

Rapports et discussions de l'Académie Royale de Médecine sur le magnétisme animal recueillis par un sténographe, et publiés, avec des notes explicatives / par P. Foissac.

Contributors

Foissac, Pierre, 1801-1886.
Académie de médecine (France)

Publication/Creation

Paris : J.-B. Baillière, 1833.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/dw5qhwdk>

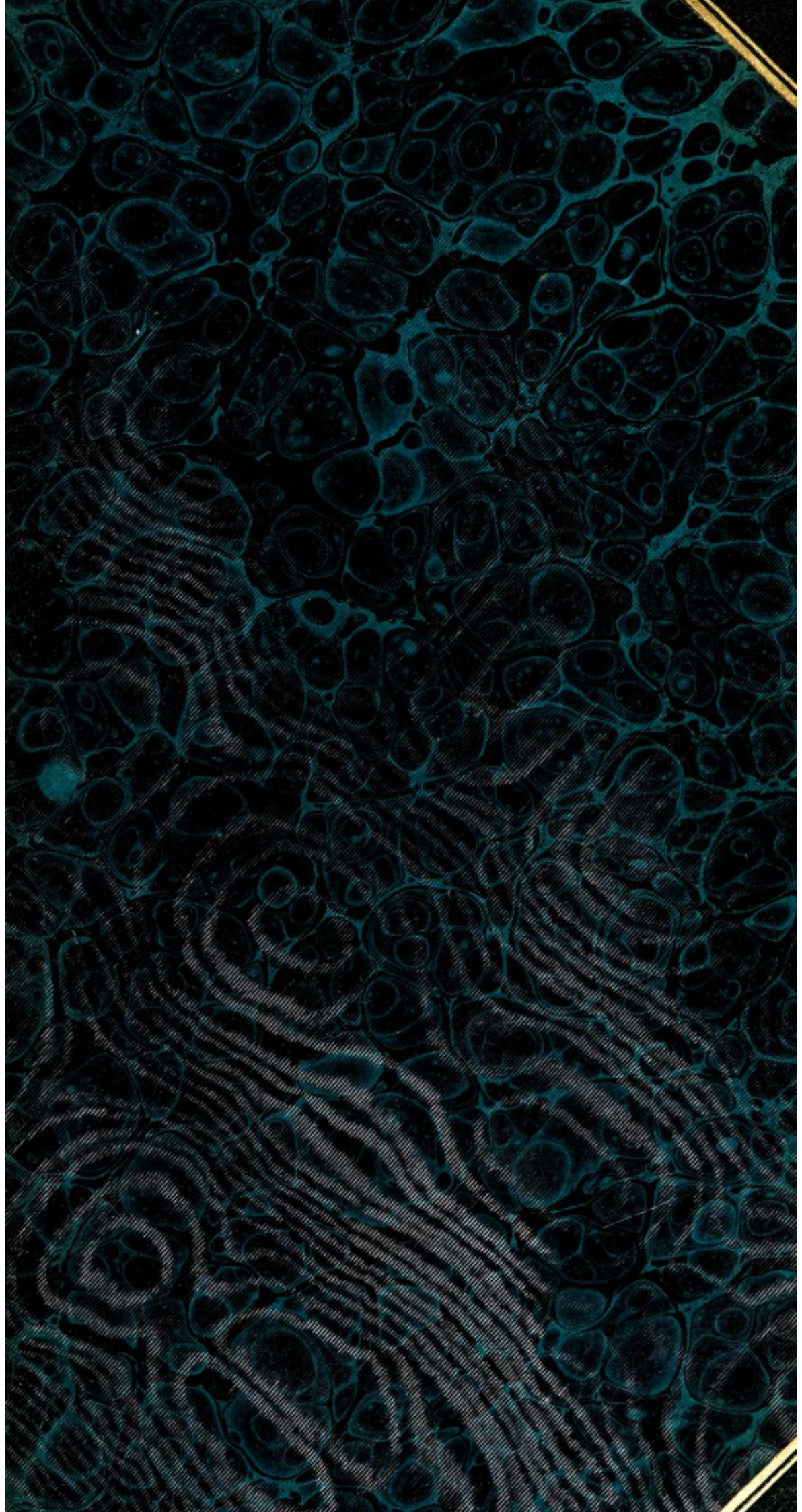
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

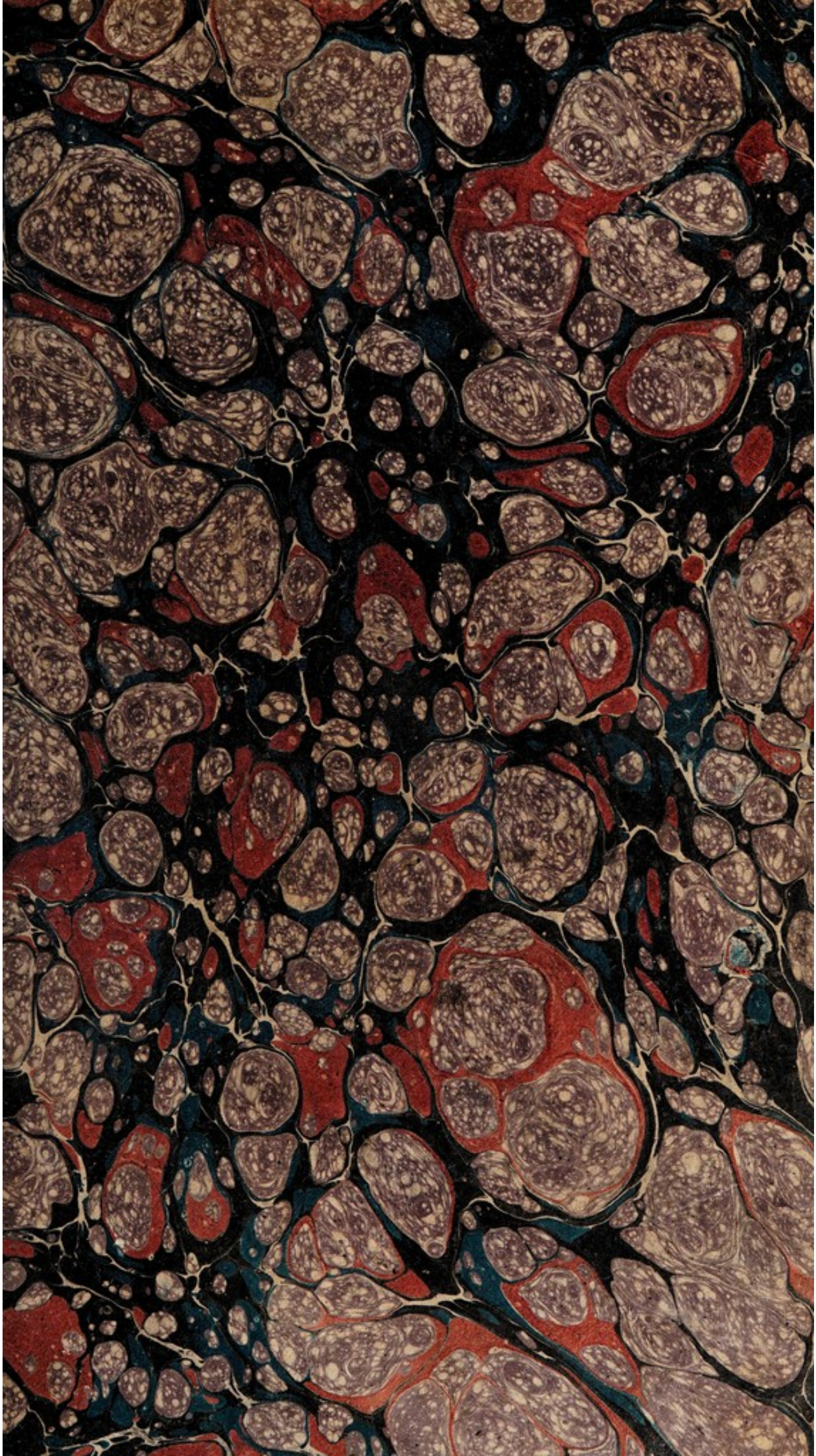


Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>






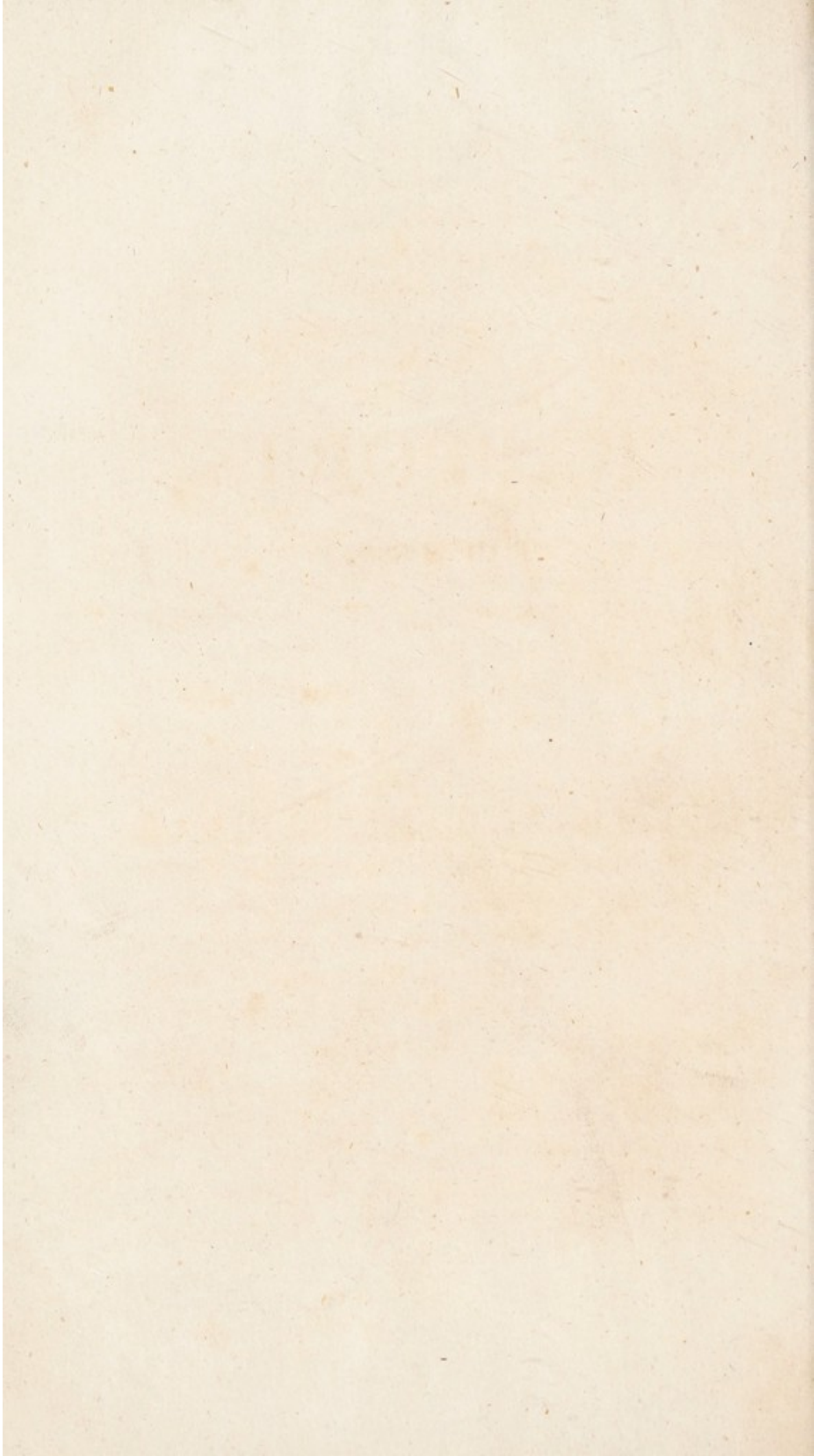
Dupont del. & sculp.



5294



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library



RAPPORTS

ET DISCUSSIONS

DE

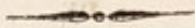
L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE

SUR

LE MAGNÉTISME ANIMAL.

RAPPORTS

ET DISCUSSIONS



IMPRIMERIE DE PIHAN DELAFOREST (MORINVAL),
34, RUE DES BONS ENFANS.



LE MAGNÉTISME ANIMAL

36001

RAPPORTS

ET DISCUSSIONS

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE

SUR

LE MAGNÉTISME ANIMAL,

RECUEILLIS PAR UN STÉNOGRAPHE,

ET PUBLIÉS,

AVEC DES NOTES EXPLICATIVES,

PAR M. P. FOISSAC,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS.



A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, N^o. 43 bis ;

A LONDRES, MÊME MAISON, 219, REGENT-STREET.

BRUXELLES.

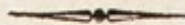
LIÈGE.

GAND.

Tircher.

Desoer.

Dujardin.



1833.

RAPPORTS



ET DISCUSSIONS

L'ACADEMIE ROYALE DE MEDICINE

LE MAGNETISME ANIMAL

RECUEILLIS PAR UN STENOGRAPHE

ET TERMES

AVEC DES NOTES EXPLICATIVES

PAR M. P. FOISSAC

DOCTEUR EN MEDICINE DE LA FACULTE DE PARIS

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIERE

LIBRAIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DE MEDICINE

RUE DE L'ECOLE DE MEDICINE, N. 13-15

A LONDRES, MÈME MAISON, 219, ABERT-STREET.

BRUXELLES. FICHET.
LIGON. DESOET.
GAND. DUMINIL.

1838.

RAPPORTS

ET DISCUSSIONS

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

SUR

LE MAGNÉTISME ANIMAL.

LORSQU'IL s'agit d'une découverte nouvelle, d'un fait que tout le monde peut vérifier, on ne doit jamais croire sans preuves, ni rejeter sans examen. Cependant les adversaires du magnétisme s'écartent tous les jours de cette réserve si nécessaire au progrès des sciences. Quand ils ont prononcé les mots sacramentels, *imposture, charlatanisme, absurdité*, ils croient avoir jugé la question. Les partisans du magnétisme, au contraire, doutant avant d'avoir vu, n'ont dédaigné ni l'observation des faits ni le témoignage des sens; et lorsque pressés par mille preuves, ils se sont rendus à l'évidence, ils ont dit à ceux qui ne partageaient pas leur opinion : Examinez, faites comme nous, et vous serez convaincus.

J'ai été long-temps au nombre des incrédules ;

et à leur exemple je m'égayais sur le compte du magnétisme, lorsqu'un de mes amis me conduisit chez une dame à qui l'abbé Faria avait laissé, en mourant, le don des miracles magnétiques, et de plus quatre volumes sur le *sommeil lucide*, dont un seul a vu le jour. A un certain mouvement de mes yeux, la dame croyant reconnaître un parfait somnambule, me proposa de me magnétiser. Mais, ô disgrâce ! je n'éprouvai absolument rien, et je me retirai content de moi comme un homme qui vient de faire une découverte.

M. Husson me parla, quelque temps après, des expériences faites à l'Hôtel-Dieu en 1820 et 1821, et je me permis de lui dire que je le croyais dans l'erreur ; cependant il me parut singulier qu'un homme d'un mérite aussi distingué fût dupe d'une illusion.

A cette époque, j'eus l'occasion de voyager avec un médecin de province, M. M***, dont j'admirai les connaissances variées et l'esprit étendu. Je le questionnai sur le magnétisme, il me répondit que n'ayant pas l'orgueil de croire que la nature de l'homme n'a plus de secrets à révéler à la science, il avait lu sans prévention les ouvrages de M. le marquis de Puységur, et il en avait conclu que tout n'était point erreur dans le magnétisme : « Aussi, ajouta-t-il, je ne laissai pas échapper l'occasion d'éclaircir mes doutes. Une dame atteinte d'une affection chronique du foie, par suite d'une suppression de règles, était arrivée, malgré tous mes soins, à un degré de dépérissement qui me faisait craindre

une fin prochaine. Je lui proposai de faire l'essai du magnétisme ; elle accepta. En quelques minutes la malade s'endormit ; elle répondit à toutes mes questions, elle vit son mal, sa guérison : le magnétisme était la cause de ce prodige. Elle déclara que restant en somnambulisme jusqu'à onze heures du soir, les règles reparaitraient, et que sa convalescence et son rétablissement complet ne se feraient pas attendre. Je connaissais trop bien la personne qui me tenait ce langage, pour suspecter sa bonne foi ; et cependant, ce qui se passait était si extraordinaire que je lui demandai la permission de m'assurer de son état actuel ; ce qu'elle accorda. A l'heure indiquée, l'éruption des règles eut lieu, et le résultat fut la guérison rapide, inespérée d'une maladie très grave, et ma conviction entière aux merveilles annoncées par M. de Puységur. » M. M*** me proposa de faire sur moi un nouvel essai ; une maladie du cœur que j'avais alors, et dont j'ai été guéri plus tard par une somnambule, lui paraissait une disposition favorable à l'action magnétique. Mais cette fois encore, après une demi-heure de vains efforts de sa part et les meilleures dispositions de la mienne, j'eus le regret de ne rien sentir, et de ne pouvoir partager l'opinion d'un homme dont j'avais apprécié la sagesse, et envié les connaissances et le jugement.

Cependant, cette observation ne fut pas perdue pour moi. Je ne tardai pas à entendre parler de magnétisme dans la société ; et au lieu de rire, je proposai, d'un air capable, aux personnes présentes

de les magnétiser. Celle qui s'offrit la première, éprouva, après quelques passes, un engourdissement profond, ses yeux se fermèrent; mais de légers mouvemens convulsifs firent craindre à sa mère les suites de cette expérience, et elle me pria de cesser. Toutefois, je fus convaincu par cette épreuve qu'il y avait des effets réels produits par le magnétisme; aussi ma curiosité était vivement excitée, lorsque je magnétisai, pour la première fois, la malade dont il est question à la fin du rapport de la Commission. Elle devint somnambule à la première séance. Les jours suivans, je magnétisai, avec le même succès, une seconde, une troisième personne. Les expériences se multipliant tous les jours, les phénomènes les plus curieux vinrent étonner mon imagination. J'en parlai à quelques membres influens de l'Académie royale de Médecine; je fus surpris de les trouver aussi convaincus que je l'étais moi-même. Ils pensaient que l'Académie devait se livrer à un nouvel examen du magnétisme; mais ils craignaient l'opposition de nombreux et puissans adversaires. Dans tous les cas, la proposition, me dirent-ils, devait venir d'un médecin étranger à l'Académie.

Aussitôt je fis imprimer un mémoire sur le magnétisme (1), dont j'adressai plusieurs exemplaires à l'Académie des Sciences et à l'Académie de Méde-

(1) *Mémoire sur le Magnétisme animal*, adressé à MM. les membres de l'Académie des Sciences et de l'Académie royale de Médecine, par P. Foissac. In-8^o, 10 p. Paris, 1825.

cine. Dans ce mémoire je démontrâis la convenance, la nécessité d'un nouvel examen, et j'offrais les somnambules que j'avais à ma disposition, pour que des commissaires pussent constater, aussi souvent qu'ils le désireraient, leurs surprenantes facultés. M. le baron Cuvier me répondit, le 5 septembre 1825, pour me remercier, au nom de l'Académie, et m'annoncer que l'ouvrage avait été distribué aux membres présens, et déposé à la bibliothèque de l'Institut.

L'Académie royale de Médecine ne m'ayant fait aucune réponse, je crus devoir lui adresser, le 11 octobre 1825, la lettre suivante :

*A Messieurs les Membres de l'Académie royale
de Médecine, Section de Médecine.*

MESSIEURS,

Vous connaissez tous les expériences qui furent faites, il y a quarante ans, sur le magnétisme animal, par les Commissaires de la Société royale de Médecine : leur rapport, vous le savez, ne fut point favorable au magnétisme ; mais un des membres, M. de Jussieu, s'isola de la Commission et fit un rapport contradictoire. Depuis, malgré la réprobation dont il était frappé, le magnétisme donna lieu à de laborieuses recherches, à des observations multipliées : assez récemment encore, des membres de l'Académie actuelle de Médecine s'en occupèrent spécialement ; et le résultat de leurs ex-

périences fait vivement désirer qu'elles soient continuées avec la même sagesse et la même impartialité.

L'Académie royale de Médecine, qui s'occupe avec tant de zèle et d'éclat de tout ce qui est relatif à l'avancement de la science et au soulagement de l'humanité, ne croirait-elle pas qu'il est dans ses attributions de recommencer l'examen du magnétisme animal ? Si elle se décide pour l'affirmative, j'ai l'honneur de la prévenir que j'ai actuellement à ma disposition une somnambule, et j'offre à MM. les Commissaires, qu'il lui plaira nommer, de faire sur elle les expériences qu'ils jugeront convenables.

Je suis, avec respect, etc.,

FOISSAC, D. M. P.

A la lecture de cette lettre, M. Marc fit sentir la nécessité de procéder à l'examen du magnétisme animal, soit pour en constater la réalité, soit pour en proclamer la fausseté. « Il est d'autant plus urgent, dit-il, de prendre cette décision, que la pratique du magnétisme est depuis long-temps abandonnée à des charlatans, à des gens pour la plupart étrangers à la médecine, et qui en font un objet de lucre et de spéculation. » Il proposa donc de nommer une commission chargée de faire à l'Académie un rapport sur ce sujet.

M. Renaudin repoussa la proposition de M. Marc. « Nous ne devons pas, dit-il, nous oc-

cuper de *bêtises* ; le magnétisme animal est mort et enterré depuis long-temps , et ce n'est pas à l'Académie à l'exhumer. »

Cette assertion ayant excité des réclamations dans l'assemblée, le président annuel de la Section, M. Double, fit observer que l'Académie n'étant pas préparée à la proposition qu'on venait de lui faire , il serait peut-être à propos de nommer seulement une commission chargée de faire un rapport sur la question de savoir s'il convenait que l'Académie s'occupât de magnétisme animal. Cette proposition fut adoptée à une immense majorité ; et le président désigna MM. Adelon, Pariset, Marc, Husson et Burdin aîné, pour faire partie de cette Commission. M. Renauldin fut d'abord compris au nombre des commissaires, mais il se refusa en protestant contre la convenance d'une semblable mesure.

Le 13 décembre 1825, la Commission fit le rapport suivant à l'Académie royale de Médecine, par l'organe de M. Husson, dont l'esprit observateur, l'exactitude et le zèle, s'étaient fait notablement remarquer vingt-cinq ans auparavant, lorsqu'il s'était agi d'étudier et de naturaliser en France la salutaire pratique de la vaccine.

RAPPORT DE LA COMMISSION

SUR LA QUESTION DE L'EXAMEN DU MAGNÉTISME
ANIMAL.

MESSIEURS ,

Vous avez chargé, dans la séance du 11 octobre dernier, une Commission composée de MM. Marc, Adelon, Pariset, Burdin et moi, de vous faire un rapport sur une lettre que M. Foissac, docteur en médecine de la Faculté de Paris, a écrite à la Section pour l'engager à renouveler les expériences faites en 1784 sur le magnétisme animal, et pour mettre à sa disposition, si elle jugeait convenable de les répéter, une somnambule qui servirait aux recherches que des commissaires pris parmi vous croiraient à propos de tenter.

Avant de prendre une détermination sur l'objet de cette lettre, vous avez désiré être éclairés sur la question de savoir s'il était convenable que l'Académie soumît à un nouvel examen une question scientifique jugée et frappée de réprobation, il y a quarante ans, par l'Académie royale des Sciences, la Société royale de Médecine et la Faculté de Médecine, poursuivie depuis cette époque par le ridicule, enfin abandonnée ou plutôt délaissée par plusieurs de ses partisans.

Pour mettre l'Académie à même de prononcer

dans cette cause, la Commission a cru devoir comparer les renseignemens qu'elle a pu recueillir sur les expériences faites par ordre du Roi en 1784, avec les ouvrages publiés en dernier lieu sur le magnétisme, avec les expériences dont plusieurs de ses membres et plusieurs d'entre vous ont été les témoins. Elle a établi d'abord que quand bien même les travaux modernes ne seraient que la répétition de ceux qui furent jugés par les corps savans investis en 1784 de la confiance du Roi, un nouvel examen pourrait cependant être encore utile, parce que, dans cette affaire du magnétisme animal, on peut, comme dans toutes celles qui sont soumises aux jugemens de la faible humanité, en appeler des décisions prises par nos devanciers à un nouvel et plus rigoureux examen. Eh ! quelle science plus que la médecine a été aussi sujette à ces variations qui en ont si souvent changé les doctrines ! Nous ne pouvons pas ouvrir les fastes de notre art sans être frappés non seulement de la diversité des opinions qui se sont partagé son domaine, mais encore du peu de solidité de ces jugemens qu'on croyait inattaquables à l'instant où on les portait, et que des jugemens nouveaux sont venus réformer. Ainsi de nos jours, pour ainsi dire, nous avons vu successivement la circulation du sang déclarée impossible (1) ; l'inoculation de la petite vérole

(1) *Ergò motus sanguinis non circularis*. 1642. — *Candidatus*, Simon Boullot ; *præses*, Hugo Chastles.

Ergò sanguinis motus circularis impossibilis. 1672. —

considérée comme un crime (1); ces énormes perruques, dont plusieurs d'entre nous ont eu la tête surchargée, être proclamées comme infiniment plus salubres que la chevelure naturelle (2); et pourtant il a été bien reconnu que le sang circule; nous ne voyons pas qu'on intente de procès aux personnes qui inoculent la petite vérole, et nous avons tous la conviction qu'on peut se très bien porter sans avoir la tête recouverte de l'attirail grotesque qui occupe le tiers au moins de la surface de chacun des portraits qui nous restent de nos anciens maîtres.

Si des opinions nous passons aux jugemens, qui n'a encore présent à la pensée la proscription qui frappa toutes les préparations de l'antimoine sous le décanat du fameux Gui Patin? Qui a pu oublier qu'un arrêt du Parlement, sollicité par la Faculté de Médecine de Paris, défendit l'usage de l'émétique, et que, quelques années après, Louis XIV étant tombé malade et ayant dû sa guérison à ce médicament, l'arrêt du Parlement fut révoqué par suite d'un décret de la même Faculté, et l'émétique remplacé au rang qu'il tient encore dans la matière médicale? Enfin, ce même Parlement n'a-t-il pas

Candidatus, Franciscus Bazin; præses, Philippus Hardouin de St.-Jacques.

(1) *Ergò variolas inoculare nefas.* 1723. — *Candidatus, Ludovicus Duvrac; præses, Claudius Delavigne.*

(2) *Ergò coma adscititia nativá salubrior.* 1691. — *Candidatus, Al. Petrus Mattot; præses, Petrus Paulus Guyard.*

défendu en 1763 que l'on pratiquât l'inoculation de la petite vérole dans les villes et faubourgs de son ressort? Et onze ans après, en 1774, à quatre lieues de la salle de ses séances, Louis XVI, ses deux frères Louis XVIII et Charles X, ne se firent-ils pas inoculer à Versailles dans le ressort du parlement de Paris?

Vous voyez donc, Messieurs, que le principe de l'autorité de la chose jugée, si respectable dans une autre sphère que la nôtre, peut être abrogé, et que, par conséquent, dans cette circonstance d'un nouvel examen du magnétisme, votre sollicitude pour la science ne doit point être enchaînée par un jugement qui aurait été porté précédemment, en admettant même que, comme dans les deux questions précédentes, l'objet à juger fût identiquement semblable à celui sur lequel il a déjà été prononcé.

Mais aujourd'hui le magnétisme ne se présente plus à votre examen tel qu'il a été soumis à celui des corporations savantes qui l'ont jugé; et sans vouloir rechercher jusqu'à quel point ces jugemens ont été précédés d'une étude impartiale des faits, jusqu'à quel point la manière de procéder dans cette étude a été conforme aux principes d'une observation sage et éclairée, la commission s'en rapporte à vous, Messieurs, du soin d'établir si l'on doit ajouter une confiance exclusive et irrévocable aux conclusions d'un rapport dans lequel on trouve cet étrange avertissement, ce singulier exposé du plan d'après lequel les Commissaires se proposent d'opérer :

« Les malades distingués qui viennent au traitement pour leur santé, disent les Commissaires du Roi, pourraient être importunés par les questions ; le soin de les observer pourrait ou les gêner ou leur déplaire ; les Commissaires eux-mêmes seraient gênés par leur discrétion. Ils ont donc arrêté que leur assiduité n'étant point nécessaire à ce traitement, il suffisait que quelques-uns d'eux y vinssent de temps en temps pour confirmer les premières observations générales, en faire de nouvelles s'il y avait lieu, et en rendre compte à la Commission assemblée. » (*V. Rapport de Bailly, in-4^o, p. 8.*)

Ainsi, on établit en principe que dans l'examen d'un fait aussi important, les Commissaires ne feront point de questions aux personnes soumises aux épreuves, qu'ils ne prendront pas le soin de les observer, qu'ils ne seront pas assidus aux séances dans lesquelles se feront les expériences, qu'ils y viendront de temps en temps, et qu'ils rendront compte de ce qu'ils auront vu isolément à la Commission assemblée. Votre Commission, Messieurs, ne peut s'empêcher de reconnaître que ce n'est pas de cette manière que l'on fait à présent les expériences, que l'on observe les faits nouveaux ; et quel que soit l'éclat que la réputation de Franklin, Bailly, Darcet, Lavoisier, réfléchisse encore sur une génération qui n'est plus la leur, quel que soit le respect qui environne leur mémoire, quel qu'ait été l'assentiment général qui, pendant quarante ans, a été accordé à leur rapport, il est certain que le jugement qu'ils ont porté pêche par la base ra-

dicale , par une manière peu rigoureuse de procéder dans l'étude de la question qu'ils étaient chargés d'examiner. Et si nous les suivons près des personnes qu'ils magnétisent ou font magnétiser , surtout les Commissaires de la Société royale de Médecine, nous les voyons dans une disposition peu bienveillante, nous les voyons malgré toutes les représentations qui leur sont faites, faire des essais, tenter des expériences dans lesquelles ils omettent les conditions morales exigées et annoncées comme indispensables aux succès ; nous voyons enfin l'un de ces derniers, celui qui a été le plus assidu à toutes les expériences, dont nous connaissons tous la probité, l'exactitude, la candeur, M. de Jussieu, se séparer de ses collègues et publier un rapport particulier, contradictoire, qu'il termine en déclarant « que les expériences qu'il a faites et dont il a été témoin, prouvent que l'homme produit sur son semblable une action sensible par le frottement, par le contact, et plus rarement par un simple rapprochement à quelque distance ; que cette action, attribuée à un fluide universel non démontré, lui semble appartenir à la chaleur animale existante dans les corps ; que cette chaleur émane d'eux continuellement, se porte assez loin, et peut passer d'un corps dans un autre ; qu'elle est développée, augmentée ou diminuée dans un corps par des causes morales et par des causes physiques ; que, jugée par des effets, elle participe de la propriété des remèdes toniques et produit comme eux des effets salutaires ou nuisibles, selon la quantité de

chaleur communiquée et selon les circonstances où elle est employée; qu'enfin un usage plus étendu et plus réfléchi de cet agent fera mieux connaître sa véritable action et son degré d'utilité.» (V. p. 50.)

Dans cette position, Messieurs, quel est celui des deux rapports qui doit fixer votre indécision? Est-ce celui dans lequel on annonce que l'on ne questionnera pas les malades, que l'on ne s'astreindra pas à les observer exactement, qu'on peut ne point être assidu aux épreuves, ou celui d'un homme laborieux, attentif, scrupuleux, exact, qui a le courage de se détacher de ses collègues, de mépriser le ridicule dont il sait qu'il va être couvert, de braver l'influence du pouvoir et de publier un rapport particulier dont les conclusions sont diamétralement opposées à celles des autres commissaires? Votre Commission n'est pas instituée pour se prononcer à cet égard, mais elle trouve dans cette divergence d'opinions un motif nouveau pour prendre en considération la proposition de M. Foissac.

Ainsi Messieurs, voilà déjà deux raisons pour soumettre le magnétisme à un nouvel examen; l'une, vous l'avez senti, est fondée sur cette vérité, qu'en fait de science un jugement quelconque n'est qu'une chose transitoire; l'autre, que les Commissaires chargés par le Roi d'examiner le magnétisme animal, ne nous paraissent pas avoir scrupuleusement rempli leur mandat, et que l'un d'eux a fait un rapport contradictoire. Voyons à présent si nous n'en trouverons pas une troisième dans la

différence qui existe entre le magnétisme de 1784 et celui sur lequel on veut fixer aujourd'hui l'attention de l'Académie.

Notre devoir n'est pas d'entrer dans des détails sur l'histoire de cette découverte ; sur la manière dont elle a été accueillie en Allemagne et en France ; nous devons seulement établir que la théorie, les procédés et les résultats qui ont été jugés en 1784 ne sont pas les mêmes que ceux que les magnétiseurs modernes nous annoncent , et sur lesquels ils appellent votre examen. D'abord la théorie de Mesmer, fidèlement exposée par les Commissaires et copiée textuellement par eux dans son premier ouvrage, est celle-ci :

« Le magnétisme animal est un fluide universellement répandu. Il est le moyen d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. Il est continué de manière à ne souffrir aucun vide. Sa subtilité ne permet aucune comparaison. Il est capable de recevoir, propager, communiquer toutes les impressions du mouvement. Il est susceptible de flux et reflux. Le corps animal éprouve les effets de cet agent ; et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement. On reconnaît particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant ; on y distingue des pôles également divers et opposés. L'action et la vertu du magnétisme animal peuvent être communiquées d'un corps à d'autres corps animés et inanimés ; cette action a lieu à une distance éloignée, sans le

secours d'aucun corps intermédiaire : elle est augmentée, réfléchi par les glaces, communiquée, propagée, augmentée par le son ; cette vertu peut être accumulée, concentrée, transportée. Quoique ce fluide soit universel, tous les corps animés n'en sont pas également susceptibles. Il en est même, quoiqu'en très petit nombre, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce fluide dans les autres corps.

» Le magnétisme animal peut guérir immédiatement les maux de nerfs et médiatement les autres ; il perfectionne l'action des médicamens ; il provoque et dirige les crises salutaires, de manière qu'on peut s'en rendre maître : par son moyen, le médecin connaît l'état de santé de chaque individu, et juge avec certitude l'origine, la nature, et les progrès des maladies les plus compliquées ; il en empêche l'accroissement et parvient à leur guérison sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le sexe : la nature offre dans le magnétisme un moyen universel de guérir et de préserver les hommes (1). » (*Voy.* pag. 1.)

Ainsi, Messieurs, cette théorie était liée à un système général du monde. Dans ce système tous les corps avaient une influence réciproque les uns sur les autres ; le moyen de cette influence était un fluide universel qui pénétrait également les astres,

(1) *Voy.* note 1^{re}, à la fin du volume.

les corps animés et la terre, qui ne souffrait aucun vide. Tous les corps avaient des pôles opposés et les courans rentrans et sortans prenaient une direction différente, selon ces pôles que Mesmer comparait à ceux de l'aimant.

Aujourd'hui les personnes qui ont écrit sur le magnétisme et celles qui le pratiquent, n'admettent point l'existence ni l'action de ce fluide universel, ni cette influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les êtres animés, ni ces pôles, ni ces courans opposés. Les uns n'admettent l'existence d'aucun fluide, d'autres établissent que l'agent magnétique qui produit tous les phénomènes dont il a été question, est un fluide qui existe dans tous les individus, mais qui ne se secrète et n'en émane que d'après la volonté de celui qui veut en imprégner pour ainsi dire un autre individu; que d'après cet acte de sa volonté il met ce fluide en mouvement, le dirige, le fixe à son gré, et l'enveloppe de cette atmosphère; que s'il rencontre dans cet individu les dispositions morales analogues à celles qui l'animent, le même fluide se développe dans l'individu magnétisé; que leurs deux atmosphères se confondent, et que de là naissent ces rapports qui les identifient l'un avec l'autre, rapports qui font que les sensations du premier se communiquent au second, et qui, selon les magnétiseurs modernes, peuvent expliquer cette clairvoyance que des observateurs assurent avoir vue très fréquemment chez les personnes que le magnétisme a fait tomber en somnambulisme.

Voilà donc une première différence établie, et qui a paru à votre Commission d'autant plus digne d'examen, qu'à présent la structure et les fonctions du système nerveux deviennent l'objet de l'étude des physiologistes, et que l'opinion de Reil, d'Autenrieth, et de M. de Humboldt, ainsi que les travaux récents de M. Bogros paraissent donner la certitude, non seulement de l'existence d'une circulation nerveuse, mais même de l'expansion au dehors de ce fluide circulant; expansion qui a lieu avec une force et une énergie qui forment une sphère d'action qu'on peut comparer à celle où l'on observe l'action des corps électrisés.

Si de la théorie du magnétisme nous passons aux procédés, nous verrons encore une différence totale entre ceux dont se servaient Mesmer, Deslon, et ceux qui sont mis en usage aujourd'hui. Ce seront encore les Commissaires du Roi qui nous fourniront les renseignemens sur les procédés qu'ils ont vu mettre en usage. « Ils ont vu, au milieu d'une grande salle, une caisse circulaire faite de bois de chêne, et élevée d'un pied ou d'un pied et demi, qu'on nomme le *baquet*. Le couvercle de cette caisse est percé d'un nombre de trous d'où sortent des branches de fer coudées et mobiles. Les malades sont placés à plusieurs rangs autour de ce baquet; et chacun a sa branche de fer, laquelle au moyen du coude peut être appliquée directement sur la partie malade. Une corde passée autour de leurs corps, les unit les uns aux autres; quelquefois on forme une seconde chaîne en se communi-

quant par les mains , c'est-à-dire en appliquant le pouce entre le pouce et l'index de son voisin , et en pressant le pouce que l'on tient ainsi. L'impression reçue à la gauche se rend par la droite et circule à la ronde. Un piano est placé dans un coin de la salle, et on y joue différens airs sur des mouvemens variés ; on y joint quelquefois le son de la voix et le chant. Tous ceux qui magnétisent ont à la main une baguette de fer longue de dix à douze pouces. Cette baguette, qui est le conducteur du magnétisme, le concentre dans sa pointe, et en rend les émanations plus puissantes. Le son du piano est aussi conducteur du magnétisme ; les malades, rangés en très grand nombre et à plusieurs rangs autour du baquet, reçoivent donc à-la-fois le magnétisme par tous ces moyens , par les branches de fer qui leur transmettent celui du baquet, par la corde enlacée autour du corps, par l'union des pouces, par le son du piano. Les malades sont encore magnétisés directement, au moyen du doigt et de la baguette de fer promenés devant le visage, dessus ou derrière la tête, et sur les parties malades ; mais surtout ils sont magnétisés par l'application des mains et par la pression sur les hypocondres et sur les régions du bas-ventre : application souvent continuée pendant long-temps, quelquefois pendant plusieurs heures. » (*Voy.* pag. 3.)

Ainsi, Messieurs, les expériences consistaient alors dans une pression mécanique exercée et répétée sur les lombes et sur le ventre, depuis l'appendice sternale jusqu'au pubis ; elles se faisaient

alors, ces expériences, dans de grandes réunions, sur un grand nombre de personnes en même temps, en présence d'une foule de témoins; et il était impossible que l'imagination ne fût pas vivement excitée par la vue des appareils, le son de la musique et le spectacle des crises ou plutôt des convulsions, qui ne manquaient jamais de se développer, que l'imitation répétait, et qui avaient souvent des formes tellement effrayantes que les salles de magnétisme avaient reçu dans le monde le nom d'*enfer à convulsions*.

Aujourd'hui, au contraire, nos magnétiseurs ne cherchent plus de témoins de leurs expériences; ils n'appellent à leur aide ni l'influence de la musique, ni la puissance de l'imitation; les magnétisés restent seuls ou dans la compagnie d'un ou deux parens; on ne les enveloppe plus de cordes, on a entièrement abandonné le baquet ainsi que les branches de fer coudées et mobiles qui en sortaient. Au lieu de la pression qu'on exerçait sur les hypocondres, sur l'abdomen, on se borne à des mouvemens qui semblent au premier coup-d'œil insignifians, qui ne produisent aucun effet mécanique; on promène doucement les mains sur la longueur des bras, des avant-bras, des cuisses et des jambes; on touche légèrement le front, l'épigastre; on projette vers ces parties ce que les magnétiseurs appellent leur atmosphère magnétique. Ces espèces d'attouchemens n'ont rien qui puisse blesser la décence, puisqu'ils ont lieu par-dessus les habits, et que souvent même il n'est pas nécessaire que le

contact ait lieu ; car on a vu et l'on voit très fréquemment l'effet magnétique obtenu en promenant les mains à une distance de plusieurs pouces du corps du magnétisé et même de plusieurs pieds, quelquefois même à son insu, par le seul acte de la volonté, par conséquent sans contact.

Ainsi, sous le rapport des procédés nécessaires à la production des effets magnétiques, vous voyez qu'il existe une très grande différence entre le mode suivi autrefois, et celui adopté de nos jours.

Mais c'est surtout dans la comparaison des résultats obtenus en 1784, avec ceux que les magnétiseurs modernes disent observer constamment, que votre Commission a cru trouver un des plus puissans motifs de votre détermination à soumettre le magnétisme à un nouvel examen. Les Commissaires, dont nous empruntons encore les expressions, nous disent « que dans les expériences dont ils ont été les témoins, les malades offrent un tableau très varié par les différens états où ils se trouvent : quelques-uns sont calmes, tranquilles, et n'éprouvent rien ; d'autres toussent, crachent, sentent quelque légère douleur, une chaleur locale ou universelle, et ont des sueurs ; d'autres sont tourmentés et agités par des convulsions. Ces convulsions sont extraordinaires par leur durée et par leur force : dès qu'une convulsion commence, plusieurs autres se déclarent. Les Commissaires en ont vu durer plus de trois heures : elles sont accompagnées d'expectoration d'une eau trouble et visqueuse ar-

rachée par la violence des efforts ; on y a vu quelquefois des filets de sang. Elles sont caractérisées par des mouvemens précipités , involontaires , de tous les membres et du corps entier , par le resserrement de la gorge , par des soubresauts des hypochondres et de l'épigastre , par le trouble et l'égarement des yeux , par des cris perçans , des pleurs , des hoquets et des rires immodérés ; elles sont précédées ou suivies d'un état de langueur et de rêverie , d'une sorte d'abattement et même d'assoupissement. Le moindre bruit imprévu cause des tressaillemens , et l'on a remarqué que le changement de ton et de mesure dans les airs joués sur le piano influait sur les malades , en sorte qu'un mouvement plus vif les agitait davantage et renouvelait la vivacité de leurs convulsions. Rien n'est plus étonnant que le spectacle de ces convulsions ; quand on ne l'a point vu on ne peut s'en faire une idée , et en le voyant on est également surpris et du repos profond d'une partie de ces malades , et de l'agitation qui anime les autres ; des accidens variés qui se répètent , des sympathies qui s'établissent. On voit des malades se chercher exclusivement et en se précipitant l'un vers l'autre , se sourire , se parler avec affection , et adoucir mutuellement leurs crises. Tous sont soumis à celui qui magnétise ; ils ont beau être dans un assoupissement apparent , sa voix , un regard , un signe , les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constants une grande puissance qui agite les malades , qui les maîtrise , et dont celui qui magnétise sem-

ble être le dépositaire. Cet état convulsif est appelé improprement *crise* dans la théorie du magnétisme animal. » (V. *Rapport de Bailly*, pag. 5, in-4^o)

Aujourd'hui il n'y a plus de convulsions ; si quelque mouvement nerveux se déclare, on cherche à l'arrêter ; on prend toutes les précautions possibles pour ne point troubler les personnes soumises à l'action du magnétisme animal ; on n'en fait plus un sujet de spectacle. Mais si l'on n'observe plus ces crises, ces cris, ces plaintes, ce spectacle de convulsions, que les Commissaires avouent être si extraordinaires, on a, depuis la publication de leur rapport, observé un phénomène que les magnétiseurs disent tenir presque du prodige, votre Commission veut parler du somnambulisme produit par l'action magnétique.

C'est M. de Puységur qui l'a observé le premier dans sa terre de Busancy, et qui l'a fait connaître à la fin de 1784, quatre mois après la publication du rapport des Commissaires du Roi (1).

Vingt-neuf ans après, en 1813, le respectable M. Deleuze, à la véracité, à la probité, à l'honneur duquel votre Commission se plaît à rendre hommage, lui a consacré un chapitre entier dans son *Histoire critique du magnétisme animal*, ouvrage dans lequel l'auteur a exposé avec autant de sagacité que de talent et de méthode, tout ce qu'on recueillait péniblement dans les nombreux écrits publiés sur ce sujet à la fin du siècle dernier (2).

(1) Voy. note 2^e.

(2) Voy. note 3^e.

Plus tard, au mois de mai 1819, un ancien élève, et un élève distingué de l'École Polytechnique, qui venait de recevoir le doctorat à la Faculté de Médecine de Paris, M. Bertrand, fit avec un grand éclat, et devant un nombreux auditoire, un cours public sur le magnétisme et le somnambulisme. Il le recommença, avec le même succès, à la fin de cette même année, en 1820, et en 1821; puis l'état de sa santé ne lui permettant plus de se livrer à l'enseignement public, il fit paraître, en 1822, son *Traité du somnambulisme*, qui fut le premier ouvrage *ex-professo* sur ce sujet, ouvrage dans lequel, outre les expériences propres à l'auteur, on trouve réunis un très grand nombre de faits peu connus sur les possédés, les prétendus inspirés, et les illuminés des différentes sectes (1). Avant M. Bertrand, notre estimable, laborieux et modeste collègue, M. Georget, avait analysé cet étonnant phénomène d'une manière véritablement philosophique et médicale dans son important ouvrage intitulé : *de la Physiologie du système nerveux*; et c'est dans cet ouvrage, ainsi que dans le traité du docteur Bertrand, et dans le travail de M. Deleuze, que vos Commissaires ont puisé les notions suivantes sur le somnambulisme.

Si l'on en croit les magnétiseurs modernes, et à cet égard leur accord est unanime, lorsque le magnétisme produit le somnambulisme, l'être qui se trouve dans cet état acquiert une extension prodigi-

(1) Voy. note 4^e.

gieuse dans la faculté de sentir. Plusieurs de ses organes extérieurs, ordinairement ceux de la vue et de l'ouïe, sont assoupis, et toutes les sensations qui en dépendent s'opèrent intérieurement. Le somnambule a les yeux fermés et il ne voit pas par les yeux, il n'entend point par les oreilles; mais il voit et entend mieux que l'homme éveillé. Il ne voit et n'entend que ceux avec lesquels il est en rapport, et ne regarde ordinairement que les objets sur lesquels on dirige son attention. Il est soumis à la volonté de son magnétiseur pour tout ce qui ne peut lui nuire, et pour tout ce qui ne contrarie pas en lui les idées de justice et de vérité. Il sent la volonté de son magnétiseur; il aperçoit le fluide magnétique; il voit ou plutôt il sent l'intérieur de son corps et celui des autres; mais il n'y remarque ordinairement que les parties qui ne sont pas dans l'état naturel, et dont l'harmonie est troublée. Il retrouve dans sa mémoire le souvenir des choses qu'il avait oubliées pendant la veille. Il a des prévisions, des pressentimens qui peuvent être erronés dans plusieurs circonstances, et qui sont limités dans leur étendue. Il s'énonce avec une facilité surprenante; il n'est point exempt d'une vanité qui naît de la conscience du développement de cette singulière faculté. Il se perfectionne de lui-même, pendant un certain temps, s'il est conduit avec sagesse; mais il s'égare, s'il est mal dirigé. Lorsqu'il rentre dans l'état naturel, il perd absolument le souvenir de toutes les sensations et de toutes les idées qu'il a eues dans l'état de somnambulisme; tellement que

ces deux états sont aussi étrangers l'un à l'autre que si le somnambule et l'homme éveillé étaient deux êtres différens. Souvent, dans ce singulier état, on est parvenu à paralyser, à fermer entièrement les sens aux impressions extérieures, à tel point qu'un flacon contenant plusieurs onces d'ammoniaque concentré a pu être tenu sous le nez, pendant 5, 10, 15 minutes et plus, sans produire le moindre effet, sans empêcher aucunement la respiration, sans même provoquer l'éternuement; à tel point que la peau était également d'une insensibilité complète, lorsqu'on la pinçait de manière à la faire devenir noire, lorsqu'on la piquait : bien plus, elle a été absolument insensible à la brûlure du moxa, à la vive irritation déterminée par l'eau chaude très chargée de farine de moutarde, brûlure et irritation qui étaient vivement senties et extrêmement douloureuses, lorsque la peau reprenait sa sensibilité normale.

Certes, Messieurs, tous ces phénomènes, s'ils sont réels, méritent bien qu'on en fasse une étude particulière; et c'est précisément parce que votre Commission les a trouvés tout-à-fait extraordinaires, et jusqu'à présent inexplicables, nous ajoutons même incroyables, quand on n'en a pas été témoin, qu'elle n'a pas balancé à vous les exposer, bien convaincue que, comme elle, vous jugerez convenable de les soumettre à un examen sérieux et réfléchi. Nous ajouterons que les Commissaires du Roi n'en ayant pas eu connaissance, puisque le somnambulisme ne fut observé qu'après la publica-

tion de leur rapport, il devient instant d'étudier cet étonnant phénomène et d'éclaircir un fait qui unit, d'une manière si intime, la psychologie et la physiologie; un fait, en un mot, qui, s'il est exact, peut jeter un si grand jour sur la thérapeutique.

Et s'il est prouvé, comme l'assurent les observateurs modernes, que dans cet état du somnambulisme dont nous venons de vous exposer analytiquement les principaux phénomènes, les personnes magnétisées aient une lucidité qui leur donne des idées positives sur la nature de leurs maladies, sur la nature des affections des personnes avec lesquelles on les met en rapport, et sur le genre de traitement à opposer dans ces deux cas; s'il est constamment vrai, comme on prétend l'avoir observé en 1820, à l'Hôtel-Dieu de Paris, que pendant ce singulier état, la sensibilité soit tellement assoupie qu'on puisse impunément cautériser les somnambules; s'il est également vrai que, comme on assure l'avoir vu à la Salpêtrière, en 1821, les somnambules jouissent d'une prévision telle, que des femmes bien reconnues comme épileptiques et comme telles traitées depuis longtemps, aient pu prévoir, vingt jours d'avance, le jour, l'heure, la minute où l'accès épileptique devait leur arriver, et arrivait en effet; si, enfin, il est également reconnu par les mêmes magnétiseurs, que cette singulière faculté peut être employée avec avantage dans la pratique de la médecine, il n'y a aucune espèce de doute que ce seul point de vue ne mérite l'attention et l'examen de l'Académie.

A ces considérations, toutes prises dans l'intérêt de la science, permettez-nous d'en ajouter une que nous puissions dans l'amour-propre national. Les médecins français doivent-ils rester étrangers aux recherches que font sur le magnétisme les médecins du nord de l'Europe? Votre Commission ne le pense pas. Dans presque tous les royaumes de ces contrées, le magnétisme est étudié et exercé par des hommes fort habiles, fort peu crédules; et si son utilité n'y est pas généralement reconnue, on assure du moins que sa réalité n'y est pas mise en doute. Ce ne sont plus seulement des écrivains enthousiastes qui donnent des théories ou qui rapportent des faits; ce sont des médecins et des savans d'un ordre distingué.

En Prusse, M. Hufeland, après s'être prononcé contre le magnétisme, s'est rendu à ce qu'il appelle l'évidence, et s'en est déclaré le partisan. On a établi à Berlin une clinique considérable dans laquelle on traite avec succès les malades par cette méthode; et plusieurs médecins ont aussi des traitemens avec l'autorisation du gouvernement: car il n'est permis qu'à des médecins approuvés d'exercer publiquement le magnétisme.

A Francfort, M. le docteur Passavant a donné un ouvrage extrêmement remarquable, non seulement par l'exposition des faits, mais encore par les conséquences morales et psychologiques qu'il en déduit; à Groningue, M. le docteur Bosker, qui jouit d'une grande réputation, a traduit en hollandais l'histoire critique du magnétisme de notre

honorable compatriote M. Deleuze , et il y a joint un volume d'observations faites au *traitement* qu'il a établi conjointement avec ses confrères. A Stockholm , on soutient pour le grade de Docteur en médecine des Thèses sur le magnétisme , comme on en soutient dans toutes les Universités sur les diverses parties de la science.

A Pétersbourg , M. le docteur Stoffregghen , premier médecin de l'empereur de Russie , et plusieurs autres médecins , ont également prononcé leur opinion sur l'existence et l'utilité du magnétisme animal. Quelques abus auxquels on a été exposé lorsqu'on en faisait usage sans précaution ont fait suspendre les traitemens publics ; mais les médecins y ont recours dans leur pratique particulière lorsqu'ils le jugent utile. Près de Moscou , M. le comte de Panin , ancien ministre de Russie , a établi dans sa terre , sous la direction d'un médecin , un traitement magnétique où se sont opérées , dit-on , plusieurs guérisons importantes.

Resterons-nous en arrière des peuples du Nord , Messieurs ; n'accorderons-nous aucune attention à un ensemble de phénomènes qui a fixé celle de nations que nous avons le noble orgueil de croire en arrière de nous pour la civilisation et pour l'avancement dans les sciences ? Votre Commission , Messieurs , vous connaît trop pour le craindre.

Enfin , n'est-il pas déplorable que le magnétisme s'exerce , se pratique , pour ainsi dire , sous vos yeux par des gens tout-à-fait étrangers à la médecine ; par des femmes qu'on promène clandestine-

ment dans Paris , par des individus qui semblent faire mystère de leur existence ? Et l'époque n'est-elle pas arrivée où , selon le vœu exprimé depuis longues années par les personnes honnêtes et par les médecins qui n'ont pas cessé d'étudier et d'observer dans le silence les phénomènes du magnétisme , la médecine française doit enfin , s'affranchissant de la contrainte à laquelle paraissent l'avoir condamnée les jugemens de nos devanciers , examiner , juger par elle-même des faits attestés par des personnes à la moralité , à la véracité , à l'indépendance et au talent desquelles tout le monde s'empresse de rendre hommage ?

Nous ajoutons , Messieurs , que , par le mode de votre institution , vous devez connaître de tout ce qui peut avoir rapport à l'examen des remèdes extraordinaires et secrets , et que ce qu'on vous annonce du magnétisme ne fût-il qu'une jonglerie imaginée par les charlatans pour tromper la foi publique , il suffit que votre surveillance soit avertie pour que vous ne balanciez pas à remplir un de vos premiers devoirs , à user d'une de vos plus honorables prérogatives , celle qui vous est conférée par l'ordonnance royale de votre création , l'examen de ce moyen qui vous est annoncé comme un moyen de guérison.

En se résumant , Messieurs , la Commission pense ,

1°. Que le jugement porté en 1784 par les Commissaires chargés par le Roi d'examiner le magnétisme animal , ne doit en aucune manière vous

dispenser de l'examiner de nouveau , parce que dans les sciences un jugement quelconque n'est point une chose absolue , irrévocable.

2°. Parce que les expériences d'après lesquelles ce jugement a été porté paraissent avoir été faites sans ensemble , sans le concours simultané et nécessaire de tous les Commissaires, et avec des dispositions morales qui devaient, d'après les principes du fait qu'ils étaient chargés d'examiner , les faire complètement échouer.

3°. Que le magnétisme jugé ainsi en 1784 diffère entièrement par la théorie , les procédés et les résultats, de celui que des observateurs exacts , probes , attentifs , que des médecins éclairés , laborieux , opiniâtres ont étudié dans ces dernières années.

4°. Qu'il est de l'honneur de la médecine française de ne pas rester en arrière des médecins allemands dans l'étude des phénomènes que les partisans éclairés et impartiaux du magnétisme annoncent être produits par ce nouvel agent.

5°. Qu'en considérant le magnétisme comme un remède secret , il est du devoir de l'Académie de l'étudier , de l'expérimenter , afin d'en enlever l'usage et la pratique aux gens tout-à-fait étrangers à l'art, qui abusent de ce moyen et en font un objet de lucre et de spéculation.

D'après toutes ces considérations, votre Commission est d'avis que la Section doit adopter la proposition de M. Foissac , et charger une Commission

spéciale de s'occuper de l'étude et de l'examen du magnétisme animal.

Signé ADELON , PARISET , MARC , BURDIN *ainé*.
HUSSON , *Rapporteur*.

Le rapport de la Commission produisit une vive impression sur l'Académie ; mais la discussion fut renvoyée à la séance suivante.

SÉANCE DU 10 JANVIER.

M. DESGENETTES, premier orateur inscrit contre les conclusions du rapport, convient cependant que le jugement porté sur le magnétisme animal, en 1784, n'interdit pas rigoureusement un nouvel examen ; mais il récuse les exemples qu'a donnés le Rapporteur de la versalité des jugemens en fait de sciences, et particulièrement ce qu'il a dit de la proscription de l'émétique et de l'inoculation de la petite vérole, par le Parlement de Paris. Il s'attache ensuite à justifier les Commissaires de 1784 du reproche que leur a fait le Rapporteur de n'avoir pas mis tout le soin convenable dans leur examen. Il pense que le respect des convenances et une louable discrétion leur interdisaient une exploration plus sévère. Il rappelle cette opinion de Thouret, que le magnétisme n'est en tout qu'une jonglerie. C'est à tort qu'on prétend, ajoute M. Desgenettes, que le magnétisme d'aujourd'hui

diffère de celui de 1784 ; il a seulement changé de forme, et les somnambules de nos jours ne font pas moins de miracles que les arbres magnétisés des temps anciens. M. Desgenettes rejette comme suspects les travaux entrepris en Allemagne sur le magnétisme, parce que c'est de ce pays que nous sont venues les théories de Boerhave, de Kant, les guérisons du prince de Hohenlohe ; etc. « Le Rapport, dit-il, a fait beaucoup de mal, en relevant les espérances du magnétisme, et a porté le trouble dans la tête de la génération naissante, à laquelle on veut persuader qu'il est désormais inutile de lire, et de faire des recherches ; il ne restera plus bientôt qu'à suspendre nos cours, et à fermer nos Écoles, en attendant qu'on les démolisse. »

M. VIREY approuve la proposition de faire de nouvelles recherches sur le magnétisme animal. Déjà, dans une lettre adressée au Président de la Section, il a indiqué quelques-unes des expériences qu'il serait utile de faire pour éclairer l'opinion sur les phénomènes réels du magnétisme ; mais il regrette que le Rapporteur n'ait parlé que des travaux des Commissaires de l'Académie des Sciences et de la Société royale de Médecine, et qu'il ait passé sous silence ceux des nombreux savans qui se sont occupés de cette question. Il aurait désiré que la Commission présentât quelques observations sur les rapprochemens qu'il pourrait y avoir entre les effets du magnétisme, et ceux qu'on observe dans certains animaux électriques, dans ceux dont la vue a

la singulière propriété de fasciner et d'attirer leur proie (1). Il aurait voulu surtout qu'elle se fût prononcée contre les pratiques ridicules et les mœuvres honteuses qui déshonorent la cause du magnétisme, et qu'elle annonçât qu'elle ne voulait s'occuper que de la recherche soit psychologique, soit physiologique, des influences que le magnétisme paraît réellement exercer sur le système nerveux; du reste il ne croit pas que l'Académie puisse reculer devant la question qu'on défère à son examen, et il vote pour la formation d'une Commission dans laquelle seront admis des contradicteurs.

M. BALLY commence par exprimer le regret d'être obligé de combattre le rapport si remarquable de M. Husson, et il convient qu'il a été un moment fortement ébranlé en faveur de la croyance à un magnétisme animal ou organique, par une expérience de MM. Ampère et Arago; il s'étonne que les magnétiseurs n'en aient pas tiré un plus grand parti. Cette expérience consiste à placer un disque de métal au-dessous d'un barreau aimanté, et à imprimer un mouvement circulaire au premier; alors on voit le barreau tourner lui-même, et ce n'est pas au moyen de l'air que le mouvement est communiqué à l'aiguille, car il a lieu également quand on met le barreau dans un appareil isolé. Y aurait-il donc dans la nature quelque fluide impondérable autre que ceux qui sont admis en physique? Quoi qu'il en soit, il ne voit pas de quelle utilité serait

(1) Voy. note 5^e.

la Commission que le rapport propose de créer. Elle élaguerait tout ce qui, dans le magnétisme, est surnaturel, pour ne s'occuper que des phénomènes physiques; or, ceux-ci ont été suffisamment constatés, et l'on ne peut plus ajouter ni à leur nombre ni à leur légitimité. L'Académie avant de s'occuper de magnétisme, doit attendre qu'il lui parvienne des mémoires sur ce point de science hérissé de tant de difficultés. Les Commissions d'ailleurs ne servent guère au progrès des sciences, et celle qu'on propose de nommer aurait à se défendre des pièges de la jonglerie, ou de sa crédulité. Ne peut-on pas comparer sous beaucoup de rapports, ajoute M. Bally, les phénomènes qu'éprouvent les magnétisés de nos jours avec ceux qu'éprouvaient jadis les initiés aux mystères de Cérès et d'Éleusis? Les oracles des somnambules doivent-ils être moins suspects aux esprits sages que ceux que faisaient entendre les sybilles et les pythonisses des temps anciens? Il parle des dangers et du ridicule qui accompagnent les pratiques ténébreuses du magnétisme, et craint que par suite de l'action du magnétisme à distance, quelque grand magnétiseur ne vienne de son grenier de Paris ébranler les trônes de la Chine et du Japon. M. Bally vote contre les conclusions du rapport.

M. ORFILA croit servir à-la-fois les intérêts de la société et ceux de l'Académie, en votant l'adoption du rapport. Ceux qui le combattent, dit-il, ne peuvent s'appuyer que sur les trois raisons suivantes :

1^o. La Section n'a pas été provoquée à délibérer sur l'examen qu'on propose de faire, et ne doit pas s'engager imprudemment dans une question si litigieuse ;

2^o. Le magnétisme animal n'est qu'une jonglerie ;

3^o. Les commissions ne travaillent pas.

Or, le premier fait est inexact : un médecin de Paris, M. Foissac, a provoqué la Section à s'occuper du magnétisme, en offrant de soumettre à l'examen de ses Commissaires une somnambule magnétique ; et d'autres médecins, membres de cette Académie, M. *Rostan* particulièrement, ont appelé dans leurs écrits l'attention des savans sur cette question.

En second lieu, s'il y a beaucoup de jonglerie et de charlatanisme dans le magnétisme animal, n'y a-t-il pas de la témérité à rejeter comme faux tout ce qu'on rapporte des effets produits par ce moyen ? Les témoignages des médecins éclairés doivent faire preuve à cet égard. Si les phénomènes magnétiques paraissent extraordinaires, les phénomènes de l'électricité durent-ils dans l'origine paraître moins merveilleux ? Devait-on raisonnablement traiter Franklin de jongleur, lorsqu'il annonçait qu'avec une pointe de métal, il se rendrait maître de la foudre ? Que le magnétisme agisse soit en bien, soit en mal, c'est un agent thérapeutique ; il est de l'honneur et du devoir de l'Académie de l'examiner.

Quant à la troisième objection, M. Orfila pense que les commissions travaillent peu lorsqu'elles agissent simultanément ; mais qu'il n'en est pas de

même lorsque leurs membres agissent isolément, et apportent ensuite en commun le fruit de leurs recherches et de leurs observations. Il vote pour la formation d'une commission composée de dix membres.

M. DOUBLE se plaint de ce que le rapport de la Commission n'étant d'un bout à l'autre que l'apologie du magnétisme, elle n'a pas dans cette occasion rempli le mandat que l'Académie lui avait confié. Est-il possible de croire, comme l'avance le Rapporteur, que les Commissaires de 1784 aient fait leur examen avec prévention et légèreté? Des noms tels que ceux de Lavoisier, Bailly, Franklin, repoussent un tel soupçon. En vain on a dit que le magnétisme d'à-présent diffère de celui qui fut jugé en 1784. La question n'a point changé de face, le langage seul de la secte a changé; en 1784, le magnétisme était vêtu à la française, il l'est aujourd'hui avec un simple frac.

Et puisqu'on voulait chercher des exemples et des modèles hors de France, au lieu d'aller les puiser en Allemagne et dans les pays du Nord, si féconds en systèmes extravagans, et d'où nous sont venues toutes les erreurs, tant en médecine qu'en philosophie, que ne nous citait-on l'Angleterre, la patrie de l'immortel Newton, qui, dans la culture des sciences, suivant la marche sévère de l'expérience et de l'observation a dédaigné jusqu'à présent de s'occuper de magnétisme? C'est à tort aussi que la Commission, pour appuyer les conclusions de son rapport, s'autorise de l'attribution qu'a

l'Académie d'examiner les remèdes secrets ; si le magnétisme en est un , elle doit attendre , comme elle est dans l'habitude de le faire , que l'autorité lui en ait déferé l'examen.

Après avoir ainsi combattu les argumens du rapport , M. Double passe à l'examen de la question en elle-même. Il a fait du magnétisme une étude personnelle, il y a dix-huit ou vingt ans, soit comme magnétiseur , soit comme magnétisé , et jamais il n'a vu se produire aucun phénomène , et il reste bien convaincu que depuis Mesmer jusqu'à nos jours , tout, dans les effets qu'on en raconte , n'est qu'illusion ou déception. En conséquence , il partage les magnétiseurs en deux classes , les *dupes* et les *fripons*. Considère-t-on la question sous le rapport thérapeutique ? Quelle prétention absurde que celle de manier ou de diriger à volonté un agent qu'on ne connaît pas , dont on n'a aucune idée précise , et que d'aucune manière on ne peut saisir ni apprécier. L'envisage-t-on sous le rapport de la science seulement ? C'est un bizarre et incohérent assemblage que la théorie donnée des faits magnétiques. Pour examiner ces faits , la création d'une Commission ne peut que nuire aux progrès de la science et compromettre l'Académie. En général , les commissions et les corporations ne sont pas propres à recueillir des faits ; c'est la tâche des travaux individuels : la mission des académies est plus particulièrement de les juger et de les systématiser une fois recueillis ; et dans la question actuelle , quel danger que la Commission soit trompée ! et combien

les mystifications sont plus graves pour les compagnies que pour les individus !

M. Double fait observer ensuite à la Section que les principes mêmes des magnétiseurs s'opposent à l'examen qu'ils réclament; il cite un passage de M. Deleuze sur les difficultés que les savans éprouvent à se mettre dans les conditions convenables pour produire les phénomènes magnétiques. Il faut, de la part des expérimentateurs actifs et passifs, volonté, confiance et foi. Des Commissaires peuvent-ils être jamais dans les conditions exigées ? Enfin, M. Double rapporte un passage de M. Rostan, qui peint vivement les dangers du magnétisme dans certaines circonstances, et, comme M. Bally, il insiste sur les inconvéniens qu'il présente relativement à la morale publique. En votant contre la nomination d'une Commission, M. Double veut que l'Académie attende que des mémoires scientifiques lui soient envoyés sur le magnétisme animal.

M. LAENNEC vote contre les conclusions du rapport, parce que l'étude qu'il a faite du magnétisme depuis vingt ans lui a démontré que presque tout y est déception et jonglerie. Cependant, il apportait à cette étude des préventions favorables; mais il s'aperçut bientôt qu'il avait peu de force magnétique, et que magnétiser soi-même est un fort mauvais moyen de parvenir à la vérité; on finit toujours par devenir la dupe de sa propre vanité ou de l'intérêt qu'on ne manque jamais de prendre à la personne que l'on magnétise. Il vaut beaucoup

mieux se contenter d'examiner sans prendre une part active aux expériences. En suivant cette marche, il a reconnu que les apparences trompaient souvent la sagacité des sens magnétiques, et il a vu de prétendues somnambules commettre à ce sujet des méprises grossières. Toutes ses observations lui ont appris que les *neuf dixièmes* des faits sont controuvés. Aussi les phénomènes produits par les magnétiseurs et les oracles rendus par les somnambules différent selon les dispositions physiques et morales de chacun d'eux. Mesmer, par ses pratiques magnétiques, suscitait des convulsions; Deslon provoquait de véritables crises comme on en voit dans les maladies. De même les somnambules de M. Deleuze, homme fort instruit, ont bien plus de connaissances que celles de M. de Puységur, qui était étranger aux sciences. Enfin, il a vu dernièrement une somnambule dirigée par un pharmacien, et elle se distinguait par l'art avec lequel elle formulait les médicamens qu'elle conseillait.

Sur la proposition de M. Itard, la discussion est renvoyée à la séance prochaine.

SÉANCE DU 24 JANVIER.

M. CHARDEL appuie les conclusions du rapport : rien ne prouve mieux, selon lui, la nécessité d'un nouvel examen du magnétisme que la divergence des opinions émises à ce sujet au sein de l'Académie elle-même : ceux qui s'y opposent, peuvent-ils le faire avec une véritable conviction, et sont-ils en

droit de dire que l'on conteste aux savans les conditions exigées pour des expérimentateurs, lorsque, dans le moment même, on défère cet examen à l'Académie? On trouve que l'admission de l'agent reconnu par les magnétiseurs répugne à la raison : mais que peut donc présenter de si étrange l'action d'un être vivant sur un autre à celui qui a été témoin des merveilles du galvanisme? On a conclu que le magnétisme était une chimère, de ce que le fluide magnétique ne peut tomber sous aucun de nos sens et qu'on n'en a pas encore déterminé les lois ; mais à ce titre, on nierait aussi l'influence cérébrale dont le mécanisme est tout aussi ignoré. On reproche aux partisans du magnétisme de dire qu'il faut de la foi et de la volonté pour magnétiser ; mais quelle est celle de nos facultés dont nous puissions faire usage sans ces deux conditions? On a voulu que le magnétisme consistât uniquement dans l'influence d'un sexe sur un autre ; mais on voit des enfans eux-mêmes devenir somnambules magnétiques. Le magnétisme, dira-t-on, peut être dangereux : raison de plus pour l'examiner ; d'ailleurs, en faisant cette objection, ceux qui nient la réalité des phénomènes magnétiques tombent dans une étrange contradiction. Au surplus, M. Char-del atteste la réalité de ces phénomènes pour les avoir vus lui-même, et particulièrement celui qu'on appelle *somnambulisme* ; au nombre de ceux qui sont le plus constamment produits par l'action magnétique, il place : 1°. un sommeil profond et prolongé qui est souvent accompagné de somnam-

bulisme ; 2^o. l'exaltation des facultés intellectuelles ; 3^o. une extension de la vue qui permet au somnambule de voir le fluide magnétique ; 4^o. la faculté d'acquérir des notions sur l'état des organes intérieurs. Il n'ose se prononcer sur ce qui est du magnétisme considéré comme agent thérapeutique ; mais il est disposé à croire qu'il n'en faut user qu'avec la plus grande réserve ; en somme , qu'il consiste en phénomènes nerveux déterminés par un agent particulier , ou qu'il soit un produit de l'imagination , il ne mérite pas moins d'être étudié : car on ne peut arguer contre lui d'un premier jugement , puisque malgré le nom imposant des savans qui le condamnèrent , le magnétisme , depuis cette époque , n'a cessé de grandir , et il s'appuie aujourd'hui sur une masse de faits qu'il est impossible de révoquer en doute. Comment expliquer d'ailleurs cette succession non interrompue de gens trompeurs ou trompés ? On ne peut se dispenser d'examiner de nouveau une doctrine qui , depuis cinquante ans , résiste avec avantage à toutes les attaques dirigées contre elle.

M. ROCHOUX vote contre les conclusions du rapport , parce que , dit-il , le dogme admis par les magnétiseurs , que la présence d'un incrédule suffit pour neutraliser toute espèce d'action , est un obstacle invincible à ce qu'une Commission formée en partie d'hommes qui doutent ou qui ne croient pas , puisse se livrer à l'examen qu'on vous propose. Le magnétisme animal , réduit à sa plus simple expression , n'offre rien qui mérite examen ; tout ce qu'il y

a de réel en lui , c'est l'apparition de quelques phénomènes , que le docteur Bertrand a rattachés à l'état d'extase, et qui seraient mieux placés dans la classe des hallucinations.

M. MARC laisse à M. Husson le soin de défendre les conclusions du rapport , et entretient l'Académie des travaux entrepris en Allemagne sur le magnétisme. Il s'afflige de voir figurer dans les sciences des démarcations géographiques , et pense que Hermstaedt , Mekel , Klaproth , Hufeland et Shiglits , etc., n'étaient ou ne sont pas plus thaumaturges que ne l'étaient Lavoisier , Fourcroy , Thourret ; et cependant , dit-il , on voit les esprits les plus éclairés de l'Allemagne , ceux , entre autres , que je viens de citer , se livrer à des recherches sur le magnétisme et en constater la réalité.

L'Académie des Sciences de Berlin, l'un des corps savans les plus distingués de l'Europe , n'a pas cru se compromettre en proposant , en 1818 , un prix de 3,300 fr. pour le meilleur mémoire sur le magnétisme animal ; permettez-moi de vous faire connaître le passage suivant du programme publié à ce sujet :

« On désire que les connaissances acquises sur le magnétisme animal soient présentées de manière à perdre leur merveilleux , en ce qu'on démontrera que , semblable aux autres phénomènes physiques , il suit certaines lois , et que ses effets ne sont rien moins qu'isolés , individuels , et hors de rapport avec la nature organique. »

Cette condition, Messieurs, je vous le demande,

à-t-elle pu être prescrite par des enthousiastes, des thaumaturges ?

En Prusse, une ordonnance royale, du 7 février 1817, ne permet qu'aux médecins légalement reçus d'exercer le magnétisme, et enjoint à ceux qui s'en occupent, de rendre compte, tous les trois mois, à une Commission supérieure, des résultats de leurs opérations.

En 1815, l'empereur de Russie nomma une Commission de médecins pour examiner le magnétisme. Cette Commission ayant déclaré qu'il résultait de ses recherches que le magnétisme est un agent très important, et qui ne doit être mis en œuvre que par des médecins instruits, il fut ordonné que les médecins qui voudraient s'occuper de cures magnétiques rendraient, tous les trois mois, compte à la Commission de leurs expériences, et que la Commission ferait, de trois mois en trois mois, un rapport à l'empereur.

Un arrêté du collège de santé du Danemarck, du 21 décembre 1816, et enfin une ordonnance du 14 janvier 1817, imposent aux médecins les mêmes obligations, et prescrivent aux autorités locales de veiller à ce que le magnétisme ne soit exercé que par des médecins, et de poursuivre et punir comme charlatan quiconque voudrait s'en occuper sans une surveillance médicale.

D'après ce qui précède, peut-on supposer que des hommes d'un mérite éminent, qu'un corps savant du premier ordre, que des gouvernemens connus pour avoir su s'entourer de l'élite des mé-

decins, aient pu, en différens lieux, à différentes époques, devenir les dupes de jongleurs ou d'enthousiastes, et exécuter, propager, ordonner et favoriser des travaux tendant vers un but chimérique.

M. Marc vote pour la formation d'une commission permanente formée, par tiers, de partisans, de détracteurs du magnétisme, et de membres de l'Académie qui doutent encore. Il croit qu'une commission ainsi organisée, ne pourra produire que des résultats utiles pour la science et honorables pour l'Académie.

M. NACQUART s'attache à prouver que le magnétisme ne doit pas être examiné, parce que dans l'état actuel de nos connaissances, on ne saurait avoir prise sur lui; il le met en regard avec les sciences physiques et les sciences organiques. Pour ce qui est des premières, dit-il, le siècle dernier a fait justice de cette tentative qu'ont faite les magnétiseurs d'assimiler ses lois à celles de l'aimant; et quant aux secondes, il est évident pour quiconque a entendu parler du somnambulisme, que ses merveilles sont en dehors des lois connues de l'organisme. Dans le somnambulisme, en effet, les sens n'ont plus besoin d'organes; le temps, l'espace, les corps disparaissent, etc. L'Académie n'aurait donc aucune mesure, aucune règle, aucun moyen d'appréciation, pour porter un jugement sur de semblables phénomènes; donc il faut au moins ajourner la discussion.

• M. ITARD commence par répondre aux objec-

tions des adversaires de la Commission. Les plaisanteries, dit-il, sont ici hors de propos, car elles ne portent que sur les abus et les extravagances du magnétisme ; et il ne s'agit pas d'adopter ces abus, mais de démêler ce qu'il y a de vrai dans ces extravagances. On ne peut conclure de l'examen de 1784 que le magnétisme soit chose jugée, car que serait une condamnation qui ne ferait aucun tort à la chose condamnée ? Or, le magnétisme a continué, depuis 1784, de croître et de se répandre, et aujourd'hui beaucoup de médecins ne font pas mystère de leur croyance au magnétisme. Il est impossible de supposer que tous les faits accumulés depuis cinquante ans en sa faveur, ne sont que des illusions ou des jongleries.

On parle de la *dignité* de l'Académie ; mais il n'y a rien de plus digne d'un savant que d'apprendre ce qu'il ne sait pas. On craint qu'elle ne s'expose au ridicule ? Mais qu'importe le ridicule, quand on a la certitude d'agir dans l'intérêt de la science et de l'humanité.

M. Itard expose ensuite les avantages que l'on doit se promettre de l'examen. La médecine sera débarrassée dans la pratique d'une concurrence occulte, que presque toujours le médecin ignore, et par laquelle il voit sa dignité compromise. Le public sera délivré d'un charlatanisme d'autant plus facile qu'il n'exige ni adresse ni audace, et qui cependant peut faire des dupes et des victimes. Enfin l'Académie ne peut refuser l'examen, sans se mettre dans la position la plus embarrassante. Que fera-

t-elle, en effet, si on lui envoie des mémoires et des observations sur le magnétisme? Nommera-t-elle chaque fois une commission? Mais cette commission, qu'elle soit composée de croyans, d'incrédules ou de membres qui doutent, soit séparés, soit confondus, sera toujours incompétente. Le hasard déciderait tout; une commission approuverait aujourd'hui ce qu'une autre désapprouverait demain. L'Académie, au contraire, repoussera-t-elle de semblables mémoires? Mais comment osera-t-elle le faire après l'éclat de cette discussion, après que le scrutin aura montré au moins un tiers de ses membres votant pour l'examen? En ne déclinant pas sa compétence à l'égard de ce genre de phénomènes, elle conservera le droit de dénoncer à l'autorité les traitemens magnétiques clandestins dont on a tant à gémir. Que le magnétisme soit un agent réel ou imaginaire, il faut l'examiner; s'y refuser c'est méconnaître la voie expérimentale qui seule conduit à la vérité. C'est donner à croire qu'on ne se détourne de cette voie que par des motifs qu'on interprêtera d'une manière très défavorable à l'Académie, et très favorable au contraire pour le magnétisme.

M. RÉCAMIER ne peut rien ajouter à ce qu'ont dit MM. Desgenettes, Bally et Double; mais il veut faire connaître à la Section ce qu'il a observé des phénomènes magnétiques. Il a vu la fameuse somnambule de M. de Puységur, dite *la Maréchale*, et il a quelques raisons de soupçonner de la fraude, car on lui a refusé les moyens de dissiper ses doutes

par une expérience, et il a entendu redire à cette femme des choses que lui-même avait dites auparavant aux malades. Quel ridicule d'ailleurs de voir prescrire comme moyen transcendant dans une phthisie pulmonaire un gros de sel de glauber? Il a assisté à des expériences faites à l'Hôtel-Dieu sur deux femmes et un homme. Il vit l'une des femmes s'endormir, disait-on, sous l'influence de la volonté du magnétiseur, qui pour cela avait été caché dans une armoire; mais les seules épreuves par lesquelles il chercha à constater la réalité du sommeil se bornèrent à de légers pincemens, à un peu de bruit fait subitement à ses oreilles; et cependant dans des récits exagérés on a transformé ces impressions si légères en pénibles tortures. Il employa, il est vrai, un moyen plus puissant sur un homme mis en somnambulisme par un interne (M. Robouam); il lui appliqua un moxa dont sa maladie du reste présentait l'indication, et il est de fait que cet homme ne se réveilla pas et ne témoigna aucune sensibilité.

M. Récamier n'a jamais songé à nier ces faits : *Il croit donc à une action*; mais il ne pense pas qu'on puisse en tirer parti en médecine (1). En Allemagne, où le magnétisme est si répandu, guérit-on mieux et plus souvent qu'ailleurs? Le magnétisme a-t-il fait faire en ce pays quelque découverte thérapeutique? Ainsi rien de moins certain que

(1) Voy. note 6^e.

son utilité thérapeutique ; tandis qu'on proclamait la guérison de la fille qu'on magnétisait à l'Hôtel-Dieu, elle lui faisait demander à rentrer dans les salles, où elle mourut d'une maladie jugée incurable par tous les hommes de l'art (1). Quant au somnambulisme, il n'y a que trouble de la sensibilité, et non une puissance plus grande, une extension de cette faculté ; la prétendue clairvoyance des somnambules n'existe pas ; enfin il a vu deux fois les abus moraux les plus crians résulter de l'emploi du magnétisme. M. Récamier ne croit pas nécessaire de créer une commission permanente pour cet objet ; on ne pourrait y faire entrer des incrédules, puisqu'en doctrine magnétique les incrédules paralysent les croyans. Il ajoute que si le gouvernement venait à demander à l'Académie un jugement sur le magnétisme, celle-ci aurait le droit de se récuser, faute d'avoir à sa disposition *une machine magnétique* pour servir à ses argumentations. Il vote donc contre le rapport ; mais il ne s'oppose pas à ce que l'on accueille les observations qui seront adressées à l'Académie sur le magnétisme animal.

M. GEORGET pose ces deux questions : L'existence du magnétisme est-elle au moins probable ? Con-

(1) Cette assertion était inexacte ; car M^{lle}. Samson a été présentée à la Commission du magnétisme, le 29 décembre 1826, c'est-à-dire six ans après. Voy. le Rapport de la Commission sur les expériences magnétiques, et l'article *Samson*, Table des matières.

vient-il que l'Académie examine le magnétisme animal? La solution affirmative de la première question ne lui paraît pas entraîner celle de l'autre.

Depuis quarante ans , dit-il , le magnétisme est étudié , pratiqué , propagé en France et dans une grande partie de l'Europe , par une multitude d'hommes instruits et désintéressés qui en proclament la vérité , malgré les traits du ridicule dont on cherche vainement à les accabler. Chose bien étonnante ! le magnétisme n'est pas même connu de nom dans la classe ignorante ; c'est dans la classe éclairée qu'il se soutient ; ce sont des hommes qui ont au moins reçu quelque éducation qui ont pris en main sa cause , et ce sont en partie des savans , des naturalistes , des médecins , des philosophes , qui ont composé les nombreux volumes où sont accumulés les faits qu'on peut aujourd'hui citer en sa faveur. Cependant on représente les magnétiseurs comme des ignorans , des imbéciles, dont le témoignage ne mérite aucune attention. Comment se fait-il alors que ces ignorans opèrent journellement la conversion d'hommes distingués , et que ceux-ci finissent , quand ils ont vu des faits , par devenir les plus zélés partisans d'une opinion si méprisable? Il faut avouer qu'une erreur qui se propage de la sorte contre le cours ordinaire des choses, suppose l'existence d'un nouveau genre d'hallucination dont il serait au moins très important d'examiner la cause.

M. Georget cite le nom de plusieurs médecins,

membres de l'Académie, qui ont été témoins de faits magnétiques et ont rendu publiquement hommage à la vérité ; il rappelle les expériences faites à l'Hôtel-Dieu, par M. Dupotet, en présence de MM. Husson, Geoffroy, Récamier, Delens, Patissier, Martin Solon, Bricheteau, de Kergaradec, etc., qui en ont signé les résultats.

On trouve, dit-il, les phénomènes du magnétisme animal inexplicables ; mais depuis quand est-il permis de rejeter un fait, faute d'en savoir l'explication ? Le doute d'abord, l'examen ensuite, telle est la marche de tout esprit sage, de tout homme qui n'est pas offusqué par des préjugés et qui croit que la nature a encore des secrets pour lui.

On crie au charlatanisme ; mais la conduite des magnétiseurs mérite-t-elle un pareil reproche ? Un charlatan se cache et fait mystère des moyens qu'il emploie ; les magnétiseurs, au contraire, provoquent un examen et répètent sans cesse : Faites comme nous et vous obtiendrez les mêmes résultats. Parmi ceux qui croient au magnétisme, on ne trouve que des hommes qui ont vu, examiné et expérimenté (1) ; parmi leurs adversaires, on ne trouve guère que des gens qui nient ce qu'ils n'ont pas vu ni voulu voir.

Sur la seconde question, l'Académie doit-elle examiner le magnétisme ? M. Georget se prononce pour la négative.

(1) Voy. note 7^e.

Les phénomènes du somnambulisme, dit-il, demandent pour être saisis, une attention soutenue, un zèle, et même un dévouement qu'on ne peut pas espérer de trouver dans une commission; il est notoire qu'on a bien de la peine à réunir seulement une fois les membres qui composent les commissions qu'on nomme journallement. La commission nombreuse qu'on propose d'instituer, se réunira-t-elle avec persévérance tous les jours pendant plusieurs mois? d'ailleurs il est de fait que les somnambules tourmentés et tracassés par des observateurs, ou par des personnes de mauvaise foi, sont troublés et même complètement désorganisés.

L'Académie doit encourager l'examen du magnétisme animal, mais elle ne doit pas l'examiner elle-même.

M. MAGENDIE croit à la convenance de l'examen, et il ne se récusera pas si on le nomme membre de la commission; il se propose même pour en faire partie, mais il pense que l'Académie a pris une mauvaise route en élevant la question préalable qu'elle discute. Elle aurait dû, quand M. Foissac a fait sa proposition, nommer tout simplement des commissaires pour examiner les phénomènes qu'il pouvait avoir à présenter. Il vote en conséquence contre la formation d'une commission permanente, et pour la nomination d'une commission de trois membres.

M. GUERSENT regrette que la méthode des discours écrits s'introduise dans l'Académie: il en résultera, dit-il, plus de longueur dans toutes les

discussions. Abordant ensuite la question, il se prononce pour les vues de la Commission. Selon lui, le magnétisme n'est point une question jugée; il y a vraiment besoin de soumettre à un nouvel examen les faits qui le constituent. Le rapport des Commissaires de 1784, prouve lui-même que tout dans le magnétisme n'est pas jonglerie, puisque les auteurs de ce rapport reconnaissent la réalité de phénomènes importans, tels que convulsions, hoquet, vomissemens, etc. ; M. Guersent peut y ajouter son expérience personnelle. Il a vu et produit par le magnétisme des phénomènes sur la réalité desquels il n'a pu s'abuser, et dont la nature offre de fréquens exemples. Peut-on contester la possibilité du somnambulisme artificiel, d'après ce qu'on sait du somnambulisme naturel? L'examen est d'autant plus convenable, que tôt ou tard il faudra l'entreprendre, pour enlever au charlatanisme ce moyen si facile, et qui offre ce danger qu'il ne s'applique qu'à la classe éclairée de la société. Répondant à l'objection tirée du ridicule : la médecine, dit-il, a toujours été le point de mire des sarcasmes, et en a-t-elle rien souffert? Les Purgon de Molière, les Sangrado de Lesage, ont-ils détruit un seul fait? Vous ne serez pas plus ridicules en examinant le magnétisme, que ne l'ont été les Lavoisier et les Franklin, lors du premier examen. Il vote en faveur du rapport.

La discussion est de nouveau renvoyée à la prochaine séance.

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1826.

M. GASC, inscrit contre le rapport, prétend que nommer une commission, ce serait abandonner le terrain du doute; que consentir à examiner, serait déjà une présomption en faveur de la doctrine des magnétiseurs; que d'ailleurs l'examen ne terminerait rien, et que l'on appellerait toujours de sa décision quelle qu'elle fût. Du reste, que verra-t-on dans le magnétisme? des convulsions, des attaques d'hystérie, d'épilepsie, chez les femmes. Mais on sait que mille causes différentes peuvent produire ces accidens. M. Gasc est convaincu que toutes les somnambules dont l'état n'est pas feint, ne présentent que les phénomènes que lui a offerts une paysanne hystérique, qui parlait pendant ses accès, et oubliait ensuite ce qu'elle avait dit. Il signale la fourberie des femmes qui font métier de donner des consultations, et les singulières illusions des somnambules. Il a vu à Charenton une prétendue somnambule qui puisait ses remèdes dans une pharmacopée, qu'elle consultait à loisir; à Paris, un enfant que son magnétiseur envoyait dans le paradis, et qui disait y voir auprès de Dieu deux grands prophètes, et ces deux prophètes étaient Voltaire et Rousseau. (M. François de sa place : oui, oui, c'est chez M. Chambellan.)

M. LERMINIER vote en faveur du rapport de la Commission. « Dans ma jeunesse, dit-il, lorsque je voulus me faire une idée du magnétisme animal,

mes maîtres me renvoyèrent au jugement de Bailly et de Thouret. L'opinion de ces grands hommes était alors prépondérante, et je l'acceptai ; mais depuis, de nouveaux phénomènes sont survenus, pour lesquels les anciens jugemens ne peuvent plus être invoqués ; et quand les jeunes gens me demandent ce qu'ils doivent penser du magnétisme animal, je ne sais que leur répondre. Je demande la formation d'une commission pour l'instruction de l'Académie comme pour la mienne. Craignons, en refusant d'examiner, de donner une nouvelle preuve de l'aveuglement de l'esprit de corps. »

Plusieurs membres de l'Académie, MM. Adelon, Guéneau de Mussy, Ferrus, Capuron, Honoré, Bricheateau, etc., etc., étaient encore inscrits pour appuyer ou combattre le rapport de la Commission ; mais M. Salmade ayant demandé la clôture de la discussion, cette proposition est adoptée par la Section (1) après de vifs débats.

La parole est à M. Husson, rapporteur de la Commission.

(1) L'ordonnance du Roi, en date du 20 décembre 1820, portant création de l'Académie royale de Médecine, l'avait partagée en trois Sections : Médecine, Chirurgie, Pharmacie. C'est à la Section de Médecine qu'ont été adressés la lettre de M. Foissac (page 9), le Rapport de la Commission sur la question de l'examen du magnétisme (p. 12), et enfin la réponse suivante aux objections dirigées contre ce Rapport.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS

CONTRE LE RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE

(Section de Médecine),

SUR L'EXAMEN DU MAGNÉTISME ANIMAL.

MESSIEURS,

Votre Commission a recueilli avec la plus grande fidélité les objections qui ont été faites contre le Rapport qu'elle a eu l'honneur de vous présenter, le 13 décembre dernier, sur la question de savoir si la Section s'occuperait de l'étude et de l'examen du magnétisme animal. Toutes ces objections ont été reproduites dans deux réunions particulières : chacune a été le sujet d'une discussion approfondie, dont il est juste de vous offrir le résumé.

Comme dans la mission dont votre confiance nous avait investis, nous n'avions été mus que par le désir de servir la science et l'humanité, nous nous sommes demandé d'abord si ce louable motif ne nous avait pas égarés dans la direction que nous avons donnée à notre travail : dans ce cas, Messieurs, nous étions d'un commun accord qu'il ne nous restait qu'à avouer simplement notre erreur, qu'à nous excuser sur nos intentions, et

qu'à déplorer une maladresse qui nous aurait fait aller si directement contre nos vues.

Mais, nous l'avouons, l'attention la plus scrupuleuse n'a pu nous faire trouver, dans la proposition que nous vous avons faite, l'inconvénient et le danger qu'on lui reproche. En conséquence, votre Commission m'a chargé de vous déclarer qu'aucune de ces objections ne lui ayant paru assez forte pour la faire renoncer à la conclusion de son Rapport, elle réclamerait de nouveau la bienveillante attention avec laquelle vous aviez accueilli son premier travail, pour vous prier d'écouter ses réponses aux objections dont il a été l'objet.

Ces objections, Messieurs, nous n'en récusons aucune, nous les acceptons toutes; et nous aurons soin de mettre dans nos réponses une gravité que nous aurions désiré trouver dans quelques parties de l'attaque.

Ainsi, nous ne chercherons point à dissiper les craintes exprimées par un de nos collègues (1), que, par suite de l'action du magnétisme à distance, quelque grand magnétiseur vienne, de son grenier de Paris, ébranler les trônes de la Chine et du Japon; il nous permettra également de ne pas le suivre à Éleusis dans le temple de Cérès, ni même en Béotie dans l'ancre de Trophonius. Nous ne relèverons pas la comparaison qu'il établit entre les phénomènes des magnétisés, et ceux qu'on observait sur les

(1) M. Bally. (Page 39.)

initiés aux mystères de la bonne Déesse. Enfin nous nous garderons de nous prononcer sur l'identité qu'il établit entre les conversations des somnambules et les oracles des pythonisses. Nous négligerons également les *arbres de la forêt de Dodone*, et les *Abbés de Cour* que nous a rappelés un autre de nos collègues (1) ; nous omettrons aussi le *magnétisme en bouteilles* qu'aurait désiré un autre de nos contradicteurs (2).

Toutes ces fictions, toutes ces exagérations ne nous paraissent pas être des raisons ; et il nous semble que ce n'est point avec ces armes légères qu'on doit combattre les motifs sur lesquels une Commission grave a appuyé une proposition importante. Ces armes, d'ailleurs, peuvent facilement changer de main ; et dès-lors le combat, au lieu d'être digne et sévère, devient une lutte plaisante peut-être, mais à coup sûr futile et déplacée.

Vous aurez sans doute remarqué, Messieurs, que toutes les objections peuvent se ranger en deux classes, 1^o. celles qui sont relatives au corps, à l'esprit du rapport, et 2^o. celles qui attaquent sa conclusion, c'est-à-dire la proposition de l'examen du magnétisme animal.

Nous allons les examiner successivement.

Celui de nos collègues qui le premier a pris la parole dans la discussion n'a pas été heureux

(1) M. Desgenettes, page 37. (Nous avons cru devoir supprimer ces expressions dans l'analyse de son discours.)

(2) M. Récamier, pag. 53. (*Idem.*)

dans le choix des objections qu'il a dirigées contre la rédaction du rapport.

D'abord il nous a dit que le Parlement de Paris n'avait pas défendu l'inoculation de la petite-vérole. Quoique ce fait soit peu important par lui-même, nous répondrons par le texte même de l'arrêt du Parlement, en date du 8 juin 1763.

« Il est ordonné aux Facultés de Théologie et de
» Médecine de s'assembler, de donner leurs avis
» précis sur le fait de l'inoculation ; s'il convient,
» la permettre, la défendre ou la tolérer ; et ce-
» pendant, par provision, il est fait *défense* de
» pratiquer cette opération dans les villes et fau-
» bourgs du ressort de la Cour. » Donc notre col-
lègue était dans l'erreur.

Il vous a dit ensuite, relativement à la question de l'émétique, qu'à la vérité ce médicament avait été d'abord condamné, mais que plus tard il avait été reçu par la Faculté ; et il a conclu que c'était toujours au dernier jugement que l'on devait se rapporter.

Mais un dernier jugement suppose qu'il y en a eu un premier : ce dernier peut tout aussi bien être suivi d'un autre qu'il a été lui-même précédé par un qui aurait été antérieurement rendu. Donc notre adversaire a lui-même appuyé notre proposition ; et par l'exemple qu'il a choisi, il a implicitement reconnu qu'on pouvait porter encore un jugement sur le magnétisme.

Il a ajouté aussi que les opinions émises dans des thèses, et que le prononcé des jugemens que nous

vous avons cités, ne pouvaient en aucune manière être présentés comme des argumens auxquels on dût se soumettre. — Nous étions tellement de son avis avant de le connaître, que nous ne vous avons cité toutes ces propositions et tous ces jugemens que comme des preuves de cette instabilité qui permet toujours un nouvel examen.

Enfin il nous a accordé que l'examen du magnétisme, fait en 1784 par les Commissaires du Roi, n'avait pas été ce qu'il aurait dû être, mais que le respect des convenances interdisait aux Commissaires un examen sévère des personnes soumises aux expériences. Votre Commission n'a point dit autre chose, et elle prend acte de cette concession.

Vous conviendrez avec nous, Messieurs, que ce ne sont point là des objections, que ce sont plutôt des variantes de nos argumens; aussi vous aurez été, comme nous, surpris que notre collègue ait proposé l'ordre du jour sur notre rapport. En bonne logique, on devait s'attendre à une conclusion toute contraire.

M. Virey, qui, sans cependant appartenir à la Section, est venu prendre part à cette discussion, a, ainsi que M. Bally, reproché à votre Commission d'avoir cherché, dans des faits étrangers à la question, des raisons pour étudier le magnétisme. Ces messieurs nous ont blâmés de n'avoir point établi la nécessité de cette étude sur les rapports qui peuvent exister entre l'action magnétique et le fluide électrique, entre ce même agent ou fluide magnétique, et l'action des animaux électriques, du

gymnotus electricus, par exemple, des animaux de proie, dont la vue semble paralyser des animaux plus faibles, et les précipiter dans leur gosier.

Mais si nous avons suivi cette marche, nous aurions supposé la question tout-à-fait résolue, nous aurions fait alors un rapport sur la science acquise, et non pas un rapport sur la nécessité de l'acquérir : car établir des rapports entre deux objets, c'est d'abord reconnaître l'existence de ces mêmes objets, puis c'est comparer leur essence, et enfin c'est porter un jugement sur ce qui en caractérise l'ensemble. C'est précisément ce qu'a dû éviter une Commission qui est dans une ignorance complète de ce qu'est le magnétisme animal, et qui est instituée seulement pour juger s'il est nécessaire de l'étudier. Ainsi, nous n'avons pas établi, et nous n'avons pas dû établir nos conclusions d'après des raisonnemens pris dans le sujet lui-même, parce qu'en cherchant ces raisonnemens dans le problème à résoudre, nous eussions préjugé la question. Nous n'avons à nous prononcer que sur le fait de savoir si le magnétisme animal devait ou non être étudié par la Section; nous serions sortis de nos attributions si nous nous fussions prononcés sur la nature de cet agent; nous serions entrés dans le champ du magnétisme, où, plus hardis que nous, vous dites que tout est litige, controverse, contradiction, charlatanisme. Les faits scientifiques étant seuls à constater et fondant seuls le problème, il nous était impossible d'en invoquer aucun sans préjuger la question; et voulant vous prouver

qu'un jugement en fait de science n'enchaîne jamais la postérité, nous avons dû prendre hors du sujet les exemples de la possibilité d'un nouvel examen, les motifs même de l'entreprendre; nous avons, en un mot, cherché à résoudre une question préalable, véritable terrain de la question actuelle, d'où se sont écartés tous ceux qui ont combattu le Rapport.

Enfin M. Virey aurait voulu que la Commission se prononçât contre les jongleries et les pratiques ridicules qui, selon son expression, salissent et déshonorent le magnétisme. Mais si la Commission n'a blâmé aucun fait, c'est qu'elle ne pouvait blâmer les uns sans approuver les autres: si elle l'eût fait, elle serait encore rentrée dans l'examen du magnétisme, ce qui ne pouvait et ne devait pas être. Au reste, Messieurs, nous n'avons pas besoin de vous rappeler que nous avons hautement exprimé nos vœux à cet égard, et que même cette considération des jongleries et du charlatanisme de certains magnétiseurs a été un des motifs que nous avons mis en avant pour vous engager à adopter nos conclusions. Ce que désire M. Virey sera fait infailliblement, si la Section, comme il le propose, décide qu'elle examinera le magnétisme animal.

On a trouvé, et l'on nous a reproché que le Rapport de la Commission était une apologie du magnétisme, et que, par conséquent, nous avons outrepassé notre mission.

Ce n'est pas à nous à vous dire, Messieurs, com-

bien ce travail a paru circonspect et mesuré à une grande partie de cette assemblée : mais nous l'avons relu, ce Rapport, nous l'avons fait lire à des personnes auxquelles la question du magnétisme et de son examen est tout aussi indifférente que quoi que ce soit au monde, et elles nous ont pleinement rassurés sur la valeur de ce reproche.

En effet, nous avons copié fidèlement dans le rapport des Commissaires du Roi : 1^o. les passages qui établissent la manière dont ils ont cru devoir procéder à l'examen du magnétisme animal; 2^o. la description des procédés mis en usage; et 3^o. celle des effets qu'ils ont eux-mêmes observés, et qui, selon leur expression, leur ont paru *incroyables*. Nous avons comparé la théorie admise en 1784 avec celle qui est proposée par les magnétiseurs modernes; nous avons comparé les procédés de magnétisation de 1784 avec ceux mis en usage à présent; nous avons comparé les résultats obtenus il y a quarante ans avec ceux qu'on annonce aujourd'hui. Constamment dans l'exposé de ces résultats, nous avons employé la forme dubitative; les expériences dont quelques-uns d'entre nous ont été les témoins, celles aussi qui ont été publiées par des membres de l'Académie, ont été présentées dans notre Rapport comme des faits seulement conditionnels. Nous n'avons admis aucun fait comme vrai; nous n'avons pas même parlé des applications du magnétisme comme moyen de diagnostic, ni comme agent thérapeutique; et l'on nous adresse le reproche d'avoir fait plutôt un

Rapport en faveur du magnétisme que sur la nécessité de l'étudier de nouveau ! Il doit suffire, Messieurs, de vous avoir représenté cette analyse succincte de notre Rapport, pour avoir la certitude que vous aurez apprécié à sa juste valeur un reproche que le simple exposé des faits, qu'un rappel à votre mémoire, doivent avoir complètement détruit.

On revient ensuite sur le jugement des Commissaires de 1784, et l'on vous dit qu'il ne faut point accuser légèrement des hommes de génie tels que Franklin, Lavoisier et Bailly, d'avoir porté un jugement incomplet et précipité. Messieurs, à de rares exceptions près, tels que Leibnitz, Newton, Descartes, Lavoisier, les hommes cessent de faire autorité dans les sciences, quand, après eux, les sciences ont marché pendant quarante ans. Qu'est devenue aujourd'hui la réputation de Boerhaave, de Macquer, de Rouelle, considérés comme chimistes ? Qu'est devenue celle de Nollet, de Sigaud Lafond, de Brisson, considérés comme physiciens ? Qu'est devenue même toute l'optique de Newton ? A l'exception de sa théorie des couleurs, toute cette partie de la physique a été recréée depuis vingt ans. Il admettait l'émission de la lumière, on en est revenu aux ondulations proposées par Descartes. En voulant rectifier les erreurs qu'il prétendait avoir été commises par Huyghens dans la théorie de la double réfraction, il a substitué des erreurs à une vérité, et notre célèbre contemporain, M. Malus, a prouvé que tous les résultats

obtenus par Huyghens étaient de la plus grande exactitude. Qu'est devenue enfin la réputation des maîtres qui ont instruit les nôtres? Toutes ont suivi l'ordre immuable des choses; toutes ont fléchi devant cette loi impérieuse de la marche de l'esprit humain, qui rendra toujours, et à mesure aussi de la marche du temps, les générations à venir plus riches des faits observés avant elles, par conséquent plus éclairées, plus instruites que celles à qui elles auront succédé. Non, nous n'avons point manqué au respect dû aux grands hommes qui ont jugé le magnétisme en 1784; et en répétant ici les expressions dont nous nous sommes servis, prononcez sur la valeur du reproche que l'on nous adresse.

« Quel que soit, avons-nous dit, l'éclat que la réputation de Franklin, Lavoisier, Bailly et Darcet, réfléchisse encore sur une génération qui n'est plus la leur; quel que soit le respect qui environne leur mémoire; quel qu'ait été enfin l'assentiment général qui, pendant quarante ans, a été accordé à leurs rapports, il est certain que le jugement qu'ils ont porté pèche par sa base radicale, par une manière peu rigoureuse de procéder dans l'étude de la question qu'ils étaient chargés d'examiner. »

Voilà ce que nous avons dit, Messieurs, et ce qui nous a même été accordé par un de nos contradicteurs. Accusez, si vous le voulez, mais, au moins, choisissez mieux vos griefs.

On s'étonne que nous n'ayons fait aucune mention de MM. Laplace et Thouret, dont l'opinion,

dont les écrits , devaient bien contrebalancer ceux des personnes que nous avons citées.

A cette objection nous répondons que , ne voulant point , par les raisons que nous avons exposées ci-dessus , entrer dans la profondeur de la question du magnétisme en lui-même , nous avons dû écarter tous les écrits qui ont été publiés pour ou contre par différens particuliers ; nous n'avons fait entrer dans notre travail que le travail des corps académiques ; et si nous avons fait mention des phénomènes du somnambulisme en mettant à contribution les auteurs modernes , c'est , nous le répétons encore , parce que ces phénomènes étaient inconnus des premiers juges , et qu'il fallait bien , en vous les exposant , vous engager à les vérifier vous-mêmes.

Mais, nous dira-t-on, vous avez cité M. de Jussieu. Le fait est exact : mais M. de Jussieu était commissaire , et MM. Laplace et Thouret ne l'étaient pas.

Puisqu'on nous ramène sur ce terrain, nous dirons que les exemples ont été mal choisis ; et nous espérons vous le démontrer. Vous jugerez , Messieurs , de la valeur de ces reproches.

M. Laplace , qu'on nous oppose , s'exprime ainsi , à la page 358 de son ouvrage intitulé : *Traité analytique du calcul des probabilités* : « Les phénomènes singuliers qui résultent de l'extrême sensibilité des nerfs dans quelques individus , ont donné naissance à diverses opinions sur l'existence d'un nouvel agent , que l'on a nommé

» *magnétisme animal*. Il est naturel de penser
» que l'action de ces causes est très faible, et peut
» être facilement troublée par un grand nombre
» de circonstances accidentelles. Ainsi, de ce que
» dans plusieurs cas elle ne s'est point manifestée,
» on ne doit pas en conclure qu'elle n'existe ja-
» mais. Nous sommes si éloignés de connaître tous
» les agens de la nature et leurs divers modes d'ac-
» tion, qu'il serait peu philosophique de nier
» l'existence des phénomènes, uniquement parce
» qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de
» nos connaissances. » C'est ainsi, Messieurs, que
s'exprime M. Laplace.

Dans l'intérêt de la cause que nos adversaires défendent, devaient-ils s'exposer à ce que nous fissions usage contre eux d'un témoignage que nous avons eu la discrétion de ne point faire entrer dans notre Rapport, et devaient-ils nous fournir l'occasion d'invoquer en notre faveur ce témoignage, dont ils voulaient nous accabler ?

Passons à M. Thouret.

Deux de nos collègues ont paru adresser au Rapporteur un reproche personnel de n'avoir fait aucune mention de l'ouvrage de M. Thouret. Personne ici, Messieurs, n'a plus de raison d'honorer la mémoire de cet homme célèbre que le Rapporteur ; et il lui est pénible d'être forcé de repousser ce reproche en vous faisant ressouvenir que dans une circonstance que l'on aurait dû ne pas avoir oubliée, il a seul et hautement, sans cependant appartenir à sa famille, rappelé sa mémoire et celle de l'hono-

rable duc de Larochevoucauld , à la justice de l'Académie (1). Peut-être alors y avait-il quelque courage à faire entendre ici la voix de la reconnaissance et de l'amitié. Quoique cette voix ait été alors inutilement entendue , elle se serait fait entendre de nouveau encore , en l'honneur de l'ami , du protecteur de sa jeunesse , si une injustice eût été commise , si un nouvel oubli eût semblé frapper de réprobation un nom aussi cher. Mais le Rapporteur a dû renoncer à la jouissance de le préférer, ce nom, par les raisons qu'il vous a déjà exposées ; et puisqu'on la lui procure , cette jouissance , puisqu'on nous oppose l'ouvrage que M. Thouret a publié en 1784 sur le magnétisme , nous dirons que le titre seul de cet ouvrage prouve que M. Thouret n'avait pas la conviction intime que tout ce que l'on rapportait alors du magnétisme fût erreur ou déception. Il connaissait trop la portée des mots pour ne

(1) Lorsque l'Académie de Médecine présenta au ministre de l'Intérieur son premier rapport sur la vaccine (1823), on évita de faire aucune mention de MM. de Larochevoucauld et Thouret , quoique le premier eût introduit en France cette inappréciable découverte , et que le second eût le plus puissamment contribué à la propager ; mais M. de Larochevoucauld venait d'être disgracié , et M. Thouret était le frère d'un des partisans et l'une des victimes les plus honorables de la révolution. M. Husson seul eut le courage de réclamer contre cette injuste omission ; mais ses efforts n'eurent point de succès. Cependant plusieurs membres de l'Académie avaient des obligations personnelles à M. Thouret , et il était le beau-frère de M. Desgenettes. (*Voy. L'HERMÈS , journal du magnétisme animal ; 1^{re}. ann., p. 93.*)

pas donner à son ouvrage le titre convenable ; et en l'intitulant : *Recherches et doutes sur le Magnétisme animal* , assurément il rapprochait par ces deux mots et l'analyse de l'étude qu'il avait faite du magnétisme (Recherches) , et l'incertitude dans laquelle il se trouvait pour prononcer (Doutes) : il *doutait* , parce qu'il avait *recherché*. Et qu'on ne dise pas que c'est ici une dispute de mots. M. Double , que nous aimons à vous citer , parce qu'il s'est montré le plus redoutable de nos adversaires , M. Double , en publiant son excellent et classique ouvrage sur la Séméiologie , l'a-t-il intitulé *Recherches et doutes sur la Séméiologie* , bien que Baglivi se fût écrié : *Quam fallacia sunt morborum signa!* Non : il l'a intitulé *Séméiologie générale* , ou *Traité des signes et de leur valeur dans les maladies* , et il a été conséquent à l'esprit à ordre , au corps de doctrine , à l'ensemble des préceptes qui constituent cet ouvrage remarquable. M. Thouret , au contraire , a intitulé le sien *Recherches et doutes* , parce que , dans tout le cours de son ouvrage , il fait connaître ses *recherches* , parce qu'il y expose ses *doutes* , parce qu'il savait que la matière avait encore besoin d'être étudiée ; et il est permis à celui qui s'honore d'avoir vécu dans son intimité , à celui dont le cœur est encore plein de reconnaissance , à celui qui a pu juger la finesse et la rectitude de son esprit , de croire et de vous dire que M. Thouret , d'après le titre de son ouvrage , aurait *recherché* les moyens d'éclaircir ses *doutes*.

Nous croyons avoir suffisamment répondu à ces

reproches ; passons aux véritables objections , à celles qui attaquent la conclusion du Rapport.

On vous a dit que le magnétisme actuel était identiquement le même que celui qui avait été jugé en 1784 ; que toute la différence consistait en ce qu'à cette époque il était *paré de l'habit français* , et qu'en 1825 , il se reproduisait *vêtu d'un simple frac* (M. Double, *Voy.* p. 41), et on a conclu qu'il était inutile de l'examiner de nouveau.

La manière dont cette assertion vous a été présentée a pu paraître facétieuse ; mais nous demanderons sur quelles preuves elle est fondée ? quels sont les points de similitude que l'on a établis ? quels argumens on a employés pour vous faire juger cette identité ? On n'a opposé à tous les témoignages que nous avons rassemblés dans notre Rapport aucun témoignage contraire. Aussi nous avons quelque raison d'être étonnés qu'on ait sitôt perdu de vue les preuves au moyen desquelles nous vous avons fait connaître que ni la théorie , ni les procédés , ni les résultats n'étaient les mêmes. Nous avons dû être surpris que toutes ces preuves aient été passées sous silence , qu'on ne se soit pas donné la peine de les combattre par des faits contraires , et qu'aucun de nos contradicteurs n'ait même osé en effleurer une. Ils se sont bornés à nous dire que rien n'était changé dans le magnétisme ; et la preuve de la vérité de leur assertion , ils paraissent l'avoir placée dans l'assurance avec laquelle ils se sont prononcés. Singulière et facile méthode de procéder !

Tout , ajoute-t-on , dans le magnétisme n'est

qu'erreur ou déception, et on peut ranger tous ceux qui disent y croire, soit parmi les *dupes*, soit parmi les *fripons*; donc il est inutile de l'examiner.

Il nous semble, Messieurs, que ces jugemens plus que sévères, outre qu'ils préjugent tout-à-fait la question, sont, pour nous servir d'une expression polie, portés bien légèrement. Notre confrère M. Itard a déjà répondu avec autant de logique que de décence à cette objection peu courtoise; et je craindrais d'affaiblir la force de ses raisons en vous répétant qu'il suffit d'un partage dans cette assemblée pour que la question prenne, de suite, un caractère imposant, pour qu'elle y soit traitée avec les ménagemens que nous nous devons tous, et auxquels des médecins divisés d'opinion sur un fait de science ne doivent jamais renoncer. Quoi, Messieurs, parce que notre faible intelligence ne peut pas encore expliquer la cause des phénomènes que l'on assure exister, parce que ces phénomènes ne se présentent pas toujours quand on cherche à les provoquer, parce qu'ils s'éloignent de l'ordre habituel des faits dont nous sommes les témoins journaliers, ceux qui les observent se trompent et sont des *dupes*; ceux qui les font naître et ceux sur lesquels ils se présentent trompent et sont des *fripons*! Mais parmi les personnes que vous flétrissez de la sorte, il est des hommes assis à vos côtés, faisant, comme vous, partie de cette élite de la médecine française, comme vous jouissant de la considération publique, comme vous enfin ayant

un droit égal à des égards auxquels ceux qui admettent l'existence du magnétisme ne manquent point quand ils combattent vos résistances..... Où en serions-nous , Messieurs , si une divergence d'opinions était une cause d'insultes !

Pour vous détourner de l'examen du magnétisme animal, on vous a fait des descriptions fastueuses des jongleries magnétiques. Mais qui de nous a pensé que le magnétisme en fût exempt? Est-ce parce qu'on a fait d'une chose quelconque de monstrueux abus, qu'on ne devra pas rechercher en elle ce qui peut être utile et vrai? A ce titre que d'objets seraient interdits à vos recherches, car il n'est presque rien en médecine dont le charlatanisme ne se soit emparé, et dont il n'ait fait des jongleries. Ainsi vous n'exploreriez donc plus l'état de la sécrétion urinaire, parce qu'il y a des médecins d'urines; vous n'étudieriez plus les fractures, les luxations, parce qu'il y a des rebouteurs, des renoueurs *qui remettent les nerfs*; et vous devriez fermer vos pharmacies parce que les remèdes secrets vous fournissent des milliers de panacées universelles; et cependant tous ces abus que vous connaissez ne vous arrêtent ni dans vos recherches cliniques, ni dans vos prescriptions médicales. Au reste, Messieurs, pour que cette objection tirée des jongleries du magnétisme ait de la force, il est nécessaire que dans le magnétisme tout soit faux. Or que nos adversaires nous le démontrent? car c'est à eux à apporter des preuves: on ne peut nous les demander à nous qui n'affirmons rien, qui ne contestons

rien , et qui en appelons surtout à un examen. Et , si comme l'a dit un de nos confrères , M. Laennec , les neuf-dixièmes des faits que l'on raconte du magnétisme ne sont que de la jonglerie , pourquoi *le dernier dixième* qu'il paraît avoir la générosité de nous laisser , pour lequel , par conséquent , il n'y a ni dupes , ni fripons , ne deviendrait-il pas le sujet d'un examen ? Prenez garde , Messieurs , il faut , si vous voulez rejeter tout-à-fait la question , que vous prouviez que tout est faux dans le magnétisme ; car un seul phénomène le fonde , et le dernier dixième qu'on nous a abandonné sera toujours aux yeux des personnes de sang-froid , un sujet important de méditations pour les médecins physiologistes , par conséquent un sujet digne de votre examen.

On vous a dit que le magnétisme avait souvent fait plus de mal que de bien , qu'il n'était d'aucune utilité dans la thérapeutique , et qu'il était superflu de le soumettre à un nouvel examen.

C'est en même temps préjuger la question et juger avec bien peu de logique. Car s'il a fait plus de mal que de bien , il a donc une action quelconque. Or , cette action pouvant être modifiée par les lumières des médecins , il en résultera nécessairement que , comme dans l'emploi des médicamens héroïques , on pourra en tirer un parti plus ou moins avantageux dans la pratique , et qu'il faut l'examiner. Qu'aurait-on dit de celui qui le premier ayant vu périr un animal sous le nez duquel on avait ouvert un flacon d'acide hydrocyanique , aurait refusé

d'examiner les propriétés de cet acide, par la seule raison que l'animal qui avait été frappé de son arôme serait mort ? Il n'est aucun de vous qui n'eût cherché à étudier l'action de ce terrible acide, à en modifier l'emploi, et à l'appliquer ensuite à la thérapeutique. La parité est la même, Messieurs, et c'est parce qu'on vous annonce que le magnétisme animal est dangereux que vous devez l'examiner.

Que si le même collègue à l'objection duquel nous venons de répondre, nous dit ensuite que le magnétisme animal est inutile à la thérapeutique, d'autres plus nombreux vous diront qu'ils l'ont employé plusieurs fois avec succès dans le traitement de plusieurs maladies. L'autorité des uns est au moins aussi croyable que celle de notre contradicteur, et dans cette alternative que devez-vous faire ? Ne faut-il pas encore examiner ?

Mais, ajoute-t-on, comment pouvoir étudier un agent qui n'est en rapport ni avec les sciences physiques, ni avec les connaissances de l'organisme, et dans lequel tout est hors de la portée des instrumens fournis par les sciences de notre époque.

Alors, Messieurs, les Commissaires du Roi, dont, avec tant de raison, vous nous rappelez la célébrité, dont nous devons, ajoutez-vous, respecter le jugement, n'auraient donc pas dû le porter ce jugement ; car bien certainement en 1784, ils n'avaient pas plus que nous en 1826 toute la transcendance de la science ; et même la méthode expérimentale était de leur temps moins avancée que du nôtre. Eh ! Messieurs, qu'importe que nos connaissances

soient d'un autre ordre que celles que si gratuitement on vous a dit nécessaires pour apprécier ce que l'on appelle les merveilles du magnétisme. Il suffit que des faits aient été observés avec les sens, qu'ils se soient renouvelés sous la volonté et avec les pratiques exigées pour les produire, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'aller dans les espaces imaginaires chercher des moyens de les examiner.

On nous attaque encore pour vous avoir engagés à suivre l'exemple des médecins d'Allemagne, pays qui a donné naissance à des sectes d'illuminés; et on nous vante par opposition, ce qu'on appelle la sage circonspection des Anglais, qui sont demeurés étrangers à toutes les discussions sur le magnétisme.

Étrange raisonnement! Ainsi vous nous proposez sérieusement d'imiter soit le dédain, soit l'incurie des médecins anglais; ainsi vous repoussez notre proposition, parce que, dites-vous, des esprits extravagans ont publié en Allemagne des doctrines mystiques! Mais notre collègue, M. Marc, si instruit de tout ce qui concerne la littérature allemande, vous a fait la longue et fidèle énumération de tous les travaux entrepris sur le magnétisme dans les Universités d'Allemagne; mais il vous a fait connaître les noms des médecins célèbres qui s'en occupent: plusieurs d'entre eux vous appartiennent par le choix que vous en avez fait comme vos associés..... Est-ce de bonne foi qu'on vient nous tenir un pareil langage? est-ce de bonne foi qu'on peut proposer à un corps savant de rester en arrière d'un peuple penseur, patient et laborieux,

et de se placer à la suite d'un autre peuple dont on nous exalte la superbe insouciance pour l'étude d'un fait dont plusieurs d'entre vous, dont les savans du Nord, dont les Commissaires de 1784 eux-mêmes, avouent les surprenantes singularités! Et parce que dans une nation quelques enthousiastes ont outrepassé les bornes de la raison humaine, est-ce un motif pour que tous les savans de cette nation soient des illuminés, pour que rien ne puisse sortir de cette contrée du globe, qui ne semble participer plus ou moins à cette contagieuse exaltation?

Messieurs, si l'Allemagne a produit des hommes dont les idées philosophiques se sont trouvées au-dessus de la portée des autres hommes, n'oubliez pas qu'elle a produit aussi Leibnitz, Stahl, Euler, Reil, Blumenbach, Stoll, Van Swieten, et mille autres devant lesquels aucun d'entre nous ne doit rougir de courber le front. Et surtout n'allez pas chercher dans des aberrations la règle de votre conduite : autant vaudrait nous présenter la figure d'un monstre, pour nous prouver qu'aucune figure humaine ne comporte de régularité.

On vous cite, pour vous éloigner de l'étude du magnétisme, les conditions recommandées par M. de Puységur pour obtenir des effets magnétiques, et l'on vous demande quel parti on peut tirer d'un agent inconnu, insaisissable, d'un agent dont l'emploi exige une foi robuste, une volonté ferme, et un désir ardent de produire du bien. Comment, dès-lors, des Commissaires, qui doivent com-

prendre la défiance au nombre de leurs premiers devoirs, pourront-ils jamais réunir les conditions exigées? Les phénomènes magnétiques, a-t-on ajouté, sont si subtils, si délicats, qu'il suffit de la distraction occasionnée par la présence d'un assistant incrédule, pour en arrêter la production. Quel moyen alors de soumettre à l'investigation des Commissaires des phénomènes si fugitifs?

Nous répondrons d'abord que ces conditions ne sont pas d'une rigueur aussi absolue qu'on le suppose : car la première fois que ces phénomènes se sont présentés à un expérimentateur quelconque, celui-ci, sans doute, ne les possédait pas, ces conditions. Ignorant les phénomènes qu'il avait provoqués, il est évident qu'il n'avait à leur égard ni croyance, ni volonté, ni foi. Il est également évident que parmi les observateurs modernes, tous ceux dont on vous a cité ici les expériences, MM. *Georget*, *Rostan* (1), *Récamier*, loin d'avoir ces conditions, avaient, au contraire, l'esprit tout-à-fait prévenu contre ces phénomènes; qu'ils ont commencé leurs expériences avec de la défiance plutôt qu'avec du scepticisme; et cependant ils ont obtenu des effets semblables à ceux qui étaient développés par des expérimentateurs dont les dispositions morales étaient diamétralement opposées aux leurs. Donc ce que l'on vous a dit de l'influence exercée par la présence de ce qu'on appelle un incrédule en fait de magnétisme, n'est pas vrai; donc cette

(1) Voy. note 8^e.

considération ne doit en aucune manière être présentée comme un motif de se refuser à l'examen, puisque vous-mêmes vous nous avez rapporté des exemples qui détruisent l'objection tirée de cette prétendue influence.

On a voulu vous persuader que, d'après les principes des magnétiseurs, les savans étaient moins propres que d'autres à produire des effets magnétiques, et que, par conséquent, il était inutile de leur proposer et d'en attendre l'examen.

Mais il ne s'agit pas que les savans expérimentent eux-mêmes, il ne s'agit pas d'astreindre vos Commissaires, si vous nommez une Commission, à se livrer aux pratiques du magnétisme ; il suffit qu'elles aient lieu devant eux, il suffit qu'on les dirige dans le sens qu'ils jugeront convenable, il suffit, enfin, qu'ils en soient les témoins passifs pour qu'ils puissent en être les juges ; en un mot, on ne demande pas qu'ils produisent des effets, on demande qu'ils examinent ceux que l'on produira devant eux.

Ces effets, nous dit-on, pour les obtenir il faut une foi robuste, une confiance aveugle.

Ouvrons *l'Histoire critique du magnétisme*, par M. Deleuze, d'où l'on prétend avoir tiré ces préceptes, nous lisons, aux pages 56 et 57 du premier volume : « La foi dont on a tant parlé n'est » point essentielle en elle-même ; elle n'est point » le principe d'action du magnétisme, qui exige » une volonté active vers le bien, une croyance » ferme dans la puissance que l'on a de le faire,

» ce bien , et une confiance entière en employant
» cette puissance. »

Elle n'est donc, en dernière analyse , cette foi , dont on vous effraie, que la volonté de produire des effets, que la conviction que l'on pourra les produire, en un mot que le *sui fiducia* des anciens. Cette interprétation , Messieurs , est loin d'être arbitraire : elle s'accorde avec la manière de voir de la plupart des plus grands philosophes de l'antiquité ; c'était l'opinion de Pythagore (1), de Platon (2), de Confucius (3). Or, on demande seulement de la bonne foi dans l'expérience, on demande le désir qu'elle réussisse. Et ne sont-ce pas là les qualités premières que doit avoir tout expérimentateur ? Cette objection ne doit donc pas vous arrêter plus que les autres.

On vous a parlé, Messieurs, des dangers moraux du magnétisme ; on vous a lu l'article très remarquable du *Nouveau Dictionnaire de médecine*. M. Récamier vous a cité des faits qui prouvent que, pendant la somnolence magnétique, des libertins avaient fait un criminel abus de l'engourdissement des sens de jeunes femmes magnétisées ; et il vous a justement peut-être effrayés sur les dangers qui résultent du pouvoir absolu qu'exerce le magnétiseur sur les magnétisés, pouvoir qui, selon le même observateur, peut mettre entièrement à sa disposi-

(1) Voy. *Hierodes in aurea carmina*.

(2) Voy. *le Phedon*, et le 4^e. livre de *la Républ.*

(3) Voy. sa vie, pag. 324.

tion ses mouvemens , sa volonté , par conséquent sa fortune , son honneur et sa vie. Cette seule considération , nous a-t-on dit , doit suffire pour frapper le magnétisme de réprobation , comme étant un sujet d'alarme pour la morale publique , par conséquent comme un sujet indigne d'examen (1).

Nous répondons à cette objection par ce dilemme. Ou le fait est faux , et alors il est utile de s'en assurer pour le dénoncer à l'opinion publique avec toute l'autorité que vous donne votre caractère ; il est même urgent que vous l'examiniez pour faire cesser le scandale qui peut résulter du crédit d'une telle opinion. Ou le fait est vrai ; et , dans ce cas , sans rien préjuger sur les dangers qui en résulteraient pour la morale , ni sur les moyens à prendre pour parer à ces dangers , qui osera nous dire que ce fait n'est pas digne d'un sérieux examen , qu'il n'est pas un des plus étonnans que puisse présenter l'étude de l'économie humaine , et qu'il n'est pas de nature à fixer l'attention des médecins et des physiologistes ? Donc on ne peut se refuser à son examen.

Nous admettons que c'est dans l'intention de prévenir des abus aussi révoltans que M. Bally a attaqué les préceptes donnés sur le choix d'un magnétiseur par les auteurs qui ont écrit sur le magnétisme : nous concevons qu'il redoute l'influence réciproque des sexes. Mais pourquoi , avec des intentions si pures , dénaturer les faits ? Pourquoi pré-

(1) Voy. note 9.

tendre , par exemple , que le magnétiseur qui doit magnétiser les femmes doive toujours être jeune , sain et vigoureux ? Et pourquoi demander ensuite que dans l'intérêt de la morale on établisse des magnétiseurs jurés ?

Votre Commission répond à cette objection par les passages suivans d'une *Instruction pratique sur le magnétisme* , publiée à Paris , en 1825 , par M. Deleuze , à la moralité duquel chacun ici , même ceux qui l'accusent d'une extrême crédulité , rendent le plus légitime hommage. Il dit aux pages 168 , 169 et 172 : « Il y aura toujours un grand » avantage à trouver un magnétiseur dans sa fa- » mille. Les liens du sang contribuent à éta- » blir le rapport par une sympathie physique. » La confiance et l'amitié qui existent entre » un mari et sa femme , entre une mère et sa » fille , entre de proches parens , ont déjà pro- » duit cette affection et cet abandon qui doivent » unir le magnétiseur au somnambule , et qui au- » torisent la continuation de ces sentimens lorsque » le traitement a cessé. J'ai dit que les femmes de- » vaient être magnétisées par les femmes : je dis » plus , c'est que hors les cas où le simple bon sens » démontre que la chose est indifférente , elles » doivent seules en être chargées. Toutes choses » égales d'ailleurs , le meilleur magnétiseur pour » une femme c'est son mari , pour un mari sa » femme , pour une demoiselle sa sœur ou sa mère. » Cette seule citation , Messieurs , établit d'une ma- nière positive quels sont les préceptes d'après les-

quels on doit faire choix d'un magnétiseur. Il n'y a pas un an que l'auteur les publiait ; et si timorées que soient vos consciences , elles doivent être pleinement rassurées par la candeur avec laquelle un homme essentiellement de bien les expose et les soumet à l'expérience des médecins. Il nous semble que l'impression qu'ils ont dû produire dans vos esprits n'est pas celle d'une tendance à la corruption , n'est pas même celle qui naîtrait de l'exposé de précautions purement ridicules , et que , dès-lors , tout le piquant de l'objection disparaît.

On repousse la proposition de votre Commission, parce qu'on redoute que la Section ne se couvre de ridicule et ne se déconsidère en s'occupant de l'étude du magnétisme.

Ici , Messieurs , la question devient plus grave , non pas par elle-même , mais parce que des membres distingués de l'Académie conçoivent la crainte que sa dignité ne soit compromise par l'examen auquel nous vous proposons de vous livrer. Cette crainte , toute honorable , toute fondée sur la dignité de notre corporation , mérite assurément les plus grands égards , les ménagemens les plus délicats. Mais il faut s'entendre sur les mots pour s'entendre ensuite sur les choses. On désigne en général du nom de ridicule ce qui est digne de risée , de moquerie ; telle est , au moins , la définition du *Dictionnaire de l'Académie* , définition fondée sur l'étymologie du mot radical *ridere*.

De cette définition il résulte que tout ce qui pourra provoquer la risée ou la moquerie sera ridi-

cule. Eh bien , dans la position où nous sommes , divisés d'opinion comme nous paraissions l'être sur la question de savoir si nous soumettrons le magnétisme à un nouvel examen , il est évident que ceux qui veulent cet examen paraîtront ridicules à ceux qui le repoussent , et que ces derniers le seront pour ceux qui le désirent. Il vous est impossible de vous soustraire à cette nécessité qui , d'un côté comme de l'autre , déverse la risée ou la moquerie sur une partie de cette assemblée. Vous devez la subir tout entière , cette nécessité ; et dans l'alternative où vous êtes placés , n'étant plus les maîtres de diriger l'opinion du monde savant sur la question qui vous est soumise , il restera à juger si la risée , si la moquerie , si le ridicule enfin doit s'attacher à ceux qui se prononceront pour l'examen d'une question qui a été l'objet constant des études de plusieurs d'entre nous , ou s'il doit frapper ceux qui , ne l'ayant pas encore étudié , le repousseront. Voilà , Messieurs , où est la question du ridicule tout entière. C'est là que l'on ira chercher où il est : car il n'est plus aujourd'hui dans le magnétisme en lui-même , comme vous l'a dit si judicieusement M. Guersent : il en a été déplacé depuis que des observateurs éclairés et impartiaux , dont personne ici ne récuse les talens distingués , ont pris part à cette longue et importante discussion. Et croyez-vous que personne ne le placera le ridicule dans l'incertitude où l'on paraît être ici sur la convenance de livrer le magnétisme à un nouvel examen ? Pouvez-vous , Messieurs , dans l'intérêt de

L'Académie, intérêt dont vous vous établissez les défenseurs, pouvez-vous balancer sur le choix que vous devez faire? Pouvez-vous vous exposer à ce que l'on vous reproche d'aller contre l'esprit de notre siècle, qui proclame partout la puissance de l'observation et de l'expérience, et qui soumet partout à de nouveaux examens les phénomènes les mieux analysés?

Mais cet examen, dit-on, ne doit point être fait par les corps savans; c'est à eux à apprécier les faits, à les systématiser, et non pas à les étudier de prime abord. Quand on vous aura envoyé des mémoires sur le magnétisme, quand le gouvernement aura provoqué de notre part une étude spéciale sur cet objet, alors vous pourrez, vous devez vous en occuper. Jusque-là, prenez garde d'aborder de vous-mêmes un sujet sur lequel il est si facile d'être trompé; et n'oubliez pas que vous ne devez point exposer la Section à se compromettre.

Ces objections, Messieurs, sont plus spécieuses que solides. Un corps savant ne doit pas faire cet examen! et à qui sera-t-il donc dévolu? sera-ce à des particuliers? Mais quelle garantie offriront-ils de leurs jugemens? Sur quelle autorité les appuieront-ils? En quoi d'ailleurs l'examen qu'on vous propose est-il contraire au respect qu'un corps savant doit avoir de lui-même, en quoi l'expose-t-il à violer les convenances? L'Académie royale des Sciences, la Faculté de Médecine, la Société royale de Médecine, dont les Commissaires ont jugé le ma-

gnétisme en 1784, n'étaient-elles pas des corps savans ? et n'est-ce pas leur jugement que plusieurs d'entre vous invoquent aujourd'hui ? Choisissez, Messieurs, ou laissez-nous vous répéter que nulle autorité scientifique n'est plus capable que la vôtre, comme corps savant, de juger cette question.

On a ensuite présenté l'examen comme entraînant à sa suite des dangers ; on a paru redouter que les Commissaires se laissassent induire en erreur, et que, dupes de véritables jongleries, ils n'en rendissent victime l'Académie elle-même. Les mystifications, vous a-t-on dit, sont bien plus graves pour les corporations que pour les particuliers.

Nous ne pensons pas, Messieurs, que MM. Franklin, Lavoisier, Bailly, Leroi et Bory, Commissaires de l'Académie des Sciences, que MM. d'Arcet, Majault, Sallin et Guillotin, Commissaires de la Faculté de Médecine, ni que MM. Poissonnier-Despérières, Caille, Mauduit, Andry et Jussieu, Commissaires de la Société royale de Médecine, aient trouvé inconvenant de s'occuper en 1784 d'un examen que les progrès de la science, et que des faits nouveaux peuvent engager à reprendre en 1826. Aucun d'eux n'a été déshonoré pour avoir signé les rapports qu'ils ont publiés : les corps savans auxquels ils ont appartenu n'en conservent pas moins encore leur ancienne célébrité, et nous ne voyons pas pourquoi un examen fait dans un temps enleverait à un corps savant la considération que l'examen du même fait ne lui a pas fait perdre quarante ans auparavant.

Oui, nous convenons qu'une Compagnie doit être plus réservée dans les objets de ses études qu'un simple particulier, parce que les mystifications sont plus graves pour elle. Mais on nous accordera aussi que les supercheries sont bien plus difficiles pour les corps que pour les particuliers. Ajoutons que c'est bien mal préjuger de la sagacité de vos Commissaires, que supposer qu'ils ne sauront pas démêler les phénomènes vrais des phénomènes simulés. Si ceux de nos collègues qui nous combattent ont pu échapper à la fraude, pourquoi vos Commissaires n'auraient-ils pas la même pénétration? Nos contradicteurs sont-ils seuls et exclusifs possesseurs de la défiance, de la circonspection, du talent d'observation? Croyez, Messieurs, que ceux que vous choisirez n'oublieront pas qu'ils explorent au nom du premier corps médical du Royaume, et qu'ils ne compromettront pas plus leur réputation que la vôtre, par un jugement trop précipité. Ce serait leur faire injure que de supposer que ceux que vous honorerez de votre confiance n'en sentiront pas tout le prix, et ne la justifieront pas.

On ajoute que le Gouvernement n'ayant point consulté l'Académie à ce sujet, vous devez attendre qu'il vous communique ses intentions.

Eh! depuis quand, Messieurs, êtes-vous habitués à ne marcher que d'après les ordres de l'autorité? Si nous en exceptons les remèdes secrets, les eaux minérales, les maladies contagieuses, la vaccine, sur la partie médicale desquelles vous êtes

consultés par le ministre , quelle est la partie de la science sur laquelle vous ne puissiez librement étudier , sur laquelle même vous n'accueillez des mémoires ? L'autorité , Messieurs , vous demande des conseils , elle met souvent vos lumières à profit ; mais elle ne vous impose pas telle ou telle espèce de travaux. Sa toute-puissance n'a pas plus besoin d'être attendue pour l'étude du magnétisme que pour celle de l'absorption des poisons , que pour celle de la contagion de la rage , que pour celle des recherches d'anatomie pathologique.

Vous nous engagez à ne point prendre l'initiative sur l'étude du magnétisme animal ; vous voulez qu'avant de vous en occuper , on vous envoie des mémoires , que l'on vous communique des travaux.

Mais , depuis le jour où vous avez créé votre Commission , vous avez reçu , même des pays étrangers , un grand nombre de lettres sur cet objet ; et cette proposition de M. Foissac , qui a donné naissance à toute cette discussion , l'auriez-vous déjà oubliée ? Eh ! qu'est-ce autre chose cette somnambule qu'il vous offre , sinon un mémoire vivant ; sinon une expérience complète sur le magnétisme , expérience qu'il vous soumet , qu'il vous supplie d'examiner , et sur laquelle il provoque votre opinion ? Le traiterez-vous autrement que ceux de nos autres confrères qui vous envoient des mémoires ? Celui qu'il vous présente n'est-il pas , par sa singularité , au moins aussi digne d'accueil que ceux que , tous les jours , vous renvoyez à

des Commissions. Pouvez-vous, devez-vous répondre à sa demande, autrement qu'en vous occupant de l'examen de sa somnambule ?

On s'est plaint que, dans cette affaire, on avait suivi une mauvaise direction ; et l'on a ajouté que l'on aurait dû confier l'examen de cette somnambule à trois Commissaires, et ne pas se servir de ce fait isolé pour demander la formation d'une Commission spéciale chargée de l'examen général du magnétisme.

A cette objection, Messieurs, la réponse est facile. D'abord, ce n'est point à la Commission dont je suis l'organe qu'appartient l'idée première de soumettre le magnétisme animal à un nouvel examen. Cette idée est celle d'un médecin étranger à l'Académie. Cette idée, exprimée dans une lettre qu'il vous a adressée, et dans laquelle il vous proposait de faire vous-même des expériences sur une somnambule qu'il avait à sa disposition, vous a paru assez importante pour que vous ayez cru devoir l'adopter, et pour qu'elle devînt, pour ainsi dire, votre idée propre.

Rappelez-vous, en effet, qu'aussitôt que cette lettre vous eut été lue, M. Marc vous fit sentir la nécessité de vous occuper de l'examen du magnétisme animal, soit pour en constater l'existence, soit pour en proclamer la fausseté : il était, selon lui, d'autant plus urgent de prendre cette décision, que la pratique du magnétisme était depuis longtemps abandonnée à des charlatans et à des gens pour la plupart étrangers à la médecine ; et il vous

proposa de nommer une Commission chargée de vous faire un rapport sur ce sujet.

Rappelez-vous aussi que M. le Président vous fit observer que la Section n'étant nullement préparée à la proposition qu'on venait de lui faire, il serait plus à propos de nommer seulement une Commission chargée de faire un rapport sur la question de savoir *s'il convenait que l'Académie s'occupât du magnétisme animal*. Cette proposition fut adoptée à une très grande majorité; et alors M. le Président proclama les noms des membres qu'il chargeait, au nom de la Section, de lui faire un rapport sur la question préalable de savoir si l'on devait étudier et examiner le magnétisme animal. C'est dans ces termes exprès que, le 11 octobre dernier, vous avez formé la Commission qui, le 13 décembre suivant, a résolu affirmativement la question que vous l'aviez chargée d'examiner.

Si donc une fausse marche a été suivie, il faut que vous vous en accusiez vous-mêmes, puisque c'est vous qui nous avez posé la question sur laquelle nous nous sommes prononcés. Quant à nous, nous avons obéi à notre mandat spécial, nous avons fait le rapport que la Section nous demandait, et nous avons tous les cinq la conscience que nous nous sommes fidèlement circonscrits dans le cercle que vous nous aviez tracé.

Que si maintenant on vous propose de diviser la question; que si on vous dit qu'il faut soumettre cette somnambule à l'examen de trois Commis-

saires, qui vous en feront un rapport particulier, et qu'il faut rejeter la proposition de la formation d'une Commission spéciale chargée de l'examen du magnétisme animal :

Nous répondrons que, lorsque cette Commission de trois membres viendra vous présenter son rapport sur ce fait particulier, il arrivera nécessairement de deux choses l'une : ou elle déclarera le fait vrai, ou elle le déclarera faux. Examinons, Messieurs, quelle sera votre position dans chacune de ces deux hypothèses.

Dans le premier cas, le fait étant reconnu vrai, ceux d'entre nous qui ne croient pas au magnétisme diront que les Commissaires ont été trompés, qu'ils ont mal observé : ils citeront des faits analogues dans lesquels ils assureront qu'il y a eu de la supercherie, et ils ne manqueront pas de déclarer qu'il y a eu également de la supercherie dans celui qu'on vient proclamer comme véritable. Ceux de nos collègues, qui auront déjà vu des faits semblables, contrediront les autres, soutiendront les Commissaires ; et alors vous aurez d'interminables discussions ; il vous sera impossible d'asseoir une opinion quelconque sur la conclusion de ces trois Commissaires.

Dans le second cas, le fait étant reconnu faux, les trois Commissaires diront que cette femme n'est pas somnambule, qu'ils l'ont mise en défaut. Vous verrez ceux dont vous connaissez les ouvrages et les expériences sur le magnétisme vous dire, avec plus d'apparence de vérité que les premiers, que vos

Commissaires n'ont pas pris toutes les précautions convenables ; que si les expériences avaient été faites comme ils vous diront en avoir fait des centaines , ils auraient obtenu les mêmes résultats qu'eux. Dans cette position inévitable , Messieurs , comment voulez vous que la question avance ?

Encore , si elle était bornée à ce fait particulier ! mais il arrivera infailliblement , par suite du rapport de ces trois Commissaires et de la discussion à laquelle il donnera incontestablement lieu , que des faits confirmatifs et contradictoires vous seront communiqués dans des mémoires qui ne manqueront pas de vous être adressés en grand nombre. Il faudra bien que vous les fassiez connaître à la Section , que vous entendiez la lecture de quelques-uns , que vous les soumettiez tous à l'examen des Commissaires , que ces derniers vous en fassent leurs rapports , que vous en entendiez la fatigante et fréquente discussion.

Si , au lieu de ces Commissions partielles et facilement attaquables , vous renvoyez à une grande et spéciale Commission l'examen de cette somnambule et de tous les mémoires qui vont vous arriver sur le magnétisme , vous placez la Section dans la seule attitude qui lui convienne : vous la délivrez de l'éternelle obsession de tous les prôneurs de miracles magnétiques , vous leur enlevez cette espèce de célébrité qu'ils attendent de la publicité de vos discussions ; vous mettez un terme à ces mêmes discussions dont plusieurs d'entre vous redoutent les effets ; vous ménagez votre temps ; et le juge-

ment de cette Commission, bien autrement important que celui de trois Commissaires que vous multiplierez en raison de chaque mémoire, vous présentera, quand elle croira à propos de le prononcer, une garantie inattaquable et une unité de vues que vous n'obtiendriez jamais de Commissaires isolés.

Ainsi s'évanouit en la décomposant toute la force apparente de cette objection ; ainsi s'écroule pièce à pièce l'édifice habilement ordonné des considérations qui avaient paru produire quelque impression sur vos esprits.

En dernière analyse, Messieurs, vous demande-t-on d'admettre tout ce que l'on vous raconte du magnétisme ? Non.

Vous demande-t-on d'admettre comme démontrées toutes les concessions que nous ont faites nos contradicteurs, *le dernier dixième* de M. Laennec, les expériences dont M. Récamier vous a dit avoir été le *témoin et l'acteur* ? Non.

Vous demande-t-on d'admettre comme positifs, même comme probables, les faits publiés par ceux de nos collègues qui se sont spécialement occupés de cette partie de la science, faits qu'ils vous disent avoir vus vingt fois, cent fois, pendant des semaines, des mois, des années entières, sur différens individus ? Non.

Nous vous demandons seulement d'examiner ces faits ; et vous vous refuseriez à ce qui n'exige de vous ni abandon de vos croyances, ni renonciation à une opinion faite, ni même de sacrifice à votre raison ! Ignorez-vous, Messieurs, qu'un refus

d'examen dans les choses ordinaires de la vie est un commencement de déni de justice, et qu'en fait de science, il n'est que l'expression d'une aveugle et condamnable obstination ?

Cet examen que nous vous demandons, ne le confiez qu'à des esprits sages et mûrs. Que la Commission qui doit s'y livrer se compose de ceux d'entre nous qui, par leur âge, leur gravité, leur expérience, le rang qu'ils ont occupé et qu'ils occupent dans le monde médical, fournissent une garantie de l'impartialité de leur jugement.

Faites entrer dans cette Commission ceux qui ont attaqué notre Rapport par les objections les plus fortes : mettez avec eux ceux qui, sans entrer dans la profondeur de la question du magnétisme, mais qui, pénétrés de la nécessité de son examen, ne vous ont développé que cette idée.

Complétez-la, cette Commission, en y appelant ceux qui sont connus par l'étude spéciale qu'ils ont faite de la physiologie et de la physique.

Avec tous ces élémens vous pouvez être certains de ne pas être trompés ; vos alarmes sur la dignité et la considération de l'Académie se dissiperont, et vous attendrez avec confiance le résultat de leurs recherches.

Que cette Commission si sévèrement composée recueille tous les mémoires qu'on vous présentera, tous les faits qu'on vous communiquera sur le magnétisme ; qu'elle fasse varier les expériences anciennes, qu'elle en invente de nouvelles, qu'elle s'affranchisse également et de la proscription qui a

pesé pendant quarante-deux ans sur le magnétisme et de la haute importance que l'on voudrait lui donner de nos jours ; que le jugement qu'elle prononcera ne vous soit connu qu'après de longues épreuves , que recouvert de la majesté du temps ; et dès-lors, tel qu'il sera , ne doutons pas qu'il ne fixe enfin l'opinion des savans , et qu'il ne vous indique d'une manière positive ce que vous devez craindre et ce que vous devez espérer de cet agent extraordinaire.

La Commission persiste dans ses conclusions.

Signé ADELON , PARISET , MARC, BURDIN aîné,
HUSSON , rapporteur.

Cette éloquente réplique fut écoutée avec l'attention la plus soutenue et accueillie par des applaudissemens presque unanimes. On vota immédiatement après , sur les conclusions du rapport de la Commission , par la voie du scrutin secret ; en voici le résultat :

Nombre des votans ,	60
Pour la proposition ,	35
Contre ,	25

En conséquence, l'Académie royale de Médecine adopte la proposition de nommer une Commission permanente pour se livrer à l'étude et à l'examen du magnétisme animal.

Dans la séance du 28 février , l'Académie s'occupa de la formation d'une Commission du magné-

tisme. Avant que l'on procédât à cette opération, M. HONORÉ exprima le vœu que la décision des Commissaires ne fût pas trop prompte, afin qu'on ne pût accuser son jugement de précipitation. Il désirait que ses travaux se prolongeassent au moins un an.

M. CAPURON demanda que les Commissaires fissent des expériences sur les animaux, pour bien s'assurer du rôle que joue l'imagination dans les phénomènes magnétiques.

Après quelques discussions sans importance, il fut décidé qu'on laisserait au bureau le soin de désigner les membres qui devaient composer la Commission du magnétisme. M. Désormeaux, président annuel de la Section, proposa les noms suivans : MM. *Leroux, Bourdois de la Mothe, Double, Magendie, Guersent, Laennec, Thillaye, Marc, Itard, Fouquier et Guéneau de Mussy*. Le choix d'hommes si distingués par la science fut adopté sans réclamation par l'Académie; cependant M. Double demanda à ne point faire partie d'une Commission dont il avait si ouvertement contesté l'opportunité; mais il fut obligé de céder au vœu de ses collègues.

Le 13 juin suivant, la Section de médecine nomma M. Husson, en remplacement de M. Laennec, que l'état de sa santé força de donner sa démission et de quitter Paris.

Cette Commission, la plus nombreuse que les réglemens de l'Académie permettent de nommer,

choisit pour président M. *Bourdois de la Mothe*, et pour secrétaire M. *Magendie*.

Les premières expériences furent faites dans le local même de l'Académie de Médecine, publiquement et en présence d'une centaine de membres, que la nouveauté de ce spectacle avait attirés; jusque là, les adversaires du magnétisme répétaient à satiété que les observations rigoureuses étaient impossibles, puisque, de l'aveu même de ses partisans, il suffisait de la présence d'un incrédule pour neutraliser toute action. Eh bien, quoique entouré d'une telle quantité de sceptiques, ni leur curiosité parfois indiscrete, ni la timidité de la personne qui se soumit aux expériences, ni ma propre émotion enfin, rien ne m'empêcha de produire en quelques instans des phénomènes d'autant plus concluans qu'ils étaient purement physiques, faciles à saisir, appréciables à la vue, au toucher et même au thermomètre.

Quelques jours après, je fus invité par M. le secrétaire du bureau de l'Académie à passer chez M. *Magendie*. La lettre suivante que j'écrivis, en sortant de chez ce dernier, à M. le président de la Commission du magnétisme, fera connaître quel fut le sujet de notre entretien.

Paris, le 7 mai 1826.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai reçu une lettre de M. *Bousquet*, en date du 30 avril, qui me priait, au nom de la Commission du magnétisme, de passer chez M. *Magendie*. Je

me suis rendu à cette invitation , qui avait pour objet principal de fixer un jour pour une nouvelle séance. La Commission me trouvera toujours disposée à remplir ses intentions ; mais , avant de procéder à d'autres expériences , je la prie de vouloir bien me communiquer les procès-verbaux des premières , pour rectifier mes propres idées et mes observations dans le cas où elles ne seraient pas conformes à celles de la Commission , et me mettre à même de répéter les expériences sur le résultat desquelles il n'y aurait pas uniformité d'avis. Je vous adresse cette demande , Monsieur le Président , autant pour mon instruction que pour éviter toute discussion ultérieure sur la vérité des faits qui vous ont été et qui vous seront communiqués.

Le grand nombre d'étrangers qui se trouvent à nos réunions , ne servant qu'à troubler ma somnambule et à déranger les opérations de MM. les Commissaires , j'ai pensé qu'il serait convenable que les expériences se fissent chez moi. Je tiens d'autant plus à cette mesure , que si la somnambule se trouve indisposée , comme cela arrive quelquefois , je puis aussitôt lui donner les secours que réclame son état.

Je vous prie , Monsieur le Président , de vouloir bien faire part de ma lettre à la Commission du magnétisme , et de l'assurer de mon zèle et de mon entier dévouement.

Je suis avec respect, etc.

FOISSAC.

Quelques membres de la Commission m'avaient eux-mêmes suggéré l'idée de cette lettre. Une réunion fut décidée pour le 20 mai suivant, et je reçus l'invitation de m'y rendre ; mais je ne fus pas introduit en présence de la Commission, et M. Magendie m'écrivit, le 22 mai, la lettre suivante.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

La Commission du magnétisme dont j'ai l'honneur d'être secrétaire, a pris connaissance de la lettre que vous avez adressée à son président le 7 du mois de mai. Elle est extrêmement sensible au zèle que vous mettez à la seconder dans ses travaux, et me charge de vous en faire ses remerciemens.

Vous demandez dans cette lettre qu'avant d'aller plus loin, la Commission veuille bien vous communiquer ses procès-verbaux, afin d'éviter toute discussion ultérieure ; c'est croire qu'il peut s'en élever : la Commission ne partage pas vos craintes à cet égard. Son secrétaire prend des notes à chaque séance, et rédige les procès-verbaux avec une exactitude et une impartialité qui ne sauraient être soupçonnées. Il en donne ensuite lecture à tous les membres de la Commission réunis ; et celle-ci, par un excès de précaution, vous a fait demander vos propres procès-verbaux, pour les comparer avec ceux qu'elle fait rédiger de son côté.

Vous témoignez aussi le désir que la Commission se réunisse chez vous, afin d'éloigner les curieux qui peuvent troubler vos somnambules. Sans par-

ler ici des convenances, qu'il me soit permis de vous faire observer qu'à cet égard vos désirs ont été prévenus. C'est, en effet, pour éviter les inconvéniens que vous redoutez, qu'elle tient et tiendra désormais ses séances chez moi, où vous trouverez tous les secours que vous pouvez désirer, si par hasard les personnes que vous magnétisez éprouvaient quelque indisposition.

J'ai l'honneur, etc.

MAGENDIE.

P.-S. La Commission se réunira samedi 27, à quatre heures, et elle vous prie de vous y rendre avec la plus jeune des dames que vous nous avez présentées.

Ceci m'était écrit par M. Magendie, tandis que des membres de la Commission croyaient devoir me prévenir qu'après une discussion orageuse qui avait duré deux heures, il avait été convenu à une faible majorité, *qu'il ne serait point rédigé des procès-verbaux des expériences faites devant la Commission du magnétisme.* En conséquence j'adressai la lettre qui suit, à M. Bourdois de la Mothe.

Paris, le 27 mai 1826.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai reçu une lettre de M. Magendie, en date du 22 mai, par laquelle il m'invite à me rendre chez lui aujourd'hui 27, avec la personne que j'ai magnétisée le 18 et le 21 avril, devant la Commission de l'Académie royale de Médecine.

J'ai le regret de vous annoncer que cette demoiselle m'ayant exprimé à plusieurs reprises, et malgré mes plus vives instances, son invariable volonté de ne se soumettre à aucune expérience ailleurs que chez moi, je me vois dans la nécessité de prier la Commission de vouloir bien s'y réunir, si elle désire suivre les expériences qu'elle m'a vu commencer sur cette jeune personne.

La Commission me permettra sans doute de saisir cette occasion de me plaindre d'avoir été convoqué par une lettre du 16 pour sa séance du 20, d'avoir attendu depuis quatre heures jusqu'à six dans le salon et le jardin de M. Magendie, sans avoir été introduit auprès d'elle, et d'avoir été éconduit au bout de deux heures par une porte dérobée.

Je me plaindrai également de ce que l'un de ses membres a répandu dans le public le bruit, que les expériences que j'ai faites devant elle le 18 et le 21 avril étaient *de la pure jonglerie*, et qu'à cet égard l'opinion de la Commission avait été *unanime*. Il me semble, d'une part, qu'on devait plus d'égards à un confrère, et que de l'autre, c'est émettre une opinion tout-à-fait contraire à la vérité.

Cette dernière circonstance, Monsieur, me fait plus vivement regretter que les procès-verbaux des deux séances des 18 et 21 avril n'aient pas encore été rédigés, ou que s'ils l'ont été, on n'ait pas jugé convenable de m'en laisser prendre connaissance.

A cet égard je crois devoir vous prévenir, que si, comme je l'espère et le désire, la Commission veut bien se réunir chez moi pour la continuation

des expériences, un procès-verbal sera tenu très exactement à chaque séance, et présenté de suite à la signature des assistans. C'est le seul moyen de constater la vérité des faits, et de prévenir par la suite toute espèce de controverse.

Veillez, M. le Président, assurer la Commission de tout mon zèle, de tout mon empressement à seconder ses travaux; et croyez que si justes que soient mes sujets de plainte, ils cèdent pourtant à mon vif désir de continuer devant elle des expériences qui ont déjà présenté des résultats assez remarquables.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

FOISSAC.

Voici la réponse qui me fut faite le 29 mai.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

En vous faisant convoquer pour son avant-dernière séance, la Commission du magnétisme pensait que vous y viendriez avec votre somnambule; si on ne vous en a pas fait l'observation dans la lettre de convocation, c'est oubli ou erreur; la Commission me charge de vous en témoigner tous ses regrets; la lettre que vous avez adressée à M. le Président, a fait seule l'objet de la séance; elle a donné lieu à une longue délibération, à laquelle vous ne pouviez assister, comme vous le sentez très bien: c'est là ce qui a privé la Commission du plaisir de vous appeler; vous avez appris par la lettre de M. Magendie, le résultat de cette délibération.

Cependant, Monsieur et très honoré Confrère,

vous persistez dans votre demande, vous voulez que la Commission se réunisse chez vous, fondé sur ce que, malgré toutes vos instances, vous n'avez pu décider votre somnambule à se rendre chez M. Magendie; à cela la Commission n'a rien à répondre, et mettant dans cette circonstance les usages, et peut-être les convenances académiques de côté, elle consent à tenir sa première séance chez vous; elle espère que vous verrez dans cette démarche une preuve du désir qu'elle a de s'éclairer et de remplir sa mission; elle se réunira, si vous le permettez, samedi prochain, 3 juin, à trois heures précises; elle y met pour seule condition qu'il n'y aura pas d'étrangers.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOURDOIS.

Ainsi à l'avenir la Commission ne se réunit pas seulement chez moi, mais encore partout où elle sut qu'il y avait des faits à constater; à dater de ce moment, M. Magendie *ne reparut plus* aux séances de la Commission, et M. Double n'y assista *qu'une seule fois*.

Cependant je ne tardai pas à m'apercevoir que des expériences isolées ne pouvaient jamais porter une véritable conviction dans l'esprit des Commissaires. Quelques phénomènes insolites, extraordinaires, observés de loin en loin, ne font pas connaître le magnétisme; il faut pour arriver là, l'étude et la pratique que réclament toutes les sciences. J'écrivis donc à MM. les membres de la Commission

pour leur proposer de faire des expériences sur les épileptiques de la Salpêtrière, leur promettant de les rendre témoins, dans l'espace de deux mois, de tous les faits physiologiques et thérapeutiques dont il est fait mention dans les ouvrages qui ont été publiés sur le magnétisme ; je demandai qu'un membre au moins de la Commission assistât journellement à ces expériences, qu'il en dressât un procès-verbal qui serait signé par lui et par moi, et envoyé aussitôt au Président de la Commission du magnétisme, laquelle se réunirait à la Salpêtrière quand elle le jugerait convenable.

A la suite de cette proposition nous nous adressâmes à M. Pariset, qui offrit de très bonne grâce, ses salles et sa coopération ; M. Husson fut chargé d'écrire à M. Magendie pour le prévenir que la Commission lui confiait le soin de suivre et de constater mes expériences : voici la lettre.

Paris, le 19 novembre 1826.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

La Commission du magnétisme vient de recevoir de M. Foissac, une lettre par laquelle il annonce qu'il a obtenu de M. Pariset l'autorisation de faire des expériences magnétiques sur les épileptiques traités dans son département. Ce médecin désire qu'un membre de la Commission veuille bien assister à ces expériences, et en tenir un procès-verbal qui sera signé par les Commissaires, et par lui, et puis envoyé après chaque séance à la Commission.

La Commission a pensé qu'en raison de vos

fonctions dans cet hôpital, vous étiez plus à même qu'un autre de l'éclairer sur les observations qui y seront recueillies, et elle a d'autant moins hésité à vous prier de vous en charger que vous avez témoigné dans le sein de l'Académie, le désir de voir par vous-même les faits qu'on annonçait être produits par le magnétisme, dans sa séance du 24 janvier 1826.

Une considération importante nous fait vivement désirer que ces expériences soient suivies exactement et rigoureusement constatées. C'est l'assertion que nous a donnée M. Itard qu'un sourd et muet épileptique, sujet à de fréquens accès d'épilepsie, n'a plus d'accès depuis six mois qu'on a commencé à le magnétiser.

La Commission espère que vous voudrez bien l'aider dans cette circonstance à éclairer la question qu'elle est chargée d'examiner.

Veillez m'honorer d'une réponse, et croire à la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

HUSSON.

M. Magendie *ne répondit pas.*

Au bout d'un mois, M. Bourdois alla le voir, et m'écrivit en sortant de chez lui pour m'annoncer que MM. Pariset et Magendie me donneraient toutes les facilités que je pouvais désirer, et que la Commission mettant un grand intérêt à connaître les résultats quels qu'ils pussent être, espérait que je m'empresserais de commencer les expériences.

Mon premier rendez-vous à la Salpêtrière eut

lieu le 3 janvier 1827. Nous arrêtâmes d'abord avec MM. Pariset et Magendie l'ordre des séances. Il fut convenu qu'on n'y admettrait que les élèves et les médecins de l'établissement, et s'il y avait lieu, un petit nombre de médecins étrangers qui seraient agréés par ces messieurs et par moi ; que, sous quelque prétexte que ce fût, je n'entrerais à la Salpêtrière à une autre heure que celle de mes expériences ; que je magnétiserais des malades aux choix de MM. Pariset et Magendie, qui constateraient leur état en tête du premier procès-verbal ; enfin je demandai que l'on cachât, autant que possible, aux magnétisés qui j'étais, ce que je leur faisais, et dans quel but cela était fait.

Ces préliminaires arrêtés, je demandai à passer à l'application ; mais quel fut mon étonnement, lorsque M. Magendie fit observer qu'on ne pouvait commencer aucune expérience avant d'en avoir obtenu l'autorisation du Conseil général des hôpitaux ! Je me récriai contre une semblable assertion, disant qu'il serait inconcevable que des médecins revêtus de la confiance publique, s'adressassent à des hommes étrangers à l'art de guérir, pour savoir d'eux la doctrine médicale qu'il fallait suivre et la nature des remèdes qu'on devait appliquer ; que de tous temps les médecins avaient été libres de prendre Hippocrate ou Galien pour modèle, de se servir de la lancette ou de l'émétique ; que les administrateurs des hôpitaux, en inscrivant dans leur règlement la défense de faire l'essai de tout moyen thérapeutique nouveau, avaient voulu

seulement prévenir la manie des expériences dangereuses ; ce qui n'empêchait aucun médecin , ni M. Magendie lui-même , d'en faire sans leur autorisation ; qu'on employait tous les jours , sans scrupule , les poisons les plus redoutables , bien que leur utilité cependant fût plus que douteuse , tandis qu'on semblait craindre que de légères frictions faites par une main bienveillante ne causassent de graves accidens , ou ne fussent considérées comme des moyens dangereux ; qu'il était peu philosophique de contester , d'une part , la réalité du magnétisme , et de l'autre de dire ou de vouloir faire croire que *rien* peut faire du mal. Tous ces raisonnemens furent inutiles ; M. Magendie se retrancha derrière la lettre du règlement. Sur son invitation , j'en écrivis à la Commission du magnétisme , qui jugea *prudent* de ne point demander d'autorisation , et renonça aux expériences magnétiques de la Salpêtrière (1).

Malgré le zèle que nous apportions , MM. Chapelain , Dupotet et moi , à seconder la bonne volonté de MM. les membres de la Commission du magnétisme , ses travaux languissaient , lorsque

(1) Pour comprendre les raisons d'une semblable conduite , il faut se rappeler qu'en 1821 M. le duc de Laroche-foucault , président du conseil des hôpitaux , fit suspendre les expériences magnétiques de l'Hôtel-Dieu , et interrompre le traitement de M^{lle}. Samson. *Voy.*, à la fin du volume , les notes sur *les expériences de l'Hôtel-Dieu et de la Salpêtrière*.

M. Fouquier , dont les talens , l'obligeance et la bonne foi sont si généralement appréciés , me permit de faire des expériences à l'hôpital de la Charité. Je fais grâce au lecteur du fastidieux détail de tous les obstacles qu'on me suscita d'autre part , et j'arrive à la conclusion. Mes expériences avaient fait du bruit ; une foule de jeunes médecins qui les avaient suivies étaient convaincus et propageaient le magnétisme à Paris et dans les départemens ; tout annonçait enfin une réussite complète : malheureusement M. Fouquier eut besoin de s'absenter pendant quelque temps ; il écrivit à MM. les membres du Conseil d'administration des hôpitaux pour leur demander un congé , ainsi que l'autorisation de faire continuer pendant son absence les expériences que j'avais entreprises dans son hôpital. Voici ce qui lui fut répondu le 13 octobre 1827.

MONSIEUR ,

Le Conseil général a pris communication de la lettre que vous lui avez adressée pour lui demander de faire continuer pendant votre absence les expériences sur le magnétisme , qui ont été commencées à l'hôpital de la Charité.

Le Conseil s'est fait représenter son arrêt du 19 octobre 1825 , portant qu'il ne pourra être fait aucun essai par les médecins et chirurgiens dans les hôpitaux et hospices sans une autorisation spéciale , et m'a chargé de vous en adresser un exemplaire.

Le Conseil vous invite , Monsieur , à suspendre

l'essai commencé à l'hôpital de la Charité sans son autorisation.

J'ai l'honneur, etc.

Le vice-président,

BRETON.

Les membres de la Commission se réunirent chez M. Bourdois ; ils parlèrent hautement des influences qu'ils supposaient avoir été exercées sur le Conseil des hôpitaux, et décidèrent qu'il serait écrit à MM. les administrateurs pour demander, au nom de la Commission, au nom de l'Académie royale de Médecine dont elle était une délégation, qu'il lui fût permis de faire continuer dans les hôpitaux, sous leur surveillance immédiate, des expériences qui, jusqu'à ce jour, avaient été sans inconvénient et paraissaient devoir offrir des résultats satisfaisans pour la science et l'humanité.

La Commission ne doutait pas du succès de sa démarche ; mais, à son grand étonnement, elle reçut, le 10 décembre 1827, la lettre suivante de M. le secrétaire-général de l'administration des hospices.

A M. le docteur Bourdois, membre de l'Académie royale de Médecine.

MONSIEUR,

Le Conseil général des hospices a entendu, dans sa dernière séance, la lecture de la lettre que vous lui avez adressée, sous la date du 3 de ce mois, re-

lativement aux expériences commencées dans l'hôpital de la Charité, sur le magnétisme.

Le Conseil a pesé tous les motifs présentés dans votre lettre; cependant il ne peut consentir à ce qu'il soit fait dans les établissemens confiés à sa surveillance, des expériences sur un traitement *qui donne lieu depuis long-temps à des débats entre les hommes les plus instruits.*

En me chargeant, Monsieur, de vous faire connaître cette décision, le Conseil m'a invité à vous témoigner tous les regrets qu'il éprouve de ne pouvoir seconder dans cette circonstance, *les intentions des médecins éclairés qui composent la Commission que vous présidez.*

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Signé VALDRUCHE.

Quelle que soit l'opinion des lecteurs sur le magnétisme, je crois qu'ils apprécieront à leur juste valeur, les motifs pour lesquels l'administration des hôpitaux refusa de seconder les intentions des *médecins éclairés* qui composaient la Commission : *C'est parce que le magnétisme donne lieu depuis long-temps à des débats entre les hommes les plus instruits.*

Que penser d'une telle logique, et de semblables conclusions !...

Messieurs les membres de la Commission ne pouvant continuer en commun leurs expériences, se bornèrent à des observations particulières : dix-huit mois s'écoulèrent ainsi. Jugeant enfin que toutes

les opinions étaient irrévocablement fixées, j'écrivis à la Commission pour lui demander, si elle était dans l'intention de faire son rapport à l'Académie. Il me fut répondu le 7 août 1829, que dans une réunion convoquée à cet effet, tous les membres présens s'étaient prononcés pour l'affirmative, et que M. Husson avait été désigné, par ses collègues pour rédiger le rapport, dont les bases étaient déjà arrêtées.

Divers changemens que subit l'Académie royale de Médecine dans son organisation intérieure (1), et, plus tard, les événemens politiques de 1830, firent différer jusqu'à l'année suivante la communication de ce rapport; enfin dans les séances des 21 et 28 juin 1831, M. Husson en fit la lecture, en présence d'un auditoire nombreux attiré par l'éclat des discussions précédentes, le talent et la véracité reconnus du Rapporteur, et par l'importance de la question qu'il s'agissait de résoudre.

(1) Une ordonnance royale en date du 18 octobre 1829 a supprimé les trois sections de l'Académie royale de Médecine, et a décidé que l'Académie ne se réunirait plus qu'en corps.

C'est donc à l'Académie que la Commission nommée par la Section de Médecine, le 28 février 1826, a fait le Rapport suivant sur les expériences magnétiques.

RAPPORT

SUR

LES EXPÉRIENCES MAGNÉTIQUES

FAITES PAR LA COMMISSION DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

Lu dans les séances des 21 et 28 juin 1831,

Par M. HUSSON, RAPPORTEUR.

MESSIEURS ,

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis qu'un jeune médecin, M. *Foissac*, dont nous avons eu de fréquentes occasions de juger le zèle et l'esprit observateur, crut devoir fixer l'attention de l'Académie de Médecine sur les phénomènes du magnétisme animal. Il lui rappela que le rapport fait en 1784 par la Société royale de Médecine avait trouvé parmi les commissaires chargés des expériences un homme consciencieux et éclairé qui avait publié un rapport contradictoire à celui de ses collègues ; que, depuis cette époque, le magnétisme avait été l'objet de nouvelles expériences, de nouvelles recherches ; et, si l'Académie le jugeait convenable, il proposait de soumettre à son examen une somnambule qui lui paraissait propre à éclairer une question que plusieurs bons esprits de France et d'Allemagne regardaient comme loin d'être résolue, bien qu'en 1784, l'Académie des Sciences et la Société

royale de Médecine eussent prononcé leur jugement contre le magnétisme.

Une commission, composée de Messieurs *Ade-
lon*, *Burdin* aîné, *Marc*, *Pariset* et moi, fut chargée de vous faire un rapport sur la proposition de M. Foissac.

Ce rapport présenté à la Section de Médecine, dans sa séance du 13 décembre 1825, concluait à ce que le magnétisme fût soumis à un nouvel examen ; cette conclusion donna lieu à une discussion animée qui se prolongea pendant les séances des 10 et 24 janvier et 14 février 1826. La Commission répondit dans cette dernière à toutes les objections dont son rapport avait été l'objet ; et, le même jour, après une mûre délibération, après le mode jusqu'alors *inusité*, en matière de science, d'un scrutin individuel, la Section arrêta qu'une Commission spéciale serait chargée d'examiner de nouveau les phénomènes du magnétisme animal.

Cette nouvelle commission, Composée de MM. *Bourdois*, *Double*, *Fouquier*, *Itard*, *Guéneau de Mussy*, *Guersent*, *Laennec*, *Leroux*, *Magendie*, *Marc* et *Thillaye*, fut nommée dans la séance du 28 février 1826. Quelque temps après, M. Laennec, ayant été forcé de quitter Paris, pour raison de santé, je fus désigné pour le remplacer, et la Commission ainsi constituée s'occupa de remplir la mission dont elle avait été investie.

Son premier soin, avant la retraite de M. Laennec, fut d'examiner la somnambule qui avait été offerte par M. Foissac (Mlle. Cœline).

Diverses expériences furent faites sur elle dans le local de l'Académie ; mais, nous devons l'avouer, notre inexpérience, notre impatience, notre défiance, trop vivement manifestées peut-être, ne nous permirent d'observer que des phénomènes physiologiques assez curieux que nous vous ferons connaître dans la suite de notre rapport, mais dans lesquels nous ne vîmes aucune des facultés dont elle nous a donné des preuves dans une autre occasion. Cette somnambule, fatiguée sans doute de notre exigence, cessa à cette époque d'être mise à notre disposition, et nous dûmes chercher dans les hôpitaux des moyens de poursuivre nos expériences.

M. Pariset, médecin de la Salpêtrière, pouvait plus que toute autre personne nous aider dans nos recherches ; il s'y prêta avec un empressement dont malheureusement le résultat ne répondit point à notre attente. La Commission, qui fondait une grande partie de ses espérances sur les ressources que pouvait lui fournir cet hôpital, soit sous le rapport des individus qu'elle aurait soumis aux expériences, soit à cause de la présence de M. Magendie, qui avait demandé à les suivre comme Commissaire ; la Commission, disons-nous, se voyant privée des moyens d'instruction qu'elle espérait y trouver, eut recours au zèle de chacun de ses membres.

M. Guersent lui promit le sien dans l'hôpital des Enfans, M. Fouquier, dans celui de la Charité, MM. Guéneau et le Rapporteur, dans l'Hôtel-Dieu,

M. Itard, dans l'Institution des Sourds-Muets; et dès-lors, chacun se disposa à faire des essais dont il devait rendre témoins les autres membres de la Commission.

Bientôt d'autres et de plus puissans obstacles ne tardèrent pas à arrêter nos travaux; les causes qui ont pu faire naître ces obstacles nous sont inconnues; mais en vertu d'un arrêté du Conseil général des hospices, en date du 19 octobre 1825, qui défendait l'usage de tout remède nouveau qui n'aurait pas été approuvé par une Commission nommée par le Conseil, les expériences magnétiques ne purent être continuées à l'hôpital de la Charité.

Réduite à ses propres ressources, à celles que les relations particulières de chacun de ses membres pouvaient lui offrir, la Commission fit un appel à tous les médecins connus pour faire ou avoir fait du magnétisme animal l'objet de leurs recherches. Elle les pria de la rendre témoin de leurs expériences, de lui permettre d'en suivre avec eux la marche, d'en constater les résultats. Nous déclarons que nous avons été parfaitement servis dans nos espérances par différens de nos confrères, et surtout par celui qui, le premier, avait soulevé la question de l'examen du magnétisme, par M. Fois-sac. Nous ne craignons pas de déclarer ici que c'est à sa constante et persévérante intervention, et au zèle actif de M. Dupotet, que nous devons la majeure partie des matériaux que nous avons pu réunir pour rédiger le rapport que nous vous présentons.

Toutefois, Messieurs, ne croyez pas que votre

Commission ait, dans aucune circonstance, confié à d'autres qu'à elle le soin de la direction des expériences dont elle a été témoin ; que d'autres que le Rapporteur aient tenu minute par minute la plume pour la rédaction des procès-verbaux constatant la succession des phénomènes qui se présentaient, et à mesure qu'ils se présentaient. La Commission a mis à remplir tous ses devoirs l'exactitude la plus scrupuleuse ; et si elle rend justice à ceux qui l'ont aidée de leur bienveillante coopération, elle doit détruire les plus légers doutes qui pourraient s'élever dans vos esprits sur la part plus ou moins grande que d'autres qu'elle auraient prise dans l'examen de cette question. C'est elle qui a toujours conçu les divers modes d'expérimentation, qui en a tracé les plans, qui en a constamment dirigé le cours, qui en a suivi et écrit la marche ; enfin, en se servant d'auxiliaires plus ou moins zélés et éclairés, elle a toujours été présente, et toujours elle a imprimé sa direction propre à tout ce qui a été fait.

Aussi, vous verrez qu'elle n'admet aucune expérience faite en dehors de la Commission, même par des membres de l'Académie.

Quelque confiance que doivent établir entre nous l'esprit de confraternité et l'estime réciproque dont nous sommes tous animés, nous avons senti que dans l'examen d'une question dont la solution est si délicate, nous ne devions nous en rapporter qu'à nous seuls ; et que vous, vous ne pouviez vous en rapporter qu'à notre garantie. Nous avons cru cependant ne pas devoir frapper de cette exclusion

rigoureuse, un fait très curieux, observé par M. Cloquet. Nous l'avons admis, parce qu'il était déjà, pour ainsi dire, la propriété de l'Académie, la section de chirurgie s'en étant occupée dans deux de ses séances (1).

Cette réserve que la Commission s'est imposée, Messieurs, dans l'usage des faits divers relatifs à la question qu'elle a étudiée avec tant de soin et d'impartialité, nous donnerait le droit d'en demander le retour, si quelques personnes qui n'auraient pas été témoins de nos expériences, voulaient élever des discussions sur leur authenticité. Par la raison que nous n'appelons votre confiance que sur ce que nous avons vu et fait, nous ne pouvons pas admettre que ceux qui en même temps que nous et avec nous, n'auraient ni vu ni fait, pussent attaquer ou révoquer en doute ce que nous avancerons avoir observé : et comme enfin, nous nous sommes toujours défiés de ces merveilles qu'on nous disait devoir arriver, et que ce sentiment nous a constamment dominés dans toutes nos recherches, nous pensons avoir quelque droit à ce que, si vous ne nous accordez pas votre croyance, vous n'éleviez cependant aucun doute sur les dispositions morales et physiques dans lesquelles nous avons toujours procédé à l'observation des divers phénomènes dont nous avons été témoins.

Ainsi, Messieurs, ce rapport que nous sommes loin de vous présenter comme devant fixer votre

(1) Le 16 et le 30 avril 1829.

opinion sur la question du magnétisme, ne peut, ne doit être considéré que comme la réunion et la classification des faits que nous avons observés jusqu'à présent; nous vous l'offrons comme une preuve que nous avons cherché à justifier votre confiance; et tout en regrettant qu'il ne repose pas sur un plus grand nombre d'expériences, nous avons cependant l'espoir que vous l'accueillerez avec indulgence, et que vous en entendrez la lecture avec quelque intérêt.

Nous croyons, toutefois, devoir vous prévenir que, ce que nous avons vu dans nos expériences, ne ressemble en aucune manière à tout ce que le rapport de 1784 cite des magnétiseurs de cette époque. Nous n'admettons ni ne rejettons l'existence d'un fluide, parce que nous ne l'avons pas constatée; nous ne parlons ni du baquet, ni de la baguette, ni de la chaîne que l'on établissait en faisant communiquer tous les magnétisés par les mains, ni des pressions prolongées pendant longtemps, et quelquefois pendant plusieurs heures sur les hypocondres et sur le ventre, ni du chant, ni de la musique instrumentale qui accompagnaient les opérations magnétiques, ni de la réunion d'un grand nombre de personnes qui se faisaient magnétiser en présence d'une foule de témoins, parce que toutes nos expériences ont eu lieu dans le calme le plus parfait, dans le silence le plus absolu, sans aucun moyen accessoire, jamais par un contact immédiat, et toujours sur une seule personne à la fois.

Nous ne parlons pas de ce que du temps de Mes-

mer, on appelait si improprement *crise*, et qui consistait en convulsions, en rires quelquefois inextinguibles, en pleurs immodérés, en cris perçans, parce que nous n'avons jamais rencontré ces différens phénomènes.

Sous tous ces rapports, nous ne balançons pas à prononcer, qu'il existe une très grande différence entre les faits observés et jugés en 1784, et ceux que nous avons recueillis dans le travail que nous avons l'honneur de vous présenter; que cette différence établit entre les uns et les autres une ligne de démarcation nettement tranchée, et que, si la raison a fait justice d'une grande partie des premiers, l'esprit de recherches et d'observation doit s'étudier à multiplier et apprécier les seconds.

Il en est du magnétisme, Messieurs, comme de beaucoup d'autres opérations de la nature, c'est-à-dire, qu'il est nécessaire que certaines conditions soient réunies pour produire tels et tels effets; c'est une vérité incontestable, et qui, s'il était besoin de preuves pour la constater, se trouverait confirmée par ce qui arrive dans divers phénomènes physiques. Ainsi sans sécheresse dans l'atmosphère, vous ne pourrez développer que faiblement l'électricité; sans la chaleur, vous n'obtiendrez jamais la combinaison du plomb et de l'étain, qui est la soudure commune des plombiers; sans la lumière du soleil, vous ne verrez pas s'enflammer spontanément le mélange de parties égales en volume de chlore et d'hydrogène, etc., etc. Que ces condi-

tions soient extérieures ou physiques, comme celles que nous venons de vous citer; qu'elles soient intimes, ou morales, comme celles que MM. de Puy-ségur, Deleuze, etc., prétendent être indispensables au développement des phénomènes magnétiques, il suffit qu'elles existent et qu'elles soient exigées par eux, pour que la Commission ait dû se faire une obligation de chercher à les réunir, et un devoir de s'y soumettre. Pourtant nous n'avons dû, ni voulu nous dépouiller de cette inquiète curiosité qui nous portait en même temps à varier nos expériences et à mettre en défaut, si nous le pouvions, les pratiques et les promesses de certains magnétiseurs. Sous ce double rapport, nous avons cru devoir nous affranchir de l'obligation qu'ils imposent d'avoir une foi robuste, de n'être mûs que par l'amour du bien; nous avons cherché tout simplement à être des observateurs exacts, curieux et défiants.

Nous n'avons pas dû non plus chercher à expliquer ces conditions: c'eût été une question de pure controverse, et pour la solution de laquelle nous n'aurions pas été plus avancés que lorsqu'il s'agit d'expliquer les conditions en vertu desquelles s'exécutent les phénomènes physiologiques, et comment a lieu l'action des médicamens: ce sont des questions du même genre, et sur lesquelles la science n'a point encore prononcé.

Dans toutes les expériences que nous avons faites, le silence le plus rigoureux a toujours été observé, parce que nous avons pensé que dans le développe-

ment de phénomènes aussi délicats , l'attention du magnétiseur et du magnétisé ne devait être distraite par rien d'étranger ; nous ne voulions pas , d'ailleurs , mériter le reproche d'avoir nui par des conversations ou par des distractions au succès de l'expérience ; et nous avons toujours eu soin que l'expression de nos physionomies n'inspirât ni gêne au magnétiseur, ni doute au magnétisé ; notre position , nous aimons à le répéter , a été constamment celle d'observateurs curieux et impartiaux. Ces diverses conditions, dont plusieurs avaient été recommandées dans les ouvrages du respectable M. Deleuze, ayant été bien établies, voici ce que nous avons vu.

La personne qui devait être magnétisée a été placée assise soit sur un fauteuil commode , soit sur un canapé , quelquefois même sur une chaise.

Le magnétiseur , assis sur un siège un peu plus élevé , en face et à un pied de distance d'elle , paraît se recueillir quelques momens , pendant lesquels il prend les pouces de la personne magnétisée , et reste dans cette position jusqu'à ce qu'il sente qu'il s'est établi entre les pouces de cette personne et les siens le même degré de chaleur. Alors il retire ses mains en les tournant en dehors , il les place sur les épaules environ une minute, et les ramène lentement , par une sorte de friction très légère, le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts ; il recommence cinq ou six fois ce mouvement , que les magnétiseurs appellent *passé* ; puis il pose ses mains au-dessus de la tête , les y tient un moment , les descend en passant devant le visage , à la dis-

tance d'un ou deux pouces , jusqu'à l'épigastre , où il s'arrête encore , tantôt en appuyant , tantôt sans appuyer ses doigts sur cette partie ; et il descend lentement le long du corps , jusqu'aux pieds. Ces passes se répètent la plus grande partie de la séance , et lorsqu'il veut la terminer , il les prolonge au-delà de l'extrémité des mains et des pieds , en secouant ses doigts à chaque fois ; enfin il fait devant le visage et la poitrine des passes transversales , à la distance de trois à quatre pouces , en présentant les deux mains rapprochées , et en les écartant brusquement.

D'autres fois il rapproche les doigts de chaque main , et les présente à trois ou quatre pouces de distance de la tête ou de l'estomac , en les laissant dans cette position pendant une ou deux minutes ; puis , les éloignant et les rapprochant alternativement de ces parties , avec plus ou moins de promptitude , il simule le mouvement tout naturel qu'on exécute lorsqu'on veut se débarrasser d'un liquide qui aurait humecté l'extrémité des doigts. Ces divers modes ont été suivis dans toutes nos expériences , sans nous attacher à l'un plutôt qu'à l'autre , souvent n'en employant qu'un , quelquefois nous servant de deux , et nous n'avons jamais été dirigés dans le choix que nous en avons fait par l'idée qu'un mode produirait un effet plus prompt et plus marqué que l'autre.

La Commission ne suivra pas dans l'énumération des faits qu'elle a observés l'ordre des temps dans lequel ils ont été recueillis ; il lui a paru plus con-

venable et surtout plus rationnel de vous les présenter classés selon le degré plus ou moins prononcé de l'action magnétique qu'elle a reconnu dans chacun d'eux.

Aussi nous avons établi les quatre divisions suivantes :

1^o. Les effets du magnétisme sont nuls chez les personnes bien portantes et chez quelques malades ;

2^o. Ils sont peu marqués chez d'autres ;

3^o. Ils sont souvent le produit de l'ennui , de la monotonie , de l'imagination ;

4^o. Enfin on les a vus se développer indépendamment de ces dernières causes , *très probablement* par l'effet du magnétisme seul.

§. I. EFFETS NULS.

Le Rapporteur de la Commission s'est soumis , à plusieurs reprises , à des expériences magnétiques. Une fois , entre autres , jouissant alors d'une santé parfaite , il a eu la constance de se tenir pendant trois quarts d'heure assis , dans la même position , les yeux fermés , dans une immobilité complète , et il déclare n'avoir ressenti dans cette épreuve aucune espèce d'effet , bien que l'ennui de la position et le silence absolu qu'il avait recommandé aux assistans eussent été très capables de produire le sommeil. M. Guéneau de Mussy a subi la même épreuve avec le même résultat. Dans une autre circonstance , où le Rapporteur était tourmenté par des douleurs rhumatismales très violentes et très opiniâtres , il

a fait l'essai du magnétisme à plusieurs reprises, et jamais il n'a obtenu de ce moyen le plus léger soulagement, quoique bien certainement l'acuité de ses souffrances lui fit désirer vivement de les voir disparaître ou du moins s'adoucir.

Le 11 novembre 1826, notre respectable collègue M. Bourdois éprouvait depuis deux mois un malaise qui exigeait de sa part une attention particulière pour sa manière habituelle de vivre. Ce malaise, nous disait-il, n'était pas son état normal, il en connaissait la cause et pouvait en fixer le point de départ. Dans ces conditions, qui, d'après l'assertion de M. Dupotet, étaient favorables au développement des phénomènes magnétiques, M. Bourdois fut magnétisé par ce même M. Dupotet, en présence de MM. Itard, Marc, Double, Guéneau et le Rapporteur. L'expérience commença à trois heures trente-trois minutes; le pouls alors battait quatre-vingt-quatre fois, nombre qui, au rapport de M. Double et de M. Bourdois, est celui de l'état normal. A trois heures quarante-une minutes on cessa l'expérience, et M. Bourdois n'a absolument rien éprouvé. Nous avons seulement noté que le pouls était descendu à soixante-douze pulsations, c'est-à-dire douze de moins qu'avant l'expérience.

Dans la même séance, notre collègue, M. Itard, atteint depuis huit ans d'un rhumatisme chronique, dont le siège était alors dans l'estomac, et souffrant dans ce même moment d'une crise habituelle attachée à sa maladie (ce sont ses expressions), a été magnétisé par M. Dupotet. A trois heures cin-

quante minutes son pouls bat soixante fois ; à trois heures cinquante-sept minutes il ferme les yeux ; à quatre heures trois minutes on cesse de le magnétiser. Il nous dit que , pendant le temps qu'il a eu les yeux ouverts , il a cru sentir l'impression du trajet des doigts se porter sur ses organes , comme s'ils avaient été frappés d'une bouffée d'air chaud ; mais qu'après les avoir fermés , et l'expérience continuant , il n'avait plus éprouvé la même sensation ; il ajoute qu'au bout de cinq minutes il a senti un mal de tête qui occupait tout le front et le fond des orbites , avec un sentiment de sécheresse à la langue , bien que la langue , observée par nous , fut très humide ; enfin il dit que la douleur qu'il éprouvait avant l'expérience et qu'il avait annoncée être dépendante de l'affection dont il se plaignait , avait disparu ; mais qu'elle était en général très mobile. Nous avons noté que le pouls était monté à soixante-quatorze pulsations , c'est-à-dire quatorze de plus qu'avant l'expérience.

Nous aurions pu très certainement vous rapporter d'autres observations dans lesquelles le magnétisme n'a eu aucune espèce d'action ; mais , outre l'inconvénient de citer des faits sans aucun résultat , nous avons pensé qu'il vous suffirait d'avoir connaissance de ce que trois membres de la Commission avaient expérimenté sur eux-mêmes , pour avoir une certitude plus complète de la vérité de nos recherches.

§. II. EFFETS PEU MARQUÉS.

Il ne vous aura pas échappé, Messieurs, que le dernier fait de la série précédente présentait un commencement d'action magnétique: nous l'avons placé à la fin de cette section pour servir de chaînon à ceux qui vont suivre.

M. Magnien, docteur en médecine, âgé de cinquante-quatre ans, demeurant rue Saint-Denis, n^o. 202, marchant avec beaucoup de difficulté, par suite d'une chute faite, il y a plusieurs années, sur le genou gauche, et probablement aussi à cause d'un anévrisme du cœur auquel il a succombé au mois de septembre dernier (1831), a été magnétisé par le Rapporteur, les 18, 19, 20, 21, 22 et 23 août 1826; le nombre des pulsations a été moindre à la fin de cinq séances qu'au commencement; ainsi il a baissé de 96 à 90, de 96 à 86, de 77 à 71, de 82 à 79, de 80 à 78; et dans la sixième ce nombre a été le même au commencement qu'à la fin, c'est-à-dire 83. Les inspirations ont été égales, à une seule exception où elles ont été à 20 au commencement et à 26 à la fin. M. Magnien a constamment éprouvé une sensation de fraîcheur dans toutes les parties vers lesquelles les doigts du magnétiseur ont été dirigés et maintenus long-temps dans la même direction. Ce phénomène ne s'est pas démenti une seule fois.

Notre collègue, M. Roux, qui se plaignait d'une affection chronique de l'estomac, a été magnétisé

six fois par M. Foissac , les 27 et 29 septembre , 1^{er} , 3 , 5 et 7 octobre 1827 ; il éprouva d'abord une diminution sensible dans le nombre des inspirations et des battemens du poulx , ensuite un peu de chaleur à l'estomac , une grande fraîcheur au visage , la sensation d'une vaporisation d'éther , même quand on n'exécutait point de passes devant lui , et enfin une disposition marquée au sommeil.

Anne Bourdin , âgée de vingt-cinq ans , demeurant rue du Paon , n^o. 15 , a été magnétisée les 17 , 20 et 21 juillet 1826 , à l'Hôtel-Dieu , par M. Foissac , en présence du Rapporteur. Cette femme se plaignait d'une céphalalgie et d'une névralgie qui avait son siège dans l'œil gauche. Pendant les trois séances magnétiques qui lui ont été consacrées , nous avons vu les inspirations s'élever de 16 à 39 , de 14 à 20 , et les pulsations de 69 à 79 , de 60 à 68 , de 76 à 95. La tête s'est appesantie ; il y a eu quelques minutes de sommeil , de l'amélioration dans la céphalalgie ; mais il ne s'est opéré aucun changement dans la névralgie orbitaire.

Thérèse Tierlin a été magnétisée les 22 , 23 , 24 , 29 et 30 juillet 1826 ; elle était entrée à l'Hôtel-Dieu , se plaignant de douleurs dans le ventre et dans la région lombaire. Pendant les cinq séances magnétiques , nous avons vu les inspirations s'élever de 15 à 17 , de 18 à 19 , de 20 à 25 , et s'abaisser de 27 à 24 , et les pulsations s'élever de 118 à 125 , de 100 à 120 , de 100 à 113 , de 95 à 98 , de 117 à 120. Nous avons remarqué que cette femme sem-

blait avoir peur des mouvemens des doigts et des mains du magnétiseur ; qu'elle les fuyait , en retirant sa tête en arrière ; qu'elle les suivait pour ne pas les perdre de vue , comme si elle avait à en redouter un mal quelconque ; elle a été visiblement tourmentée pendant les cinq séances.

Nous avons observé chez elle de fréquens et longs soupirs , quelquefois entrecoupés , le clignotement et l'abaissement des paupières , le frottement des yeux , la déglutition assez fréquente de la salive , mouvement qui chez d'autres magnétisés a constamment précédé le sommeil , et enfin la disparition de la douleur de la région lombaire.

La Commission , en rapprochant ces différens faits , n'a voulu fixer votre attention que sur la série des phénomènes physiologiques qui se sont développés dans les deux derniers. Elle ne peut attacher aucune importance à cette amélioration partielle survenue dans les symptômes des très insignifiantes maladies de ces deux femmes. Si ces maladies existaient , le temps et le repos ont pu en triompher ; si elles n'existaient pas , comme il arrive trop souvent , la feinte a dû disparaître sans le magnétisme. Ainsi, Messieurs , nous ne vous les avons présentés que comme les premiers élémens , pour ainsi dire , de l'action magnétique , que vous verrez se prononcer davantage à mesure que nous parcourerons les autres divisions que nous avons établies.

§. III. EFFETS PRODUITS PAR L'ENNUI,
LA MONOTONIE ET L'IMAGINATION.

La Commission a eu plusieurs occasions de remarquer que la monotonie des gestes, que le silence religieux observé dans les expériences, que l'ennui occasionné par une position constamment la même, ont produit le sommeil chez plusieurs individus, qui cependant n'étaient pas soumis à l'influence magnétique, mais qui se *retrouvaient* dans les mêmes circonstances physiques et morales dans lesquelles précédemment on les avait endormis; dans ces cas il nous a été impossible de ne pas reconnaître la puissance de l'imagination, puissance en vertu de laquelle ces individus croyant être magnétisés, éprouvaient les mêmes effets que s'ils l'avaient été. Nous citerons particulièrement les observations suivantes.

M^{lle}. Lemaitre, âgée de 25 ans, était affectée depuis trois ans d'une amaurose, quand elle entra à l'Hôtel-Dieu. Elle a été magnétisée les 7, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 juillet 1826. Nous ne répéterons pas ici les différens phénomènes qui ont marqué le commencement de l'action magnétique, et que nous avons détaillés dans la section précédente, tels que le clignotement, l'abaissement des paupières, le frottement des yeux comme pour se débarrasser d'une sensation incommode, l'inclination brusque de la tête et la déglutition de la sa-

live. Ce sont, comme nous vous l'avons dit, des signes que nous avons observés constamment et sur lesquels nous ne reviendrons plus. Nous dirons seulement que nous avons remarqué un commencement de somnolence à la fin de la troisième séance; que cette somnolence a été en croissant jusqu'à la onzième; qu'à dater de la quatrième, des mouvemens convulsifs des muscles du col et de la face, des mains, de l'épaule, se sont manifestés; et qu'à la fin de chaque séance, nous avons trouvé plus d'accélération dans le pouls qu'au commencement. Mais ce qui doit le plus fixer votre attention, c'est qu'après avoir été magnétisée dix fois, et avoir paru les huit dernières de plus en plus sensible à l'action du magnétisme, M. Dupotet, son magnétiseur, s'assit d'après l'invitation du rapporteur, à la onzième séance, le 20 juillet, derrière elle, sans faire aucun geste, sans avoir aucune intention de la magnétiser, et elle éprouva une somnolence plus marquée que les jours précédens, mais moins d'agitation et de mouvemens convulsifs. Du reste il ne s'est manifesté aucune amélioration dans l'état de sa vue depuis le commencement des expériences, et elle sortit de l'Hôtel-Dieu comme elle y était entrée.

Louise Ganot, domestique, demeurant rue du Battoir, n^o. 19, entrée à l'Hôtel-Dieu, le 18 juillet 1826, salle Saint-Roch, n^o. 17, pour y être traitée d'une leucorrhée, a été magnétisée par M. Dupotet, les 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 juillet 1826; elle était, nous a-t-elle dit, sujette à des attaques

de nerfs ; et , en effet , des mouvemens convulsifs de la nature de ceux qui caractérisent l'hystérie se sont constamment développés chez elle pendant toutes les séances magnétiques , tels que les cris plaintifs , la roideur et la torsion des membres supérieurs , la projection de la main vers l'épigastre , le renversement de tout le corps en arrière de manière à former un arc dont la concavité était dans le dos , et enfin quelques minutes de sommeil qui terminaient cette scène. A la sixième séance , le 26 juillet , M. Dupotet se placa en face d'elle et à deux pieds de distance , sans la toucher , sans faire un seul geste , mais avec la vive intention de la magnétiser ; l'agitation , les mouvemens convulsifs , des soupirs longs et entrecoupés , la roideur des bras ne tardèrent pas à se manifester comme dans les séances précédentes. Le lendemain 27 , la malade étant assise dans le grand fauteuil à joues dont on s'était servi dans les expériences précédentes , nous plaçons M. Dupotet derrière elle ; il se borne à diriger l'extrémité de ses doigts en face de la partie moyenne de son dos ; et par conséquent le derrière du fauteuil était interposé entre la magnétisée et le magnétiseur ; bientôt les mouvemens convulsifs des jours précédens se déclarent plus violemment , et souvent elle tourne la tête en arrière. Elle nous dit à son réveil qu'elle a exécuté ce mouvement parce qu'il lui semblait qu'elle était tourmentée par quelque chose qui agissait derrière elle. Enfin , après avoir observé les 26 et 27 juillet le développement des phénomènes magnétiques , produits

dans un cas, seulement par l'intention, et dans l'autre, par des gestes très simples (la direction des doigts), exécutés derrière et à l'insu de ladite dame Ganot, nous avons voulu expérimenter si les mêmes phénomènes se reproduiraient en l'absence du magnétiseur, et par le seul effet de l'imagination; c'est ce qui est arrivé le 28 juillet. M^{me}. Ganot a été mise dans toutes les circonstances semblables à celles des autres épreuves; même heure de la journée (cinq heures et demie du matin), même local, même silence, même fauteuil, mêmes assistants, mêmes préparatifs, tout, en un mot, était comme les six jours précédens; il ne manquait que le magnétiseur, qui était resté chez lui... Les mêmes mouvemens convulsifs se sont déclarés, peut-être avec un peu moins de promptitude et de violence, mais toujours avec le même caractère.

Un homme âgé de 27 ans, sujet depuis quinze, à des attaques d'épilepsie, a été magnétisé quinze fois à l'Hôtel-Dieu, depuis le 27 juin jusqu'au 17 juillet 1826, par le Rapporteur de la Commission. Le sommeil a commencé à paraître à la quatrième séance, le 1^{er}. juillet; il a été plus fort à la cinquième, le 2 du même mois; dans les suivantes il a été assez léger et on l'interrompait facilement, soit par du bruit, soit par des questions; le Rapporteur le magnétisa, dans les treizième et quatorzième, en se plaçant derrière le fauteuil dans lequel cet homme était assis; à la quinzième séance, qui eut lieu le 17 juillet, on continua à le placer, comme cela avait été fait pour M^{me}. Ganot, dans les mêmes cir-

constances où il s'était trouvé depuis le commencement des expériences ; le Rapporteur se mit de même derrière son fauteuil , et les mêmes phénomènes de somnolence se manifestèrent , bien qu'il ne l'eût point magnétisé. Nous avons dû nécessairement conclure de cette série d'expériences que ces deux femmes et que cet épileptique ont éprouvé les mêmes effets lorsqu'ils étaient magnétisés , et lorsqu'ils croyaient l'être ; que par conséquent , l'imagination a suffi pour produire chez eux des phénomènes qu'avec peu d'attention ou qu'avec de la préoccupation d'esprit on aurait pu attribuer au magnétisme.

Mais nous nous empressons de déclarer qu'il est plusieurs autres cas , et aussi rigoureusement observés , dans lesquels il nous eût été difficile de ne pas admettre le magnétisme comme cause de ces phénomènes. Nous les plaçons dans notre quatrième classe.

§. IV. EFFETS DÉPENDANT TRÈS PROBABLEMENT DU MAGNÉTISME SEUL.

Un enfant de 28 mois , atteint comme son père , dont il sera parlé plus tard (p. 176), d'attaques d'épilepsie , fut magnétisé chez M. Bourdois , par M. Foissac , le 6 octobre 1827. Presqu'immédiatement après le commencement des passes , l'enfant se frotta les yeux , fléchit la tête de côté , l'appuya sur un des coussins du canapé où on l'avait assis , bailla , s'agita , se gratta la tête et les oreilles , parut com-

battre le sommeil qui semblait vouloir l'envahir, et bientôt se releva, permettez-nous l'expression, en grognant; le besoin d'uriner le prit, et après qu'il l'eut satisfait, il fut encore magnétisé quelques instans; mais comme cette fois la somnolence n'était pas aussi prononcée, on cessa l'expérience (1).

Nous rapprochons de ce fait celui d'un sourd-muet, âgé de 18 ans, sujet depuis long-temps à des accès d'épilepsie très fréquens, sur lequel M. Itard voulut essayer l'action du magnétisme. Ce jeune homme a été magnétisé quinze fois par M. Foissac; nous ne dirons pas seulement ici que les accès épileptiques furent suspendus pendant les séances, et qu'ils ne revinrent qu'au bout de huit mois, retard sans exemple dans l'histoire de sa maladie; mais encore que les phénomènes appréciables que ce jeune homme éprouva pendant les expériences, furent la pesanteur des paupières, un engourdissement général, le besoin de dormir, et quelquefois même des vertiges.

Une action encore plus prononcée a été observée sur un membre de la Commission, M. Itard, qui le 11 novembre 1826, s'était soumis, comme nous l'avons dit, à des expériences, et n'avait ressenti aucun effet. Magnétisé par M. Dupotet, le 27 octobre 1827, il a éprouvé de l'appesantissement sans sommeil, un agacement prononcé des nerfs de la face, des mouvemens convulsifs dans les ailes du

(1) Plus tard, je l'ai mis en somnambulisme.

(Note de M. FOISSAC.)

nez, dans les muscles de la face et des mâchoires, un afflux dans la bouche d'une salive d'un goût métallique, sensation analogue à celle qu'il avait éprouvée par le galvanisme. Les deux premières séances ont provoqué une céphalalgie qui a duré plusieurs heures; et en même temps les douleurs habituelles ont beaucoup diminué. Un an après, M. Itard, qui avait des douleurs dans la tête, fut magnétisé dix-huit fois par M. Foissac. Le magnétisme a provoqué presque constamment un afflux de salive, et deux fois avec une saveur métallique; on observait peu de mouvemens et de contractions musculaires, si ce n'est quelques soubresauts dans les tendons des muscles des avant-bras et des jambes. M. Itard, nous a dit, que sa céphalalgie avait cessé chaque fois après une séance de 12 à 15 minutes; qu'elle n'existait plus à la 9^e., lorsqu'elle fut rappelée par une interruption de trois jours dans le traitement magnétique, et dissipée de nouveau par ce moyen; il a éprouvé pendant l'expérience la sensation d'un bien-être général, une disposition à un sommeil agréable, de la somnolence accompagnée de rêvasseries vagues et agréables; sa maladie subit, comme précédemment, une amélioration notable qui ne fut pas de longue durée après la cessation du magnétisme.

Ces trois observations ont paru à votre Commission tout-à-fait dignes de remarque. Les deux individus qui font le sujet des deux premières, l'un, cet enfant de 28 mois, l'autre, le sourd-muet, ignorent ce qu'on leur fait : l'un d'eux même n'est

pas en état de le savoir, et l'autre n'a jamais eu la moindre idée de ce qui concerne le magnétisme; tous deux sont cependant sensibles à son action, et bien certainement on ne peut attribuer chez l'un ni chez l'autre cette sensibilité à l'imagination; le ferait-on avec plus de raison dans l'observation que nous avons rapportée de M. Itard?

Ce n'est point sur des hommes de notre âge, et comme nous, toujours en garde contre les erreurs de notre esprit et de nos sens, que l'imagination, telle que nous l'envisageons ici, a de la prise: elle est, à cette époque de la vie, éclairée par la raison, et dégagée de ces prestiges qui séduisent si facilement la jeunesse; elle se tient en éveil, et la défiance, plutôt que la confiance, préside aux diverses opérations de notre esprit. Ces circonstances se sont heureusement rencontrées chez notre collègue; et l'Académie le connaît trop bien pour ne pas admettre que ce qu'il dit avoir éprouvé, il l'a réellement éprouvé; sa véracité a été la même, et le 11 novembre 1826, lorsqu'il a déclaré n'avoir rien ressenti, et le 27 octobre 1827, quand il affirme devant nous avoir été sensible à l'action du magnétisme.

La somnolence observée dans les trois faits que nous venons de rapporter, nous a paru être le passage de l'état de veille à celui que l'on appelle le *sommeil magnétique*, ou *somnambulisme*, mots que la Commission a trouvés impropres, pouvant donner de fausses idées; mais que, dans l'impossibilité de les changer, elle a été forcée d'adopter.

Quand l'individu, soumis à l'action magnétique, est en somnambulisme, les magnétiseurs nous assurent qu'il n'entend ordinairement que la personne qui le magnétise, et celles que l'on met en communication avec lui par le moyen de la jonction des mains ou d'un contact immédiat quelconque. Selon eux, les organes extérieurs des sens du somnambule sont tous ou presque tous assoupis, et cependant, il éprouve des sensations. Ils ajoutent que l'on dirait qu'il se réveille en lui un sens intérieur, une sorte d'instinct qui l'éclaire, tantôt sur sa conservation, tantôt sur celle des personnes avec lesquelles il est en rapport. Pendant tout le temps que dure le somnambulisme, il est, disent-ils, soumis à l'influence de celui qui le magnétise, et paraît lui obéir avec une docilité sans réserve, sans même que sa volonté fortement prononcée à l'intérieur, soit manifestée ni par un geste, ni par une parole (1).

Ce singulier phénomène, Messieurs, a paru à votre Commission un objet d'autant plus digne de son attention et de ses recherches, que, bien que Bailly eût paru l'entrevoir, il n'était cependant pas

(1) « Les magnétisés, dit l'illustre et infortuné Bailly, pag. 7 de son Rapport à l'Académie royale des Sciences, ont beau être plongés *dans un assoupissement apparent*, la voix du magnétiseur, *son regard, un signe les en retire*. On ne peut s'empêcher de reconnaître, à ces effets constans, une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. »

connu, lorsque le magnétisme fut soumis à l'examen des commissaires du Roi, en 1784, et qu'en outre, c'était pour l'étudier que M. Foissac avait, pour ainsi dire, *exhumé* la question du magnétisme. En effet, les mémoires de M. de Puységur, dans lesquels se trouvent exposées, pour la première fois, les observations de somnambulisme qu'il avait faites à sa terre de Buzancy, près Soissons, ne parurent qu'après les rapports des commissaires, à la fin de 1784 et en 1785.

Dans un sujet qui pouvait être si facilement exploité par le charlatanisme, et qui nous paraissait si éloigné de tout ce l'on connaissait jusqu'alors, vos Commissaires ont dû être très sévères sur le genre de preuves admises pour constater ce phénomène, et en même temps se tenir continuellement en garde contre l'illusion et la fourberie dont ils pouvaient craindre d'être les dupes.

La Commission réclame votre attention pour les observations suivantes, qu'elle a disposées de manière à vous offrir une progression toujours croissante des phénomènes du somnambulisme : c'était le moyen de vous les rendre de plus en plus évidens.

Mlle. Louise Delaplane, âgée de seize ans, demeurant rue Tirechape, n^o. 9, avait une suppression menstruelle, accompagnée de douleurs, de tension et de gonflement dans le bas-ventre, lorsqu'elle entra à l'Hôtel-Dieu, le 13 juin 1826. Des sangsues appliquées à la vulve, des bains, et en général un traitement approprié ne produisant au-

cun soulagement, elle fut magnétisée par M. Fois-sac, les 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 juin 1826; elle s'endormit dans la première séance, au bout de huit minutes. On lui parle, elle ne répond pas; on jette près d'elle un paravent de fer-blanc, elle reste dans une complète immobilité; on brise avec force un flacon de verre, elle se réveille en sursaut. A la deuxième séance, elle répond par des signes de tête affirmatifs et négatifs aux questions qu'on lui adresse. Dans la troisième, elle donne à entendre que dans deux jours elle parlera et indiquera la nature et le siège de sa maladie. On la pince très fortement, au point de faire naître une ecchymose, elle ne donne aucun signe de sensibilité. On lui débouche sous le nez un flacon plein d'ammoniaque. Elle est insensible à une première inspiration. A la deuxième elle porte la main à son nez. A son réveil, elle se plaint de la douleur que lui cause la partie pincée et ecchymosée. On lui présente le même flacon d'ammoniaque, et à la première inspiration elle retire brusquement sa tête. Les parens de cette fille résolurent de la faire sortir de l'Hôtel-Dieu, le 30 du même mois, parce qu'ils avaient appris qu'on la magnétisait. Elle y fut cependant magnétisée encore quatre fois. Dans toutes ces épreuves elle ne parla jamais, et répondit seulement par signes aux diverses questions qu'on lui adressa. Nous ajouterons qu'insensible au chatouillement d'une plume introduite dans les narines, promenée sur les lèvres et sur les ailes du nez, au bruit d'une planche jetée brusquement sur une

table , elle se réveille au bruit d'un bassin de cuivre lancé sur le carreau et au bruit d'un sac d'écus qu'un autre jour l'on vide de haut dans ce même bassin.

Une autre fois , le 9 décembre 1826, M. Dupotet magnétise devant la Commission le nommé Baptiste Chamet, charretier à Charonne, qu'il avait magnétisé pour la dernière fois il y avait deux ou trois ans. Au bout de huit minutes, interpellé à diverses reprises pour savoir de lui s'il dort , il fait brusquement un signe de tête affirmatif ; plusieurs questions restent sans réponse. Comme il paraît souffrir , on lui demande ce qui lui fait mal , il indique avec la main la poitrine. On lui demande encore quelle est cette partie, alors il répond : c'est le foie ; et il indique toujours la poitrine. M. Guersent le pince très fortement au poignet gauche, et il ne témoigne aucune douleur. On lui ouvre la paupière, qui cède très difficilement à cette tentative, et on voit le globe de l'œil tourné comme convulsivement vers le haut de l'orbite, et la pupille notablement contractée.

La Commission a vu dans les deux observations qu'elle vient de rapprocher la première ébauche du somnambulisme , de cette faculté au moyen de laquelle les magnétiseurs disent que , dans le sommeil des organes extérieurs des sens , il se développe chez les magnétisés un sens intérieur et une espèce d'instinct capables de se manifester par des actes extérieurs raisonnés. Dans chacun des cas rapportés ci-dessus , la Commission a vu en effet , soit des réponses par signes ou par phrases à des questions

faites, soit des promesses à la vérité toujours déçues d'événemens qui n'arrivent pas, mais pourtant les premières traces de l'expression d'un commencement d'intelligence. Les trois observations suivantes vous prouveront avec quelle défiance on doit accueillir les promesses de certains prétendus somnambules.

M^{lle}. Joséphine Martineau, âgée de dix-neuf ans, demeurant rue Saint-Nicolas, n^o. 37, était affectée depuis trois mois d'une gastrite chronique lorsqu'elle entra à l'Hôtel-Dieu, le 5 août 1826. Elle fut magnétisée par M. Dupotet, en présence du Rapporteur, quinze jours de suite, depuis le 7 jusqu'au 21 du même mois, deux fois, entre quatre et cinq heures du soir, et treize fois, de six à sept heures du matin. Elle a commencé à s'endormir dans la deuxième séance : et dans la quatrième elle a répondu aux questions qu'on lui adressait. Nous ne vous répéterons pas qu'à la fin de chaque séance, le pouls a été plus fréquent qu'au commencement ; qu'elle n'a conservé aucun souvenir de ce qui s'est passé dans le sommeil. Ce sont de ces phénomènes communs qui ont précédemment été bien constatés chez d'autres magnétisés. Il s'agit ici du somnambulisme, et c'est ce phénomène que nous avons cherché à observer sur M^{lle}. Martineau. Dans son sommeil, elle dit qu'elle ne voit pas les assistans, mais qu'elle les entend, et personne ne parle. Sur l'interpellation faite à cet égard, elle répond qu'elle les entend quand on fait du bruit ; elle dit qu'elle ne guérira que quand on l'aura purgée. Elle

désigne pour ce purgatif trois onces de manne et des pilules anglaises prises deux heures après la manne. Le lendemain et le surlendemain le Rapporteur ne donne pas de manne ; il administre quatre pilules de mie de pain en deux jours : elle a quatre garde-robres pendant ces deux jours. Elle dit qu'elle se réveillera tantôt après cinq ou dix minutes de sommeil, et elle ne se réveille qu'après dix-sept et seize. Elle annonce que tel jour elle nous donnera des détails sur la nature de son mal. Ce jour arrive, et elle ne nous dit rien. Enfin chaque fois elle a été en défaut.

M. de Geslin, demeurant rue de Grenelle-Saint-Honoré, n^o. 37, écrivit à la Commission, le 8 juillet 1826, qu'il avait à sa disposition une somnambule, logée dans la même maison que lui, Mme. Couturier, âgée de trente ans, ouvrière en dentelles, qui, entre autres facultés, possédait celle de lire dans la pensée de son magnétiseur et d'exécuter les ordres qu'il lui transmettait mentalement. La proposition de M. de Geslin était trop importante pour ne pas être acceptée avec empressement. M. Guéneau et le Rapporteur se rendirent à son invitation ; M. de Geslin leur renouvela les assurances qu'il nous avait données dans sa lettre sur les facultés surprenantes de sa somnambule ; et après l'avoir endormie par les procédés ordinaires, il nous invita à lui faire connaître ce que nous désirions qu'il fit exécuter à cette personne.

L'un de nous, le Rapporteur, se plaça sur un bureau pour tenir une note exacte de tout ce qui se

passerait ; et l'autre , M. Guéneau , se chargea d'écrire les ordres que nous voulions faire transmettre à la magnétisée.

M. Guéneau écrivit sur un morceau de papier les mots suivans : *Allez vous asseoir sur un tabouret qui est en face du piano.* M. de Geslin se pénétrant de cette volonté , dit à la somnambule d'exécuter ce qu'il lui demande mentalement. Elle se lève de sa place , et se mettant devant la pendule : il est , dit-elle , neuf heures vingt minutes. M. de Geslin lui annonce que ce n'est pas là ce qu'il lui a demandé ; alors elle va dans la chambre voisine. On lui fait savoir qu'elle se trompe encore ; elle reprend sa place. On veut qu'elle se gratte le front , elle étend la main droite et n'exécute pas le mouvement commandé. On désire qu'elle s'asseye au piano , elle va à une croisée éloignée de six pieds du piano. Le magnétiseur se plaint qu'elle ne fait pas ce qu'il lui impose par sa pensée ; elle se lève et change de chaise. Nous demandons que lorsque M. de Geslin lèvera la main , la somnambule lève la sienne , et qu'elle la tienne suspendue jusqu'à ce que celle du magnétiseur retombe. Elle lève la main , qui reste immobile et qui ne retombe que cinq minutes après celle de M. de Geslin. On lui présente le derrière d'une montre , elle dit qu'il est neuf heures trente-cinq minutes , et l'aiguille marque sept heures. Elle dit qu'il y a trois aiguilles , et il n'y en a que deux. On substitue une montre à trois aiguilles , et elle dit qu'il y en a deux , qu'il est neuf heures quarante minutes , et la montre marque

neuf heures vingt-cinq minutes. Elle se met en rapport avec M. Guéneau, et lui dit au sujet de sa santé des choses tout-à-fait erronées et en contradiction évidente avec ce que notre collègue avait écrit à ce sujet avant de se prêter à l'expérience. En résumé, cette dame Couturier n'a tenu aucune des promesses qui nous avaient été faites, et nous avons été autorisés à croire que M. de Geslin n'avait pas pris toutes les précautions convenables pour ne pas être induit en erreur, et que telle était la cause de sa croyance aux facultés extraordinaires qu'il lui attribuait.

M. Chapelain, docteur en médecine, demeurant cour Batave, n^o. 3, informa la Commission, le 14 mars 1828, qu'une femme de vingt-quatre ans, demeurant dans sa maison, et qui lui avait été adressée par notre collègue, M. Caille, avait annoncé dans l'état de somnambulisme magnétique, que le lendemain 15, à onze heures du soir, elle rendrait un tœnia de la longueur du bras. La Commission avait un trop grand désir de voir le résultat de cette annonce pour négliger l'occasion qui lui était offerte. Messieurs Itard, Thillaye et le Rapporteur, auxquels se joignirent deux membres de l'Académie, MM. Caille et Virey, ainsi que le docteur Dance, actuellement médecin de l'hôpital Cochin, se rendirent le lendemain 15, à dix heures cinquante-sept minutes du soir, au domicile de cette femme. Elle fut à l'instant magnétisée par M. Chapelain, et endormie à onze. Elle annonce alors qu'elle voit dans son intérieur quatre morceaux de

vers dont le premier est enveloppé dans une peau ; que pour les rendre , il faudrait qu'elle prît de l'émétique et de la poudre aux vers. On lui objecte qu'elle avait dit qu'elle rendrait ce premier morceau à onze heures. Cette objection la contrarie ; elle se lève brusquement : le Rapporteur la saisit , s'assure qu'elle ne cache rien sous ses jupons , et l'asseoit sur une chaise percée qu'il avait bien visitée auparavant. Au bout de dix minutes , elle dit éprouver du chatouillement à l'anus ; elle se lève encore avec vivacité , et on profite de ce mouvement pour s'assurer que rien ne sort de l'anus. A onze heures quarante-deux minutes elle est réveillée , fait des efforts pour aller à la garde-robe et ne rend rien. M. Chapelain la magnétisa de nouveau ; l'endormit et lui donna à deux heures et demie du matin l'émétique qui procura des vomissemens sans morceaux de vers. Le 16 , à dix heures du matin , elle rendit par l'anus des matières fécales moulées dans lesquelles il n'y avait aucune apparence de vers.

Voilà donc trois faits bien constatés , et nous pourrions en citer d'autres , dans lesquels il y a eu bien évidemment erreur ou tentative de supercherie de la part des somnambules , soit dans ce qu'ils disaient entendre , soit dans ce qu'ils promettaient de faire , soit enfin dans ce qu'ils annonçaient devoir arriver. .

Dans cette position , et désirant ardemment éclaircir la question , nous pensâmes qu'il était essentiel , dans l'intérêt des recherches auxquelles nous nous livrions et pour nous soustraire aux dé-

ceptions du charlatanisme, de nous assurer s'il y avait quelque signe qui pût indiquer que le somnambulisme existait véritablement, c'est-à-dire, si le magnétisé endormi était . permettez-nous l'expression, plus qu'endormi, s'il était arrivé à l'état du somnambulisme.

M. Dupotet, dont il a déjà été question plusieurs fois, proposa, le 4 novembre 1826, à la Commission de la rendre témoin d'expériences dans lesquelles il mettrait dans toute son évidence la réalité du somnambulisme magnétique. Il s'engageait, et nous avons sa promesse signée par lui, à produire à volonté et hors de la portée de la vue des individus mis par lui en somnambulisme, des mouvemens convulsifs dans une partie quelconque de leur corps, par le fait seulement de la direction de son doigt vers cette partie. Il regardait ces convulsions comme le signe certain de l'existence du somnambulisme. La Commission profita de la présence de Baptiste Chamet pour faire sur lui les expériences nécessaires pour éclaircir et résoudre cette question. En conséquence, M. Dupotet l'ayant mis en somnambulisme, dirigea un doigt en pointe vers les siens; il en approcha même une tige métallique: aucun effet convulsif ne fut produit. Un doigt du magnétiseur fut dirigé de nouveau vers ceux du magnétisé; on vit dans les doigts index et médius des deux mains un léger mouvement semblable à la convulsion déterminée par la pile galvanique. Six minutes après, le doigt du magnétiseur dirigé vers le poignet gauche imprima à cette partie un

mouvement complet de convulsion ; et c'est alors que le magnétiseur annonça que dans cinq minutes *on ferait tout ce que l'on voudrait de cet homme.* Alors M. Marc , placé derrière ce dernier , indiqua que le magnétiseur devait chercher à agir sur l'index droit : il dirigea le sien vers cette partie , et c'est le gauche et la cuisse du même côté qui entrèrent en convulsion. Plus tard on dirigea les doigts vers les orteils ; aucun effet ne fut produit. On exécuta des passes antérieures. Messieurs Bourdois , Guersent et Guéneau de Mussy dirigèrent successivement leurs doigts vers ceux du magnétisé qui se contractèrent à leur approche. Plus tard on aperçut des mouvemens dans la main gauche , vers laquelle cependant aucun doigt n'était dirigé. Enfin on suspendit toute expérience pour vérifier si les mouvemens convulsifs n'avaient pas lieu quand on ne le magnétisait pas ; et ces mouvemens se renouvelèrent , mais plus faiblement.

La Commission en a conclu qu'il n'était pas besoin de l'approche des doigts du magnétiseur pour produire des convulsions , bien que M. Dupotet ajoutât que lorsqu'elles ont commencé à avoir lieu, elles pouvaient se reproduire d'elles-mêmes.

M^{lle}. Lemaitre , dont nous avons déjà parlé (p. 132), lorsqu'il s'est agi de l'influence de l'imagination sur la production des phénomènes magnétiques , a présenté aussi cette mobilité convulsive ; mais tantôt ces mouvemens , assez semblables pour leur prestesse à ceux que l'on éprouve par l'approche

d'une pointe électrique, avaient lieu dans une partie, par suite de l'approche des doigts, tantôt aussi, sans que cette dernière condition eût été remplie, nous les avons vu arriver plus ou moins de temps après la tentative qu'on faisait pour les développer. Plusieurs fois ce phénomène se montrait dans une séance; il ne paraissait pas du tout dans l'autre. Enfin l'approche des doigts vers une partie était quelquefois suivie de convulsions dans un point différent.

Un nouvel exemple de ce phénomène est celui qui nous a été fourni par M. Chalet, consul de France à Odessa. M. Dupotet le magnétisa en notre présence, le 17 novembre 1826; il dirigea le doigt vers son oreille gauche; et aussitôt on aperçut dans les cheveux qui sont derrière l'oreille, un mouvement que l'on attribua à la contraction des muscles de cette région; on renouvela des passes avec une seule main, sans diriger le doigt vers l'oreille, et on aperçut dans l'oreille un mouvement général et brusque d'ascension. Un doigt fut ensuite dirigé vers la même oreille, et n'y produisit aucun effet.

C'est principalement sur M. Petit, âgé de trente-deux ans, instituteur à Athis, que les mouvemens convulsifs ont été déterminés avec le plus de précision par l'approche des doigts du magnétiseur. M. Dupotet le présenta à la Commission, le 10 août 1826, en lui annonçant que cet homme était très susceptible d'entrer en somnambulisme, et que dans cet état, lui, M. Dupotet, pouvait à sa vo-

lonté , et sans l'exprimer par la parole , déterminer dans les parties que la Commission aurait désignées des mouvemens convulsifs apparens , par la seule approche de ses doigts. Il fut endormi très promptement ; et c'est alors que la Commission , pour prévenir tout soupçon d'intelligence , remit à M. Dupotet une note rédigée en silence à l'instant même, et dans laquelle elle avait indiqué par écrit les parties qu'elle désirait voir entrer en convulsion. Muni de cette instruction , il dirigea d'abord la main vers le poignet droit , qui entra en convulsion ; il se plaça ensuite derrière le magnétisé , et dirigea son doigt en premier lieu vers la cuisse gauche , puis vers le coude gauche , et enfin vers la tête. Ces trois parties furent presque aussitôt prises de mouvemens convulsifs. M. Dupotet dirigea sa jambe gauche vers celle du magnétisé ; celui-ci s'agita de manière à ce qu'il fût sur le point de tomber. M. Dupotet dirigea ensuite son pied vers le coude droit de M. Petit , et ce coude droit s'agita ; puis il porta son pied vers le coude et la main gauches , et des mouvemens convulsifs très forts se développèrent dans tout le membre supérieur. Un des commissaires , M. Marc , dans l'intention de prévenir davantage encore toute espèce de supercherie , lui mit un bandeau sur les yeux , et les expériences précédentes furent répétées avec une légère différence dans le résultat. D'après l'indication mimique et instantanée de plusieurs d'entre nous , M. Dupotet dirigea son doigt vers la main gauche : à son approche , les deux mains s'agitèrent. On désira

que l'action se portât à-la-fois sur les deux membres inférieurs. D'abord les doigts furent approchés sans résultat. Bientôt le somnambule remua d'abord les mains, puis se recula, puis agita les pieds. Quelques momens plus tard, le doigt approché de la main la fit retirer et produisit une agitation générale. MM. Thillaye et Marc dirigèrent les doigts sur diverses parties du corps, et provoquèrent quelques mouvemens convulsifs. Ainsi M. Petit a toujours eu, par l'approche des doigts, des mouvemens convulsifs, soit qu'on lui ait mis, soit qu'on ne lui ait pas mis un bandeau sur les yeux; et ces mouvemens ont été plus marqués quand on a dirigé vers les parties soumises aux expériences une tige métallique, telle qu'une clef ou une branche de lunettes. En résultat, la Commission, quoique témoin de plusieurs cas dans lesquels cette faculté contractile a été mise en jeu par l'approche des doigts ou de tiges métalliques, a besoin de nouveaux faits pour apprécier ce phénomène, sur la constance et la valeur duquel elle ne se croit pas assez éclairée pour se prononcer.

Réduits par conséquent à nous en rapporter à notre inquiète surveillance, nous avons poursuivi nos recherches, et multiplié nos observations en redoublant de soins, d'attention et de défiance.

Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, les expériences qui furent faites en 1820, à l'Hôtel-Dieu, en présence d'un grand nombre de médecins dont quelques-uns sont membres de cette Académie, et sous les yeux du Rapporteur qui seul en concevait

le plan, en dirigeait tous les détails, et les consignait minute par minute dans un procès-verbal signé par chacun des assistans. Peut-être nous nous serions abstenus de vous en parler, sans une circonstance particulière qui nous fait un devoir de rompre le silence. Au milieu des discussions que la proposition de soumettre le magnétisme animal à un nouvel examen, avait soulevées dans le sein de l'Académie, un membre (1), qui du reste ne niait pas la réalité des phénomènes magnétiques, avait dit que tandis que les magnétiseurs proclamaient la guérison de M^{lle}. Samson, elle lui demandait à rentrer à l'Hôtel-Dieu, où, ajoutait-il, elle était *morte* par suite d'une lésion organique jugée incurable par les hommes de l'art.

Cependant cette même M^{lle}. Samson reparut, *six ans après cette prétendue mort*; et votre Commission, convoquée le 29 décembre 1826, pour faire sur elle des expériences, voulut avant tout s'assurer si la personne que lui présentait M. Dupotet, dont la bonne foi d'ailleurs lui était parfaitement connue, était bien la même que celle qui six ans auparavant avait été magnétisée à l'Hôtel-Dieu. MM. Brichteau et Patissier, qui avaient assisté à ces premières expériences, eurent la complaisance de se rendre à l'invitation de la Commission; et, conjointement avec le Rapporteur, ils constatèrent et signèrent que c'était bien la même personne qui

(1) M. Récamier. *Voy.* p. 53.

avait été le sujet des expériences faites à l'Hôtel-Dieu en 1820, et qu'ils n'apercevaient en elle d'autre changement que celui qui annonce *une amélioration notable* dans la santé.

L'identité ainsi constatée, M^{lle}. Samson fut magnétisée par M. Dupotet en présence de la Commission. A peine les passes étaient-elles commencées que M^{lle}. Samson s'agita sur son fauteuil, se frotta les yeux, témoigna de l'impatience, se plaignit, et toussa d'une voix rauque qui rappela à MM. Bricheteau, Patissier et au Rapporteur, ce même timbre de voix qui les avait frappés en 1820, et qui alors, comme dans la circonstance présente, était pour eux l'indice d'un commencement d'action magnétique. Bientôt elle frappa du pied, appuya sa tête sur sa main droite et son fauteuil, et leur parut dormir. On lui souleva la paupière, et on vit, comme en 1820, le globe de l'œil tourné convulsivement en haut. Plusieurs questions lui furent adressées et restèrent sans réponse; puis lorsqu'on lui en fit de nouvelles, elle fit des gestes d'impatience, et répondit avec mauvaise humeur qu'on ne devait pas la tourmenter. Enfin, sans en avoir prévenu qui que ce fût, le Rapporteur jeta en même temps sur le parquet, une table et une bûche qu'il avait placée sur cette table. Quelques-uns des assistans jetèrent un cri d'effroi, M^{lle}. Samson seule n'entendit rien, ne fit aucune espèce de mouvement, et continua à dormir du plus profond sommeil. On la réveilla quatre minutes après, en lui frottant les yeux circulairement avec les pouces.

Alors la même bûche fut jetée à l'improviste sur le parquet; le bruit fit tressaillir la magnétisée qui se plaignit très vivement du sentiment de la peur qu'on venait de lui causer, tandis que six minutes auparavant elle avait été insensible à un bruit beaucoup plus fort.

Vous avez tous également entendu parler d'un fait qui a fixé dans le temps l'attention de la Section de Chirurgie, et qui lui a été communiqué dans la séance du 16 avril 1829, par M. Jules Cloquet. La Commission a cru devoir le consigner ici comme une des preuves les moins équivoques de la force du sommeil magnétique. Il s'agit d'une dame P**. (Mme. Plantin), âgée de 64 ans, demeurant rue Saint-Denis, n^o. 151, qui consulta M. Cloquet, le 8 avril 1829, pour un cancer ulcéré qu'elle portait au sein droit depuis plusieurs années, et qui était compliqué d'un engorgement considérable des ganglions axillaires correspondans. M. Chapelain, médecin de cette dame, qu'il magnétisait depuis quelques mois dans l'intention, disait-il, de dissoudre l'engorgement du sein, n'avait pu obtenir d'autre résultat qu'un sommeil très profond, pendant lequel la sensibilité paraissait anéantie, les idées conservant toute leur lucidité. Il proposa à M. Cloquet de l'opérer pendant qu'elle serait plongée dans le sommeil magnétique. Ce dernier qui avait jugé l'opération indispensable y consentit, et l'on décida qu'elle aurait lieu le dimanche suivant, 12 avril. La veille et l'avant veille, cette dame fut magnétisée plusieurs fois par M. Chape-

lain, qui la disposait lorsqu'elle était en somnambulisme à supporter sans crainte l'opération, et qui l'amena même à en causer avec sécurité, tandis qu'à son réveil, elle en repoussait l'idée avec horreur.

Le jour fixé pour l'opération, M. Cloquet en arrivant à dix heures et demie du matin, trouva la malade habillée et assise dans un fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Il y avait à-peu-près une heure qu'elle était revenue de la messe qu'elle entendait habituellement à la même heure. M. Chapelain l'avait mise dans le sommeil magnétique depuis son retour; la malade parla avec beaucoup de calme de l'opération qu'elle allait subir. Tout étant disposé pour l'opérer, elle se déshabilla elle-même, et s'assit sur une chaise.

M. Chapelain soutint le bras droit. Le bras gauche fut laissé pendant sur le côté du corps. M. *Pailoux*, élève interne de l'hôpital Saint-Louis, était chargé de présenter les instrumens et de faire les ligatures. Une première incision partant du creux de l'aisselle fut dirigée au-dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle. La deuxième commencée au même point, cerna la tumeur par en bas et fut conduite à la rencontre de la première. M. Cloquet disséqua avec précaution les ganglions engorgés, à raison de leur voisinage de l'artère axillaire, et extirpa la tumeur. La durée de l'opération a été de dix à douze minutes.

Pendant tout ce temps, la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a

pas donné le plus léger signe de sensibilité : aucun mouvement dans les membres ou *dans les traits*, aucun changement *dans la respiration* ni *dans la voix*, aucune émotion, *même dans le pouls*, ne se sont manifestés : la malade n'a pas cessé d'être dans l'état d'abandon et d'impassibilité automatiques où elle était quelques minutes avant l'opération. On n'a pas été obligé de la contenir, on s'est borné à la soutenir. Une ligature a été appliquée sur l'artère thoracique latérale, ouverte pendant l'extraction des ganglions. La plaie étant réunie par des emplâtres agglutinatifs et pansée, l'opérée fut mise au lit, toujours en état de somnambulisme dans lequel on l'a laissée quarante-huit heures. Une heure après l'opération, il se manifesta une légère hémorrhagie qui n'eut pas de suite. Le premier appareil fut levé le mardi suivant 14 ; la plaie fut nettoyée et pansée de nouveau : la malade ne témoigna aucune sensibilité ni douleur ; le pouls conserva son rythme habituel.

Après ce pansement, M. Chapelain réveilla la malade, dont le sommeil somnambulique durait depuis une heure avant l'opération, c'est-à-dire depuis deux jours. Cette dame ne parut avoir aucune idée, aucun sentiment de ce qui s'était passé ; mais, en apprenant qu'elle avait été opérée, et voyant ses enfans autour d'elle, elle en éprouva une très vive émotion que le magnétiseur fit cesser en l'endormant aussitôt (1).

(1) Voy. note 10^e.

La Commission a vu dans ces deux observations la preuve la plus évidente de l'abolition de la sensibilité pendant le somnambulisme ; et elle déclare que, bien qu'elle n'ait pas été témoin de la dernière, elle la trouve empreinte d'un tel caractère de vérité, elle lui a été attestée et répétée par un si bon observateur qui l'avait communiquée à la Section de Chirurgie, qu'elle n'a pas craint de vous la présenter comme le témoignage le moins contestable de cet état de torpeur et d'engourdissement provoqué par le magnétisme.

Au milieu des expériences dans lesquelles la Commission avait cherché à apprécier cette faculté de mettre en mouvement sans contact la contractilité des muscles de M. Petit, d'Athis, d'autres essais se faisaient sur lui pour observer un genre particulier de clairvoyance, la vision à travers les paupières fermées, dont on disait qu'il était doué pendant le somnambulisme.

Le magnétiseur nous avait annoncé que ce somnambule reconnaîtrait entre douze pièces de monnaie celle que lui, M. Dupotet, aurait tenue dans sa main. Le Rapporteur y plaça un écu de 5 fr. au millésime de l'an XIII, et le mêla ensuite à douze autres qu'il rangea en cercle sur une table. M. Petit désigna une de ces pièces ; mais elle était au millésime de 1812. Ensuite, on lui présenta une montre dont on avait dérangé les aiguilles, afin qu'elles n'indiquassent pas l'heure actuelle, et deux fois de suite M. Petit fut dans l'erreur sur l'indication de leur direction. On a voulu expliquer ces mécomptes en

nous disant que M. Petit perdait de sa lucidité depuis qu'il était magnétisé moins souvent ; et pourtant , dans la même séance , le Rapporteur a fait avec lui une partie de piquet , il a souvent cherché à le tromper , en annonçant une carte ou une couleur pour une autre , et la mauvaise foi du Rapporteur n'a pas empêché M. Petit de jouer juste , et de savoir la couleur du point de son adversaire. Nous devons ajouter que chaque fois que l'on a interposé un corps , une feuille de papier , un carton entre les yeux et l'objet à désigner , M. Petit n'a pu rien distinguer.

Si ces épreuves eussent été les seules dans lesquelles nous eussions cherché à reconnaître cette clairvoyance , nous en aurions conclu que ce somnambule ne la possédait pas ; mais dans l'expérience suivante , cette faculté parut dans tout son jour , et cette fois le succès répondit entièrement à ce que nous avait annoncé M. Dupotet.

M. Petit fut magnétisé le 15 mars 1826 , par lui , à huit heures et demie du soir , et endormi à-peu-près en une minute. Le Président de la Commission , M. Bourdois , s'assura que le nombre des pulsations avait diminué de vingt-deux par minute depuis qu'il était endormi , et que le pouls avait même quelque chose d'irrégulier. M. Dupotet , après avoir mis un bandeau sur les yeux du somnambule , dirige sur lui à plusieurs reprises ses doigts en pointe à deux pieds environ de distance. Aussitôt il se manifeste dans les mains et dans les bras vers lesquels était dirigée l'action , une con-

traction violente. M. Dupotet ayant également approché ses pieds de ceux de M. Petit, toujours sans contact, celui-ci les retire avec vivacité. Il se plaint d'éprouver dans les membres, sur lesquels l'action s'était portée, une vive douleur et une chaleur brûlante. M. Bourdois essaie de produire les mêmes effets ; il les obtient également, mais avec moins de promptitude, et à un degré plus faible.

Ce point bien établi, on s'occupe de reconnaître la clairvoyance du somnambule. Celui-ci ayant déclaré qu'il ne pouvait voir avec le bandeau, on le lui retire ; mais alors toute l'attention se porte à constater que les paupières sont exactement fermées. A cet effet, on tient presque constamment pendant les expériences une lumière au-devant des yeux de M. Petit, à la distance d'un ou deux pouces ; et plusieurs personnes eurent les yeux presque continuellement fixés sur les siens. Aucune ne put apercevoir le moindre écartement entre les paupières. M. Ribes fit même remarquer que leurs bords étaient superposés de manière que les cils se croisaient.

On examine aussi l'état des yeux, on les ouvre de force sans que le somnambule s'éveille ; et l'on remarque que la prunelle est portée en bas, et dirigée vers le grand angle de l'œil.

Après ces observations préliminaires, on procède à vérifier les phénomènes de *la vision avec les yeux fermés*.

M. Ribes, membre de l'Académie, présente un

catalogue qu'il tire de sa poche. Le somnambule , après quelques efforts , qui paraissent le fatiguer , lit très distinctement ces mots : *Lavater. Il est bien difficile de connaître les hommes.* Ces derniers mots étaient imprimés en caractères très fins. On lui met sous les yeux un passeport ; il le reconnaît et le désigne sous le nom de *passee-homme*. Quelques instans après , on substitue au passeport un port-d'armes , que l'on sait être presque en tout semblable au passeport , et on le lui présente du côté blanc. M. Petit peut seulement reconnaître que c'est une pièce encadrée et assez semblable à la première : on le retourne ; alors , après quelques instans d'attention , il dit ce que c'est , et lit distinctement ces mots : DE PAR LE ROI , et à gauche PORT D'ARMES. On lui montre encore une lettre ouverte : il dit ne pouvoir la lire , n'entendant pas l'anglais ; c'était en effet une lettre anglaise.

M. Bourdois tire de sa poche une tabatière sur laquelle était un camée encadré en or. Le somnambule ne peut d'abord le voir distinctement ; le cadre d'or l'éblouissait , disait-il. Quand on eut couvert le cadre avec les doigts , il dit voir l'emblème de la fidélité. Pressé de dire quel était cet emblème , il ajoute : *Je vois un chien ; il est comme dressé devant un autel.* C'est là en effet ce qui était représenté.

On lui montre une lettre fermée : il ne peut rien découvrir du contenu. Il suit seulement la direction des lignes avec le doigt ; mais il lit fort bien

l'adresse, quoiqu'elle contienne un nom assez difficile : *A M. de Röckenstrok*.

Toutes ces expériences fatiguaient extrêmement M. Petit. On le laissa un instant reposer ; puis, comme il aime beaucoup le jeu, on lui proposa, pour le délasser, de faire une partie de cartes. Autant les expériences de pure curiosité semblent le contrarier et le fatiguer, autant il fait avec aisance et dextérité ce qui lui fait plaisir, et ce à quoi il se porte de son propre mouvement.

Un des assistans, M. Raynal, ancien inspecteur de l'Université, fit avec M. Petit un cent de piquet et perdit. Celui-ci maniait les cartes avec la plus grande agilité et sans jamais se tromper. On essaya plusieurs fois inutilement de le mettre en défaut en soustrayant ou en changeant des cartes ; il comptait avec une surprenante facilité le nombre de points marqués sur la carte à marquer de son adversaire.

Pendant tout ce temps on n'avait cessé d'examiner les yeux et de tenir auprès d'eux une lumière ; on les avait toujours trouvés exactement fermés : on remarqua que le globe de l'œil semblait néanmoins se mouvoir sous la paupière et suivre les divers mouvemens des mains. Enfin M. Bourdois déclara que, selon toutes les vraisemblances humaines, et autant qu'on en pouvait juger par les sens, les paupières étaient exactement closes.

Pendant que M. Petit faisait une deuxième partie de piquet, M. Dupotet, sur l'invitation de M. Ribes, dirigea par derrière la main vers son

coude ; la contraction précédemment observée eut lieu de nouveau. Puis, sur la proposition de M. Bourdois, il le magnétisa par derrière, et toujours à un pied de distance, dans l'intention de l'éveiller. L'ardeur que le somnambule portait au jeu, combattait cette action, et faisait que, sans le réveiller, elle le gênait et le contrariait. Il porta plusieurs fois la main derrière la tête, comme s'il y souffrait. Il tomba enfin dans un assoupissement qui paraissait être un sommeil naturel assez léger ; et quelqu'un lui ayant parlé dans cet état, il s'éveilla comme en sursaut. Peu d'instans après, M. Dupotet, toujours placé près de lui et à quelque distance, le plongea de nouveau dans le sommeil magnétique, et les expériences recommencèrent. M. Dupotet désirant qu'il ne restât aucune ombre de doute sur la nature d'une action physique exercée à volonté sur le somnambule, proposa de mettre à M. Petit tel nombre de bandeaux que l'on voudrait, et d'agir sur lui dans cet état. On lui couvrit en effet la figure jusqu'aux narines avec plusieurs cravates ; on tamponna avec des gants la cavité formée par la proéminence du nez et on recouvrit le tout d'une cravate noire descendant en forme de voile jusqu'au col. Alors on recommença de nouveau et de toutes les manières les essais d'action à distance, et constamment les mêmes mouvemens se manifestèrent dans les parties vers lesquelles la main ou le pied étaient dirigés.

Après ces nouvelles épreuves, M. Dupotet ayant ôté à M. Petit ses bandeaux, fit avec lui une par-

tie d'écarté pour le distraire. Il joua avec la même facilité qu'auparavant et gagna encore. Il mettait tant d'ardeur à son jeu qu'il resta insensible à l'influence de M. Bourdois, qui essaya inutilement pendant qu'il jouait d'agir sur lui par derrière et de lui faire exécuter un commandement volontaire.

Après sa partie, le somnambule se leva, se promena à travers le salon, écartant les chaises qui se trouvaient sur son passage, et alla s'asseoir à l'écart pour se reposer quelque temps loin des curieux et des expérimentateurs qui l'avaient fatigué. Là M. Dupotet le réveilla à plusieurs pieds de distance; mais ce réveil ne fut pas complet, à ce qu'il paraît, car quelques instans après il s'assoupit; il fallut faire de nouveaux efforts pour le réveiller complètement.

Éveillé, il a dit ne conserver aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant son sommeil.

A coup sûr, si, comme M. Bourdois l'a consigné à part sur le procès-verbal de cette séance, *la constante immobilité des paupières et leurs bords superposés de manière que les cils paraissaient entrecroisés, sont des garanties suffisantes de la clairvoyance de ce somnambule à travers les paupières, il est impossible de refuser, sinon sa croyance, au moins son étonnement à tout ce qui s'est passé dans cette séance, et de ne pas désirer être témoin de nouvelles expériences pour pouvoir fixer son opinion sur l'existence et la valeur du magnétisme animal.*

Le vœu exprimé à cet égard par notre Président

n'a pas tardé à recevoir son exécution chez trois somnambules qui, outre cette clairvoyance observée sur le précédent, ont présenté des preuves d'une *intuition* et d'une *prévision* très remarquables, soit pour eux, soit pour d'autres.

Ici la sphère paraît s'agrandir : il ne s'agit plus de satisfaire une simple curiosité, de chercher à s'assurer s'il existe un signe qui puisse faire prononcer que le somnambulisme est réel ou simulé, si un somnambule peut lire les yeux fermés, se livrer pendant son sommeil à des combinaisons de jeux plus ou moins compliquées ; questions curieuses, intéressantes, dont la solution, celle de la dernière surtout, est, comme spectacle, un phénomène très extraordinaire ; mais qui, en véritable intérêt, et surtout en espérances sur le parti qu'en peut tirer la médecine, sont infiniment au-dessous de celles dont la Commission va vous donner connaissance.

Il n'est personne parmi vous, Messieurs, qui, dans tout ce qu'on a pu lui citer du magnétisme, n'ait entendu parler de cette faculté qu'ont certains somnambules, non seulement de déterminer le genre de maladies dont ils sont affectés, la durée, l'issue de ces maladies ; mais encore le genre, la durée, et l'issue des maladies des personnes avec lesquelles on les met en rapport. Les trois observations suivantes nous ont paru tellement importantes que nous avons cru devoir vous les faire connaître dans leur entier, comme présentant des exemples fort remarquables de cette intuition et

de cette prévision; vous y trouverez en même temps la réunion de divers phénomènes qui n'ont pas été observés chez les autres magnétisés.

Paul Villagrand, étudiant en droit, né à Magnac-Laval (Haute-Vienne), le 18 mai 1803, fut frappé, le 25 décembre 1825, d'une attaque d'apoplexie avec paralysie de tout le côté gauche du corps. Après dix-sept mois de divers traitemens par l'acupuncture, un séton à la nuque, douze moxas le long de la colonne vertébrale, traitemens qu'il suivit soit chez lui, soit à la maison de santé, soit à l'hospice de perfectionnement, et dans le cours desquels il eut deux nouvelles attaques, il fut admis, le 8 avril 1827, dans l'hôpital de la Charité. Bien qu'il eût éprouvé un soulagement notable des moyens mis en usage avant son entrée dans cet hôpital, il marchait avec des béquilles, sans pouvoir s'appuyer sur le pied gauche. Le bras du même côté exécutait bien divers mouvemens; mais Paul ne pouvait le lever vers la tête. Il y voyait à peine de l'œil droit, et avait l'ouïe très dure des deux oreilles. C'est dans cet état qu'il fut confié aux soins de notre collègue, M. Fouquier, qui, outre la paralysie bien évidente, lui reconnut des symptômes d'hypertrophie du cœur.

Pendant cinq mois, il lui administra l'extrait alcoolique de noix vomique, le fit saigner de temps en temps, le purgea, et lui fit appliquer des vésicatoires. Le bras gauche reprit un peu de force, les maux de tête auxquels il était sujet s'éloignèrent, et son état resta stationnaire jusqu'au 29 août 1827,

époque à laquelle il fut magnétisé pour la première fois par M. Foissac, d'après l'ordre et sous la direction de M. Fouquier. Dans cette première séance, il éprouva une sensation de chaleur générale, puis des soubresauts dans les tendons. Il s'étonna d'être envahi, pour ainsi dire, par une envie de dormir, se frotta les yeux pour la dissiper, fit des efforts visibles et infructueux pour tenir ses paupières ouvertes, enfin, sa tête tomba sur sa poitrine, et il s'endormit. A dater de ce moment, la surdité et le mal de tête ont cessé. Ce n'est qu'à la neuvième séance que le sommeil devint profond ; et c'est à la dixième qu'il répondit par des sons inarticulés aux questions qu'on lui adressa ; plus tard, il annonça qu'il ne pourrait guérir qu'à l'aide du magnétisme, et il se prescrivit des synapismes, des bains de Bâges, et la continuation des pilules d'extrait de noix vomique. Le 25 septembre, la Commission se rendit à l'hôpital de la Charité, fit déshabiller le malade, et constata que le membre inférieur gauche était manifestement plus maigre que le droit, que la main droite serrait beaucoup plus fort que la gauche, que la langue tirée hors la bouche était portée vers la commissure droite, et que, dans la buccination, la joue droite était plus bombée que la gauche.

On magnétisa alors Paul, qui ne tarda pas à entrer en somnambulisme. Il récapitula ce qui était relatif à son traitement, et prescrivit que, dans le jour même, on lui appliquât un synapisme à chaque jambe pendant une heure et demie ; que le lende-

main on lui fit prendre un bain de Barèges, et qu'en sortant du bain, on lui mit des synapismes pendant douze heures sans interruption, tantôt à une place, tantôt à une autre; que le surlendemain, après avoir pris un second bain de Barèges, on lui tira une palette et demie de sang du bras droit. Enfin il ajouta qu'en suivant ce traitement, le 28, c'est-à-dire trois jours après, il marcherait sans béquilles en sortant de la séance, où il dit qu'il faudrait encore le magnétiser. On suivit le traitement qu'il avait indiqué; et au jour dit, le 28 septembre, la Commission vint à l'hôpital de la Charité. Paul se rendit, appuyé sur ses béquilles, à la salle des conférences, où il fut magnétisé, comme de coutume, et mis en somnambulisme. Dans cet état, il assura qu'il retournerait à son lit sans béquilles, sans soutien. A son réveil, il demanda ses béquilles; on lui répondit qu'il n'en avait plus besoin. En effet il se leva, se soutint sur la jambe paralysée, traversa la foule qui le suivait, descendit la marche de la chambre d'expériences, traversa la deuxième cour de la Charité, monta deux marches; et arrivé au bas de l'escalier, il s'assit. Après s'être reposé deux minutes, il monta, à l'aide d'un bras et de la rampe, les vingt-quatre marches de l'escalier qui conduit à la salle où il couchait; il alla à son lit sans appui, s'assit encore un moment, et fit ensuite une nouvelle promenade dans la salle, au grand étonnement de tous les malades qui, jusqu'alors, l'avaient toujours vu cloué dans son lit. A dater de ce jour, Paul ne reprit plus ses béquilles.

La Commission se réunit encore, le 11 octobre suivant, à l'hôpital de la Charité. On le magnétisa, et il annonça qu'il serait complètement guéri à la fin de l'année, si on lui établissait un séton deux pouces au-dessous de la région du cœur. Dans cette séance on le pinça à plusieurs reprises, on lui enfonça une épingle à une ligne de profondeur dans le sourcil et dans le poignet, sans qu'il donnât aucun signe de sensibilité.

Le 16 octobre, M. Fouquier reçut du Conseil général des hospices une lettre qui l'invitait à suspendre les expériences magnétiques qu'il avait commencées à l'hôpital de la Charité (1). On fut donc obligé de cesser l'usage du magnétisme, dont le malade ne pouvait, disait-il, assez louer l'efficacité. Alors M. Foissac le fit sortir de l'hôpital, et le plaça rue des Petits-Augustins, n^o. 18, dans une chambre particulière, où il continua son traitement.

Le 29 du même mois, la Commission se rendit chez le malade, pour examiner les progrès de sa guérison ; mais avant de le magnétiser, elle constata que la marche avait lieu sans béquilles, et qu'elle paraissait plus assurée que dans la séance précédente. Ensuite on lui fit essayer ses forces au dynamomètre. Pressé par la main droite, l'aiguille marquait 30 kilogrammes, et de la main gauche 12. Les deux mains réunies la firent monter à 31. On le magnétisa ; en quatre minutes le somnambulisme se déclara, et Paul assura qu'il se-

(1) Voy. ci-dessus, pag. 111.

rait totalement guéri le 1^{er}. janvier. On essaie ses forces : la main droite fait monter l'aiguille du dynamomètre à 29 kilogrammes (un de moins qu'avant le sommeil), la main gauche (la paralysée) à 26 (14 de plus qu'avant le sommeil), et les deux mains réunies à 45 (14 de plus qu'avant).

Toujours dans le somnambulisme il se lève pour marcher et franchit vivement l'espace ; il saute à cloche-pied sur le pied gauche ; il se met à genou sur le genou droit ; il se relève en se soutenant par la main gauche sur un assistant et en faisant porter sur le genou gauche tout le poids de son corps. Il prend et soulève M. Thillaye, le fait tourner sur lui-même, et se rasseoit l'ayant sur ses genoux. Il tire de toute sa force le dynamomètre et fait monter l'échelle de traction à seize myriagrammes. Sur l'invitation qu'on lui fait de descendre l'escalier, il quitte brusquement son fauteuil, prend le bras de M. Foissac, qu'il laisse à la porte, descend et remonte les marches deux à deux, trois à trois, avec une rapidité convulsive, qu'il modère cependant quand on lui dit de les franchir une à une. Aussitôt qu'il est réveillé, il perd cette augmentation étonnante de ses forces ; alors, en effet, le dynamomètre ne marque plus que trois myriagrammes trois quarts, c'est-à-dire douze un quart moins qu'avant le réveil. Sa démarche est lente, mais assurée ; il ne peut soutenir le poids de son corps sur la jambe gauche (la paralysée), et il essaie inutilement de soulever M. Foissac.

Nous devons noter, Messieurs, que, peu de

jours avant cette dernière expérience , ce malade avait perdu deux livres et demie de sang , qu'il avait encore deux vésicatoires aux jambes , un séton à la nuque , un autre à la poitrine ; vous reconnaîtrez par conséquent avec nous quelle prodigieuse augmentation de forces le magnétisme avait développé dans les organes malades , celle des organes sains restant la même , puisque , pendant tout le temps qu'a duré le somnambulisme , la force totale du corps avait été plus que quadruplée.

Paul renonça par la suite à tout traitement médical. Il voulut seulement qu'on se bornât à le magnétiser ; et , vers la fin de l'année , comme il témoignait le désir d'être mis et maintenu pendant huit jours en somnambulisme pour que sa guérison fût complétée le 1^{er}. janvier , il fut magnétisé le 25 décembre ; et , à dater de ce jour , il resta en somnambulisme jusqu'au 1^{er}. janvier.

Pendant ce temps , il fut , à des intervalles inégaux éveillé environ douze heures , et dans ces courts momens de réveil on lui laissait croire qu'il n'était endormi que depuis quelques heures. Pendant tout son sommeil ses fonctions digestives se firent avec un surcroît d'activité.

Il était endormi depuis trois jours lorsque , accompagné de M. Foissac , il partit à pied le 28 décembre de la rue Mondovi et alla trouver M. Fouquier , à l'hôpital de la Charité , où il arriva à neuf heures. Il y reconnut les malades auprès desquels il était couché avant sa sortie , les élèves qui fai-

saient le service dans la salle , et il lut les yeux fermés , un doigt étant appliqué sur chaque paupière, quelques mots que lui présenta M. Fouquier.

Tout ce dont nous étions les témoins nous parut si étonnant , que la Commission voulant suivre jusqu'à la fin l'histoire de ce somnambule , se réunit le 1^{er}. janvier chez M. Foissac , où elle trouva Paul endormi depuis le 25 décembre. Il avait supprimé, quinze jours auparavant, les sétons de la nuque et de la poitrine, et s'était fait établir au bras gauche un cautère qu'il devait conserver toute la vie. Il déclarait, du reste, qu'il était guéri ; qu'en ne commettant aucune imprudence , il arriverait à un âge avancé , et qu'il succomberait à une attaque d'apoplexie. Éveillé, il sort de chez M. Foissac , il marche et court dans la rue d'un pas ferme et assuré. A son retour , il porte avec la plus grande facilité une personne présente qu'il n'avait pu soulever qu'avec peine pendant son sommeil (1).

Le 12 janvier , la Commission se rassembla de nouveau chez M. Foissac , où se trouvaient M. Em. de Las Cases , député , M. le comte de Rumigny , premier aide-de-camp du Roi , et M. Ségalas , membre de l'Académie. M. Foissac nous annonça qu'il allait endormir Paul ; que , dans cet état de somnambulisme , on lui appliquerait un doigt sur

(1) On voit dans cette expérience que les forces du malade diminuent en somnambulisme , à mesure qu'elles augmentent dans l'état de veille , et qu'il approche davantage du terme de la guérison. (Note de M. FOISSAC.)

chaque œil fermé , et que , malgré cette occlusion complète des paupières , il distinguerait la couleur des cartes , qu'il lirait le titre d'un ouvrage et quelques mots ou lignes indiqués au hasard dans le corps même de l'ouvrage. Au bout de deux minutes de gestes magnétiques , Paul est endormi. Les paupières étant tenues fermées constamment et alternativement par MM. Fouquier , Itard , Marc et le Rapporteur , on lui présente un jeu de cartes neuves , dont on brise la bande de papier portant le timbre de la régie ; on les mêle , et Paul reconnaît facilement et successivement : les Roi de pique , as de trèfle , dame de pique , neuf de trèfle , sept de carreau , dame de carreau et huit de carreau.

On lui présente , ayant les paupières tenues fermées par M. Ségalas , un volume dont le Rapporteur s'était muni. Il lit sur le titre : *Histoire de France* (1). Il ne peut lire les deux lignes intermédiaires , et lit sur la cinquième le nom seul *Anquetil* , qui y est précédé de la préposition *par*. On ouvre le livre à la page 89 , et il lit à la première ligne : *le nombre de ses....* il passe le mot *troupes* , et continue : *Au moment où on le croyait le plus occupé des plaisirs du carnaval....* Il lit également le titre courant *Louis* , mais ne peut lire le chiffre romain qui le suit. On lui présente un papier sur

(1) *Histoire de France , depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI* , par ANQUETIL ; 13 vol. in-8°. Paris , 1827. — Le passage lu par Paul est à la page 89 du 8^e. volume.

lequel on a écrit les mots *agglutination* et *magnétisme animal*. Il épèle le premier et prononce les deux autres. Enfin on lui présente le procès-verbal de cette séance ; il en lit assez distinctement la date et quelques mots plus lisiblement écrits que d'autres. Dans toutes ces expériences, les doigts ont été appliqués sur la totalité de la commissure de chaque œil, en pressant de haut en bas la paupière supérieure sur l'inférieure, et nous avons remarqué que le globe de l'œil avait été dans un mouvement constant de rotation, et paraissait se diriger vers l'objet soumis à la vision.

Le 2 février, Paul fut mis en somnambulisme chez MM. Scribe et Brémard, négocians, rue Saint-Honoré, n^o. 296. Le Rapporteur de la Commission était le seul membre présent à l'expérience. On ferma les paupières comme dans la précédente, et Paul lut dans l'ouvrage intitulé : *les Mille et une Nuits*, le titre, le mot *Préface* et la première ligne de cette préface, moins le mot *peu*. On lui présenta aussi un volume intitulé : *Lettres de deux Amies*, par M^{me}. Campan. Il distingua sur une estampe la figure de Napoléon ; il en montra les bottes, et dit qu'il y voyait deux femmes. Ensuite il lut couramment les quatre premières lignes de la page 3, à l'exception du mot *raviver*. Enfin il reconnut, sans les toucher, quatre cartes qu'on lui présenta successivement deux à deux : c'étaient le Roi de pique et le huit de cœur, la dame et le Roi de trèfle.

Dans une autre séance, qui eut lieu le 13 mars

suivant , Paul essaya inutilement de distinguer différentes cartes qu'on lui appliqua sur l'épigastre ; mais il lut encore , les yeux fermés , dans un livre ouvert au hasard , et cette fois ce fut M. Jules Cloquet qui lui boucha les paupières. Le Rapporteur écrivit aussi sur un morceau de papier deux noms propres : *Maximilien Robespierre*, qu'il lut également bien.

Les conclusions à tirer de cette longue et curieuse observation sont faciles ; elles découlent naturellement de la simple exposition des faits que nous avons rapportés, et nous les établissons de la manière suivante : 1°. un malade qu'une médecine rationnelle, faite par un des praticiens les plus distingués de la capitale, n'a pu guérir de la paralysie, trouve sa guérison dans l'emploi du magnétisme et dans l'exactitude avec laquelle on suit le traitement qu'il se prescrit lui-même quand il est en somnambulisme ; 2°. dans cet état, ses forces sont notablement augmentées ; 3°. il nous donne la preuve la plus irrécusable qu'il lit ayant les yeux fermés ; 4°. enfin il prévoit l'époque de sa guérison, et cette guérison arrive (1).

L'observation suivante nous montrera cette prévision encore plus développée chez un homme du peuple tout-à-fait ignorant, et qui à coup sûr n'avait jamais entendu parler du magnétisme.

Pierre Cazot, âgé de vingt ans, ouvrier chape-

(1) Voy. note 11^e.

lier, né d'une mère épileptique, était sujet depuis dix ans à des attaques d'épilepsie qui se renouvelaient cinq à six fois par semaine, lorsqu'il entra à l'hôpital de la Charité, dans les premiers jours du mois d'août 1827. Il fut de suite magnétisé par M. Foissac; il s'endormit à la troisième séance, et devint somnambule à la dixième, qui eut lieu le 19 août. Ce fut alors, à neuf heures du matin, qu'il annonça que le jour même, à quatre heures après midi, il aurait une attaque d'épilepsie; mais qu'on pouvait la prévenir si on le magnétisait un peu auparavant. On préféra vérifier l'exactitude de sa prévision, et aucune précaution ne fut prise pour s'y opposer. On se contenta de l'observer sans qu'il s'en doutât. A une heure, il fut saisi d'une violente céphalalgie; à trois heures, il fut forcé de se mettre au lit, et à quatre heures précises l'accès éclata: sa durée fut de cinq minutes. Le surlendemain Cazot étant en somnambulisme, M. Fouquier lui enfonça à l'improviste une épingle d'un pouce de long entre l'index et le pouce de la main droite; il lui perça avec la même épingle le lobe de l'oreille; on lui écarta les paupières et on frappa plusieurs fois la conjonctive avec la tête d'une épingle, sans qu'il donnât le moindre signe de sensibilité.

La Commission se rendit à l'hôpital de la Charité le 24 août, à neuf heures du matin, pour suivre les expériences que M. Fouquier, l'un de ses membres, avait le projet de continuer sur ce malade.

Dans cette séance, M. Foissac se plaça en face, et à six pieds de distance de Cazot; il le fixa, ne fit aucun geste avec les mains, garda le silence le plus absolu, et Cazot s'endormit en huit minutes. Trois fois on lui plaça sous le nez un flacon plein d'ammoniaque : sa figure se colora, la respiration s'accéléra; mais il ne se réveilla pas. M. Fouquier lui enfonça dans l'avant-bras une épingle d'un pouce. On lui en introduisit une autre à une profondeur de deux lignes obliquement sous le sternum, une troisième obliquement aussi à l'épigastre, une quatrième perpendiculairement dans la plante du pied. M. Guersent le pinça à l'avant-bras, de manière à y laisser une ecchymose; M. Itard s'appuya sur sa cuisse de tout le poids de son corps. On chercha à provoquer le chatouillement en promenant sous le nez, sur les lèvres, sur les sourcils, les cils, le col et la plante du pied un petit morceau de papier : rien ne put le réveiller. Nous le pressâmes de questions... Combien aurez-vous encore d'accès? — Pendant un an. — Savez-vous s'ils seront rapprochés les uns des autres? — Non. — En aurez-vous un ce mois-ci? — J'en aurai un lundi 27, à trois heures moins vingt minutes. — Sera-t-il fort? — Il ne le sera pas la moitié de celui qui m'a pris dernièrement. — Quel autre jour aurez-vous un nouvel accès? — Après un mouvement d'impatience, il répond : D'aujourd'hui en quinze, c'est-à-dire le 7 septembre. — A quelle heure? — A six heures moins dix minutes du matin. La maladie d'un des enfans de Cazot le força

de sortir ce jour-là même, 24 août, de la Charité. Mais on convint de l'y faire revenir le lundi 27 au matin pour observer l'accès qu'il avait annoncé devoir arriver le même jour, à trois heures moins vingt minutes. Le concierge ayant refusé de le recevoir lorsqu'il s'y présenta, Cazot se rendit chez M. Foissac pour se plaindre de ce refus. Ce dernier préféra, nous a-t-il dit, dissiper cet accès par le magnétisme que d'en être seul témoin : nous n'avons pu par conséquent constater l'exactitude de cette prévision. Mais il nous restait encore à observer l'accès annoncé pour le 7 septembre. M. Fouquier ayant fait entrer Cazot le 6 à l'hôpital, sous prétexte de lui donner des soins qu'il ne pouvait recevoir hors de l'établissement, le fit magnétiser dans le courant de cette journée du 6 par M. Foissac, qui l'endormit par la seule action de sa volonté et la fixité de son regard. Dans ce sommeil Cazot répéta que le lendemain il aurait une attaque à six heures moins dix minutes, et qu'on pourrait la prévenir s'il était magnétisé un peu auparavant. A un signal convenu et donné par M. Fouquier, M. Foissac, dont Cazot ignorait la présence, le réveilla comme il l'avait endormi, par l'acte de sa volonté, malgré les questions qu'on adressait à ce somnambule, et qui n'avaient d'autre but que de lui cacher le moment où il devait être réveillé.

Pour être témoin du second accès, la Commission se réunit le 7 septembre, à six heures moins un quart du matin, dans la salle Saint-Michel, à la Charité. Là, elle apprit que, la veille, à huit

heures du soir, Cazot avait été saisi d'une douleur de tête qui l'avait tourmenté toute la nuit ; que cette douleur lui avait procuré la sensation d'un carillon, et qu'il avait eu des élancemens dans les oreilles. A six heures moins dix minutes, nous fûmes témoins de l'accès épileptique caractérisé par la roideur et la contraction des membres, la projection répétée et saccadée de la tête en arrière, la courbure arquée du corps en arrière, la clôture convulsive des paupières, la rétraction du globe de l'œil vers le haut de l'orbite, les soupirs, les cris, l'insensibilité au pincement, le serrement de la langue entre les dents. Tout cet appareil de symptômes a duré cinq minutes pendant lesquelles il y a eu deux rémissions de quelques secondes chacune, et ensuite un brisement douloureux des membres et une lassitude générale.

Le 10 septembre, à sept heures du soir, la Commission se réunit chez M. Itard, pour continuer ses expériences sur Cazot. Ce dernier était dans le cabinet où la conversation s'était engagée avec lui jusqu'à sept heures et demie, moment auquel M. Foissac, arrivé depuis lui, et resté dans l'antichambre séparé du cabinet par deux portes fermées et à une distance de douze pieds, commença à le magnétiser. Trois minutes après, Cazot dit : *Je crois que M. Foissac est là, car je me sens abasourdi.* Au bout de huit minutes, il était complètement endormi. On le questionne, et il assure de nouveau que de ce jour en trois semaines, le 1^{er}. octobre, il aura un accès épileptique à midi moins deux minutes.

Il s'agissait d'observer avec autant de soin que nous l'avions fait le 7 septembre, l'accès épileptique qui avait été prédit pour le 1^{er}. octobre. A cet effet la Commission se rendit ce même jour à onze heures et demie, chez M. Georges, fabricant de chapeaux, rue des Ménétriers, n^o. 17, où Cazot demeurait et travaillait. Nous apprîmes de M. Georges, que Cazot était un ouvrier très rangé, d'une excellente conduite, et incapable soit par la simplicité de son esprit, soit par sa moralité, de se prêter à une supercherie quelconque; qu'il n'avait pas eu d'accès d'épilepsie depuis celui dont la Commission avait été témoin à l'hôpital de la Charité; que ne se sentant pas bien portant, il était resté dans sa chambre et qu'il ne travaillait pas; qu'il y avait dans ce moment auprès de lui un homme intelligent sur la véracité et la discrétion duquel on pouvait compter; que cet homme ne lui avait point dit qu'il avait prédit une attaque pour aujourd'hui; qu'il paraissait prouvé que, depuis le 10 septembre, M. Foissac avait eu des relations avec Cazot, mais sans qu'on pût en inférer qu'il lui eût rappelé sa prédiction, et qu'au contraire M. Foissac attachait une très grande importance à ce que personne ne parlât au malade de ce qu'il avait annoncé, etc. M. Georges monte à midi moins cinq minutes dans une pièce située au-dessous de celle où habite Cazot; et une minute après, il vient nous prévenir que l'accès a lieu. Nous montons tous à la hâte, MM. Guersent, Thillaye, Marc, Guéneau de Mussy, Itard et le Rapporteur,

au sixième étage, où, étant arrivés, la montre d'un des Commissaires marquait midi moins une minute au temps vrai. Réunis autour du lit de Cazot, nous avons trouvé l'accès épileptique caractérisé par les symptômes suivans : roideur tétanique du tronc et des membres, renversement de la tête et par fois du tronc en arrière, rétraction convulsive par en haut du globe des yeux dont on ne voit que le blanc, injection très prononcée de la face et du col, contraction des mâchoires, convulsions fibrillaires partielles des muscles de l'avant-bras et du bras droit, bientôt après, opisthotonos tellement prononcé que le tronc était soulevé en arc de cercle, et que le corps n'avait d'autre appui que la tête et les pieds, lesquels mouvemens se sont terminés par une brusque détente. Peu de momens après cette attaque, c'est-à-dire après une minute de relâche, un nouvel accès semblable au précédent s'est déclaré. Il y a eu des sons inarticulés, la respiration était haletante, par secousses, le larynx s'abaissant et s'élevant rapidement, et le pouls battant de cent trente-deux à cent soixante fois. Il n'y a pas eu d'écume à la bouche, ni de contraction du pouce vers la face palmaire. Au bout de six minutes, l'accès s'est terminé par des soupirs, l'affaissement des membres et l'ouverture des paupières. Le malade a fixé les assistans d'un air étonné, et il s'est plaint d'être courbaturé, surtout dans le bras droit.

Quoique la Commission ne pût douter de l'action bien réelle que le magnétisme produisait sur Cazot,

même à son insu et à une certaine distance, elle voulut encore en acquérir une preuve nouvelle. Et comme il avait été prouvé dans la dernière séance que M. Foissac avait eu avec lui des relations, dans lesquelles il aurait pu lui dire qu'il avait annoncé une attaque qui devait arriver le 1^{er}. octobre, la Commission voulut aussi, en provoquant de nouvelles expériences sur Cazot, induire M. Foissac en erreur sur le jour où son épileptique aurait l'attaque, qu'il aurait annoncée d'avance. Par ce moyen nous nous mettions à l'abri de toute espèce de connivence, à moins qu'on ne suppose qu'un homme que nous avons toujours vu probe et loyal voulût s'entendre avec un homme sans éducation, sans intelligence, pour nous tromper. Nous avouons que nous n'avons fait ni à l'un ni à l'autre cette injure, et nous rendons la même justice à MM. Dupotet et Chapelain, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de vous parler.

La Commission se réunit donc dans le cabinet de M. Bourdois, le 6 octobre, à midi, heure à laquelle Cazot y arriva avec son enfant. M. Foissac avait été invité à s'y rendre à midi et demi; il fut exact à l'heure dite, et resta dans le salon, à l'insu de Cazot, sans aucune communication avec nous. On alla cependant lui dire par une porte dérobée que Cazot était assis sur un canapé éloigné de dix pieds d'une porte fermée, et que la Commission désirait qu'il l'endormît et l'éveillât à cette distance lui restant dans le salon, et Cazot dans le cabinet.

A midi trente-sept minutes, pendant que Cazot

est occupé de la conversation à laquelle nous nous livrons, ou qu'il examine les tableaux qui ornent le cabinet, M. Foissac, placé dans la pièce voisine, commence à le magnétiser; nous remarquons qu'au bout de quatre minutes, Cazot clignotte légèrement les yeux, qu'il a un air inquiet, et qu'enfin il s'endort en neuf minutes. M. Guersent, qui lui avait donné des soins à l'hôpital des Enfants, pour ses attaques d'épilepsie, lui demande s'il le reconnaît? réponse affirmative. M. Itard lui demande quand il aura un accès? il répond que ce sera d'aujourd'hui en quatre semaines (le 3 novembre), à quatre heures cinq minutes du soir. On lui demande ensuite quand il en aura un autre? il répond, après s'être recueilli et avoir hésité, que ce sera cinq semaines après celui qu'il vient d'indiquer, le 9 décembre, à neuf heures et demie du matin.

Le procès-verbal de cette séance ayant été lu en présence de M. Foissac, pour qu'il le signât avec nous, nous avions voulu, comme il a été dit ci-dessus, l'induire en erreur; et en le lui lisant avant de le faire signer aux membres de la Commission, le Rapporteur lut que le premier accès de Cazot aurait lieu le dimanche 4 novembre, tandis que le malade avait fixé le samedi 3. Il le trompa également sur le second, et M. Foissac prit note de ces fausses indications comme si elles étaient exactes; mais ayant, quelques jours après, mis Cazot en somnambulisme ainsi qu'il avait coutume de le faire pour dissiper ses maux de tête, il apprit de lui que c'était le 3 et non le 4 qu'il devait avoir son accès,

et il en avertit M. Itard le 1^{er}. novembre, croyant qu'il y avait eu erreur dans le procès-verbal, dont cependant M. Itard soutint la prétendue véracité.

La Commission prit de nouveau toutes les précautions convenables pour observer l'accès du 3 novembre; elle se rendit à quatre heures du soir chez M. Georges; elle apprit de lui, de sa femme, et d'un de ses ouvriers, que Cazot avait travaillé comme de coutume toute la matinée jusqu'à deux heures, et qu'en dînant il avait ressenti du mal de tête; que cependant il était descendu pour reprendre son travail; mais que le mal de tête augmentant, et qu'ayant eu un étourdissement, il était remonté chez lui et s'était couché et endormi. Alors MM. Bourdois, Fouquier et le Rapporteur montèrent, précédés de M. Georges, vers la chambre de Cazot; M. Georges y entra seul et le trouva profondément endormi, ce qu'il nous fit remarquer par la porte qui était entr'ouverte sur l'escalier. M. Georges lui parla haut, le remua, le secoua par le bras sans pouvoir le réveiller; et à quatre heures six minutes, au milieu des tentatives faites par M. Georges pour le réveiller, Cazot fut saisi des principaux symptômes qui caractérisent un accès d'épilepsie, et semblables en tout à ce que nous avons observé sur lui précédemment (p. 180).

La second accès annoncé dans la séance du 6 octobre, pour le 9 décembre, c'est-à-dire deux mois auparavant, eut lieu à neuf heures et demie, un quart d'heure plus tard qu'il n'avait été prédit, et fut caractérisé par les mêmes phénomènes pré-

courseurs, et par les mêmes symptômes que ceux des 7 septembre, 1^{er} octobre et 3 novembre.

Enfin le 11 février 1828, Cazot fixa l'époque d'un nouvel accès au 22 avril suivant, à midi cinq minutes; et cette annonce se vérifia comme les précédentes, à cinq minutes près, c'est-à-dire à midi dix minutes. Cet accès, remarquable par sa violence, par l'espèce de fureur avec laquelle Cazot se mordit la main et l'avant-bras, par les secousses brusques et répétées qui le soulevaient, dura depuis trente-cinq minutes, lorsque M. Foissac qui était présent le magnétisa. Bientôt l'état convulsif cessa pour faire place à l'état de somnambulisme magnétique pendant lequel Cazot se leva, se mit sur une chaise et dit qu'il était très fatigué; qu'il aurait encore deux accès: l'un de demain en neuf semaines, à six heures trois minutes (25 juin). Il ne veut pas penser au deuxième accès, parce qu'il faut songer à ce qui arrivera auparavant (à ce moment il renvoie sa femme qui était présente), et il ajoute qu'environ trois semaines après l'accès du 25 juin il deviendra fou, que sa folie durera trois jours pendant lesquels il sera si méchant qu'il se battra avec tout le monde; qu'il maltraitera même sa femme et son enfant; qu'on ne devra pas le laisser avec eux, et qu'il ne sait pas s'il ne tuerait pas une personne qu'il ne désigne pas. Il faudra alors le saigner de suite des deux pieds. *Enfin, ajoute-t-il, je serai guéri pour le mois d'août; et une fois guéri, la maladie ne me reprendra plus, quelles que soient les circonstances qui arrivent.*

C'est le 22 avril que toutes ces prévisions nous sont annoncées ; et deux jours après, le 24, Cazot, voulant arrêter un cheval fougueux qui avait pris le mors aux dents, fut précipité contre la roue d'un cabriolet qui lui fracassa l'arcade orbitaire gauche, et le meurtrit horriblement. Transporté à l'hôpital Beaujon, il mourut le 15 mai. On trouva à l'ouverture du crâne une meningite récente, des collections purulentes sous les tégumens du crâne, et à l'extrémité du plexus choroïde une substance jaunâtre intérieurement, blanche à l'extérieur, et renfermant de petites hydatides (1).

Nous voyons dans cette observation, un jeune homme sujet depuis dix ans à des attaques d'épilepsie pour lesquelles il a été successivement traité à l'hôpital des Enfans, à Saint-Louis, et exempté du service militaire. Le magnétisme agit sur lui quoiqu'il ignore complètement ce qu'on lui fait. Il devient somnambule. Les symptômes de sa maladie s'améliorent ; les accès diminuent de fréquence, les maux de tête, son oppression disparaissent sous l'influence du magnétisme ; il se prescrit un traitement approprié à la nature de son mal, et dont il se promet la guérison. Magnétisé à son insu et de loin, il tombe en somnambulisme, et en est retiré avec la même promptitude que lorsqu'il était magnétisé de près. Enfin il indique avec une rare précision, un et deux mois d'avance le jour et l'heure où il doit avoir un accès d'épilepsie. Cependant

(1) Voy. note 12^e.

doué de sa prévision pour des accès aussi éloignés, bien plus pour des accès qui ne doivent jamais avoir lieu, il ne prévoit pas que dans deux jours il sera frappé d'un accident mortel.

Sans chercher à concilier tout ce qu'une pareille observation peut, au premier coup-d'œil, offrir de contradictoire, la Commission vous fera remarquer que les prévisions de Cazot ne sont relatives qu'à ses accès; qu'elles se réduisent à la conscience des modifications organiques qui se préparent et arrivent en lui comme le résultat nécessaire des fonctions intérieures; que ces prévisions, quoique plus étendues, sont tout-à-fait semblables à celles de certains épileptiques qui reconnaissent à divers symptômes précurseurs, comme la céphalalgie, les vertiges, la morosité, l'*aura épileptica*, qu'ils auront bientôt un accès. Serait-il étonnant que les somnambules dont, comme vous l'avez vu, les sensations sont extrêmement vives, pussent prévoir leurs accès long-temps d'avance, d'après quelques symptômes ou impressions intérieures qui échappent à l'homme éveillé? C'est de cette manière, Messieurs, que l'on pourrait entendre la prévision attestée par Arétée, dans deux endroits de ses immortels ouvrages, par Sauvage, qui en rapporte un exemple, et par Cabanis. Ajoutons que la prévision de Cazot n'est pas rigoureuse, absolue; qu'elle est conditionnelle, puisqu'en prédisant un accès il annonce qu'il n'aura pas lieu si on le magnétise, et qu'effectivement il n'a pas lieu; elle est toute organique, toute intérieure. Ainsi nous concevons pourquoi il n'a pas prévu un

événement tout extérieur : savoir que le hasard lui ferait rencontrer un cheval fougueux , qu'il aurait l'imprudencé de vouloir l'arrêter , et qu'il recevrait une blessure mortelle. Il a donc pu prévoir un accès qui n'a dû jamais arriver. C'est l'aiguille d'une montre qui dans un temps donné doit parcourir une certaine portion du cercle d'un cadran , et qui ne la décrit pas , parce que la montre vient à être brisée.

Nous venons de vous offrir dans les deux observations précédentes deux exemples très remarquables de l'*intuition* , de cette faculté développée pendant le somnambulisme , et en vertu de laquelle deux individus magnétisés voyaient la maladie dont ils étaient atteints , indiquaient le traitement par lequel on devait la combattre , en annonçant le terme , en prévoyant les attaques. Le fait dont nous allons vous présenter l'analyse nous a offert un nouveau genre d'intérêt. Ici le magnétisé plongé dans le somnambulisme juge la maladie des personnes avec lesquelles il se met en rapport ; il en détermine la nature , et en indique le remède.

M^{lle}. Céline a été mise en somnambulisme en présence de la Commission , les 18 et 21 avril , 17 juin , 9 août , 23 décembre 1826 , 13 et 17 janvier et 21 février 1827.

En passant de l'état de veille à celui de somnambulisme , elle éprouve un refroidissement de plusieurs degrés appréciable au thermomètre , sa langue devient sèche et rugueuse de souple et humide

qu'elle était auparavant; son haleine douce jusqu'alors est fétide et repoussante.

La sensibilité est presque abolie pendant la durée de son sommeil, car elle fait six inspirations ayant sous les narines un flacon rempli d'acide hydrochlorique, et elle n'en témoigne aucune émotion. M. Marc la pince au poignet; une aiguille à acupuncture est enfoncée de trois lignes dans la cuisse gauche, une autre de deux lignes dans le poignet gauche. On réunit ces deux aiguilles par un conducteur galvanique, des mouvemens convulsifs très marqués se développent dans la main, et M^{lle}. Céline paraît étrangère à tout ce qu'on lui fait. Elle entend les personnes qui lui parlent de près et en la touchant, et elle n'entend pas le bruit de deux assiettes que l'on brise à l'improviste à côté d'elle.

C'est lorsqu'elle est plongée dans cet état de somnambulisme que la Commission a reconnu trois fois chez elle la faculté de découvrir les maladies des personnes qu'elle touche, et d'indiquer les remèdes qu'il convient de leur opposer.

La Commission trouva parmi ses membres quelqu'un qui voulut bien se soumettre à l'exploration de cette somnambule; ce fut M. Marc. M^{lle}. Céline fut priée d'examiner avec attention l'état de la santé de notre collègue. Elle appliqua la main sur le front et la région du cœur, et au bout de trois minutes elle dit: que le sang se portait à la tête; qu'actuellement M. Marc avait mal dans le côté gauche de cette cavité; qu'il avait souvent de l'oppression surtout après avoir mangé; qu'il devait

avoir souvent une petite toux ; que la partie inférieure de la poitrine était gorgée de sang ; que quelque chose gênait le passage des alimens ; que cette partie (et elle désignait la région de l'appendice xiphoïde) était rétrécie ; que, pour guérir M. Marc, il fallait qu'on le saignât largement, que l'on appliquât des cataplasmes de ciguë, et que l'on fit des frictions avec du laudanum sur la partie inférieure de la poitrine ; qu'il bût de la limonade gommée, qu'il mangeât peu et souvent, et qu'il ne se promenât pas immédiatement après le repas.

Il nous tardait d'apprendre de M. Marc, s'il éprouvait tout ce que cette somnambule annonçait ; il nous dit qu'en effet il avait de l'oppression lorsqu'il marchait en sortant de table ; que souvent, il avait de la toux, et qu'avant l'expérience il avait mal dans le côté gauche de la tête, mais qu'il ne ressentait aucune gêne dans le passage des alimens.

Nous avons été frappés de cette analogie entre ce qu'éprouve M. Marc, et ce qu'annonce la somnambule ; nous l'avons soigneusement annoté, et nous avons attendu une autre occasion pour constater de nouveau cette singulière faculté. Cette occasion fut offerte au Rapporteur, sans qu'il l'eût provoquée, par la mère d'une jeune demoiselle à laquelle il donnait des soins depuis fort peu de temps.

Mlle. de N***, fille de M. le marquis de N***, pair de France, âgée de vingt-trois à vingt-cinq ans, était atteinte depuis deux ans environ d'une hydropisie ascite, accompagnée d'obstructions nombreuses, les unes du volume d'un œuf, d'autres du volume du

poing, quelques-unes du volume d'une tête d'enfant, et dont les principales avaient leur siège dans le côté gauche du ventre. L'extérieur du ventre était inégal, bosselé; et ces inégalités correspondaient aux obstructions dont la capacité abdominale était le siège. M. Dupuytren, avait déjà pratiqué dix ou douze fois la ponction à cette malade, et avait toujours retiré une grande quantité d'albumine claire, limpide, sans odeur, sans aucun mélange. Le soulagement suivait toujours l'emploi de ce moyen.

Le Rapporteur a été présent trois fois à cette opération; et il fut facile à M. Dupuytren et à lui de s'assurer du volume, et de la dureté de ces tumeurs, par conséquent, de reconnaître leur impuissance pour la guérison de cette malade. Ils prescrivirent néanmoins différens remèdes, et ils attachèrent quelque importance à ce que M^{lle}. de N***. fût mise à l'usage du lait d'une chèvre à laquelle on ferait des frictions mercurielles.

Le 21 février 1827, le Rapporteur alla chercher M. Foissac et M^{lle}. Céline, et il les conduisit dans une maison, rue du Faubourg-du-Roule, sans leur indiquer ni le nom, ni la demeure, ni la nature de la maladie de la personne qu'il voulait soumettre à l'examen de la somnambule.

La malade ne parut dans la chambre où se fit l'expérience que quand M. Foissac eut endormi M^{lle}. Céline; et alors, après avoir mis une de ses mains dans la sienne, elle l'examina pendant huit minutes, non pas comme le ferait un médecin en pressant l'abdomen, en le percutant, en le scrutant

dans tous les sens ; mais seulement en appliquant légèrement la main à plusieurs reprises sur le ventre , la poitrine , le dos et la tête.

Interrogée pour savoir d'elle ce qu'elle aurait observé chez mademoiselle de N***., elle répondit que tout le ventre était malade, qu'il y avait un squirrhe et une grande quantité d'eau du côté de la rate ; que les intestins étaient très gonflés ; qu'il y avait des poches où des vers étaient renfermés ; qu'il y avait des grosseurs du volume d'un œuf dans lesquelles étaient contenues des matières puriformes , et que ces grosseurs devaient être douloureuses ; qu'il y avait au bas de l'estomac une glande engorgée , de la grosseur de trois de ses doigts ; que cette glande était dans l'intérieur de l'estomac et devait nuire à la digestion ; que la maladie était ancienne , et qu'enfin M^{lle}. de N***. devait avoir des maux de tête. Elle conseilla l'usage d'une tisane de bourrache et de chiendent nitrée , de cinq onces de suc de pariétaire pris chaque matin , et de très peu de mercure pris dans du lait : elle ajouta que le lait d'une chèvre que l'on froterait d'onguent mercuriel , une demi-heure avant de la traire , conviendrait mieux (1) ; en outre elle prescrivit des

(1) Sans attacher une grande importance à cette singulière rencontre de la prescription faite par la somnambule de l'usage du lait d'une chèvre frictionnée d'onguent mercuriel avec cette même prescription recommandée à la malade par M. Dupuytren et par le Rapporteur , la Commission a dû consigner , dans son travail , cette coïncidence.

cataplasmes de fleurs de sureau constamment appliqués sur le ventre, des frictions sur cette cavité avec de l'huile de laurier, et à son défaut avec le suc de cet arbuste uni à l'huile d'amandes douces, un lavement de décoction de kina coupée avec une décoction émoulliente. La nourriture devait consister en viandes blanches, laitage, farineux, point de citron. Elle permettait très peu de vin, un peu de rhum à la fleur d'orange, ou de la liqueur de menthe poivrée. Ce traitement n'a pas été suivi : et l'eût-il été, il n'aurait pas empêché la malade de succomber. Elle mourut un an après ; l'ouverture du cadavre n'ayant pas été faite, on ne put vérifier dans tous ses détails ce qu'avait dit la somnambule.

Dans une circonstance délicate, où des médecins fort habiles, dont plusieurs sont membres de l'Académie, avaient prescrit un traitement mercuriel pour un engorgement des glandes cervicales qu'ils attribuaient à un vice vénérien, la famille de la malade qui était soumise à ce traitement, voyant survenir de graves accidens, voulut avoir l'avis d'une somnambule. Le Rapporteur fut appelé pour assister à cette consultation, et il ne négligea pas de profiter de cette nouvelle occasion d'ajouter encore à ce que la Commission avait vu. Il trouva une jeune femme, M^{me}. la comtesse de L. F.,

Elle la présente comme un fait dont le Rapporteur garantit l'authenticité, mais dont ni elle ni lui ne peuvent donner aucune explication.

ayant tout le côté droit du col profondément engorgé par une grande quantité de glandes rapprochées les unes des autres. L'une d'elles était ouverte, et donnait issue à une matière purulente jaunâtre.

Mlle. Céline, que M. Foissac magnétisa en présence du Rapporteur, se mit en rapport avec la malade, et dit que l'estomac avait été attaqué par une substance *comme du poison*; que les intestins étaient légèrement enflammés; qu'il existait à la partie supérieure droite du col une maladie scrofuleuse qui avait dû être plus considérable qu'elle ne l'était à présent; qu'en suivant un traitement qu'elle allait prescrire, il y aurait de l'amélioration dans quinze jours ou trois semaines. Ce traitement consistait en huit sangsues au creux de l'estomac, quelques grains de magnésie, des décoctions de gruau, un purgatif salin toutes les semaines, deux lavemens chaque jour, l'un de décoction de kina, et, immédiatement après, un autre de racines de guimauve, des frictions d'éther sur les membres, un bain toutes les semaines; et pour nourriture, du laitage, des viandes légères, et l'abstinence du vin. On suivit ce traitement pendant quelque temps, et il y eut une amélioration notable. Mais l'impatience de la malade, qui trouvait que le retour vers la santé n'était pas assez rapide, déterminna la famille à convoquer une nouvelle réunion de médecins. Il y fut décidé que la malade serait soumise à un nouveau traitement mercuriel. Le Rapporteur cessa alors de la voir, et apprit qu'à la suite de l'administration du mercure elle

avait eu, du côté de l'estomac, des accidens très graves, qui la conduisirent au tombeau, après deux mois de vives souffrances. Un procès-verbal d'autopsie, signé par MM. Fouquier, Marjolin, Cruveilhier et Foissac, constata qu'il existait un engorgement scrofuleux ou tuberculeux des glandes du col, deux légères cavernes remplies de pus, résultant de la fonte des tubercules au sommet de chaque poumon; la membrane muqueuse du grand cul-de-sac de l'estomac était presque entièrement détruite. Ces Messieurs constatèrent, en outre, que rien n'indiquait la présence d'une maladie vénérienne, soit récente, soit ancienne.

Il résulte de ces observations, 1^o. que dans l'état de somnambulisme Mlle. Céline a indiqué les maladies de trois personnes avec lesquelles on l'a mise en rapport; 2^o. que la déclaration de l'une, l'examen que l'on a fait de l'autre, après trois ponctions, et l'autopsie de la troisième, se sont trouvés d'accord avec ce que cette somnambule avait avancé; 3^o. que les divers traitemens qu'elle a prescrits ne sortent pas du cercle des remèdes qu'elle pouvait connaître, ni de l'ordre des choses qu'elle pouvait raisonnablement recommander; et 4^o. qu'elle les a appliqués avec une sorte de discernement (1).

A tous ces faits, que nous avons si péniblement recueillis, que nous avons observés avec tant de défiance et d'attention, que nous avons cherché à

(1) Voy. note 13^e.

classer de la manière qui pût le mieux vous faire suivre le développement des phénomènes dont nous avons été les témoins, que nous nous sommes surtout efforcés de vous présenter dégagés de toutes les circonstances accessoires qui en auraient embarrassé et embrouillé l'exposition, nous pourrions ajouter ceux que l'histoire ancienne et même l'histoire moderne nous rapportent sur les prévisions qui se sont souvent réalisées, sur les guérisons obtenues par l'imposition des mains, sur les oracles, sur les extases, sur les convulsionnaires, sur les hallucinations, enfin sur tout ce qui, s'éloignant des phénomènes physiques expliquables, par l'action d'un corps sur un autre, rentre dans le domaine de la psychologie, et peut être considéré comme un effet dépendant d'une influence morale non appréciable par nos sens (1). Mais la Commission était instituée pour examiner *le somnambulisme*, pour faire des expériences sur ce phénomène qui n'avait pas été étudié par les Commissaires de 1784, et pour vous en rendre compte; elle serait donc sortie du cercle dans lequel vous l'aviez circonscrite, si, cherchant à appuyer ce qu'elle avait vu sur des autorités qui auraient observé des faits analogues, elle eût grossi son travail de faits qui lui auraient été étrangers. Elle a raconté avec impartialité ce qu'elle a vu avec défiance; elle a exposé avec ordre ce qu'elle a observé en diverses circonstances, ce qu'elle a suivi avec une attention autant minutieuse que continue.

(1) Voy. note 14^e.

Elle a la conscience que le travail qu'elle vous présente est l'expression fidèle de tout ce qu'elle a observé. Les obstacles qu'elle a rencontrés vous sont connus ; ils sont en partie cause du retard qu'elle a mis à vous présenter son Rapport, quoique depuis long-temps les matériaux en fussent entre ses mains. Toutefois nous sommes loin de nous excuser et de nous plaindre de ce retard, puisqu'il donne à nos observations un caractère de maturité et de réserve qui doit appeler votre confiance sur les faits que nous vous racontons, loin de la prévention et de l'enthousiasme que vous pourriez nous reprocher, si nous les avions recueillis la veille. Nous ajoutons qu'il est loin de notre pensée de croire avoir tout vu ; aussi nous n'avons pas la prétention de vous faire admettre comme axiome qu'il n'y a de positif dans le magnétisme que ce que nous mentionnons dans notre Rapport. Loin de poser des limites à cette partie de la science physiologique, nous avons au contraire l'espoir qu'un *nouveau champ* lui est ouvert ; et garans de nos propres observations, les présentant avec confiance à ceux qui, après nous, voudront s'occuper du magnétisme, nous nous bornons à en tirer les conclusions suivantes, qui sont la conséquence nécessaire des faits dont l'ensemble constitue notre Rapport.

CONCLUSIONS.

1. Le contact des pouces ou des mains, les frictions, ou certains gestes que l'on fait, à peu de distance du corps, et appelés *passes*, sont les moyens employés pour se mettre en rapport, ou, en d'autres termes, pour transmettre l'action du magnétiseur au magnétisé.

2. Les moyens qui sont extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires, puisque, dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard, ont suffi pour produire les phénomènes magnétiques, même à l'insu des magnétisés.

3. Le magnétisme a agi sur des personnes de sexe et d'âge différens.

4. Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action magnétique, a varié depuis une demi-heure jusqu'à une minute.

5. Le magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes.

6. Il n'agit pas non plus sur tous les malades.

7. Il se déclare quelquefois, pendant qu'on magnétise, des effets insignifians et fugaces que nous n'attribuons pas au magnétisme seul, tels qu'un peu d'oppression, de chaleur ou de froid, et quelques autres phénomènes nerveux dont on peut se rendre compte sans l'intervention d'un agent particulier; savoir, par l'espérance ou la

crainte, la prévention et l'attente d'une chose inconnue et nouvelle, l'ennui qui résulte de la monotonie des gestes, le silence et le repos observés dans les expériences, enfin par l'imagination, qui exerce un si grand empire sur certains esprits et sur certaines organisations.

8. Un certain nombre des effets observés nous ont paru dépendre du magnétisme seul, et ne se sont pas reproduits sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques et thérapeutiques bien constatés.

9. Les effets réels produits par le magnétisme sont très variés : il agite les uns, calme les autres ; le plus ordinairement il cause l'accélération momentanée de la respiration et de la circulation, des mouvemens convulsifs fibrillaires passagers ressemblant à des secousses électriques, un engourdissement plus ou moins profond, de l'assoupissement, de la somnolence, et dans un petit nombre de cas, ce que les magnétiseurs appellent *somnambulisme*.

10. L'existence d'un caractère unique propre à faire reconnaître dans tous les cas la réalité de l'état de somnambulisme n'a pas été constatée.

11. Cependant on peut conclure avec certitude que cet état existe, quand il donne lieu au développement des facultés nouvelles qui ont été désignées sous les noms de *clairvoyance*, d'*intuition*, de *prévision intérieure*, ou qu'il produit de grands changemens dans l'état physiologique, comme l'*insensi-*

bilité, un accroissement subit et considérable de forces, et quand cet effet ne peut être rapporté à une autre cause.

12. Comme parmi les effets attribués au somnambulisme il en est qui peuvent être simulés, le somnambulisme lui-même peut quelquefois être simulé, et fournir au charlatanisme des moyens de déception.

Aussi dans l'observation de ces phénomènes, qui ne se présentent encore que comme des faits isolés qu'on ne peut rattacher à aucune théorie, ce n'est que par l'examen le plus attentif, les précautions les plus sévères, et par des épreuves nombreuses et variées qu'on peut échapper à l'illusion.

13. Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude, et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel, mais non constant, du magnétisme.

14. Il nous est démontré qu'il a été provoqué dans des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer.

15. Lorsqu'on a fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard du magnétiseur, sa volonté seule, ont sur elle la même influence. Dans ce cas on peut non seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son

insu, hors de sa vue, à une certaine distance, et au travers des portes fermées.

16. Il s'opère ordinairement des changemens plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme, par l'effet du magnétisme.

a. Quelques-uns, au milieu du bruit de conversations confuses, n'entendent que la voix de leur magnétiseur; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions que celui-ci, ou que les personnes avec lesquelles on les a mis en rapport, leur adressent; d'autres entretiennent des conversations avec toutes les personnes qui les entourent: toutefois il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps, ils sont complètement étrangers au bruit extérieur et inopiné fait à leur oreille, tel que le retentissement de vases de cuivre vivement frappés près d'eux, la chute d'un meuble, etc.

b. Les yeux sont fermés, les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait avec la main pour les ouvrir; cette opération, qui n'est pas sans douleur, laisse voir le globe de l'œil convulsé, et porté vers le haut, et quelquefois vers le bas de l'orbite.

c. Quelquefois l'odorat est comme anéanti. On peut leur faire respirer l'acide muriatique ou l'ammoniacque, sans qu'ils en soient incommodés, sans même qu'ils s'en doutent. Le contraire a lieu dans certains cas, et ils sont sensibles aux odeurs.

d. La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles. On a pu leur

chatouiller les pieds, les narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière à l'ecchymoser, la piquer sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste à une assez grande profondeur, sans qu'ils aient témoigné de la douleur, sans qu'ils s'en soient aperçus. Enfin, on en a vu une qui a été insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie (1), et dont ni la figure, ni le pouls, ni la respiration n'ont pas dénoté la plus légère émotion.

17. Le magnétisme a la même intensité, il est aussi promptement ressenti à une distance de six pieds que de six pouces; et les phénomènes qu'il développe sont les mêmes dans les deux cas.

18. L'action à distance ne paraît pouvoir s'exercer avec succès que sur des individus qui ont été déjà soumis au magnétisme.

19. Nous n'avons pas vu qu'une personne magnétisée pour la première fois tombât en somnambulisme. Ce n'a été quelquefois qu'à la huitième ou dixième séance que le somnambulisme s'est déclaré.

20. Nous avons constamment vu le sommeil ordinaire, qui est le repos des organes des sens, des facultés intellectuelles et des mouvemens volontaires, précéder et terminer l'état de somnambulisme.

21. Pendant qu'ils sont en somnambulisme les

(1) M^{me}. Plantin. Voy. p. 1156.

magnétisés, que nous avons observés, conservent l'exercice des facultés qu'ils ont pendant la veille. Leur mémoire même paraît plus fidèle et plus étendue, puisqu'ils se souviennent de ce qui s'est passé pendant tout le temps et toutes les fois qu'ils ont été en somnambulisme.

22. A leur réveil, ils disent avoir oublié totalement toutes les circonstances de l'état de somnambulisme, et ne s'en ressouvenir jamais. Nous ne pouvons avoir, à cet égard d'autre garantie que leurs déclarations.

23. Les forces musculaires des somnambules sont quelquefois engourdies et paralysées. D'autres fois, les mouvemens ne sont que gênés, et les somnambules marchent ou chancelent à la manière des hommes ivres, et sans éviter, quelquefois aussi en évitant les obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage. Il y a des somnambules qui conservent intact l'exercice de leurs mouvemens; on en voit même qui sont plus forts et plus agiles que dans l'état de veille.

24. Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux; ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes; ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

25. Nous avons rencontré, chez deux somnambules, la faculté de prévoir des actes de l'orga-

nisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués. L'un d'eux a annoncé plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure et la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques; l'autre a indiqué l'époque de sa guérison. Leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable. Elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes ou des lésions de leur organisme.

26. Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport. Nous avons cependant fait des recherches sur un assez grand nombre.

27. Pour établir avec quelque justesse les rapports du magnétisme avec la thérapeutique, il faudrait en avoir observé les effets sur un grand nombre d'individus, et avoir fait long-temps et tous les jours des expériences sur les mêmes malades. Cela n'ayant pas eu lieu, la Commission a dû se borner à dire ce qu'elle a vu dans un trop petit nombre de cas pour oser rien prononcer (1).

28. Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien. D'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un, la suspension de douleurs habituelles, l'autre le retour des forces; un troisième un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques, et

(1) Voy. note 15^e.

un quatrième la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

29. Considéré comme agent de phénomènes physiologiques, ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales ; et par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou en surveiller l'emploi, ainsi que cela se pratique dans les pays du Nord.

30. La Commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'en a pas eu l'occasion, d'autres facultés que les magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules. Mais elle a recueilli et elle communique des faits assez importans pour qu'elle pense que l'*Académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme*, comme une *branche très curieuse de psychologie et d'histoire naturelle*.

Arrivée au terme de ses travaux, avant de clore ce Rapport, la Commission s'est demandée si, dans les précautions qu'elle a multipliées autour d'elle pour éviter toute surprise ; si dans le sentiment de constante défiance avec lequel elle a toujours procédé ; si, dans l'examen des phénomènes qu'elle a observés, elle a rempli scrupuleusement son mandat. Quelle autre marche, nous sommes-nous dit, aurions-nous pu suivre ? Quels moyens plus certains aurions-nous pu prendre ? De quelle défiance plus marquée et plus discrète aurions-nous pu nous pénétrer ? Notre conscience, Messieurs,

nous a répondu hautement que vous ne pouviez rien attendre de nous que nous n'ayons fait. Ensuite, avons-nous été des observateurs probes, exacts, fidèles? C'est à vous qui nous connaissez depuis longues années, c'est à vous qui nous voyez constamment près de vous, soit dans le monde, soit dans nos fréquentes assemblées, de répondre à cette question. Votre réponse, Messieurs, nous l'attendons de la vieille amitié de quelques-uns d'entre vous, et de l'estime de tous.

Certes, nous n'osons nous flatter de vous faire partager entièrement notre conviction sur la réalité des phénomènes que nous avons observés, et que vous n'avez ni vus, ni suivis, ni étudiés avec et comme nous.

Nous ne réclamons donc pas de vous une croyance aveugle à tout ce que nous vous avons rapporté. Nous concevons qu'une grande partie de ces faits sont si extraordinaires, que vous ne pouvez pas nous l'accorder : peut-être nous-mêmes oserions-nous vous refuser la nôtre, si, changeant de rôle, vous veniez les annoncer à cette tribune à nous, qui, comme vous aujourd'hui, n'aurions rien vu, rien observé, rien étudié, rien suivi.

Nous demandons seulement que vous nous jugiez comme nous vous jugerions, c'est-à-dire que vous demeuriez bien convaincus que, ni l'amour du merveilleux, ni le désir de la célébrité, ni un intérêt quelconque, ne nous ont guidés dans nos travaux. Nous étions animés par des motifs plus élevés, plus dignes de vous, par l'amour de la science,

et par le besoin de justifier les espérances que l'Académie avait conçues de notre zèle et de notre dévouement.

Ont signé, BOURDOIS DE LA MOTTE, *Président* ;
FOUQUIER, GUÉNEAU DE MUSSY, GUERSENT, ITARD,
J. J. LEROUX, MARC, THILLAYE ; HUSSON, *Rap-
porteur*.

NOTA. MM. *Double* et *Magendie*, n'ayant point assisté aux expériences, n'ont pas cru devoir signer le Rapport.

Ce Rapport fut écouté par l'Académie avec le plus vif intérêt ; quelques-uns des adversaires du magnétisme essayèrent vainement de troubler le silence religieux de l'assemblée par des murmures d'improbation ; l'immense majorité réprima promptement leurs tentatives, et témoigna par de nombreux applaudissemens à l'honorable M. Husson, combien elle était satisfaite de son zèle, de ses talens et de son courage.

M. BOISSEAU prit la parole, pour demander qu'il fût fait une seconde lecture du Rapport : « Puis-
» qu'on nous entretient de *miracles*, dit-il, nous
» ne pouvons trop bien connaître les faits, pour
» *réfuter* ces miracles. » M. Husson s'excusa sur la longueur et la fatigue d'une telle lecture, et annonça que le manuscrit serait déposé sur le bureau où chacun pourrait le consulter à loisir. Un autre

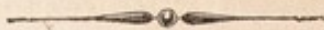
membre ayant demandé l'impression, M. CASTEL s'y opposa avec force, disant que si la plupart des faits qu'on avait annoncés étaient réels, *ils détruiraient la moitié des connaissances physiologiques*; qu'il serait donc dangereux de propager ces faits au moyen de l'impression. La confusion et l'incertitude régnaient dans l'assemblée, lorsque M. Roux proposa un terme moyen, c'était de faire autographier le Rapport; cet avis fut adopté.

Depuis le jour où cette décision fut prise (le 28 juin 1830), divers membres parlèrent d'entamer la discussion du Rapport; mais on leur fit observer que le travail de la Commission reposant tout entier sur des expériences rigoureuses, il ne pouvait donner lieu à aucune espèce de discussion, à moins qu'on n'attaquât les lumières ou la moralité des Commissaires, ce qui ne serait point souffert par l'Académie. Il n'y avait rien à opposer à ces raisons, et les adversaires du magnétisme se sont résignés au silence. Ce Rapport doit donc être considéré comme l'expression de l'opinion générale de l'Académie royale de Médecine.

Dans ces circonstances, j'ai été invité par un grand nombre de mes Confrères et plusieurs des Commissaires eux-mêmes, à publier l'historique de cette affaire importante, avec toutes les pièces justificatives. J'ai jugé convenable d'accompagner ce travail 1. de notices biographiques et critiques qui résument les opinions des savans français sur le magnétisme; 2. d'observations très curieuses de

cataplesie et de somnambulisme naturel, qui offrent la plus exacte ressemblance avec les phénomènes constatés par l'Académie de Médecine ; 3. de réflexions sur les abus que l'on reproche au magnétisme ; 4. de nouveaux détails sur les trois somnambules que j'ai présentés à la Commission ; 5. de recherches sur le magnétisme dans l'antiquité ; 6. et enfin des applications salutaires qui peuvent être faites de ce nouvel agent à la guérison des maladies. Je pense qu'après avoir achevé la lecture de cet ouvrage, les médecins pourront se livrer, avec plus de confiance et de sûreté, à l'étude d'une question destinée à exercer une si grande influence sur les progrès de la médecine et de l'anthropologie.

NOTA. Pendant l'impression de cet ouvrage, j'ai cru devoir soumettre à M. Husson les épreuves de ses deux Rapports sur le magnétisme, ainsi que la réponse aux objections faites contre le premier Rapport. Je me suis empressé de rectifier, d'après ses indications, quelques négligences de style qui lui étaient échappées dans la rapidité de la composition, et surtout les fautes grossières commises par l'autographe dans le dernier Rapport.



cataplasme...
tent la plus exacte correspondance avec les
nombres constants par l'usage de l'échelle
3. de réflexions sur les observations et l'expérience
magnétique; 4. de nouvelles observations sur les
sommambules par un procès-verbal de la Commission
5. de recherches sur les phénomènes dans l'atmosphère
te; 6. et enfin des applications relatives aux
vent sur terre et en mer, et à la guérison
des maladies de poitrine par un ouvrage intitulé
ture de cet ouvrage, les médecins pourront se
viter, avec plus de confiance et de sûreté, à l'étude
d'une question destinée à exercer une si grande
influence sur la pratique de la médecine et de l'hygiène.

NOTES.

NOTA. Pendant l'impression de cet ouvrage, j'ai cru
voir soumettre à M. Lavoisier les questions de ses deux
ports sur le magnétisme, ainsi que la réponse aux
questions faites contre le rapport de ses expériences
de l'électricité, d'après ses indications, quelques négligences
de style qui lui étaient échappées dans la rédaction de sa
composition, et qui ont été corrigées par les soins
de l'auteur dans l'édition.

NOTES.

NOTE I. SUR MESSIER

En parcourant les ouvrages on se dresse la question de
l'apogée, on voit que les historiens, les savans et
les biographes, à l'égard des uns des autres, se sont et
se sont de présenter comme un vil charlatan celui
qui a démonté l'existence de nouvelles facultés dans
l'homme, et que tous lui dénie jusqu'à la bonne foi
de la conviction qui lui si souvent excuse l'erreur
 involontaire. Tel fut toujours le sort des vérités non
vulgaires. Toutes ont été, à leurs défenseurs, les mêmes
outrages et les mêmes persécutions; mais toutes aussi
ont triomphé des obstacles que leur suscitaient l'igno-
rance et l'envie. Le magnétisme, qui fut pendant si
long-temps l'objet de la dérision publique, vient à son
tour d'être réhabilité devant le premier corps médical
de l'Europe, après une lutte terrible de cinquante-sept
ans. Maintenant un nouveau champ est ouvert aux
plus des sciences, et que l'Académie traite les méde-
cins à occuper du magnétisme comme d'une branche
importante de psychologie et d'histoire naturelle. Je
sais que on ne lit pas sans quelque intérêt l'histoire
de ce phénomène de la vie, que nous la connaissons

NOTES.

NOTE I^{re}. , SUR MESMER.

EN parcourant les ouvrages où il est question du magnétisme, on voit que les historiens, les savans et les biographes, à l'envi les uns des autres, se sont efforcés de présenter comme un vil charlatan celui qui a démontré l'existence *de nouvelles facultés dans l'homme*, et que tous lui déniaient jusqu'à la bonne foi et la conviction qui font si souvent excuser l'erreur involontaire ! Tel fut toujours le sort des vérités nouvelles. Toutes ont attiré à leurs défenseurs les mêmes outrages et les mêmes persécutions ; mais toutes aussi ont triomphé des obstacles que leur suscitaient l'ignorance et l'envie. Le magnétisme, qui fut pendant si long-temps l'objet de la dérision publique, vient à son tour d'être réhabilité devant le premier corps médical de l'Europe, après une lutte terrible de cinquante-sept ans. Maintenant qu'un *nouveau champ* est ouvert aux amis des sciences, et que l'Académie invite les médecins à s'occuper du magnétisme comme d'une branche *très curieuse* de psychologie et d'histoire naturelle, je pense qu'on ne lira pas sans quelque intérêt l'histoire exacte et complète de Mesmer qui nous l'a conservé ;

malgré les clameurs de ses adversaires, il comptera toujours parmi le petit nombre de savans dont les veilles ont contribué au bonheur de l'humanité.

F.-ANTOINE MESMER naquit en 1734, à Weiler, près la ville de Stein, sur le Rhin (1); il fit ses études médicales sous Van Swieten et de Haën. Ses réflexions sur les connaissances humaines, et particulièrement sur la doctrine de l'influence des corps célestes, le conduisirent à rechercher, dans les débris de cette science, ce qu'elle pouvait avoir de réel et d'utile.

« Convaincu, dit-il lui-même, que parmi les opinions vulgaires de tous les temps, qui n'ont pas leur principe dans le cœur humain, il en est peu qui ne puissent être considérées comme *le reste* d'une vérité primitivement reconnue, » il donna, à Vienne, en 1766, sa Dissertation intitulée *de Planetarum influxu*, dans laquelle il cherche à prouver « que les corps célestes, en vertu de la même loi qui produit leur attraction mutuelle, exercent une influence sur les corps animés, et particulièrement sur le système nerveux, par l'intermédiaire d'un fluide universel, etc. » Il vit que les maladies s'aggravent et se guérissent avec et sans le secours de la médecine, d'après différens systèmes et les méthodes les plus opposées; il en conclut « qu'il existait dans la nature un principe universellement agissant, qui, indépendamment de nous, opérant ce que l'on attribuait vaguement à l'art des médecins. »

En 1773 il entreprit, chez lui, le traitement de Mlle. OËsterline, âgée de vingt-neuf ans, et sujette de-

(1) *Précis de la découverte du Magnétisme*, par Mesmer. In-8°, p. 1.

puis quelques années à une maladie convulsive très compliquée. Ayant remarqué que des crises naturelles soulageaient souvent cette personne, il commença d'abord par étudier attentivement la maladie, et parvint à prévoir et à annoncer ses différentes révolutions. Encouragé par ce premier succès, il voulut essayer de reproduire artificiellement ces crises salutaires avec des pièces aimantées que lui fit préparer le père Hell⁽¹⁾. Mlle. OEsterline ayant eu un accès le 28 juillet 1774, Mesmer lui appliqua ces garnitures à l'estomac et aux deux jambes. Elle éprouva intérieurement des courans douloureux d'une matière subtile, qui, après différens efforts pour prendre leur direction, se déterminèrent vers les parties inférieures du corps, et firent cesser, pendant six heures, tous les symptômes de l'accès. Le lendemain, le même effet se renouvela ; et Mesmer s'aperçut alors « *qu'un autre principe que* » l'agent général de la nature (la volonté) faisait agir » l'aimant, incapable par lui-même de cette action » sur les nerfs. »

Quelques jours après Mesmer fit part au père Hell des succès qu'il avait obtenus, mais sans lui confier l'admirable observation qui en était la suite. Jamais discrétion ne fut mieux placée ; car ce savant se hâta de publier « qu'avec des pièces aimantées, auxquelles » il supposait une vertu *dépendante de leur forme*, il » s'était assuré des moyens de guérir les maladies de » nerfs les plus graves. » Il adressa des modèles de ses garnitures à plusieurs académies, avec les instructions nécessaires, et finit par dire « qu'il avait tout » communiqué aux médecins, et *particulièrement à*

(1) Jésuite et professeur d'Astronomie à Vienne.

» *Mesmer*, dont il continuerait à se servir pour faire
» ses expériences. »

Que pouvait un homme encore inconnu contre un savant que sa réputation et ses relations intimes avec la société des jésuites rendaient si redoutable ? Les dénégations de Mesmer ne furent pas même écoutées (1).

A cette époque, M. le baron de Stoërck était président de la Faculté de médecine, à Vienne, et premier médecin de Sa Majesté. Mesmer lui offrit de lui communiquer, *sans aucune réserve*, les détails de ses observations et les moyens qu'il employait ; mais celui-ci refusa tout, et l'invita à ne pas *compromettre la Faculté* par la publicité d'une innovation de ce genre !...

Le physicien Ingenhoulze se joignit à M. de Stoërck pour engager Mesmer au silence. Il voulut même lui prouver qu'il était dans l'erreur ; mais s'étant rendu chez lui, dans cette intention, il y fut témoin de quelques expériences qui durent lui paraître magiques, car, Mlle. OËsterline étant malade et sans connaissance, Mesmer lui occasionnait à *volonté* des mouvemens convulsifs, en la faisant toucher légèrement du bout du doigt par M. Ingenhoulze, ou par une tasse de porcelaine que ce savant choisissait à son gré parmi une demi-douzaine. Enfin, lui-même étant placé à huit pas de distance de la malade, la faisait soulever sur son lit, en dirigeant simplement son doigt vers elle (2). Après avoir répété et varié ces épreuves de

(1) Voilà le principe de toutes les persécutions qui ont été suscitées depuis à Mesmer, à ses disciples et à sa découverte.

(2) Ces expériences sont devenues très ordinaires depuis longtemps et plusieurs ont été faites en présence de la Commission de l'Académie de médecine. *Voy.* p. 149—153, 160—164.

toutes les manières, Ingenhoulze avoua qu'il était *convaincu* ; mais en sortant de chez Mesmer, il se vanta de l'avoir *démasqué*, et dit qu'à l'aide de l'aimant, il avait reconnu que « ce n'était qu'une *supercherie ridicule* et concertée (1). »

Pour faire cesser les incertitudes du public et l'éclairer sur la nature des moyens qu'il employait, Mesmer publia, le 5 janvier 1775, sa *Lettre à un médecin étranger*, dans laquelle il annonce la nature et l'action du magnétisme, et l'analogie de ses propriétés avec celles de l'aimant et de l'électricité. Il proposa à M. de Stoërck de faire l'essai de sa méthode dans les hôpitaux. On commença des expériences dans celui des Espagnols, en présence de M. Rienlein, médecin de cet établissement. Elles eurent lieu pendant huit jours ; mais les preuves évidentes de leur utilité ne purent arracher M. de Stoërck à son indifférence.

Le peu d'accueil que l'on faisait à sa découverte termina Mesmer à ne plus rien entreprendre de public, à Vienne, et à voyager en Souabe et en Suisse, où il opéra plusieurs guérisons, sous les yeux des médecins. Vers la fin de 1775, à son passage à Munich, l'Électeur de Bavière le consulta sur les cures du célèbre Gassner, de Ratisbonne. Mesmer lui prouva qu'elles étaient dues à un principe d'action différent de celui auquel on les attribuait. Peu de temps après, l'Académie des Sciences de cette capitale l'admit au nombre de ses membres.

L'année suivante, en 1776, pendant un second voyage en Bavière, il guérit M. d'Osterval, directeur de l'Académie

(1) Un fait à-peu-près semblable a eu lieu à l'Académie de médecine en 1826. *Voy.* p. 104.

démie des Sciences de Munich, d'une goutte seréine imparfaite avec paralysie des membres. A cette époque, il renonça entièrement à l'usage de l'aimant et de l'électricité.

De retour à Vienne, il entreprit, le 20 janvier 1777, le traitement de Mlle. Paradis, âgée de 18 ans, et affectée, depuis son enfance, d'une amaurose complète, accompagnée de convulsions qui faisaient sortir les yeux de leurs orbites. L'amélioration étonnante qui suivit l'usage du magnétisme, attira la foule chez lui. Les deux Présidens de la Faculté de médecine, déterminés par les instances réitérées du père de la malade, y vinrent, à la tête d'une députation de leur corps, et après avoir examiné Mlle. Paradis, joignirent hautement leurs suffrages à celui du public. M. de Stoërck, qui avait traité cette personne sans succès, pendant dix ans, témoigna à Mesmer sa satisfaction d'une cure aussi intéressante, et *ses regrets* d'avoir autant différé à favoriser, par son aveu, *l'importance de cette découverte.*

Après ces témoignages honorables, M. Paradis crut devoir publier, dans les journaux, la relation de la guérison de sa fille. Tout semblait annoncer à Mesmer le triomphe le plus complet ; mais ses adversaires étaient trop habiles et trop implacables, pour ne pas y apporter des obstacles de toute espèce. Cette fois, ce fut au père de la malade qu'ils s'adressèrent. Ils lui firent entendre que, si Mlle. Paradis guérissait, elle perdrait infailliblement une pension que l'Impératrice lui faisait, à cause de ses infirmités. Ce malheureux, cédant à d'aussi viles considérations, réclama sa fille que Mesmer avait en pension chez lui, et qu'il ne voulut lui rendre qu'à son entier rétablissement. Irrité

de cette résistance, M. Paradis fit un tel scandale dans la ville, que M. de Stoërck, oubliant ou feignant d'oublier tout ce qu'il avait *vu* et *écrit* (1), ordonna à Mesmer, le 2 mai 1777, de finir cette supercherie, et de rendre la malade à sa famille, si toutefois elle pouvait l'être *sans danger*. Ce n'est que le 8 juin suivant, que Mlle. Paradis retourna chez ses parens qui, dès le lendemain, répandirent le bruit qu'elle était toujours dans le même état, et, le croira-t-on ! la forcèrent de simuler en public les convulsions et la cécité. Cette nouvelle s'accrédita par les soins de la cabale occulte dont le sieur Paradis n'était que l'aveugle instrument, et malgré les témoignages des personnes les plus recommandables (2).

On conçoit combien Mesmer dut être affligé d'une semblable ingratitude ! Toutefois, il employa les six derniers mois de l'année à consolider la guérison de trois jeunes personnes, qu'il avait entreprise en même temps que celle de Mlle. Paradis. Déterminé à quitter Vienne, il annonça son départ dans les journaux, et dit que ces demoiselles continueraient à rester chez lui, pour que leur état pût être constaté, à chaque instant, et servir de preuve à la vérité. Elles n'en sortirent que huit mois après, *en vertu d'un ordre supérieur*.

(1) Dans l'ouvrage intitulé : *Précis historique des faits relatifs au magnétisme*, 1781, Mesmer dit, en parlant de M. de Stoërck : « J'ai des lettres de lui par lesquelles il convient de sa » *persuasion* ; j'ai un ordre de lui par lequel il me taxe de » *supercherie*. » Voy. p. 14.

(2) La cause de la maladie n'ayant pas été complètement détruite, et M. Paradis s'étant bien donné de garde de suivre les prescriptions de Mesmer, sa fille retomba peu à peu dans son premier état d'infirmité. En 1784, elle parut, dit-on, au concert spirituel, à Paris, absolument aveugle.

C'est au mois de février 1778 que Mesmer arriva à Paris, précédé d'une sorte de réputation. Il fit diverses expériences magnétiques, en présence de MM. Le Roi, directeur de l'Académie des Sciences, de Maillebois, Mauduit, etc. ; mais, malgré tous les efforts du premier, deux savans illustres, Daubenton et Vicq d'Azir, s'opposèrent formellement à ce que l'Académie s'occupât de cette découverte.

Plusieurs membres de la Société royale de Médecine allèrent voir Mesmer, et l'engagèrent à s'adresser à cette Société, pour faire constater la réalité du magnétisme. Ils lui proposèrent de nommer une Commission à cet effet ; celui-ci ne voulut accepter que des commissaires chargés seulement de vérifier l'état des malades et les effets qui résulteraient du traitement magnétique. MM. Mauduit et Andry furent choisis par la Société pour cet objet ; mais ils firent de telles difficultés au premier malade qui leur fut présenté, que Mesmer ne leur en envoya plus d'autres.

Ces premières tentatives ayant échoué, Mesmer était à-peu-près abandonné par les savans, lorsqu'au mois de septembre suivant, le hasard lui procura la connaissance de M. d'Eslon, premier médecin de M. le comte d'Artois, qu'il convainquit de la vérité et de l'utilité de sa découverte. Celui-ci s'efforça, pendant longtemps, d'appeler l'attention de tous ses confrères sur cet objet important. Ne pouvant réussir auprès de la Faculté, il pensa qu'en s'adressant à quelques-uns de ses membres les plus influens, il en viendrait aisément à bout. Il en réunit une douzaine chez lui, pour entendre la lecture d'un mémoire de Mesmer et la proposition de faire des expériences dans les hôpitaux. Trois d'entre eux seulement, MM. Bertrand, Malloët,

et Sollier de la Romillais consentirent à suivre ces expériences, non dans un hôpital, mais chez Mesmer.

Sept mois de preuves irrécusables ne suffirent pas pour les convaincre ; et « comme il est difficile de décider en quel cas les guérisons sont dues à l'art ou bien à la nature, » ils demandèrent des expériences « faites immédiatement et avec assez peu de préparation, pour que l'action du magnétisme ne pût être méconnue ou infirmée. » Cette satisfaction leur fut accordée, et toujours à la gloire du magnétisme ; mais toutes les preuves possibles auraient été inutiles. Ils sortirent du traitement, sans avoir rendu le plus faible hommage public à la vérité.

Ce fut alors que M. d'Eslon publia ses *Observations sur le Magnétisme* (juillet 1780), qui servirent de signal à tous les critiques. Le 18 septembre, même année, il présenta à la Faculté de Médecine, dans une assemblée générale qu'il avait sollicitée à cet effet, les propositions de Mesmer, qui consistaient à faire des expériences comparatives sur vingt-quatre malades avec le magnétisme et la médecine ordinaire. Pour toute réponse, M. le Doyen lui signifia l'arrêt suivant :

1. Injonction à M. d'Eslon d'être plus circonspect à l'avenir ;
2. Suspension, pendant un an, de voix délibérative dans les assemblées de la Faculté ;
3. Radiation, à l'expiration de l'année, du tableau des médecins de la Faculté, s'il n'avait pas, à cette époque, désavoué ses *Observations sur le Magnétisme*.
4. Les propositions de M. Mesmer rejetées.

Malgré cette décision si extraordinaire, sous quel-

que rapport que l'on puisse l'envisager, le magnétisme avait fait une impression si profonde sur les esprits, que le gouvernement, d'après les démarches toujours actives de M. d'Eslon, consentit à traiter avec Mesmer. Le 28 mars 1781, M. de Maurepas, ministre d'état, lui offrit une pension viagère de vingt mille francs, et un loyer de dix mille, à condition d'établir un traitement et de former des élèves, etc. Ces propositions étaient assurément des plus honorables, et l'on croira que Mesmer dut les accepter avec empressement. Il n'en fut rien : le souvenir des obstacles qu'il avait rencontrés parmi ses collègues, avait accru sa défiance naturelle. Il exigea que l'on reconnût *d'abord* la réalité et l'utilité du magnétisme, avant de lui en offrir aucune espèce de récompense ; en procédant autrement, dit-il, l'objet principal paraissait être son *intérêt* pécuniaire, et la question devait être envisagée sous un point de vue tout opposé, puisque, sans sa découverte, sa personne *n'était rien*. Malheureusement, le ministre ne crut pas devoir lui accorder cette satisfaction, et tout projet d'arrangement fut rompu.

Découragé par tant d'obstacles, Mesmer annonça qu'il allait quitter la France et porter le magnétisme dans un autre pays ; mais avant d'exécuter ce projet, il se rendit aux eaux de Spa, suivi de quelques malades dont il n'avait pas encore achevé le traitement.

Cependant les discussions de M. d'Eslon avec la Faculté continuaient ; elles se prolongèrent jusqu'au mois d'août 1782. Ce médecin avait été condamné à perdre le titre de docteur régent : mais il fallait que ce décret fût confirmé dans trois assemblées consécutives. Après de longs délais, cette troisième assemblée étant arrivée, non seulement il ne rétracta point ses obser-

vations, mais il s'annonça comme opérant lui-même des cures par le magnétisme, et il demanda que la Faculté nommât des commissaires pour les examiner. Mesmer était alors à Spa, où il était retourné pour la seconde fois ; dès qu'il apprit ce qui venait de se passer, il s'écria qu'il était perdu, ruiné, que M. d'Eslon avait abusé de sa confiance, etc. Cet incident, qui pouvait avoir les suites les plus fâcheuses, fut, au contraire, la cause de sa fortune ; car M. Bergasse, l'un de ses malades, suivant les conseils du banquier Kornmann, imagina, en 1783, le plan d'une souscription composée de cent personnes payant chacune 2,400 fr., afin d'assurer l'indépendance et la gloire de Mesmer, en le mettant à même de publier sa découverte. On ne peut trop admirer le zèle avec lequel les hommes les plus distingués de la société s'empressèrent de remplir les intentions généreuses du fondateur. Dans l'espace de quelques mois Mesmer toucha plus de 340,000 francs.

Cette réussite extraordinaire tira enfin le gouvernement de l'état d'indifférence dans lequel il était plongé depuis trois ans ; et le 12 mars 1784, le Roi nomma des Commissaires pris à la Faculté de Médecine, à l'Académie des Sciences et à la Société royale de Médecine, qui, pour examiner le magnétisme sous tous ses rapports, se transportèrent, non chez celui qui en était regardé comme l'inventeur, mais chez M. d'Eslon, son disciple. Mesmer adressa vainement les réclamations les plus pressantes à Franklin et à M. le baron de Breteuil ; il eut beau protester contre tout ce qui se ferait ailleurs que chez lui ; on ne l'écouta pas, on ne daigna pas l'honorer de la moindre réponse ; et les Commissaires eux-mêmes cherchè-

rent, par les raisonnemens les plus spécieux, à justifier ce déni de justice, le plus odieux sans contredit dont l'histoire des sciences ait jamais fait mention (1).

(1) On doit regretter que les Commissaires ne se soient pas adressés à Mesmer, parce qu'ils ont commis une injustice révoltante, et puis enfin parce qu'il y a tout lieu de présumer qu'ils auraient été convaincus plus facilement par lui que par tout autre de la réalité de sa découverte. Peu de mots feront comprendre ceci. Tous ceux qui ont étudié les phénomènes du magnétisme, savent qu'il y a une grande différence de puissance entre les divers magnétiseurs. Or, Mesmer était non seulement doué de cette puissance au plus haut degré, comme on peut le voir par les faits rapportés au bas de cette note, mais il avait de plus certaines facultés instinctives que développe quelquefois l'usage du magnétisme. Il *sentait* les personnes qui étaient susceptibles d'éprouver des effets; souvent il pouvait dire la nature de ces effets, et dans certaines occasions il a désigné par avance à des malades tout ce qui leur arriverait pendant leur traitement, le genre de crises et l'époque de la guérison. (Voy. *Observations sur le Magnétisme*, par d'Eslon, 1780, p. 48, 51, 58, 66, 67, 84. — *Précis historique des faits relatifs au Magnétisme*, par Mesmer, 1781, p. 169. — *Recherches et doutes sur le Magnétisme*, par Thouret, 1784, p. 63. — *L'Hermès, journal du magnétisme*, 2^e. ann., 1827, p. 78.) Que l'on juge d'après cela quels avantages il aurait eus sur ses disciples ou imitateurs, MM. d'Eslon et Jumelin!

EXEMPLES DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE MESMER,

Rapportés par Thouret.

(Voy. *Recherches et Doutes*, etc., p. 65.)

M. Mesmer se trouvant un jour avec MM. Camp... et d'E... auprès du grand bassin de Meudon, leur proposa de passer alternativement de l'autre côté du bassin, tandis qu'il resterait à sa place. Il leur fit plonger une canne dans l'eau, et y plongea la sienne. A cette distance, M. Camp... ressentit une attaque d'asthme, et M. d'E... la douleur au foie à laquelle il était sujet. On a vu des personnes ne pouvoir soutenir cette expérience sans tomber en défaillance.

Après l'examen le plus incomplet et le plus superficiel (1), les deux Commissaires-Rapporteurs de l'Académie des Sciences et de la Société royale de Mé-

» Un autre jour, M. Mesmer se promenait dans les bois d'une terre au-delà d'Orléans. Deux demoiselles, profitant de la liberté de la campagne, devancèrent la compagnie pour courir gaiement après lui. Il se mit à fuir; mais bientôt, revenant sur ses pas, il leur présenta sa canne, en leur défendant d'aller plus loin. Aussitôt leurs genoux ployèrent sous elles: il leur fut impossible d'avancer.

» Un soir, M. Mesmer descendit avec six personnes dans le jardin de M. le prince de Soubise. Il prépara un arbre, et peu de temps après, M^{me}. la M. de ***, et Mesdemoiselles de Pr. *** et P.... tombèrent sans connaissance. M^{me}. la D... de T... se tenait à l'arbre sans pouvoir le quitter. M. le C*** de Mons... fut obligé de s'asseoir sur un banc, faute de pouvoir se tenir sur ses jambes. Je ne me rappelle pas quel effet éprouva M. Ang..., homme très vigoureux, mais il fut terrible. Alors M. Mesmer appela son domestique pour enlever les corps; mais je ne sais par quelles dispositions celui-ci, quoique fort accoutumé à ces sortes de scènes, se trouva hors d'état d'agir. Il fallut attendre assez long-temps pour que chacun pût retourner chez soi. »

« Voy. encore le *Dict. des Merveilles de la Nature*, par M. A. J. S. D., in-8°. Paris, 1781, T. II, p. 9., art. *Magnétisme animal*. L'auteur y rapporte l'histoire d'un essai tenté en sa présence, par M. Mesmer, sur le gouverneur des enfans d'une maison où il se trouva. Cette histoire ne doit pas paraître moins extraordinaire. »

(1) Voy. *Observations sur les deux rapports de MM. les commissaires, etc.*, par M. d'Esilon, 1784. — *Lettre sur le Magnétisme animal, etc.*, par M. Galard de Montjoie, 1784. — *Doutes d'un Provincial*, par M. Servan, 1784. — *Analyse des rapports, etc.*, par J. B. Bonnefoy, méd. à Lyon, 1784. — *Observations adressées à MM. les commissaires, etc.*, par un médecin de province (M. Mahon), 1784. — *Supplément aux deux rapports, etc.*, 1784. — *Considérations sur le Magnétisme animal, etc.*, par M. Bergasse, 1784. — *Mémoire pour M. Ch. T. Varnier, méd.*, appelant d'un décret de la Faculté, 1785, etc.

decine, condamnèrent le magnétisme, et assurèrent, le plus sérieusement du monde, que cet agent n'avait aucune *réalité*, mais qu'il présentait *des dangers* d'une nature *très grave*.

Un seul des Commissaires, le célèbre Jussieu, avait suivi les expériences avec la plus grande attention. Il refusa de signer le rapport, et résistant, avec la même fermeté, aux sollicitations de ses confrères et aux menaces de M. le baron de Breteuil, ministre, il fit un rapport particulier, dans lequel il reconnaît des faits qui démontrent l'existence d'un agent extérieur, indépendant de l'imagination.

Malgré l'autorité des savans et l'appui du ministère, *les faits* soutinrent le magnétisme. Les élèves de Mesmer établirent des traitemens dans les principales villes de France, et lorsque M. le marquis de Puységur publia dans ses mémoires, à la fin de 1784 et en 1785, les phénomènes du somnambulisme, l'enthousiasme redoubla, et le magnétisme se répandit dans toute l'Europe.

Depuis cette époque, Mesmer se reposa sur *les Sociétés de l'Harmonie* du soin de propager cette nouvelle science. Il voyagea en Angleterre, en Allemagne et surtout en France : il revint plusieurs fois à Paris à diverses époques (1), et il y publia, en l'an VII (1799), un second mémoire sur ses découvertes. Il retourna en Suisse, sur les bords du lac de Constance, où il a passé les dernières années de sa vie. Les journaux ont

(1) Le docteur Aubry, son ami particulier, nous a raconté que lors des événemens terribles de 1793, Mesmer fut témoin de l'agonie et du supplice effroyable de Bailly dans le Champ-de-Mars.

annoncé qu'il était mort à Mespurg, le 15 mars 1815, à l'âge de 81 ans, laissant un ouvrage considérable sur le magnétisme, dont le docteur Wolfard, son ami, a été l'éditeur à Berlin.

Les recherches savantes de Thouret et de M. Deleuze ont démontré que Mesmer avait puisé la connaissance du magnétisme chez les médecins des quinzième, seizième et dix-septième siècles, Paracelse, Maxwel, etc., mais surtout Van Helmont ; il est également certain que la théorie imposante dont il avait voulu l'entourer, n'a pu résister à l'épreuve du temps et de l'expérience ; mais il faut reconnaître : 1. qu'il a tiré cette découverte sublime de l'oubli, du discrédit et même du mépris dans lequel elle était tombée ; 2. que depuis 1774 jusqu'en 1784, il n'a cessé de donner les preuves les plus multipliées de son existence, soit par des effets instantanés, soit par les plus étonnantes guérisons ; 3. qu'il a formé une telle quantité d'élèves et déterminé, par son exemple, un si grand nombre de personnes à s'occuper de cet objet, que le magnétisme, enfin reconnu par l'Académie de Médecine, en 1831, est répandu aujourd'hui en Europe et dans toutes les parties du monde civilisé.

Liste des ouvrages de Mesmer sur le magnétisme (1).

De Planetarum influxu ; Vienne, 1766. — Lettre à M. Vuzen ; 1775. — Lettre à un Médecin étranger ;

(1) La plupart de ces ouvrages ont été rédigés sous ses yeux, par des écrivains français, MM. Bachelier d'Agès, Bergasse, Mercier, etc.

1775. — Mémoire sur la découverte du Magnétisme ; à Paris, 1779. — Précis historique des faits relatifs au Magnétisme animal ; 1781. — Discours sur le Magnétisme ; à Genève, 1782. — Lettre sur un fait relatif à l'histoire du Magnétisme ; Aix-la-Chapelle, 1782. — Lettre à M. le comte de C*** ; Paris, 1784. — Lettre à M. ; *id.* — Lettres à M. Vicq-d'Azir ; *id.* — Lettres à MM. les Auteurs du Journal de Paris ; *id.* — Lettre de l'Auteur de la découverte du Magnétisme animal ; 1785. — Mémoire de F.-A. Mesmer sur ses découvertes ; an VII (1799). — Lettre de F.-A. Mesmer aux Médecins ; Versailles, an X (1802). — Précis de la découverte du Magnétisme, avec une lettre sur le flux et le reflux, etc. *Nota.* Cet ouvrage paraît avoir été publié à l'époque du voyage du capitaine Baudin.

NOTE II^e. SUR M. LE MARQUIS DE PUYSEGUR.

M. le Marquis CHASTENET DE PUYSEGUR (Armand-Marc-Jacques), né à Paris, en 1750, était le petit-fils du maréchal de Puysegur. Son père, lieutenant-général, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le fit entrer, à l'âge de dix-huit ans (1768), à l'école d'artillerie d'Arras. Il dut à l'illustration de son nom, à son mérite personnel, et à l'intérêt que prenait à sa famille M. le maréchal de Broglie, de sortir de la ligne d'avancement ordinaire; en 1777, il fut promu, à l'âge de vingt-sept ans, au grade de colonel d'artillerie, sous la condition qu'il passerait un certain nombre d'années dans les emplois intermédiaires. Il s'occupait entièrement des devoirs de son état, lorsqu'il vit pour la première fois, en 1782, quelques phénomènes magnétiques produits par ses deux frères, les comtes Chastenet et Maxime de Puysegur; mais il croyait si peu à la réalité de cette découverte, que malgré son amitié pour ses frères, il était tenté de les taxer de *charlatanisme*, ou d'être *les compères* d'un charlatan. Ce ne fut que deux ans après (1784), et en revenant du siège de Gibraltar, où il avait servi en qualité de major de tranchée, que trouvant l'élite de la société à Paris, occupée de la souscription proposée par le célèbre avocat Bergasse, il consentit, à l'exemple de ses amis, à donner cent louis pour apprendre le *secret* de Mesmer. Cependant, à la fin du cours, sa conviction était loin d'être opérée; il avoue même qu'il n'en savait pas davantage qu'au commencement. Mais étant

allé à sa terre de Buzancy, près Soissons, vers la fin d'avril, il eut l'occasion de magnétiser en plaisantant la fille de son régisseur, qui souffrait d'un grand mal de dents; au bout de dix minutes les douleurs furent calmées, et ne revinrent plus. Le lendemain la femme de son garde-chasse fut guérie du même mal et en aussi peu de temps (1).

Ces faibles succès l'enhardirent à essayer le pouvoir du magnétisme sur un jeune paysan appelé Victor, atteint depuis quatre jours d'une fluxion de poitrine. Quelle fut sa surprise de le voir, au bout d'un quart-d'heure, s'endormir paisiblement dans ses bras, sans convulsion, sans crise. Pendant son sommeil le malade gesticulait, parlait, et s'occupait tout haut de ses affaires. Lorsque M. de Puységur le voyait péniblement affecté par des idées tristes, il les arrêtait, et lui en inspirait de plus gaies. Il s'aperçut même qu'il lui suffisait de chanter un air mentalement, pour que Victor le répât à haute voix. Au bout d'une heure, il le réveilla, et sortit de sa chambre. Le malade ne fit qu'un somme de toute la nuit, et le lendemain sa santé était sensiblement améliorée. Voilà l'origine de toutes les observations de somnambulisme magnétique dont on a généralement attribué la découverte à M. de Puységur; mais tous ceux qui ont étudié l'histoire du magnétisme savent que Mesmer connaissait parfaitement cet état. Quelques médecins de ses élèves

(1) Ces faits, qui se sont renouvelés si souvent depuis, prouvent que l'on peut magnétiser, et produire des effets salutaires, sans avoir la *foi robuste* dont on a tant parlé. La foi ne se développe qu'après la conviction; alors en effet celui qui la possède agit avec plus de force et de promptitude.

l'avaient souvent observé dans la salle *des crises*, dont l'entrée était interdite au plus grand nombre (1). Toutefois nous devons à M. de Puységur la description précise de ses véritables caractères ; c'est lui qui a fait connaître toutes les ressources qu'on peut en retirer, soit pour le malade lui-même, soit pour des malades étrangers. Il s'empessa de communiquer le résultat de cette observation à la Société de l'Harmonie fondée par Mesmer, à qui du reste, il en rapporta toute la gloire. *Voy.* ses Lettres des 8 et 14 mai 1784. *Mémoires*, 1^{re}. part., p. 26 et 32.

(1) *Voy. Observations* de d'Eslon, 1780, pag. 71; *Lettre* à M. le Prince-Evêque de Strasbourg, 1783, pag. 55; et surtout les *Aphorismes* de Mesmer. Les Commissaires du Roi en ont également été témoins chez d'Eslon, et l'ont décrit dans leurs rapports si contradictoires. « Tous sont soumis à celui qui les magnétise, dit Bailly, pag. 8; ils ont beau être dans un *assoupissement apparent*, sa voix, un regard, un signe, les en retire... On voit des malades se chercher exclusivement, et en se précipitant l'un vers l'autre, se sourire, se parler avec affection, et adoucir mutuellement leurs crises. » De Jussieu s'exprime dans les termes suivans, pag. 14: « Un jeune homme fréquemment en crise, devenait alors muet, parcourait tranquillement la salle, et touchait souvent les malades. Son contact régulier opérerait quelquefois des crises qu'il conduisait seul à leur terme sans souffrir de concurrence. Revenu à son état naturel, il parlait, ne se souvenait pas du passé, et ne savait plus magnétiser. » Enfin M. de Puységur lui-même dit, page 20 de ses *Mémoires*: « Lorsque je blamais l'enthousiasme du père Hervier, que j'étais loin encore d'en connaître la cause! » Il faut ajouter à ces autorités que le somnambulisme fut découvert presque en même temps dans les divers traitemens qui s'établirent après le cours de Mesmer, et que lorsqu'on fit part à celui-ci des phénomènes surprenans qui se manifestaient, il en écouta le récit sans paraître surpris *Voy.* aussi *Extrait des registres de la Société de l'Harmonie de France*, 1787, pag. 3-7, etc., etc.

Le bien que Victor avait ressenti du magnétisme, engagea plusieurs paysans à venir consulter M. de Puységur; mais comme leur nombre allait toujours croissant, il prit le parti, pour ne pas s'épuiser de fatigue, de magnétiser un arbre d'après les procédés indiqués par Mesmer. Il en essaya la vertu le 7 mai. A peine Victor eut-il passé autour de son corps la corde avec laquelle les magnétisés se mettaient en communication avec cet arbre, qu'il tomba en somnambulisme. Un grand nombre de malades réunis autour de ce baquet végétal en éprouvèrent les effets les plus salutaires. Ils y affluèrent bientôt de tous côtés; il y en eut quelquefois jusqu'à cent trente. Il n'avait qu'un regret, écrivait-il à son frère, c'était de ne pouvoir magnétiser tout le monde; mais Victor, *son guide, son intelligence*, lui disait que cela n'était pas nécessaire; qu'un *regard*, un *geste*, une *volonté*, suffisaient. C'est ainsi qu'un paysan, le plus borné du pays, détruisit en quelques mots la brillante théorie de Mesmer, l'échafaudage des pôles, ses procédés minutieux, et fit enfin connaître la cause et le secret de la puissance du magnétiseur.

Le bruit des merveilles qui s'opéraient à Buzancy attirait non seulement des malades, mais encore un grand nombre de curieux. L'un de ces derniers, M. Cloquet, receveur des gabelles à Soissons, y passa quelque temps, et voulut rendre compte au public de ce qu'il avait vu. Sa lettre, datée du 13 juin 1784, est le premier écrit dans lequel il est question des phénomènes du somnambulisme.

Dans l'espace de six semaines, M. de Puységur opéra soixante-deux guérisons sur des individus de tout sexe et de tout âge, et observa dix cas de somnam-

bulisme. Trois cents nouveaux malades s'étaient fait inscrire ; mais ayant été obligé de rejoindre son régiment à Strasbourg, le traitement de Buzancy fut suspendu à la fin de juin.

Pendant son séjour dans cette ville, et quoiqu'il n'eût guère ni le loisir ni la volonté de s'occuper de magnétisme, les circonstances l'entraînèrent malgré lui, et le désir de soulager quelques malheureux lui fit braver les sarcasmes auxquels il était en butte. Il guérit entre autres malades, une femme âgée de cinquante-deux ans, sujette depuis vingt à une maladie nerveuse et à des accès convulsifs, qui se répétaient plusieurs fois par semaine, et un jeune homme de seize ans, qui, depuis l'âge de sept mois, était affecté d'une paralysie quotidienne qui revenait à neuf heures et demie du soir. Cette singulière maladie était la suite d'une fracture de la jambe.

De retour à Buzancy vers le mois d'octobre, M. de Puységur recommença ses observations, opéra plusieurs cures importantes, et fut guéri lui-même d'une indisposition sérieuse, par les soins de ses aides magnétiseurs Clément et Ribault, et les conseils d'un somnambule nommé Viélet. Il fit imprimer la première partie de ses *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal*, qu'il envoya aux élèves de Mesmer, le 4 février 1785, en les priant de ne les communiquer à personne : « Je ne pense point, leur dit-il, dans sa lettre d'envoi, qu'il soit temps de publier les faits dont j'ai été témoin ; on aurait de la peine à les croire, malgré la quantité de témoignages qui y sont joints.... Jusqu'à ce que cinquante magnétiseurs au moins soient arrivés au point de pouvoir répéter avec succès les expériences

qu'ils citeront, l'on ne doit point s'attendre à persuader les gens raisonnables et de bonne foi, encore moins la multitude. A l'intérêt du magnétisme se joint donc mon intérêt particulier ; je serais compromis par la publication prématurée des expériences que j'ai faites, puisque je ne pourrais voir sans amertume des gens douter de ma véracité, etc. »

Après avoir multiplié ses observations, et reproduit fréquemment les phénomènes du somnambulisme, il acheva la seconde partie de ses Mémoires dans le courant de l'année. Cet ouvrage, réuni en un seul volume, portant cette épigraphe : *Croyez et veillez*, est terminé par les préceptes suivans, dont chaque jour a prouvé depuis toute la justesse :

Volonté active vers le bien ;

Croyance ferme en sa puissance ;

Confiance entière en l'employant.

« On ne saurait assez s'étonner, dit M. Deleuze, dans son *Hist. crit. du magnétisme*, que ces Mémoires étant le premier ouvrage où l'on ait exposé les phénomènes du somnambulisme, et par conséquent le premier où la doctrine soit établie sur des bases solides, tous les principes fondamentaux s'y trouvent, et de telle manière qu'on n'a dû y faire depuis aucun changement, ni même aucune addition importante. Une multitude d'observations ont servi à confirmer ces principes, à les développer, à en faire connaître les résultats; aucun ne les a combattus. Le but et les moyens sont également indiqués, et les trois lignes placées à la fin de ces Mémoires, doivent être considérées comme une formule de laquelle on peut déduire toute la science du magnétisme. »

Je n'ajouterai que peu de mots à cet éloge si flatteur

et si mérité ; c'est pour rappeler que M. de Puységur reconnut le premier et fit sentir combien l'état de convulsion est dangereux dans le plus grand nombre des cas. Loin de chercher à le provoquer, il faisait tous ses efforts pour le calmer lorsqu'il se présentait dans sa pratique. Il était persuadé que ces crises violentes que l'on voyait quelquefois au traitement de Mesmer et de d'Eslon, avaient fait le plus grand tort au magnétisme (1). On ne saurait également trop

(1) Comme plusieurs médecins ont fait de ces crises le texte de leurs déclamations contre le magnétisme, il n'est pas inutile de faire voir qu'elles n'étaient ni aussi fréquentes qu'on le croit généralement, ni aussi dangereuses qu'on a bien voulu le dire.

1°. *Observations* de M. d'Eslon, sur le rapport des Commissaires, 1784, in-4°, pag. 21 : « MM. les Commissaires ne parlent que de convulsions ; mais dans le fait, je n'ai jamais eu à-la-fois plus de six à sept de ces maladies, dans des traitemens qui sont assez généralement composés de cinquante ou soixante personnes ; et à tout rassembler, sur plus de cinq cents malades que j'ai traités d'une manière suivie depuis trois ans, je n'en ai pas eu plus de vingt qui fussent sujets à ces convulsions que l'on cite avec tant d'emphase ! La plupart de ces malades en étaient même affectés avant de venir à mes traitemens. Il était facile à MM. les Commissaires de s'en assurer s'ils l'avaient jugé à propos. »

2°. *Analyse des Rapports*, etc., par J.-B. Bonnefoy, médecin à Lyon, pag. 87. « A les entendre (les Commissaires), on dirait que l'état habituel des personnes qui se soumettent au magnétisme est celui de crise. J'ignore ce qui se passe chez M. d'Eslon ; mais j'ai vu chez Mesmer huit crises seulement sur plus de deux cents malades... Dans notre traitement (à Lyon), sur cent vingt personnes, nous en avons eu six en crise, dont deux demoiselles en avaient de naturelles ; les Commissaires eux-mêmes n'ont eu aucune crise parmi les trente-sept premières personnes qu'ils ont soumises au magnétisme... Les effets que produit le magnétisme ne sont donc pas des convulsions, puisque sur cent malades on n'en compte que quatre qui en soient affectés, et par conséquent

lire et méditer ce qu'il dit du danger attaché aux expériences de pure curiosité, et dont il rapporte un exemple si remarquable arrivé à son pauvre Victor, à Paris, chez madame la marquise de Montesson. Voy. *Mémoires*, 1^{re}. partie, pag. 199.

Au moment de rejoindre son régiment à Strasbourg, M. de Puységur reçut dans le courant du mois de mai 1785, une lettre de M. le comte de Lutzelbourg, qui lui témoignait le désir qu'avait une société dont ils faisaient tous deux partie, d'être instruite des principes du magnétisme animal. M. de Puységur se rendit avec empressement à ses instances ; mais se rappelant « qu'on ne peut être curieux de savoir l'explication d'une chose à la réalité de laquelle on ne croit pas, » il se refusa absolument à leur communiquer les cahiers de Mesmer, avant qu'ils n'eussent acquis toute la conviction possible de la réalité de sa découverte. A cet effet, il s'engagea à rester tous les matins chez lui, pendant six semaines, pour magnétiser les malades que ces Messieurs lui amèneraient. Dès le premier jour, quelques-uns d'entre eux ressentirent des effets ; au bout de quatre ou cinq séances plusieurs devinrent somnambules. M. de Puységur ne les soumettait que graduellement à toutes les expériences dont ils étaient susceptibles. Chacun des assistans, en imitant ce qu'il lui voyait faire, acquit peu à peu la certitude

quatre-vingt-seize qui n'en éprouvent pas, etc. C'est cependant d'après des assertions aussi fausses, et par une réticence impardonnable dans un objet de cette nature, que les Commissaires ont cherché à alarmer le gouvernement et la nation entière, en leur présentant le magnétisme comme une source intarissable de maux, comme une découverte funesté au genre humain. »

de l'action magnétique; enfin tous ceux qui avaient suivi le traitement avec assiduité, vinrent l'assurer, au bout d'un mois, qu'ils étaient intimement convaincus. Dès le même jour, il commença le cours d'explications, tel qu'il l'avait entendu chez Mesmer, c'est-à-dire, qu'il les entretint successivement : de la formation de l'univers, des corps célestes, de la cohésion, de l'élasticité, de la gravité, du feu, de l'intension et de la rémission dans les propriétés de la matière, du flux et du reflux de la mer, de l'électricité, de la structure de la terre et de l'homme, des courans magnétiques, des sensations, de l'instinct, de la maladie et du mécanisme de la guérison des maladies. « Voilà, dit-il à ses auditeurs, en achevant la dernière séance, un exposé très succinct des cahiers et des leçons de M. Mesmer, auquel je n'ajouterai aucune réflexion, afin de ne point influencer sur l'opinion que vous en pourrez prendre. »

Ces Messieurs se regardaient et se demandaient quel profit ils avaient retiré de cet enseignement; tous se plaignaient de ne pas savoir encore comment il fallait s'y prendre pour opérer des effets magnétiques. « Ce système de matérialisme est peut-être fort beau, lui dirent-ils enfin, mais vous ne pensez pas à tout cela quand vous magnétisez, et votre valet de chambre Ribault n'a sûrement jamais entendu parler de matière cahotique, ni d'aggrégation d'atômes, etc... Que faisait-il, que pensait-il, lorsqu'à Buzancy il obtenait autant de somnambules que vous? Nous n'en voulons pas savoir plus que lui... » M. de Puységur différa de quelques jours l'explication toute simple qu'il avait à leur donner, afin d'achever le traitement de leurs malades, et d'ajouter encore à la certitude qu'ils avaient

acquise. Il consacra une nouvelle séance à leur exposer les systèmes de M. le chevalier de Barbarin, et autres spiritualistes, et leur dit enfin que *la volonté* était le principe de tous les effets qu'ils lui avaient vu produire. « Quoi ce n'est que cela ! s'écrièrent-ils tous avec étonnement. — Je ne sais rien de plus ; c'est tout ce que m'ont appris Victor, Joli et Viélet. — Comment, il ne s'agit que de mettre la main sur un malade et de vouloir le guérir pour obtenir les effets étonnans dont nous avons été témoins ? — Pas davantage ; encore une fois je ne sais rien de plus ; toute la doctrine du magnétisme est renfermée dans les deux mots : *Croyez et veuillez*, que j'ai écrits à la tête de mes premiers mémoires (1). »

Les instructions de ces Messieurs se trouvant terminées par cette courte explication, il ne fallut plus que s'occuper des moyens d'établir une Société de magnétisme à Strasbourg. M. de Puységur proposa les statuts

(1) « On sera sans doute étonné, dit à ce sujet M. de Puységur, de ce qu'après six semaines d'observations et de conférences particulières avec moi, aucun de mes élèves n'ait ni deviné, ni aperçu le moyen que j'employais pour opérer les effets dont ils avaient vu tous les résultats. Ce moyen si simple en effet échappera toujours à l'intelligence ; il n'y a qu'un seul homme à ma connaissance qui ait découvert le mécanisme des procédés de M. Mesmer, dès la troisième ou quatrième fois qu'il les lui avait vu employer, et cet homme est mon frère, officier de marine, connu sous le nom de *Chastenet*..... Il découvrit d'abord, à travers le chaos des premiers baquets, la cause principe de leurs effets. Dès le lendemain, il alla en faire part à M. Mesmer. Ce dernier, en s'efforçant de cacher sa surprise, lui témoigna beaucoup de déplaisance, et encore plus d'inquiétude des suites fâcheuses qui pourraient résulter, tant pour lui que pour sa doctrine, des interprétations trop prématurées que l'on en pourrait faire. Mon

pour en régler les travaux, ainsi que les conditions à remplir pour y être admis ; tout fut discuté, et arrêté à l'unanimité, et le 25 août la Société fut constituée. Dès le lendemain elle s'établit dans un local convenable, et ne tarda pas à obtenir les résultats les plus satisfaisans (1). Ce fut de la même manière qu'il établit les Sociétés de Metz et de Nancy.

Au commencement de 1786, M. de Puységur fut nommé commandant du régiment d'artillerie de Strasbourg. En 1789, il adopta, avec la modération d'un homme éclairé, et d'un homme de bien, les principes de la révolution, et fut nommé successivement commandant de l'école d'artillerie de La Fère, et plus tard maréchal-de-camp ; mais les événemens politiques qui se succédaient avec tant de rapidité, ayant trompé ses espérances et porté l'effroi dans son cœur, il donna sa démission en 1792, et se retira à sa campagne de Bu-

frère, en approuvant ces motifs, lui promit de garder le secret le plus inviolable sur tout ce qu'il avait découvert et aperçu ; et sa parole fut par lui si religieusement gardée, que, malgré l'intimité de nos affections réciproques, il ne m'en avait pas même fait la confidence, lorsque, quinze mois après, il partit pour St.-Domingue. »

Voy. *Du Magnétisme animal*, etc., p. 141.

(1) La Société des Amis réunis de Strasbourg, fondée d'abord par une vingtaine de personnes, s'accrut si rapidement, qu'un an après sa fondation, elle comptait plus de 200 membres, parmi lesquels plusieurs médecins et des hommes fort éclairés. Elle a publié trois volumes de mémoires, de 1786 à 1789, connus sous le nom d'*Annales de Strasbourg*, et qui sont au nombre des documens les plus curieux et les plus instructifs. Cette société existait encore en 1791 ; mais, l'année suivante, après la dispersion forcée ou la réclusion de la plupart de ses membres, elle fut anéantie.

zancy, afin d'y vivre tranquillement loin des partis, et à l'abri des tempêtes qui menaçaient la France. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi; ses deux frères ayant émigré, il fut accusé, sous le règne de la terreur, de correspondre avec eux, et resta pendant deux ans enfermé dans les prisons de Soissons avec sa femme et ses enfans. Rendu enfin à la liberté, et retiré de la scène politique, il ne songea qu'à se rendre utile à sa famille et à ses amis, en leur donnant asile dans ses foyers et les sauvant à-la-fois de la vindicte des lois révolutionnaires et du dénuement auquel la spoliation les avait réduits. Parmi les proscrits auxquels Buzancy servit de refuge, nous devons citer surtout M. Fiévée, qui composa dans ce temps, son joli roman de la *Dot de Suzette*. M. de Puysegur lui-même n'était pas étranger aux lettres; il est auteur de divers ouvrages dramatiques, et sa comédie du *Juge bienfaisant* fut représentée avec succès sur le théâtre de l'Odéon en 1799 (an VII).

Après le 18 brumaire, il fut élu maire de Soissons; mais tous les soins donnés à son administration ne pouvaient le distraire de sa pensée unique, et en 1805, il donna sa démission, afin de pouvoir suivre en paix sa vocation, soulager, guérir les malades, et convaincre les savans de la réalité du magnétisme. En 1807, il publia l'ouvrage intitulé : *Du Magnétisme animal considéré dans ses rapports avec diverses branches de la physique générale*, dans lequel il donne des extraits de sa correspondance avec un grand nombre de personnes qui s'occupaient de magnétisme, Lavater, Servan, Tardy de Montravel, Dupetit-Thouars, et M^{me}. la baronne de Reich, l'une des femmes qui a fait le plus

de cures extraordinaires. En 1809, il donna une seconde édition de cet ouvrage, ainsi que de ses premiers mémoires. En 1811, il publia les *Recherches sur l'homme dans l'état de somnambulisme naturel et dans celui de somnambulisme magnétique*. « On doit regretter, dit à ce sujet M. Deleuze, qu'il ait cherché à expliquer les effets du magnétisme en les comparant à ceux de l'électricité, du galvanisme, de la lumière, etc., parce qu'il n'est pas assez versé dans les sciences pour établir de telles comparaisons. Cela devait être ainsi ; M. de Puységur avait reçu dans sa jeunesse l'instruction convenable à un homme destiné à remplir dans la société les emplois les plus honorables ; mais il avait depuis consacré son temps à pratiquer le magnétisme, et il ne lui était pas resté assez de loisir pour se livrer à des études qu'on ne saurait approfondir, qu'autant qu'on s'en occupe exclusivement. »

En 1812, il publia par numéros le traitement du jeune Hébert (phrénésie). C'est sans contredit l'un des plus instructifs que nous ayons sur cette matière ; on y voit l'exemple d'un somnambulisme déréglé qui, pendant quelques jours, a présenté les caractères de la folie. L'année suivante, 1813, l'ouvrage fut réimprimé en un seul volume, mais tiré seulement à cent exemplaires.

En 1814, lors de l'invasion de la France, M. de Puységur, épouvanté des excès auxquels se livraient les cosaques, voulait quitter Buzancy ; mais une bonne paysanne (la maréchale), qui était somnambule fort clairvoyante depuis 1784, lui conseilla de rester chez lui, et l'assura qu'il n'arriverait rien de fâcheux ni à lui ni à sa famille. Confiant dans son oracle, il attendit patiemment *les alliés*, et, grâce à sa réputation en

Europe et à la protection de M. de Czernichef, il souffrit moins que personne des malheurs inséparables de l'occupation militaire. Quand l'armée ennemie continua sa marche sur Paris, M. de Puységur crut devoir remercier M. de Czernichef de ses bons offices par un billet obligeant, auquel il joignit un panier de vins. Le porteur tomba entre les mains des postes français. Le nom de celui à qui il était adressé excita la défiance; on l'envoya au quartier-général; et l'empereur voyant ce billet signé *marquis* de Puységur, crut que ce dernier était de connivence avec l'homme qui était parvenu à surprendre ses plans de campagne, et donna l'ordre de le faire arrêter et fusiller sur-le-champ. Heureusement cet ordre n'eut point de suite, le messager étant tombé au pouvoir des ennemis.

En 1815, il s'établit à Paris une société de magnétisme, dont M. de Puységur fut nommé président perpétuel. Plus tard, en 1817, son zèle pour cette cause le porta à se charger de la direction du journal de la société, intitulé *Bibliothèque du magnétisme*. Dans un mémoire sur la puissance de la volonté, inséré page 42 du premier numéro, il raconte qu'en 1811 ou 1812, il avait proposé à l'abbé Sicard de se renfermer dans l'hospice des Sourds-et-Muets et de magnétiser les malades, afin de les mettre en somnambulisme, et donner ainsi des preuves irrécusables de la réalité de cette découverte. Il est inutile de dire que le gouvernement refusa l'autorisation. En 1817, il renouvela sa proposition avec aussi peu d'espérance de la voir acceptée. « En l'insérant, dit-il, dans les mémoires de notre société du magnétisme, elle y prendra date d'ancienneté, et lorsque les Français, un jour, apprendront par les gazettes qu'une expérience si simple et si déci-

sive a été faite à la satisfaction des savans de l'Europe, ils pourront au moins en revendiquer la priorité. »

En 1824, il donna une nouvelle édition corrigée et augmentée du *Magnétiseur amoureux*, de Charles Villers, qui parut en 1787, et que M. le baron de Breteuil, alors ministre, fit saisir et mettre sous les pilons sans l'avoir lu, afin de maintenir de tout son pouvoir les saines doctrines. M. de Puységur aurait fait un travail utile, s'il se fût borné à séparer la partie philosophique de cet ouvrage du cadre futile qui la dépare. Malheureusement il agit d'une manière opposée, et tout porte à croire que le *Magnétiseur amoureux*, dont l'édition est épuisée, ne sera pas réimprimé. Il y a cependant une chose à conserver, c'est le traitement d'un soldat de la garde-royale, qu'il guérit d'un ulcère fistuleux avec carie des os, bien que le malade eût été déclaré incurable par M. Larrey et plusieurs autres chirurgiens. Voy. *Note sur M. Larrey*.

Cette même année, malgré son âge et quelques infirmités, il voulut assister au sacre de Charles X, et, suivant le privilège qu'avait sa famille pendant que le roi était à Reims, camper dans le parc, sur les bords de la Veyle. L'humidité de ce lieu lui donna la fièvre; le surlendemain du sacre, il tomba malade à Soissons: une vive inflammation se déclara au cerveau, et il demeura vingt-quatre heures sans connaissance; bientôt le mal se porta aux intestins, et il survint un abcès gangréneux aux organes du bas-ventre. Les secours réunis de la médecine et du magnétisme adoucirent ses souffrances et prolongèrent ses jours. Au bout de six semaines il témoigna le désir de retourner à Buzancy; mais, comme il était trop faible pour supporter la voiture, M^{me}. de Puységur fit demander quel-

ques hommes de bonne volonté pour le transporter : tout le village, hommes et femmes vinrent le chercher, chacun se disputant l'honneur de rendre ce service à celui qui fut si long-temps l'appui, le bienfaiteur, le père de tous les malheureux. Il rendit le dernier soupir le 1^{er}. août 1824, à l'âge de soixante et quatorze ans.

En parcourant les ouvrages de M. de Puységur, la critique peut relever de fréquentes erreurs de physique et de médecine ; la longueur des détails, le défaut d'ordre dans l'ensemble, des incorrections de style, etc. ; mais ces taches inévitables chez un homme qui ne s'est jamais donné pour savant, peuvent-elles faire oublier l'exactitude des faits, la vérité des observations, la bonté des préceptes, le courage avec lequel il brava le ridicule, et par-dessus tout sa bienveillance et sa charité sans bornes pour des malades abandonnés?..... Tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître savent que l'amour du bien était sa religion, et qu'il suivit invariablement jusqu'à son dernier jour la voie que la Providence lui avait tracée. A l'exemple de ses aïeux, M. de Puységur, placé sur le chemin des honneurs et de la fortune, aurait pu parvenir aux premières dignités ; mais il sacrifia tout au bonheur plus paisible et plus vrai de soulager, de secourir et d'éclairer ses semblables. Il disait souvent même que *sa mission sur la terre était de remettre le magnétisme entre les mains des médecins*. Cette mission, il l'a remplie non seulement avec un zèle incomparable, mais encore avec un plein succès ; car c'est peu de temps après sa mort que l'Académie royale de médecine nomma la commission qui a reconnu tous les phénomènes du magnétisme et du somnambulisme.

NOTE III^e. , SUR M. DELEUZE.

M. DELEUZE (Joseph-Philippe-François) est né à Sistéron (Basses-Alpes), au mois de mars 1753. Se destinant à la carrière du génie militaire, il vint à Paris, en 1772, étudier les mathématiques ; mais, les nominations n'ayant pas eu lieu , il entra dans l'infanterie avec le grade de sous-lieutenant. Trois ans après , le corps dans lequel il servait ayant été réformé, il quitta le service et se livra à l'étude des sciences naturelles. Il vivait à la campagne, près de Sistéron, lorsqu'il lut pour la première fois, en 1785, le détail des cures opérées à Buzancy : tout cela lui parut une folie ; il soupçonna même qu'on avait voulu tourner en ridicule les partisans du magnétisme , en racontant des prodiges qui révoltaient le bon sens. Cependant , ayant appris qu'un de ses amis (M. D. d'Aix), homme d'une raison froide et d'un esprit éclairé, était allé voir Mesmer chez M. Servan ; que , de retour à Aix , il avait essayé de magnétiser , et qu'il avait une somnambule, il résolut d'aller le trouver pour s'assurer si cela était vrai.

« Je fis le voyage à pied, dit-il , en herborisant ; le second jour, j'arrivai à Aix à midi , après avoir couru depuis quatre heures du matin. J'entre chez mon ami, je lui expose le motif de mon voyage ; je le prie de me dire ce qu'il faut penser des prodiges qu'on m'a racontés ; il sourit et me répond froidement : Restez et vous verrez ce que c'est ; la malade doit venir à trois heures.

» A trois heures , en effet , la malade arrive avec quelques personnes qui devaient faire la chaîne. Je me mets à cette chaîne , et je vois , après quelques minutes , la malade s'endormir. Je regardais avec étonnement ; mais je ne pus long-temps regarder : dans moins d'un quart-d'heure je m'endormis moi-même. Pendant mon sommeil je parlai beaucoup et je m'agitai de manière à troubler la chaîne : ce que j'ai su , parce qu'on me le dit quand je fus éveillé , et que je vis rire tout le monde autour de moi , car je n'en ai aucun souvenir. Le lendemain je ne m'endormis point , j'observai le somnambulisme , et je priai mon ami de m'instruire des procédés.

» De retour chez moi , je fis l'essai du magnétisme sur les malades qui habitaient les hameaux voisins de ma maison de campagne. Je me gardai bien d'agir sur leur imagination : je les touchais sous divers prétextes , en leur persuadant que de légères frictions leur feraient du bien. J'obtins ainsi des effets curieux et salutaires qui fortifièrent ma croyance.

» A la fin de l'automne , j'allai à la ville ; je m'adressai à un jeune médecin , homme de beaucoup de mérite , qui avait la sagesse de douter et le désir de fixer son opinion par des expériences. Je le priai de m'indiquer une personne assez malade pour que , si le magnétisme la guérissait , la preuve fût concluante , mais dont l'état ne fût cependant pas assez dangereux pour que je dusse craindre de la voir mourir pendant le traitement. Il me conduisit chez une femme malade depuis sept ans. Cette femme souffrait habituellement les plus cruelles douleurs ; elle était extrêmement enflée ; elle avait à la rate une obstruction très volumineuse , et qui se montrait au dehors ; elle ne pouvait

ni marcher ni se coucher à plat. Je produisis chez elle des crises de sueurs et d'urine ; le sang reprit son cours naturel , l'enflure et l'obstruction disparurent , et je la mis en état de sortir et de vaquer à ses affaires. Elle s'endormait lorsque je la touchais , mais elle n'était pas somnambule.

» Bientôt après, M. D. , mon ami intime , magnétisa une demoiselle de seize ans , fille de parens respectables et très considérés. Cette demoiselle devint somnambule. J'assistai au traitement ; elle nous dictait des consultations pour des malades et des principes pour la guérison des maladies. C'était moi qui lui faisais des questions auxquelles elle ne pouvait être préparée , et qui écrivais les réponses. Je n'ai jamais connu de somnambule plus parfaite. Elle nous a présenté la plupart des phénomènes observés par M. de Puységur , par M. Tardy et par les membres de la Société de Strasbourg. Parmi ces phénomènes , il en est que je ne puis ni expliquer ni concevoir. J'atteste seulement que je les ai vus , et que , d'après les détails , il m'est impossible de supposer ni la moindre illusion , ni l'idée de tromper , ni même la possibilité de le faire. »

A dater de cette époque , M. Deleuze ne négligea aucune occasion de multiplier les expériences et d'observer des faits. Il soulagea et guérit un grand nombre de malades. Deux ans après , 1787 , il revint à Paris , et reprit avec une nouvelle ardeur ses travaux sur la littérature , les sciences , la philosophie , et particulièrement la botanique. Il fut nommé en 1795 aide-naturaliste au Jardin-des-Plantes ; et lorsque MM. les professeurs de cet établissement se réunirent en 1802 , pour publier les *Annales du Muséum d'histoire naturelle* , ils le choisirent pour secrétaire de l'association.

M. Deleuze était connu dans le monde savant par les traductions des *Amours des plantes*, de Darwins (1799), et des *Saisons*, de Thompson (1801 et 1806), lorsqu'il publia son *Eudoxe*, ou entretiens sur l'étude des sciences, des lettres et de la philosophie, 2 vol. in-8. Paris, 1810. Les connaissances variées dont il fit preuve dans cet ouvrage, la sagesse de ses vues, l'excellence de ses doctrines, son jugement exquis, son style, si clair, si simple et si élégant à-la-fois, placèrent l'auteur au premier rang de nos écrivains; et son livre, l'un des meilleurs qui aient été consacrés à l'instruction de la jeunesse, reçut du public éclairé l'accueil le plus flatteur et le plus honorable.

Cependant les diverses fonctions que remplissait M. Deleuze au Jardin-des-Plantes ne lui avaient point fait délaissier un ordre de phénomènes physiologiques jusque-là méconnus des savans. Il n'était point de ces hommes qui disent comme Fontenelle : Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. Mais tant que dura la lutte acharnée qui s'était établie entre les partisans et les adversaires du magnétisme, il se contenta d'observer en silence, et attendit que les passions fussent calmées pour publier son *Histoire critique du magnétisme*, résultat de vingt-cinq ans de recherches et de méditations. C'est en 1813 que parut cet ouvrage, qui fait époque dans les annales de la science, et qui est aujourd'hui traduit dans les principales langues de l'Europe. L'auteur prit une route différente de celle qu'avaient suivie ses prédécesseurs. « Je ne me permettrai, dit-il, aucune hypothèse; je dirai ce que j'ai vu et ce qu'ont vu des hommes dignes de foi. » Après avoir esquissé à grands traits l'histoire de cette découverte et des obstacles qui lui ont

été opposés , il consacre un article très remarquable à l'examen des preuves sur lesquelles la nouvelle doctrine est fondée. Il pose d'abord des principes d'une vérité incontestable sur la probabilité des témoignages, et les appliquant avec autant de logique que de sagacité à l'examen des preuves du magnétisme , il montre que ses effets ont été attestés par des milliers de témoins , au rang desquels se trouvent des médecins , des savans et des hommes éclairés, qui n'ont pas craint de braver le ridicule en obéissant à la voix de leur conscience pour remplir un devoir d'humanité ; que ceux qui ont publié leurs opinions et le nombre bien plus considérable de ceux qui font leurs observations en silence et se contentent d'avouer leur croyance quand on les interroge sur ce sujet, ont tous vu ou produit eux-mêmes les phénomènes dont ils parlent, tandis que, parmi les adversaires du magnétisme, on ne trouve personne qui ait employé pour s'éclairer le seul moyen convenable, celui de faire soi-même des expériences avec la plus scrupuleuse attention et en remplissant exactement les conditions indiquées.

C'est avec la même puissance de raisonnement qu'il traite des moyens par lesquels le magnétisme agit, des procédés employés pour le produire, de l'influence que la confiance des malades et la différence de force des magnétiseurs peuvent avoir sur l'efficacité des traitemens. En parlant de l'application thérapeutique du magnétisme, il indique les cas où l'on peut espérer la réussite, et montre que son emploi ne sera jamais nuisible en prenant les précautions nécessaires.

Dans la description des phénomènes du somnambulisme, on voit que l'auteur ne les expose qu'avec réserve ; qu'il tâche de les dépouiller de leur caractère

merveilleux, et de montrer qu'ils ne sont pas en contradiction avec les lois de la nature. Les explications qu'il en donne sont parfaitement d'accord avec les principes de la saine physiologie. « Bornons-nous, dit-il, à ce que l'observation nous apprend, et gardons-nous d'aller au-delà. » Personne n'a autant insisté que M. Deleuze sur les dangers et les abus auxquels le magnétisme peut donner lieu, et sur les moyens de les éviter tous; ses conseils acquièrent d'autant plus de prix qu'ils viennent d'une source plus pure, et que jamais, au milieu des plus vives discussions, la calomnie la plus envenimée n'a osé mettre en doute la véracité du savant et l'honnêteté du magnétiseur.

Le second volume de l'*Histoire critique* justifie pleinement le titre de l'ouvrage; il est consacré à l'analyse et à l'examen des écrits qui ont été publiés sur le magnétisme, et dont le nombre est considérable (1). M. Deleuze a rempli cette tâche difficile avec un grand discernement. Il résulte de ses recherches que les adversaires du magnétisme ont fait de vains efforts pour ébranler les fondemens de la doctrine et l'authenticité des faits sur lesquels elle est établie. « Il serait à désirer, dit-il en finissant, que la science du magnétisme fût associée aux autres connaissances humaines; qu'après avoir constaté l'existence de l'agent, on déterminât le rôle qu'il joue dans la nature; et qu'après avoir classé les faits selon leur degré de probabilité, on les rapprochât des autres phénomènes physiques pour décider s'ils dépendent d'un principe nouveau ou d'une modification d'un principe connu. »

(1) D'après le catalogue de M. S., dans l'*Exposé des cures opérées par le Magnétisme*, il s'élève à près de trois cents.

Parmi les écrits que M. Deleuze a publiés en faveur du magnétisme, il faut particulièrement distinguer : 1. la réponse à l'auteur des *Superstitions et prestiges des philosophes* (M. l'abbé Wurtz, de Lyon), dans laquelle, après avoir réfuté des assertions qui semblent renouvelées du treizième siècle (1), il examine les causes qui mettent obstacle au rétablissement de la religion en France (in-8., Paris, 1818). 2. La défense du magnétisme contre les attaques dont il est l'objet dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (Paris, 1819). Cet ouvrage, consacré principalement à l'examen et à la critique de l'article *Magnétisme*, de M. Virey, répond en même temps de la manière la plus satisfaisante aux déclamations, aux sarcasmes et même aux injures grossières que des hommes de mérite, aveuglés par des préventions enracinées, se sont permis contre des observateurs qui n'étaient mus que par le désir d'être utiles et l'amour de la vérité. M. Deleuze prouve que ses adversaires ne connaissent pas le

(1) Je dois justifier ce que j'avance, afin que l'on ne m'accuse point de partialité. Le passage suivant prouvera, mieux que je ne pourrais le faire, quelles étaient les intentions de l'auteur et celles des personnes qui répandaient son ouvrage à profusion dans tous les séminaires.

« Tandis que l'on affectait de ne plus croire à l'existence du diable, c'était lui qui jouait le premier rôle dans les loges des francs-maçons, dans les antres des illuminés, sur les théâtres des villes, sur les tréteaux de la populace, dans les salons des grands et des riches, et jusque dans les palais des rois. Il était travesti tantôt en homme extraordinaire, tantôt en physicien, tantôt en magnétiseur, tantôt en ventriloque, tantôt en artiste, tantôt en charlatan, tantôt en Samson, tantôt en diseuse de bonne aventure, tantôt en joueur de piquet. »

Superstitions des philosophes, p. 148.

magnétisme, qu'ils supposent à ses partisans des opinions absurdes, qu'ils passent sous silence les preuves les plus convaincantes pour réfuter des faits que personne ne soutient ; et que, forcés enfin d'avouer des phénomènes incontestables, ils les attribuent à une cause impuissante pour les produire. On connaîtrait bien peu M. Deleuze si l'on supposait un instant qu'il profite de tous ses avantages pour renvoyer à ses détracteurs le ridicule et le mépris dont ceux-ci ont voulu l'accabler. Sa polémique est un modèle de dignité, de raisonnement et de politesse (1).

Après avoir parlé aux savans dans son histoire critique, M. Deleuze a voulu rédiger un code de préceptes qui mît le magnétisme à la portée de toutes les intelligences ; il a atteint ce but, en publiant son *Instruction pratique* (Paris, 1825). Les hommes versés dans l'étude de ses phénomènes trouveront dans ce livre les conseils qui sont le fruit d'une expérience consommée. Ceux qui n'ont encore rien vu et qui désirent s'assurer par eux-mêmes de la réalité des faits y puiseront toutes les connaissances nécessaires pour éviter les tâtonnemens, observer avec fruit et donner à leur pratique une direction salutaire (2).

(1) Parmi les exemples que j'en pourrais donner, il en est un que je ne puis me résoudre à passer sous silence.

M. Virey dit, p. 464 de son article *Magnétisme* : « Que Mesmer ou l'un de ses plus habiles successeurs fasse tomber un cheval en somnambulisme, ou une brebis en crise..., alors je reconnais l'empire du magnétisme universel. »

A cette étrange demande, M. Deleuze se contente de répondre : « On sent bien que, puisqu'il faut à M. Virey un tel phénomène pour le convaincre, il ne sera jamais convaincu. »

(2) L'*Instruction pratique* est terminée par une lettre de M.

Depuis cette époque, M. Deleuze n'a rien publié sur le magnétisme, quoiqu'il ait encore dans ses mains de riches matériaux dont quelques médecins qui les ont lus s'accordent à faire le plus grand éloge ; tels sont : un mémoire sur la prévision, divers traitemens fort curieux, la suite de ses articles sur Van-Helmont, et plusieurs dissertations sur les questions les plus élevées du magnétisme. A la mort de M. Toscan, en 1828, il a été nommé bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle. Il est membre de la société philomatique, ainsi que de plusieurs sociétés savantes, soit de France, soit des pays étrangers ; enfin c'est lui qui, pendant quinze ans, a fait les rapports annuels de la société philanthropique dont il est secrétaire.

L'ascendant que les lumières et les vertus privées de M. Deleuze exercent sur tous ceux qui le connaissent est tel que, dans les discussions de l'Académie royale de médecine, on n'a jamais prononcé son nom sans l'accompagner des qualifications les plus honorables ; la Commission a toujours cité ses opinions comme une autorité. Ses rares qualités, son commerce bienveillant et instructif, lui ont acquis de nombreux amis parmi les savans les plus célèbres, Levaillant, Duperron, Cuvier, de Humboldt, etc. ; et l'opinion unanime de ses contemporains lui fait partager, avec

Koreff, dont l'érudition et l'excellent esprit sont connus de tous ses confrères. M. Deleuze l'ayant invité à faire à son ouvrage les additions qu'il jugerait utiles, M. Koreff s'est contenté d'indiquer sommairement les résultats de ses observations, en signalant les difficultés qu'il avait rencontrées dans la pratique ; mais l'importance des faits, la vérité des principes, la profondeur et l'utilité des vues placent cet écrit au rang de ceux qu'on ne saurait trop consulter.

M. le marquis de Puységur, l'honneur d'avoir conservé, défendu et propagé l'une des plus belles découvertes des temps modernes.

LISTE DES OUVRAGES DE M. DELEUZE.

§. Ier. *Magnétisme.*

1. Histoire critique du magnétisme animal, 2 vol. in-8. Paris, 1813 et 1819.

2. Lettre à l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Superstitions et prestiges des philosophes du dix-huitième siècle*, in-8., 80 p., 1818.

3. Défense du magnétisme contre les attaques dont il est l'objet dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, 1 vol. in-8., 1819.

4. Observations adressées aux médecins qui désireraient établir un traitement magnétique, in-8., 20 p., 1821.

5. Instruction pratique sur le magnétisme, 1 vol. in-8. et in-12, 1825.

6. Lettre à MM. les membres de l'Académie de médecine, in-8., 39 p., 1826.

7. Un grand nombre de mémoires sur le magnétisme et sur les phénomènes de thérapeutique, de physiologie et de psychologie qu'il nous a fait observer, insérés dans trois ouvrages périodiques qui ont paru successivement ; savoir : 1. *Les Annales du magnétisme*, 8 vol. in-8., de 1814 à 1816. Paris, chez Dentu. — 2. *La Bibliothèque du magnétisme*, 8 vol. in-8., 1817 à 1819. — 3. *L'Hermès*, journal du magnétisme, 4 vol. in-8., 1826 à 1829.

§. II. *Littérature ou Sciences.*

1. Les Amours des plantes , poëme traduit de l'anglais, de Darwins , un vol. in-12 , 1799 (an VII).

2. Les Saisons de Thompson , in-8. et in-12 , 1801 et 1806.

3. Eudoxe : entretiens sur l'étude des sciences , des lettres et de la philosophie , 2 vol. in-8. , 1810.

4. Histoire et description du Muséum d'histoire naturelle , un vol. in-8. , 1823.

5. Plusieurs éloges historiques de savans naturalistes et de voyageurs célèbres , insérés dans les *Annales* et les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle* , de 1803 à 1831. Et divers mémoires , dont un sur l'introduction des plantes d'ornement , a été mentionné d'une manière très flatteuse dans le poëme des *Trois Règnes de la nature* , de Delille.

6. Enfin divers articles insérés dans le *Moniteur* et autres journaux , sur des ouvrages d'histoire naturelle et de littérature.

NOTE IV^e., SUR M. BERTRAND.

M. ALEXANDRE BERTRAND, né à Rennes, le 25 avril 1795, se livra de bonne heure à l'étude des sciences exactes, et fut admis, en 1814, au nombre des élèves de l'école Polytechnique, à l'âge de dix-neuf ans. Les événemens politiques de 1815 le firent renoncer à la carrière militaire, pour celle de la médecine.

Avant de terminer ses études médicales, il avait été témoin, à Nantes, en 1818, de plusieurs expériences magnétiques. Ayant compris tous les avantages qu'offrait aux premiers explorateurs cette mine inépuisable d'observations, il se plaça sous la bienveillante protection de M. Deleuze, et se fit recevoir de la Société du Magnétisme de Paris, dont les membres, éclairés par une longue pratique, pouvaient le diriger utilement dans l'étude de cette science nouvelle. Il leur annonça qu'il prendrait pour sujet de sa thèse la découverte de Mesmer, avec cette épigraphe : *Frappe! mais écoute.* Néanmoins, au moment décisif, il fut effrayé des suites que pouvait avoir son dévoûment scientifique, et il jugea plus convenable d'attendre que le titre de médecin servît de sauf-conduit à ses opinions. Au lieu du magnétisme, il choisit pour sa thèse, *la manière dont nous recevons par la vue la connaissance des corps.*

Dès qu'il fut reçu médecin, M. Bertrand ouvrit un cours public sur le magnétisme en quinze leçons, le 23 août 1819, dans le local de la Société académique

des sciences, rue Saint-Honoré, à l'Oratoire. La nouveauté du sujet attira un grand nombre d'auditeurs, et le nouveau professeur fut vivement applaudi.

Encouragé par le succès, M. Bertrand ouvrit un second cours au commencement de l'année suivante. Il traita la question avec plus de développemens et de hardiesse, et obtint les suffrages les plus honorables.

Il semblerait que, d'après d'aussi heureux débuts, rien ne devait plus arrêter M. Bertrand dans une carrière libre de toute concurrence; mais déjà il s'établissait dans son esprit une lutte des plus singulières entre le témoignage de ses sens, qui lui garantissaient la vérité des phénomènes magnétiques, et l'impossibilité où il était de se les expliquer. Par suite d'une étrange bizarrerie, M. Bertrand ne s'attachait jamais qu'à ces faits insolites qui font le désespoir des théoriciens; il détournait ses regards des généralités pour les fixer sur des anomalies: ainsi, ayant vu quelquefois certains effets du magnétisme se reproduire d'eux-mêmes ou par l'influence de l'imagination d'un malade, il en conclut qu'il devait *toujours* en être de même, et que la croyance seule du magnétisé à un pouvoir imaginaire du magnétiseur, donnait lieu à la production des phénomènes physiologiques et psychologiques les plus étonnans. Cette idée n'avait certes pas le mérite de la nouveauté: car depuis la renaissance du magnétisme jusqu'à nos jours, on la trouve en première ligne chez tous ses adversaires; mais, bien que des milliers d'observations aient renversé cette théorie, M. Bertrand la reprit, et s'y attacha avec opiniâtreté. Rien ne put l'en dissuader: ni les expériences si positives de M. Dupotet, à l'Hôtel-Dieu, en 1820; où, seul, parmi cinquante témoins, il ne voyait jamais que

des sujets de doute ou de contradiction ; ni celles qui se firent, l'année suivante, à la Salpêtrière, par MM. Margue, Georget, Rostan, Ferrus, Londe, Métivié, etc. ; ne tenant aucun compte de ce qui s'était passé sous ses yeux, ni de toutes les observations qui avaient été faites en Europe depuis cinquante ans par quatre ou cinq cents médecins, il aima mieux supposer que tous les partisans du magnétisme étaient dans l'erreur, *que tous se traînaient dans la même ornière*, plutôt que de s'interroger un seul instant sur la force de sa perspicacité. C'est dans cette disposition qu'il publia, en 1823, son *Traité du Somnambulisme*, ouvrage curieux, mais où l'on voit avec surprise que l'auteur, tout en avouant « que les faits qui s'étaient répétés sous ses yeux pendant plusieurs mois, avaient produit sur son esprit une conviction que rien n'était capable d'ébranler » (voy. pag. 178), garde le silence le plus absolu sur tout ce qui s'était passé dans les hôpitaux de Paris pendant les deux années précédentes, tourne en ridicule ou révoque en doute les faits rapportés par les magnétiseurs, et ce qu'ils ont écrit sur les diverses facultés des somnambules.

Après trois années de réflexions et d'expériences nouvelles, M. Bertrand publia l'ouvrage intitulé : *Du Magnétisme animal en France*, etc. Paris, 1826. Cette fois, il laissa de côté les précautions oratoires, et, rendant compte des discussions de l'Académie de médecine, il dit, pag. 302 : « Parmi tous ceux qui ont parlé contre la proposition d'examen, il n'en est presque aucun qui n'ait avoué que le magnétisme exerce une action réelle sur l'économie animale... Ainsi les académiciens qui ne croient pas aux phénomènes du somnambulisme, croient très fermement au magnétisme animal...

Quant à moi, je pense tout le contraire : je crois aux phénomènes du somnambulisme, et j'écris ce livre pour prouver que le magnétisme est *une pure chimère.* » Il faut reconnaître cependant que, malgré ses paradoxes, M. Bertrand a fait des recherches historiques, qui l'ont conduit à des rapprochemens curieux entre les phénomènes que présentent les magnétisés, et ceux qui ont été observés sur les crisiaques de toutes les époques, les possédés, les religieuses de Loudun, les trembleurs des Cévennes, les convulsionnaires de Saint-Médard, etc. Cet état particulier du cerveau et du système nerveux que nous désignons sous le nom de somnambulisme, il l'appelle *Extase*, et il a consacré la moitié de son dernier ouvrage à l'analyse des caractères qui le distinguent. Il montre que les extatiques, semblables sous plusieurs rapports aux somnambules modernes, offrent *comme eux* : 1. l'oubli au réveil de ce qui s'est passé pendant la crise ; 2. l'appréciation, la mesure exacte du temps ; 3. le développement de la mémoire et de l'intelligence ; 4. la communication des symptômes de maladie ; 5. l'instinct des remèdes ; 6. l'insensibilité ; 7. la prévision ; 8. la vue sans le secours des yeux. »

On voit qu'il s'était opéré de grands changemens dans l'esprit de l'auteur, et que, sans offenser sa mémoire, il est permis de douter qu'il fût bien convaincu de la puissance qu'il attribuait à l'imagination des magnétisés. En effet, tandis que, dans ses ouvrages, il tâchait d'accumuler des preuves à l'appui de son système, il se comportait, dans la pratique, comme un homme pleinement convaincu de l'efficacité et de la réalité du magnétisme ; il disait même que c'était le remède par excellence de presque toutes les maladies

nerveuses ; et dans les cas si nombreux où le diagnostic médical se trouvait en défaut, il ne se contentait pas de l'emploi du magnétisme, il cherchait encore à s'éclairer des avis des somnambules ; malheureusement il négligea de recourir pour lui-même à ce moyen salutaire, dans l'occasion la plus importante de sa vie : au mois de janvier 1830, il fit une chute sur le verglas ; à dater de ce moment, ses forces s'affaiblirent, et, après de longues souffrances, il succomba, le 24 janvier 1831, à une attaque d'apoplexie foudroyante, malgré tous les secours de la médecine.

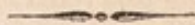
Liste des ouvrages de M. Bertrand sur le Magnétisme.

1. Traité du somnambulisme ; 1 vol. in-8. Paris, 1822. — 2. Du Magnétisme animal en France, etc. ; 1 vol. in-8. Paris, 1826. — 3. L'article Extase, pour l'Encyclopédie progressive ; in-8. Septembre, 1826.

Liste des ouvrages étrangers au Magnétisme.

1. Lettres sur les révolutions du globe ; in-18. Paris, 1824. — 2. Lettres sur la physique ; 2 vol. in-8. 1825.

Enfin divers articles de science (physique, physiologie, magnétisme, etc.) dans *le Globe* et *le Temps*.



NOTE V^e., SUR M. VIREY.

EN voulant traiter une question sur laquelle ils n'étaient pas suffisamment préparés, les adversaires du magnétisme sont tombés tour-à-tour dans les contradictions les plus étranges. Celles des Commissaires de 1784, et de tous les médecins qui leur ont succédé, sont assez connues pour que je me dispense d'en parler de nouveau ; mais parmi les critiques modernes il en est un qui, par son esprit, son érudition et son talent comme écrivain, mérite une attention toute particulière : c'est M. Virey. Je n'examinerai pas cependant si l'on peut comparer l'action douce, calme et bienveillante du magnétiseur, à celle qu'exercent *les animaux qui fascinent et attirent leur proie*. Je donnerai seulement l'analyse de son article *Magnétisme*, du *Dictionnaire des Sciences médicales*, t. 29, laissant au lecteur à juger s'il est possible de tirer une conclusion rigoureuse d'un pareil assemblage de propositions si opposées.

EXTRAIT D'UN OUVRAGE INÉDIT INTITULÉ :

Le Magnétisme prouvé par les aveux de ses adversaires ;

Par M. M.

En lisant attentivement les ouvrages qui ont été publiés contre le magnétisme, on peut distinguer, 1. le *but* que l'auteur se propose ; 2. les *aveux* qui lui sont arrachés par la force de la vérité ; 3. les *explications* qu'il donne des phénomènes.

Examinons l'article MAGNÉTISME de M. Virey sous ces divers rapports.

§. 1er. *But de l'auteur.*

1. LE MAGNÉTISME. — C'est un délire de croire qu'avec des paroles, des gestes, de la volonté, on peut agir à distance, à travers les murailles, gouverner mentalement des personnes, attacher du magnétisme à une lettre, etc. ; p. 551.

Le magnétisme n'est qu'une émanation de la magie. Il n'y a qu'un pas du magnétisme à reconnaître l'action des diables, les miracles, les transports nocturnes des sorciers allant au sabbat, la transformation des hommes en bêtes, etc. ; p. 545.

Le magnétisme s'allie merveilleusement avec les plus dégoûtantes charlataneries ; il ramène de la fange de l'absurdité toutes les folies humaines, les sorcelleries, les divinations, les prétendus enchantemens par les talismans, les attouchemens, les paroles supposées magiques, comme pour se garantir derrière un épais rempart de ténèbres et de sottises contre les lumières de la raison et des sciences physiques ; p. 551.

Le magnétisme se croit et ne se prouve pas ; p. 542.

Le magnétisme n'est réel que pour ceux qui croient. Il n'existe pas pour ceux qui ne croient pas, en sorte que la croyance est la seule chose en quoi consiste le magnétisme ; p. 542.

2. LES MAGNÉTISEURS. — La plupart des magnétiseurs ou des croyans, sont des individus ignobles par le défaut de toute connaissance exacte en physique, en histoire naturelle, en physiologie ; p. 551.

Ils n'ont jamais agi que sur des individus inférieurs à eux, soit au physique, soit au moral, et il leur serait impossible d'agir sans cet ascendant ; p. 545.

L'ignorance est prescrite en magnétisme comme la

condition la plus essentielle pour le bien pratiquer ; p. 551.

Cette assertion des magnétiseurs, que les somnambules obéissent à la volonté mentale est fautive ; il n'est prouvé que par trop d'exemples que ce n'est qu'une infâme charlatanerie ; p. 503.

3. LES EFFETS MAGNÉTIQUES ET LES GUÉRISONS.— Les preuves que les magnétiseurs ont présentées de la vérité de leurs doctrines sont ridicules ; p. 554.

Les cures magnétiques et les autres résultats réellement obtenus, sont dus à l'imagination, à la sympathie, à l'imitation, à la séduction, à des communications nerveuses et à des voies très connues de prestiges et d'illusions de tout temps exercées sur les intelligences ; p. 554.

La santé n'est point communicable comme le sont les maladies ; p. 554.

Les cures prétendues, rapportées par les sociétés de l'Harmonie, par MM. de Puységur, de Tyssart, ne sont ni détaillées, ni bien observées, ni décrites ; p. 494.

4. LE SOMNAMBULISME. — Il n'est pas besoin de supposer un magnétisme animal, dont rien ne démontre la réalité, ni un fluide universel pénétrant partout à volonté, pour expliquer tous les faits manifestes, les cures, les révélations, les états de somnambulisme, ou plutôt de demi-extase et de catalepsie hystérique généralement connus ; p. 554.

Les somnambules ne peuvent pas découvrir le sexe d'un enfant dans le sein de sa mère ; p. 545.

Il faut avoir abdiqué toute raison pour oser prédire impudemment ce qui n'existe pas, et ce qui ne peut jamais arriver ; p. 545.

Nota. Il n'est pas inutile de rappeler aux lecteurs les épithètes dont M. Virey accompagne :

1. *Le Magnétisme* : Absurde charlatanerie. — Ridicule imposture. — Enchantement. — Comédie. — Crédulité. — Sottise. — Folie. — Faveur épidémique.

2. *Mesmer* : Hardi novateur. — Esprit audacieux. — Charlatan. — Mahomet. — Mystificateur. — Imposteur. — Thaumaturge. — Hiérophante.

3. *Les Magnétiseurs* : Opérateurs. — Mystagogues. — Crédules Thaumaturges. — Hiérophantes. — Individus ignobles. — Endormeurs.

4. *Les Partisans du Magnétisme* : Humble troupeau de croyans. — Sots crédules. — Hypochondriaques. — Hommes ignorans. — Pauvres vieilles. — Bigots crédules. — Omars. — Seïdes.

Voilà, certes, une singulière accumulation d'injures ; mais que les amis de la vérité se rassurent, plus les accusations sont graves et plus la réparation va leur paraître éclatante.

§. II. *Aveux de l'Auteur* (1).

I. POSSIBILITÉ DES EFFETS MAGNÉTIQUES. — Si des miasmes imperceptibles à nos sens viennent nous com-

(1) Si par hasard M. Virey disait qu'il ne fait que rapporter les opinions des magnétiseurs, je prendrais la liberté de lui demander la signification des deux passages suivans de son article :

« Loin d'avoir affaibli les raisons des magnétiseurs, nous leur avons prêté de nouvelles forces qu'eux-mêmes n'avaient point exposées ou trouvées ; nous avons montré l'action réelle qu'exercent les êtres sensibles les uns sur les autres, et les prodigieux effets qui en résultent. C'est avoir prouvé qu'en niant ces effets, on a très mal à propos, jadis, cru avoir réfuté le magnétisme. » (Section VIII, p. 541). Voilà qui est positif.

munique une maladie contagieuse, la variole par exemple, pourquoi n'y aurait-il pas des contagions vitales? p. 523.

S'il existe une atmosphère nerveuse ainsi que le soutiennent d'habiles physiologistes, si un individu peut envoyer une force vitale de son cerveau à sa main, il peut vouloir les lancer dans un individu voisin, et imprimer à cet être voisin une action, même sans contact immédiat; p. 523.

Il peut y avoir telle correspondance entre des individus qui n'existera nullement entre d'autres personnes, pour accepter, soit la maladie, soit la santé; p. 523.

L'action des êtres vivans à distance est prouvée par les plus illustres physiciens et naturalistes, témoins les effets de la torpille et des autres poissons électriques; p. 524.

Si la nature nous a donné le pouvoir de faire du mal en frappant, il est bien possible qu'elle y ait joint celui de faire le bien par une opération caressante; p. 529.

2. LE MAGNÉTISME. — Des pratiques imitant le magnétisme ont été exercées de tous temps, comme on le voit chez Josèphe, dans Homère, Platon, Pline, Lu-

On trouve à-peu-près les mêmes choses à la page 554.

« Loin de nier ces effets (du magnétisme), nous avons pris à tâche de les rechercher scrupuleusement tous, d'en offrir même de nouvelles et de fortes preuves, qu'aucun magnétiseur n'avait songé à présenter. »

Voy. également, à ce sujet, M. Deleuze : *Défense du Magnétisme*, p. 88; et M. Bertrand, *du Magnétisme animal en France*, p. 277.

cien, Apulée, Alex. de Tralles, Héliodore, Sérénus Sammonicus, Vindicianus, Ant. Bénivénî, Bartholin, Pythagore, Caton, Cœlius Aurélianus, Aul. Gellus, Jul. Firmicus, Ælianus, le savant Méad, Alberti ; p. 510-512.

Il s'opère quelquefois entre des individus une influence réciproque au moyen de plusieurs procédés, tels que des attouchemens, des frottemens, et même des regards, des paroles, de simples gestes à diverses distances ; p. 563.

Il y a nécessairement quelque cause qui fait persévérer le magnétisme animal, malgré la lutte terrible des savans et les sarcasmes du ridicule ; p. 517.

L'homme peut agir sur ses semblables ; p. 517.

Les premiers élèves de Mesmer, au sortir de ses leçons, ne croyaient point encore au magnétisme, mais en essayant d'agir sur d'autres, ils opéraient comme par enchantement, et alors les effets leur firent bien croire à la réalité de l'agent ; p. 522.

3. LES MAGNÉTISEURS. — Loin d'être prévenu contre les magnétiseurs, il en est auxquels je dois *la plus haute estime* pour leurs vertus, leur caractère moral et leurs lumières ; p. 464.

Le magnétisme a rempli d'enthousiasme des personnes généreuses, au-dessus de tout calcul vil, de tout commerce intéressé, qui lui sacrifient leur temps et leur fortune par le seul amour du bien ; p. 517.

Les magnétiseurs engagent leurs adversaires à se dépouiller de toute prévention, à examiner les faits sincèrement, et à ne croire que ce qu'ils auront vu ; p. 518.

Depuis quelques années, le magnétisme a acquis une très grande faveur en Allemagne, et surtout en Prusse ;

des médecins *célèbres* : Hufeland, Klugge, Sprengel, Tréviranus, Marcard, Wienhold, Heim, Formey, etc., se sont déclarés ses partisans. Il y a à Berlin une clinique magnétique sous la direction de M. Wolfart ; p. 506.

4. LES EFFETS MAGNÉTIQUES. — Il est impossible de douter que les manipulations du magnétisme n'aient des résultats réels indépendamment de l'imagination ; p. 527.

Les effets du magnétisme sur les animaux sont incontestables, et ont été attestés par Thouret et d'autres savans ; p. 529.

Tous les savans ne rejettent point les faits qui montrent de nouvelles facultés dans le système nerveux, témoins, Cuvier, Laplace, Cabanis, etc. ; p. 529.

Deux êtres dans des conditions semblables ou analogues, peuvent être mis à l'unisson sous l'empire d'une influence uniforme ; et à quelque cause que l'on attribue ce phénomène, il y a évidemment communication expansive d'action à distance ; p. 529.

Par les procédés magnétiques, les magnétiseurs ont obtenu des cures réelles ou apparentes, et produit certains phénomènes, tels qu'un somnambulisme artificiel ; p. 464.

On cite des faits incontestables, des guérisons réelles ; p. 517.

Ces cures merveilleuses ont eu lieu par des manipulations toutes simples, et jadis on en a obtenu de semblables par la médecine d'attouchement ; p. 517.

5. LES GUÉRISONS. — On cite des faits incontestables, des guérisons réelles que les adversaires du magnétisme ne nient point, mais qu'ils attribuent à l'imagination ; p. 517.

Le magnétisme agit efficacement dans une foule de maladies, telles que certaines affections lentes, certains embarras des glandes, des viscères abdominaux, les glandes au sein, les hémorrhoides, les phlegmasies chroniques, aigües, la rougeole, la variole, l'ophtalmie, l'angine, les gouttes remontées, les rhumatismes, l'aménorrhée, la ménorrhagie et d'autres flux sanguins, l'épilepsie, l'hypocondrie, l'hystérie, la manie, la migraine, l'odontalgie, l'otalgie, la névralgie sciatique ou fémoro-poplitée, la paralysie, la dyspepsie, les coliques, les maux d'estomac, les vomissemens habituels, l'asthme, les palpitations de cœur, etc. ; p. 528.

La théomanteia, ou la maladie par laquelle on se croit ensorcelé, ne peut guère s'enlever que par le magnétisme ; p. 510.

Ce n'est pas sans raison que Hufeland et d'autres médecins habiles ont conseillé le magnétisme dans les maladies chroniques lorsqu'ils n'ont pas pu en venir à bout, et son action a souvent suffi ; p. 528.

6. LE SOMNAMBULISME. — Si les bêtes se guérissent par instinct, l'homme doit avoir reçu le même don ; p. 534.

Il faut avouer que tout être délicat et sensible peut développer un instinct médical ; p. 534.

Le somnambulisme est un état particulier d'assoupissement, dans lequel les sens internes demeurent éveillés, et même plus exaltés que durant la veille ordinaire ; p. 530.

Certaines maladies développent tout-à-coup chez les individus qui en sont attaqués, des connaissances qu'ils n'ont jamais eues, ainsi que la faculté de prédire l'avenir ; p. 532.

La concentration d'esprit sur soi-même peut servir à développer la vue intérieure, faire connaître le jeu des fonctions, indiquer les remèdes, etc. ; p. 533.

La faculté de prévoir ses maux, connaître les remèdes nécessaires pour les guérir, annoncer l'heure de la mort, a été reconnue par Cabanis ; p. 531.

La faculté de prévision est attestée par une foule de médecins célèbres et de savans, ainsi que la divination par les songes, et la seconde vue des habitans du nord de l'Ecosse ; p. 533.

Plusieurs philosophes anciens, ne sachant pas que l'état de somnambulisme pouvait naturellement se produire, recouraient à l'intervention de la divinité pour l'expliquer ; p. 508.

Quiconque examinera l'histoire des prophètes, y reconnaîtra plusieurs états analogues à celui du somnambulisme magnétique, ou de la concentration intérieure ; p. 509.

Les paroxismes de l'hystérie chez les femmes, de l'hypocondrie chez les hommes, plongent souvent l'esprit dans une concentration analogue à celle des somnambules magnétiques ; p. 509.

Les magnétiseurs ont produit certains phénomènes singuliers, tels qu'un somnambulisme artificiel ; p. 644.

L'un des phénomènes les plus curieux du magnétisme, est de produire le somnambulisme ; p. 530.

Dans cette extrême délicatesse que quelques sens acquièrent aux dépens des autres, un somnambule peut distinguer tout objet touché par le magnétiseur ; p. 535.

Une somnambule est soumise à la volonté de son magnétiseur, et la communication qu'il y a entre eux

est si intime, que celle-ci peut connaître sa pensée, obéir à sa volonté, etc. ; p. 508.

Une somnambule, en concentrant sa réflexion sur un individu, peut pressentir ses souffrances et sentir le remède qui lui est nécessaire ; p. 535.

Notre corps peut se mettre en tel rapport avec un autre corps (comme le seraient deux horloges), qu'on en devinera plusieurs accidens malgré l'éloignement ; p. 535.

7. LES CONDITIONS POUR AGIR. — Le magnétiseur n'a pas besoin d'une complexion très robuste, pour obtenir de grands effets ; il suffit qu'il soit sensible, zélé et plein de volonté ; p. 521.

Il n'est point nécessaire que le magnétisé ait de la foi dans le magnétiseur, il suffit qu'il ne s'oppose point à ce qu'on agisse sur lui ; p. 521.

8. LE FLUIDE MAGNETIQUE. — Il y a des effets qui paraissent résulter de la transmission d'un fluide ; p. 522.

9. CONDUITE DES ADVERSAIRES DU MAGNÉTISME. — Lorsqu'il s'agit de la transmission des maladies, les adversaires du magnétisme admettent des miasmes, tandis qu'ils attribuent à l'imagination celle de la santé, quoique l'une soit possible comme l'autre ; pourquoi serait-on plus susceptible de recevoir la première que la seconde ? p. 524.

Il serait difficile de nier toutes les cures magnétiques ; elles sont admises par les antagonistes du magnétisme qui les attribuent à l'imagination ou à la nature ; p. 528.

Les adversaires du magnétisme rejettent les faits les plus évidens ; p. 527.

§. III. *Explications de l'Auteur,*

Ou récapitulation des causes auxquelles il attribue les effets du magnétisme.

NOTA. Ces explications sont disséminées dans tout l'article de M. Virey ; p. 469-558.

1. L'harmonie des rapports.—2. La volonté.—3. L'imagination.—4. La sensibilité physique.—5. Les attouchemens.—6. Les frottemens.—7. Les regards.—8. Les paroles.—9. Les gestes.—10. La curiosité.—11. Le désir.—12. La croyance.—13. L'imitation.—14. La terreur.—15. Les émotions nerveuses.—16. Les affections réciproques.—17. Les rapports sexuels.—18. La foi.—19. La confiance.—20. La soumission de la raison.—21. L'ennui de la manipulation.—22. Le fluide magnétique.—23. L'impatience.—24. La délicatesse physique.—25. La faiblesse.—26. L'exaltation de la sensibilité.—27. La musique.—28. La chaleur vitale.—29. Le contact de la main.—30. Les caresses de l'amitié.—31. L'action réciproque des êtres.—32. La supériorité des forces physiques.—33. Les rapports de sensibilité.—34. Les communications sympathiques.—35. Le *nom* de la chose.—36. La dévotion.—37. L'espérance.—38. La charité.—39. L'ignorance.—40. La crédulité.—41. L'enthousiasme.—42. La séduction.—43. Les communications nerveuses.—44. Les voies de prestiges et d'illusions exercées de tout temps sur les intelligences.

NOTE VI^e.

SUR LES EXPERIENCES DE L'HOTEL-DIEU.

§. I^{er}. M. HUSSON.

LE 20 octobre 1820, M. Rossen, médecin, parla à l'Hôtel-Dieu, en présence de M. Husson, de la guérison inespérée d'une sciatique (1), et de celle d'un *choléra* chronique, opérées par le magnétisme, sous la direction de M. le docteur Desprez (2). Un grand nombre de jeunes médecins, qui suivaient le cours de Clinique médicale, que M. Husson a professé pendant dix ans avec tant d'éclat à l'Hôtel-Dieu, le prièrent de permettre qu'on fit l'essai de ce moyen nou-

(1) Le sujet de cette observation est M. Pihan Delaforest, imprimeur du présent ouvrage. *Voy.*, pour les détails, l'*Exposé des cures opérées par le Magnétisme*, par M. S., t. II, p. 250.

(2) Parmi les guérisons opérées par M. Desprez, il en est une dont il est important de conserver le souvenir : c'est celle de sa femme. A la suite d'une couche, elle éprouva des accidens très graves, contre lesquels tous les secours furent inutiles. La malade perdit ses forces; et sentant sa fin approcher, adressa à son mari un dernier adieu, et resta privée de sentiment. Ses confrères et ses amis la croyant expirée, voulurent arracher M. Desprez de l'appartement; mais, retenu par je ne sais quelle espérance, il s'y refusa, et les supplia de le laisser seul avec elle. Dès qu'ils furent sortis, il s'empresse de fermer la porte, se déshabille, se couche auprès de sa femme, la prend dans ses bras, et cherche à la réchauffer, à la ranimer de sa vie... Au bout de vingt minutes, elle pousse un profond soupir, ouvre les yeux, le reconnaît, et recouvre la parole!... Quelques jours après, elle était rendue à la santé.

veau sur quelques malades de cet hôpital. Il y consentit. Le 26, on lui amena M. Dupotet, déjà connu par les succès qu'il avait obtenus dans la pratique du magnétisme, et à qui il proposa de faire des expériences dans les salles qu'il dirigeait, à la condition toutefois qu'elles auraient lieu sur des malades de son choix, devant les témoins qu'il jugerait convenable d'admettre, et qu'il indiquerait lui-même la nature des questions que M. Dupotet adresserait aux magnétisés. Celui-ci ayant accepté ces conditions, on procéda immédiatement aux expériences, dans la chambre de la mère religieuse. M. Husson, muni d'une montre à secondes, tenait la plume, et consignait tous les détails de la séance dans un procès-verbal qui était aussitôt présenté à la signature des assistans.

La Commission du magnétisme s'étant fait une loi de n'insérer dans son rapport que les faits dont elle avait été témoin depuis le commencement de sa formation, a cru devoir s'abstenir de mentionner ces belles expériences, qui ont préparé le triomphe du magnétisme. L'analyse que je vais en donner montrera qu'elles ont été faites dans le même esprit et avec le même soin que celles de la Commission, et qu'elles méritent en tout la même confiance.

Mlle. Samson, âgée de dix-sept ans, eut une suppression de règles causée par une frayeur et par l'exposition à une forte pluie. Le lendemain, elle fut prise de douleurs à l'épigastre, de vomissemens et de fièvre. Toutes les substances ingérées, même les boissons adoucissantes, étaient aussitôt vomies. Elle passa six semaines à l'hôpital Beaujon, et fut soulagée par les saignées et les antispasmodiques. A peine sortie de cet hôpital, elle fut obligée de rentrer à la Charité,

avec des palpitations de cœur, de la fièvre et des vomissemens de sang. Des saignées répétées, un vésicatoire sur l'épigastre, des irritans aux extrémités, dissipèrent les symptômes les plus fâcheux. Les règles parurent avec peu d'abondance, et le soulagement qui en résulta fut de courte durée. Après une semaine passée fort péniblement hors de l'hôpital, elle entra à l'Hôtel-Dieu, souffrant de la région épigastrique, et vomissant tout ce qu'elle prenait, quelquefois même des flots de sang; elle avait des palpitations de cœur violentes, et beaucoup de fièvre le soir. Pendant deux mois et demi, M. Récamier lui fit pratiquer de nombreuses saignées, et lui donna des boissons à la glace. Il survint alors des accès d'hystérie qui suspendirent les vomissemens de sang, et se répétaient deux ou trois fois par jour; ils durèrent six semaines, et cédèrent enfin aux saignées, aux affusions-froides, à l'assa foetida; mais les vomissemens furent inutilement combattus par les ventouses scarrifiées, les vésicatoires, la potion de Rivière, la compression du ventre, l'opium, et l'abstinence pendant dix jours de toute espèce d'alimens et de boissons.

Après huit mois de maladie, elle fut magnétisée, pour la première fois, le 26 octobre 1820. Elle n'éprouva qu'un peu de picotement aux paupières et du malaise. A la troisième séance, elle s'endormit si bien qu'on ne put la réveiller, et qu'on fut obligé de la porter dans son lit, où elle dormit plusieurs heures. Les jours suivans, elle répondit, sans se réveiller, aux questions que M. Dupotet lui adressa; mais elle n'entendait que lui, et était complètement insensible aux cris, au bruit inopiné qu'on faisait à ses oreilles. Secouée vivement, pincée à plusieurs reprises, et très

fortement, elle ne donnait aucun signe de sensibilité ; mais toutes les fois qu'elle était l'objet de pareilles expériences, elle avait des convulsions à son réveil.

Mlle. Samson ne tarda pas à donner, en somnambulisme, quelques notions sur sa maladie. Elle disait que son estomac était rempli de petits boutons, les uns blancs, les autres rouges, groupés ensemble comme des boutons de variole, et qu'elle avait à côté du cœur une poche pleine de sang, de la grosseur d'une noix, et un fil très petit qui faisait battre son cœur. Elle croyait que la maladie de l'estomac était incurable ; quant à l'autre, elle s'en promettait la guérison, et se prescrivait une tisane de guimauve, un looch et beaucoup d'adouçissans. Mais, dans une autre circonstance, elle dit que le magnétisme seul la guérirait ; elle en ressentait, en effet, le plus grand bien : elle n'avait pas vomi une seule fois depuis la première expérience ; les palpitations et la fièvre avaient cessé, et la malade commençait à prendre des alimens.

A la dixième séance, M. Husson désira que le magnétiseur essayât d'obtenir le sommeil sans que Mlle. Samson le vît, sans même qu'elle fût prévenue de sa présence dans la salle. En conséquence, on renferma M. Dupotet dans un cabinet noir pratiqué dans cette chambre, et dont la porte fut fermée à clef. On fit venir la malade, qu'on plaça à deux pieds de l'armoire où était caché le magnétiseur. On s'étonna avec elle de ce qu'il n'était pas encore arrivé, et on conclut de ce retard qu'il ne viendrait peut-être pas. M. Husson laissa tomber les ciseaux qu'il avait à la main : c'était à ce signal qu'il était convenu que M. Dupotet commencerait à magnétiser Mlle. Samson : et trois minutes après

elle était endormie. M. Dupotet sortit du cabinet, et lui parla ; elle répondit comme de coutume ; il y entra ensuite, et la réveilla sans la voir et sans qu'elle en fût prévenue. Cette expérience fut répétée le lendemain avec le même résultat.

A la treizième séance, M. Récamier, qui avait demandé à en être témoin, convint avec M. Dupotet que celui-ci magnétiserait Mlle. Samson lorsqu'il demanderait à la malade *si elle digérait la viande*. On prit les mêmes précautions que le jour précédent. M. Dupotet ne paraissant pas, Mlle. Samson voulait se retirer ; au signal convenu, il la magnétisa, et trois minutes après elle était en somnambulisme. M. Récamier la souleva plusieurs fois de sa chaise, la pinça, lui ouvrit les yeux, et elle ne sentit rien. M. Dupotet la réveilla au signal donné, et du même lieu où il l'avait endormie.

Quoique l'instant du sommeil coïncidât parfaitement avec celui où commençait l'opération magnétique, M. le docteur Bertrand, qui avait assisté aux dernières expériences, dit qu'il n'était pas nécessaire de la présence du magnétiseur dans l'armoire pour produire le somnambulisme, et que Mlle. Samson devait s'endormir en son absence, et *par le seul effet de l'imagination*. Pour vérifier cette assertion, M. Dupotet fut prié d'arriver une demi-heure plus tard que de coutume. On avait placé Mlle. Samson sur le même fauteuil, à la même place ; on lui avait adressé à-peu-près les mêmes questions ; on simula les mêmes signaux, mais on n'aperçut aucun indice de sommeil. M. Dupotet étant entré dans la salle à dix heures cinq minutes, la magnétisa et l'endormit en quelques secondes.

Il n'y avait rien à répondre à cette expérience ; cependant M. Bertrand en proposa une nouvelle, qui, selon lui, serait *décisive* pour l'existence d'une puissance naturelle, occulte, agissant indépendamment de la participation du magnétisé ou du secours de son imagination. C'était de venir un soir à l'Hôtel-Dieu, à l'heure où tout est tranquille dans les salles, de placer, sans bruit, M. Dupotet à un lit d'intervalle de celui de Mlle. Samson, et enfin de la magnétiser à son insu. Le 10 novembre, à sept heures du soir, cette expérience fut faite avec toutes les précautions convenables. M. Husson, passant devant le lit de Mlle. Samson, visita une autre malade plus loin, et dit à celle-ci : « C'est pour vous que je suis venu ce soir ; vous m'aviez inquiété ce matin ; mais je vous trouve mieux. Tranquillisez-vous, cela ira bien. » Il passa, en s'en retournant, devant le lit où était couchée Mlle. Samson, et lui demanda négligemment si elle dormait ; elle répondit que non, qu'elle ne dormait jamais de si bonne heure. M. Husson n'en dit pas davantage, et se retira à quelques lits d'intervalle, d'où il pouvait tout observer sans être vu de la malade. A sept heures, M. Dupotet magnétisa Mlle. Samson ; à sept heures huit minutes, celle-ci, se parlant à elle-même, dit assez haut pour être entendue : « C'est étonnant ! comme j'ai mal aux yeux ; je tombe de sommeil. » Deux minutes après, M. Husson alla à son lit, lui adressa la parole, mais elle ne répondit pas. M. Dupotet vint à son tour, lui demanda quand elle se réveillerait, si on la laissait dormir tranquille ; elle dit que ce serait le lendemain, mais que cela lui ferait mal. Cependant on jugea à propos de la laisser en somnambulisme ; M. Husson revint à onze heures du

soir, et la trouva dans la même position où il l'avait laissée. L'interne de la salle, M. Robouam, la visita deux fois. On la fit surveiller toute la nuit; elle ne fit aucun mouvement, et ne changea pas de place. Sa respiration était longue et élevée, comme cela avait toujours lieu pendant la durée du sommeil magnétique, tandis que son pouls était considérablement accéléré. On la secoua, on lui tira les cheveux, on lui chatouilla la plante des pieds; mais tout fut inutile, et la malade ne s'éveilla que le lendemain entre six et sept heures du matin. Elle se plaignit d'avoir mal dans les articulations, mais elle n'eut aucune idée de ce qui s'était passé à son sujet (1).

La santé de Mlle. Samson était considérablement améliorée, lorsqu'après la vingt-troisième séance, M. Husson passa à l'hospice de la Pitié, et fut remplacé, à l'Hôtel-Dieu, par M. Geoffroy. Celui-ci consentit d'abord à ce que M. Dupotet continuât ses expériences; mais le lendemain, 18 novembre, il lui fit savoir qu'il avait reçu l'ordre de suspendre les séances, et de renoncer désormais à tout essai magnétique (2).

(1) Pour affaiblir l'importance de ce fait, M. Bertrand le rapporte de la manière suivante : « M. Husson se retire, et vient se placer avec nous dans un lieu d'où il ne pouvait être vu, *mais d'où il ne pouvait rien voir de ce qui se passait.* » Il avoue cependant « que ces expériences lui parurent d'abord assez dignes d'attention pour qu'il en parlât publiquement à ses cours comme de ce qu'il connaissait de plus propre à militer en faveur d'un agent indépendant des impressions morales; mais il a toujours été loin de les présenter comme concluantes. » *Voy. du Magnétisme animal en France*, p. 263 et 264.

(2) On a vu précédemment que la défense de faire des expériences magnétiques avait été provoquée par M. le duc de La-

L'interruption des expériences de l'Hôtel-Dieu devait avoir un funeste résultat pour la santé de Mlle. Samson. En effet, le jour même de cette interruption, elle mangea comme à l'ordinaire, mais elle vomit tous ses alimens. En peu de temps, le mieux acquis avec tant de peine disparut; et cette fille se voyant encore vouée à la douleur, après avoir été arrachée à une mort presque certaine par le magnétisme, s'abandonnait aux larmes, lorsque M. Geoffroy, touché de sa triste position, invita l'interne, M. Robouam, à reprendre son traitement sans aucun appareil, *et le plus secrètement possible*. Celui-ci recommença à magnétiser Mlle. Samson, le 29 novembre, après douze jours de cessation de ce traitement. Elle s'endormit avec une grande facilité, et présenta tous les phénomènes observés dans le cours des premières séances. Les vomissemens s'arrêtèrent de suite, les symptômes fâcheux disparurent peu à peu, et Mlle. Samson sortit enfin de l'Hôtel-Dieu, le 20 janvier 1821, dans un état assez satisfaisant.

Ont assisté aux expériences et signé les procès-verbaux : MM. *Barenton, Barrat, Bergeret, Bertrand, Boissat, Bourgery, Bouvier, Bréheret, Bricheteau, Carquet, Créqui, Delens, Druet, Fomart, Gibert, Hubert, Husson, Jacquemin, Kercarat, Lapert, Leroux, Margue, Patissier, Rossen, Rougier, Sabatier, Sanson, Solon (Martin), Texier.*

rochefoucauld, qui était alors à la tête du conseil général d'administration des hôpitaux. (*Voy. pour de plus amples détails la brochure de M. Dupotet, intitulée : Expériences publiques sur le Magnétisme animal, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, etc., 3^e. édit. Paris, 1826.*)

§. II. M. RÉCAMIER.

L'intérêt qui s'attache à l'observation des phénomènes magnétiques, avait porté M. Robouam à tenter de nouveaux essais sur quelques malades des salles Sainte-Madeleine et Sainte-Agnès, dont M. Récamier faisait en ce moment le service. Deux de ces malades devinrent somnambules : l'un, nommé Starin, était affecté d'une coxalgie ; l'autre, nommée Lise Leroy, souffrait depuis onze mois de vomissemens opiniâtres. M. Récamier ayant voulu se convaincre par lui-même de la réalité du sommeil magnétique, soumit les deux malades à l'épreuve si douloureuse du moxa. Laissons parler M. Robouam.

« Je soussigné, certifie que le 6 janvier 1821, M. Ré-
» camier, à sa visite, m'a prié de mettre dans le som-
» meil magnétique le nommé Starin, couché alors au
» n°. 8 de la salle Sainte-Madeleine, et maintenant
» au n°. 59 de la même salle ; *il l'a menacé aupara-*
» *vant de l'application d'un moxa s'il se laissait en-*
» *dormir.* Contre la volonté du malade, moi, Robouam,
» l'ai fait passer dans le sommeil magnétique, pen-
» dant lequel M. Récamier a lui-même appliqué un
» moxa sur la partie antérieure, un peu externe et
» supérieure de la cuisse droite, lequel a produit un
» escare de dix-sept lignes de longueur et de onze
» de largeur ; que Starin n'a pas donné la plus légère
» marque de sensibilité, soit par cris, mouvemens ou
» variations du pouls ; qu'il n'a senti les douleurs ré-

» sultant de l'application du moxa, que lorsque je
» l'ai eu fait sortir du sommeil magnétique.

» *Signé* ROBOUAM. »

Étaient présens à cette séance : Mme. *Sainte-Monique*, mère de la salle; MM. *Gibert*, *Lapeyre*, *Bergeret*, *Carquet*, *Truche*, etc.

Deux jours après, M. Robouam se prêta à une seconde expérience de la même nature.

« Je certifie encore que, le 8 janvier, à la prière de
» M. Récamier, j'ai mis dans le sommeil magnétique
» la nommée Leroy (Lise), couchée au n°. 23 de la
» salle Sainte-Agnès. *Il l'avait auparavant menacée*
» *également de l'application d'un moxa si elle se lais-*
» *sait endormir.* Contre la volonté de la malade, moi
» Robouam, l'ai fait passer dans le sommeil magné-
» tique, pendant lequel M. Gibert a brûlé à l'ouver-
» ture des fosses nasales, de l'agaric, dont la fumée
» désagréable n'a rien produit de remarquable; qu'en-
» suite M. Récamier a appliqué lui-même, sur la ré-
» gion épigastrique, un moxa, qui a produit une
» escare de quinze lignes de longueur sur neuf de
» largeur; que pendant son application, la malade
» n'a pas témoigné la plus légère souffrance, soit par
» cris, mouvemens ou variations du pouls; qu'elle est
» restée dans un état d'immobilité parfaite (1); que
» sortie du sommeil magnétique, elle a témoigné
» beaucoup de douleurs; qu'ayant dès ce moment
» cessé de la magnétiser, les vomissemens, qui exis-

(1) L'auteur de l'*Exposé des cures opérées par le Magnétisme* rapporte, t. II, p. 461, qu'après cette opération, M. Robouam se tournant vers M. Récamier, lui demanda s'il était convaincu : *Non*, répondit celui-ci, *mais je suis ébranlé.*

» taient depuis onze mois, et qui, depuis six semaines, avaient été suspendus par le magnétisme, ont reparu et continué, malgré tous les moyens mis en usage par M. Récamier, qui, le 19 février, m'a lui-même prié de recommencer à la magnétiser (1). »

Étaient présens à cette séance : M^{mes}. *Saint-Sauveur* et *Saint-Eloy*; MM. *Gibert*, *Créqui*, etc.

Paris, le 26 février 1821.

Signé ROBOUAM, d. m. p.

Nota. Les moxas étaient composés d'un morceau d'agaric épais, ayant dix lignes en tous sens; ils ont produit une brûlure qui intéressait presque toute l'épaisseur de la peau, et, par conséquent, ils ont été consumés dans leur totalité.

Ce procès-verbal, ainsi que tous ceux de M. Husson, est déposé chez M. Dubois, notaire, rue Saint-Marc-Feydeau.

(1) M. Robouam voyant que M. Récamier faisait interrompre le traitement magnétique *chaque fois* que la malade était mieux, pour employer les remèdes ordinaires, jusqu'à ce qu'une nouvelle rechute le contraignît de recourir encore au magnétisme, finit par se lasser de cette indécision continuelle et ne voulut plus continuer l'expérience. Cette interruption eut le plus funeste résultat, car Lise Leroy mourut le 30 juillet 1821.

NOTE VII^e.

SUR LES EXPÉRIENCES DE LA SALPÉTRIÈRE ,

ET SUR

PLUSIEURS CAS DE CATALEPSIE , DE SOMNAMBULISME NATUREL , ETC.

§. I^{er}. M. GEORGET.

LES expériences de l'Hôtel-Dieu avaient mis en évidence la réalité d'un agent particulier, entièrement indépendant de l'imagination du magnétisé ; celles de la Salpêtrière offrirent l'exemple de tous les phénomènes extraordinaires du somnambulisme, produits et constatés par des hommes que la science honore, et dont personne jusqu'ici n'a osé contester les talens et la bonne foi. Ce n'est point l'amour du merveilleux ou de la célébrité qui porta M. Georget à s'occuper du magnétisme. Lorsqu'il composa son ouvrage sur la folie, il écrivait : « Tant que Messieurs les magnétiseurs » feront leurs expériences dans l'ombre, avec des » compères ou des commères, tant qu'ils n'opéreront » pas leurs miracles, au milieu de l'Académie des » Sciences ou de la Faculté de Médecine, ils nous per- » mettront de ne pas prendre la peine de réfuter leurs » rêveries ou leurs croyances. » Mais son incrédulité ayant été ébranlée par les expériences de l'Hôtel-Dieu, il examina avec défiance ce que d'abord il avait rejeté avec dédain ; et six mois après avoir tracé les lignes précédentes, il ajouta en note, lors de l'impres-

sion de son ouvrage, qu'il avait été témoin, depuis, de plusieurs phénomènes magnétiques; qu'il avait endormi et fait parler des aliénées convalescentes, lesquelles ne se souvenaient de rien à leur réveil. Quelques mois encore plus tard, ayant multiplié ses expériences, il consacra un chapitre de la *Physiologie du système nerveux*, à l'exposition sommaire des phénomènes du somnambulisme, dont nous présenterons nous-mêmes une très succincte analyse.

Lorsqu'il mettait ses somnambules en communication avec une personne malade, elles éprouvaient aussitôt une gêne, un malaise, et quelquefois une vive douleur dans les organes correspondans; il leur est arrivé même d'être frappées immédiatement d'une attaque d'épilepsie et d'hystérie, lorsqu'elles touchaient des personnes atteintes de ces maladies, à la veille d'avoir leurs accès.

Une somnambule affectée d'une inflammation du poulmon gauche, disait voir très bien, et comme avec les yeux, ses organes thoraciques; elle en donna, en effet, une description très remarquable. Le cœur, disait-elle, était enveloppé d'une membrane à laquelle il n'adhérait pas; il recevait sept vaisseaux, dont deux paraissant plus gros, étaient agités d'un mouvement particulier. Le poulmon malade était très rouge, ressemblant à du foie dans quelques points, et offrant des taches grisâtres dans plusieurs autres; le poulmon sain avait une apparence rosée. A mesure que l'inflammation du poulmon diminua, la somnambule vit moins bien, et enfin elle cessa entièrement de voir. Il y eut une rechute, et la lucidité revint; mais elle était bornée au poulmon malade, les autres organes

n'étaient plus aperçus. M. Georget observa plusieurs faits du même genre.

La thérapeutique de ses somnambules ne lui présenta rien de bien remarquable. Elles n'employaient guère que des remèdes dont on faisait journellement usage en leur présence : des saignées, des sangsues, des bains, des vésicatoires et des moxas, peu de tisanes et de potions. Toutefois, il mit à exécution toutes leurs ordonnances, et il n'eut pas sujet de s'en repentir : « Il était curieux, dit-il, de les voir se récrier contre leurs propres prescriptions, lorsqu'il s'agissait, au réveil, de l'application des moxas ou des vésicatoires. L'une d'elles cependant se fit mettre dix-huit à vingt moxas, plusieurs setons ou cautères, et un grand nombre de vésicatoires, dans l'espace de dix-huit mois. »

M. Georget pouvait à volonté priver ses somnambules de l'usage des sens. Il plaçait sous leur nez, pendant *quinze minutes et plus*, un flacon d'alkali volatil concentré, sans que la respiration fût aucunement empêchée, sans que la muqueuse des fosses nasales et des voies aériennes fût altérée par cette vapeur délétère. La peau était d'une insensibilité complète à la vive irritation causée par l'eau chaude très chargée de farine de moutarde, et même à la brûlure du moxa ; brûlure et irritation qui étaient extrêmement douloureuses, lorsque, par sa volonté, la peau redevenait sensible.

Il suspendait, avec le même succès, les forces musculaires des somnambules, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre, et quelquefois dans toutes. Un jour même, il essaya ce pouvoir sur les muscles inspireurs, et il produisit une telle immobilité du thorax et une telle imminence de suffocation, qu'il en fut vi-

vement effrayé, et se promit bien de ne plus tenter, à l'avenir, de pareils essais. « Si l'on faisait cesser, dit il, l'état de somnambulisme, sans avoir rendu le mouvement aux muscles, ou la faculté de sentir aux sens, la paralysie des muscles et des sens persistait. Rien ne peut égaler la surprise et l'effroi que causait un tel phénomène à la personne qui l'éprouvait pour la première fois, soit qu'elle n'entendît pas, soit qu'elle fût privée de l'usage de la parole ou du mouvement. »

« Les phénomènes les plus singuliers et les plus dignes d'attention, continue M. Georget, sont relatifs à la prévision d'actes de l'organisme, plus ou moins éloignés. J'ai vu, positivement vu, un assez grand nombre de fois, des somnambules annoncer plusieurs heures, plusieurs jours, vingt jours d'avance, l'heure, la minute même de l'invasion d'accès épileptiques et hystériques, de l'éruption des règles; indiquer quelle serait la durée, l'intensité de ces accès, choses qui se sont exactement vérifiées. »

Six mois après avoir écrit cet article, il avait encore observé beaucoup de faits nouveaux et extraordinaires. Il promettait, dans une note, d'en rapporter un exemple, au chapitre de l'épilepsie; mais lorsque, dans le second volume de son ouvrage, il traça l'histoire de cette maladie, il ajouta, que les raisons qui lui avaient fait différer la publication de ces phénomènes, à l'article du magnétisme, l'engageaient à la remettre à une autre époque. Il dit, cependant, que la personne, dont il est question, lui avait offert des exemples de prévision et de clairvoyance si étonnans, que dans aucun ouvrage de magnétisme, *pas même dans ceux de Petetin*, il n'avait rien vu de plus extraordinaire, ni même tous les phénomènes qu'il avait

été à portée d'observer. Cette somnambule (Pétronille) indiqua, comme devant la guérir, une vive frayeur, et après qu'on l'eut excitée, elle assura, en somnambulisme, qu'elle était radicalement guérie; pendant trois mois, en effet, elle n'éprouva plus d'attaques, tandis qu'auparavant elle en avait deux par jour.

L'auteur *des Cures opérées en France par le magnétisme animal*, ajoute à cette observation des détails qu'il avait recueillis de Pétronille elle-même en état de somnambulisme, et qui lui avaient été confirmés par les médecins témoins des expériences de la Salpêtrière. « Pétronille, dit-il (T. Ier., p. 259), était devenue épileptique, à la suite d'une frayeur qu'elle avait éprouvée, en tombant dans le canal de l'Ourcq. Elle demanda qu'on la jetât dans l'eau, pendant qu'elle aurait ses règles, et elle indiqua à M. Georget, ainsi qu'aux deux médecins qui devaient l'aider, MM. Londe et Métivié, ce qu'ils auraient à faire et à dire. Quelques momens avant cette opération, on la mit en somnambulisme, et quand tout fut préparé, elle se fit réveiller, à moitié seulement, afin qu'elle pût entendre parler et voir l'eau. M. Londe dit alors, comme elle le lui avait recommandé : Allons, Messieurs, il faut la jeter à l'eau; et sur-le-champ ils la saisirent, malgré sa résistance, et la plongèrent dans un bain d'eau froide. Ils lui tinrent la tête sous l'eau, et ne la retirèrent que lorsque le temps, qu'elle avait fixé, fut écoulé. Elle était presque entièrement asphyxiée, et il fallut employer les moyens d'usage pour la rappeler à la vie. C'était dans le canal de l'Ourcq, que Pétronille avait d'abord demandé à être jetée, mais il avait fallu renoncer à ce projet, à cause de la difficulté de le mettre à exécution.

Le même auteur rapporte (T. Ier., p. 258) que Pétronille dit, un jour, à M. Londe, l'un des médecins français envoyés en Pologne, pour observer le choléra-morbus, que, dans quinze jours, il aurait une affaire d'honneur, et qu'il serait blessé. M. Londe consigna ce fait sur son agenda, sans y attacher de l'importance, et il paraissait l'avoir oublié, lorsque, quinze jours après, il se souvint de Pétronille, en recevant un coup d'épée de la main d'un de ses confrères.

Dans la physiologie du système nerveux, M. Georget ne fait mention ni du nom de ses somnambules, ni du lieu où il fit ses expériences, ni des nombreux témoins, médecins ou autres, qui furent convaincus comme lui. « C'est par la raison, dit-il, que nous vivons dans un temps où il est permis de cacher sa croyance au magnétisme. » Comment concilier cette timidité avec l'hommage courageux que, dans son ouvrage, il rend à toutes les découvertes utiles et surtout au magnétisme? La véritable raison de sa réserve et de son silence, était la crainte de déplaire à l'administration des hospices qui avait sévèrement interdit tous les essais d'un pareil genre. Il se proposait de publier, un jour, plus en détail, si le temps le lui permettait, le résultat de ses observations. Il me témoigna le même désir, dans la dernière entrevue que j'eus avec lui; il voulait recommencer ses expériences, et se livrer à de nouvelles recherches. « Je suis persuadé, me disait-il, que de grandes vérités ont échappé aux observateurs; mais loin de les accuser d'exagération, je crois plutôt qu'ils sont restés, dans leurs récits, *au-dessous de la réalité*. Je crois, par exemple, qu'il ne peut exister de médecine parfaite que celle des somnambules, en ce qui les concerne, et qu'il est possible d'utiliser pour

les autres leur admirable instinct. Dans une fluxion de poitrine, tout médecin sait que la saignée est nécessaire, mais il ignore le moment précis de l'opération, à quelle veine elle doit être faite, et la quantité exacte de sang qu'il faut tirer ; rien n'est indifférent, etc. » Il me lut ensuite les détails de la première expérience qu'il fit à la Salpêtrière. La personne qu'il magnétisa devint somnambule, et au milieu d'une extrême agitation, elle lui dit, qu'à telle époque, elle serait atteinte d'une grave maladie, et qu'elle en mourrait, tel jour et à telle heure. M. Georget, ne connaissant aucun des ouvrages où sont consignés des faits de ce genre, et ignorant que les somnambules pouvaient eux-mêmes donner les moyens de détourner l'effet de leurs prévisions, crut que celle-ci devait nécessairement s'accomplir. Plein d'effroi et de douleur, il se hâta de la réveiller, et au temps indiqué, la somnambule succomba à la maladie qu'elle avait prévue.

La mort vint enlever M. Georget, à l'entrée d'une carrière si brillamment commencée, au milieu de ses travaux ébauchés et de ses rêves d'avenir. Toutes les merveilles physiologiques, qu'il avait observées avec tant de soin, sont probablement perdues pour la science ; car, depuis sa mort, personne n'a parlé de publier les notes qu'il a laissées. Mais lui-même il a rendu un dernier, un éclatant hommage aux principes du magnétisme, par ces mots insérés dans son testament : « Je ne terminerai pas, dit-il, cette pièce, sans y joindre une déclaration importante. En 1821, dans mon ouvrage sur la physiologie du système nerveux, j'ai hautement professé le matérialisme. L'année précédente, j'avais publié un traité sur la folie, dans lequel sont émis des principes contraires, ou du moins

sont exposées des idées en rapport avec les croyances généralement reçues (p. 48, 51, 52, 114), et à peine avais-je mis au jour la *Physiologie du système nerveux*, que de nouvelles méditations sur un phénomène bien extraordinaire, *le somnambulisme*, ne me permirent plus de douter de l'existence en nous et hors de nous, d'un principe intelligent, tout-à-fait différent des existences matérielles. Ce sera, si l'on veut, *l'âme et Dieu*; il y a chez moi, à cet égard, une conviction profonde, fondée sur des faits que je crois incontestables. Cette déclaration ne verra le jour que lorsqu'on ne pourra plus douter de sa sincérité et suspecter mes intentions. Si je ne puis la publier moi-même, je prie instamment les personnes qui en prendraient connaissance, à l'ouverture du présent testament, c'est-à-dire après ma mort, de lui donner toute la publicité possible.

Ce 1^{er}. mars 1826. »

§. II. M. ROSTAN.

L'article MAGNÉTISME inséré par M. Rostan dans le *Dictionnaire de médecine* en 18 volumes, 1825, n'a pas fait moins de bruit, et n'offre pas un moins vif intérêt, que l'analyse des phénomènes rapportés par M. Georget. Lorsque, fort jeune encore, M. Rostan entendit parler pour la première fois des merveilles du magnétisme animal, il regarda comme atteints d'un nouveau genre de folie, ceux qui lui tenaient ce langage, et il ne lui vint pas seulement à l'idée qu'un individu raisonnable pût ajouter foi à de pareilles

chimères. Non content de taxer cette doctrine de jonglerie et d'imposture, il ne voyait dans les magnétiseurs, que *dupes* ou *fripons* ; et pendant plus de dix ans, il parla et il écrivit dans ce sens. Enfin le hasard voulut que par simple curiosité, il fit l'essai du magnétisme sur une personne qui n'en connaissait pas même le nom ; quel fut son étonnement lorsqu'au bout de peu d'instans, il produisit des effets si étonnans, qu'il n'osa en parler à qui que ce fût, dans la crainte d'être ridicule. Il reconnut alors que c'est de l'ignorance que naît l'incrédulité, que rien n'est plus contraire à l'avancement des sciences que cette incrédulité, et qu'aucune autorité étrangère ne peut tenir lieu de l'application de ses propres sens et de l'expérience personnelle.

Les phénomènes observés par M. Rostan sont à-peu-près les mêmes que ceux que nous avons mentionnés à la note précédente ; nous devons cependant en excepter la prévision, dont il dit, p. 439 : « Se peut-il que les somnambules jouissent de l'étonnante faculté de prophétiser, de prévoir l'avenir ? J'ai vu dans ce genre des faits bien singuliers ; mais j'avouerai que bien que *je les aie vus souvent, j'en doute encore.* »

M. Rostan peint encore plus vivement que son confrère et ami M. Georget, le pouvoir qu'il avait de priver un membre de tout mouvement, et de ravir au somnambule l'usage des sens. « On ne peut ici soupçonner la simulation et la fraude ; car, dit-il, la volonté seule, l'intention de paralyser un membre, la langue ou un sens, m'a suffi pour produire cet effet, que parfois j'ai eu beaucoup de peine à détruire ; si vous demandez après à la personne magnétisée ce qu'elle éprouve, elle répond qu'un froid mortel s'em-

paré du membre, s'y répand, que bientôt il s'engourdit, et qu'une puissance insurmontable l'empêche de le mouvoir. »

Après avoir exposé fidèlement les phénomènes magnétiques, M. Rostan indique, avec le même soin, la manière de les produire ; et, le premier des savans, il essaie de les expliquer par une théorie physiologique conforme à l'esprit des sciences naturelles. Il pense que ces phénomènes appartiennent au système nerveux dont toutes les fonctions ne nous étaient pas parfaitement connues ; que l'agent nerveux, quel qu'il soit, est la cause génératrice des phénomènes magnétiques ; que cet agent est actif et passif ; qu'il paraît être exhalé à une certaine distance, ainsi que Reil et beaucoup de physiologistes l'ont pensé ; que celui du magnétiseur se mêle avec l'atmosphère nerveuse de la personne magnétisée, et que c'est par cette espèce de communication que s'établissent entre eux les relations de désirs et de volonté ; que cet agent extrêmement subtil peut, ainsi que d'autres fluides, traverser les corps opaques et solides ; et qu'enfin, il a une grande analogie avec l'électricité.

En parlant des effets thérapeutiques du magnétisme : « Ils étaient bien peu médecins, dit-il, peu physiologistes et peu philosophes, ceux qui ont nié ces effets ; ne suffit-il pas que le magnétisme détermine des changemens dans l'organisation, pour conclure rigoureusement qu'il peut jouir de quelque puissance dans la cure des maladies ? Cette vérité, démontrée par le raisonnement, l'est bien plus encore par l'expérience. L'influence directe de ce nouvel agent sur le système nerveux, me porte à croire que son action doit d'abord s'exercer efficacement dans les maladies

nerveuses, et principalement dans les maladies nerveuses générales. L'hystérie, l'hypochondrie, la mélancolie, la manie, l'épilepsie, la catalepsie, pourront en recevoir et en ont en effet reçu les influences les plus salutaires. Les spasmes de toute espèce, les crampes des muscles de la vie animale, les convulsions, une multitude de douleurs, les rhumatismes, certaines amauroses, quelques surdités, peut-être quelques paralysies, les névralgies de tout genre, doivent éprouver de la part du magnétisme une modification quelconque... ; mais sa puissance sera-t-elle bornée aux maladies du système nerveux ? Le cerveau étant profondément modifié par ce moyen, ne peut-il pas à son tour opérer quelques changemens avantageux dans un organe souffrant ? En suspendant la douleur, ne produira-t-il pas un premier bienfait ? Que sera-ce si les expériences physiologiques prouvent, d'une manière incontestable, que le magnétisme active l'absorption intersticielle ? Ainsi dans les maladies aiguës et même dans les maladies chroniques, l'action magnétique peut produire des effets heureux. »

Il serait trop long de faire connaître tout ce que l'article de M. Rostan renferme de bon et de curieux : je me contenterai de joindre à ces courtes citations, l'exemple de la vue sans le secours des yeux rapporté à la p. 433.

« Voici une expérience que j'ai fréquemment répétée, mais qu'enfin j'ai dû interrompre, parce qu'elle fatiguait prodigieusement ma somnambule, qui me dit que si je continuais, elle deviendrait folle. Cette expérience a été faite en présence de mon collègue et ami M. Ferrus, que je crois devoir nommer ici, parce que son témoignage ne peut qu'être du plus grand poids.

Il prit ma montre que je plaçai à trois ou quatre pouces derrière l'occiput ; je demandai à la somnambule , si elle voyait quelque chose ? « Certainement je vois quelque chose qui brille ; ça me fait mal. » Sa physionomie exprimait la douleur , la nôtre devait exprimer l'étonnement ; nous nous regardâmes , et M. Ferrus rompant le silence , me dit que puisqu'elle voyait quelque chose briller , elle dirait sans doute ce que c'était. « Qu'est-ce que vous voyez briller ?—Ah ! je ne sais pas , je ne puis vous le dire. — Regardez bien. — Attendez... ça me fatigue... attendez.... (et après un moment de grande attention) : c'est une montre ; » nouveau sujet de surprise. Mais si elle voit que c'est une montre , me dit encore M. Ferrus , elle verra sans doute l'heure qu'il est. « Pourriez-vous me dire quelle heure il est ?—Oh ! non , c'est trop difficile. — Faites attention , cherchez bien. — Attendez... je vais tâcher... je dirai peut-être bien l'heure , mais je ne pourrai jamais voir les minutes ; » et après avoir cherché avec une grande attention : « Il est huit heures moins dix minutes ; » ce qui était exact. M. Ferrus voulut répéter l'expérience lui-même , et la répéta avec le même succès ; il me fit tourner plusieurs fois l'aiguille de sa montre , nous la lui présentâmes sans l'avoir regardée ; elle ne se trompa point. Une autre fois je plaçai la montre sur le front ; elle accusa bien l'heure , mais nous dit les minutes au rebours , en plus ce qui était en moins , et réciproquement ; ce qu'on ne peut attribuer qu'à une moindre lucidité dans cette partie , ou à l'habitude où nous étions de placer le cadran derrière l'occiput. Quoi qu'il en soit , cette somnambule se défiait tellement de sa clairvoyance , qui était telle cependant que je n'en ai jamais vu de semblable ,

qu'il ne lui paraissait jamais possible de voir ce qu'on lui demandait. Il serait beaucoup trop long de rapporter tout ce qu'elle me dit de singulier ; le fait que je viens de raconter suffit. Ainsi, voilà bien la faculté de voir transportée dans d'autres organes que ceux qui en sont chargés dans l'état normal. Ce fait, je l'ai vu et je l'ai fait voir (1). »

Voy. pour d'autres détails la note sur les abus et les dangers du magnétisme.

§. III. M. PETETIN.

PETETIN (Jacques-Henri-Désiré) naquit à Lons-le-Saulnier, en 1744. Doué par la nature des plus heureuses dispositions, il avait terminé ses premières études à l'âge de quatorze ans. Ses parens le destinant à l'état ecclésiastique, l'envoyèrent à Besançon pour faire son cours de théologie ; mais le hasard changea sa vocation. Croyant entrer dans la salle consacrée à cette science, il ouvrit la porte de l'amphithéâtre de médecine qui était vis-à-vis. La curiosité l'y retint, et la leçon qu'il entendit lui plut tellement, qu'il se

(1) Lorsque des hommes tels que MM. Rostan et Ferrus avancent des faits semblables, et que des centaines de médecins en ont observé d'analogues à l'Hôtel-Dieu, à la Salpêtrière, et dans tous les hôpitaux de Paris, ne doit-on pas s'étonner de trouver, à quelques pages de distance de l'article de M. Rostan : « que le » Mesmérisme, ou magnétisme animal, est encore préconisé au- » jourd'hui, comme on sait, à la honte de notre époque?... » (*Voy.* l'art. LONGÉVITÉ, p. 289, Signé RULLIER.)

livra en entier à l'étude de la médecine. Après avoir été reçu docteur à Montpellier à l'âge de vingt ans, il alla se fixer à Tournus en Bourgogne; les succès qu'il y obtint engagèrent cette ville à se l'attacher par une pension en 1765. Il touchait à sa trentième année, lorsque les instances de M. de Vergennes et de ses amis le décidèrent à se rendre à Lyon. Les cours qu'il fit au collège de médecine fixèrent sur lui les regards; bientôt il se lia avec le docteur Vitet, et ils rédigèrent ensemble un journal qui traitait des maladies régnantes dans cette ville. Critique judicieux, observateur exact, il s'éleva contre les formulistes routiniers et les empiriques ignorans, en proclamant la médecine de la nature, celle du divin Hippocrate.

Le célèbre Tissot étant venu à Lyon, s'empressa de voir Petetin; il l'assura qu'il regardait son journal comme le meilleur traité de médecine pratique qui eût paru jusqu'alors, et que souvent il l'avait pris pour en faire le texte de ses leçons. Petetin s'occupait alors de sa nouvelle théorie de l'électricité; il lui fit part des doutes qu'il avait conçus sur le système de Franklin, et répéta en sa présence quelques expériences qui lui sont propres, et qui remplirent d'admiration le médecin de Lausanne.

Après le siège de Lyon, Petetin fut nommé inspecteur des hôpitaux civils et militaires de la sixième et septième division de l'armée du Rhin. Arrivé à Dijon, il fut pris d'une fièvre des prisons qui menaça longtemps ses jours, et dont les suites le conduisirent au tombeau le 27 février 1808, à la soixante-quatorzième année de sa vie, après dix-huit mois de cruelles souffrances. Il goûtait singulièrement la prière que fit Aristote au lit de mort, et en parlait souvent pendant

sa maladie : *Nudus veni, dubius vixi, quò vadam nescio ; ens entium, miserere mei.*

Le désintéressement et la noblesse avec lesquels il cultiva son art, l'avaient rendu cher à tous les hommes honnêtes. Sa mort fut regardée comme une calamité publique, et un cortège immense l'accompagna à son dernier asile.

Petetin était président perpétuel de la Société de Médecine de Lyon ; il a publié divers ouvrages sur l'électricité, le galvanisme et les cas rares en médecine. Mais ceux qui méritent de fixer plus particulièrement sur lui l'attention des savans, sont les *Mémoires sur la catalepsie* (1787), et *l'Électricité animale* (1808), qui ne parut qu'après sa mort. Les faits qu'il y rapporte sont si étonnans, qu'aujourd'hui ils paraîtraient incroyables, s'ils n'étaient appuyés du témoignage de plusieurs médecins qui en furent témoins, et si la pratique du magnétisme n'était venue ajouter à leur réalité, en faisant connaître des milliers d'observations semblables. Cependant, des physiologistes modernes, oubliant le caractère recommandable de l'auteur, et l'estime universelle dont il jouit pendant sa vie, ont essayé de faire croire que ces deux ouvrages n'étaient qu'un tissu de rêveries ; je pense, au contraire, qu'ils sont dignes, autant que quoi que ce soit, d'occuper les méditations de tous les hommes éclairés ; et comme il est impossible de se les procurer aujourd'hui, l'édition étant épuisée depuis long-temps, je vais donner l'extrait détaillé des observations les plus curieuses, me bornant à citer les faits, et laissant de côté les explications de l'auteur.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Catalepsie hystérique essentielle, pag. 1^{re}. (1).

Le 23 décembre à six heures du matin, Petetin fut appelé pour donner des soins à une dame âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste; à la suite d'une colique très vive et de mouvemens convulsifs plus violens encore, cette personne avait entièrement perdu l'usage de ses sens : le pouls était insensible, la respiration nulle, la face décolorée, l'habitude du corps froide, l'épigastre météorisé; la physionomie exprimait l'étonnement; le globe de l'œil, couvert par les paupières, exécutait un demi-mouvement de rotation d'un angle à l'autre. On essaya, pour la retirer de cet état, les stimulans les plus énergiques; tout fut inutile. Enfin, une apparence de vie se manifesta sur son visage; en soulevant un des bras de la malade, Petetin s'aperçut que ce bras conservait la position qu'il lui donnait. Il en fut de même des autres membres; en un mot, elle

(1) Je ne prends mes citations que dans l'*Électricité animale*, parce que c'est là seulement que les faits sont rapportés avec tous les détails nécessaires. Les *Mémoires* ne contiennent que le résumé des expériences de Petetin, et les explications qu'il donne de la translation des sens à l'épigastre, etc. Il faut remarquer cependant que, malgré son éloignement pour le magnétisme, l'auteur avoue, première partie, p. 56 : « que l'imposition des mains, l'application du conducteur de fer sur l'estomac, l'usage du baquet et des arbres magnétisés, excitaient des mouvemens convulsifs, le somnambulisme et tous les phénomènes qui l'accompagnent, etc. »

était cataleptique. Bientôt elle se mit à chanter, d'abord d'une voix faible, et ensuite plus forte, une ariette d'une exécution difficile, avec tout le goût imaginable. Ses parens firent de vains efforts pour s'en faire entendre; elle était insensible au bruit, et même aux piqûres. Le chant dura une heure et demie. Sur la fin, la malade était très oppressée, et elle vomit une grande quantité d'un sang rouge et écumeux. Des convulsions et le délire étant survenus, Petetin la fit plonger dans un bain de glace; quelques minutes après, le calme se rétablit, la raison revint, et Mme. *** dit qu'elle se trouvait soulagée, et que la douleur atroce qu'elle avait ressentie à l'estomac était dissipée. Après vingt-deux minutes, elle éprouva un frisson; on la retira du bain et on la coucha; mais, contre l'ordre de Petetin, on avait chauffé son lit; dès qu'elle y fut entrée, son visage se colora, elle éprouva deux secousses convulsives dans les bras, et retomba dans un accès de catalepsie. Elle se mit à chanter comme le matin, quoique pour l'en empêcher on la plaçât dans les positions les plus pénibles, les bras élevés et tendus, le corps fléchi en avant, la tête sur les genoux. Tout cela étant inutile, et la malade paraissant souffrir beaucoup, Petetin prit le parti de la renverser sur son oreiller; mais en faisant ce mouvement, le bras du fauteuil sur lequel il était assis se déroba sous lui, et il tomba à moitié penché sur le lit en s'écriant: « Il » est bien malheureux que je ne puisse empêcher » cette femme de chanter. — *Eh! M. le docteur, ne » vous fâchez pas, je ne chanterai plus,* » répondit-elle. Cependant, au bout de quelques instans elle reprit son ariette au point où elle l'avait laissée, sans que les cris poussés à son oreille pussent l'interrompre.

Il paraissait certain que la malade avait entendu, mais comme elle n'entendait plus, Petetin s'avisa de se replacer dans la position où il s'était trouvé précédemment; il souleva les couvertures, s'approcha de son estomac, en s'écriant d'une voix assez forte : « Madame, chanterez-vous toujours? — *Ah! quel mal vous m'avez fait!* dit-elle, *je vous en conjure, parlez plus bas.* » En même temps, elle porta, mais lentement, ses mains sur son estomac. Il abaissa la voix et lui demanda comment elle avait entendu : « *Comme tout le monde.* — Cependant, je vous parle sur l'estomac. — *Est-il possible?* » Elle le pria de lui faire des questions aux oreilles; mais elle ne lui répondit pas, alors même qu'il se servait d'un entonnoir pour donner plus d'éclat à sa voix. Il revint à l'estomac, et lui demanda à voix très basse si elle avait entendu : « *Non, dit-elle, je suis bien malheureuse!* »

La malade se plaignait d'une douleur de tête lancinante; le pouls était plein, la peau chaude, le visage coloré. Petetin fit appliquer douze sangsues aux cuisses, il donna pour boisson l'orge émulsionnée, et ordonna qu'au premier mouvement convulsif on la mît dans un bain froid. Le sang qui s'écoula par les piqûres des sangsues soulagea la tête; le lendemain matin, les convulsions recommencèrent; elles furent calmées par le bain; mais aussitôt après, Mme. *** tomba dans un accès de catalepsie semblable aux premiers, sans oublier le chant, avec cette seule différence qu'elle n'entendait plus par l'estomac. Petetin imagina de placer un doigt sur l'épigastre de la malade, de réunir ceux de son autre main, et de s'en servir comme d'un conducteur, en parlant dessus. Ce moyen réussit à

merveille, et la cataleptique interrompit ses chants. Il lui demanda alors pourquoi sa physionomie exprimait l'étonnement. « *Il m'est facile de vous en apprendre la cause : je chante, Docteur, pour me distraire d'un spectacle qui m'épouvante. Je vois mon intérieur, les formes bizarres des organes, enveloppés d'un réseau lumineux ; ma figure doit exprimer ce que j'éprouve, l'étonnement et la crainte. Un médecin qui aurait un quart-d'heure ma maladie serait heureux sans doute, puisque la nature lui dévoilerait tous ses mystères ; et s'il aimait son état, il ne désirerait pas comme moi une prompte guérison. — Voyez-vous votre cœur ? — Le voilà, il bat en deux temps, et des deux côtés à-la-fois ; quand la partie supérieure se resserre, l'inférieure s'enfle et se resserre bientôt après ; le sang en sort tout lumineux, et passe par deux gros vaisseaux qui sont peu éloignés l'un de l'autre (1). »*

Au lieu de parler sur l'extrémité de ses doigts, Petetin se servit de ceux de la malade, et elle entendit très bien ; il retira le doigt qu'il avait tenu jusque-là sur son estomac, elle entendit également. Mais lorsqu'il parlait sur ses propres doigts, en éloignant seulement d'une ligne celui qui était en contact avec l'épigastre, elle n'entendait plus. Ces expériences répétées sur les orteils donnèrent les mêmes résultats. Sur l'invitation de Petetin, la belle-sœur de Mme. *** lui posa un doigt sur l'estomac et donna l'autre main à

(1) On peut comparer cette description à celle qu'une somnambule de M. Georget donna du même organe (voy. p. 284) ; quoiqu'elles ne soient pas très exactes, elles méritent néanmoins de fixer l'attention des médecins.

son frère ; il se forma une chaîne composée de sept personnes ayant les bras très étendus , et terminée par Petetin ; celui-ci fit quelques questions sur les doigts réunis de sa main libre , en parlant assez bas pour que les personnes les plus rapprochées de la malade n'entendissent pas la voix , mais Mme. *** répondit sans hésiter. On allongea la chaîne au moyen d'une canne , elle entendit parfaitement ; un bâton de cire d'Espagne , et un tube de verre qu'on substitua tour-à-tour à la canne , interceptèrent entièrement la voix ; il suffisait même pour cela que quelqu'un de la chaîne eût des gants de soie blanche. L'accès cataleptique cessa au bout de trois heures.

Cependant la malade était si faible , qu'elle avait la plus grande peine à se tenir sur ses jambes et à faire quelques pas. Elle vomit avec de grands efforts quelques cuillerées de bouillon qu'on lui donna ; il fallut recourir à la glace pilée pour calmer ses vomissemens ; l'eau d'orge émulsionnée et l'eau sucrée étaient toute sa nourriture. Dans l'après-midi , elle tomba dans un grand abattement ; elle eut des frissons , une douleur vive au creux de l'estomac , des convulsions , du délire. Elle chantait , elle riait , elle pleurait ; elle adressait quelquefois la parole à ceux qui étaient autour d'elle ; ses idées avaient peu d'ordre et de suite , mais communément elles étaient très plaisantes. Un chien aboyait-il dans la rue , elle aboyait sur le même ton , elle se roulait sur le parquet avec une incroyable vitesse , évitant néanmoins tout ce qui pouvait la blesser. Personne n'entrait dans sa chambre qu'elle n'en fût aussitôt avertie , moins par le sens de la vue que par celui d'un tact particulier ; car dans la plus grande obscurité , elle signalait aussitôt ceux qui s'introdui-

saient avec précaution, et en saisissant le moment où elle faisait le plus de bruit. Petetin, qui ne la perdait pas de vue, ne jugea pas à propos de laisser à la nature le soin de ramener le calme; il la fit plonger dans un bain d'eau froide, dans lequel on jeta quinze à vingt livres de glace. Son agitation cessa, et lorsqu'elle fut habillée et transportée au salon, elle demanda *si on ne lui permettrait pas une boule d'étain remplie d'eau chaude sous les pieds; qu'elle éprouvait...* Le mouvement convulsif des bras, précurseur de l'accès de catalepsie, se manifesta comme l'éclair; elle ne put achever sa phrase et devint immobile comme une statue, sa physionomie exprimant toujours l'étonnement. Petetin lui demanda d'abord sur l'estomac comment elle se trouvait. « *Assez bien.* — Et la tête. — *Toujours embarrassée.* — Voyez-vous encore votre intérieur? — *Si parfaitement que je vous avertis qu'il ne faudra pas me baigner ni demain, ni de quelques jours.* — Je vous entends; mais qu'est-ce qui vous assure que l'obstacle arrivera demain? — *Mes yeux, et une prévoyance qui ne saurait me tromper.* »

Petetin s'étant assuré, par les expériences précédentes, que le sens de l'ouïe était transporté à l'épigastre et au bout des doigts, voulut essayer s'il en serait de même de celui du goût. A cet effet il renferma dans du papier un morceau de pain au lait, et le plaça sur l'estomac de la malade, en le couvrant parfaitement de sa main; aussitôt elle se mit à mâcher, et dit : *Oh! que ce pain au lait est délicieux!* — Pourquoi faites-vous un mouvement de la bouche? — *Parce que je mange du pain au lait.* — Où le savourez-vous? — *Belle question! dans la bouche.* Di-

vers alimens lui furent encore présentés, et elle les reconnut aussitôt, en témoignant, selon leur nature, de la satisfaction ou du déplaisir. Lorsque l'accès de catalepsie finit, elle ouvrit les yeux sans le moindre étonnement, et dit à haute voix : « *Un grand froid par tout le corps; cette boule ne saurait avoir les inconvéniens du charbon allumé.* » C'était la terminaison de la phrase qu'elle avait commencée à l'invasion de l'accès; elle ne conserva aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant toute leur durée.

Ses règles parurent le lendemain; à huit heures elle était en catalepsie. Petetin renouvela avec le même succès toutes les expériences de la veille; mais la bouche de la malade ne fit aucun mouvement lorsqu'il lui présenta des alimens couverts d'une enveloppe de soie ou de cire blanche. Désirant s'assurer si la sensation du goût pouvait être excitée à l'extrémité des doigts, comme celle de l'ouïe, il plaça sous les doigts réunis de la cataleptique, des pâtisseries et divers autres mets; elle ne sentit rien; mais lorsqu'il substitua aux alimens solides du vinaigre, du vin, du lait, du bouillon froid, elle les désigna les uns après les autres, sans se tromper une seule fois, bien que ses doigts ne fissent que les effleurer; enfin il ouvrit sa tabatière, qu'il approcha par degrés du bout des doigts de la malade: elle secoua la tête sur son oreiller, et dit avec humeur : « *Otez ce tabac, il me fait le plus grand mal.* » On fit encore quelques expériences avec des substances odorantes: elle les nommait à mesure qu'on les lui présentait.

Le cinquième jour, l'accès de catalepsie l'avait surprise, au lit, à l'heure qu'elle avait indiquée dans la séance précédente. Petetin entra, et, soulevant avec

précaution les couvertures, il lui posa une carte sur l'épigastre. Aussitôt sa physionomie changea : elle exprimait tout-à-la-fois l'attention, l'étonnement et la douleur : « *Quelle maladie ai-je donc ? Je vois la dame de pique.* » Petetin retirant aussitôt cette carte, la livra à la curiosité des spectateurs. Une seconde fut placée avec les mêmes précautions : « *C'est, dit-elle, le dix de cœur.* » Enfin une troisième : « *Salut au roi de trèfle !* » Il demanda à la malade, en lui parlant sur le bout des doigts, où elle avait vu ces cartes : « *Dans l'estomac.* — Avez-vous distingué leurs couleurs ? — *Certainement : elles étaient lumineuses, et m'ont paru plus grandes qu'elles ne sont ordinairement ; mais je vous prie de me donner un peu de relâche, cette manière de voir me fatigue beaucoup.* » Le mari de Mme. *** n'y tint pas ; il tira sa montre et la lui posa sur l'estomac ; après quelques secondes d'attention, celle-ci dit : « *C'est la montre de mon mari ; il est dix heures sept minutes.* » Cela était exact.

Ces expériences prouvèrent sans réplique le transport du sens de la vue à l'épigastre. Lors des premiers accès de Mme. ***, il fallait que les objets fussent en contact avec ses vêtemens ; mais cette faculté se perfectionna dans la suite, et elle les distinguait facilement à une assez grande distance. Cependant ces épreuves n'étaient pas sans inconvéniens ; Mme. *** déclarait que sa guérison en serait retardée (1) ; elle se plaignit au réveil d'une douleur rongean-
te à l'esto-

(1) On sait que les somnambules se plaignent également des expériences de pure curiosité.

mac ; Petetin se contenta de lui faire prendre une forte infusion de fleurs de tilleul frappée de glace.

Le lendemain, l'accès de catalepsie se manifesta, comme de coutume, à huit heures du matin. Petetin arriva plus tard qu'à l'ordinaire ; il s'annonça en parlant sur le bout des doigts de la malade : « *Vous êtes paresseux ce matin, M. le docteur*, lui dit-elle. — Cela est vrai, Madame ; si vous en saviez la cause, vous ne me feriez pas ce reproche. — *Eh ! je la vois : vous avez la migraine depuis quatre heures ; elle ne cessera qu'à six heures du soir. Vous avez raison de ne rien faire pour cette maladie, toutes les puissances humaines ne peuvent l'empêcher d'avoir son cours.* — Pourriez-vous me dire de quel côté est la douleur ? — *Sur l'œil droit, la tempe et les dents ; je vous préviens qu'elle passera à l'œil gauche, que vous souffrirez beaucoup entre trois et quatre heures, et qu'à six, vous aurez la tête parfaitement libre* (ce pronostic s'accomplit à la lettre). — Si vous voulez que je vous croie, il faut que vous me disiez ce que je tiens dans la main. — *Je vois à travers votre main une médaille antique.* » Elle vit avec la même facilité une lettre à son adresse, que sa belle-sœur avait renfermée dans une boîte.

Petetin profita de l'étonnement où ces nouvelles expériences jetèrent la famille pour demander une consultation et rendre ses confrères témoins de tant de merveilles. Le mari d'abord y avait consenti ; mais ses parens redoutèrent l'éclat qu'une maladie aussi extraordinaire ferait dans le public, et la consultation fut refusée.

Petetin demanda à la malade à quelle heure finirait son accès de catalepsie. « *A onze heures.* — Et l'accès

du soir, à quelle heure viendra-t-il? — *A sept heures.*
— Dans ce cas il retardera beaucoup. — *Cela est vrai ; mais c'est une marche qui va s'établir, et, à compter de ce jour, mes accès viendront régulièrement à huit heures du matin et à sept heures du soir ; les accès du matin seront de trois heures, et ceux du soir de deux heures seulement.* »

Pendant cet entretien, la physionomie de Mme. *** exprima tout-à-coup la contrariété ; elle dit à Petetin : « *Mon oncle vient d'entrer ; il cause avec mon mari derrière le paravent ; je parierais qu'il porte son habit bleu. Dans l'état où je suis, il me fatigue ; je vous prie de trouver un prétexte pour l'éloigner.* » Celui-ci, en se retirant, vit en effet l'oncle avec son habit bleu à la place désignée ; il l'invita à entrer avec lui dans une chambre voisine ; mais, fortement occupé de ce qui venait de se passer, il prit, au lieu de son manteau, celui de M. *** ; la malade s'en aperçut à l'instant, et lui envoya sa belle-sœur pour l'avertir de sa méprise.

Le soir, il y avait chez Mme. *** une nombreuse compagnie composée seulement de parens et d'amis intimes. Petetin, à tout événement, avait mis une lettre sur sa poitrine ; il demanda la permission de garder son manteau. A peine tombée en catalepsie, Mme. *** lui dit : « *Eh ! depuis quand, M. le docteur, la mode est-elle venue de porter ses lettres sur la poitrine ?* » Petetin voulut nier, mais elle insista ; et, rapprochant lentement ses mains, elle en détermina exactement la grandeur, et montra avec l'index la place qu'elle devait occuper. Petetin retirant cette lettre, l'appliqua fermée sur les doigts de la cataleptique : « *Si je n'étais pas discrète, dit-elle, je pourrais en*

dire le contenu; mais pour prouver que je l'ai bien lue, il n'y a que deux lignes et demie très minutées. Le billet fut ouvert en présence de tout le monde : il ne contenait que deux lignes et demie d'écriture très fine.

Un ami de la famille, qui assistait pour la première fois à ces expériences, tira de sa poche une bourse et la mit sur la poitrine de Petetin, dont il croisa le manteau. Aussitôt que celui-ci fut tourné du côté de la malade : « *Ne vous gênez pas, s'écria-t-elle, M. le docteur, vous avez sur la poitrine la bourse de M. B* ; il y a tant de louis d'un côté et tant d'argent blanc de l'autre.* » Et à l'instant elle fit l'inventaire des poches de tous les assistans avec la plus grande exactitude, en plaçant un bon mot chaque fois que l'occasion s'en présentait ; elle dit à sa belle-sœur que *ce qu'elle avait de plus intéressant était une lettre ; celle-ci en fut d'autant plus surprise, qu'elle venait de la recevoir par le courrier le soir même, et n'en avait parlé à personne.*

Cependant la malade déperissait de jour en jour. Sa nourriture se composait d'eau de poulet, de lait de vache et de glace pilée ; tout autre aliment était vomé sur-le-champ ; elle ne dormait guère plus de deux heures par nuit. Si Petetin eût donné aux facultés extraordinaires de sa cataleptique une direction convenable, elle aurait indiqué elle-même les remèdes qu'il devait employer pour la guérir : il en avait acquis plus d'une fois la preuve (1). Mais on ne voit pas, dans le cours de ses expériences, qu'il ait demandé à Mme. *** de se prescrire un traitement. Le hasard lui

(1) Voy. *Mémoire sur la catalepsie*, 1^{re}. part., p. 28.

fit, en quelque sorte, trouver un moyen curatif, qu'il avait vainement demandé à la science : occupé de l'idée qu'une électricité surabondante excitait le cerveau et les nerfs, il imagina de faire de très fortes aspirations au-devant du nez de la malade ; mais ce fut sans succès. Il posa une main sur le front, et recommença les mêmes aspirations tout aussi inutilement : alors, conservant une main sur le front de la cataleptique, il posa l'autre sur l'épigastre, en faisant une aspiration ; elle ouvrit les yeux, mais éteints et fixes. A la seconde aspiration, ils reprirent leur éclat ; et cet accès de catalepsie, qui devait durer deux heures, fut dissipée en quelques minutes. Ce moyen si simple, dont les effets, dit Petetin, sont aussi évidens que la cause en est cachée (1), et auquel il n'apporta d'autre changement que de remplacer l'aspiration par l'expiration, dissipa, dans l'espace de huit jours, tous les accidens de cette maladie extraordinaire. A mesure que ce terme approchait, les sens de la cataleptique prirent une extension nouvelle ; non seulement elle prévoyait ce qui devait lui arriver, et pouvait disserter avec une grande justesse sur des points fort obscurs de métaphysique et de physiologie ; mais formait-on une pensée sans la manifester par la parole, elle en était instruite aussitôt, et exécutait ce qu'on avait l'intention de lui commander, comme si la détermination fût venue d'elle-même ; quelquefois elle priait de suspendre l'ordre mental ou de le révoquer, lorsque ce qu'on lui prescrivait était au-dessus de ses forces, ou qu'elle était fatiguée.

Ici se termine la maladie ; mais une douleur de tête

(1) Cette cause aussi simple que le moyen est le magnétisme.

gravative, la langueur des forces, le dégoût pour les alimens solides, la mélancolie, l'anxiété précordiale, la maigreur, ne cédèrent que lentement au lait d'ânesse et au lait de vache, pris pendant seize mois pour toute nourriture, aux bains de rivière prolongés, à un exercice modéré, au séjour de la campagne, et enfin à une abondante saignée faite par les sangsues.

Douze ans après la guérison de Mme. ***, Petetin apprit que sa maladie avait été causée par l'usage d'une eau contenant une grande quantité d'oxide de mercure, avec laquelle cette dame se teignait les cheveux.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Catalepsie hystérique compliquée d'opisthotonos (p.127).

La demoiselle qui fait le sujet de cette observation, avait été traitée, d'une maladie nerveuse très compliquée, par le célèbre Tissot, qui a rapporté son histoire dans *le Médecin du Peuple*. A la suite d'une émeute populaire, cette personne, alors âgée de dix-huit ans, tomba dans une violente attaque de nerfs, qui fut suivie de la perte de connaissance et d'un spasme tétanique général avec renversement du tronc en arrière. La glace pilée en frictions, l'eau glacée injectée par les narines, firent cesser chaque fois le tétanos. Petetin essaya de se faire entendre de la malade, en lui parlant par l'estomac. A chaque question, il s'opéra un changement dans sa figure; bientôt il s'échappa de sa bouche des sons inarticulés; enfin elle parla. La plupart des phénomènes rapportés dans l'observation précédente se reproduisirent dans celle-ci. La santé de Mlle. *** s'améliora jusqu'au 29 mai 1790,

jour mémorable où les habitans de Lyon chassèrent les scélérats qui se jouaient de leurs libertés, de leurs propriétés et de leurs vies. Au premier coup de canon, la malade tomba dans des convulsions affreuses suivies de catalepsie et de tétanos. Dans cet état, elle vit Petetin signalant son courage au milieu du feu des batteries, et le blâma le lendemain de s'être exposé avec si peu de ménagement. D'abord elle se prescrivit des sangsues; mais bientôt, changeant de résolution, elle s'abandonna au plus violent désespoir, et chercha les moyens de se donner la mort. Elle se blessait avec tous les corps solides qu'elle trouvait sous ses mains, avalait les épingles qu'elle pouvait saisir; son adresse à les prendre sur les personnes qui l'approchaient, était véritablement étonnante; enfin il fallut la plus grande vigilance pour la garantir de ses propres fureurs.

Le siège de Lyon mit le comble à cette déplorable situation; tout annonçait une fin prochaine. Un accès de catalepsie, prolongé au-delà du sixième jour, paraissait devoir mettre un terme à la vie de la malade. On remarqua pourtant que chaque volée de coups de canon lui faisait éprouver une sorte de tressaillement; mais lorsque Petetin lui adressa la parole par l'estomac, pour savoir si elle entendait, il n'observa d'autre signe d'intelligence qu'un peu d'accélération dans la respiration, et quelques mouvemens dans les muscles des sourcils et des lèvres.

Dans cette cruelle extrémité, Petetin songea à l'électricité; et le septième jour de l'accès, il fit porter chez Mlle. *** tout ce qui était nécessaire pour l'électriser. Il isola son lit; et, après un quart d'heure d'électrisation en bain, il mit un des pieds de la malade à dé-

couvert, et en tira une étincelle : à l'instant même elle ouvrit les yeux et reconnut tout le monde. L'électricité fit de tels prodiges, que les forces et le moral de Mlle.*** se rétablirent de jour en jour. Pendant le cours de ses accès, dont elle annonçait avec exactitude l'invasion et la durée, elle prédit la sanglante journée du 29 septembre, la reddition de la ville, le 7 octobre, l'entrée des troupes républicaines le 8, et les proscriptions sanglantes ordonnées par le comité de salut public.

Enfin la catalepsie, prolongée huit mois par des causes morales impossibles à prévenir, céda pourtant à l'électricité; une sueur abondante s'établit, et dura pendant un an, aux heures où les accès avaient coutume de se manifester.

TROISIÈME OBSERVATION.

Catalepsie hystérique compliquée d'opisthotonos (p. 170).

Mme. de Saint-Paul, âgée de vingt-quatre ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution délicate, très sensible et très irritable, fut attaquée, peu de jours après son mariage, de convulsions violentes, en voyant son père, à table, mourir d'une attaque d'apoplexie foudroyante. On lui administra tous les remèdes d'usage; ils n'eurent aucun succès; enfin les convulsions se terminèrent par des accès de catalepsie compliquée d'opisthotonos.

Cette maladie durait depuis quatre ans, lorsque Mme. de Saint-Paul fut conduite à Lyon et confiée aux soins de Petetin. La première fois que celui-ci la vit, elle était dans l'état de catalepsie depuis dix-huit heures. Il lui tâta le pouls, qui était à peine sensible.

M. de Saint-Paul s'étonna qu'il eût pu toucher la malade sans lui donner des convulsions ; car lui seul jusqu'alors avait joui de ce privilège ; mais son étonnement et celui de sa sœur redoublèrent, lorsque Petetin l'ayant touchée de nouveau et engagée à lever le bras, elle exécuta le mouvement. Il lui plaça ensuite sous le nez un flacon d'alcali volatil : aucun signe ne fit voir qu'elle sentît ; il le porta aux pieds de la malade ; alors ses lèvres et les ailes du nez s'agitèrent ; elle détourna la tête comme pour fuir une odeur désagréable. M. de Saint-Paul, saisissant le pied de sa femme, lui demanda si elle avait entendu Petetin : elle fit un mouvement de tête approbatif. « Quoi ! s'écria-t-il, tu aurais senti le flacon de vinaigre radical du docteur ? » Elle leva les épaules et secoua la tête, comme pour dire à son mari qu'il était dans l'erreur. On l'en fit apercevoir : « Ah ! dit-il, c'est de l'alcali volatil. » Elle fit un grand signe de tête approbatif. Petetin ne poussa pas plus loin ses expériences à cette première visite ; mais il avait acquis la preuve que la malade ne recevait pas l'impression des objets extérieurs par les organes naturels des sens.

Mme. de Saint-Paul, en raison de sa clairvoyance extraordinaire, eût été un sujet précieux pour se procurer de nouvelles ressources dans l'art de guérir, si elle avait conservé la faculté de parler. Ses réponses par signes approbatifs et négatifs, éclaircissaient bien des doutes ; mais la difficulté d'arriver à *l'inconnu*, et de le nommer, bornait extrêmement l'instruction qu'on pouvait en attendre.

Un journal de Lyon ayant fait quelques plaisanteries sur la maladie de Mme. de Saint-Paul, son mari, dans l'intérêt des sciences, permit à Petetin d'amener

avec lui plusieurs de ses confrères. Celui-ci s'adressa d'abord au plus incrédule des médecins du collège de Lyon, M. Eynard, qui joignait à une grande réputation de savoir, le caractère le plus honorable. Petetin fixa une chaîne de laiton sur l'épigastre de la malade, et remit l'autre bout à M. Eynard, qui le refusa, en le priant d'interroger Mme. de Saint-Paul sur l'objet qu'il lui présentait à peu de distance de son pied découvert. « Madame, lui dit Petetin, l'objet qu'on vous présente est-il enveloppé? — Signe de tête approbatif. — De linge? — Signe négatif. — De papier? — Signe approbatif. — Est-ce de l'or? — Point de réponse. — Voyez-vous l'objet? est-ce une substance minérale? — Grand signe de tête approbatif. — Est-ce de l'argent? — Nég. — Du cuivre? — *Id.* — De l'étain? — *Id.* » La surprise de M. Eynard était extrême. Petetin le pria de toucher le pied de la malade avec le petit paquet dont il s'était muni pour se mettre en rapport avec elle, et la questionner lui-même. « Madame, dit M. Eynard, est-ce du manganèse? — Mouvement de tête négatif. — De l'antimoine? — *Id.* — Du zinc? — *Id.* — Du platine? — Mouvement approbatif; physionomie satisfaite. C'est bien ce métal, » dit froidement M. Eynard en déroulant le papier, qui contenait environ un gros de platine. M. de Saint-Paul l'engagea à faire d'autres expériences; mais il répondit que celle-là suffisait pour sa conviction et qu'il craignait de fatiguer la malade. Cependant il parla mentalement à Mme. de Saint-Paul; et celle-ci l'ayant assuré qu'elle n'était point fatiguée, il fit encore trois expériences, qui réussirent aussi complètement que la première.

Un autre jour, M. Eynard étant allé chez Mme. de

Saint-Paul, la trouva dans un de ses accès de catalepsie, seule avec une garde malade. Il portait sur lui plusieurs dessins qu'il avait faits par l'électricité. Il en prit un (le portrait de Louis XIV) et l'approcha de l'épigastre de la malade, en lui demandant si elle reconnaissait ce portrait : elle lui répondit par un mouvement de tête approbatif. « Est-ce celui de François Ier. ? — Signe négatif. — De Louis XV ? — Même réponse. » Après plusieurs questions semblables, il nomma Louis XIV ; elle fit signe que oui. M. Eynard voulant s'assurer si les cataleptiques lisent réellement dans la pensée de ceux qui sont en rapport avec eux, lui demanda encore si elle pouvait désigner l'auteur de ce dessin. « Signe affirmatif. » Il lui adressa diverses questions évasives ; mais ce fut seulement quand il se nomma, qu'elle répondit oui. Il se récria d'abord en disant qu'il ne savait pas dessiner : la malade haussa les épaules. Plus il s'en défendait, plus les gestes d'impatience de Mme. de Saint-Paul étaient grands ; enfin lorsqu'il lui demanda avec quoi il avait fait ce portrait, elle lui montra de la main une machine électrique qui était auprès de son lit, et dont Petetin se servait pour elle.

Parmi les médecins qui observèrent la catalepsie de Mme. de Saint-Paul, il faut mentionner M. Coladon, de Genève, l'un des membres les plus distingués de la Société de médecine de Lyon. Petetin le conduisit chez sa malade, et y mena, le même jour, M. le chevalier Dolomieu, frère du naturaliste, et M. Jacquier, administrateur des hôpitaux. M. Dolomieu interrogea mentalement Mme. de Saint-Paul, et il avoua qu'elle avait répondu catégoriquement à sa pensée ; mais afin que chacun pût juger du résultat de l'expérience qu'il

se proposait de faire, Petetin le pria de parler assez haut pour être entendu. Alors il prit un objet dans sa poche, et, sans le produire au dehors, il fit à la malade les questions suivantes : « Tiens-je quelque chose ? — Signe approbatif. — Est-ce de l'or ? — Signe négatif. — Est-ce de l'argent ? — Sig. app. — Est-il monnoyé ? — Sig. nég. — Est-ce une pièce qui ait plusieurs faces ? — Sig. app. — Six ? — Sig. nég. — Trois ? — Sig. app. — Cet instrument s'applique-t-il sur une étoffe ? — Sig. nég. — Sur du papier ? — Sig. app. — C'est donc un cachet ? — Sig. app. — Voyez-vous la face sur laquelle repose mon doigt ? — Sig. app. — Je vous ferai observer qu'il la couvre en entier. — En riant, sig. app. — Est-ce mon chiffre ? — Sig. nég. — Mes armoiries ? — Sig. app. — Découvrez-vous dans l'écusson une couronne de chêne ? — Sig. nég. — Deux branches d'olivier en sautoir ? — Sig. nég. — Ce n'est donc pas un végétal ? — Sig. app. — Est-ce un quadrupède ? — Sig. nég. — Un bipède ? — Sig. app. — Un homme ? — Sig. nég. — L'homme de Diogène ? — Sourire ; sig. app. — C'est donc un coq plumé ? — Sig. nég. — Un cygne ? — Sig. nég. — Un faucon ? — Sig. nég. — Un griffon ? — Grand signe approbatif de la tête et de la moitié du corps. »

M. Dolomieu, frappé d'étonnement, tira le cachet de sa poche, et montra l'oiseau désigné dans l'écusson ; mais son cachet ayant deux autres faces, il continua ses questions, et Mme. de Saint-Paul signala, sans hésiter, le chiffre et les deux lettres dont il était formé, ensuite un aigle aux ailes étendues portant un serpent à son bec, et enfin la devise, écrite en italien : *Tout-à-tout*. Les caractères en étaient si petits, qu'il fallut aux assistans la plus grande attention pour pouvoir la lire

M. Jacquier débuta, comme M. Dolomieu, par diverses questions mentales qu'il fit à la cataleptique; elle répondit avec la plus grande exactitude, et désigna deux livres que M. Jacquier avait dans ses poches: l'un était son *livre de Postes*, et l'autre les *Contes de Vassellier*.

M. Coladon mit, à son tour, un papier cacheté sur l'estomac de Mme. de Saint-Paul, en lui demandant si elle le voyait. « Signe approbatif. — Est-il écrit? » La malade soulève la tête, la porte à droite et à gauche, comme si elle cherchait à lire des yeux à travers les couvertures, et répond par un signe approbatif. « Combien de lignes; dix? — Sig. nég. — Plus de quatre? — *Id.* — Deux? — Sig. app. — Cet écrit a-t-il quelque rapport à la morale? — Sig. nég. — A la physique? — *Id.* — A la médecine? — Signe app. — Est-ce une ordonnance? — Aucun signe, physionomie indécise. — Est-ce une recette? — Sig. app., physionomie satisfaite. — Les drogues désignées dans cette recette ont-elles quelque vertu pour combattre les maladies nerveuses? — Sig. app. — Y a-t-il de la magnésie? — Sig. nég. — De la bétouine? — *Id.* — Du quinquina? — Sig. app. — Y a-t-il encore plusieurs autres substances avec celle que vous avez signalée? — Sig. nég. — Deux? — *Id.* — L'autre drogue est-elle du musc? — *Id.* — De l'ambre? — *Id.* — De la valériane? — Sig. app. — Voyez-vous à quelle dose sont prescrites les drogues? — Sig. app. — Le quinquina est-il porté à une demi-once? — Sig. nég. — A une once? — Sig. app. — La valériane à la même dose? — Sig. nég. — Moitié moins? — *Id.* — Un quart d'once? — Sig. app. » M. Coladon tira le papier de dessous les couvertures, et chacun vit l'ordonnance sui-

vante : Une once de quinquina, deux gros de valériane.

Après s'être bien assuré de la translation du sens de la vue à l'épigastre, M. Coladon fit une seconde expérience, pour se convaincre de l'existence du sens de l'odorat dans la même région : elle réussit complètement. Il remercia Mme. de Saint-Paul, et obtint la permission de la visiter quelquefois.

M. le docteur Domenjon, témoin des phénomènes que peut développer la catalepsie, écrivit à Petetin, pour avouer sa conviction intime, et cite parmi les nombreuses expériences qu'il avait faites, concurremment avec ses collègues, quelques-unes de celles qui l'avaient le plus frappé. Il se présenta au lit de la malade, avec un livre dans sa poche : il parcourut différens auteurs et le nom numérique de chaque volume ; elle répondit négativement, jusqu'à ce qu'il eût indiqué le septième volume des *OEuvres de M. de Châteaubriand* ; ce qui fut vérifié à l'instant, M. Domenjon ne se rappelant pas celui qu'il avait pris. Dans une autre occasion, il lui demanda si elle pourrait dire où il avait passé la nuit, et de quoi il s'était occupé : elle répondit qu'il avait fait un accouchement, désigna le nom de la maison, de la rue, et jusqu'au sexe de l'enfant. Un jour, où M. Domenjon avait conduit M. P..., négociant de Lyon, chez Mme. de Saint-Paul, après diverses expériences, on la vit faire un mouvement brusque et diriger sa tête du côté de la fenêtre qui donnait sur la rue, comme pour voir passer quelqu'un : on l'interroge ; on nomme cent personnes ; enfin on songe à M. Eynard : elle fait un signe approbatif, et quelques minutes après, M. Eynard entra chez elle.

Ces expériences furent renouvelées tous les jours et

suivies, pendant neuf mois, par un grand nombre de savans et de médecins que Petetin avait conduits chez la malade. Mais celui qui les varia avec le plus d'art, et qui fut témoin des faits les plus nombreux et les plus extraordinaires, est M. Prost (1), auteur de *la Médecine éclairée par l'observation et l'anatomie pathologique*. Il m'a dit à moi-même qu'il avait recueilli sur Mme. de Saint-Paul, trois volumes d'observations très importantes, mais qu'il avait promis à la famille de n'en publier les détails qu'à une époque éloignée. Il m'a confirmé tout ce que Petetin rapporte de ses étonnantes facultés pendant ses accès de catalepsie. L'électricité en bain et par commotion avait dissipé une partie des symptômes de cette maladie; mais elle était impuissante pour faire cesser la contraction des muscles de tout le corps, qui ne cédaient qu'à l'immersion dans un bain de glace. La malade, assise sur un matelas étendu sur le parquet, les genoux fléchis, les deux pieds collés l'un contre l'autre, décrivait un cercle en s'appuyant sur ses mains et en roulant sur elle-même avec une vitesse qui augmentait progressivement. Pendant qu'elle tournait ainsi, elle était d'une adresse étonnante à saisir un objet, et à le faire disparaître sous les yeux les plus attentifs, *sans qu'on pût découvrir l'endroit où elle l'avait caché*; il fallait attendre qu'elle fût en catalepsie pour qu'elle le révélât. Ses facultés intellectuelles acquéraient une grande activité, et la richesse de son imagination se faisait remarquer par les tableaux pittoresques qu'elle encadrait avec art dans

(1) Il est mort du choléra pendant l'épidémie qui vient de désoler Paris.

tous ses récits : elle avertissait les personnes présentes du moment où l'accès cataleptique allait la saisir ; bientôt elle s'écriait : « Je n'entends plus, je ne vois plus les objets de la même manière ; tout est transparent autour de moi et mes regards se portent à des distances incalculables ; » et elle signalait, sans jamais se tromper, des personnes qui étaient sur les promenades publiques et celles qui devaient passer, et qui ne passaient quelquefois qu'au bout d'un quart d'heure sous ses fenêtres. Pendant cet état, qui n'est qu'une modification du somnambulisme, elle lisait dans la pensée de ceux qui l'approchaient ; elle signalait les gens faux et vicieux, et repoussait les imbéciles qui, par leurs expériences, aggravaient sa maladie. « Autant leurs têtes me font pitié, disait-elle, autant celles des hommes instruits dont je sonde toutes les pensées et les connaissances, me jettent dans le ravissement. »

Le régime analeptique, les bains froids répétés chaque jour, et l'électricité en bain et par commotion, triomphèrent enfin de cette variété de la catalepsie, dans l'espace de dix-huit mois.

Petetin rapporte encore dans son ouvrage deux observations de *catalepsie hystérique avec transport des sens à l'épigastre* ; l'une était compliquée de somnambulisme. Enfin il avait vu deux fois la catalepsie extatique survenir chez des malades, après une vive impression de plaisir ou de douleur. Je ne donne point l'analyse de ces observations, parce qu'elles n'offrent aucun phénomène qui ne se retrouve dans celles que j'ai citées.

Avant Petetin, divers auteurs fort recommandables, au nombre desquels nous mentionnerons Cœlius Aurélianus, Tulpius, Fréd. Hoffman, Dionis,

Henricus-ab-Heers, Fernel, Zacutus Lusitanus, Tissot, etc., avaient consigné dans leurs écrits des exemples particuliers de catalepsie. Les symptômes de cette bizarre affection avaient excité le plus vif étonnement ; mais à mesure que les sciences ont marché, des phénomènes encore plus remarquables ont été constatés. Les deux observations rapportées dans les œuvres de Sauvages sont trop connues pour les mettre sous les yeux du lecteur. Depuis Petetin, de nombreux médecins ont eu l'occasion de voir les mêmes phénomènes et de vérifier toutes ses assertions ; tels sont le docteur Castin, à Montélimar ; M. Laurent, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu à Lyon ; M. Lamothe, médecin à Bordeaux, etc. Le premier aurait publié le détail de ces faits, s'il n'avait été tué par la foudre avant d'avoir achevé le traitement de sa malade. Le dernier a lu l'histoire de sa cataleptique en séance publique, le 17 septembre 1807, à la Société de médecine de Bordeaux. Enfin le célèbre Fouquet, de Montpellier, répéta toutes les expériences indiquées par Petetin dans son premier mémoire, sur une cataleptique qu'il montra à quelques-uns de ses confrères. On ne peut concevoir comment un homme tel que lui n'a point osé publier ce qu'il avait vu ; mais le professeur Dumas ne pouvant révoquer en doute les faits attestés par ces deux médecins, n'a pas craint de rendre hommage à la vérité et de reconnaître les modifications merveilleuses de la sensibilité et la translation des sens dans un organe qui leur était étranger. Voici ce que dit ce savant dans le *Journal général de Médecine*, Tome XXV, n°. cxiii, p. 77, 11^e. année.

« Il est possible que, par un singulier concours de circonstances, certains organes deviennent capables

d'exercer des propriétés, de remplir des fonctions qui leur étaient jusqu'alors étrangères, et qui même appartenait à d'autres organes bien différens. Les parties de l'animal où ces dispositions et ces qualités s'introduisent sont évidemment changées et transformées, quoique leur nouvel état ne coïncide point avec des changemens relatifs dans le système de leur organisation.

» Si les faits rares et merveilleux ne m'inspiraient une grande défiance, je pourrais alléguer les transports extraordinaires de l'ouïe et de la vue, qui, abandonnant leur siège véritable, ont paru se placer à l'orifice de l'estomac, en sorte que les sons et les couleurs y excitaient les mêmes sensations que les oreilles et les yeux perçoivent naturellement. Il y a cinq ans qu'une jeune demoiselle du département de l'Ardèche, venue à Montpellier pour consulter les médecins sur une affection hystérique accompagnée de catalepsie, donna l'exemple d'un phénomène aussi étrange. Elle éprouvait pendant toute la durée de ses attaques une telle concentration de la sensibilité vers la région précordiale que les organes des sens y étaient comme entièrement fixés. Elle rapportait à l'estomac toutes les sensations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, qui ne se produisaient plus alors dans les organes accoutumés. Ce phénomène rare, observé chez une personne bien digne d'intéresser, fut un objet d'attention pour les médecins et de curiosité pour le public.

» Je ne me dissimule pas que les faits de ce genre, en opposition avec toutes les lois connues de la nature, ne doivent point obtenir sans difficulté, ni sans restriction, l'assentiment des esprits sages qui craignent d'être abusés : mais si l'on multiplie les observations

à cet égard, si l'on constate avec scrupule les moindres circonstances de chaque observation, il faudra bien reconnaître la possibilité d'un phénomène qui ne semble peut-être aussi merveilleux que faute d'avoir beaucoup de faits auxquels on puisse le comparer. »

§. IV. MM. LATOUR ET GUÉRITAUT.

Maladie nerveuse compliquée (convulsions, paralysie, tétanos, catalepsie, manie, nictalopie, etc.), observée à Mer (Loir-et-Cher), par MM. Latour, médecin, et Guéritaut, pharmacien, 1804-1808 (1).

Les détails suivans sont tirés d'un mémoire sur la maladie et la guérison de Mlle. Adélaïde Lefebvre, envoyé par M. Guéritaut, pharmacien, à la Société des sciences physiques et médicales d'Orléans. M. Latour fils, secrétaire perpétuel de cette Société, en lut un extrait dans la séance publique du 22 août 1811, en prévenant le public que les faits dont il allait rendre compte étaient connus de tous les habitans de la ville de Mer, et que son père avait suivi la maladie depuis les premiers symptômes jusqu'à la guérison.

Mlle. Adélaïde Lefebvre, appartenant à une famille recommandable, présenta de bonne heure les signes d'un tempérament nerveux et d'une excessive sensibilité morale. Après avoir éprouvé dans son enfance d'assez fréquentes maladies, la menstruation parut à

(1) Voy. *Bulletin de la Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans*, T. III, pag. 159, 1812.

l'âge de quatorze ans ; mais elle ne se montra qu'une seule fois. Cette suppression fut suivie d'un *chlo-rose* très intense. L'année suivante les règles se rétablirent.

Trois ans après, Mlle. Lefebvre fut atteinte d'une grave *hypocondrie*, et vers le mois de septembre 1804, une *tympanite* effrayante vint compliquer cette affection. Un traitement anti-hystérique améliora son état. Mais, au mois de février 1805, ses membres s'affaiblirent progressivement, et de violentes *convulsions* déterminèrent bientôt une *paralysie* complète des extrémités. On employa, mais en vain, les anti-spasmodiques et les excitans. Cependant la moindre contrariété faisait retrouver à la malade l'usage de ses forces ; elle s'élançait alors de son lit, et parcourait rapidement un espace plus ou moins grand ; quelquefois l'exaltation de ses forces musculaires était si considérable qu'elle enlevait les fardeaux les plus lourds, bêchait la terre et tirait de l'eau à des puits très profonds, et retombait après dans son premier état de paralysie. Toutefois ces exercices fréquemment répétés fortifièrent ses membres.

Conduite ensuite à la campagne, et très fatiguée du voyage, Mlle. Lefebvre fut atteinte de convulsions d'un genre tout particulier : elle se roulait sur elle-même, comme un cylindre ; elle enlaçait et tordait ses membres, imitait le cri de plusieurs animaux, cherchait à déchirer tout ce qui l'entourait, montait avec agilité aux plus grandes hauteurs, récitait différens passages de poésie qu'elle n'avait jamais confiés à sa mémoire, et ne conservait aucun souvenir de ce qu'elle avait fait quand l'accès était terminé.

Le printemps de 1806 parut exercer une influence

salutaire sur la malade ; mais l'été et l'automne surtout ramenèrent les mêmes accidens et de plus fâcheux encore ; Mlle. Lefebvre perdait ensemble ou séparément l'*ouïe*, la *voix* et la *vue*. Dans ses accès elle se courbait quelquefois avec force et rapidité, de manière à faire toucher en avant son front avec ses pieds ; puis tout-à-coup elle se renversait en arrière et touchait de même avec son front ses talons et ses genoux. D'autres fois elle sautait et pirouettait sur elle-même avec une rapidité incroyable. Du reste, l'exercice de la pensée était toujours libre.

Ces phénomènes s'étant renouvelés pendant une partie de l'automne, on s'aperçut que l'atonie ou l'exaltation du système musculaire suivait les variations de l'atmosphère. Ainsi une température très humide qui dura quelque temps relâcha tout-à-coup le système nerveux ; mais la malade éprouva de fréquentes *boulimies* et fut assaillie de nouvelles attaques de manie, avec des fureurs, des frayeurs sans cause et des visions fantastiques. Elle ressentait de vives commotions dans la région précordiale, et passait subitement de la gaieté la plus spirituelle à une tristesse profonde, d'une loquacité excessive à une taciturnité effrayante. La musique produisait alors les plus heureux effets : aux accens d'une voix touchante, aux sons d'un instrument harmonieux, la physionomie de Mlle. Lefebvre reprenait de suite le calme d'une mélancolie, pour ainsi dire angélique, et elle indiquait par ses gestes qu'elle était délivrée de ses douleurs épigastriques. Du reste, l'usage des excitans, et surtout du punch, abrégait également la durée de ces accès, qui commençaient ordinairement au point du jour et ne finissaient qu'à quatre heures du soir. Quand on ne pouvait pas avoir

recours à ces divers moyens, la malade restait pendant des heures entières privée du sentiment et dans un état d'immobilité absolue : les yeux fixes, le corps raide, le pouls petit et rare, la respiration presque insensible ; elle présentait enfin aux personnes peu expérimentées l'apparence d'une mort prochaine.

A l'équinoxe du printemps de 1807, il survint de nouveaux symptômes. Pendant plusieurs jours Mlle. Lefebvre poussa des cris déchirans : aux approches des orages la colonne vertébrale se courbait au point d'intercepter presque la respiration. Des accès de *cataplexie*, des attaques de paralysie dont la durée était ordinairement de sept jours, se succédèrent ensuite. Parfois la malade devenait, comme précédemment, *sourde, muette et aveugle* ; et toujours, pendant l'espace de sommeil de ces trois sens, le toucher acquérait une finesse si exquise, que l'application de la main sur la joue suffisait seule à Mlle. Lefebvre pour lui faire reconnaître les personnes qui lui étaient familières.

Après deux mois, ces crises diminuèrent de durée ; mais, pendant qu'elles avaient lieu, la malade s'exposait avec obstination des heures entières aux ardeurs du soleil ; ce qui lui occasionnait des accès de phrénésie dont elle indiquait le moment précis six à huit heures avant leur invasion. Quand ils étaient arrivés, elle se jetait tout-à-coup avec furie sur tous les obstacles qu'elle rencontrait ; elle s'élançait, avec une incroyable agilité, à des hauteurs de six à sept pieds, et après une durée plus ou moins prolongée de cette exaltation musculaire, elle tombait dans un affaissement total. Un flux hémorrhoidal abondant et des évacuations utérines excessives mirent fin à cette manie.

Pendant la durée des accès, les facultés intellectuelles de la malade se développaient d'une manière prodigieuse : sa mémoire, naturellement ingrate, était devenue d'une fécondité extraordinaire. Les lettres qu'elle se faisait un plaisir d'écrire à ses amies pourraient être citées comme des modèles de style et de correction grammaticale. Son adresse manuelle n'était pas moins surprenante, car elle exécutait sans difficulté, et à l'instant même qu'on lui en faisait le défi, différens tissus, tels que la futaine, le casimir et d'autres croisés, *à l'aide seule de ses mains*. Elle fit entre autres un ouvrage en paille dont elle ne put concevoir l'exécution quand elle fut guérie.

Vers la fin de l'été, ces phénomènes devinrent moins fréquens, mais ils se compliquèrent de *nictalopie*. Mlle. Lefebvre jouit pendant plusieurs mois de la faculté de voir les objets pendant la nuit, sans perdre néanmoins celle de les distinguer pendant le jour. Cette affection fut remplacée par l'influence singulière que les couleurs exercèrent sur la malade; le gris flattait ses regards et la mettait dans une sorte d'extase; le rouge au contraire la rendait furieuse; le bleu et le violet la faisaient tomber dans un état de morosité, tandis qu'elle reposait agréablement ses yeux sur le vert et le jaune. Il faut remarquer que Mlle. Lefebvre conservait toujours le libre exercice de son intelligence, mais que les perceptions seules étaient interverties sur divers objets. Souvent aussi, dans ses paroxismes, elle oubliait les noms des choses et se servait alors de périphrases pour s'exprimer. Voulait-elle reconnaître les personnes qui venaient la voir? elle les conduisait devant une glace, et les nommait par leurs lettres initiales; c'est ainsi qu'elle se

reconnaissait elle-même, ne convenant jamais cependant de l'identité d'Adélaïde avec *petite*, nom qu'elle se donnait durant ses accès.

De nouveaux accidens vinrent compliquer l'état de la malade; après avoir avalé cinq épingles qui occasionnèrent des désordres fort graves, et particulièrement des *hémorrhagies* fréquentes pendant plusieurs mois, Mlle. Lefebvre éprouva un dégoût marqué pour tous les alimens liquides ou solides; dès qu'elle en avait pris la plus petite quantité, elle présentait tous les symptômes de l'ivresse, et finissait même par perdre tout-à-fait connaissance, si on n'avait le soin de lui faire avaler quelques gouttes d'une liqueur alcoolique.

Dans les premiers jours de mars 1808, la malade cessa d'entendre par les oreilles; l'épigastre perçut exclusivement les sons. Peu de jours après, on s'aperçut avec la plus grande surprise que les sens de l'odorat, du tact et de la vue étaient départis à la même région. Lorsqu'on présentait une fleur à Mlle. Lefebvre, elle la portait à l'estomac pour la sentir et en dire la couleur. Enfin le 10 mars au soir elle commença également à reconnaître les personnes qui lui mettaient la main sur l'épigastre, tandis que d'autres lui fermaient les yeux. Le lendemain elle fit plus: il suffit de lui fermer les yeux pour qu'elle nommât ceux qui l'entouraient et désignât leurs places respectives.

Le 25 mars, dans l'après-midi, la malade fut amenée chez M. Guéritaut; c'était pendant un de ses accès ordinaires de manie, contre lesquels l'exercice était le palliatif le plus salutaire; en entrant chez lui, Mlle. Lefebvre lui demanda, selon sa coutume, qui il était? D'après une réponse évasive, elle dit

qu'on la trompait ; qu'elle le saurait bientôt ; qu'elle avait là (en montrant son estomac) une *petite affaire* qui parlait, et qu'elle allait consulter. En même temps, elle courba son corps en deux, appliqua le visage sur la région épigastrique, la frotta légèrement avec l'index, et de suite répondit elle-même à toutes les questions qu'elle avait faites et à toutes celles qui lui furent adressées. Puis elle dit aux assistans étonnés ce qui se passait dans la maison voisine, et *prédit* enfin tout ce qui devait lui arriver jusqu'au 15 août suivant.

Voici quelques-unes de ses prédictions recueillies par M. Guéritaut :

« Ce qui parle dans ton estomac, dépend du pyllore ; la cause du sang que tu rends, vient du séjour d'une épingle dans l'estomac..... Le 30 mars, tu cesseras de rendre du sang, et tu ne m'entendras plus parler..... Le jour de Pâques (17 avril), de neuf à dix heures, tu chercheras à te poignarder ; si cela arrive, tu ne mourras pas de suite, mais tu languiras longtemps..... La veille de Pâques, tu dormiras quatre heures, et ainsi de suite tous les jours ; il faudra prendre garde de te réveiller alors, car ton réveil serait furieux..... Il n'y a que les bains de mer qui puissent te guérir. Toute ta vie, les bains ordinaires te seront contraires..... Il faut nécessairement partir, pour aller prendre les bains de mer, au plus tard, à la mi-mai. Le 16, tu seras encore transportable, mais plus difficilement, le 17.... Tu auras de grandes difficultés à vaincre dans ce voyage ; il faudra te contraindre à monter en voiture..... Si tu résistes, tu auras vingt fureurs, et à la vingtième, tu mourras, ou bien tu ne guériras jamais..... Au premier bain,

tu t'évanouiras ; on sera averti du moment où il faudra les cesser, par un grand cri à la suite duquel tu perdras entièrement connaissance..... Malheur à ceux qui ne voudraient pas faire ce que je t'indique, tu en serais la victime ! »

Ces prédictions furent répétées, cinq à six fois par jour, depuis le 25 jusqu'au 29 mars. Chose surprenante ! chaque fois, la malade éprouvait de vives douleurs à la région de l'estomac ; elle se mettait en colère contre lui, pleurait, se frappait avec violence, et le suppliait de *se taire et de ne point parler* ; la sueur découlait de son visage, et elle tombait dans l'affaissement.

Le 30 mars, ainsi qu'elle l'avait annoncé, son estomac ne parla plus ; elle avait eu, la veille, une hémorragie intestinale abondante, ce fut la dernière.

Le jour de Pâques, qui pouvait lui être si funeste, si l'on n'y prenait garde, le plus vif intérêt amena chez elle une partie de sa famille et beaucoup de personnes distinguées des environs de Mer. On éloigna tous les instrumens avec lesquels Mlle. Lefebvre aurait pu se blesser, et on suivit jusqu'au moindre de ses mouvemens. Elle avait dormi quatre heures, la veille, et sa physionomie était calme et gaie ; mais bientôt elle se plaignit de maux d'estomac horribles : ses cris prolongés et entrecoupés déchirèrent le cœur des assistans. Enfin, après une heure de convulsions et d'angoisses inexprimables, la malade réunit toutes ses forces, écarta ses vêtemens, et se donna trois coups de poings dans l'estomac, avec une vélocité et une vigueur sans exemple. Immédiatement après, elle tomba dans un tel état de faiblesse, que ses traits offraient l'image d'une personne expirante ; cependant

elle reprit peu à peu l'usage de ses sens, et cet accident n'eut pas d'autre suite.

Toutes les prédictions de Mlle. Lefebvre s'étant successivement réalisées, ses parens se décidèrent à la conduire au Hâvre, pour lui faire prendre les bains de mer. Elle monta avec beaucoup de répugnance dans la voiture de poste qui devait la transporter, et malgré qu'elle eût des mouvemens convulsifs à chaque relai, on arriva dans cette ville, en moins de quarante-quatre heures.

Le premier bain la fit trouver mal ; elle supporta le second avec facilité, et dès le troisième, on s'aperçut du retour de ses forces. Les jours suivans il survint une fièvre quotidienne avec délire, mais elle céda à la promenade faite en voiture. Enfin, au sortir du quatorzième bain, Mlle. Lefebvre poussa un cri perçant, eut des convulsions, et tomba dans un état d'affaissement passager qui termina sa maladie. Depuis cette époque, tous les accidens ont cessé.

Lorsque M. Latour communiqua ce fait à la Société des Sciences d'Orléans, quatre ans s'étaient déjà écoulés ; cette personne était mariée, et tout annonçait une guérison parfaite.

§. V. — M. DELPIT.

Maladies nerveuses, extraordinaires et rares (1).

M. DELPIT, médecin inspecteur des eaux de Bârges, et l'un des collaborateurs du *Dictionnaire des Sciences médicales*, était un praticien recommandable, et plutôt disposé, par la nature de son esprit, à repousser les nouvelles doctrines, qu'à embrasser des systèmes qui n'avaient pas subi l'épreuve du temps et de l'expérience. « Le hasard, dit-il, le mit à portée de recueillir, à Bergerac (Dordogne), où il avait jusqu'alors exercé la médecine, deux observations, qui offrirent tout ce que l'hystérie peut réunir de curieux et même d'in vraisemblable. »

Ire. *Observation.*

Mlle. Ducl... avait atteint sa treizième année sans présenter aucun symptôme qui annonçât le développement prochain de la puberté. Sur la fin de juillet 1807, son ventre prit tout-à-coup et sans cause connue un volume considérable. L'écoulement des urines fut suspendu pendant plus de vingt jours; un purgatif, imprudemment administré, détermina plusieurs syncopes, et sans aucune amélioration d'ailleurs. On se décida à faire sonder la malade; mais à la vue du chirurgien et de ses instrumens, elle s'élança de son lit,

(1) Voy. *Bibliothèque médicale*, T. LVI, p. 308.

et aussitôt les urines coulèrent spontanément et avec abondance.

Cette évacuation ne fit d'abord cesser ni les syncopes ni la tension du ventre ; mais bientôt ces accidens furent remplacés par des convulsions, qui se répétaient à chaque instant et simulaient l'hydrophobie. La malade se jetait sur les personnes qui l'entouraient, faisant des efforts pour mordre ; une salive écumeuse sortait de sa bouche. A ces convulsions succéda un spasme de l'œsophage, qui rendit la déglutition impossible. Elle resta six jours sans boire ni manger, sans voir ni entendre. Douée, pendant ce temps, d'une force et d'une agilité extraordinaires, elle sortait de sa chambre sans qu'il fût possible de l'arrêter, et parcourait, avec une incroyable célérité et les yeux fermés, tous les contours d'un parterre ; cette course finie, elle se remettait tranquillement dans son lit. Du reste, les nuits étaient calmes, et la malade dormait du sommeil le plus paisible.

Après divers essais inutiles, une friction de laudanum fit cesser tout-à-coup le spasme de l'œsophage et des mâchoires ; la vue et l'ouïe revinrent. Mais, dès lors, les convulsions prirent une nouvelle force : tantôt la malade était étendue raide sur son lit sans qu'il fût possible de ployer aucun de ses membres, tantôt elle se levait droite, et nulle force humaine n'aurait pu changer la position qu'elle avait prise.

Des accès de terreur panique succédèrent à ces convulsions ; elle croyait voir roder autour de son lit les personnes mortes depuis quelque temps, et s'enveloppait de ses couvertures en jetant des cris d'effroi. Après cinq jours de durée, ces frayeurs firent place à un spasme du larynx, qui faisait naître le sentiment

pénible de la strangulation : on voyait le cou se tendre et se gonfler ; la figure était livide et plombée ; les yeux roulaient en divers sens dans l'orbite. Après l'accès, une aimable gaîté animait son visage, et la coloration de la santé se répandait sur ses joues et dans ses yeux.

Bientôt la maladie changea de forme. Privée encore une fois de l'ouïe et de la vue, Mlle. Ducl... se roulait dans sa chambre, la parcourait en tous sens avec rapidité, tantôt allant à reculons appuyée sur son dos, tantôt en avant et marchant à quatre pattes, tantôt repliée sur elle-même et ressemblant à une boule ; si, dans ces mouvemens rapides, qu'aucune force, qu'aucun obstacle ne pouvait arrêter, elle touchait du bout des pieds ou des mains quelque un des nombreux spectateurs que la curiosité attirait tous les jours dans sa chambre, elle jetait aussitôt un cri de douleur, et portait la main à l'endroit touché, comme si elle eût été brûlée ou blessée, la commotion électrique n'a pas un effet plus prompt et plus marqué ; tandis qu'elle se heurtait avec force contre le pavé de sa chambre, les murs et les meubles, sans manifester aucune sensation pénible. L'accès fini, la malade disait que la sensation qu'elle avait éprouvée était celle d'un fer chaud qu'on aurait appliqué sur la peau. Il se manifesta quelques accès de délire, dont la durée ne dépassait pas un quart d'heure, mais qui cessèrent bientôt ; les rotations dans la chambre, les pirouettes recommencèrent avec les mêmes formes que la première fois. Ce qu'il y eut de remarquable dans ce retour, fut l'insensibilité absolue de la peau au toucher, au pincement et aux piqûres ; mais lorsque l'accès était passé, elle ressentait de la douleur, un violent

prurit ou le sentiment d'une brûlure, dans les endroits pincés ou piqués ; elle n'avait aucune idée de ce qui avait pu occasionner cette douleur.

A cette époque reparurent des phénomènes qui s'étaient déjà montrés au début de la maladie : ainsi, privée tout-à-coup de la vue et de l'ouïe, elle s'élançait dans le jardin, en parcourait tous les contours avec une vitesse étonnante, sans oublier une allée et sans poser le pied ailleurs que dans ces allées, qui étaient pourtant fort étroites ; elle faisait des efforts pour grimper à travers les murs, et rentrait ensuite dans sa chambre, dont elle frappait les cloisons et les meubles, sans donner aucune marque de sensibilité ; mais touchait-elle, même légèrement, un lit ou une personne, elle en paraissait douloureusement affectée.

Les bains tièdes, un exercice modéré et surtout la campagne, dissipèrent peu à peu les accès de cette maladie, qui avait résisté, pendant quatre mois, à tous les anti-spasmodiques, le musc, l'opium, la jusquiame, le safran, la valériane, etc. ; plus tard, les règles s'établirent sans trouble et sans accident, et la malade jouissait encore d'une bonne santé, lorsque, douze ans après, M. Delpit inséra cette observation dans le *Journal général de Médecine*.

IIe. *Observation.*

Mlle. Caroline V..., née à Paris, quitta cette ville, à l'âge de treize ans, pour se rendre à Bergerac. Peu de temps après son arrivée, étant allée passer quelques jours à une maison de campagne, elle vit le curé du village administrer l'extrême-onction à un malade. Cette cérémonie, qui lui était encore incon-

nue, frappa son imagination; elle rentra chez elle pâle et tremblante; elle eut une syncope, et ses règles, qui coulaient pour la première fois, furent supprimées. Elle éprouva d'abord du dégoût, de la répugnance pour les boissons, et finit par ne plus prendre aucune espèce de nourriture; l'œsophage était tellement contracté, qu'il paraissait hermétiquement fermé, et que, pendant dix-huit jours, il ne permit l'introduction d'aucune substance liquide ni solide, pas même d'une goutte d'eau; il n'y eut pendant ce temps aucune espèce d'évacuation; et, chose étonnante! la respiration était naturelle, le pouls calme, régulier, et la malade conserva toujours son embonpoint et sa fraîcheur.

Durant cette abolition constante et complète des fonctions digestives, l'usage des sens principaux fut successivement suspendu: un jour, Mlle. Caroline devenait aveugle; le lendemain, le sens de la vue était rétabli, et celui de l'ouïe se perdait à son tour; une autre fois, c'était la faculté de parler qui était abolie. Ces mutations extraordinaires avaient lieu le plus souvent pendant la nuit et après un sommeil tranquille; de sorte que muette en se couchant, la malade se réveillait aveugle ou sourde; bientôt elle se trouva privée à-la-fois et successivement de l'exercice de deux facultés.

« Cependant, dit M. Delpit, l'intelligence conservait toute sa vivacité, toute son énergie, et pendant le sommeil momentané des organes des sens, la nature suppléait à leur perte. Lorsque les yeux fermés à la lumière ne pouvaient plus servir à distinguer les caractères de l'écriture, Mlle. Caroline lisait, et lisait très distinctement, en promenant ses doigts sur les

lettres : je lui ai fait lire ainsi , soit au jour , soit dans l'obscurité la plus profonde , les caractères imprimés , en ouvrant le premier livre qui me tombait sous la main , et quelquefois les caractères écrits , en lui remettant des billets que j'avais préparés *exprès* avant de me rendre chez elle : était-ce le sens du toucher qui suppléait alors à celui de la vue ? Je l'ignore ; mais j'affirme qu'elle lisait assez couramment en promenant les doigts sur les lettres ; un jour même , elle prétendit qu'avec quelques efforts de plus (je cite ses expressions) , elle parviendrait à lire avec les orteils. »

Cette singulière névrose se compliquait quelquefois d'une forte excitation de l'appareil locomoteur : ainsi , la malade , privée de la vue , montait du rez-de-chaussée au grenier avec une rapidité extraordinaire. Toutefois il ne se manifesta de mouvemens convulsifs que dans les derniers jours de la maladie. Dès le principe , M. Delpit avait pratiqué une saignée du pied ; il dut renoncer aux bains tièdes , dont l'usage avait exaspéré les accidens ; la déglutition étant impossible , aucun médicament interne ne fut employé.

Cependant les accidens s'aggravaient ; la malade perdait l'aimable gaîté qu'elle avait conservée jusquelà , et la suspension des trois facultés , qui avait eu lieu alternativement , devenait générale et permanente. Mlle. Caroline ne pouvait plus communiquer à l'extérieur que par l'écriture , dont elle traçait et comprenait encore les caractères. Sachant fort bien trouver dans sa chambre tous les objets qui lui étaient nécessaires , elle écrivait presque continuellement à sa mère , à sa sœur ou à M. Delpit. Dans un de ses derniers billets à sa mère , elle lui dit de ne pas s'affliger , lui annonçant que dans trois jours elle serait guérie.

Il était difficile de croire à cette prédiction, car le lendemain, la malade fut frappée d'un tétanos, qui occupait tous les muscles depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds. Étendue dans son lit, raide et immobile comme une barre de fer, elle semblait ne conserver des fonctions de la vie que la respiration et les battemens du cœur. La sensibilité et la motilité, anéanties dans presque tous les organes, paraissaient concentrées dans l'enveloppe extérieure de l'abdomen; en appuyant la main ou le bout du doigt sur l'épigastre, on voyait le ventre se développer à l'instant, et acquérir le volume qu'il présente dans l'ascite ou dans une grossesse très avancée. On pouvait à volonté renouveler ce phénomène, qui n'avait plus lieu lorsqu'on appliquait la main sur une autre partie du corps.

Au milieu des craintes que faisait naître dans l'esprit des parens et de M. Delpit une abstinence aussi prolongée et le désordre profond qu'annonçait le tétanos, arrive le troisième jour, désigné par la malade comme celui de sa guérison. Le matin, Mme. V... entre dans la chambre de sa fille; celle-ci lui dit avec surprise : *Ah! te voilà, maman : mais, quoi! je te vois... je te parle... je t'entends aussi!... Je suis donc guérie!* Au même instant elle s'élançe du lit, où, depuis trois jours, elle était étendue comme morte, et se jette au cou de sa mère.

A dater de ce moment, les plus graves accidens furent dissipés; et, après trois semaines de convalescence, Mlle. Caroline reprit la bonne santé, dont elle a constamment joui depuis.

« Parmi les nombreux témoignages que je pourrais invoquer, dit M. Delpit, en finissant, je ne citerai

que M. Maine de Biran, conseiller-d'État, dont le nom, également cher aux sciences philosophiques et à la magistrature, doit me servir de garant. Alors sous-préfet de Bergerac, il m'accompagnait quelquefois dans les visites que je faisais aux jeunes malades, et il a vu, avec autant de surprise que d'intérêt, plusieurs des faits que j'ai racontés. »

Dans sa notice, M. Delpit, se bornant au rôle d'observateur, se contente de rendre compte de ce qu'il a vu, laissant à d'autres le soin d'en chercher l'explication. Il avoue qu'il ne connaît point le magnétisme, et l'influence que cet agent peut exercer sur nos organes. Quelques mois avant sa mort, qui arriva dans les premiers jours de 1830, par suite d'une hydropisie, dont les progrès furent très rapides, il me dit que depuis qu'il avait publié ces deux observations, quatre de ses confrères avaient été témoins de faits aussi extraordinaires dans les environs de Bergerac : il me cita, entre autres personnes, la fille du directeur des contributions de cette ville, Mlle. Florine de la C..., qui fut guérie, par M. Delpech, d'une maladie qui présente une grande analogie avec celles de Mlles. Ducl... et Caroline V...

§. VI. MM. MARCARD, KOELER et SCHMIDT, *Médecins*,
et M. le Baron DE STROMBECK, *Président de la Cour*
d'appel, à CELLE.

Somnambulisme extatique naturel.

L'HISTOIRE de la maladie extraordinaire dont je vais donner l'extrait, a été écrite jour par jour, avec un soin religieux, par M. le baron de Strombeck (1). Tous les faits qu'il rapporte ont été vus et attestés par M. Marcard, médecin des eaux de Pyrmont; MM. Kœler et Schmidt, médecins de la cour, à Celle, ainsi que par le substitut du procureur-général M. Blumenbach, et le frère de M. de Strombeck, juge au tribunal de la même ville. Enfin, l'auteur de cette relation, pensant avec raison qu'on ne pouvait trop appeler l'attention des savans sur des phénomènes d'un ordre aussi élevé, a adressé son journal à la Société royale des sciences de Gœttingue, en l'appuyant de notes et d'observations particulières des trois médecins nommés ci-dessus; le docteur Marcard en a fait la préface.

Mlle. Julie, née de parens honnêtes, mais sans fortune, fut adoptée par M. et Mme. de Strombeck,

(1) Cette relation a été traduite en français, et publiée sous le titre suivant : *Histoire de la guérison d'une jeune personne par le magnétisme animal, produit par la nature elle-même, etc.* In-8°. , 200 p. Paris, 1814. On voit que ce titre est inexact, puisqu'il n'est question que du somnambulisme *naturel*.

qui la traitèrent comme une fille chérie. Elle était belle, fraîche, bien faite, et paraissait jouir d'une excellente santé; seulement on remarquait en elle une disposition à la mélancolie. Pendant l'été de 1811, étant alors âgée de dix-huit ans, elle éprouva, sans cause connue, des spasmes convulsifs dont l'invasion était si prompte qu'elle avait à peine le temps de se jeter sur un lit; elle poussait de grands cris et s'arrachait les cheveux; les accidens duraient depuis dix minutes jusqu'à six et même huit heures, et se reproduisaient tous les mois, toutes les semaines et quelquefois tous les jours. M. Kœler, son médecin, ordonna une saignée, du petit lait et des bains de plantes. Les prescriptions furent exécutées quoiqu'avec beaucoup de répugnance, et les convulsions cessèrent pendant plusieurs mois.

L'hiver suivant, les attaques reparurent et se compliquèrent d'évanouissemens qui duraient depuis trente minutes jusqu'à huit heures, et pendant lesquels Mlle. Julie paraissait dormir avec calme, les yeux ouverts et fixes, la pupille dilatée, et sans altération des traits, ni trouble des mouvemens de la respiration et du cœur. Lorsqu'ils touchaient à leur fin, elle devenait tellement raide, que sans de grands efforts, on ne pouvait imprimer aucune espèce de mouvement à ses membres. Tous les moyens connus furent employés vainement pour la retirer de cet état.

Ces accidens prirent bientôt un caractère extatique. Mlle. Julie se croyait transportée dans le ciel; elle s'entretenait avec Dieu, les anges et les âmes séparées des corps; elle peignait avec les expressions les plus poétiques, le lever du soleil, la beauté de la lune, et le bruissement de l'Océan sur lequel elle pensait flotter

avec le calme le plus serein. Elle s'exprimait presque toujours *en vers iambiques très purs*, sans manquer une seule fois à la mesure, quoique avant sa maladie elle n'eût montré aucune disposition à la poésie (1). Pendant ces accès, dont la durée se prolongeait depuis un jusqu'à huit jours, et qui laissaient entre eux peu d'intervalle, elle commença peu à peu à reconnaître les personnes qui l'approchaient et à recevoir l'impression des objets extérieurs; elle se mettait à table avec sa famille, mangeait avec plus d'appétit qu'à son ordinaire, et suivait M. de Strombeck à la promenade. Des baillemens indiquaient la fin de la crise; elle se frottait les yeux, comme quelqu'un qui sort d'un sommeil profond, et ne se souvenait nullement de ce qu'elle avait dit ou vu dans le cours de son accès. Pendant les mois de juin et de juillet 1812, il lui arriva assez fréquemment de passer tour-à-tour dans les quatre états suivans qui duraient depuis quinze minutes jusqu'à quatre heures.

Premier État.

Ses yeux se fermaient; tantôt elle discourait avec un personnage imaginaire; gardant le silence pendant le temps de la réponse supposée. Si elle parlait de choses sérieuses ou tragiques, elle s'exprimait en vers iambiques; la prose était réservée pour les événemens ordinaires de la vie. Tantôt elle décrivait des scènes du ciel, et joignait ses prières à celles des anges; elle ne

(1) Dans l'automne de 1810, elle avait joué avec beaucoup de goût, sur un théâtre de société, le principal rôle d'un opéra composé anciennement par M. de Strombeck, dont le récitatif était en vers iambiques.

répondait jamais aux questions qui lui étaient adressées. Cependant elle était sensible à la musique et aux odeurs ; si Mme. de Strombeck jouait du piano dans une chambre voisine, Mlle. Julie croyait entendre une harmonie céleste. L'approche d'une fleur lui annonçait la présence d'un ange ; celle d'un médicament la faisait s'écrier avec force : *Loin.... loin, odeur infernale!... On veut m'empoisonner.* Dans les premiers jours, on pouvait la retirer de cet état par la musique ; dans la suite cela ne fut plus possible.

Deuxième État.

Elle paraissait éveillée et toujours occupée d'une idée fixe ; elle répondait aux questions, mais seulement dans le sens de son délire.

Troisième État.

Elle jouissait de sa raison, avait une grande exaltation dans l'esprit, se livrait à ses occupations ordinaires, et montrait des talens qu'elle n'avait pas dans son état naturel ; elle déclamaient des scènes entières de tragédie avec toute la perfection d'une comédienne accomplie, et lisait les vers ou la prose avec une onction impossible à décrire ; sa mémoire lui rappelait alors tout ce qui lui était arrivé avant sa maladie, mais non ce qui s'était passé dans les intervalles de santé.

Quatrième État.

Elle se souvenait de sa vie ordinaire, avant et pendant sa maladie, mais elle oubliait ce qu'elle avait éprouvé dans les périodes des premier, deuxième et troisième états. Ainsi chacun d'eux faisait pour elle une

vie à part ; elle se rappelait ce qui s'était passé dans le semblable, mais non dans les autres.

Le docteur Schmidt, qu'on alla consulter à Brunswick, s'accorda avec le médecin ordinaire, M. Kœler, pour prescrire des sangsues aux cuisses. Après bien des prières, Mlle. Julie consentit à les mettre ; il s'ensuivit un tel soulagement, qu'on la crut guérie. Cependant, sa disposition à la tristesse augmentait toujours ; car, dans les momens où elle avait le plus de sujet de se trouver heureuse, on la voyait répandre des larmes.

Le 4 janvier 1813, elle éprouva, à dix heures du soir, une vive contrariété ; une demi-heure après, étant à table, elle tomba dans le délire : on la mit au lit. Le lendemain, elle passa tour-à-tour de l'état de délire à celui d'évanouissement ; il en fut de même, le mercredi 6 janvier. Les accidens se répétèrent plusieurs fois, dans la journée du 7. Le soir, elle était couchée sur un sofa, les yeux fermés, et déclamant avec une sorte d'emphase, lorsqu'un des témoins ayant demandé quand cette maladie finirait, elle dit : « Il vient tout-à-coup de m'être révélé de quelle manière je puis être entièrement guérie de ma maladie ; j'indiquerai demain, si je le serai lundi ou mercredi. » En entendant ce discours, on crut qu'elle délirait ; mais comme elle répéta les mêmes paroles, M. de Strombeck pensa au magnétisme et à l'instinct des malades, dont le docteur Schmidt lui avait parlé quelquefois, et il écrivit toutes les prescriptions de Mlle. Julie. On lui demanda si elle savait quand elle sortirait de l'état actuel, elle répondit : « A huit heures trois quarts. Ah ! que je suis contente ! Je recouvrerai entièrement ma santé ! Dieu me guérit ; je

J'ai prié..... à genoux, dans mon lit..... Il m'en a fait la promesse..... Ce sommeil !..... Combien il est doux !..... Je le souhaite à tous les humains !..... Pendant sa durée, une voix intérieure me parle..... là, dans le sein !..... elle me dit tout !..... »

A l'heure indiquée, elle se frotta les yeux, s'éveilla et parut fort gaie toute la soirée. A dix heures, elle était à table, les yeux ouverts, le regard fixe ; elle fit appeler M. de Strombeck, et lui annonça que, le lendemain, depuis neuf heures jusqu'à onze, elle serait tourmentée par une grande agitation ; qu'à onze heures elle souffrirait horriblement de crampes et de convulsions, et qu'à midi, tout aurait cessé. Celui-ci lui demanda s'il devait écrire ce qu'elle disait : « Tu l'as déjà écrit dans la chambre voisine, au secrétaire de ton épouse. — Combien cela tient-il de lignes ? — Deux alinéas : le premier de seize lignes et demie, le second de quinze lignes et demie. » M. de Strombeck alla chercher le papier, et, s'apercevant qu'elle avait dit la vérité, il fut saisi d'un frisson comme s'il avait vu un spectre ; il demanda à la malade d'où elle savait cela : « Une voix intérieure me le dit là, » répondit-elle, en montrant l'estomac ; elle ajouta que Dieu lui envoyait ce sommeil bienfaisant pour la guérir, aucun médecin n'ayant le pouvoir de le faire.

Vendredi 8.

A neuf heures, elle retomba dans le sommeil de la veille : « Je vais passer, dit-elle, trois heures terribles ; au nom de Dieu, ayez soin de moi, car je pourrais très facilement me blesser ; ces crampes sont les dernières que j'éprouverai de ma vie, si l'on observe exactement ce que j'ai prescrit. Ma maladie doit finir

comme elle a commencé : ma tête sera entièrement changée ; elle sera comme retournée ; mes caprices, dont vous avez souffert trop souvent, ne reparaitront plus ; je deviendrai tout autre, et je jouirai gaîment de la vie. » Elle s'aperçut que la gouvernante avait pris une poudre calmante ordonnée par le docteur Schmidt ; personne ne lui en avait parlé ; mais rien de ce qui se passait dans la maison ne lui était caché : elle connaissait non seulement les individus qui étaient présents, mais encore jusqu'au déplacement des meubles.

A l'instant précis où l'aiguille de la montre de M. de Strombeck marqua onze heures, la malade tomba dans des convulsions terribles : elle criait, mordait, battait ; il était difficile de se garantir et de la garantir ; souvent elle retombait dans son lit comme épuisée de fatigue ; enfin, deux minutes avant onze heures et demie, elle s'écria avec force : « Dieu soit loué ! je n'ai plus que cent vingt secondes à souffrir ! » En effet, la deuxième minute écoulée, elle redevint tranquille, se leva à midi, et parut en parfaite santé.

Après le dîner, elle retomba dans le sommeil extatique, et dit qu'elle était guérie de ses crampes pour la vie ; que sa maladie ne serait entièrement terminée que le mercredi suivant. Elle se félicita de tout le bien que lui faisait ce sommeil délicieux, et se prescrivit, avec une exactitude étonnante, et en quelque sorte minute par minute, les moindres détails du régime qu'elle avait à suivre pendant le reste de la journée.

Samedi 9.

M. de Strombeck, désirant avoir un témoin discret des phénomènes que présentait l'état de Mlle. Julie, écrivit à M. Blumenbach, pour le prier de venir le

plus tôt possible, attendu qu'à dix heures, ils devaient aller tous deux au tribunal. A dix heures moins vingt minutes, celui-ci ne paraissant pas, M. de Strombeck éprouvait une certaine inquiétude; quoique la malade n'eût aucune connaissance du billet qu'il avait écrit, elle lui dit, en déclamant avec une sorte de pathos : *Ne te tourmente pas, Blumenbach s'habille en ce moment; dans cinq minutes il sera ici...* Peu de temps après, elle ajouta : *Il sort en ce moment de chez lui.* En effet, il entra à neuf heures trois quarts. Il entendit avec étonnement les réponses de Mlle. Julie, et lui demanda quelle heure il était à la pendule; elle répondit : Cinquante-cinq minutes et demie. On monta dans la chambre au-dessus, où était cette pendule, elle marquait cinquante-six minutes. Dans le cours de la journée, on fit une foule d'épreuves; généralement Mlle. Julie rencontrait juste. Cependant quelquefois elle se trompait, particulièrement sur les couleurs; mais elle indiquait les heures avec une précision mathématique, et lorsqu'on ne lui présentait pas de montre, elle se réglait sur la pendule de la maison, qu'on ne pouvait pas entendre sonner de sa chambre. Les questions sur ce point paraissaient lui être agréables; elle savait les minutes que marquaient toutes les montres des personnes présentes, et signalait la différence qui existait entre elles et la pendule; c'était avec la même exactitude qu'elle parlait des horloges de la ville, et les comparait avec celles du château, de la prison et de l'église, paraissant presque tirer vanité de cette connaissance et de plusieurs de ses observations. Elle voyait souvent ce qui se passait à d'assez grandes distances, mais non pas tous les objets indifféremment : *Maintenant*, dit-elle, *le président Ru-*

mann fait la lecture à son épouse , en prenant du café. Cela fut vérifié. Pendant toute sa maladie, lorsqu'il était question de voir et d'entendre, elle indiquait avec le doigt la région épigastrique.

Dimanche 10.

Mlle. Julie répéta ses observations sur la conduite à tenir le mercredi 13, et se fit lire plusieurs fois la note qu'on avait écrite. Elle recommanda avec instance qu'on ne la touchât pas avec une clef, parce qu'elle éprouverait des convulsions terribles. Le docteur Schmidt vint la voir ; quoiqu'elle ne fût pas prévenue de sa visite et que ses yeux fussent fermés, elle le nomma aussitôt : bien plus, elle désigna la couleur de son habit et le nombre des bagues qu'il avait aux doigts ; elle dit, avec la plus grande exactitude, combien de temps durerait son paroxisme et quand elle en éprouverait un nouveau. Toutes ses prédictions se vérifièrent à la minute et même à la seconde.

On a dû remarquer que Mlle. Julie tutoyait M. et Mme. de Strombeck et tous ceux qui lui parlaient pendant son sommeil : cela ne lui était jamais arrivé dans l'état ordinaire ; cependant elle conservait au plus haut degré le sentiment des convenances ainsi que la grande pudeur qui lui était naturelle : car M. de Strombeck et ses amis lui ayant fait quelques plaisanteries sur des choses dont on ne parle jamais à de jeunes personnes, elle rougit, et les rappela gravement au respect qui lui était dû.

Lundi 11.

MM. Marcard et Koeler étant venus chez M. de Strombeck, à trois heures, trouvèrent la malade dor-

mant les yeux ouverts, les pupilles épanouies, et les paupières immobiles ; elle les reconnut, et nomma tous ceux qui étaient présens, sans les regarder. Elle ne voyait pas avec les yeux ; leur fixité le prouvait aisément, mais elle montrait la partie inférieure de sa poitrine, et disait : *Ici on me montre tout*. Le docteur Marcard ayant pris une lorgnette pour examiner une gravure qui se trouvait dans la chambre, la dirigea ensuite sur Mlle Julie ; cela parut lui déplaire ; elle demanda à M. Marcard « si cette lorgnette était assez bonne pour laisser voir tout ce qui se passait en elle. » M. de Strombeck averti que quelqu'un venait d'arriver, interrogea la malade pour savoir qui c'était : « Le docteur Schmidt, médecin de la cour. — De quelle couleur est son habit? — Bleu. » Celui-ci entra, il voulut tâter le pouls de Mlle Julie, qui lui dit vivement : « Retire ta main ; tu y portes deux bagues. » M. de Strombeck lui demanda de nouveau ce qu'elle distinguait dans sa chambre, placée à l'étage supérieur : elle répondit que sa clairvoyance diminuait beaucoup ; que cependant elle voyait, sur le bureau qui était dans cette chambre, une épreuve de l'imprimeur. M. de Strombeck étant monté avec le docteur Schmidt, trouva effectivement cette épreuve, qu'il ne savait pas lui avoir été apportée. Elle vit encore sur une table la relation écrite de sa maladie, et nomma tous les objets qui se trouvaient dans cette chambre, excepté deux couteaux. On plaça divers objets sur une chaise qui était derrière son dos, elle les désigna avec exactitude, et se trompa seulement sur la couleur de l'étoffe, qu'elle indiqua bleue, tandis qu'elle était ponceau. Le docteur Schmidt tira sa montre à secondes, et, l'ayant cachée dans sa main, on la pria d'indiquer

l'heure qu'elle marquait ; elle réfléchit un moment , et dit tout-à-coup : « Il est trois heures vingt-neuf minutes. » Elle ne se trompait pas d'une seconde, et cette montre n'était d'accord avec aucune de celles qui étaient dans la chambre.

Le docteur Marcard ayant pris la main de Mlle. Julie, lui demanda ce qu'il pourrait faire pour se guérir d'une maladie à laquelle il était sujet (un asthme); elle lui dit : « Tu ne peux être entièrement guéri; tu le sais bien ; mais tu seras beaucoup soulagé, si trois fois, à six semaines de distance entre chaque, tu te fais saigner, et si trois autres fois, à la même distance, tu prends un purgatif. » M. Marcard trouva cette ordonnance assez bonne; la malade le connaissait à peine.

Elle se réveilla à quatre heures précises, comme elle l'avait prédit. Son réveil fut semblable à celui d'une personne bien portante qui sort d'un sommeil bienfaisant; l'air de sérénité qui lui était ordinaire remplaça subitement la fixité de son regard et l'espèce d'égarement qui se peignait dans tous ses traits.

Le soir, à neuf heures, elle se mit à table : un quart d'heure après, on la vit se retourner avec un peu d'effroi vers son côté droit, et remuer les lèvres comme si elle parlait avec quelqu'un. On lui demanda ce qu'elle avait ; elle répondit qu'il lui semblait voir un *corps* à côté d'elle : ce corps lui conseillait de changer quelque chose à la conduite qu'elle devait tenir les jours suivans relativement à sa maladie. A neuf heures trois quarts, elle se mit au lit, et on la laissa seule.

Mardi 12.

Mlle. Julie avait peu dormi la nuit précédente, le

corps parlant était resté près d'elle jusqu'à minuit ; mais dans la matinée, après avoir pris le café au lait, qu'elle s'était prescrit, le *sommeil délicieux* vint réparer ses forces. Elle répétait à tout moment qu'une demi-heure de cet heureux sommeil valait mieux que six heures du sommeil ordinaire ; elle confirma tout ce que le *corps parlant* lui avait dit la veille. M. de Strombeck lui demanda quel était ce fantôme : « Ce n'est pas un fantôme, répondit-elle, j'étais dans l'erreur en le croyant ; c'est une voix qui parle au-dedans de moi et qui me semblait hors de moi ; cette vision provient de ce que mon sommeil est moins parfait : je crois voir alors s'élever de terre un nuage blanc, d'où sort une voix, dont l'écho résonne en moi ; il faut obéir à cette voix. Je ne sais pas maintenant aussi bien ce qui se passe ailleurs. » Cependant elle dit encore avec la plus grande exactitude l'heure et la minute de la montre de M. de Strombeck. Le docteur Schmidt entra ; elle le nomma aussitôt. Celui-ci, après diverses questions, lui demanda si tout le monde pouvait éprouver un semblable sommeil ; elle dit que non : que ce sommeil naissait quelquefois de lui-même, mais que c'était fort rare, qu'il opérât sa guérison, et qu'elle le souhaitait à tous les malades. Elle annonça qu'elle s'endormirait de nouveau à deux heures cinquante minutes : elle prédit juste.

Mme. de Strombeck était seule auprès de Mlle. Julie, qui lui dit tout-à-coup : « Le docteur Marcard arrive (il entrait en effet dans la maison) ; » elle vit aussi M. de Strombeck, dans son cabinet, écrivant quelque chose qui lui était relatif. Ses yeux étaient ouverts et fixes ; mais elle les fermait lorsqu'elle éprouvait quelque sensation désagréable, comme lorsqu'une

voiture passait avec bruit dans la rue. Elle assura qu'elle ne voyait avec ses yeux qu'une sorte de clarté, un nuage blanc ; et l'état de ses pupilles épanouies le faisait croire facilement ; elle avait l'ouïe extrêmement fine et sensible ; le docteur Marcard essaya si par des passes magnétiques transversales faites au-devant des yeux il pourrait dissiper son sommeil ; cela ne produisit aucun effet.

Quoique la malade annonçât que sa clairvoyance diminuait de jour en jour, on la soumit à diverses épreuves fort curieuses. Je ne citerai que la suivante. M. Marcard lui demanda si elle savait ce qu'il portait dans ses poches. Elle répondit : « Oui. Par exemple, une tabatière. — De quelle couleur ? — Blanche. » M. Marcard s'en était servi la veille en sa présence ; mais ne l'avait pas tirée depuis qu'il était entré ; d'ailleurs il ne croyait pas qu'avec l'état de ses yeux elle pût rien distinguer. Il lui demanda ensuite s'il avait de l'argent sur lui. Après un moment de silence, elle dit encore : « Oui. — Comment est faite la bourse ? » Elle répondit très vivement : « Elle est longue, verte et rayée de couleurs. » Bien certainement, dit M. Marcard, elle n'avait jamais vu cette bourse, que je portais depuis quelques jours par hasard, que je n'avais pas sortie de ma poche hors de ma maison, et qui était telle qu'on les faisait, il y a dix ans, avec de la peau verte, rayée de violet.

Il était quatre heures, lorsque la malade, après avoir bu un demi-verre d'eau qu'elle s'était prescrit, parut éprouver de la douleur, fronça le sourcil, ferma les yeux, se coucha et retira ses membres comme une personne qui est attaquée de crampes internes. M. Marcard, assis à côté d'elle, entendit un bruit singulier,

une sorte de sanglots ou de battemens, comme lorsqu'on ressent des crampes dans l'œsophage. Il ne put se rendre compte de ce bruit intérieur qui se répétait de seconde en seconde, et qu'il avait entendu quelquefois auprès des personnes qui ont des attaques de nerfs. Chacun était touché de la voir souffrir ainsi depuis cinq ou six minutes ; M. Marcard lui demanda combien cet état devait encore durer ; elle répondit aussitôt : « une minute. » Cette réponse si précise et dans un tel moment, le frappa ; il tira sa montre, l'aiguille des secondes en indiquait vingt-cinq ; lorsque la minute fut aux trois quarts écoulée, le battement devint plus fort et plus rapide, puis il diminua sensiblement, et lorsque l'aiguille marqua la vingt-cinquième seconde, on n'entendit plus rien ; la malade reprit sa première position, toute trace de souffrance disparut, mais le sommeil réparateur durait encore.

En ce moment, un petit chien entra dans la chambre et s'approcha de son pied ; elle pria vivement qu'on le chassât ; car pendant ses crises, elle avait beaucoup de répugnance pour les chiens et les chats, et jusqu'à sa guérison elle s'est aperçue de la présence de ces derniers quoiqu'elle ne pût les voir (1).

La malade avait dit qu'elle se réveillerait à quatre heures et demie ; lorsque l'aiguille des minutes

(1) Un chat de la maison, qui, avant la maladie de M^{lle}. Julie, n'avait aucune inclination pour elle, et qui, depuis sa guérison, ne lui en montra pas davantage, en prit une si forte depuis son sommeil extatique, qu'il guettait pendant des heures entières l'occasion de se glisser dans sa chambre ; lorsqu'il la rencontrait, il se roulait à ses pieds, comme le fait ordinairement un chien très caressant, et ce n'était qu'à force de coups qu'on pouvait l'éloigner d'elle.

indiqua la trentième, elle se souleva, se frotta les yeux, les pupilles reprirent leur grandeur, et le ton de sa voix parut naturel. Le soir elle alla en société, et on ne remarqua rien d'extraordinaire dans ses traits, si ce n'est une teinte de mélancolie. En rentrant, elle fit régler la montre de M. de Strombeck sur la pendule de la maison, en disant que la première retardait de quarante-cinq secondes ; cela était exact. Elle était très gaie avant de se coucher et assura que le lendemain tout irait à souhait.

Mercredi 13 janvier.

M. de Strombeck, jugeant avec raison que l'omission la plus légère dans les prescriptions de Mlle. Julie pouvait déranger le cours de cet admirable traitement, et en rendre l'issue funeste, prit toutes les précautions possibles pour que ses instructions fussent suivies à la lettre. Il ne s'agissait pas cependant d'une grande complication de moyens pharmaceutiques, le sommeil *délicieux* était presque le seul remède ; mais le régime était tracé avec une précision rigoureuse ; chaque chose devait être exécutée à la minute. Plus d'une fois, Mlle. Julie rectifia des inexactitudes de quelques secondes, et ceux qui l'entouraient, pénétrés d'un zèle et d'un dévouement qu'on ne saurait trop admirer, se soumièrent aveuglément à toutes ses volontés. Il est hors de doute que le succès dépendit autant des soins tendres et religieux qui lui furent prodigués par M. et Mme. de Strombeck, que de la clairvoyance prodigieuse de la malade. A dix heures, MM. Marcard, Schmidt, Kœler et Blumenbach, étaient réunis chez M. de Strombeck ; M. Kœler se joignit à ce dernier pour rédiger le procès-verbal de cette séance avec toute

la fidélité possible. Il est à remarquer que Mlle. Julie, dont la clairvoyance diminuait à chaque instant, ne commit pas une seule erreur dans ce qui était relatif à son état et à sa guérison. Les évanouissemens, le sommeil extatique, le réveil, eurent lieu précisément à la minute indiquée. Dans une des dernières épreuves, M. de Strombeck lui ayant dit en plaisantant : « tu es un peu maladroitte aujourd'hui, » elle lui répondit gravement : « *Fais grand cas de cette maladresse ; elle est un signe de ma prochaine guérison.* »

A quatre heures, elle parut en proie aux plus vives souffrances, et se jeta sur le plancher en priant avec la plus ardente ferveur ; tantôt à genoux elle élevait les mains vers le ciel ; tantôt elle frappait la terre avec son front. Un moment, elle prononça distinctement : « O mon Dieu ! daigne me tendre une main secourable!... Tu l'as promis!... Vois combien mes parens souffrent !. Ils sont devenus mes parens, et je suis leur troisième enfant.... A cinq heures, s'écria-t-elle enfin, ces horribles souffrances finiront... » Cinq heures sonnent : « Dieu m'a entendue, il m'a exaucée!.. Il a daigné me secourir. » Elle prie encore et bientôt se jetant aux genoux de Mme. de Strombeck, elle la remercia des soins qu'elle lui avait prodigués pendant sa maladie, et cela en des termes si touchans que tous les spectateurs fondaient en larmes ; ensuite elle se précipita dans les bras de M. de Strombeck, en disant : « Mille actions de grâces, mon père chéri ! c'est à vous deux que je dois tout. Où aurais-je trouvé des amis qui m'auraient donné comme vous les secours les plus empressés ? Maintenant je vivrai long-temps, long-temps et heureuse ; je ne retomberai jamais dans la maladie dont je viens de guérir, ni dans ce sommeil qui finira

dans dix minutes; cependant d'ici jusqu'à lundi prochain en huit jours, je jouirai encore quelquefois d'un demi-sommeil. Mais ne vous alarmez plus... Je vous remercie de nouveau; accordez-moi neuf minutes de repos. »

A cinq heures précises Mlle. Julie s'éveilla, gaie, l'air serein, comme si elle sortait d'un sommeil ordinaire. « Maintenant, nous dit-elle, il me semble jouir d'une nouvelle vie; une pierre d'une lourdeur énorme cesse de peser sur ma poitrine. » Elle remercia encore une fois ses parens avec une expression touchante, mais bien éloignée de celle qu'elle avait employée dans son état extatique.

Jeudi 14.

Mlle. Julie demanda un verre d'eau et des ciseaux; elle posa ces derniers dans l'eau; elle but ce verre d'eau à deux reprises, et dit à ce sujet qu'un sentiment intérieur lui avait appris qu'elle devait en agir ainsi; qu'elle avait le pouvoir de s'endormir à volonté, pour apprendre ce qui lui était nécessaire; que, le 17, elle serait délivrée de ce demi-sommeil qu'elle avait annoncé devoir durer jusqu'au 25. « Cependant, dit-elle, j'ai encore quelque chose à dire..... mon bonheur en dépend..... cela est si difficile..... si difficile, que je n'ose parler.... Il le faut pourtant..... Dimanche je serai entièrement guérie; mais il est indispensablement nécessaire à ma félicité que vous me fassiez faire un anneau d'or, du poids de deux louis, en dedans duquel doivent être gravées les lettres E. A. F. Vous me le donnerez entre dix et onze heures du matin, mais pas plus tard. Il ne doit pas être fait en cette ville; du reste peu im-

porte en quel autre endroit. Il faut qu'il soit dans un étui de maroquin vert, cousu sur du parchemin, et que je le porte toute ma vie à l'index de la main gauche. »

M. de Strombeck ne voulant point s'exposer à perdre le fruit de tant de peines, par la plus légère omission dans les ordres de la malade, forma secrètement le projet d'aller lui-même à Hanovre pour faire confectionner cet anneau. Il était seul dans sa chambre, lorsque Mme. de Strombeck vint lui dire que Mlle. Julie était informée de son dessein, mais qu'il devait rester à Celle et confier ce soin à toute autre personne. En conséquence on chargea de cette commission le domestique de M. Blumenback.

Vendredi 15.

Mlle. Julie confirma ce qu'elle avait dit la veille sur sa guérison.

Samedi 16.

Le *corps parlant* prit congé de la malade ; Mme. de Strombeck entendit d'une chambre voisine les adieux qu'elle lui fit : « Mille grâces, lui dit-elle, pour tous les conseils que tu m'as donnés ; adieu ! adieu pour toujours ! Mais est-il certain que tu ne reviendras pas ? » Dans l'après-midi Mlle. Julie se mit dans un demi-sommeil, afin que sa guérison fût assurée pour le lendemain ; elle annonça à M. de Strombeck que ses ordres avaient été fidèlement remplis à Hanovre ; que l'anneau était terminé. Elle nomma le bijoutier qui l'avait fait, et prescrivit comment on devait agir en le lui remettant ; elle finit par ces mots : « Défendez-moi bien de le quitter de ma vie ; si je le quittais, je deviendrais malade. » Et comme on lui témoignait quelque inquié-

tude sur la prophétie qui devait s'accomplir le lendemain, elle éleva sa main vers le ciel, et dit d'un ton solennel : *Aussi vrai que Dieu a daigné me secourir, demain à onze heures je serai entièrement guérie.*

Dimanche 17 janvier.

Mlle. Julie, en revenant de l'église, entra dans le salon où se trouvaient M. et Mme. de Strombeck. Elle s'assit à côté d'eux et garda le silence ; il était dix heures et demie précises. M. de Strombeck lui dit : Chère enfant, je te donne cet anneau, qui est exactement tel que tu l'as désiré, et qui doit te guérir à jamais de ta maladie... Tu jouiras de la meilleure santé tant que tu le porteras à l'index de la main gauche. Comme tout ce que tu as prédit dans ton sommeil est arrivé ponctuellement, je suis persuadé que cette prophétie s'accomplira de même. » Elle ne répondit pas un mot et présenta sa main. M. de Strombeck mit l'anneau à son doigt avec précaution, comme elle l'avait désiré. Aussitôt elle bâilla, s'éveilla et promena ses regards avec étonnement autour d'elle, en disant : « Que signifie cela?... D'où me vient ce gros anneau?... Où suis-je?... Comment me trouvé-je ici?... Y a-t-il long-temps que je suis levée?... »

A la grande surprise de sa famille adoptive, Mlle. Julie ne se rappelait rien de ce qui s'était passé dans sa maladie depuis le 4 janvier. « Ces quinze jours, pour me servir de l'expression du docteur Marcard, furent rayés du tableau de sa vie. Cet état d'extase qui avait commencé tout-à-coup s'évanouit de même. Dès ce moment toute ombre d'exaltation disparut, et avec elle la trace des maladies qui avaient affligé son corps et son esprit. »

La longueur de cette observation m'a forcé de passer sous silence une foule de détails très remarquables (1); mais j'ai fait en sorte de présenter l'ensemble des phénomènes, afin de faciliter au lecteur tous les rapprochemens que l'on peut faire entre le somnambulisme naturel et celui qui est provoqué par le magnétisme. Cet exemple et mille autres prouvent que les facultés somnambuliques sont inhérentes à la nature de l'homme, et qu'elles se développent dans des circonstances diverses et par des causes souvent opposées.



§. VIII. M. DESPINE,

Médecin, Directeur des eaux d'Aix-les-Bains.



CATALEPSIE (2).

En 1822, une jeune fille nommée Micheline Violet fut envoyée aux eaux d'Aix en Savoie, par un habile médecin, qui avait inutilement employé toutes les ressources de son art, pour la guérir de la catalepsie. M. le docteur Despine, à qui elle était recommandée,

(1) Il en est cependant qui doivent être mentionnés à cause de leur importance. Ainsi chaque fois que M^{me}. de Strombeck préparait pour M^{lle}. Julie quelque chose qui devait être mesuré, elle ressentait dans le bras une secousse comme électrique lorsqu'il fallait qu'elle s'arrêtât. Elle était aussi avertie intérieurement quand la malade avait besoin d'elle. Ces phénomènes se sont renouvelés jusqu'à la fin du traitement.

(2) *Voyage à Aix-les-Bains*, par M. le C^{te}. DE FORTIS. 2 Vol. Turin, 1829. *Voy.* T. I, p. 197.

suivit son traitement avec le plus grand soin. Voici les observations qui ont été recueillies sur cette personne :

La cause de la maladie était une vive frayeur : dès le commencement, caractère, habitudes, expression de la physionomie, tout changea chez Micheline. Lorsqu'elle tombait dans ses accès, non seulement elle perdait l'usage de ses facultés, mais on avait beau la chatouiller, la piquer et même la brûler, elle était complètement insensible. On l'a vue dormir plusieurs jours de suite sans faire de mouvement ; sa respiration était presque suspendue ; et dans cet état de mort apparente, elle était parfois aussi froide et aussi raide qu'une statue.

Les crises revenaient à des heures fixes et précises, trois ou quatre fois par jour ; elles duraient ordinairement plusieurs heures et se présentaient sous quatre formes, ou manières d'être, bien différentes les unes des autres.

Première forme. Faiblesse, insensibilité complète ; le chatouillement, les piqûres, les brûlures, ne paraissent pas produire la plus légère sensation sur la malade. Elle ressemblait parfaitement à une personne qui vient d'expirer.

Deuxième forme. État cataleptique pendant lequel les membres conservaient la position qu'on leur donnait ; cet état n'affectait ordinairement qu'un seul côté.

Troisième forme. Spasme convulsif de tout le corps ou seulement d'une moitié, soit que la lésion occupât tout un côté, comme dans l'hémiplégie, soit que la division fût transversale, à la hauteur de la ceinture, ou même en sautoir, ce qui arrivait quelquefois.

Ce spasme était souvent accompagné de secousses alternatives ; d'autres fois, il y avait raideur tétanique des membres.

Quatrième forme. Somnambulisme.

Dans ce dernier état, Micheline, qui avait été domestique, servait à table avec la plus grande dextérité ; et, comme ses yeux étaient constamment fermés, elle semblait se conduire au moyen du doigt indicateur de l'une ou l'autre main qu'elle promenait sur la table, ainsi qu'une lumière, pour y voir ce qu'elle avait à prendre ou à déplacer ; et elle mesurait si juste tous ses mouvemens, qu'elle les arrêtait au point précis, quelque brusques qu'ils fussent, sans jamais rien casser, ni renverser.

Pendant cette crise, Micheline faisait une distinction remarquable entre le verre, la porcelaine et la poterie : le premier paraissait la brûler, et quand il s'agissait d'en saisir, elle avait la précaution d'entourer sa main avec un linge ; la poterie ne produisait point cet effet, non plus que la porcelaine. Interrogée sur la sensation qu'elle éprouvait, elle disait que le verre était brûlant, la porcelaine tiède, et la poterie froide. Si elle avait besoin de toucher un couteau de table garni d'une virole d'argent près de la lame, elle évitait avec grand soin de le saisir sur le point de réunion des deux métaux, dont le contact semblait renouveler l'effet du verre.

Souvent elle racontait les anecdotes de sa vie, et jouait ordinairement le rôle de tous les interlocuteurs, en variant sa voix, ses gestes, ses manières, pour mieux les contrefaire : elle s'en tirait comme le meilleur mime. La scène qui se représentait le plus

souvent à son esprit , était celle qui avait causé sa maladie et déterminé le premier accès.

Elle lisait et écrivait les yeux fermés. Pour s'assurer de la vérité du fait, on plaça un large et épais carton devant ses yeux ; elle n'en continua pas moins à écrire avec autant de prestesse que de correction, et, chose très remarquable ! tandis qu'elle copiait une lettre de la main droite, elle la lisait avec le coude gauche, et corrigeait les fautes d'orthographe sans jamais se tromper.

Pendant la durée de cet état singulier, plusieurs personnes l'ont fait lire au hasard sur des livres qu'elles avaient apportés. Elle lisait encore quelquefois par la paume de la main, le coude et la nuque. Lorsqu'on lui demandait l'explication de ces phénomènes, elle répondait constamment que la vision s'opérait au moyen de sa *chandelle*, qu'elle comparait à la clarté bleuâtre du ver-luisant.

Cette clarté se portait au bout du doigt, à la paume de la main, au coude, à la nuque, etc.

L'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher, éprouvaient aussi dans ces crises une perturbation de la même nature ; et la rapidité de cette transposition des sens était quelquefois si grande, que dans un instant elle passait de la tête aux pieds. L'épigastre était la région qui jouait le principal rôle dans ces étonnans phénomènes. Tous les sens, cependant, ne jouissaient pas de la même mobilité ; le toucher semblait occuper le premier rang ; la plus légère insufflation sur une partie quelconque suffisait pour l'y développer ; venaient ensuite l'ouïe, le goût, l'odorat, et enfin la vue : l'exercice de ses nouvelles facultés fatiguait plus ou moins la malade, mais le sens de la vue ne se déplaçait

jamais sans la fatiguer au plus haut point. On l'a vue souvent suer à grosses gouttes pendant qu'elle l'exerçait ; aussi n'était-ce qu'avec beaucoup de répugnance qu'elle se soumettait à cette expérience.

Dans son *Rapport médical pour la saison des bains*, 1822, M. le docteur Despine raconte qu'il a eu l'occasion d'observer trois cataleptiques qui lui ont présenté tous les phénomènes racontés par Petetin ; il montre l'analogie de ces phénomènes avec ceux que présente le somnambulisme artificiel, et il avoue franchement qu'il est convaincu de la réalité du magnétisme et de ses effets extraordinaires.

Je crois devoir citer également l'extrait d'une lettre fort remarquable adressée de Grenoble à M. le docteur Despine par un de ses amis dont la demoiselle était cataleptique.

Voy. p. 227. « La crise qui a eu lieu hier au soir (12 mars 1823) mérite toute notre attention. Elle a commencé à six heures et demie et a duré jusqu'à minuit. Aux convulsions a succédé le somnambulisme. Ma fille s'est ensuite assise sur son lit et a commencé une conversation que nous aurions pu recueillir en entier, et que j'ai regret de ne pas avoir écrite sous sa dictée, ce que j'aurais pu faire très facilement, parce qu'elle a toujours parlé avec le plus grand calme, d'un ton prophétique, et ne prononçant ses oracles qu'après être rentrée en elle-même pour consulter son instinct intérieur..... Voici ses propres expressions : « Lorsque je serai seule avec lui (M. F., son médecin), je lui parlerai, je lui découvrirai mon mal..... Il ne le connaît pas ; il n'existe qu'une seule manière

de me guérir, tout autre moyen ne produirait pas le plus léger effet. »

» Ici elle a récapitulé toute sa maladie ; elle en a détaillé les causes , les diverses nuances , l'époque précise des rechutes ; elle a analysé les moyens employés successivement pour la guérir ou pour la soulager ; elle a relevé toutes les erreurs commises dans son traitement , et le tout avec un ordre , une précision , une justesse de raisonnement qui tient du prodige.... Rien ne lui est échappé. Cet instinct qui paraît la maîtriser lui indique d'une manière sûre la cause et les effets de chaque phénomène et le moyen de les combattre. M. F., son médecin ordinaire , à ma sollicitation , s'était mis en rapport avec elle , en lui appuyant le bout des doigts sur la région épigastrique et parlant lui-même à voix basse dans son autre main , les doigts réunis en forme de cône..... Après avoir assuré qu'elle passerait six semaines sans avoir de crises , elle a annoncé que , ce terme écoulé , elle en aurait de plus violentes que les précédentes , à moins qu'on ne les prévînt le plus promptement possible par l'usage des douches froides qui seules pouvaient la guérir ; et qu'il fallait porter à quatre , six par jour , tant qu'on le pourrait : tout autre remède était inutile et ne ferait qu'aggraver ses souffrances , etc. (1) »

(1) Cette observation n'est pas la seule qui ait été faite à Grenoble ; car M. Rostan , dans son art. *Magnétisme* , publié en 1825 , dit , p. 431 : « J'ai été consulté , il y a peu de jours , par mon compatriote M. Gaymar , chirurgien de la marine , habile naturaliste , pour une jeune dame de Grenoble qui éprouve des accès d'hystérie du même genre que ceux dont parle Petetin et dont

Le deuxième volume de l'ouvrage de M. de Fortis renferme l'histoire fort curieuse d'un cretin, de Saint-Jean-de-Maurienne, qui devint *somnambule naturel* vers l'âge de dix-huit à vingt ans. Dans cet état, qui naissait ordinairement à neuf ou dix heures du soir, et durait une partie de la nuit, ce jeune homme parlait facilement et s'exprimait avec beaucoup de clarté. L'amour était la principale cause de ce prodige. Sa maîtresse, touchée de son affection si naïve et si tendre, consentit à l'épouser. Pendant le jour, Maurice était un véritable automate que l'on dirigeait à volonté; la nuit c'était un homme parlant et agissant avec intelligence. (*Voy.* p. 189, 208.)

Je ne rapporte ce fait que par l'analogie qu'il offre avec celui que raconte M. Choron, ancien premier médecin du Val-de-Grâce, dans son *Mémoire sur le fluide vital*. « Il m'est arrivé, dit-il, de somnambuliser une demoiselle âgée de trente ans environ, *imbécile de naissance*; elle appartenait à une famille opulente et distinguée, qui n'avait rien omis de ce qui pouvait lui rétablir l'entendement; tout au monde avait été mis en usage sans le moindre succès. Dès que je l'eus mise en crise, je la fis parler sur les ma-

je regrette beaucoup de ne pas pouvoir tracer ici le tableau. Ainsi ces maladies sont caractérisées par l'abolition des fonctions des sens externes, par une exaltation singulière du cerveau, qui leur donne, pendant leurs accès, l'air d'inspirés, de prophètes, et les revêt momentanément d'une intelligence supérieure et d'une sensibilité excessive, par la faculté singulière d'entrer en communication avec les objets extérieurs, au moyen des voies insolites. La plupart de ces caractères se rencontrent dans le somnambulisme artificiel: »

tières que l'on voulut, et elle s'en acquitta *très pertinemment*, etc. » (Voy. *Bibliothèque du magnétisme*, tome II, p. 54.)

§. IX. M. BARRIER, *Médecin*.

Observation faite sur une cataleptique, à Privas (Cantal), en 1831. — (Inédit.)

DEPUIS les ouvrages de Petetin, aucune cataleptique n'avait offert des phénomènes plus remarquables que ceux qui sont consignés dans la relation suivante. M. le docteur Barrier l'avait rédigée pour M. le baron Cuvier, dont les sciences déplorent la perte récente, en invitant ce célèbre naturaliste à la communiquer à l'Institut. Il offrait, si l'Académie y attachait quelque importance, de donner l'histoire complète de sa cataleptique et d'étayer de preuves juridiques tous les faits avancés et une foule d'autres analogues. Ayant eu l'occasion de lire cette notice chez le savant M. D***, j'écrivis à M. Barrier pour lui demander la permission de l'insérer dans mon ouvrage ; il me l'accorda avec une grâce et un empressement dont je ne puis assez le remercier. Il est à désirer que ce médecin publie tous les détails de l'observation dont il n'a esquissé que les principaux traits ; car tous les hommes consciencieux doivent se réunir pour faire connaître un ordre de vérités, qui vont éclairer d'un nouveau jour les ques-

tions les plus obscures de la médecine et de la psychologie.

Le 1^{er}. mars 1831, je fus appelé à Privas, auprès d'Euphrosine Bonneau, âgée de douze ans et neuf mois. Elle était cataleptique depuis environ un an; chaque jour elle avait des accès de plusieurs heures. Dans une circonstance, ces crises se prolongèrent plus de quinze jours de suite sans presque discontinuer. Les praticiens et les personnes qui avaient habituellement la malade sous les yeux, ne voyaient dans ces accès que d'horribles mouvemens convulsifs. Dès ma première visite, je reconnus en elle des facultés fort extraordinaires; mais, ne me proposant point dans cette note de tracer l'histoire complète de sa maladie, je me contenterai de mentionner les phénomènes étonnans que présentait Euphrosine pendant ses accès. Ces phénomènes, qui ont été vus et constatés par une multitude de témoins, sont :

1. L'insensibilité complète de toute la périphérie du corps, sauf la région épigastrique où toute la vie semblait être concentrée ;

2. Le don de deviner la pensée de la personne qui se mettait en rapport avec elle; cette faculté était si prononcée, qu'Euphrosine liait avec facilité une conversation très suivie, dans laquelle un des interlocuteurs ne parlait que *mentalement* ;

3. La production de phénomènes électro-magnétiques très remarquables ;

4. L'annihilation du goût et de l'odorat aux organes de ces sens et leur transport à l'épigastre ;

5. La vision par l'épigastre ;

6. La prévision des événemens futurs relatifs à sa maladie actuelle ;

7. La juste appréciation de la valeur des remèdes proposés ;

8. Parfois le sentiment intérieur des souffrances d'autrui ;

9. Un développement prodigieux de la mémoire ;

10. Une grande disposition à jouer le rôle de prophétesse.

S'il me fallait tracer ici tous les faits capables d'établir ces diverses assertions, j'aurais un gros volume à écrire ; je vais cependant prouver chacune d'elles par un exemple authentique.

§. 1^{er}. Vers les premiers temps, les bruits les plus forts ne pouvaient tirer Euphrosine de ses extases : elle était insensible aux coups les plus violens ; maintes fois je lui ai tordu la peau avec beaucoup de violence, sans qu'elle parût éprouver la plus légère sensation. A son réveil seulement, elle se plaignait de souffrir de telle ou telle partie (1) ; le plus faible attouchement de la région épigastrique, au contraire, lui était excessivement pénible ; le bruit d'une montre placée à l'épigastre, ou le son de la voix, quelque légère qu'elle fût, d'une personne en rapport avec elle, faisait cesser la crise pour un instant, mais la pauvre malade était pendant ce court réveil dans un état d'agitation difficile à décrire.

§. 2. Lors de ma seconde visite (sur les sept ou huit heures du soir), je trouvai Euphrosine pliée en arc de cercle au milieu de son appartement ; elle reposait sur le sol par les talons et le sommet de la tête ; plus de

(1) Voy. p. 272 et 283, les expériences de l'Hôtel-Dieu, de la Salpêtrière, etc.

vingt personnes l'entouraient, toutes gardaient le plus religieux silence. Je m'approchai, je me mis en rapport, et je souhaitai le bonjour à la malade, en m'étudiant à retenir *ma langue et mes lèvres*. « *Bonjour, M. Barrier*, me répondit-elle. — *Quand voulez-vous venir à La Voutte?—Le plus tôt possible.* » Je me tournai vers la mère, et lui dis : *Votre fille devine la pensée ; mettez-vous en rapport et essayez. Bientôt nous entendîmes Euphrosine prononcer ces mots : A Alissas. Un instant après elle répéta avec vivacité : Non, vous dis-je, à Alissas!.. Mme. Bonneau avait proposé à sa fille d'aller le lendemain se promener à Cous avec elle ; la seconde fois elle avait encore insisté sur le même lieu de promenade. Une cousine se mit ensuite en rapport, et presque aussitôt nous recueillîmes ces paroles : Eh! nigaude, crois-tu que je ne sais pas que tu dois aller demain à Vernoux? La cousine pâlit, mais elle recommença ses questions. Non, il est bien loin de là, continua Euphrosine. Cette dame nous rapporta avoir dit mentalement à la malade qu'elle devait faire le lendemain le voyage de Valence, et qu'elle s'acquitterait de ses commissions, si elle avait à lui en donner ; à sa seconde question, elle lui avait demandé si elle trouverait son mari à Vernoux. Trois ou quatre jours après, je rencontrai cette personne à Vernoux : elle vint à moi, et, d'un air encore tout effrayé, m'annonça l'absence de son mari. Un voiturier vint ensuite, et immédiatement nous entendîmes ces mots : Non, à La Voutte. Cet homme lui avait proposé de la conduire à Aubenas. La majeure partie des assistans lui adressèrent des questions mentales ; elle répondit constamment et de suite avec la plus grande précision. Des enfans voulurent à leur tour faire des épreuves,*

mais elle les renvoya avec humeur en les nommant chacun par son nom.

§. 3. Je range la série des phénomènes électro-magnétiques développés chez Euphrosine immédiatement après le don de deviner la pensée, parce que, durant le cours du traitement, ils s'affaiblirent, et disparurent peu de temps après ceux dont il vient d'être fait mention.

Si l'on approchait les index de chacune des régions temporales, la pointe dirigée vers l'angle externe de l'œil, la malade ouvrait les paupières au bout de quelques secondes : on voyait alors le globe des yeux dans un violent état convulsif, pivotant presque sur son axe, et se tournant toujours en haut et vers l'angle interne de l'œil ; en retirant les doigts, les paupières se fermaient aussitôt.

Si plusieurs personnes formaient une chaîne en se tenant par les mains, et que les deux plus éloignées approchassent l'index de leur main libre de l'épigastre d'Euphrosine sans toucher à ses vêtemens, tout-à-coup elle ouvrait les paupières, elle s'élançait avec une rapidité surprenante, passait sous les bras ou sous les jambes de ceux qui formaient la chaîne avec une adresse et une promptitude inconcevables, et allait se précipiter dans un coin de l'appartement : là, ses cheveux épars, ses yeux hagards et roulant dans leurs orbites, ses gestes désordonnés, tout retraçait en elle l'image de ces anciens démoniaques dont nous entretenons les vieilles chroniques ; une minute ou deux après, ces phénomènes cessaient, et la malade retombait en crise.

Dans le principe, la cire d'Espagne provoquait d'horribles convulsions ; Euphrosine criait et hurlait

si quelqu'un en portait sur lui; la soie l'incommodait aussi, mais beaucoup moins que la cire. L'approche vers l'épigastre des métaux taillés en pointe lui était aussi très pénible. Dès le second jour de l'entrée d'Euphrosine au couvent de La Voutte, la sœur Sydonie lui mit un crucifix en fer et taillé en pointes sur l'épigastre; la petite Bonneau poussa des cris et jeta au loin le crucifix. Cette épreuve fut tentée à plusieurs reprises; le résultat fut toujours le même. A mon arrivée au couvent, la sœur Sydonie me raconta sa mésaventure. Essayez, ma sœur, lui répondis-je, l'application d'un crucifix en bois. Cette nouvelle épreuve fut faite: Euphrosine resta tranquille, et le calme revint dans l'esprit des dames trinitaires.

§. 4. Lors de ma première visite à Euphrosine, je lui mis un morceau de fromage dans la bouche; elle ne dit mot et ne donna aucun signe qui pût faire croire qu'elle en eût la moindre connaissance; je mis ensuite ce même morceau de fromage sur l'estomac: *Ah! le bon fromage!* s'écria-t-elle aussitôt. Cette faculté de goûter et de flairer par l'estomac s'est maintenue très long-temps; il était curieux, dans les premiers jours du somnambulisme, de voir tous les efforts que faisait cette enfant pour faire manger à son épigastre des dragées ou autres objets agréables, et les mouvemens d'impatience qui en étaient la suite.

§. 5. La vision par l'épigastre a été le phénomène qui s'est maintenu avec le plus de persévérance; ce phénomène s'est même reproduit, quoique d'une manière très faible, dans la crise de midi, du 31 mai. Cette faculté a été si extraordinaire, qu'au dire des personnes qui fréquentaient le couvent, les yeux de la malade étaient des organes *presque inutiles*. La lec-

ture la fatiguait singulièrement ; aussi, dès qu'elle tombait en crise, elle priaît qu'on ne la fit point lire : elle a lu cependant, à maintes et maintes reprises, et de jour et de nuit. Parmi un très grand nombre de faits que je pourrais citer, je vais en rapporter un dont M. Versain, habile médecin établi à Murat (Cantal), a été le témoin. Nous entrâmes dans l'appartement d'Euphrosine, vers les onze heures du matin ; elle était couchée, et dans un état mixte entre la catalepsie et le somnambulisme. M. Versain lui remet une poignée de petites dragées de différentes couleurs ; elle les prend, les porte à son estomac, les jette en l'air, l'une après l'autre, en disant : *blanche, jaune, rouge, rouge, blanche, jaune, etc., etc.*, sans se tromper jamais sur leur couleur. M. Versain voulut vérifier l'état des yeux, mais il lui fut impossible d'entr'ouvrir tant soit peu ses paupières, tant elles étaient fortement contractées. « Je pourrais, me dit-il, crever les yeux, mais les faire ouvrir, jamais. » Mme. Versain entra dans ce moment. *Pour vous prouver que j'y vois clair*, dit Euphrosine, sans remuer de sa place, *je vais, Monsieur, vous détailler tout le costume de madame votre épouse*, ce qu'elle fit aussitôt, sans omettre les plus légers détails d'une toilette.

Ce même jour, à une heure de l'après-midi, Euphrosine demanda M. Philippe Dupin ; on lui répondit qu'il était en Dauphiné. *Non, vous dis-je, il est chez lui dans ce moment-ci, à table, dans son salon ; il mange sa soupe : qu'on aille me le chercher !* Une femme courut à la maison de M. Philippe, et arriva juste au moment où il achevait de manger le potage. M. Philippe laissa son repas, et fit signe, en passant sur la place, à un nommé Hilaire Maurin, de le suivre.

Chemin faisant, le sieur Léon Contier, propriétaire, se doutant du motif de leur empressement, se joignit à eux, et se rendit au couvent. Dès leur entrée dans la cour, Euphrosine, du fond d'une alcove très obscure, donna des signes non équivoques de la joie la plus vive, et quand ils furent au bas de l'escalier, elle cria : *Ah ! le voici, le voici ! mais il n'est pas seul.* « Bonjour, Mlle. Euphrosine, dit M. Philippe, en entrant, je ne me suis pas fait attendre bien longtemps. — *Oui, mon ami, mais pourquoi n'es-tu pas venu tout seul ? qu'avais-tu besoin d'aller chercher des compagnons ?* — Comment ! quelqu'un est-il venu avec moi ? — *Eh ! crois-tu que je ne voie pas cet homme aux gros yeux, qui est au pied de mon lit ?* » M. Philippe jette alors un large oreiller sur le visage d'Euphrosine qui continue à dire, en riant : *Ah ! ah ! il est en manches de chemise.... sa chemise est rapiécée aux coudes.... il porte un mauvais gilet de velours noir, etc., etc. ; ah ! ah ! on lui ôte son bonnet de laine, pour lui mettre un chapeau..... ah ! ah ! vous croyez que je n'y vois pas ; eh bien ! ouvrez la robe de cette jeune fille, et vous trouverez une pelote dans son sein.* M. Contier, sans consulter la jeune personne désignée, ouvre sa robe et trouve la pelote, etc. Nous arrivâmes avec M. Versain, sur la fin de cette scène, et nous rencontrâmes le pauvre Contier qui, malgré tout ce que nous pûmes lui dire, ne voulait voir en tout cela que des prestiges diaboliques, et s'enfuit à toutes jambes.

§. 6. Dès les premiers jours où Euphrosine fut confiée à mes soins, je l'invitai à me dire quels changemens prochains surviendraient dans sa maladie, et à quelles époques auraient lieu ses principales crises ;

elle refusa toujours de céder à mes sollicitations, en disant qu'elle l'ignorait. Le 2 avril au soir, M. Bonneau arrive à l'improviste de Privas; sa fille a une crise en l'embrassant, et tombe raide dans ses bras. On ne chercha point à la faire sortir de cet état, et lorsque la catalepsie cessa pour faire place au somnambulisme, les premières paroles d'Euphrosine s'adressèrent à celui dont la présence venait de déterminer une si vive émotion. *Soyez tranquille, mon père, je guérirai..... Demain, la matinée sera favorable; à onze heures, j'aurai une crise bien forte; cette crise finira à midi et demi..... A quatre heures, j'aurai une autre crise, et la soirée sera bien pénible.* Le lendemain matin, j'allai, selon mon usage, faire ma visite au couvent; Euphrosine était dans son bain, et parfaitement tranquille. Mme. Bonneau me rendit compte de la prédiction de sa fille. Avant dix heures, plusieurs curieux s'établirent dans l'appartement de la malade; quant à moi, j'y arrivai un instant avant les onze heures. Euphrosine jouait avec d'autres enfans, et prenait le plus grand plaisir à leurs amusemens; tout-à-coup, elle s'arrête, se tourne vers Mme. Sydonie, et lui dit: « *Ma sœur, quelle heure est-il?* — Bientôt dix heures et demie; vous pouvez jouer encore. » A ces mots, la petite Bonneau tourne subitement les yeux vers les arcades sourcillères, ferme les paupières, tombe en crise, et onze heures sonnent. L'arrivée de son père, dis-je à Mme. Bonneau, a contribué à rendre son accès plus vif; mais j'ai tout lieu d'espérer qu'elle sera moins agitée pendant le courant du mois. Mme. Bonneau se pencha vers l'épigastre de sa fille, et lui annonça mon pronostic. « *M. Barrier dit cela?* — Oui, mademoiselle, dis-je

à mon tour, en me mettant en rapport. — *Eh bien ! moi, je dis tout le contraire. Demain, j'aurai une crise bien forte.* » Quelques instans après, elle ajoute : *Le vendredi de la Passion, j'en aurai trois ; une, le matin à six heures, l'autre, à onze heures, et la troisième, à trois heures et un quart, peu après le moment où Notre Seigneur expira sur la croix.* Depuis ce jour, Euphrosine a constamment annoncé les principaux événemens de sa maladie, *sans se tromper jamais.* Dans la crise du lendemain, elle dit que sa dernière attaque de catalepsie aurait lieu le 31 mai, et sa guérison complète, le 30 juin 1831.

§. 7. Si j'écris un jour l'histoire d'Euphrosine, le public verra que j'avais en elle un juge bien sévère. Jamais, non jamais, je ne me serais attendu à trouver une pénétration pareille chez une malade dépourvue de connaissances médicales. Maintes fois j'ai vu cette petite fille se refuser opiniâtrément à prendre des remèdes de peu de valeur, et se soumettre, dans d'autres momens, aux épreuves les plus rudes, les demander long-temps à l'avance, pleurer à chaudes larmes à leur approche, les subir cependant et les demander une seconde fois.

§. 8. Rarement Euphrosine s'est mêlée de consultations médicales ; elle avait trop de confiance en moi pour oser jouer un pareil rôle. Cependant, elle en a donné quelques-unes, et toujours elle l'a fait avec un tact étonnant et une facilité surprenante. Citons un fait. M. Marquet, médecin à Privas, se présente chez elle, dans un moment où elle était en crise. Il avait à peine mis le pied sur le seuil de la porte, qu'Euphrosine lui cria : « *M. Eugène, je ne veux d'autre médecin que M. Barrier.* — Ce n'est pas à titre de médecin que

M. Marquet vient vous voir, lui dit-on, mais plutôt à celui de malade ; il serait bien aise de vous demander une consultation. — *Ah ! oui*, répond la jeune cataleptique, lorsque M. Marquet se fut approché ; *il a mal dans le fond de la bouche, à la gorge et à la tête*. — C'est ma foi bien vrai, s'écria celui-ci fort étonné. — Quels remèdes pourriez-vous lui ordonner ? — *Il fera une tisane avec des fleurs de chèvre-feuille, des sommités de ronces, et il l'aiguisera avec un filet de vinaigre.* » Le docteur était atteint d'une inflammation des piliers du voile du palais, avec gonflement des amygdales. Cette scène s'est passée en mon absence, et je la transcris d'après le rapport que m'en a fait mon confrère. — La matière médicale d'Euphrasie n'était pas des plus riches, mais elle a toujours tiré un assez bon parti des remèdes qu'elle a prescrits à différentes personnes.

§. 9. Jamais je n'ai vu ma malade se tromper sur le caractère des personnes qui l'approchaient ; elle a toujours saisi, avec la plus grande précision, les petits défauts et les ridicules des curieux qui l'abordaient. Les femmes surtout étaient appréciées à leur bien juste valeur. Les faits que je pourrais citer à l'appui de cette assertion, n'ont rien au premier abord de très étonnant ; mais ce qui est vraiment digne d'admiration, c'est qu'une petite fille, à peine âgée de 13 ans, eût une connaissance approfondie de toutes les faiblesses ainsi que de toutes les vertus de notre pauvre humanité, et pût faire, à chaque instant, une application heureuse de cette sorte d'intuition.

§. 10. Sa mémoire était si développée, qu'au bout de sept à huit jours, elle connaissait presque tous les habitans de ce pays (La Voutte) par leurs noms et

prénoms ; telle personne qui se croyait tout-à-fait inconnue, était stupéfaite de se voir si bien désignée.

§. 11. Si Euphrosine avait voulu tirer tout le parti possible de ses étonnantes facultés, elle aurait pu, à coup sûr, jouer, dans ce pays, un rôle politique bien extraordinaire ; mais son insouciance complète sur de telles matières, et mes recommandations très expresses, l'ont empêchée de caresser des idées capables de lui donner une haute importance. La petite rusée aimait cependant à se récréer de la stupeur dans laquelle elle plongeait fréquemment ceux qui la visitaient. La bonté de son naturel l'empêchait de leur adresser aucune allocution désagréable ; mais lorsqu'elle était irritée par des agaceries intempestives, elle dévoilait à la face de tout Israël des détails très piquans et très cachés de la vie de la personne qui avait encouru sa haine ; elle la menaçait de l'avenir, la chassait de sa présence, ou l'assujettissait à la soumission la plus absolue.... *Que faites-vous, Madame Ch***, dans ce corridor, l'oreille collée contre la muraille ? Rentrez tout de suite, si vous ne voulez pas que je dise votre fait à tout le monde !* Et Mme. Ch*** de rentrer au plus vite pour se blottir dans un coin. Jamais actrice n'exprima avec autant d'énergie le caractère de prophétesse, que ne le faisait dans ses crises de somnambulisme la douce et timide Euphrosine.

A son arrivée à La Voutte, cette enfant était petite et chétive ; mais, depuis le 1^{er}. mars 1831, elle a grandi de plus de deux pouces et demi, et son corps a pris un développement remarquable.

S'il pouvait s'élever le plus léger doute dans l'esprit d'un seul des Membres de l'Institut, sur l'authenticité de ces faits, j'offre de faire faire sur-le-champ telle espèce d'enquête que l'on jugera convenable, etc.

§. IX. SOMNAMBULISME NATUREL.

UN grand nombre d'auteurs ont rapporté des exemples merveilleux de somnambulisme naturel, dans lesquels on retrouve tous les phénomènes que présentent le magnétisme et les maladies nerveuses. Nous les avons passés sous silence, parce qu'ils sont connus de tout le monde et que personne ne les conteste. Celui que nous allons citer mérite plus particulièrement de fixer l'attention de nos lecteurs : il s'agit du bon La Fontaine.

« Vous connaissez aussi bien que moi la vie de l'immortel bonhomme que Mme. de la Sablière nommait son fablier ; vous savez qu'il était fort distrait ; mais ce que vous ignorez, sans doute, ainsi que bien des gens, c'est qu'il était somnambule. Je vais vous raconter, à ce sujet, une anecdote surprenante, et qui a été si bien constatée, qu'on ne peut la révoquer en doute.

» Un jour La Fontaine invite à souper deux de ses amis ; quelques instans après il rentre chez lui, oublie d'avertir sa femme de l'invitation qu'il a faite, et même ne se sentant pas appétit, ayant de plus envie de dormir, il va se coucher sans dire bonsoir à personne.

» A l'heure du souper les deux amis arrivent ; Mme. La Fontaine croit d'abord qu'ils n'ont d'autre intention que de faire une visite. Cependant cette visite se prolongeant, on finit par s'expliquer, et l'on rit du bonhomme. Puisqu'il est au lit, qu'il y reste, di-

rent les convives ; on soupera sans lui. Bientôt , en effet , on se mit à table.

» A peine a-t-on commencé à savourer les premiers mets, que la porte s'ouvre : que voit-on paraître ? La Fontaine en bonnet de nuit, en chemise, sans bas, et n'ayant qu'un simple caleçon. Les yeux ouverts, et n'apercevant aucun objet, il traverse la salle à manger, entre dans son cabinet, s'y renferme, y reste une demi-heure, puis reparaît, traverse de nouveau la salle, en se frottant les mains d'un air satisfait, rentre dans sa chambre et ne revient plus.

» Sa femme et ses amis sont curieux de voir ce que notre fabuliste a pu faire ainsi renfermé au milieu des ténèbres. Ils entrent dans le cabinet : qu'y trouvent-ils ? une fable écrite d'une encre encore toute fraîche, qui atteste qu'elle vient d'être composée ; et quelle est cette fable ? l'une de celles où le langage du cœur règne de la manière la plus naturelle et la plus touchante, celle qui réunit plus que toutes les autres la grâce et la finesse aux sentimens, en un mot la célèbre fable des *deux Pigeons*. »

(EXTRAIT des *Mémoires de deux militaires et des Confessions d'un homme de cour*, etc., publiés par MM. Dusaulchoix et Charrin. Paris, 1830. 2 Vol. in-12. — V. Tom. I^{er}., p. 155.)

CONCLUSION.

La question du magnétisme et l'existence de ses phénomènes sont d'une telle importance, que j'ai cru devoir recueillir un grand nombre de témoignages, afin de prouver que les faits dont on nie la réalité ont été vus et attestés par les hommes les plus hono-

rables et les médecins les plus instruits. A tant d'observations identiques faites à diverses époques et dans des lieux différens, qu'opposeront nos sceptiques modernes? Ils déclameront, selon l'usage, contre la crédulité, l'enthousiasme, l'ignorance, etc.; mais daigneront-ils une fois aborder sérieusement la question, et nous dire comment naissent ces illusions singulières qui agissent à-la-fois sur les malades, les médecins et sur des milliers de témoins? Espérons que l'opinion publique, éclairée par les discussions de l'Académie, ne restera plus en suspens entre des hommes conscieucieux qui rendent loyalement hommage à la vérité, et ceux qui nient tout parce qu'ils n'ont rien vu ni rien voulu voir. On peut remarquer déjà que les écrits où le magnétisme est attaqué avec le plus de véhémence, contiennent des aveux qui détruisent toutes les objections de nos adversaires; il ne se passe point d'année sans que les journaux ne rappellent des faits absolument semblables à ceux que nous avons cités; et nous sommes assurés que si l'Académie de médecine, selon le vœu de la Commission, encourageait les recherches de ce genre, et invitait les savans physiologistes à lui en communiquer les résultats, nous posséderions bientôt une masse d'observations tellement imposante, qu'elle ôterait tout refuge au scepticisme le plus opiniâtre. En attendant que cette mesure soit adoptée, nous allons offrir au lecteur une nouvelle preuve de la vérité de nos assertions.

Extrait de la GAZETTE MÉDICALE de Paris.

(2 et 4 Octobre 1832.)

« On observe en ce moment, à l'hôpital *Della-Vitta*, de Bologne, un phénomène de magnétisme animal fort

extraordinaire. Il se trouve dans cet hôpital un malade qui, de trois jours en trois jours, est attaqué, à onze heures précises du matin, d'une convulsion tellement forte, qu'il perd entièrement la faculté de percevoir des sensations : la vue, l'ouïe, l'odorat, disparaissent complètement ; les organes des sens ne font plus aucune fonction ; les deux mains se ferment si étroitement, qu'il est impossible de les ouvrir ; en employant la force, on briserait infailliblement les doigts. Cependant le docteur Cini, fils du peintre, qui lui donne des soins, a découvert, après de longues et attentives observations, que l'épigastre, à la distance de deux doigts au-dessus de l'ombilic, recevait, pendant la crise convulsive, toutes les perceptions des sens, au point de les remplacer. Si l'on parle au malade en touchant l'épigastre du bout du doigt, il répond, et si on le lui commande, il ouvre les mains de lui-même ; si l'on place un corps sur l'épigastre, le malade en décrit la forme, l'odeur, la qualité, la couleur : pendant le contact du doigt, la convulsion va en diminuant et semble disparaître ; mais si l'on place le doigt sur le cœur, la convulsion se reproduit avec intensité et dure aussi long-temps que le doigt conserve cette position. Si l'on joue de la flûte en touchant l'épigastre, le malade entend la musique ; et lorsque, sans interrompre le jeu de l'instrument, le doigt quitte un instant l'épigastre pour se porter vers le cœur et revient immédiatement à l'épigastre, le malade demande pourquoi on cesse de jouer par intervalle.

» Les expériences ont été faites, dans les premiers jours de septembre, en présence des professeurs et des étudiants ; elles ont excité une surprise extrême. »

On écrit de Bologne, le 22 septembre :

« Les curieuses expériences de magnétisme animal qui ont été faites à l'hôpital Della-Vitta, inquiètent beaucoup notre archevêque, le cardinal Oppizoni. En sa qualité d'archi-chancelier de l'Université, S. Ém. a cru devoir défendre que ces expériences fussent répétées publiquement ; il a même fait donner des ordres pour que personne ne soit admis auprès du malade ; et ces ordres sont si rigoureux, qu'hier, le professeur de clinique médicale, M. Valorani, n'a pas obtenu la permission de le visiter. Le docteur Cini est le seul qui ait le droit de lui donner des soins ; encore lui a-t-on fait promettre de garder le silence, et de ne rien publier sur les phénomènes qu'il a observés. »

Les rédacteurs de la *Gazette médicale*, mus par un sentiment d'équité naturelle, s'indignent de cette défense du cardinal Oppizoni. Ils craignent que les Universités d'Italie ne rétrogradent jusqu'au temps où l'on brûlait les prétendus sorciers et les chimistes du moyen-âge. Pour nous, accoutumés aux obstacles de tout genre suscités au magnétisme, nous ne sommes pas étonnés que dans un pays où l'on a obtenu, depuis quelques années seulement, la permission d'enseigner, *que c'est la terre qui tourne et non pas le soleil*, on cherche à étouffer un ordre de vérités encore mal connues et plus mal interprétées. Mais s'il est un fait qui doit surprendre MM. les rédacteurs de la *Gazette médicale*, et qui mérite d'être signalé par eux à l'opinion publique, c'est l'exemple donné à l'Italie, depuis 1815, par le conseil-général des hôpitaux de Paris, qui a interdit expressément à MM. Lullier Winslow, Husson, Geoffroy, Georget, et même à une Commis-

sion de l'Académie royale de médecine, de faire aucune expérience sur le magnétisme. La conduite de M. le cardinal peut se concevoir jusqu'à un certain point dans les États-Romains; mais que penser de celle du conseil des hôpitaux en France, et à l'époque où l'on proclame si fastueusement l'émancipation de la pensée?

**NOTE VIII. SUR LES ABUS ET LES INCONVÉNIENS
DU MAGNÉTISME.**

Plusieurs membres de l'Académie de médecine s'étant élevés avec beaucoup de force contre les abus et les dangers du magnétisme, je crois qu'il importe d'examiner sans partialité la valeur des reproches qui lui ont été adressés en diverses circonstances sous le triple rapport de la santé, de la morale et de la religion.

§. Ier. LA SANTÉ.

Les Commissaires de 1784 ont si richement exploité le chapitre des *convulsions*, que beaucoup de gens qui ne croient pas au magnétisme sont néanmoins persuadés que cette *chimère* irrite puissamment le système nerveux, et que le mal qu'elle occasionne peut s'étendre jusqu'aux générations futures. S'il était possible de raisonner un instant avec des hommes aveuglés par la prévention, il suffirait de leur rappeler que l'effet le plus général du magnétisme est de produire l'engourdissement, le sommeil et la transpiration, ce qui ne permet pas de supposer qu'il affecte douloureusement les nerfs. Au reste, depuis la publication des Mémoires de M. de Puységur (1785), les convulsions ont entièrement disparu des traitemens magnétiques, ce qui n'empêche pas nos adversaires d'en faire toujours le texte de leurs déclamations.

On pouvait excuser, jusqu'à un certain point, les Bailly et les Thouret, d'assurer que le magnétisme

n'avait aucune efficacité thérapeutique ; mais est-il permis de reproduire une semblable assertion de nos jours après la quantité de relations qui ont été publiées à Paris, à Busancy, à Beaubourg en Brie, à Lyon, à Bordeaux, à Nantes, à Strasbourg, et dans tout le Nord de l'Europe ?

On nie, d'un côté, la réalité du magnétisme, et de l'autre, on se rejette sur la longueur des traitemens. Une simple réflexion fera sentir l'injustice de ce reproche. N'est-ce pas dans l'épilepsie, les scrophules, les paralysies, et généralement dans les cas désespérés, que l'on réclame les secours du magnétisme ? Quels sont les malades qui ont été choisis dans les hôpitaux pour servir aux expériences ? Presque toujours des incurables épuisés par le mal et l'action des remèdes infructueux. Est-on en droit de conclure que trois mois, six mois, un an, soient un terme déraisonnable pour triompher de pareilles affections ? Quel est le médecin qui ne s'estimerait trop heureux de guérir alors, par des moyens aussi simples, l'infortuné qui naguère languissait sans espérance !

Le magnétisme présente cependant des dangers réels, mais ils tiennent moins à sa nature qu'à l'inexpérience de ceux qui le mettent en pratique.

Lorsqu'on veut en faire usage sans l'avoir suffisamment étudié, on peut, soit par défaut d'attention ou de confiance, soit par un excès de force, occasionner des malaises, des céphalalgies, des indigestions, des suppressions et même des convulsions très graves. Comme rien n'est plus commun que de voir des curieux essayer du magnétisme en plaisantant, et produire la plupart des accidens que je signale, il me serait facile de multiplier les exemples ; je me conten-

terai de citer le suivant : M. *** magnétise son domestique , et parvient , après une longue séance , à l'endormir complètement. Mais , que l'on juge de son embarras ! le somnambule devient furieux , et menace d'assommer tous ceux qui l'approcheront. Le cas était d'autant plus grave , que les forces de ce jeune homme paraissaient décuplées. Il suffisait pour le calmer , de le dégager peu à peu en le magnétisant à distance ; M. *** , ne sachant comment s'y prendre , lui fit jeter plusieurs seaux d'eau de puits à la tête. Il y avait certainement là de quoi le rendre fou.

2. Tous les hommes qui ont étudié le magnétisme recommandent expressément de ne s'en servir que pour le bien du malade , et de ne jamais perdre en futilités le temps que la nature destine à son rétablissement. Combien ont été péniblement affectés ceux qui s'intéressent aux progrès de cette découverte , en voyant que les médecins de nos hôpitaux ne trouvaient rien de mieux pour en contester les effets , que d'effrayer les somnambules par les bruits les plus violens et les plus inattendus , de les outrager par les injures les plus grossières , de les pincer de manière à leur enlever la peau , de les piquer avec des épingles et des aiguilles dans les parties du corps les plus sensibles , de les brûler à l'aide des sinapismes , d'une bougie allumée ou des moxas , de leur mettre sous le nez , pendant plus d'un quart-d'heure , un bocal d'ammoniaque concentrée , de leur paralyser les membres , les sens et jusqu'aux muscles inspirateurs , au risque d'une suffocation subite !... Quelles suites affreuses pouvaient avoir de pareils essais ! Le sentiment sacré de la pitié , la bienveillance que l'on doit

à tout être souffrant, ne suffisaient-ils pas pour les interdire? N'était-ce pas outrepasser toutes les bornes de la prudence? D'ailleurs, que pouvait-il en résulter d'avantageux? Espérait-on convaincre par là ceux qui n'adoptent jamais quoi que ce soit sur le témoignage d'autrui? C'est une erreur; car plus les phénomènes sont extraordinaires et moins on est disposé à les croire (1).

3. Toute personne indisposée ou dans un état moral pénible, doit s'abstenir de magnétiser, parce que ses affections peuvent réagir sur le malade d'une manière fâcheuse. Une demoiselle avait été mise en somnambulisme à la suite d'une indisposition grave; elle touchait à l'époque de sa guérison lorsque son magnétiseur fut atteint d'une inflammation du larynx. Celui-ci ne pouvant plus sortir, envoyait tous les soirs à Mlle. ^{***}, un mouchoir magnétisé, à l'aide duquel elle entraînait en somnambulisme et continuait son traitement. Cet auxiliaire lui transmit la maladie avec les symptômes les plus alarmans. A la mort de son magnétiseur, elle fut dans le plus grand danger, et ce n'est qu'avec des peines infinies et beaucoup de temps qu'elle put obtenir sa guérison. Voy. *Instruction pratique*, p. 290.

4. Une longue expérience a prouvé qu'il était imprudent d'interrompre un traitement magnétique, et de ne pas soutenir une crise que l'on a excitée. On lit dans *les Annales du Magnétisme*, que M. Hébert fils,

(1) Je puis prouver que tout ce qu'on a fait en ce genre a été inutile. L'un de mes somnambules ayant annoncé sa mort pour une époque précise, si l'on n'employait tel ou tel remède, quel qu'un me conseilla sérieusement de négliger le traitement prescrit, et de *laisser mourir mon malade*, afin de vérifier ainsi la faculté de prévision.

atteint d'une ophthalmie aigüe, fut magnétisé et mis en somnambulisme par M. Du Commun. Il était dans un état très avancé de convalescence lorsqu'il fut arrêté comme conscrit réfractaire, et jeté dans un cachot une quinzaine de jours. Pendant ce temps, la maladie revint avec son intensité primitive, et l'œil droit aurait été entièrement perdu, si M. le lieutenant-général Préval n'avait permis à M. Du Commun de recommencer le traitement, qui fut suivi du plus heureux succès.

5. Le hasard ne fait rencontrer qu'un petit nombre de magnétiseurs, dont l'action soit uniforme. On ne doit donc en changer qu'avec la plus grande circonspection, car l'intention et la bonne volonté ne suffisent pas, il faut des rapports d'organisation insaisissables et cependant très essentiels. Mme. Martin était presque guérie par le magnétisme d'une hydropisie du bas-ventre, pour laquelle six médecins avaient inutilement employé tous les secours de l'art. M. de Mariéul, son magnétiseur, ayant été obligé de partir pour l'Amérique, elle se confia aux soins d'une autre personne; mais il s'écoula dix-neuf mois avant que sa santé fût entièrement rétablie. Voy. *Annales de Strasb.*, tom. III, p. 473.

§. II. LA MORALE.

Avant d'aborder le fond de la question, il n'est pas inutile de faire remarquer la bonne foi ou la logique de nos adversaires. 1°. Ils disent que le magnétisme est une chimère, et ils lui attribuent une puissance extraordinaire. 2°. Ils admettent son existence, mais ils

veulent l'isoler de cette loi générale à laquelle tout est soumis ici-bas : *le libre arbitre*. Où donc ont-ils acquis le droit d'être si exigeans? Pourraient-ils prouver que l'homme a toujours fait un usage convenable de la parole, de l'écriture, des sciences, de la religion? Chaque page de l'histoire ne nous offre-t-elle pas les traces sanglantes des crimes commis à l'aide de tout ce qu'il y a de plus utile ou de plus respectable? C'est donc une nécessité qu'il faut subir; et, puisque l'homme peut *user* et *abuser* de tout, au lieu de déclamer sur l'abus des facultés qu'il tient de la nature, il faut s'efforcer d'éclairer son intelligence et d'améliorer ses penchans.

Le magnétisme, dit-on, étant une occasion de fréquentation habituelle entre des personnes de sexes différens, n'est pas exempt de dangers. Mais il n'est aucun des rapports de la société qui ne présente les mêmes inconvéniens. Si l'on a quelques raisons de redouter les suites de visites trop multipliées, il y a un moyen bien simple de les éviter, c'est de se faire magnétiser par une personne du même sexe.

Dans le fameux rapport secret de 1784, les Commissaires attribuèrent les *crises* des femmes à des émotions produites par la compression des hypocondres et des ovaires. Mais que penser de ces assertions, lorsqu'on voit, dans leur premier rapport, que les hommes (enfans et vieillards) sont susceptibles d'éprouver ces convulsions; que le magnétisme agit avec la même puissance, *sans contact*, et même à d'assez grandes distances; que les effets qu'on attribue aux attouchemens mécaniques se reproduisent, avec la même facilité, en l'absence de ces procédés et par l'influence de l'imagination, etc.? Est-ce là cette

impartialité sévère qui doit présider aux jugemens scientifiques?

La Commission de l'Académie de médecine cite, dans son rapport de 1831, douze malades, neuf hommes et trois femmes, sur qui le magnétisme a produit un effet caractérisé. S'il est de l'essence du magnétisme de corrompre les mœurs, tous ceux qui sont soumis à son influence doivent éprouver le même sort. Que l'on interroge les faits qui se sont passés publiquement et devant les témoins les plus éclairés, et toutes les objections tomberont devant ces résultats.

Dans son article *Magnétisme*, M. Rostan a dit, il est vrai, « que la somnambule contractait envers son » magnétiseur une reconnaissance et un attachement » sans bornes, et qu'elle le suivrait volontiers comme » un chien suit son maître. » Le moindre défaut de cette assertion est la forme absolue sous laquelle l'auteur l'a présentée; car s'il est démontré que l'on ne doit jamais conclure du particulier au général, c'est sans contredit en magnétisme, et M. Rostan en convient lui-même plus loin. Que l'on consulte Tardy de Montravel, de Lutzembourg, de Puységur, M. Deleuze, et tous ceux dont la moralité et les lumières sont une garantie de l'impartialité de leur jugement, et l'on trouvera ces hommes recommandables d'un avis opposé à celui de M. Rostan. Je puis ajouter également les preuves tirées de ma pratique. Selon que le cas l'exige et que les personnes le désirent, je traite par la médecine ordinaire ou par le magnétisme, et la plupart du temps je réunis les ressources de la nature à celles de l'art. Je n'ai jamais aperçu de différence entre les malades que j'ai eu le bonheur de guérir par l'un ou l'autre moyen. Le sentiment général de grati-

tude et d'affection envers celui qui nous a rendu la santé, est trop naturel pour qu'on puisse blâmer le malade qui s'y livre, et ce serait montrer peu de connaissance du cœur humain que de croire qu'il pût devenir trop commun ! Si l'on a vu des femmes somnambules aimer leur magnétiseur, je suis convaincu que les conditions de cet attachement existaient avant l'emploi du magnétisme, qu'elles étaient inhérentes à l'organisation des individus, et qu'elles établissaient entre eux une sympathie naturelle qui n'attendait que le commerce habituel de la vie pour se développer.

En rappelant que l'on paralyse à volonté les somnambules, qu'on leur ôte, non seulement la faculté d'agir, mais encore celle de parler, M. Rostan en a conclu que l'on pouvait abuser de leur confiance, etc. Cette assertion n'est pas nouvelle (*Voy.* la 1^{re}. partie des *Mémoires* de M. de Puységur, 1784) ; mais il me semble que tous ceux qui l'ont avancée, ont oublié que cette puissance ne s'obtenait presque jamais qu'à la condition expresse de ne s'en servir que pour le bien des malades. S'il existe des hommes assez corrompus pour abuser d'un être privé de sentiment, ce n'est point le magnétisme qu'il faut accuser, car l'opium, le datura stramonium et tous les narcotiques, leur fournissent des moyens bien plus redoutables pour arriver à ce but. Les personnes qui ont quelques notions du magnétisme, savent d'ailleurs qu'il ne produit que très rarement cet état de torpeur et d'anéantissement qui pourrait favoriser de coupables projets. Pour éviter usqu'à l'apparence de ce danger, il faut ne se laisser magnétiser que par des hommes qui offrent des garanties morales suffisantes. Ne prend-on pas ces précautions quand il s'agit d'un avocat, d'un médecin, d'un

instituteur, et même d'un domestique?... Voilà déjà l'importance de cette accusation bien diminuée; ce qui me reste à dire pourra, je l'espère, rassurer pleinement mes lecteurs.

Lorsque M. de Puységur vit, en 1784, l'empire qu'il exerçait sur les somnambules, il en fut effrayé, craignant que d'autres ne détournassent cette puissance de sa sainte destination. Mais tous ses malades lui déclarèrent qu'ils conservaient dans cet état leur jugement et leur raison; qu'ils s'apercevraient bien vite des intentions du magnétiseur, et que cela les porterait à s'éveiller sur-le-champ. Les auteurs que j'ai cités dans le paragraphe précédent, sont de la même opinion; mes somnambules m'ont dit exactement les mêmes choses. Si donc on nous objecte quelques exemples contraires, je dirai que le magnétisme a été *le prétexte*, et non *la cause*, de ces désordres, parce qu'il n'enlève pas à tous ceux qui le mettent en pratique ce qu'il y a de vicieux au fond de leurs cœurs, et qu'avec cet agent, comme sans lui, tous les abus dont on se plaint auraient existé.

L'influence que le magnétiseur exerce sur le caractère, les opinions et les inclinations de la personne magnétisée, a été présentée comme une chose très redoutable. Ceux qui font cette objection, dit M. Deleuze, connaissent bien la puissance du magnétisme, mais ils oublient les motifs qui déterminent à l'exercer. Pour sacrifier son temps auprès d'un malade, pour lui donner des soins assidus et pénibles, il faut être animé d'une bienveillance qui est la source de presque toutes les vertus. Le magnétisme étant surtout une médecine de famille, n'est-il pas infiniment heureux qu'un père et une mère aient un moyen de plus de

gagner la confiance et l'affection de leurs enfans? Peut-on concevoir rien de plus admirable que cette faculté, qu'on pourrait nommer divine, de guérir un malade, et de contribuer encore à son amélioration physique et morale (1)!

(1) « Il y a dans la brochure intitulée *Phénomènes du mesmérisme*, etc., 1824, un fait qui, par son importance, mérite de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent de philosophie. M. de Brughat, à Bruxelles, étant parvenu très facilement à faire conserver à M^{lle}. P. L. pendant la veille le souvenir de ce qui lui arrivait en somnambulisme, eut l'idée de faire de cette faculté une application utile : en conséquence, il lui apprit une langue étrangère *en dix séances magnétiques*, en suivant la méthode de M. Jacotot ; ce qui fait, dit-il, dix à douze heures pour apprendre une langue, la répétition étant inutile pour les somnambules.

» Cette expérience admirable n'est pas la seule qui soit venue à notre connaissance ; mais elle est, du moins nous le croyons, la première qui ait été rendue publique. Voici celles qui nous ont été communiquées.

» M. de S***, médecin, membre de la Société du magnétisme, nous raconta qu'il avait profité du développement fort remarquable de l'intelligence chez une petite fille somnambule pour lui apprendre à lire, ce qu'elle n'avait pas pu faire dans l'état de veille.

» Enfin, un de nos amis, M. de Latour, de la Société du magnétisme, ayant un somnambule très mobile, eut l'idée de le faire jouer au billard : celui-ci lui dit qu'il ne connaissait pas ce jeu. M. de Latour lui proposa de le lui enseigner : cet homme répète exactement tout ce qu'on lui montre, et à la fin de la séance il joue presque aussi bien que son maître. M. de Latour veut qu'éveillé il conserve toute son adresse ; l'expérience réussit, et depuis ce temps M. C. joue fort bien au billard. » *Exposé des cures opérées par le magnétisme*, Tom. I^{er}., p. 416.

C'est à l'aide du magnétisme que l'on a pu déterminer souvent des malades à prendre les remèdes qui leur étaient nécessaires, ou à supporter des opérations chirurgicales devenues indispensables à leur conservation.

§. III. LA RELIGION.

Dans quelques ouvrages publiés depuis 1815, le magnétisme a été attaqué avec une violence, un acharnement et un fanatisme dont je ne puis donner une idée qu'en citant les passages suivans :

« Les effets du magnétisme ne sont explicables par aucune cause naturelle. — L'on n'emploie pour les produire aucun des moyens qu'offre la nature. — Le magnétisme est un stratagème imaginé par le démon pour séduire les âmes, augmenter le nombre de ses affidés, et contrarier les œuvres de J.-C. et de ses ministres. — Tout chrétien ne peut se servir du magnétisme pour lui ou pour autrui, sans pécher mortellement. — Le magnétisme mine les croyances et les mœurs. — C'est un devoir pour le gouvernement de le proscrire. — Pour être initié à ses mystères, il faut renier Jésus-Christ et marcher sur le crucifix. — Tous les magnétiseurs sont des disciples de Lucifer, etc., etc. »

La connaissance du magnétisme étant répandue dans toutes les classes de la société, on ne me blâmera point de réfuter sérieusement de pareilles objections. Je pense, avec l'honorable M. Deleuze, qu'elles sont trop graves pour que l'on puisse en détruire l'effet par des plaisanteries. Je choisirai parmi les ouvrages de cet écrivain, dont le savoir et les doctrines sont au-dessus de toute critique, les argumens qui me paraîtront les plus propres à repousser ces attaques insensées, toujours reproduites et toujours si victorieusement combattues.

Si les effets du magnétisme paraissent inexplicables par les lois connues de la physique, est-ce une raison

pour les attribuer au démon? Combien de choses que nous sommes forcés de reconnaître aujourd'hui quoiqu'on ne les explique pas mieux que dans les temps où les savans les jugeaient impossibles? Conçoit-on comment l'aimant agit sur le fer? Comment les pointes soutirent le fluide électrique? Comment en plaçant les uns sur les autres des disques de deux métaux différens, il s'établit par cette superposition un courant qui vitrifie les substances les plus réfractaires? Comment, dans une chambre où tout est froid, obscur, immobile, il suffit de frotter un plateau de verre sur un coussinet pour qu'en un instant tout soit en feu, pour que des corps s'attirent ou se repoussent, pour que les êtres vivans éprouvent les commotions les plus violentes? Conçoit-on bien la formation et la chute des aérolithes, les combustions humaines spontanées?... On pourrait faire des volumes de questions semblables.

Personne n'ignore aujourd'hui que l'on magnétise à l'aide des gestes, du regard, de la voix, du souffle, de la volonté et de certains auxiliaires, tels que les végétaux, l'eau, le verre, les métaux, etc. Il est donc absurde de dire « qu'on n'emploie aucun des moyens qu'offre la nature. »

En admettant que les phénomènes du somnambulisme ne puissent s'expliquer par des causes physiques, et en considérant les résultats de cet état merveilleux, il serait assurément plus *naturel* et surtout plus logique de les attribuer à Dieu qu'au démon, puisque le magnétisme *guérit* et *améliore* les individus soumis à son action. Mais il faut remarquer que l'on est porté volontiers à regarder comme surnaturel tout ce qu'on croit inexplicable, et comme très naturel,

tout ce dont les sens et la conscience nous rendent habituellement témoignage : ainsi, par exemple, mon bras se meut à l'ordre de ma volonté. Ce phénomène si simple en apparence s'est refusé jusqu'à présent à toute explication ; mais l'habitude nous a tellement familiarisés avec lui, que rien ne nous paraît plus naturel. Il n'en est pas de même de l'action que le magnétiseur produit par sa volonté sur le somnambule, parce que tout le monde ne peut pas en acquérir la preuve instantanée : mais s'il est vrai que les mêmes moyens le reproduisent constamment dans les mêmes circonstances, il faut bien en conclure que ce phénomène est aussi naturel que l'autre, quoique beaucoup moins commun.

Il est contre les principes de la foi catholique, dit M. Deleuze, de supposer que le démon coopère au bien, à moins que ce ne soit pour faire tourner ce bien à mal. Or, le magnétisme n'a d'autre but que de soulager les malades ; il est exempt de pratiques superstitieuses ; il n'a d'autres moyens que la bienveillance, la compassion et les soins donnés aux êtres souffrants ; et ceux qui l'exercent ne peuvent agir efficacement qu'autant qu'ils sont animés par la charité, qui, comme le dit saint Augustin, est le seul caractère qui distingue les enfans de Dieu des enfans du démon.

Loin que le magnétisme puisse fournir aucune arme contre la religion, il dispose à la chérir, à la respecter et à suivre ses préceptes. Plusieurs hommes de mérite ont été ramenés à la foi catholique par la pratique du magnétisme. Il est certain que la prière peut rendre l'action du magnétisme plus efficace, parce qu'elle élève l'homme au-dessus des intérêts terrestres, parce qu'elle excite sa charité, et surtout parce qu'elle ra-

nime sa confiance, en lui donnant l'espoir d'être secouru par la Divinité (1).

On a dit que les guérisons magnétiques peuvent conduire à nier les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres. Est-ce de bonne foi qu'on fait cette supposition? Les miracles rapportés dans l'Évangile ne sont-ils pas, soit par la promptitude avec laquelle ils ont été opérés, soit par les circonstances qui les ont accompagnés, la preuve d'une puissance divine? Les incrédules peuvent les nier, mais ceux qui les admettent ne tenteront jamais de les expliquer par des causes naturelles. Aucun des enthousiastes du magnétisme a-t-il jamais prétendu qu'il pût subitement rendre la vue à un aveugle de naissance, ressusciter les morts, apaiser les tempêtes, etc.?

La défense du magnétisme par le gouvernement est toujours le point de mire de ceux qui appellent l'autorité à leur secours, dans toutes les discussions purement scientifiques. Grâce à leurs influences occultes, l'administration des hospices a fait tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher les expériences de la Commission de l'Académie royale de Médecine. Qu'en est-il résulté? Les Commissaires, justement blessés d'une mesure arbitraire, ont tenu à justifier leur mandat; ils ont continué leurs recherches, ils ont constaté la réalité du magnétisme, et leur rapport, monument de sagesse et de courage, fera connaître que le pouvoir ne

(1) Il est important de faire remarquer aux vrais philosophes, que si l'étude du magnétisme dispose à la religion, elle tend d'un autre côté à détruire la superstition, parce qu'elle ramène à des causes naturelles beaucoup de phénomènes qu'on attribuait à la puissance du démon dans les siècles d'ignorance. (*M. Deleuze.*)

doit intervenir dans les discussions scientifiques que pour en favoriser la liberté.

Je ne répondrai point aux objections faites sur les formalités de l'initiation magnétique ; de semblables calomnies ne méritent que le mépris ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que les Pharisiens et les Gentils reprochaient également à Jésus-Christ, ce modèle divin de toute perfection, de n'opérer ses prodiges qu'avec la science des Egyptiens, par l'artifice des mauvais esprits, et de chasser les démons à l'aide de Belzébuth. MATH., XII, 22 ; LUC, VI, 45 (1).

Il ne me reste plus qu'à opposer l'autorité de l'Évangile et les exemples de Jésus-Christ aux déclamations fanatiques de nos adversaires, afin de montrer que la pratique du magnétisme n'a rien qui blesse la conscience et la religion.

On lit dans saint Mathieu, chap. XII, dans saint Marc, chap. III, dans saint Luc, chap. VI, que les Docteurs et les Pharisiens observaient si Jésus guérissait le jour du Sabbat, pour l'accuser. Jésus, voyant leur pensée, leur demande s'il est permis de faire le bien le jour du Sabbat. *Si licet Sabbati die bene facere.* Ainsi donc il regardait l'action de guérir un malade comme une bonne œuvre, et l'on va contre l'esprit de l'Évangile en condamnant le magnétisme employé comme moyen de guérir.

Voici un autre passage non moins digne d'attention.

(1) La réponse de Jésus est remarquable : « Si je chasse les démons par Satan, par qui vos enfans les chassent-ils ? Qu'ils soient vos juges. » Ce qui prouve qu'il y avait parmi les Juifs des personnes qui chassaient les démons (dans quelque sens que l'on entende le mot, *possédé du démon*).

Jean dit à Jésus : « Nous avons vu un certain homme qui chasse les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vous suit pas avec nous. » Jésus lui répondit : « Ne l'en empêchez point, car il n'y a personne qui ayant fait un miracle en mon nom puisse aussitôt après mal parler de moi. » MARC, IX, 38 ; LUC, IX, 49. Jésus dit enfin, « que c'est par le fruit que l'on connaît l'arbre, et que si le fruit est bon, il vient d'un bon arbre. » MATHIEU, XII, 23 ; LUC, VI, 45. Ce qui démontre clairement que la puissance de chasser les démons et celle de guérir les maladies, ne sauraient partir d'un mauvais principe.

Je crois avoir répondu suffisamment aux objections de toute espèce, qui ont été adressées au magnétisme par plusieurs de ses adversaires. Si les médecins me blâmaient d'avoir pris la peine de réfuter de telles accusations et de m'être écarté des limites scientifiques de mon sujet, je leur dirais avec M. Deleuze : « qu'il est des personnes timorées qui s'éloignent sans examen de ce qu'on leur signale comme ayant quelque affinité avec les doctrines impies ; que ces personnes, lors même qu'elles manquent de lumières, peuvent avec un bon cœur et des intentions droites faire beaucoup de bien par le magnétisme, et qu'il était essentiel de les guérir de leurs scrupules, en leur démontrant que ce qu'on a dit des principes et des pratiques du magnétisme était précisément le contraire de la vérité. »

NOTE IX.

DE L'OPINION DE M. LE BARON LARREY SUR LE MAGNÉTISME ET L'OPÉRATION DE M^{me}. PLANTAIN.

Après que M. J. Cloquet eut communiqué à l'Académie de Médecine, section Chirurgie, les détails de l'observation de Mme. Plantain, quelques-uns de ses collègues, MM. Hervez de Chégoïn, Lisfranc, etc., prirent la parole pour expliquer, à leur manière, l'insensibilité de la malade. M. Larrey alla plus loin ; il traita le magnétisme de *jonglerie*, et Mme. Plantain de *commère des somnambuliseurs*. Il suffit de rapporter de telles expressions, pour montrer à quel point les préventions peuvent égarer les hommes les plus instruits. Cependant personne ne devait en être plus exempt que M. Larrey ; car ce n'était pas la première fois qu'il entendait parler des résultats avantageux du magnétisme appliqué aux cas les plus désespérés. Lui-même, d'ailleurs, en avait eu la preuve irrécusable dans la guérison obtenue par M. de Puységur sur un soldat réformé comme incurable en 1822, d'après les certificats de six médecins et chirurgiens, appuyés de sa propre autorité.

Je crois ce fait assez important pour en mettre les détails sous les yeux du lecteur.

Vers la fin d'octobre 1821, le nommé Blanchard, soldat au troisième escadron des lanciers de la garde royale, fut envoyé de Compiègne à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, à Paris. Il était « atteint d'ulcères » fistuleux au pied droit, avec tuméfaction du tissu cellulaire, et altération des parties fibreuses qui entou-

» rent cette articulation , ainsi que des os du tarse. »
M. le baron Larrey, jugeant cette affection extrêmement grave, mit plusieurs fois en question *l'amputation de la jambe*, mais le malade s'y refusa absolument.

A cette époque, M. de Puységur alla voir Blanchard à l'hôpital ; il le magnétisa à l'insu de tout le monde (en lui tenant simplement la main comme pour lui tâter le pouls), et le mit dans l'état de somnambulisme. Celui-ci dit alors que les remèdes qu'on lui donnait lui faisaient mal, et qu'il aurait besoin de bains de Barèges pour sa jambe seulement, etc. M. de Puységur s'empessa de faire part à M. Larrey de ce qui venait de se passer, mais il lui fut impossible de s'en faire écouter sérieusement.

Trois mois et demi après, le 18 février 1822, M. de Puységur revint à l'hôpital, et trouva Blanchard fort souffrant. L'ayant remis en somnambulisme, il apprit qu'on lui avait fait prendre quelques bains de Barèges dont il s'était parfaitement bien trouvé, mais que malheureusement on ne les avait pas continués ; que depuis son mal s'était aggravé, et que s'il restait plus long-temps à l'hôpital, il mourrait *inévitablement*, soit de la maladie occasionnée par les mauvais remèdes, soit à la suite de *l'amputation*, que l'on était disposé à faire, etc.

D'après ces détails, M. de Puységur se hâta de solliciter un congé de convalescence pour Blanchard, afin de pouvoir l'emmener et le traiter chez lui. Il ne l'obtint qu'au bout de cinq jours (1), le 24 février.

(1) Ce congé, signé par MM. Larrey et Renaud, porte que le malade est dans un état d'*amélioration sensible*.

Dès que le malade fut installé dans son nouveau logement, M. de Puységur le magnétisa, et suivit ses prescriptions somnambuliques avec la plus rigoureuse exactitude. Un succès complet couronna ses efforts ; au bout d'un mois les progrès du mal étaient arrêtés, Blanchard ne souffrait plus, et commençait à marcher (1).

Dans le courant de mai, M. de Puységur emmena Blanchard à Buzancy, pour lui continuer ses soins magnétiques ; mais le 6 juin, à l'expiration du congé de convalescence, il fut obligé de le faire entrer à l'Hôtel-Dieu de Soissons, pour pouvoir obtenir une prolongation. Le certificat d'entrée, délivré seulement le 20 juin, s'accorde parfaitement avec le jugement de M. Larrey : « L'on a reconnu une carie à la partie » moyenne et externe du calcanéum, maladie qui » sera longue, et dont on ne peut prévoir l'issue.

» Signés DIEU, médecin. — LETIERCE,
» FRANÇOIS, chirurgiens. »

Le traitement que M. François fit suivre à Blanchard, quoique parfaitement rationnel, de l'aveu du malade lui-même en somnambulisme, arrêta cependant le tra-

(1) Le 23 avril suivant, M. de Puységur ayant rencontré M. Larrey dans la rue des Saints-Pères, s'empressa de lui faire part de ces détails ; celui-ci se mit à rire et lui répondit « que » Blanchard *ne guérirait jamais*, parce que les os du tarse » étaient attaqués, que le périoste était enlevé, et que tôt ou » tard *il faudrait lui couper la jambe.* »

L'auteur de l'*Exposé des cures opérées en France par le Magnétisme* (M. S.), rapporte fidèlement toute cette conversation, et demande ce que signifie l'état d'amélioration *sensible* indiqué dans le congé du 24 février. (*Voy. t. II, p. 372.*)

vail de la nature nécessaire pour amener sa guérison. Le 8 juillet, il dit à M. de Puységur que bientôt il ne pourrait plus être endormi, parce que ses souffrances allaient cesser et qu'il se croirait guéri ; mais qu'à la mi-octobre, la plaie se rouvrirait, cinq ou six lignes plus bas, pour donner issue aux esquilles que l'on venait de renfermer ; que du reste il ne devait plus penser à rester au service, parce que dès que l'on verrait une nouvelle inflammation au pied, on le renverrait à l'hôpital, qu'on le traiterait comme par le passé, et qu'il serait perdu sans ressource, etc.

Le 2 août, Blanchard partit pour Fontainebleau, par la voiture d'étape, avec un certificat de MM. Leticierce et François, chirurgiens à l'Hôtel-Dieu de Soissons, qui le déclarait « hors d'état pour long-temps » de faire aucun service. »

Le 18 août enfin, il y eut une nouvelle inspection au régiment, à la suite de laquelle Blanchard fut *réformé*. Le certificat du chirurgien-major, M. Bigaré, porte que « le sieur Blanchard est atteint d'une tumeur blanche à la maléole interne de la jambe droite, avec carie des os, etc., et dans l'impossibilité *absolue* de continuer à servir, même dans les corps sédentaires. » Il était de retour à Buzancy, le 25, se portant à merveille et ne boitant plus du tout. Il entra au service de M. de Puységur, le 4 septembre, et travailla comme s'il n'eût jamais été malade. Le 22, il dit à son maître qu'il s'était formé une petite crevasse au-dessus de la plaie, mais qu'elle ne le faisait pas souffrir. Le 28, M. de Puységur examina la jambe de Blanchard, et y reconnut une espèce d'étoile par les rayons de laquelle il y avait un léger suintement. Enfin, le 13 octobre, la jambe s'ouvrit de

nouveau, après de vives douleurs, il en sortit un dépôt de matières noires et infectes, et le 15, Blanchard déclara qu'il *était guéri*. En effet, depuis cette époque, il n'a cessé de jouir d'une santé parfaite. Il est toujours resté dans la maison de Mme. la marquise de Puységur (rue Saint-Guillaume, n^o. 34, faubourg Saint-Germain), où chacun peut aller le voir, et constater la vérité de ce récit (1).

Cette curieuse observation a été publiée, en 1824, par M. de Puységur, dans une nouvelle édition du *Magnétiseur amoureux* (Voy. t. II, p. 205). Aucun des médecins que j'ai cités n'a élevé de réclamation sur son authenticité.

Nota. L'édition du *Magnétiseur amoureux* étant épuisée, on trouvera une analyse très détaillée de ce traitement dans l'*Exposé des cures opérées en France par le magnétisme*, par M. S. (Voy. t. II, p. 364.)

(1) Nous soussigné, François-Amand Desboves, maire de la commune de Buzancy, certifions que le nommé Honoré-Amand Blanchard, cocher de M^{me}. la marquise de Puységur, revenu du service militaire pour cause de maladie, se trouve, dans ce moment, *très bien guéri*. En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

Buzancy, le 10 juillet 1830.

Le Maire,

DESBOVES.

NOTE X., SUR PAUL VILLAGRAND.

LA Commission du magnétisme a vu une grande partie des faits dont je vais rendre compte ; mais la crainte de fatiguer l'Académie de médecine par une trop longue lecture, ne lui a point permis de leur donner place dans son Rapport. Je les ai recueillis fidèlement, et je les offre à mes confrères, avec quelques observations particulières, qui m'ont paru mériter le même intérêt que celles de la Commission.

On ne trouve dans les ouvrages de magnétisme aucun exemple des effets que Paul éprouvait avant d'entrer en somnambulisme. Les premières passes excitaient d'abord son hilarité ; mais au bout de deux minutes, sa figure devenait sérieuse et peignait l'étonnement. Tout le corps était agité de secousses partielles ou générales ressemblant à celles que détermine l'action de l'électricité. Les paupières s'élevaient et s'abaissaient en suivant la direction de mes doigts avec une précision mécanique ; bientôt toute la tête participait à ce mouvement. Si je m'éloignais, il s'avancait comme attiré par un aimant ; si ma main s'arrêtait à quelques pouces de distance de ses yeux, il reculait la tête avec un air effrayé ; si je faisais des passes avec les deux mains, il portait rapidement ses yeux de l'une à l'autre ; bientôt il en saisissait une, me pinçait fortement les doigts, et les quittait presque aussitôt pour suivre les mouvemens de l'autre. Quelquefois il avançait sa figure vers ma main, et semblait craindre pourtant de la toucher ; il la flairait ; tout-à-coup il ouvrait

la bouche pour la saisir ; mais ses lèvres l'avaient à peine effleurée, qu'il se retirait avec effroi.

Il nous arriva souvent, à la Charité, de l'engager à se tenir immobile pendant l'opération magnétique. Nous placions une montre devant lui, en l'invitant à nous prévenir lorsque la troisième minute serait écoulée ; il le promettait, et fixait les yeux sur cette montre. Pendant la première minute il restait tranquille ; mais, à la seconde, ses yeux allaient avec rapidité de la montre à mes doigts, et de ceux-ci à la montre ; enfin, à la troisième, après de vains efforts, il semblait perdre le souvenir et la volonté, et ne s'occupait que de ma main. On avait beau lui parler, lui rappeler sa promesse, le pincer, le tirer par les cheveux, il était insensible à tout. Si je lui adressais la parole, il répétait à plusieurs reprises, comme un écho fidèle, le dernier mot de ma phrase avec des inflexions de voix différentes et fort bizarres ; mais à mesure que le sommeil s'emparait de lui, sa voix s'affaiblissait ; il prononçait ce mot plus bas et moins distinctement, et enfin ses lèvres, ne pouvant plus émettre de sons, faisaient encore un mouvement pour articuler la première syllabe. Lorsque je voulais arrêter cette pantomime amusante, il me suffisait de placer une main sur l'épigastre du malade ; aussitôt il baissait la tête et ne tardait pas à pousser un long soupir qui était le signe précurseur du somnambulisme. Si je lui demandais alors ce que le magnétisme lui faisait éprouver, il répondait qu'il voyait d'abord mes doigts multiples, lumineux, et s'allongeant quelquefois de manière à lui faire croire qu'ils allaient lui crever les yeux ; qu'ensuite ses idées s'obscurcissaient, que sa vue était éblouie, et qu'il était sous l'empire d'une

véritable fascination. A son réveil, toutes ces circonstances étaient effacées de sa mémoire ; il répondait naturellement à nos questions, et croyait avoir obéi à l'injonction de se tenir tranquille.

Paul ne pouvait rester dans une chambre où je magnétisais une autre personne, sans ressentir un commencement d'action qu'il cherchait vainement à combattre. Il me témoigna un jour le désir de voir endormir Mlle. Coéline. Pendant que je la magnétise, Paul se frotte les yeux, paraît inquiet, souffle le feu, prend du tabac, bâille, se lève, passe dans mon salon et s'assied sur un canapé ; bientôt il quitte le salon, ouvre la porte de l'appartement, descend l'escalier, et demande le cordon pour sortir. Le concierge le voyant nu-tête, lui fait observer qu'il fait un temps affreux ; il ne l'écoute pas, il entre dans la loge et tire le cordon lui-même. L'égarément de ses traits montre qu'il se passe en lui quelque chose d'extraordinaire : on le retient, on m'appelle, j'arrive. Paul vient à moi tout de suite. Je le ramène dans mon cabinet, semblable à un homme ivre, et je le mets en somnambulisme ; il me raconte alors que, magnétisé malgré lui, en regardant Mlle. Coéline, il a quitté la chambre pour éviter de s'endormir ; qu'aussitôt mille idées tristes se sont présentées à son esprit ; que croyant m'avoir perdu, il sortait pour me chercher, et qu'il est fort heureux qu'on l'ait retenu, car il se serait infailliblement tué en courant par tout Paris. A son réveil il était souffrant et se plaignait surtout d'un grand mal de tête. Je lui appliquai sur le front une compresse d'eau magnétisée, en faisant des passes transversales devant les yeux, et en soufflant à froid sur cette partie. Il lui sembla d'abord que ses paupières se déchiraient, que sa tête se partageait en

deux ; mais en moins de deux minutes la céphalalgie était dissipée.

Une telle sensibilité fait aisément comprendre combien il dut souffrir de l'interruption si brusque de son traitement magnétique à la Charité. En effet, elle faillit lui devenir funeste. Bien qu'il ne se fût écoulé que quatre jours, déjà ses forces étaient anéanties ; les vertiges et les palpitations paraissaient de nouveau, et il n'échappa qu'avec beaucoup de peine à une attaque d'apoplexie dont il avait indiqué la marche, le jour et l'heure. Encore les saignées abondantes et répétées, les sinapismes, les vésicatoires, etc., ne suffirent pas pour la prévenir. Il fallut le magnétiser un quart-d'heure avant le moment où l'accès devait le frapper, et le laisser plusieurs heures en somnambulisme.

Dans une autre circonstance où il avait passé deux nuits sans sommeil, il était fatigué, faible, souffrant et tourmenté d'une grande fièvre. Il demanda à être mis dans un bain magnétisé ; il s'y endormit, et en quelques minutes son pouls descendit de cent trente pulsations à quatre-vingt-quatre ; le calme et les forces revinrent comme par enchantement.

Je me suis assuré plusieurs fois que l'imagination du malade ne jouait aucun rôle dans les effets étonnans que je produisais sur lui. Un jour Paul dormait profondément à l'heure où j'allai le voir. La porte de sa chambre était ouverte, j'entrai sans faire le plus léger bruit, et m'approchant doucement de son lit, je dirigeai ma main vers lui. Après quelques instans, il s'éveilla en sursaut, et me dit avoir senti que j'étais là. Dans une autre occasion, il éprouva une syncope complète à la suite d'une saignée. Sur-le-

champ, je le magnétisai avec l'intention de le mettre en somnambulisme. Au bout d'une minute, un peu de coloration revint aux lèvres et aux joues ; il répondit à mes questions et resta une heure endormi. Au moment de le réveiller, je lui mis un flacon d'éther sous le nez. Paul ouvrant les yeux me dit : « Cela va bien, très bien ; je n'ai pas besoin d'éther, je suis comme avant d'être saigné.... Il me semble cependant que je suis resté bien long-temps sans connaissance. »

Voici une expérience qui peut servir à démontrer la réalité d'un fluide ou d'un agent magnétique. Je présentai à Paul deux verres d'eau sur une assiette ; l'un d'eux était magnétisé ; il les goûta légèrement, et reconnut sans hésitation celui qui était magnétisé. Il trouvait à cette eau un goût particulier, et dès qu'il en avait bu, il s'élevait, disait-il, de son estomac une chaleur semblable à celle qui sortait du bout de mes doigts. J'ai répété souvent cette expérience avec le même succès, en prenant toutes les précautions possibles, et en portant le nombre des verres jusqu'à huit (1).

Sur la fin du traitement de Paul, le magnétisme était son unique remède. On a vu dans le Rapport de la Commission, qu'il demanda à rester huit jours en

(1) M. le professeur Fouquier m'a rapporté qu'une personne affectée de vomissemens spasmodiques très opiniâtres fut guérie par l'usage de l'eau magnétisée que lui préparait M. Bertrand. Ces messieurs voulant s'assurer si l'imagination de la malade n'était pas la cause des effets salutaires qu'elle éprouvait, substituèrent, à son insu, de l'eau ordinaire à celle qui était magnétisée, aussitôt les vomissemens reparurent. Enfin ils lui firent prendre de l'eau qu'elle ne savait pas avoir été magnétisée, et les digestions se firent parfaitement.

somnambulisme. Pendant ce temps, il ne se sépara jamais de moi. J'avais trouvé le moyen de lui ouvrir les yeux sans l'éveiller, cependant la lumière le fatiguait; son regard était fixe, mais on ne pouvait se douter de l'état dans lequel il était; il mangeait avec plus d'appétit et digérait mieux que de coutume. Je n'observai aucun changement dans les sécrétions. Il couchait sur un lit à côté du mien; il s'endormait et se réveillait plusieurs fois la nuit, et toujours en somnambulisme.

La Commission a rapporté quelques faits qui montrent le prodigieux accroissement de forces que le magnétisme occasionnait à ce somnambule. A une époque où, faible, boiteux, halestant, il pouvait à peine se tenir debout et faire quelques pas, par suite de saignées abondantes, de deux vésicatoires aux jambes et de deux sétons, l'un à la nuque, l'autre sur la poitrine, je l'ai vu plusieurs fois, l'instant du somnambulisme arrivé, se lever avec assurance, marcher d'un pas ferme et délibéré, se livrer à des exercices violens, soulever des fardeaux, et faire plusieurs tours de valse avec la plus grande facilité. Je l'éveillai une fois subitement au milieu de sa course; aussitôt il quitte son danseur; il veut parler, il ne le peut pas; il se frotte les yeux, les ouvre; un tremblement le saisit: il est près de tomber. Il se plaint vivement de la douleur des vésicatoires, et me demande l'explication de l'état où il se trouve, du trouble qui l'agite, de sa faiblesse excessive, de son déplacement, enfin de ce réveil extraordinaire. Pour toute réponse, je le rendors aussi promptement que je l'avais éveillé; à l'instant, ses forces reviennent,

il continue sa danse, et cet incident ne laisse dans son esprit que l'image fugitive d'un songe.

Paul était encore très faible, lorsqu'il me demanda à être conduit au bois de Boulogne en somnambulisme; et, comme je lui témoignais la crainte que cette longue course ne le fatiguât : « M. Foissac, me dit-il, dans l'état où je suis, je pourrais faire six lieues à pied; je n'ai jamais été capable de cela en pleine santé. S'il m'arrivait, après un trop long exercice, d'éprouver de la fatigue, tout serait dissipé par le fait même du réveil; il n'en resterait aucune trace en moi, après avoir changé d'état. » Résolu de faire cette expérience, j'en prévins la Commission plusieurs jours d'avance. Le 27 septembre je mis Paul en somnambulisme rue des Petits-Augustins, et le conduisis au bois de Boulogne. Là je l'éveillai; il s'étonna beaucoup de pouvoir être ainsi transporté d'un lieu dans un autre, sans le sentir. Le soir je l'endormis de nouveau; nous allâmes d'abord chez M. Bourdois de la Mothe, président de la Commission du magnétisme, qui fut très surpris de voir qu'un homme paralysé pût faire impunément d'aussi longues courses. Enfin je le ramenai rue des Petits-Augustins, où il arriva sans éprouver la plus légère fatigue.

Paul éveillé, et Paul somnambule, étaient deux hommes entièrement différens. Dans l'état naturel, il était faible, timide, taciturne et paresseux; sa mémoire était très médiocre. A peine endormi, sa figure prenait de l'expression; il était actif et d'une gaîté remarquable, mais bavard et vaniteux. Il lui arriva un jour de nous déclamer, avec emphase, de longs fragmens d'un sermon qu'il avait composé pendant son séjour dans un séminaire. A son réveil nous lui

en citâmes quelques passages ; cela lui parut singulier. « Il me semble, nous dit-il, que ce sont des fragmens d'un sermon que j'ai fait autrefois ; » mais il essaya vainement de se le rappeler.

La première fois que j'endormis Paul, après sa sortie de la Charité, il me pria de le saigner largement du bras, le lendemain à huit heures et demie : ce qui fut fait. Une heure après cette opération je le mis en somnambulisme, et lui demandai combien je lui avais ôté de sang. Il réfléchit quelques momens, et me dit qu'il y en avait un peu plus d'une livre, mais bien peu, peut-être un grain ou deux au-delà. J'envoyai aussitôt chercher des balances, et le sang pesait en effet une livre, et deux ou trois grains. Il se prescrivit pour le lendemain une seconde saignée plus forte encore que la précédente ; et me dit qu'en faisant l'ouverture comme celle du matin, et laissant couler le sang pendant douze minutes, elle se trouverait à peu près de vingt onces. Je pratiquai la saignée d'après ces indications, et le soir, en somnambulisme, il jugea qu'elle était de vingt onces et demie et quelques grains, ce qui était exact. Je n'ai pas besoin de faire observer que jamais la science médicale, séparée du magnétisme, ne peut arriver à ce degré de certitude et de perfection.

Paul avait la faculté de reconnaître les maladies des personnes avec lesquelles on le mettait en rapport. Il se plaisait, dans ses ordonnances, à étaler un grand luxe d'érudition pharmaceutique, et à prescrire des plantes qu'on ne trouvait pas dans les officines. Sa thérapeutique était originale, et quelquefois d'une exécution difficile. En voici un échantillon : Mlle. de Lorimier, peintre, vint me consulter pour une anki-

lose avec engorgement scrofuleux du genou. Cette maladie datait de plusieurs années; tous les médecins de Paris avaient été consultés, et quelques-uns d'entre eux avaient proposé l'amputation de la cuisse. On voyait autour du genou malade les cicatrices *de cinquante - trois moxas*. Paul prescrivit un bain de jambes par jour, fait avec une décoction de cendres provenant du bois de frêne vert, et des frictions sur le genou avec l'eau qui sortirait par les deux extrémités du bois en combustion. Mlle. de Lorimier suivit cet avis, et s'en trouva fort bien.

Quelques jours avant la mort de Gall, arrivée le 22 août 1828, ce grand homme, qui, dans ses cours et dans ses derniers ouvrages, s'était prononcé contre le magnétisme (1), sentant sa fin approcher,

(1) Il est difficile de s'expliquer une telle conduite, en lisant le passage suivant dans son *Anatomie du cerveau*, t. I, p. 146-148. — « Peut-être nous sommes-nous jusqu'à présent fait soupçonner de vouloir nier le fluide magnétique, mais ce n'est nullement notre projet. Le naturaliste ne doit connaître d'autre loi que la vérité. Nous reconnaissons un fluide qui a surtout de l'affinité avec le système nerveux, qui peut émaner d'un individu, passer dans un autre, et s'amasser en vertu de son affinité particulière, plutôt dans certaines parties que dans d'autres. Une observation que l'un de nous (Gall) a par hasard faite sur lui-même, nous confirme, indépendamment de tous les phénomènes vrais du magnétisme, dans cette opinion.

» Ayant posé, pendant la méditation, la main sur le front, et promenant plusieurs fois, en avant et en arrière, ses doigts étendus sur toute la partie chevelue du devant de la tête, à la distance d'un pouce à-peu-près, il remarqua entre la main et la partie supérieure du crâne une chaleur douce comme celle de l'haleine; il ressentit une chaleur ascendante vers les épaules et les joues, de la chaleur dans la tête, et un frisson dans les jambes. La même chose s'étant renouvelée plusieurs fois fixa son at-

me fit prier de lui conduire un somnambule pour le consulter. Paul, que je choisis, sans le prévenir du nom et de la maladie de la personne chez laquelle je l'amenaïs, reconnut chez le docteur Gall une lésion or-

tion , il recommença à desseïn la même épreuve, et eut toujours les mêmes résultats. S'il continue à mouvoir, pendant quelques secondes, la main suspendue, les phénomènes cités augmentent, les yeux deviennent douloureux, et il en sort des larmes; la langue ne peut plus articuler, les muscles du visage prennent des mouvemens spasmodiques, la respiration devient pénible, et il s'élève des soupirs accompagnés d'oppression; les genoux tremblent, et chancelent; il lui faut quelques heures de repos pour être entièrement rétabli.

» Il a produit plusieurs fois des phénomènes semblables chez d'autres personnes qu'on n'y avait pas rendues attentives, et par le mouvement de la main continué pendant quelque temps, il a même causé des évanouissemens profonds et prolongés; il a, sous le rapport de cette propriété, une affinité particulière avec les personnes des deux sexes qui ont les cheveux fins et un peu crépus. Elles seules agissent sur lui de la même manière, et il distingue bien, par cette impression singulière, si c'est un individu de cette sorte ou toute autre personne qui, dans une nombreuse compagnie, à une distance déterminée, promène la main en l'air, au-dessus de la partie supérieure antérieure du crâne: aussi ne peut-il agir que sur les personnes de cette constitution; la promptitude avec laquelle il perd l'usage de ses sens, et surtout l'impression extrêmement désagréable produite par un abattement inexplicable, ne lui ont pas permis de pousser cet essai plus loin et d'en obtenir un résultat ultérieur.

» Nous admettons donc l'existence d'un fluide dont la soustraction diminue la force des nerfs et dont l'accumulation l'augmente; qui met une partie du système nerveux en repos et exalte l'activité de l'autre partie; qui peut, par conséquent, *produire un somnambulisme artificiel.*

» De même que souvent dans les rêves les pensées ont plus de finesse et les sensations plus de vivacité, qu'on peut entendre et répondre, que dans le somnambulisme naturel on peut se lever,

ganique du cœur et une grande tendance à la paralysie. Il prescrivit, en conséquence, une saignée du bras; des sinapismes, une tisane de romarin, et l'usage du magnétisme. Deux choses s'opposèrent à ce que ce traitement fût suivi : d'abord on avait pratiqué depuis quelque temps de nombreuses saignées, et la faiblesse du malade était grande; ensuite Gall, dont le génie observateur conservait encore un reste de son activité première, avait été frappé du développement assez considérable de l'organe de la ruse chez le somnambule, et il en tira cette conclusion que Paul avait eu l'art de savoir d'avance de quelle maladie il était affecté. Un seul remède, à mon avis, aurait pu prolonger des jours aussi précieux pour la science : c'est le magnétisme; il ne fut pas même essayé.

Pendant son séjour à la Charité, Paul avait été si vivement indisposé contre les expériences de curiosité qu'on fit sur lui, qu'il avait pris la résolution de se laisser guérir par le magnétisme, mais de cacher avec soin ses facultés somnambuliques, et de ne pas se donner la peine de convaincre les incrédules. Il en fut

marcher, y voir les yeux ouverts, toucher avec les mains, etc., de même aussi, *nous convenons que des phénomènes semblables peuvent avoir lieu dans le somnambulisme artificiel et même à un plus haut degré.*

» On doit en général considérer ce fluide magnétique comme un très puissant irritant des nerfs, qui peut dans les maladies produire des effets pernicieux ou bienfaisans, et qui, de même que les autres fluides, est soumis à des lois particulières dont la connaissance devrait être la base de la manipulation. *Il est donc toujours un objet très important pour le naturaliste, pourvu que l'on se tienne en garde contre ses propres illusions et contre celles d'autrui, etc.* »

tout autrement après sa sortie de cet hôpital : la première fois que je le magnétisai, j'étais assis derrière lui, de manière à ce que, même les yeux ouverts, il n'aurait pu me voir ; une personne me fit un signe de tête, et je répondis de même ; Paul se retourna vivement, et nous dit : « Pourquoi vous faites-vous des signes ? » Il était évident qu'il ne voyait pas avec ses yeux. Les jours suivans, il se leva, et marcha dans la chambre, les yeux fermés, en évitant les obstacles qu'on mettait à dessein sur ses pas ; il distinguait parfaitement dans la rue les voitures et les personnes qui passaient. Enfin, le 27 décembre, quatre jours avant sa guérison, je voulus acquérir la certitude de l'existence de cette faculté nouvelle : je lui appliquai les doigts sur les paupières en pressant la supérieure sur l'inférieure, tandis qu'une autre personne lui présentait des cartes à un pied de distance ; il les nomma sans balancer ; mais ses yeux se fatiguèrent, et il versa des larmes pendant quelques minutes.

Le lendemain, je le conduisis à la Charité en somnambulisme. Il reconnut très bien M. Fouquier, les élèves qui avaient coutume de suivre la clinique de ce professeur, ainsi que beaucoup de malades ; chacun s'empressait de lui faire des questions : il répondit à toutes, et il nomma divers objets avec assez de facilité ; on lui mit une bougie allumée sous les yeux pour s'assurer qu'ils étaient parfaitement fermés, puis on plaça diverses cartes à une certaine distance, et chaque fois Paul les désigna ; enfin je lui fermai le bord des paupières avec mes doigts ; on lui présenta une carte, il dit aussitôt : « *L'as de trèfle.* » C'était lui. On voulut le soumettre à de nouveaux essais, mais ses yeux étaient rouges et larmoyans ; il demanda à s'arrêter.

Un esprit fort, qui se trouvait parmi les assistans, voulut examiner s'il n'était pas possible d'y voir *les yeux fermés*. On prit les mêmes précautions ; mais il fit de tels efforts pour soulever les paupières, qu'on ne tenait plus que les cils. On se récria, en lui représentant que ce n'était pas ainsi qu'avait agi le somnambule ; il répondit qu'il ne faisait qu'un essai, et que d'ailleurs tout en trichant, il ne pouvait distinguer ni la couleur des cartes, ni même s'il y en avait une. M. Fouquier, à son tour, voulut qu'on lui placât les doigts sur les paupières et une bougie sous les yeux ; il avoua qu'avec la meilleure volonté du monde, il ne voyait qu'une clarté confuse, mais qu'il ne distinguait aucun objet.

Le 12 janvier 1828, la Commission, réunie chez moi, ayant constaté le phénomène de la lecture les yeux fermés, un grand nombre de personnes me demandèrent à être témoins de cette expérience. Voici comment M. Aimé Paris rend compte d'une séance à laquelle il assista :

« Nous arrivons à trois heures chez M. Foissac, où se trouvaient déjà près de quinze personnes. Le somnambule était endormi, mais aucune question ne lui avait été adressée. M. Foissac lui dit de se lever : il obéit, et vient près de la fenêtre, où la jalousie, à demi-fermée, laisse pénétrer plus de lumière que dans le reste de l'appartement ; ses mouvemens sont si libres, qu'à peine le croirait-on endormi. M. Foissac invite l'une des personnes présentes à tenir fermées les paupières du somnambule, et indique la manière d'obtenir ce résultat sans couvrir avec les doigts le globe de l'œil. M. Foissac m'offre un jeu de cartes, et m'invite à les faire reconnaître par M. Paul.

Je mêle les cartes à plusieurs reprises, et toujours une réponse juste est faite à mes questions. Chacun des assistans, à son tour, tient fermées les paupières du somnambule; plusieurs montres, dont les aiguilles ont été dérangées à dessein, lui sont présentées : il indique avec précision sur toutes l'heure et la minute d'après la position des aiguilles; divers livres sont pris sans choix dans la bibliothèque et ouverts au hasard; une seule fois le lecteur hésite : au lieu de *Castor* il lit *Cantor*, mais il se reprend et lit : *Castor et Pollux*, tragédie lyrique, etc.; un *Horace* lui est offert; après en avoir lu quelques vers, qu'il prend pour ceux d'une hymne, il rend le livre en disant : *C'est bon pour aller à la messe, cela, etc.* » (Voy. l'*Hermès*, tom. III, pag. 262 et suiv.)

Parmi les médecins et les hommes distingués que j'ai eu l'honneur de recevoir, je dois citer particulièrement M. le professeur Broussais, que le docteur Frapart, son élève, conduisit chez moi. Il était fort peu disposé à croire aux merveilles du magnétisme. Paul ayant été endormi, M. Frapart lui ferma les paupières, et M. Broussais tira de sa poche une lettre, qu'il remit entre les mains du somnambule; celui-ci lut aussitôt : *Ministère de la guerre, Monsieur*, et la première ligne de cette lettre. Qu'on se figure l'étonnement de M. Broussais ! Il demanda une plume et de l'encre, écrivit un billet à l'écart, revint à nous, ferma lui-même les paupières de Paul, et lui fit donner, par M. Frapart, le billet, qui contenait trois lignes assez fines; Paul le lut sans hésitation. Je proposai de faire de nouvelles expériences; mais M. Broussais me dit qu'il ne voulait pas fatiguer le somnambule; qu'il en avait assez vu pour ne plus avoir de doute, et il me

demanda à garder ce billet, *comme un monument de la victoire remportée sur son incrédulité* (1).

Je poursuivis mes recherches, et je vérifiai un grand nombre de fois chez Paul la translation du sens de la vue à l'épigastre. Voici l'un des premiers essais qui furent faits : je cite textuellement le procès-verbal, rédigé, séance tenante, par M. Ribes, professeur agrégé à la Faculté de Montpellier.

« 7 Mars 1828.

» M. Foissac ayant mis le sieur Paul en somnambulisme, on a appliqué un bandeau sur les yeux de ce dernier; M. Borel, placé derrière le somnambule, appuyait les doigts sur la partie inférieure du bandeau, de manière à intercepter entièrement la vue entre l'es-

(1) En sortant de cette séance, M. Broussais résolut de faire des expériences magnétiques à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, dont il est le premier professeur. M. Frapart vint m'en prévenir le lendemain, et me demander des conseils sur un sujet qui ne lui était pas encore familier. Muni de mes instructions, il magnétisa deux malades : l'un d'eux était épileptique; il devint somnambule à la première séance, et offrit tous les phénomènes de lucidité et de prévision qu'on avait déjà observés à la Salpêtrière et à la Charité. Il est à remarquer que la cause de sa maladie étant la même que celle de Pétronille, somnambule de M. Georget, il se prescrivit à-peu-près le même remède. Il annonça pour une heure déterminée un accès épileptique d'une grande violence, et dit que cinq hommes vigoureux devaient alors le saisir, le plonger entièrement dans un bain de glace et lui tenir la tête sous l'eau jusqu'à ce que la convulsion cessât; qu'en le retirant du bain, il fallait lui appliquer au mollet un fer *rougi à blanc*, et ne l'ôter que lorsqu'il jetterait un cri. Cela fut mis à exécution, et depuis cette époque, il n'est survenu aucun accès qui puisse faire douter de sa guérison parfaite. Ce fait s'est passé en présence des médecins, des employés et des élèves du Val-de-Grâce.

tômac et les yeux. M. Ribes lui remet le neuf de cœur, que le somnambule place vis-à-vis son épigastre à nu ; après quelques minutes d'examen, il demande une autre carte, craignant de s'épuiser à regarder celle-là. Dans les mêmes circonstances, M. Juglar lui donne le *roi de pique*, que le somnambule nomme, après quelques minutes d'examen, sans explorer la carte par le tact ; alors M. Ribes appuie les doigts sur la partie inférieure du bandeau ; M. Juglar présente à Paul le *valet de cœur*, que celui-ci nomme, après quelques minutes d'attention. On lui ôte le bandeau ; M. Juglar place deux doigts sur le bord libre de la paupière supérieure dans son milieu, de manière que la vision soit impossible dans l'état ordinaire ; on lui présente un livre, il lit : *Code de commerce expliqué*. D'autres personnes lui ferment également les yeux, et il lit les objets suivans : *le professeur Lordat*, qu'on avait écrit à la main, en caractères moyens, sur du papier gris ; le mot *magnétisme*, également écrit à la main ; les mots suivans : *The Court-Plaster, London*, imprimés ; dans M. Azaïs : *Le Globe terrestre*, après avoir dit d'abord : *La gloire terrestre*.

» Ont signé : MM. Ribes, Juglar, A. Borrel, docteurs en médecine ; Vernois, Hiard, élèves en médecine ; Borrel, L. Aufrère de La Grange, élèves de l'école Polytechnique ; Mousnier et Barrantz. »

La conduite déréglée de Paul ne me permit pas de donner à ces expériences la suite nécessaire. Pendant le mois de juin suivant, il voulut aller passer quelques jours dans son pays natal (Magnac-Laval, Haute-Vienne) ; je lui en facilitai les moyens, et désirai faire tourner ce voyage au profit de la science, en essayant de le mettre en somnambulisme à la distance de cent

lieues. Il fut arrêté que je ne l'en préviendrais pas à son réveil, mais que le 2 juillet à cinq heures et demie, son père lui remettrait une lettre de moi, ainsi conçue : « Je vous magnétise dans ce moment-ci, soyez sans crainte, je vous réveillerai après un quart d'heure de sommeil. » M. Villagrand rendit cette épreuve plus décisive en ne lui donnant pas ma lettre le 2 juillet, ainsi que je l'en avais prié. Cependant, à six heures moins dix minutes, Paul, étant au milieu de sa famille, ressentit tout-à-coup une chaleur et un malaise considérables ; sa chemise fut trempée de sueur ; il voulait se retirer dans sa chambre, mais on l'engagea à rester : quelques instans après il était en somnambulisme. Il remplit d'étonnement toutes les personnes présentes, en lisant, les yeux fermés, quelques lignes d'un livre pris au hasard dans la bibliothèque, et en indiquant avec précision l'heure d'une montre qu'on lui présenta. Il se réveilla un quart d'heure après.

En revenant à Paris, au mois de juillet, Paul gagna un rhume accompagné d'une extinction de voix. Cette affection n'avait rien de bien inquiétant ; cependant elle exigeait quelques soins, mais il me fut impossible de lui faire prendre les remèdes très simples qu'il s'était prescrits en somnambulisme ; et comme sa conduite n'était pas meilleure qu'avant son départ, je ne pus continuer les expériences de lecture, qui avaient été commencées avec tant de succès. Cependant, le 24 août, l'ayant endormi, je lui présentai une carte derrière la nuque, à deux pouces environ de distance ; il ne la reconnut pas d'abord, mais après deux minutes d'attention, il me dit que c'était le *dix de pique*. Cela était exact. J'y substituai le roi de carreau ; Paul

dit presque aussitôt : « *C'est du rouge, mais c'est bien confus : n'est-ce pas le huit de carreau ?* — Non. — *Vous avez raison ; c'est une figure : le roi de carreau.* » Je prends le valet de pique ; Paul examine , et après quelque hésitation : « *C'est, dit-il, le valet de pique ; je le distingue à ses jambes ; la dame et le roi n'en ont pas.* »

Trois jours après, un nouvel essai offrit le même résultat : je plaçai avec précaution derrière la nuque la dame de trèfle. Paul réfléchit quelques momens, et dit : « *C'est du trèfle, le neuf ;* » je lui fis observer qu'il se trompait : « *Alors, reprit-il, c'est la dame de trèfle.* » Je lui présentai enfin le dix de pique : « *Quand le diable y serait, dit Paul, ce n'est pas une figure cette fois ; c'est le dix de pique.* »

Ici finissent mes expériences : les absences de Paul, les excès auxquels il se livrait, lui ôtaient sa clairvoyance et ruinaient sa santé ; il n'écoutait aucun avis ; il ne prenait aucun remède, assurant que quelques jours de soins le rétabliraient entièrement ; il avait besoin, disait-il, d'avoir l'esprit tranquille et d'être fixé chez lui. Pour arriver à ce but, il se maria, le 27 décembre 1828 ; mais au lieu de suivre le régime qu'il s'était ordonné, il voulut absolument faire un second voyage dans son pays. Je le questionnai à ce sujet, en somnambulisme ; il déclara qu'il pouvait sans danger faire ce voyage, pourvu qu'il ne restât que *quinze jours* chez ses parens ; mais qu'il ne pouvait y séjourner trois jours de plus seulement, *sans craindre d'y perdre la vie.* A son réveil, il eut connaissance de ce qu'il venait de dire ; son père et sa femme en furent instruits. Il partit, le 31 janvier, par un froid très rigoureux. L'époque où il devait retourner à Paris étant

arrivée, il résista avec une obstination inconcevable aux prières de sa femme et aux instances de son père, afin de rester le temps du carnaval avec sa famille. Il y avait *trente-six jours* qu'il était absent, lorsque, le 6 mars, au moment de son départ, il fut pris d'une grande douleur dans le côté gauche de la poitrine et d'une suffocation telle, que l'on craignit d'abord qu'il ne mourût subitement. On mit en usage les sangsues, les sinapismes, etc. ; mais tous les secours furent inutiles : il rendit le dernier soupir, dans la nuit du 11 au 12 mars, en m'appelant continuellement à son secours.

Je dois faire observer que, malgré ses excès de toute espèce, Paul n'éprouva aucune atteinte de la paralysie dont je l'avais guéri depuis quinze mois.

NOTA. Dans le courant de l'été de 1828, Mme. F. prit à son service une fille de campagne qui avait la figure couverte d'une dartre hideuse, dont elle espérait pouvoir la guérir par le magnétisme. Cette personne était somnambule, et plusieurs fois elle annonça qu'elle serait guérie à telle époque. Ce terme arrivé, on voyait à la vérité la dartre disparaître, mais la guérison n'était que momentanée, et la maladie revenait toujours. Fatiguée des erreurs de sa somnambule, Mme. F. me pria de la faire examiner par Paul. On les endormit tous les deux, et on les mit en présence : Paul trouva d'abord que le principe dartreux était dans tout le corps; il indiqua une grande faiblesse des poumons et une disposition à la phthisie. Venant ensuite à son caractère, il se fit un malin plaisir de dire à Mme. F. que cette fille était *très menteuse*, et qu'on ne devait avoir aucune confiance dans ce qu'elle dirait. Celle-ci, piquée au vif, ne voulut pas être taxée d'ingratitude,

et ne fit grâce à aucun des défauts de Paul. Cette petite scène nous amusa beaucoup.

Cependant cette consultation amena des aveux de la part de la somnambule : elle convint que, craignant de fatiguer Mme. F. si elle annonçait sa guérison pour une époque trop éloignée, elle avait appliqué des répercussifs sur la dartre, mais que la maladie générale était loin d'être détruite. Elle promit de ne plus tromper sa maîtresse, à l'avenir ; mais il était trop tard, le mal avait fait intérieurement des progrès effrayans : le 12 janvier 1829, cette fille fut prise tout-à-coup d'une grande fièvre, de toux, d'oppression et de crachement de sang. Ayant perdu en même temps toute sa clairvoyance, elle déclara ne pouvoir plus se traiter elle-même, et voulut cependant qu'on la laissât en somnambulisme *jusqu'à la fin de sa maladie, quelle qu'en fût l'issue*. Comme elle avait désiré consulter Paul, je le lui conduisis aussitôt : celui-ci, à peine endormi, fut saisi d'une grande oppression ; il sanglotta, et me pria instamment de le réveiller, en me disant que *c'était ainsi qu'il mourrait lui-même*. Il me fut impossible de le calmer et de m'en faire écouter : je le réveillai, je l'emmenai dans une pièce voisine ; et là, après l'avoir entièrement rassuré, je le mis de nouveau en somnambulisme. Il retourna alors vers la malade, l'examina tranquillement, lui adressa même quelques mots de consolation, et sortit avec nous. Il nous déclara que cette pauvre fille était sans ressources et qu'elle succomberait dans quelques jours. On la saigna et on la couvrit de vésicatoires, etc., mais rien ne put arrêter les progrès du mal. Calme, résignée, ignorant ou feignant d'ignorer sa position cruelle, elle fit appeler un prêtre, reçut les secours de la religion

avec une piété touchante, remercia Mme. F. des soins si dévoués qu'elle lui avait prodigués, lui demanda pardon de l'avoir si souvent trompée, et enfin *mourut en somnambulisme.*

LISTE des personnes qui ont assisté aux expériences de magnétisme faites sur Paul et Cazot, et signé les procès-verbaux.

§. 1^{er}. MÉDECINS.

MM. Bertelet, Bertrand, Bonhomme, Borel, Borredon, Boucharet, Bourdois de la Mothe, Broussais père. — Canebier, Chancerel, Chantourelle, Chirac, J. Cloquet, Collet. — Damotte, Dance, Daniel, De Léotard, Delmas, Demougeot, De Richy, Désétangs, Devaut, Devaux, Dubourg, Duchesne, Duffouret, Dumérin, Dumoutier. — Estivan. — Fauconneau Dufrène, Ferrand, Fouquier, Frapart. — Germain, Grégor, Guéneau de Mussy, Guersent. — Hautrive, Hiard, Husson. — Itard. — Jousset, Juglar. — Lapeyre, Laprey, Laugier, Laval, Lefèvre, Lenormand, Loubeyre. — Marc, Miquel, Mondière, Moret, Mouret, Mérinel. — Perdrau, Pilon, Plane. — Queyssac. — Ratier, Royer Brocard, Reynaud, Ribes, Roux. — Sabatier, Ségalas, Signoret, Siry. — Tessier, Thiaudière. — Valat, Ventre, Vergoujon, Vernois.

§. II. PERSONNES ÉTRANGÈRES A LA MÉDECINE.

MM. *Albée, Archugru, Aufrère de la Grange.*—
Baillarger, Basile, Bessonain, Binard, Boutard,
Boval, Bresson, Buis. — *Cantournet, Certain,*
Chemeland, Conti. — *D'Aligny, De Genny, De*
Lafferrière, Emm. De Las Cases (député), *De Li-*
gny, De Noireterre, De Norman, De Rumigny
(aide-de-camp du Roi), *Deslouerres, Doussan,*
Duction. — *Fabre, Fummade.* — *Galin, Gautier,*
Gendron, Giraudan, Gormi, Graft, Gravier,
Grezeau. — *Hatourd, Hélier, Hergel, Honnel,*
Huy. — *Lefournier.* — *Mabrun, Majorel, Mange-*
nest, Martin, Mialle, Moreau, Morillion, Mos-
nier. — *Paris* (Aimé), *Paul Martin, Piers.* —
Quarroy. — *Richy, Rigaud.* — *Salvagnac.* — *Tro-*
faill. — *Valet, Varrique, Viollier, Vageaud.*

NOTE XI., SUR CAZOT.

CAZOT était devenu épileptique à la suite d'une frayeur que lui fit un de ses camarades d'enfance, en jetant un cri perçant à ses oreilles, pendant qu'il dormait. Il avait subi divers traitemens à l'Hôpital des Enfans et à l'Hôpital Saint-Louis. Un certificat de M. Jadelot, constatant sa maladie, le fit exempter de la conscription.

Avant d'entrer à la Charité, Cazot n'avait jamais entendu prononcer le nom de magnétisme, et lorsqu'il fut soumis à ce genre de traitement, il ignorait absolument ce que c'était. Il éprouva, dès les premières séances, un engourdissement général, des battemens à l'épigastre, des secousses et des soubresauts dans les membres, une accélération marquée de la respiration et de la circulation. Les efforts qu'il faisait pour tenir les yeux ouverts, malgré la propension au sommeil, provoquaient des larmes abondantes.

Je le magnétisais dans le principe, de quinze à vingt minutes, d'abord en lui tenant les pouces, ensuite en exécutant des passes avec une main, au devant de la figure et de la poitrine. Après la dixième séance, le somnambulisme se déclarait toujours au bout de sept minutes d'action. Les Commissaires de l'Académie m'ayant invité à le magnétiser sans contact, à plusieurs pieds de distance et sans faire de mouvement, je l'endormis tout aussi vite; j'obtins également les mêmes

résultats, quoique placé dans une chambre différente, et bien qu'il ignorât que je fusse présent. On objectera peut-être que, venant à des heures déterminées dans la salle des expériences, ainsi que chez MM. Bourdois et Itard, où il trouvait la Commission assemblée, Cazot devait s'attendre à être magnétisé, et pouvait s'endormir par l'effet de l'imagination. Je répondrai : 1. que la Commission se réunit quelquefois auprès de lui, en mon absence, et sans le faire mettre en somnambulisme; 2. que l'instant du sommeil coïncidait parfaitement avec celui où je le magnétisais; 3. que souvent il s'écoulait un quart d'heure, une demi-heure avant qu'il fût soumis à mon action; 4. que j'arrivais sans être annoncé et sans être aperçu; 5. enfin, que jamais il ne tomba en somnambulisme, lorsque je n'agissais pas sur lui. Prouvons cela par quelques exemples.

Le 10 septembre 1827, à sept heures du soir, Cazot était dans le cabinet de M. Itard, à l'institution des Sourds-Muets, avec MM. les Commissaires. Arrivé dix minutes après lui, je restai dans l'antichambre, où bientôt vinrent me trouver MM. Itard, Husson, Thillaye et le docteur Bertrand. Celui-ci insista vivement pour que Cazot ne fût pas magnétisé, assurant, ainsi qu'il l'avait déjà fait tant de fois à l'Hôtel-Dieu et ailleurs, que cet homme s'endormirait *par la seule force de l'imagination*. Cependant un quart d'heure s'écoule, et Cazot ne donne aucun signe de sommeil. M. Fouquier survient, et, pour tromper le malade, fait observer que je suis en retard. A sept heures et demie, on me dit de magnétiser Cazot sans le voir, sans le prévenir, à une distance de douze pieds, la porte du cabinet étant fermée. On a vu dans le Rapport

de la Commission, p. 180, le résultat de cette expérience : mais M. Husson ne dit pas, regardant ces détails comme superflus, que le même soir à huit heures et demie, lorsque Cazot fut éveillé, la Commission arrêta que je le magnétiserais une seconde fois sans gestes et sans parler. J'entrai dans le cabinet et me plaçai derrière lui. Quelques minutes après il clignotte des yeux, et malgré le sommeil qui s'empare de lui de la manière la plus frappante, il répond encore aux questions qu'on lui adresse ; mais au bout de sept minutes, la tête tombe et il s'endort. Ses premières paroles furent celles-ci : *Vous n'êtes donc pas venu à l'heure, M. Foissac? Pourquoi me faites-vous dormir deux fois aujourd'hui?* Pendant la séance, on affecta diverses fois de lui toucher le pied, de tousser, de laisser tomber une clef, afin de lui faire croire qu'on allait l'éveiller : il ne fit aucun mouvement ; mais lorsque M. Itard ôta la décoration qu'il porte à sa boutonnière, signal convenu entre la Commission et moi, je voulus mentalement que le somnambulisme cessât, et deux minutes après, Cazot s'éveilla, malgré l'attention qu'il prêtait aux diverses questions qu'on ne cessait de lui adresser.

Je répétai cette expérience, en présence de la Commission, une fois chez M. Bourdois, et trois fois à la Charité. Voici les propres paroles du procès-verbal, qui fut dressé à cette occasion, le 7 septembre : je les cite afin que l'on voie toutes les précautions que prenaient MM. les Commissaires. « Il était convenu entre M. Fouquier, la plupart des assistans et M. Foissac, que ce dernier, à huit heures cinq minutes, commencerait à opérer le réveil par sa seule volonté, *sans gestes, sans bruit, sans mouvement, sans être vu,*

et dans la même position où il était en commençant l'expérience (derrière un lit). M. Foissac n'a pas communiqué avec le malade depuis la convention ci-dessus relatée; il s'est soumis à toutes les conditions qu'on lui a imposées; il a observé toutes les précautions prises; et le malade s'est réveillé de la manière la plus naturelle, à huit heures quinze minutes, malgré l'entretien qu'on n'a cessé d'avoir avec lui. Cependant à huit heures sept minutes, il s'était écrié : « *Qu'est-ce que cela veut dire? j'allais me réveiller, et je dors malgré moi; il y a de la sorcellerie.* » M. Foissac assure qu'une question adressée au somnambule lui avait causé un moment de distraction, et avait suspendu et retardé l'action de sa volonté. »

Il ne me restait plus qu'à vérifier si Cazot s'endormirait par cela seul qu'il se croirait magnétisé. A cet effet, le 12 septembre, à huit heures du soir, ayant réuni quelques personnes chez moi, j'invitai Cazot à s'y rendre. Je commençai à le magnétiser, et bientôt, sans rien lui dire, je me levai et passai dans la chambre à côté. Je sortis et je ne rentrai qu'après une demi-heure de promenade, m'étant efforcé, autant que je le pouvais, de ne plus penser à Cazot, et par conséquent n'exerçant sur lui aucune action. Il éprouva, me dit-on, quelques mouvemens nerveux dans les membres, ses yeux se fermèrent, il parut s'endormir; puis il fut pris d'une grande oppression, de nausées, et vomit son dîner, ce qui ne lui était jamais arrivé; mais le somnambulisme ne vint pas. A mon retour, il me pria de dissiper le malaise qu'il ressentait encore. Dès qu'il fut endormi, il me reprocha d'avoir commencé à le magnétiser et *de n'avoir pas continué*. Assurément si l'imagination était la cause des véritables effets magné-

tiques, Cazot devait entrer en somnambulisme; car il y avait eu un commencement d'action, et tout semblait réuni pour lui faire croire que je cherchais à l'endormir.

Le magnétisme avait sur lui une influence prodigieuse; il était la base de son traitement, et dissipait, comme par enchantement, les lassitudes, l'oppression, et surtout les maux de tête qu'il éprouvait souvent: « Il me semble, disait-il quelquefois, que vous m'enlevez avec la main une peau qui me couvre la cervelle. » Les accès épileptiques diminuaient de fréquence, d'intensité et de durée. Je pouvais les empêcher d'avoir lieu, ou les arrêter au plus fort de leur violence. Cazot m'assurait que rien n'était plus facile que de les prévenir tous jusqu'à sa guérison complète.

Lorsqu'il était en somnambulisme, l'approche d'un barreau aimanté lui faisait éprouver une grande agitation, et quelquefois des mouvemens convulsifs. Cette expérience fut faite une seule fois devant la Commission, le 10 septembre, dans la seconde séance qui eut lieu chez M. Itard. On mit un mouchoir sur les yeux du somnambule, et on lui promena, à un pouce des orbites, un barreau aimanté, qu'on dirigea ensuite sur l'épigastre: mouvemens convulsifs. On repasse l'aimant sur les yeux: nouveaux mouvemens convulsifs. L'aimant est approché du médius gauche et promené dans sa direction; Cazot paraît souffrir, et m'appelle d'une voix étouffée: j'exécute des passes, et il se calme. On approche ensuite le barreau des orbites, à la racine du nez; le malade fait des soupirs fréquens qui se continuent quelque temps après qu'on a éloigné l'aimant. Je le magnétise, et il dit qu'il va bien. Le barreau est de nouveau dirigé vers les yeux et l'épi-

gastre : mais on l'éloigne bientôt , parce que Cazot se plaint d'avoir failli étouffer. On place l'aimant sur le thorax : il piétine et se débat vivement. Une nouvelle approche est suivie d'une grande agitation ; il dit, que s'il avait attrapé Joseph, il l'aurait tué (c'est le nom du jeune homme qui était cause de sa maladie). « Je croyais, ajoute-t-il, qu'il était mort. » Enfin, on dirige une dernière fois le barreau vers les orbites, et Cazot ne paraît éprouver ni la fatigue, ni l'importunité observées dans les précédentes épreuves. A son réveil, il est triste et soucieux. Je lui en demande la cause : il me dit avoir rêvé qu'il se battait avec Joseph, qu'il l'avait tué ; et qu'on allait le guillotiner à cause de ce meurtre. Ce rêve avait été probablement déterminé par la dernière approche de l'aimant. C'est la seule circonstance dont Cazot se soit jamais souvenu, en sortant du somnambulisme.

Il appréciait avec une rare sagacité l'état de ses organes ; il se prescrivait les remèdes applicables à sa maladie, et pensait que les bains froids, les saignées et le magnétisme, étaient presque les seules choses qu'on dût employer dans l'épilepsie. Il prenait des bains de rivière, qu'il s'était ordonnés, par les froids les plus rigoureux de l'hiver, et ne craignait pas de plonger dans la Seine au milieu des glaçons.

Cazot se refusa long-temps à examiner des malades, disant qu'il n'était pas médecin, qu'il fallait songer à le guérir lui-même avant de s'occuper des autres, etc. Cependant, à force d'importunités, on le détermina à donner quelques consultations. Cette expérience fut faite deux fois à la Charité, et depuis, je la renouvelai souvent hors de cet hôpital. Sa manière de se mettre en rapport avec le malade n'était pas ordinaire.

Il se tournait vers lui, le fixait attentivement à plusieurs pieds de distance, et au bout de quelques minutes portait son diagnostic. Malgré la difficulté qu'il avait à s'exprimer, et les fréquentes erreurs d'anatomie qui lui échappaient, on ne pouvait méconnaître des indications positives et d'utiles renseignemens (1). Voici un exemple qui montrera tout le parti qu'on aurait pu tirer de ses facultés somnambuliques.

Mme. Desprez, femme d'un de mes confrères, éprouvait des douleurs d'entrailles, une fièvre vague, accompagnées tantôt du gonflement et tantôt de l'affaissement du ventre. Après cinq mois de maladie, je soupçonnai une grossesse; mais une sage-femme expérimentée déclara qu'il n'en existait aucun symptôme appréciable au toucher. Nous consultâmes Cazot: au bout de quelques instans d'examen, il fit retirer Mme. Desprez, et dit à son mari qu'elle était enceinte d'un enfant mort. Le lendemain, il y eut une seconde consultation, et Cazot maintint la certitude de la grossesse, mais il reconnut qu'il s'était trompé sur un point, et que l'enfant était plein de vie: « Je le vois, dit-il, je suis ses mouvemens, et si madame veut y faire attention, je vais indiquer toutes les positions qu'il prend à chaque minute. » En effet, de l'aveu de la malade, il précisa les divers mouvemens du fœtus

(1) M. le comte de la Fare avait plusieurs fois consulté Cazot, et s'était parfaitement trouvé de ses ordonnances. Il s'étonnait qu'on n'eût fait aucune application de la lucidité des somnambules aux maladies des animaux domestiques, lorsqu'un de ses chevaux ayant été atteint d'une grave indisposition, il pria Cazot de l'examiner. Celui-ci découvrit avec facilité la nature du mal, et ordonna un traitement qui le dissipa en peu de jours.

avec la plus grande exactitude. Cette dame étant parvenue au terme de sa grossesse, je dis un jour à Cazot : nous devrions tâcher de découvrir quel est le sexe de l'enfant. « Ah ! oui, répondit-il d'un ton goguenard, *tâchons* de trouver cela. » Quelques minutes s'écoulaient : « Eh bien ! avez-vous trouvé, vous ?.. Mon affaire est faite. » Il s'égaya sur le compte des médecins qui avec toute leur science ne peuvent découvrir une chose *si simple* ; et déclara que Mme. Desprez était enceinte d'un garçon. Nous lui demandâmes des particularités sur cet enfant, pensant que les accidens survenus pendant la grossesse, avaient ruiné sa constitution : « Il est gros et très bien portant, reprit Cazot ; je ne vois en lui rien de bien remarquable, si ce n'est des doigts très longs, *bien plus longs que de coutume*... Il faudra en faire un professeur de piano. » Mme. Desprez accoucha en effet d'un garçon vigoureux, dont les doigts avaient une longueur peu ordinaire.

On voit dans le Rapport de la Commission, avec quelle justesse Cazot indiquait le retour et l'invasion des accès épileptiques. Dès les premières séances de somnambulisme, il avait eu beaucoup de tendance à étendre ses prévisions aux événemens ordinaires de la vie ; mais convaincu par un grand nombre d'exemples du danger de laisser sortir un somnambule du domaine des maladies, j'avais réprimé l'essor de cette faculté ! Qui le croirait ! cette réserve, dont le motif était si louable, fut peut-être la cause de sa mort !

En arrivant auprès du malheureux Cazot, dont la tête venait d'être fracassée sous les pieds de mon cheval, je ressentis une commotion si douloureuse, que je n'eus pas la force de le magnétiser. MM. Husson et Marjolin, qui avaient été appelés de suite, m'engagè-

rent à le faire transporter à l'Hôpital Beaujon. Le lendemain de cet accident, je voulus enfin mettre Cazot en somnambulisme ; mais M. Marjolin m'invita à n'en rien faire, en disant que le traitement des plaies de tête était parfaitement connu, et qu'il serait à craindre que l'état de somnambulisme n'excitât trop vivement le cerveau, et ne déterminât les accidens inflammatoires qu'on cherchait à éviter. Tel était mon trouble dans cette cruelle circonstance, que ces raisons me parurent sans réplique. Je me contentai d'aller tous les matins magnétiser Cazot, mais aussitôt que je le voyais sur le point de s'endormir, je cessais toute action.

Les premiers jours, on pratiqua d'abondantes saignées, et les symptômes furent des plus favorables ; mais le délire se montra dans la nuit du 29. Il se renouvela les nuits suivantes, et devint bientôt continu. (On a su plus tard qu'on lui avait apporté à manger du dehors.) Le malade désira enfin être transporté chez lui, ce qu'on fit avec beaucoup de peine. Les symptômes s'aggravèrent de jour en jour. J'essayai de le magnétiser, et même je l'endormis ; mais le somnambulisme était désordonné, et se dissipait tout-à-coup : il ne fut donc d'aucune ressource pour le traitement. Mais il est à remarquer qu'au milieu des douleurs atroces qu'éprouvait cet infortuné, et malgré le délire qui le rendait insensible aux soins de sa famille, il m'appelait sans cesse ; ma présence le calmait toujours : et telle était l'influence que le magnétisme exerçait sur ses organes, que quelques minutes avant d'expirer il me reconnaissait encore.

NOTE XII^e., SUR MADEMOISELLE COELINE.

Mlle. Coeline était atteinte depuis plusieurs mois d'une maladie nerveuse, caractérisée principalement par des accès convulsifs, avec perte de connaissance, qui revenaient plusieurs fois par semaine et à l'improviste. Tous les anti-spasmodiques avaient été épuisés, sans apporter le moindre soulagement à ses souffrances, lorsqu'en désespoir de cause, je fis l'essai du magnétisme. Elle devint somnambule à la première séance, et répondit à mes questions avec la plus grande facilité. Elle m'apprit que la cause de son mal était une frayeur qu'elle avait éprouvée long-temps auparavant au cimetière du Père-Lachaise ; elle me donna les renseignemens les plus précis sur l'état de ses organes et sur le traitement à suivre ; elle fixa plusieurs jours d'avance l'heure et la minute de l'invasion des accès convulsifs, et me présenta une foule de phénomènes qui, dans l'état d'ignorance où j'étais encore, me remplirent d'étonnement et d'admiration.

On a vu dans le rapport de la Commission les changemens *physiques* et presque instantanés que le magnétisme produisait sur Mlle. Coeline, le tressaillement en quelque sorte galvanique des membres, le refroidissement si extraordinaire de la peau, la sécheresse de la langue, l'isolement, l'insensibilité, et enfin la réunion de plusieurs facultés qui se rencontrent rarement dans le même somnambule. Je ne reviendrai

pas sur ces détails, et je me contenterai de rapporter un petit nombre de faits non moins remarquables observés à différentes époques, et dont la Commission n'a pu être témoin.

Lorsque Mlle. Cœline est très malade, il me suffit de la magnétiser quelques minutes pour la mettre en somnambulisme ; à mesure qu'elle se rétablit, j'ai besoin d'une action plus longue et plus soutenue. Est-elle bien portante ? Le magnétisme n'opère que des effets insignifiants, et jamais le sommeil.

Cherchant toujours à m'assurer si les phénomènes magnétiques sont le produit de l'imagination ou d'un agent particulier, je mis un bandeau sur les yeux de Mlle. Cœline, et m'éloignai de quelques pas comme pour la magnétiser à distance ; mais au lieu d'agir en aucune manière, je me contentai d'observer avec le plus grand soin ce qui allait se passer. Dix minutes s'écoulaient : elle me dit qu'elle n'éprouve rien. Je l'engage à prendre patience. Après quelques instans, elle me fait de nouveau la même observation. Elle parlait encore, lorsque, soulevant doucement la main, je dirigeai mes doigts en pointe vers son épigastre : je commence, reprit-elle aussitôt, à ressentir un grand effet à l'estomac.

Il m'est arrivé souvent de la magnétiser mentalement et sans qu'aucun signe extérieur pût lui faire connaître ma volonté ; chaque fois elle s'est endormie. Si je la questionne en ayant l'air d'ignorer pourquoi elle se trouve dans cet état, elle me répond avec une grande bonne foi qu'elle ne le sait point elle-même ; mais qu'elle est sûre que mon influence seule l'a produit. J'ai toujours évité de lui dire que j'ai eu l'intention de faire une expérience.

Je l'ai magnétisée assez fréquemment pendant le sommeil ordinaire : il me suffit de présenter la main au-dessus de la tête, ou vis-à-vis l'épigastre, sans contact, pour la mettre en somnambulisme ; mais lorsque je veux la retirer de cet état, elle ne se retrouve pas dans le sommeil ordinaire, elle s'éveille entièrement, et ne se doute pas même d'avoir été magnétisée.

J'ai remarqué dans le cours de ses maladies que, si elle s'endort en ma présence sans que j'agisse sur elle par ma volonté, elle se trouve constamment dans un état particulier qui tient à-la-fois du somnambulisme naturel et du somnambulisme magnétique ; elle répond toujours à mes questions et ne tarde pas, si je continue à l'interroger, ou si j'approche la main, à passer entièrement dans le sommeil magnétique.

On sait que plusieurs somnambules conservent à leur réveil le souvenir de tout ce qu'il plaît au magnétiseur d'imprimer dans leur mémoire. Je n'ai jamais obtenu cet effet sur Mlle. Coeline ; je puis seulement la faire rêver dans le sommeil naturel de la nuit tout ce que je veux qu'elle sache et qu'elle se rappelle. Les images les plus fugitives se reproduisent alors dans son esprit avec une exactitude parfaite.

En 1829, je fis un voyage de trois mois dans les Pyrénées. Comme à cette époque Mlle. Coeline était encore d'une santé très délicate, je désirais vivement ne point la priver jusqu'à mon retour de ses propres conseils. Elle ne voulut pas se faire magnétiser par une autre personne, parce que cela n'était pas sans inconvénient. Nous imaginâmes donc d'essayer l'action du magnétisme à distance. Il fut convenu que je la préviendrais d'avance, par lettres, du jour et de l'heure où je la magnétiserais, afin qu'il se trouvât quelqu'un auprès

d'elle pour l'interroger et écrire ses prescriptions. La première fois ma lettre ne fut remise que le lendemain du jour que j'avais désigné pour l'expérience (c'était le 6 juillet). Mlle. Cœline fut prise tout-à-coup, sans cause connue, d'étouffement, de mal de tête et d'un sentiment de défaillance dont elle ne comprenait pas la cause. Sa sœur l'invita à se jeter sur un lit. Elle s'y traîna avec peine et resta trois heures endormie; mais personne ne lui ayant adressé la parole, elle ne parla pas (1); et ce fut seulement à l'arrivée de ma lettre que l'on se douta que ce sommeil avait été produit par le magnétisme.

La seconde expérience se fit le 1^{er}. août, à trois heures et demie. Ce jour-là Mlle. Cœline était à Montmorenci avec une société d'amis. On lui proposa d'aller faire une promenade (la pendule de l'hôtel marquait trois heures); mais on fut étonné de lui voir à l'instant même éprouver les signes précurseurs du somnambulisme : elle s'endort. On la questionne avec empressement sur les causes de ce sommeil *anticipé* : elle dit à ses amis qu'ils sont dans l'erreur, et que la pendule

(1) Il y a des somnambules qui ne parlent jamais sans être interrogés et d'autres qui ne peuvent s'écarter des habitudes qu'ils ont contractées. Je magnétisais depuis plusieurs années une dame, et chaque fois, pour m'assurer de son état, je lui adressais cette question : *Dormez-vous ?* Un jour, pressé de la consulter, j'oubliai ma formule accoutumée. Quelle est ma surprise ! M^{me}.... ne répond pas ; je renouvelle ma question, même silence. Enfin je lui demande si elle dort ? « Oui, Monsieur, me dit-elle. — Et pourquoi ne m'avez-vous pas répondu plus tôt ? — Parce que je ne vous ai pas entendu. » On voit par-là que l'influence des premières impressions mérite d'être étudiée fort attentivement chez les somnambules.

retarde d'une demi-heure. Chacun regarde sa montre et découvre la vérité du fait. Dans cette séance, qui se passa en présence de Mme. la baronne Vandermaesen, de ses deux demoiselles et de son gendre, M. Plantin (1), Mlle. Coeline donna des preuves d'une grande lucidité. Elle indiqua des particularités curieuses sur quelques personnes qui étaient dans une chambre voisine ; et, ce qui n'est pas moins extraordinaire, elle me vit à deux cents lieues, souffrant d'une irritation d'entrailles et de vertiges, et pria ces dames de m'écrire pour m'indiquer le traitement qu'elle me conseillait de suivre ; mais je n'avais pas attendu cette lettre pour soigner mon indisposition.

Je pouvais à volonté diriger la clairvoyance de Mlle. Coeline sur toutes sortes d'objets. Elle m'assura que je parviendrais avec un peu de peine à la faire lire par l'épigastre, par la nuque, etc. Je lui présentai d'abord une pièce de cinq francs, à deux pouces de distance du sommet du front. Après quelques secondes d'attention : « C'est un métal, dit-elle ; je crois que c'est de l'argent. J'ai une telle douleur au front que je ne puis mieux voir aujourd'hui. » Cette douleur persista une semaine entière : ce qui fit que je renonçai à cette sorte d'expériences pour observer celles que la nature m'offrait avec tant de prodigalité, sans me les faire acheter au prix du repos des malades (2).

(1) M. Plantin est le fils de la malade qui fut opérée d'un cancer en somnambulisme, par M. J. Cloquet, sans donner le plus léger signe de sensibilité. *Voy.* p. 156.

(2) Le 19 mars 1828, M. Em. de Las Cases ayant mis en somnambulisme M^{me}. B. de B^{***}, lui appliqua les doigts sur les bords de la paupière supérieure, de manière à couvrir parfaitement le

Depuis huit ans Mlle. Coeline a éprouvé des affections très graves et très variées, auxquelles sans doute elle aurait succombé, si le somnambulisme ne l'avait guidée dans l'indication de moyens énergiques qu'aucun médecin n'aurait osé employer. Atteinte en 1826 des premiers symptômes d'une fièvre cérébrale, elle se prescrivit une saignée de *trois livres* : après la saignée, dit-elle, le sommeil maladif, dont j'ai ressenti les préludes, me saisira encore ; magnétisez-moi aussitôt, je verrai ce qu'il me restera à faire. Je n'avais pas tiré la moitié de la dose indiquée, lorsque effrayé de cette énorme déperdition de sang chez une personne frêle et délicate, je m'arrêtai. Un sommeil comateux vint l'accabler ; je la magnétise aussitôt. Dès qu'elle est en somnambulisme, elle me reproche ma faiblesse et mon peu de confiance dans sa lucidité : rou-

globe de l'œil. Je choisis une carte, le roi de cœur, que je présentai à la somnambule. Elle dit aussitôt : *Je vois du rouge..... c'est du cœur..... le roi de cœur.* Alors on ferme entièrement ses yeux avec les deux mains, et je mets le dix de pique sur l'épigastre de M^{me}. de B^{***}. Elle désigne d'abord la couleur de la carte, puis elle ajoute : *C'est le dix de pique.* Ces deux expériences l'ayant fatiguée, elle se plaint de douleur dans les yeux. Nous l'invitons à se reposer. M. de Las Cases la magnétise quelques momens, et dès qu'elle est bien rétablie, nous recommençons. Je lui pose sur l'épigastre une carte tournée du côté blanc. M^{me}. de B^{***} la jette, en disant : *Vous me trompez ; c'est du blanc.* Elle ne voit plus, et assure qu'une petite matière opaque couvre un œil qu'elle avait au-dessous du diaphragme. Cependant elle signe, les yeux fermés, la relation de ce qui vient de se passer. A son réveil, M^{me}. de B^{***} se plaint d'un grand malaise dans la région épigastrique, et nous dit qu'elle y sentait un point douloureux de la grosseur d'un pois, qui lui faisait craindre à tout moment de s'évanouir.

vrez la veine, me dit-elle, je n'avais parlé que de trois livres de sang, il en faut *quatre*. Mais rassurez-vous, je n'aurai pas même de faiblesse. Cette fois je me laissai guider par ses conseils. *Il n'y eut pas d'apparence de syncope*. A son réveil elle se leva, surprise de sentir un si grand bien-être par tout le corps; et les jours suivans il ne restait d'autre vestige de la maladie du cerveau, et de la saignée, qu'une grande lassitude dans les jambes.

Pendant l'été de 1827, l'ennui, l'isolement et le chagrin, affaiblirent tellement ses organes, qu'elle tombait, pendant des heures entières, dans un état d'idiotisme complet. Elle me dit, en somnambulisme, qu'avant peu elle deviendrait tout-à-fait imbécille, et qu'elle resterait six mois privée de la raison. La mort lui paraissait préférable à cette cruelle situation. Je l'engageai vivement à chercher les moyens de la prévenir. Elle n'en trouva qu'un seul; mais il était terrible: c'était l'annonce subite d'un événement qui la mît au désespoir. Elle passa en revue tous les malheurs qui pouvaient lui arriver, calculant l'effet qu'ils produiraient sur son esprit. « Il faut, me dit-elle, que Mlle. Dal m'écrive que l'on vient d'apprendre la mort de ma sœur, et que ma mère, à cette nouvelle, a été frappée à l'instant d'une attaque d'apoplexie, etc. En recevant cette lettre, je tomberai sans connaissance, dans d'affreuses convulsions: oh! combien je souffrirai!.. mais, n'importe, il n'y a pas d'autre chance de salut. » La lettre fut écrite le lendemain; son effet peut être comparé à celui de la foudre. J'avais placé quelqu'un auprès d'elle pour l'empêcher de se blesser et lui donner les premiers soins. J'arrivai à l'heure nécessaire pour la magnétiser,

la mettre en somnambulisme, et lui faire écrire un billet qui pût la désabuser à son réveil, et lui prouver qu'elle avait elle-même demandé cette terrible secousse, afin de prévenir une maladie plus grave, etc. La joie qu'elle ressentit en le lisant contribua au succès de l'ébranlement nerveux qu'elle cherchait à provoquer. Depuis ce jour, tous les symptômes de cette maladie s'évanouirent; mais l'excitation cérébrale avait été si vive, qu'il y eut encore quelques crises nerveuses; elles ne tardèrent pas à disparaître. Je laisse au lecteur le soin de tirer des conclusions d'un fait aussi extraordinaire.

Les consultations des somnambules, si parfaites, si étonnantes lorsqu'il s'agit de leurs maladies, n'ont pas toujours la même valeur et la même efficacité en s'appliquant à des personnes étrangères. Cependant il est peu de cas graves où l'on ne puisse retirer d'eux des indications salutaires. Depuis que Mlle. Cœline est somnambule, il ne s'est pas écoulé une année sans que je n'aie dû à ses conseils la guérison de quelque malade abandonné. L'une de ses premières cures est la mienne; elle me délivra, ainsi que je l'ai dit au commencement de cet ouvrage (page 2), d'une maladie du cœur, qui, depuis trois ans, faisait mon désespoir. Le remède fut bien simple: c'était le suc de pariétaire à la dose de quatre onces, ainsi continué pendant plusieurs mois. Depuis, je m'en suis servi fort utilement dans ma pratique, soit pour les affections du cœur, soit pour les hydropisies, et en général les maladies des voies urinaires.

Mlle. Cœline a guéri plusieurs cas de phthisie, au premier et même au second degré. Le diagnostic de cette maladie n'est facile à porter que lorsqu'elle est

incurable, tandis que cette somnambule signale quelquefois dans un poumon, que l'on croit sain, la présence d'un petit nombre de tubercules miliaires : et si l'on néglige le traitement convenable, des symptômes redoutables se déclarent à une époque plus ou moins éloignée, et justifient sa clairvoyance. Cela est arrivé pour Mme. la comtesse de L. F., dont il est parlé dans le rapport de la Commission. On trouva, à l'ouverture du corps, une caverne au sommet de chaque poumon, dont aucun médecin ne soupçonnait l'existence, et que Mlle. Coeline avait indiquée dès l'origine de la maladie. Je pourrais citer un assez grand nombre d'exemples; j'en mentionnerai un seul, obtenu sur une personne d'un rang distingué : c'est Mlle. Marie P***, dont la phthisie était parvenue au second degré. Un traitement de deux ans la guérit complètement. MM. Gall et Dubois avaient soigné cette malade, et la regardaient comme incurable. Le traitement qu'emploie généralement ma somnambule, consiste dans un grand usage de suc de cresson, le lait d'ânesse, la tisane de lichen, les pilules de thridace, les saignées, les bains de gélatine, les bains de rivière, et le magnétisme.

Parmi les consultations que Mlle. Coeline a données à un grand nombre de malades, celle de M. le duc de Vicence mérite d'être rapportée.

Le 8 janvier 1827, M. Em. de Las Cases me demanda une consultation magnétique pour un général de ses amis, dont il avait promis de taire le nom. Le lendemain, le malade vint chez moi, et pour être plus sûr de l'incognito, il laissa sa voiture à une certaine distance de ma maison. Il entra, sans me parler, et alla s'asseoir auprès de la cheminée, tournant le dos

à la lumière, de manière à n'être vu que le moins possible. Mlle. Coéline ayant été endormie, M.*** s'approcha d'elle, gardant toujours le plus profond silence. La somnambule l'examina, en promenant fort légèrement sa main de la tête à la poitrine et au ventre. « Je trouve, dit-elle, trois maladies : une très grave de l'estomac, une autre moins dangereuse des intestins, et une troisième plus légère de tous les nerfs du ventre.

» Celle de l'estomac consiste dans une grosseur située à l'endroit où finit cet organe ; elle est fort ancienne, et doit occasionner des douleurs dans cette partie, beaucoup de vents, des digestions très laborieuses, la perte totale de l'appétit, et enfin des vomissemens. »

Je lui demandai quelle était la nature de cette tumeur, si c'était un squirrhe ? « J'ignore, me répondit-elle, ce que c'est qu'un squirrhe ; mais si la maladie n'est pas traitée convenablement, elle ne tardera pas à dégénérer en cancer.

» La maladie des intestins procure des coliques, des chaleurs, tantôt de la constipation, tantôt du dévoisement ; c'est une inflammation. Quant à la maladie nerveuse, elle a été causée par la fatigue, par de longs travaux, des chagrins profonds ; c'est un épuisement de la vie, et tous les organes du bas-ventre doivent s'en ressentir par la difficulté qu'ils ont à remplir leurs fonctions. »

La physionomie de M.*** annonçant de la force et de l'élévation dans le caractère, je demandai à ma somnambule si l'on pouvait espérer la guérison.

« Assurément, répondit-elle ; je me contenterai de vous dire aujourd'hui, qu'elle est extrêmement probable, si l'on suit fidèlement le traitement que je vais prescrire. Dans quinze jours, je pourrai vous en don-

ner la certitude ; mais il n'y a pas de temps à perdre. Il faut : 1. prendre, tous les soirs, quatre onces d'émulsion avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange ; 2. une tisane d'orge gommée ; 3. tenir presque continuellement de la gomme arabique dans la bouche ; 4. dans huit jours, prendre une once d'huile de ricin avec un grain de camphre, et recommencer, la semaine suivante ; 5. poser aujourd'hui, sur le côté gauche du ventre, et un peu au-dessous de l'estomac, un large vésicatoire, dont on entretiendra la suppuration ; 6. faire, tous les jours, deux frictions sur l'épigastre, avec vingt gouttes de laudanum de sydenam, et y appliquer, ainsi que sur le reste du ventre, des cataplasmes de farine de graine de lin, détrempee dans une forte infusion de cigüe ; 7. tous les jours, prendre un lavement, tantôt de laitue, tantôt de guimauve ; 8. se nourrir de lait, de bouillon gras, d'un peu d'épinards et autres légumes analogues ; sortir, tous les jours, soit à pied, soit en voiture ; 9. une demi-heure de magnétisme par jour ferait du bien. »

En remettant à M*** sa consultation écrite, je le priai de me dire si Mlle. Cœline ne s'était point trompée : — « La maladie nerveuse et l'inflammation des intestins existent ; j'ai aussi une maladie de l'estomac, mais *sans vomissemens*, et les meilleurs médecins de Paris m'ont assuré qu'il n'y avait aucun danger de squirrhe ou de cancer ; c'est la seule erreur qu'elle ait commise. Adieu, Monsieur, nous nous reverrons ! »

J'ai su, plus tard, que le consultant était M. le duc de Vicence, et qu'il sortit de chez moi très affecté ; car il redoutait beaucoup le cancer de l'estomac. Cependant, quoique Mlle. Cœline lui eût dit assez de

choses pour l'alarmer, il n'était pas assez convaincu pour suivre le traitement. Il réunit chez lui plusieurs médecins, et leur fit part de cette consultation; tous ces messieurs furent d'un avis opposé à celui de la somnambule. Cependant, les vomissemens étant survenus au bout de dix jours, les mêmes médecins furent appelés de nouveau. Cette fois, ils reconnurent *le squirrhé de l'estomac*, mais ils n'indiquèrent pas le remède. M. de Las Cases ayant conseillé au malade de me faire venir, celui-ci lui répondit « qu'il n'était plus temps, et qu'après les vomissemens, il ne restait plus que le Père-Lachaise. »

M. le duc de Vicence mourut dans les premiers jours de février 1827. L'autopsie cadavérique montra un squirrhé de l'estomac non ulcéré, et une inflammation générale des intestins, qui avait avancé sa mort de quelques mois.

« Il est des facultés, dit le Rapport, que les magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules, et que la Commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'en a pas été témoin. » De ce nombre est la faculté de voir la maladie d'une personne, en touchant une mèche de ses cheveux. Cette épreuve fut proposée à la Commission par MM. Chapelain et Dupotet; mais elle n'eut point de suite. Je vais citer quelques exemples d'une réussite complète, en prévenant toutefois qu'on ne saurait apporter trop de circonspection dans l'emploi de ce moyen.

M. B***, ancien notaire, vint me prier de soumettre à l'examen d'un somnambule les cheveux d'une malade à laquelle il prenait le plus vif intérêt. Je refusai, en lui exposant les raisons qui me faisaient douter de la justesse d'un tel diagnostic. Il parut si

affligé de mon refus, que je finis par lui accorder sa demande. Cette consultation fatigua beaucoup Mlle. Cœline; mais elle découvrit chez la personne à qui appartenaient les cheveux : 1. une maladie de poitrine commençante (elle croyait pouvoir compter huit ou dix tubercules dans le côté gauche du poumon, un peu au-dessus du cœur). Interrogée sur les symptômes qui dénotaient cette affection, elle indiqua de l'oppression, des douleurs de dos, un peu de toux, une légère fièvre le soir, et peut-être des crachemens de sang déjà anciens. 2. Une inflammation chronique de l'estomac et des intestins, caractérisée par des coliques, de la constipation, ou du dévoiement, des digestions très pénibles, et enfin des vomissemens glaireux; elle vit aussi une suppression de règles, et déclara que l'inflammation était plus grave que la phthisie.

Tous les symptômes annoncés étaient véritables. MM. Fouquier et Espiaud avaient reconnu par la percussion l'existence des tubercules au poumon gauche, immédiatement au-dessus du cœur. Les règles jusqu'à ce moment avaient été régulières; mais à dater de la consultation somnambulique, elles ne reparurent plus. Enfin la gastro-entérite, peu prononcée encore, prit de jour en jour plus de gravité, et abrégéa de beaucoup la vie de la malade, qui avait d'abord consenti à voir la somnambule, mais jamais à suivre le traitement qu'elle lui indiqua. MM. Fouquier et Espiaud ont connu tous ces détails : le dernier même voulut assister à une consultation de Mlle. Cœline.

Voici un second exemple non moins curieux. La santé de Mme. la comtesse N^{***}. m'inspirait de l'inquiétude. Les médecins qui avaient été appelés avec moi

étaient d'avis différens. Je parvins à me procurer une mèche de ses cheveux, et les ayant remis à Mlle. Cœline en somnambulisme, celle-ci me demanda à qui ils appartenaient; je lui répondis que la personne lui était entièrement inconnue. « On dirait, reprit-elle, après les avoir examinés, que ces cheveux sont d'une sœur de Mme. la comtesse de M***; » et aussitôt elle m'indiqua l'âge de la personne, et tous les symptômes de sa maladie. Ces détails étaient de la plus exacte vérité.

Un journal de Bruxelles, *l'Industriel*, dans un article sur le choléra, a exprimé le vœu que l'on consultât des somnambules magnétiques sur la nature et le traitement de cette maladie (1). Dans les premiers jours de son invasion, j'apportai à Mlle. Coeline des cheveux d'une dame enlevée en quelques heures par l'épidémie. Elle les avait à peine touchés, qu'elle me dit : *la personne est morte*. Pour ne pas l'affecter désagréablement, je répondis que non. Après un long examen, voici l'opinion qu'elle émit sur cette maladie.

« Il existe une disposition générale de l'atmosphère, qui probablement est transmise des pays infectés jusqu'à nous, au moyen de l'air. Cette qualité fâcheuse se combine avec les exhalaisons de la terre, engendrées par les temps humides. L'air introduit dans les poumons, mais principalement celui qui pénètre dans l'estomac, frappe le sang, le décompose, *l'empoisonne*, et cause les désordres observés dans tous les organes. Tous sont plus ou moins affectés.

» Il faut éviter de respirer l'haleine des malades; il

(1) Voy. vol. V, 2^e. et 3^e. liv., n^o. 4 et 5, 1831, p. 85.

pourrait en résulter de grands malaises, plus de facilité à contracter le choléra, et enfin le choléra lui-même, si une forte prédisposition existait déjà. Ce point excepté, le contact des malades est sans danger. On ne doit jamais sortir à jeun dans les pays où règne l'épidémie; on prendra souvent dans la journée des morceaux de sucre, de gomme ou de chocolat.

» Le médecin appelé dans la période de l'invasion, doit faire une saignée du bras, si elle est praticable; dans le cas contraire, appliquer de quinze à trente sangsues, au-dessus de l'ombilic, si les vomissemens prédominent, et au-dessous de cette région, si le dévoisement est très considérable. On couvrira tout le ventre de cataplasmes émolliens, arrosés de laudanum, et qu'on aura soin de renouveler de deux heures en deux heures. On promènera des sinapismes sur les jambes et les cuisses. Il faut faire boire au malade, de quart-d'heure en quart d'heure, une tasse à café d'une infusion de fleurs de tilleul gommée, à une température convenable. Si le tilleul est rejeté par les vomissemens, on se contentera de donner de petites quantités d'eau froide, ou de glace; on peut combiner avantageusement la glace avec le tilleul.

» Quant au refroidissement des cholériques, ce n'est que progressivement et sans moyens extrêmes qu'on doit chercher à le combattre. On y parviendra à l'aide de frictions légères faites sur tout le corps avec une flanelle, des bains de pieds et des bains de mains, soit avec la moutarde, soit avec des herbes aromatiques.

» Il n'est pas de maladie où le magnétisme soit plus utile; ce remède seul peut en remplacer beaucoup d'autres, ou seconder puissamment l'action des moyens indiqués plus haut. »

Je fis examiner trois cholériques, par Mlle Coeline, à l'aide de cheveux; tous trois guérèrent. Je dois avouer qu'elle contribua beaucoup au succès par les conseils qu'elle me donna, et surtout en m'éclairant d'avance sur des symptômes qui ne se déclaraient souvent qu'au bout de plusieurs heures. Les remèdes qu'elle prescrivait, étaient si rigoureusement indiqués, que dans les consultations des médecins qui suivaient avec moi ces malades, on les adoptait presque toujours sur ma proposition, sans savoir qui me les avait suggérés. Je dirai à cette occasion que le magnétisme, réuni au traitement médical, m'a été du plus grand secours pendant tout le cours de l'épidémie. Mais je reviendrai sur ce sujet en traitant de la thérapeutique du magnétisme.

J'avais magnétisé Mlle. Coeline pour une maladie convulsive des plus graves; elle me disait d'avance avec facilité, le jour, l'heure, et la minute où les accès devaient avoir lieu. La Commission a vérifié tant de faits de cette nature, ils ont été observés avec tant de soin par M. Georget, à la Salpêtrière, que je crois inutile d'entrer dans de plus amples détails à ce sujet. Ce genre de prévision a été reconnu par les médecins modernes. « On voit, dit Cabanis, des malades qui sont en état d'apercevoir dans le temps de leurs paroxysmes, ou certaines crises qui se préparent, et dont la terminaison prouve bientôt après la justesse de leurs sensations, ou d'autres modifications organiques attestées par celles du pouls, ou des signes plus certains encore. » Cette faculté ne se borne pas chez Mlle. Coeline à des accidens de sa maladie, et à la détermination de l'instant précis où ses règles doivent la prendre; plusieurs fois elle m'a annoncé d'avance des événemens

dont la cause n'était point en elle, mais qui devaient avoir sur sa santé une influence plus ou moins directe. Dans le mois de février 1830, elle me dit que le 17 à minuit, elle aurait un vomissement de sang occasionné par un accident qui surviendrait le même jour entre neuf et dix heures du soir. Elle demanda à être saignée immédiatement après, si on voulait prévenir le vomissement; mais elle n'en put dire davantage. Le 17, la famille inquiète était réunie autour d'elle; je m'y rendis également. Neuf heures et demie sonnent; nous nous félicitons intérieurement de ce que la prévision somnambulique est en défaut, lorsque Mlle. Coeline ayant besoin de prendre quelque chose sur la cheminée, se lève, glisse et tombe en avant sur l'angle aigu d'un poêle de métal. Malgré la douleur qu'elle ressentait, je différâi la saignée. Le vomissement de sang arriva à minuit, et il n'y eut plus moyen de me refuser à suivre tout ce qu'elle se prescrivit dans cette occasion.

Quelques jours après, elle prévint qu'elle serait empoisonnée, le 11 mars suivant, sans toutefois pouvoir me faire connaître les circonstances dont ce malheur serait accompagné. Je voyais approcher l'époque avec effroi; cependant la veille, elle me dit : *je ne serai empoisonnée que demain à onze heures du soir; endormez-moi à dix heures; peut-être je verrai ce que c'est.* Je me rendis chez elle au moment indiqué; elle était dans son lit, un peu souffrante. Lorsqu'elle fut en somnambulisme, elle vit que le poison était dans une tasse de lait qu'on avait posée sur sa table de nuit. Voici l'explication du fait. Mlle. Coeline prenait tous les soirs une pilule de sulfate de quinine; il ne lui en restait plus qu'une seule. Sa mère croyant la lui don-

ner, versa par erreur dans la tasse de lait une boîte de pilules d'acétate de morphine, dont Mlle. Coeline avait fait usage un mois auparavant. Je visitai cette tasse à l'instant, et j'y trouvai douze pilules à moitié dissoutes, qui auraient infailliblement causé la mort de la somnambule.

Quoique ces deux prévisions aient pour dernier résultat la santé de la malade, on doit convenir qu'elles se rapportent à des événemens fortuits, ou pour parler un langage plus philosophique, à des événemens dont les causes nous sont inconnues. J'ai vu des faits si extraordinaires dans ce genre, chez deux somnambules, que malgré la plus intime conviction, je n'ose point les rapporter (1); toutefois je dois prévenir que les meilleurs somnambules sont sujets à l'erreur, et que nous n'avons encore aucun moyen de distinguer la vérité des illusions qui l'accompagnent trop souvent. Nous dirons d'ailleurs avec Lucain :

.... *Sit cæca futuri*

Mens hominum fati; liceat sperare timenti.

« Que l'esprit de l'homme soit aveugle sur sa destinée future; qu'il soit permis à celui qui craint d'espérer encore. »

(1) La même chose est arrivée à M. Georget. Voy. *Physiologie du système nerveux*, t. II, p. 404.

NOTE XIII.

SUR LE MAGNÉTISME DANS L'ANTIQUITÉ.

L'OUVRAGE de Thouret intitulé : *Recherches et Doutes sur le magnétisme animal*, fut publié en 1784, à l'instigation de la Société royale de médecine, pour dépouiller Mesmer d'une célébrité qui commençait à devenir importune. On voulait prouver que le magnétisme était une chimère, dont l'invention n'appartenait même pas à Mesmer, puisque toute sa théorie se retrouvait dans les auteurs du seizième et du dix-septième siècle, Paracelse, Wirdig, Kircher, Santanelli, Van Helmont et surtout Maxwel. Mais cet ouvrage, remarquable d'ailleurs par l'érudition de l'auteur et l'apparente modération qui y règne, produisit un effet tout opposé à celui qu'on s'était promis de sa publication. Il appela l'attention des partisans du magnétisme sur l'immense quantité de faits analogues que rapportent les historiens, et qui se rattachent à cette doctrine d'une manière si évidente. Aujourd'hui, grâce aux travaux des médecins allemands, et de MM. Abrial (1), Deleuse, Bertrand, etc., on peut suivre la trace du magnétisme chez les Égyptiens, les Juifs, les Grecs, les Romains, et plus tard, dans les divers pays de l'Europe. Partout on le retrouve avec les caractères essentiels que lui assignent les observateurs modernes, pourvu qu'on isole soigneusement le fait

(1) M. le comte Abrial, ancien sénateur et pair de France.

principal des circonstances purement accessoires, dont la diversité des notions scientifiques et des croyances religieuses l'ont souvent environné. Cette opinion est celle de la Commission de l'Académie royale de Médecine et de tous les hommes éclairés de notre époque.

(*Voy. le Rapport*, p. 197.)

Quel que soit le nom qu'on donne au magnétisme et la force qui le détermine, sa partie pratique peut se réduire à deux points principaux : 1°. La guérison des maladies ; 2°. Les phénomènes du somnambulisme. Or, en étudiant l'histoire et les coutumes des anciens peuples, on voit ces guérisons et ces phénomènes reproduits à l'aide des mêmes procédés que ceux dont on fait usage maintenant. Ce sont : les frictions, le toucher, le souffle, le massage, l'imposition des mains et la prière. Il n'est pas jusqu'à la musique et aux objets magnétisés, tels que les talismans et les amulettes, dont les anciens n'aient connu le pouvoir réel ou imaginaire.

Le somnambulisme et la plupart des phénomènes merveilleux qui l'accompagnent, l'isolement, l'insensibilité, l'exaltation de l'intelligence, l'intuition, l'instinct des remèdes, la vue sans le secours des yeux, la communication des pensées, la prévision, furent observés dans tous les temps. Les somnambules ont été désignés tour-à-tour par les noms d'onéiropoles, de pythies, de sibylles, de devins, de prophètes, de voyans, d'inspirés, de fées, de sorciers, d'extatiques, de convulsionnaires, etc. Cet état singulier avait frappé d'étonnement et d'admiration les plus grands hommes de l'antiquité. La plupart ne pouvant l'expliquer par des forces naturelles qui leur étaient inconnues, l'attribuèrent à la bienfaisance des dieux, Isis, Orisis.

Serapis, Apollon, Vulcain, Jupiter, Esculape, etc. Les SS. PP. et même des savans modernes, parmi lesquels je citerai Debaën, entraînés par l'esprit de leur siècle et les préjugés populaires, n'y virent que l'action du démon. Cette ignorance de la cause première des phénomènes magnétiques égara de sages esprits, alluma les bûchers du moyen-âge et fut la source de mille superstitions, de schismes déplorables et des plus odieuses cruautés.

Il est extrêmement probable que la pratique du magnétisme était connue et soumise à des règles précises dans les collèges des prêtres grecs et égyptiens. Mais ce secret, renfermé dans le fond de leurs temples, n'était dévoilé qu'à un petit nombre d'initiés, soit afin de conserver pour une caste privilégiée, l'influence que par ce moyen ils exercèrent long-temps sur les destinées des peuples et des rois, soit parce qu'effrayés des abus que la multitude en pourrait faire, ils jugèrent que des hommes consacrés par le sacerdoce devaient seuls disposer d'une force aussi surprenante. Toutefois, il n'est pas indispensable d'être instruit dans la science du magnétisme, pour le pratiquer avec succès. Les premiers élèves de Mesmer guérissaient aussi bien que lui-même, sans connaître le pouvoir dont ils étaient dépositaires.

Quoique le magnétisme soit aujourd'hui le seul agent en possession de reproduire avec certitude sur certaines organisations, l'ensemble des phénomènes propres au somnambulisme, on doit convenir cependant que la nature peut les faire naître spontanément sans le secours d'une force étrangère, ainsi que l'attestent les vies de Socrate et de Cordan, et qu'ils peuvent d'autres fois être excités par des causes diverses,

telles que la douleur, le fanatisme, la superstition, une foi vive, et toutes les fortes impressions morales; l'histoire des persécutions religieuses et de la magie en fournit la preuve. Ces exemples, dont les savans modernes n'ont jamais pu se rendre compte d'une manière satisfaisante, démontrent que les phénomènes du magnétisme soumis à des lois qui nous sont encore inconnues, dépendent toutefois de facultés naturelles inhérentes à l'organisation humaine.

DU MAGNÉTISME CHEZ LES ÉGYPTIENS.

La médecine en Égypte était regardée comme un art divin et secret. Il était défendu, sous les peines les plus sévères, à qui que ce soit du peuple de s'en mêler, n'y ayant que les rois, les prêtres, et quelques-uns des plus grands seigneurs à qui ces pratiques mystérieuses fussent permises. Dans les premiers temps du Christianisme, Celse opposait aux guérisons de Jésus, celles que pour quelques oboles, des charlatans égyptiens opéraient sur les places publiques, en chassant les démons du corps des hommes et guérissant les maladies par le souffle. (*Voy. ORIGÈNE cont. CELSE, lib. 1, p. 54.*)

ARNOBE confirme le même fait et rappelle en ces termes les reproches que les païens adressaient à Jésus: « C'est un magicien, disaient-ils, qui a fait toutes ces choses par un art clandestin; il a extrait furtivement des temples égyptiens le nom des anges puissans, et leur a dérobé leurs antiques usages, leurs disciplines secrètes. *Magus fuit, clandestinis artibus omnia illa perfecit; Egyptiorum ex adytis angelorum potentium nomina, et remotas furatus est disciplinas.* » (*Voy. ARNOBE, lib. 1. Adv. gentes*).

PROSPER ALPINUS (*Traité de la médecine des Égyptiens*) dit que les frictions médicales, les frictions mystérieuses, étaient les remèdes secrets dont les prêtres se servaient pour les maladies incurables. Après de nombreuses cérémonies, les malades, enveloppés de peaux de béliers, étaient portés dans le sanctuaire du temple, où le Dieu leur apparaissait en songe, et leur révélait les remèdes qui devaient les guérir. Lorsque les malades ne recevaient pas les communications divines, des prêtres appelés onéiropoles s'endormaient pour eux, et le Dieu ne leur refusait pas le bienfait demandé. Des tablettes qui constataient ces merveilles étaient suspendues aux colonnes des temples; elles furent long-temps le seul livre de médecine pratique. La famille des Asclipiades, et Hippocrate lui-même, en retirèrent un grand nombre des temples de Memphis et d'Héliopolis. Les savans nous ont conservé quelques-unes de ces inscriptions, dont cinq ont été traduites et commentées par Sprengel, dans l'Histoire pragmatique de la médecine.

Les prêtres égyptiens (*Voy. DIODORE de Sicile, liv. 1^{er}.*) prétendent que du sein de son immortalité, Isis prend plaisir au culte des hommes, qu'elle vient à leur secours dans des songes où elle manifeste toute sa bienfaisance, en indiquant des remèdes à ceux qui souffrent, et que l'observation fidèle de ses avis a sauvé, contre l'attente de tout le monde, un grand nombre de malades abandonnés des médecins.

MACROBE rapporte que l'empereur Trajan voulut sonder l'oracle d'Héliopolis, en lui envoyant un billet blanc cacheté, et que le prêtre, sans ouvrir celui-ci, renvoya pour toute réponse un billet blanc à l'empereur. (*Voy. Saturnal., lib. 1, cap. 33.*)

DU MAGNÉTISME CHEZ LES HÉBREUX.

On voit dans l'Exode (Ch. VII et VIII) qu'Aaron ayant opéré les prodiges les plus surprenans en présence de Pharaon, celui-ci appela les sages et les magiciens qui, par des *enchantemens et des sciences secrètes connues parmi les Égyptiens*, firent d'abord les mêmes miracles. Mais n'ayant pu imiter le dernier, ils s'écrièrent : *Le doigt de Dieu est là!*

Dieu ayant appelé Aaron et Marie, leur dit : « S'il se trouve parmi vous quelque prophète, je lui apparaîtrai dans ses visions, ou je lui parlerai en songe. » (*Nomb.*, cap. XII.)

« S'il s'élève au milieu de vous un prophète ou quelqu'un qui dise avoir eu en songe une vision, et qu'il ait prédit un signe ou un prodige, et que ce qu'il a prédit soit arrivé, et qu'il vous ait dit : « Allons et suivons des dieux étrangers, » vous n'écoutez pas les paroles de ce prophète ou de ce songeur, et il sera mis à mort. » (*Deuter.*, cap. XIII.)

Il y avait chez les Hébreux une quantité innombrable de prophètes et de prophétesses. Elie fit mettre à mort quatre cent cinquante prophètes de Baal, et quatre cents prophètes des Grands Bois. (*Les Rois*, liv. III, ch. 18.) Jehu voulant en exterminer la race, les fit rassembler dans le temple de Baal, et la maison en fut remplie depuis un bout jusqu'à l'autre. (*Les Rois*, liv. IV, ch. 10.)

Autrefois, dans Israël (voy. *Rois*, ch. IX), les prophètes étaient désignés sous le nom de *Voyans*. On les consultait, soit pour les choses saintes, soit pour les événemens ordinaires de la vie.

Saül ayant cherché vainement les ânesses de son père, qui étaient égarées, son serviteur lui dit : « Al-
lons trouver un homme de Dieu qui est dans cette
ville ; tout ce qu'il dit arrive infailliblement. Peut-être
qu'il nous donnera quelque lumière sur le sujet qui
nous occupe. » Saül s'y refusait d'abord, parce qu'il
n'avait ni pain, ni argent, ni quoi que ce soit à porter
à l'homme de Dieu : « Voici, dit le serviteur, un quart
de cicle d'argent que j'ai trouvé sur moi par hasard. »
Ils allèrent donc vers Samuel qui, étant prévenu de
leur dessein, leur dit : C'est moi qui suis le *Voyant...*
les ânesses que vous avez perdues, il y a trois jours,
n'en soyez pas en peine, parce qu'elles sont retrou-
vées. (*Rois*, liv. I, ch. 9.)

Les gens du roi Balac allant consulter le prophète
Balaam, lui portaient aussi le prix de la divination.

Saül, saisi de frayeur à l'approche des Philistins,
consulta le Seigneur, qui ne lui répondit ni par les
songes, ni par les prêtres, ni par les prophètes. Il alla
trouver pendant la nuit une femme qui avait un es-
prit de *Python*, et qui savait ce qui devait arriver.
(*Rois*, liv. I, ch. 28.)

Achab, roi d'Israël, voulant savoir s'il devait faire
la guerre pour prendre Ramoth et Galaad, rassembla
ses prophètes qui étaient au nombre de quatre cents.
(*Rois*, liv. III, ch. 22.)

Sous le règne de Sédécias, Israël s'étant abandonné
à toutes les abominations des Gentils, le Seigneur
leur adressa souvent la parole par l'entremise de ceux
qu'il leur envoyait, et il ne cessait de leur donner,
soit de nuit, soit de jour, des avertissemens, afin
d'exciter leur repentir, et de pouvoir leur pardonner.
(*Paralip.*, liv. II, ch. 36.)

Dieu parle pendant les songes, dans les visions de la nuit, afin d'avertir l'homme du mal qu'il fait, et l'instruire de ce qu'il doit savoir. (*Job*, ch. xxxiii.)

On trouve certainement dans ces divers passages, que nous pourrions multiplier à l'infini, plusieurs des caractères du somnambulisme moderne ; je citerai maintenant quelques exemples de guérison des maladies, dans lesquels on reconnaît l'action du magnétisme, quoique, dans presque tous les cas, elle soit alliée à une force surnaturelle et divine.

Le fils de la veuve de Sarepta devint malade, et sa langueur était si forte, qu'il ne lui restait plus un souffle de vie. Elie prit l'enfant dans ses bras, le porta dans la chambre où il demeurait, et le mit sur son lit. Ensuite, il s'étendit par trois fois sur l'enfant, en se mesurant à son petit corps, et il s'écria : Seigneur mon Dieu, faites, je vous prie, que l'âme de cet enfant rentre dans son corps ; et l'enfant fut rendu à la vie. (*Rois*, liv. iii, ch. 17.)

Elysée entra dans la maison de la Sunamite, et trouva son enfant mort, étendu sur un lit. Il ferma aussitôt la porte sur lui et sur l'enfant, et pria le Seigneur. Ensuite il se coucha sur l'enfant, mit sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains ; et la chair de l'enfant fut réchauffée. Après cela, il se promena à grands pas dans la chambre, se coucha encore sur l'enfant qui bailla sept fois et ouvrit enfin les yeux.

Naaman, général de l'armée du roi de Syrie, était lépreux. Une petite fille du pays d'Israël, que des voleurs avaient emmenée captive, et qui depuis fut mise au service de la femme de Naaman, dit à sa maîtresse : « Plût à Dieu que mon seigneur fût allé trouver le prophète qui est à Samarie ! il l'aurait sans doute guéri

de sa lèpre. » Naaman part, et arrive avec ses chevaux et ses chariots à la porte de la maison d'Elysée. Elysée lui envoya dire qu'il eût à se laver sept fois dans les eaux du Jourdain. Naaman, tout fâché, commençait à se retirer, en disant : « Je croyais qu'il me viendrait trouver, et que se tenant debout devant moi, il invoquerait le nom du Seigneur son Dieu, *qu'il toucherait ma lèpre de sa main*, et qu'il me guérirait, etc. » (*Rois*, liv. iv, ch. 5.)

L'imposition des mains était une pratique fort usitée chez les Juifs ; c'est par ce signe visible que les livres sacrés représentent le moment de l'inspiration : *Et facta est super eum manus Domini*, et la main de Dieu descendit sur lui. Josué, fils de Nun, fut rempli de l'esprit de sagesse, parce que Moïse lui avait imposé les mains. (*Deuter.*, ch. xxxiv, v. 9.)

Moïse ayant envoyé Josué combattre contre les Amalécites, monta sur une colline avec Aaron et Hur. Et lorsque Moïse tenait les mains élevées, Israël était victorieux ; mais lorsqu'il les abaissait un peu, Amalec avait l'avantage. Cependant les mains de Moïse étaient lasses et appesanties ; c'est pourquoi, ils prirent une pierre, et l'ayant mise sous lui, il s'y assit, tandis que Aaron et Hur soutenaient les mains des deux côtés. Ainsi les mains ne se lassèrent pas jusqu'au coucher du soleil, et Josué passa les Amalécites au fil de l'épée.

Jésus chassait les démons et guérissait les maladies par l'imposition des mains. Étant arrivé à Bethsaïde, on lui amena un aveugle, qu'on le pria de toucher. Et prenant l'aveugle par la main, il le mena hors du bourg, lui mit de la salive sur les yeux, et lui ayant imposé les mains, lui demanda s'il voyait quelque chose. Cet homme regardant, lui dit : Je vois marcher

des hommes qui me paraissent comme des arbres. Jésus lui mit encore les mains sur les yeux, et il commença à mieux voir, et fut enfin si bien guéri, qu'il voyait distinctement toutes choses. (SAINT MARC, ch. VIII.)

Jésus possédait à un si haut degré cette vertu prodigieuse, qu'il suffisait de le toucher, lui ou quelque chose qui lui avait appartenu, pour être aussitôt guéri. *Et quicumque tangebant eum, salvi fiebant.* Jésus entra dans la maison de Simon dont la belle-mère avait la fièvre, et debout auprès de la malade, il commanda à la fièvre de la quitter, et la fièvre la quitta : *Et stans super illam, imperavit feбри.* Le soleil étant couché, tous ceux qui avaient des malades, les lui amenaient, et imposant les mains *sur chacun d'eux*, il les guérissait. (SAINT LUC, ch. IV.)

Jésus étant pressé par la foule du peuple, une femme qui était malade d'une perte de sang, depuis douze ans, et qui avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, sans qu'aucun d'eux l'eût pu guérir, s'approcha de lui par derrière, et toucha le bord de son vêtement ; au même instant, son sang s'arrêta. Et Jésus dit : Qu'est-ce qui m'a touché ? Mais tous assurant que ce n'était pas eux, Pierre et ceux qui étaient avec lui, dirent : Maître, la foule du peuple vous presse et vous accable, et vous demandez qui vous a touché ! Mais Jésus dit : Quelqu'un m'a touché ; *car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi.* Nam ego novi virtutem de me excisse. (SAINT LUC, ch. VIII. — SAINT MATTH., ch. IX.)

Deux aveugles s'étant approchés de lui, en criant : Fils de David, ayez pitié de nous ! il leur dit : Croyez-vous que je puisse faire ce que vous me demandez ? Ils

lui répondirent : Oui, Seigneur. Alors il toucha leurs yeux, en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi ! Aussitôt leurs yeux furent ouverts ; et Jésus leur défendit fortement d'en parler. Cette défense, si souvent répétée ailleurs, prouve que c'était par la sainteté de sa vie et de sa doctrine, et par des miracles d'un ordre plus élevé, qu'il voulait établir sa divinité : il guérissait, parce qu'il avait pitié des malades. Il arriva même qu'étant allé à Nazareth, il ne put faire aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit un petit nombre de malades par l'imposition des mains. Il s'étonnait de leur incrédulité, en disant : Nul n'est prophète dans son pays, *nullus propheta in patria sua*. La foi était donc une des conditions du succès ; ce qui porte à croire que Jésus se servit du magnétisme pour guérir, de même qu'il se servait de la parole pour instruire ; quoique, dans ces deux cas, il déployât une puissance bien supérieure à celle des hommes.

La plupart des guérisons opérées par les Apôtres, après qu'ils eurent reçu l'Esprit-Saint, sont d'un ordre surnaturel ; cependant, il faut remarquer que l'imposition des mains est presque toujours employée : non que cette imposition fût toujours la cause de la guérison, mais elle en était seulement le signe et le moyen. (*Voy. les Actes des Apôtres.*)

DU MAGNÉTISME CHEZ LES GRECS.

Toutes les pratiques usitées dans les temples de Cos, de Delphes et d'Ephèse, avaient été empruntées à l'Inde et à l'Égypte. La médecine se ressentait tellement des mystères de son origine, que du temps même d'Hippocrate, c'était un sacrilège de révéler aux pro-

fanés les choses sacrées. Aussi, disait-on des médecins les plus célèbres de l'antique Grèce, qu'ils étaient des devins et des enchanteurs. Achille s'occupant des moyens de délivrer l'armée de la peste, dit qu'il faut consulter quelqu'un qui vaticine. (HOMÈRE, liv. 1^{er}.)

PYTHAGORE calmait la douleur par des *enchantemens* et des vers magiques.

PLUTARQUE rapporte que Pyrrhus, roi d'Épire, guérissait les personnes qui souffraient de la rate, en les touchant lentement et long-temps sur l'endroit de la douleur. (PLUT., in *Pyrrho*.)

ÉLIEN dit que les psyllés guérissaient les morsures des serpens venimeux, en appliquant de la salive sur la blessure. Quand la douleur était très forte et l'homme plus malade, ils lui faisaient boire de l'eau qu'ils avaient promenée dans leur bouche. Enfin, si la douleur devenait insupportable, ils se couchaient sur le malade, et brisaient ainsi la force du mal. Élien ajoute, qu'en approchant du psyllé, on était frappé de stupeur, comme si on avait bu une potion soporifique, et qu'on restait privé des sens, jusqu'à ce que le psyllé se fût retiré. (ÆLIANUS, *hist. animalium*, lib. xvi, cap. 28.)

Lorsque les magistrats de Lacédémone étaient embarrassés dans l'administration des affaires publiques, ils allaient dormir dans le temple de Pasiphaé, et suivaient avec confiance les conseils qui leur étaient donnés par les songes. (CICERO, *de Divin.*, lib. 1, cap. 43.)

STRABON parle d'une caverne consacrée à Pluton et à Junon, qui était située entre Népe et Fralès. Les prêtres s'y endormaient pour les malades qui venaient les consulter ; si toutefois les malades le préféraient, on les conduisait plusieurs fois dans l'autre, jusqu'à ce

que les dieux leur envoyassent des songes. Les prêtres alors leur servaient d'interprètes, s'il en était besoin.

Les affections qu'éprouve le corps, dit le père de la médecine (livre III *du régime*), l'âme les voit très bien, les yeux fermés.

L'intelligence des songes est une grande partie de la sagesse. Οστις οὖν ἐπίσταται κρίνειν ταῦτα ὁρῶς μέγα μέρος ἐπίσταται σοφίης. (HIPPOCRATE, *de Somn.*, tom. I, lib. II, *in fine.*)

DIODORE de Sicile nous apprend que l'oracle de Delphes fut découvert par des chèvres, qui s'étant approchées d'une ouverture pratiquée dans la terre, firent des bonds extraordinaires. Un pâtre surpris de ce prodige, approcha la tête de la même ouverture, et saisi d'une fureur divine, il se mit à prophétiser. Il arriva que des hommes voulant respirer trop souvent la vapeur prophétique, périrent victimes de leur cupidité. Enfin, un collège de prêtres s'empara de cette ouverture, et confia le sort de l'oracle à une femme.

« Nous retirons beaucoup d'avantages de cette faveur que les dieux ont accordée aux sibylles ; celle qui est à Delphes et les prêtresses de Dodonne ont rendu à la Grèce les plus grands services, soit publics, soit privés. Il serait impossible de compter tous les biens que la sibylle a produits par cette science qui perce dans l'avenir ; et c'est d'ailleurs une chose si bien connue de tout le monde, qu'elle n'a pas besoin de preuves. » (PLUTARQUE, *in Phædro.*)

« La pythie, » dit Plutarque, « ne le cède à personne pour la pureté de la conduite et des mœurs. Elevée chez de pauvres paysans, d'où elle n'apporte ni art, ni expérience, ni talent, elle vient à Delphes

pour servir d'interprète au Dieu. On lui demande si on peut se marier, si on entreprendra un voyage sur mer, si on aura des récoltes abondantes ; on la consulte aussi sur les maladies et la santé du corps. Les réponses de la pythie, quoique soumises à un examen sévère, n'ont encore été convaincues par personne de mensonge ou d'erreur ; au contraire, leur véracité reconnue a rempli le temple des offrandes de toute la Grèce et de celles des barbares. »

Lorsque les prêtres voulaient interroger l'esprit prophétique de la pythie, ils la forçaient à s'asseoir sur le trépied d'Apollon. Saisie par la vapeur, elle se débattait violemment, elle écumait ; ses cheveux se dressaient sur sa tête. Du temps de Plutarque, une de ces malheureuses, à peine placée sur le trépied, fut saisie d'une horrible convulsion, qui la renversa par terre sans connaissance, et elle mourut quelques jours après.

La simplicité de la pythie, son célibat propre à entretenir l'hystérie, la pâleur ou la chlorose dont on rapporte qu'elle était affectée ; les convulsions, les cris confus, ses facultés extraordinaires pendant l'inspiration, l'affaissement après la crise, et surtout l'oubli total de ce qui s'était passé, ne permettent pas de douter que son état ne fût entièrement semblable à celui des somnambules modernes.

Socrate n'était pas seulement le plus sage des hommes, mais la nature l'avait doué de facultés particulières, qui le rapprochaient de la divinité. Platon, Aristote, Xénophon, Plutarque et d'autres philosophes ont parlé avec admiration de sa morale si pure, de l'ascendant prodigieux qu'il exerçait sur l'esprit et le cœur de ses élèves, et enfin de ses prévisions éton-

nantes. Son esprit familier, son démon, cette voix intérieure qui l'avertissait de ce qui devait arriver, de ce qu'il devait faire, n'était autre chose qu'un état de crise ou de somnambulisme naturel. Platon rapporte qu'Aristide avançait dans l'étude de la sagesse, par cela seul qu'il était dans la même maison que Socrate, mais qu'il avançait encore plus, quand il pouvait être dans la même chambre; et toutes les fois que Socrate parlait, Aristide sentait qu'il profitait davantage de ses leçons, lorsque ce philosophe avait les yeux sur lui, que lorsqu'il regardait ailleurs: mais le progrès était bien plus grand encore, lorsqu'Aristide était assis auprès de lui, et qu'il le touchait.

Socrate avait prédit les événemens les plus importants de sa vie. En allant à l'assemblée du peuple qui devait le juger, il savait qu'il serait condamné à mort; et cependant, d'après l'accusation portée contre lui, la peine était une simple amende. On attendait à Athènes le vaisseau qui était allé en Crète, en commémoration de la victoire de Thésée sur le Minotaure, et pendant le temps du voyage, on ne pouvait infliger la mort à aucun condamné. Ses disciples désolés croyaient que ce vaisseau arriverait le lendemain; mais Socrate assura qu'il avait éprouvé un retard en mer, et qu'il ne rentrerait au Pyrée que le troisième jour. L'événement prouva la justesse de sa prévision. (*Voyez PLATON, ARISTOTE, XÉNOPHON, DIOGÈNE DE LAERCE, PLUTARQUE, etc.*)

C. ELIEN rapporte qu'Aspasie, fille d'Hermodimus, également célèbre par son esprit et sa rare beauté qui la firent monter sur le trône de Perse, avait, dans son enfance, une tumeur fort désagréable, qui s'étendait

depuis la face jusqu'au dessous du menton. Son père la fit voir à un médecin qui demanda, pour la guérir, une somme considérable qu'on ne put lui donner. Aspasia se retira fondant en larmes. Mais bientôt un doux sommeil s'empara d'elle ; une femme lui apparut et lui ordonna de pulvériser une des couronnes de roses dont on ornait la statue de Vénus, et qui maintenant étaient desséchées, et de l'appliquer sur la tumeur. La jeune fille ne manqua pas de faire ce qui lui avait été prescrit, et la tumeur se dissipa. (ÆLIAN., *Variae Historiæ.*)

Ptolémée ayant été blessé, dans un combat, par une flèche empoisonnée qui le faisait mourir au milieu d'atroces douleurs, Alexandre s'assit auprès de son lit, et sentit un doux sommeil s'emparer de lui. Alors le serpent que nourrissait Olympias, sa mère, lui apparut, portant dans sa gueule une racine, et lui désignant le lieu où il la trouverait ; il lui assura que c'était un remède assuré pour la blessure de son ami. Alexandre, à son réveil, raconta le songe à ses officiers, qui s'empressèrent de chercher cette racine. En effet, elle guérit Ptolémée, et avec lui, un grand nombre de soldats qui avaient reçu des flèches empoisonnées. (CICER., *de Divin.*)

JAMBLIQUE rapporte que l'armée d'Alexandre était en proie à une maladie épidémique dont elle fut délivrée par les remèdes qui furent indiqués en songe par le dieu Bacchus.

APOLLONIUS DE THYANE avait été initié aux mystères par les prêtres du temple d'Égé, consacré à Esculape. Il alla ensuite à Éphèse, à Smyrne, à Athènes, à Corinthe, à Ninive, et jusques en Perse et dans l'Inde,

où il apprit des mages et des brachmanes des secrets merveilleux pour la guérison des maladies. Il fit des cures si surprenantes et opéra de si grands prodiges, qu'il passait auprès des uns pour un magicien, et auprès des autres pour un dieu. On voit dans sa vie, qu'un jeune homme boiteux, par suite d'une blessure qu'un lion lui avait faite au genou, fut parfaitement redressé et guéri par des frictions que des sages indiens firent avec leurs mains sur la jambe malade. Un autre retrouva l'usage de l'œil qu'il avait perdu ; un troisième, celui de la main qui était paralysée. On raconte qu'Apollonius rappela à la vie une jeune fille que l'on croyait morte, et que l'on conduisait à la sépulture. Il fait arrêter le convoi, touche la jeune fille, se penche sur elle, *comme s'il lui disait tout bas quelque chose*, et la jeune fille revient à elle, se lève, parle et retourne guérie à la maison paternelle.

A l'exemple de Socrate, Apollonius prédisait l'avenir, et voyait les événemens qui se passaient au loin. Étant à Éphèse, au milieu d'un grand concours de peuple, il vit et annonça l'assassinat de Domitien à Rome. Peu de jours après, la nouvelle fut confirmée, et tout s'était passé le jour et l'heure indiqués par Apollonius.

L'orateur ARISTIDE, qui vécut dans la familiarité de Marc-Aurèle, a laissé six discours qui sont un modèle de traitemens somnambuliques. Il s'endormait sous le portique du temple d'Esculape ; il voyait l'intérieur de ses organes, et les remèdes qu'il devait employer. Toutes ses prévisions s'accomplirent, au grand étonnement des médecins et de ses amis qui l'accusaient cependant d'accorder trop de confiance aux conseils que le dieu lui transmettait en songe.

ORIGÈNE parle des hommes qui chassaient les maladies par le souffle ; il affirme que les guérisons opérées en songe par Esculape, existaient de son temps dans toute leur force, et que le temple de ce dieu était toujours plein d'une multitude de Grecs et de Barbares, qui venaient consulter l'oracle pour des maladies.

D'après tous ces faits, JAMBLIQUE ne balance pas à croire que la médecine ne se soit formée par les songes. PHILOSTRATE dit aussi que l'art de la divination rend aux hommes d'importans services, dont le plus grand toutefois est l'invention de la médecine.

DU MAGNÉTISME CHEZ LES ROMAINS.

PLAUTE, dans son *Amphytrion*, nous fait voir Mercure montant la garde à la porte d'Alcmène, lorsque Sosie se présente pour entrer. Le dieu voulant s'en débarrasser, parle de l'assommer à coups de poing. Sosie s'écrie : « C'est mon maître qui me fait veiller ainsi ; celui-là va m'endormir tout de bon : je suis un homme mort. » Mercure ajoute : « Hier j'en ai endormi quatre de cette façon. — J'ai bien peur, reprend Sosie, de m'appeler *Quintus*. » Mais le dieu, revenant à des sentimens plus humains, dit : « *Quid si ego illum tractim tangam, ut dormiat*, si je le touchais à grandes passes, pour le faire dormir ? — *Servaveris*, répond Sosie, *nam continuas has tres noctes pervigilavi*, vous me sauveriez la vie, car voilà trois grandes nuits que je veille. » *Tractim tangere* signifie, d'après les commentateurs, caresser d'une main douce et ouverte, comme nous caressons les chats, en leur passant la main de la tête à la queue. On ne peut dé-

signer plus clairement le magnétisme, ses procédés et son effet le plus ordinaire. Dans une autre comédie, Plaute fait dormir un marchand d'esclaves dans le temple d'Esculape, pour se guérir de la fièvre.

Depuis trois ans, Rome était désolée par la peste. On consulta les livres sibyllins, qui ordonnèrent d'aller chercher Esculape à Épidaure; il fut amené à Rome sous la forme d'un serpent. On lui bâtit dans l'île du Tibre un temple célèbre, où les malades allaient dormir pour obtenir en songe la connaissance des remèdes qui devaient les guérir. (VAL. MAX., lib. I.)

CICÉRON (liv. III, *de la Divin.*) parle du culte d'Esculape et des oracles qu'il rendait en songe pour la guérison des maladies.

TITE-LIVE, TIBULLE, STRABON, rendent témoignage aux cures merveilleuses opérées en songe dans le temple.

VARRON ayant consulté Esculape, le dieu lui apparut en songe, et lui ordonna de manger de l'oignon et du sésame pour obtenir sa guérison.

« Je ne souffrirai point, dit le même auteur, que l'on conteste à la sibylle d'avoir donné aux hommes d'utiles conseils pendant sa vie, et d'avoir laissé après sa mort des prédictions que l'on consulte encore avec empressement dans toutes les occasions difficiles. » (VAR., *de Re rusticâ.*)

La pythie, à Delphes, était excitée par les vapeurs de la terre, la sibylle l'était par la nature. (CIC., *de Div.*, lib. I.)

MART. CAPELLA (an 490) prétend que les sibylles avaient apporté en naissant la faculté de prévoir l'avenir.

SAINT JÉRÔME dit que les sibylles avaient reçu de Dieu le don de prophétie en récompense de leur virginité. SAINT HILAIRE les regarde, au contraire, comme inspirées du démon.

SAINT JUSTIN assure que les sibylles disaient avec justesse et vérité beaucoup de grandes choses, et que lorsque l'instinct qui les animait venait à s'éteindre, elles perdaient la mémoire de ce qu'elles avaient annoncé. Il cite l'opinion de Platon qui est entièrement semblable à la sienne. (JUSTIN, *Adm. ad Græcos.*)

SAINT ATHANAGORE est du même avis que saint Justin : « Quant à cette faculté, dit-il, de prévoir l'avenir et de guérir les maladies, elle est étrangère aux démons, elle est propre à l'âme. L'âme, attendu sa qualité d'immortelle, peut par elle-même et par sa propre vertu, percer dans l'avenir et guérir les infirmités et les maladies ; pourquoi donc en attribuer la gloire aux démons ? »

MARIUS, dans la guerre des Cimbres, mena partout avec lui une prophétesse appelée Marthe, que l'on traitait avec les plus grands honneurs. Un jour, Marthe étant assise dans l'amphithéâtre à côté de la femme de Marius, pour voir le combat de deux gladiateurs célèbres, lui nomma d'avance celui qui remporterait la victoire.

Le jour où se livra la bataille de Pharsale, un prêtre nommé Cornélius, recommandable par la sainteté de sa vie et par sa naissance, de la ville de Padoue qu'il habitait alors, décrivit tout le combat comme s'il en avait été témoin lui-même, et s'écria ensuite : « César est vainqueur ! » (AULU-GELLE, l. xv, c. 18.)

CICÉRON admet avec répugnance une faculté qui nous fait lire dans l'avenir. « Si les dieux, dit-il, nous

envoyaient des songes prophétiques, ce serait pour que nous en fissions usage ; *et ces dormeurs n'en conservent pas eux-mêmes le souvenir.* Il convient cependant que les anciens, plutôt avertis par l'exemple, que guidés par la raison, ont reconnu et prouvé la réalité de la prévision.

Suivant DION CASSIUS, Trasyle lisait dans toutes les pensées de Tibère, et lui avait promis l'empire. Un jour, se promenant sur les bords de la mer, ils aperçurent un bâtiment dans le lointain ; Trasyle dit aussitôt à Tibère, que ce vaisseau avait à son bord un messager d'Auguste et de Livie qui le rappelaient à Rome. Trasyle fit sans doute part de ses secrets magnétiques à Tibère, car il est dit que, par suite de ses leçons, celui-ci prédisait aussi l'avenir, et qu'il annonça positivement à Galba qu'il serait empereur, mais qu'il ne le serait pas long-temps. (TAC., *Ann.*, lib. VI.)

Le fils de Trasyle prédit aussi l'empire à Néron. (TAC., *id.*)

Pendant que Vespasien était à Alexandrie en Égypte, un homme du peuple, connu pour être aveugle, se jeta à ses pieds, lui demandant en grâce de le guérir ; il venait, par l'avertissement de Sérapis qui lui était apparu en songe, supplier le prince de daigner lui mouiller les joues et les yeux avec sa salive. Un autre, paralysé de la main, vint également, par le conseil du même dieu, prier Vespasien de le toucher seulement avec le pied. Vespasien d'abord se mit à rire et se moqua d'eux ; ils insistèrent. Tantôt il craignait qu'on ne l'accusât de vanité, tantôt, ébranlé par les supplications des malades et les louanges des courtisans, il s'abandonnait à l'espoir. Enfin, il ordonna

aux médecins d'examiner si une telle cécité et cette paralysie étaient au-dessus de tout pouvoir humain. Les médecins furent d'avis différent : cependant, ils dirent que la faculté de voir n'était pas entièrement détruite dans le premier, et qu'elle pourrait revenir, si les obstacles étaient enlevés ; que la main du second pourrait reprendre sa vigueur, si on lui appliquait une force salutaire, *si vis salutaris adhibeatur* ; que peut-être les dieux l'avaient choisi pour opérer ces deux guérisons ; qu'après tout, la gloire était pour lui si les malades guérissaient, et la honte pour les malades s'ils ne guérissaient pas. En conséquence, Vespasien persuadé que tout devait céder à sa fortune, et ne croyant rien impossible, se rendit, le visage rayonnant d'espoir, au milieu d'un grand concours de peuple, devant lequel il voulut accomplir l'ordre des dieux ; et aussitôt la main du paralytique reprit son mouvement ordinaire, et les yeux de l'aveugle revirent la clarté du jour. Tacite, qui rapporte ce fait, ajoute qu'il existait encore, de son temps, des témoins oculaires, qui en soutenaient la réalité, sans qu'on pût leur supposer aucun intérêt à mentir. Suétone confirme tous ces détails.

Vespasien entretenait sa santé en jeunant un jour par mois, et en se pratiquant lui-même, avec la main, des frictions sur la gorge et sur tous les membres.

MARC-AURÈLE, au chapitre troisième de ses *Immortelles Pensées*, énumérant les bienfaits qu'il a reçus des dieux, les remercie particulièrement de lui avoir indiqué en songe différens remèdes, mais surtout pour ses crachemens de sang et ses étourdissemens, ainsi que cela lui arriva à Gaëte et à Chrèse.

Didius Julianus, écrit SPARTIEN, croyait aux en-

chantemens. Dans le temps où il craignait tout de Sévère qui lui succéda, il eut recours à un genre de divination qui se pratiquait ainsi : *On enchante la tête d'un enfant, et ses yeux étant fascinés, on lui dit de regarder dans un miroir qu'on lui présente, et l'enfant voit ce qui doit arriver.* On assure que, dans cette expérience, l'enfant vit le retour de Sévère et le départ de Julianus.

On lit dans HÉRODIEN, que Caracalla se fit transporter à Pergame, pour se servir des remèdes d'Esculape. Il passa dans son temple autant de nuits qu'il le jugea à propos, afin de recevoir les songes qui devaient l'éclairer sur la nature de son mal et les moyens de guérison.

CONSTANTIN, après sa conversion, fit abattre dans la Cilicie un temple où une infinité de personnes, même les sages du pays, adoraient un démon, qui tantôt leur apparaissait pendant qu'ils dormaient, et tantôt guérissait leurs maladies.

« Esculape guérit nos corps, dit l'empereur JULIEN, et il m'a souvent guéri quand j'étais malade, en m'indiquant des remèdes : j'en prends Jupiter à témoin ! »

NICÉPHORE, historien du Bas-Empire, nous apprend que, lorsque le malheureux Valens se fut réfugié dans une grange où les Goths mirent le feu, un solitaire appelé Paul tomba comme en extase, et s'écria, en présence de ceux qui étaient prisonniers avec lui à Constantinople : *C'est maintenant que Valens brûle !*

PLINE dit qu'il y a des hommes dont tout le corps est médicinal. Il avoue qu'il existe un grand doute qui n'est pas encore résolu, savoir, si les charmes ou les paroles servent de quelque chose en médecine. Quoiqu'il emploie la forme dubitative, il convient cepen-

dant que la force de l'intention et de la volonté peut donner à ce qui émane de l'homme une vertu de guérison.

Pline rapporte que l'âme d'Hermotyme de Clazamones abandonnant son corps, avait coutume d'errer, de voyager et de rapporter des pays lointains beaucoup de nouvelles qui ne pouvaient être connues que par une personne présente. Pendant cette émigration, le corps restait presque sans vie ; jusqu'à ce que, dans l'un de ces voyages, les ennemis d'Hermotyme fermèrent le retour à son âme, en brûlant son corps. (PLIN., *Hist. nat.*, lib. VII, cap. 52.)

On lit dans CELSE, liv. III, qu'Asclépiade employait les frictions pour procurer le sommeil à ceux qui étaient atteints de la frénésie. Il recommandait de ne point trop appuyer avec la main qui faisait les frictions, et de recommencer le second jour. C'était un sûr moyen, au dire d'Asclépiade, d'obtenir le sommeil. Il arrivait même, et assez souvent, *que trop de frictions pouvaient plonger le malade dans la léthargie*. Il est évident que c'est le somnambulisme dont l'auteur veut parler.

GALIEN avoue qu'il doit une grande partie de son expérience aux lumières qui lui sont venues par les songes.

COELIUS AURÉLIANUS prescrit *les frictions* dans la pleurésie, la léthargie, les migraines, etc. « Il faut, dit-il, conduire les mains des parties supérieures aux parties inférieures, en parcourant les membres successivement. Dans l'épilepsie, la friction partielle est préférable aux autres ; c'est tantôt la tête et le front, tantôt le cou et la gorge sur lesquels il faut promener un toucher délicat avec des mains qu'on aura soin de

chauffer auparavant. D'autres fois, il faut tenir l'extrémité des pieds et des mains. Pour les maux d'estomac, il faut frictionner légèrement les articulations, en les embrassant avec les mains réchauffées, *afin que nous guérissions par l'action même de tenir.* » (*De tardis pass.*, lib. 1, cap. 1 et 4.)

La secte des Marcosiens, contre laquelle écrivit saint Irénée (an 157 de J.-C.), avait dans son sein plusieurs prophétesses, et lorsque Marc voulait leur communiquer le don de prophétie, il faisait sur elles certaines invocations, au point de jeter ces femmes dans la stupeur. (S. IREN. *adv. Hæc.*)

Un autre hérésiarque, appelé Montan, avait avec lui deux femmes, Prisca et Maximilla, qui tombaient en extase, et prédisaient l'avenir. Cette secte fit des prosélytes, et gagna jusqu'au célèbre Tertullien, qui parle ainsi d'une de ces crisiaques : « Elle conversait avec les anges, voyait à découvert les mystères, prophétisait, lisait dans les cœurs, et indiquait contre les maladies des remèdes à ceux qui en demandaient. » Tertullien, dans son traité *de Animâ*, définit ainsi l'extase : « Ce n'est pas un sommeil, car dans le sommeil tout repose ; dans l'extase, au contraire, si le corps repose, l'âme est toute en action. C'est donc le mélange du sommeil avec l'extase qui constitue l'état prophétique..... Voilà pourquoi, lorsque nous tombons en extase, nous ne sommes pas dits être en fureur ou en folie, mais *sommeiller, songer....* » « Pendant le sommeil, dit encore Tertullien, il nous est révélé, non seulement ce qui tient à l'honneur, aux richesses, mais encore ce qui tient aux maladies, aux remèdes et à la guérison. » (TERTUL., *de Animâ.*)

Un jeune homme d'Hippone était malade et souf-

frait infiniment ; mais au plus fort de la douleur, il était ravi en extase et privé de l'usage de tous les sens. On avait beau le pincer, le secouer, il ne se réveillait pas. Quand il revenait à lui, il disait qu'il voyait souvent deux personnages, l'un vieux et l'autre jeune, qui lui conseillaient de prendre un bain dans la mer, jusqu'à la ceinture, en lui promettant la fin de ses souffrances. Le jeune homme fit ce qui lui avait été ordonné en songe, et guérit. (S. STEPH., *de Genes.*, lib. XII, cap. 4.)

Cependant la religion chrétienne ayant entièrement détrôné les dieux du paganisme, les anciens oracles devinrent muets, Esculape cessa d'opérer des guérisons dans les songes, et le magnétisme se réfugia aux pieds des tombeaux et des reliques des saints. Jamblique, Eunapius, Godefroy et autres auteurs disent que ces pratiques innocentes et ces prétendus enchantemens, *pour faire le bien*, subsistèrent long-temps encore parmi les chrétiens.

DU MAGNÉTISME CHEZ LES GAULOIS.

Les anciens Gaulois avaient aussi leurs sibylles. Les fonctions du sacerdoce, telles que la prophétie et la divination, étaient exercées par des femmes druides ou de la race des druides ; et on les consultait sur toutes sortes d'objets, ainsi que les prêtresses de Delphes. Chez les Germains, elles étaient appelées *Alironies* ; dans la suite, on les désigna sous le nom de *Fées*.

Les druides attachaient une grande importance à leurs sibylles, et donnaient un soin particulier à leur

éducation. On les réunissait dans l'île de Sain, sur les côtes de la Bretagne. On cultivait leurs dispositions par tout ce que l'expérience avait indiqué de plus convenable, et quand il était prouvé qu'elles avaient éminemment le don de prophétie, on les nommait sibylles en titre. Elles étaient ordinairement neuf, préposées à la garde du temple. *Douées de talens singuliers, elles guérissaient les maladies réputées incurables, connaissaient l'avenir, et l'annonçaient aux hommes.* (POMP. MELA, t. III, cap. 6.)

TACITE, LAMPRIIDIUS, VOPISCUS, en parlant des druides, prennent plaisir à vanter la justesse et le succès de leurs prédictions.

« J'ai connu parmi les druides, dit QUINTUS à Cicéron, Divitiac d'Autun, votre hôte et votre panégyriste, qui prétendait avoir la connaissance des choses naturelles, ce que les Grecs appellent physiologie ; il disait, qu'en partie par science augurale, en partie par conjecture, il prévoyait ce qui devait arriver. »

PLINE qualifie les druides par ces expressions : *Cette sorte de devins et de médecins, hoc genus vatum, medicorumque.*

TACITE rapporte qu'une druide, appelée Velleda, du pays des Bructères, avait promis aux Germains des victoires et la destruction des légions romaines. *Nam prosperas res Germanis, et excidium legionum prædixerat.* (TAC., *Hist.*, lib. IV.)

Une autre druidie, consultée par Alexandre-Sévère, s'écria : *Ne compte pas sur la victoire, et ne te fie pas à tes soldats ?* En effet, cet empereur fut tué dans une émeute par une troupe de Germains qui faisaient partie de son armée.

AURÉLIEN ayant voulu savoir des druides, si l'em-

pire resterait dans sa famille, elles lui répondirent, *qu'il n'y aurait, dans la république, aucun nom plus glorieux que celui des descendants de Claude.*

La druide de Tongres, qui prédit l'empire à Dioclétien, est la dernière dont il soit fait mention dans l'histoire: « Tu seras empereur, lui dit-elle, lorsque tu auras tué *le sanglier, imperator eris, cum aprum occideris.* » Dioclétien crut qu'il s'agissait d'un véritable sanglier, ainsi que le mot *aprum* pouvait le faire présumer. Aussi, depuis ce moment, il se livra à la chasse aux sangliers et en tua un grand nombre de sa propre main. Cependant, quand il vit régner successivement Aurélien, Probus, Tacite, Carus, il disait: « Je tue toujours les sangliers, et toujours un autre les mange. » Enfin, Arrius Aper ayant poignardé, dans sa litière, l'empereur Numérien, le peuple s'attroupa, en demandant quel était l'auteur de cet assassinat: « Le voilà! » s'écria Dioclétien, en plongeant son épée dans le sein d'Aper. « Je l'ai donc enfin tué, ajouta-t-il, ce fatal sanglier. » Il succéda en effet à Numérien.

DU MAGNÉTISME DANS LE MOYEN ÂGE.

ALEXANDRE DE TRALLES, le dernier des médecins de l'antiquité, placé au commencement du moyen âge, qui rappelle par ses écrits le génie observateur d'Hippocrate, nous fait retrouver la trace du magnétisme, lorsqu'il prescrit, dans la frénésie, de faire, avec la main, de douces frictions sur les membres et principalement sur les membres inférieurs. Il prétend qu'elles attirent vers le bas la matière morbifique, et qu'en outre, elles calment les convulsions. Après avoir

énuméré les remèdes de l'art qui conviennent dans l'épilepsie, il dit qu'on doit aussi recourir *aux remèdes occultes, aux remèdes naturels* ; et il recommande, à ce sujet, d'employer, pendant les accès, les frictions longitudinales sur les membres, et de toucher légèrement les yeux avec les doigts. Il ne parle de ces remèdes secrets, que pour ceux qui ont un grand désir d'en faire usage : *Avec une forte intention*, dit-il, *ils obtiennent ce qu'ils désirent*. Il a cru devoir donner ces préceptes pour les hommes studieux et zélés qui veulent attaquer les maladies longues et difficiles par tous les moyens réunis. Il termine en ces termes : « Pour moi, je me suis servi des uns et des autres ; mais comme dans notre siècle, les ignorans accusent ceux qui mettent en usage les remèdes naturels, j'ai eu soin de ne pas m'en servir continuellement, et j'ai fait tous mes efforts pour traiter les maladies par la méthode ordinaire. Je vous préviens que vous ne devez communiquer les remèdes naturels qu'à ceux qui ont vraiment de la vertu et qui savent garder un secret. C'est là le sens du précepte d'Hippocrate : « Qu'on ne doit montrer les choses sacrées qu'aux hommes sacrés ; que c'est un crime de les dévoiler aux profanes. »

Après Alexandre de Tralles, l'exercice de l'art de guérir passa dans les mains du clergé. C'est dans les monastères que plusieurs rois de France, Louis le Gros, Philippe II, saint Louis, etc., prirent leurs médecins. Les églises succédèrent aux temples des anciens, dans lesquels étaient consignés les traditions et les procédés du magnétisme. Mêmes habitudes d'y passer les nuits, mêmes songes, mêmes visions, mêmes guérisons. Les vrais miracles opérés sur les tombeaux

des saints se reconnaissent à des caractères qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'imiter. Mais on doit retrancher de la liste des anciennes légendes une foule de cures très surprenantes, où la religion et la foi ne sont intervenues que comme des dispositions éminemment favorables à l'action naturelle du magnétisme. On pourrait citer, à l'appui de cette opinion, l'autorité de saint Augustin, et celle de Melchior Cano, l'un des pères les plus éclairés du concile de Trente.

SAINTE GRÉGOIRE, évêque de Tours, en parlant de saint Cosme et de saint Damien, nous dit qu'ils furent médecins de leur vivant, et, qu'après leur mort, ils continuèrent d'être d'un grand secours à ceux qui les invoquaient ; car si quelqu'un étant malade, priait, plein de foi, auprès de leurs tombeaux, aussitôt il obtenait la guérison de ses maux. « Plusieurs personnes même, ajoute-t-il, rapportent qu'ils apparaissent la nuit, en vision, aux malades, et leur indiquent ce qu'ils ont à faire pour recouvrer la santé. » (GREG., *de Glor. Mart.*, cap. xcviij.)

Saint Grégoire le Thaumaturge, voulant chasser un démon du corps d'un pauvre malade, souffla à plusieurs reprises sur un voile qu'il jeta sur la tête du possédé. (*Dæmoniacy, etc.*, PIERRE THYRÉE, jésuite, *professeur de théologie.*)

L'évêque Maltonius se servit du même procédé, en pareille circonstance ; mais le démon ne s'en alla que lorsqu'il eut fait boire à la malade de l'eau qu'il avait bénite. (*Id.*)

Une jeune fille, possédée d'un démon, fut également rendue à la santé, en buvant de l'eau dans laquelle saint Bernard avait trempé les mains. (*Id.*)

SULPICIUS, dans la vie de saint Martin, dit qu'une

femme fut délivrée d'une perte de sang, par le seul contact de l'habit du saint.

Protogène, prêtre d'Edesse (THIERS, *Traité des superstitions*, liv. VI), guérissait, par ses prières et par son seul attouchement, les malades qu'il instruisait. Le moine Benjamin délivrait de toutes les infirmités, en touchant seulement avec la main les parties souffrantes, et en les oignant d'une huile qu'il avait bénite. L'évêque Parthénus, Moïse de Lysbie, Julien d'Edesse, et plusieurs autres saints ecclésiastiques, avaient aussi le pouvoir de guérir les maladies et de chasser les démons, par leurs prières et par l'imposition des mains.

On lit dans le recueil des Bollandistes : « Qu'un paralytique étant allé au tombeau de saint Litard, évêque de Senlis, pour y implorer son secours, se sentit tout-à-coup envahi par le sommeil. Alors, le saint lui apparut, et se plaignant de l'ingratitude des hommes qui oublient les bienfaits de Dieu sitôt qu'ils les ont reçus, il lui dit qu'il ne sera guéri que d'une seule jambe. Celle qui sera guérie, ajouta-t-il, te fera ressouvenir de la bonté de Dieu, et celle qui ne le sera point, te reprochera la commune ingratitude des hommes. Le malade se releva donc, à moitié guéri, se portant sur une jambe, et ne pouvant se servir de l'autre.

» Une pauvre femme, du territoire d'Urbain, était dans un état déplorable, percluse de la moitié du corps. Elle avait les doigts adhérens au bras, et sa cuisse raccourcie tenait son pied suspendu en l'air. Avertie par une vision nocturne, elle se rend au tombeau de saint Fortuné. Là, elle était en prières, lorsque tout-à-coup une grande stupeur s'empara

d'elle , à ce point que , privée de tout sentiment , elle resta étendue par terre , et quoiqu'elle eût les yeux ouverts , elle ne voyait absolument rien. Cependant , ses os contournés font entendre une sorte de craquement ; les nerfs desséchés reprennent leur vigueur : enfin , la femme revenant à elle , se relève en tremblant , s'appuie sur ses jambes , marche sans bâton , mais elle boîte encore. C'est que Dieu , ajoute l'auteur , dispense ses faveurs comme et dans quelle étendue il lui plaît. » (BOLL.)

GEORGE FABRICIUS , dans son commentaire sur les poètes , rappelant qu'il a vu à Padoue des gens de la campagne qui allaient dormir dans l'église de Saint-Antoine , dit que cela ressemble exactement au culte des anciens payens. Cet usage d'aller dormir dans les églises , pour recevoir des songes et des visions salutaires , subsistait encore en Italie , vers la fin du dix-septième siècle. (DANIELIS VINCK , *Amœnitates philologico-medicae* , 1720 , p. 73.)

Depuis l'origine de la monarchie , les rois de France avaient le privilège de guérir les écrouelles , en les touchant. Voici , selon ANDRÉ LAURENT , à quelle occasion ce pouvoir leur fut départi. Lanicetus , un des officiers de Clovis , était affligé de cette terrible maladie , et avait essayé sans succès tous les remèdes de la médecine. Le Roi eut alors un songe pendant lequel il lui semblait toucher la gorge de Lanicetus , et voir celle-ci guérir aussitôt , sans qu'aucune cicatrice rappelât la trace du mal qu'il avait éprouvé. Dès qu'il fut jour , Clovis se rendit , plein de joie , chez le malade ; il fit sur lui l'expérience qu'il avait apprise en songe , et le guérit entièrement aux applaudissemens de tous les assistans. Ce privilège , ajoute l'auteur , a depuis ,

par une bonté du Ciel, passé comme un héritage aux enfans et aux successeurs de Clovis au trône de France.

Le vénérable GUIBERT, abbé de Nogent, atteste que Philippe I^{er}, qui monta sur le trône en 1060, usait du droit de toucher les écrouelles, mais que quelque crime le lui fit perdre.

ÉTIENNE DE CONTI décrit dans son histoire de France les cérémonies que Charles VI observait en touchant les écrouelles. (1380.) Après que le roi avait entendu la messe, on lui apportait un vase plein d'eau ; il faisait ses prières devant l'autel, touchait le mal de la main droite, et le lavait avec cette eau.

ANDRÉ LAURENT, dans son *Traité des écrouelles*, nous rappelle les paroles que le roi prononçait à cette occasion ; les voici : *Le Roi te touche, Dieu te guérit.* Cet auteur, premier médecin d'Henri IV, dans une gravure qui est à la fin de son livre, a décrit la cérémonie telle qu'elle fut pratiquée de son temps. Le premier médecin lui présente les malades ; le roi, avec l'air de douceur qui le caractérise, les touche les uns après les autres, par l'imposition des mains. Henri IV en touchait plus de quinze cents, chaque année.

Les autres monarques de l'Europe ne purent voir sans jalousie ce privilège des rois de France ; bientôt, le roi d'Espagne, le roi d'Angleterre, les ducs d'Hapsbourg et plusieurs princes d'Allemagne se l'arro-gèrent. Suivant quelques auteurs anglais, cette grâce fut accordée à Edouard-le-Confesseur, à cause de ses vertus et de sa sainteté, avec le droit de le transmettre à ses successeurs. C'est pour cette raison, disent-ils, que les écrouelles s'appellent de temps immémorial, *le mal du roi* (king's evil), comme maladie dont la gué-

raison était réservée au roi seul. Aussi, était-ce un spectacle assez singulier, de voir le roi Jacques III, réfugié en France après la perte de ses états, s'occuper à toucher les écrouelles dans nos hôpitaux.

Elisabeth, reine d'Angleterre, quoique *hérétique*, jouissait éminemment du droit de guérir les écrouelles. GUILLAUME TOCKERUS a écrit un petit traité des cures qu'elle a faites.

Durant cette suite de siècles barbares qui composent le moyen âge, la superstition exerça le plus grand empire sur les esprits, et la magie devint une croyance populaire. Ce fut au commencement du quatrième siècle qu'il commença à être question du sabbat, sous le nom d'assemblée de Diane ou d'Hérodias, folie absurde et digne de pitié, si plus tard elle n'eût point été punie par le supplice du feu. Les sorciers étaient de véritables crisiaques, des somnambules naturels, qui tombaient en extase, soit par l'effet de la maladie, soit par l'effet de l'art. Lorsque leur imagination déréglée, ou la perversité de leurs penchans, leur faisait désirer de se mettre en communication avec Belzébut, ils se frottaient avec une pommade narcotique qui provoquait promptement la crise naturelle du somnambulisme. Dans cet état, on pouvait les piquer, les blesser jusqu'au sang et les brûler même sans qu'ils donnassent le plus léger signe de sensibilité. Les juges, imbus des préjugés de cette époque, concluaient de là que le démon avait substitué ces fantômes aux véritables corps, tandis que ceux-ci étaient allés au sabbat. Cependant, le lendemain ces malheureux en se réveillant, retrouvaient leurs pauvres corps mutilés, et accusaient Belzébut de ces blessures et de ces souffrances. Pendant ces extases désordonnées, les sorciers se

croyaient véritablement sous le charme de la possession diabolique; ils communiquaient par la pensée avec d'autres crisiaques plus ou moins éloignés, et voyaient souvent ce qui se passait à de grandes distances. Conduits devant les tribunaux, ils avouaient avec simplicité et bonne foi, ce qu'ils regardaient comme la vérité, et leur déclaration entraînait leur propre supplice. Ainsi, l'ignorance des lois naturelles engendra pendant une longue suite de siècles des abus qui font frémir l'humanité.

Au milieu des ténèbres du moyen âge, vers le huitième siècle, les Arabes fondèrent une école de médecine, un hôpital, et la fameuse bibliothèque de l'Escurial. Dans cet amas de volumes qu'enfanta la stérile abondance des auteurs arabes, on trouve cependant la première étincelle de la doctrine du magnétisme, qui devint bientôt une opinion dominante en médecine et en philosophie : « L'imagination, dit AVICENNES, peut agir non seulement sur son propre corps, mais encore sur des corps très éloignés; elle peut en conséquence les altérer, les fasciner, les rendre malades ou les guérir. » (Av., *de la Nature.*)

MARCILLE FICIN, né à Florence en 1433, soutient la même doctrine : « Si une vapeur, dit-il, et un certain esprit lancé par les rayons des yeux, ou autrement émis, peuvent affecter d'une manière quelconque une personne qui est près de vous, à plus forte raison vous devez attendre un effet plus marqué, quand cet esprit découle plus abondant et plus animé de l'imagination et du cœur. Il n'est donc pas étonnant que les maladies de l'esprit et du corps, puissent quelquefois de la sorte être enlevées, ou communiquées. »

(MAR. FILIUS FICINUS, *de Vitâ cœlitûs comperendâ*, cap. xx.)

La connaissance du magnétisme peut seule expliquer d'une manière satisfaisante l'histoire merveilleuse de Jeanne-d'Arc, et le triomphe des armées françaises commandées par une jeune fille sans éducation et sans expérience. Ces prodiges furent enfantés par l'état d'extase, qui éleva tout-à-coup une simple bergère au-dessus des généraux de Charles VII, et les subjuguâ par l'ascendant d'un génie surnaturel qu'ils croyaient envoyé par Dieu pour délivrer la France du joug des étrangers. Mais les Anglais virent ou feignirent de voir dans Jeanne-d'Arc, un suppôt de Satan, et l'héroïne française, qui avait pressenti sa chute et sa fin déplorable après avoir accompli sa mission, fut condamnée à mort comme sorcière par un tribunal présidé par le duc de Bedford, où siégeait l'archevêque de Cantorbéry, et brûlée vive sur la grande place de Rouen, en 1430.

DU MAGNÉTISME DANS LES TEMPS MODERNES.

Les ténèbres du moyen âge commençaient à se dissiper. Des médecins et des chimistes d'un génie supérieur étudièrent les forces secrètes de la nature, et découvrirent des moyens naturels différens de ceux que la médecine avait enseignés jusque-là, pour la guérison des maladies. Dans le seizième siècle, on appela pour la première fois du nom de magnétisme animal, cette puissance merveilleuse, par laquelle un homme peut communiquer la santé aux malades par l'acte de sa volonté. Un petit nombre d'extraits des principaux ouvrages, suffira pour faire connaître leur

doctrine , et suivre sans interruption l'histoire du magnétisme jusqu'au temps où parut Mesmer.

POMPONACE, né à Mantoue en 1462 , s'attache à prouver que tout ce qu'il y a de réel dans la magie et les sortilèges provient de causes naturelles, jusqu'alors ignorées , et ne doit pas être attribué aux démons. « Il n'est pas incroyable , dit-il , que la santé puisse être produite au-dehors par l'âme qui le veut ainsi... Il y a des hommes qui sont doués de ces propriétés salutaires à un très haut degré. On conçoit facilement les effets merveilleux que peuvent produire la confiance et l'imagination , surtout quand elles sont réciproques entre les malades et celui qui agit sur eux. Les guérisons attribuées à certaines reliques , sont l'effet de cette imagination et de cette confiance. Les médecins et les philosophes savent que si on mettait à la place des ossemens d'un saint , ceux de tout autre animal , les malades n'en seraient pas moins rendus à la santé , s'ils croyaient approcher de véritables reliques. » (POMP. , *de Incantat* , p. 51 et seq.)

La hardiesse des opinions philosophiques de Pomponace lui attira des persécutions et fit mettre son livre à l'index.

AGRIPPA, né à Cologne en 1486, dit que l'âme enflammée par une imagination véhémence , envoie la santé ou la maladie, non seulement dans son propre corps , mais encore dans les corps étrangers. (*De occultâ philosophia* , lib. iv.)

PARACELSE, né en 1493 , s'étant livré à la médecine occulte , guérit un grand nombre de maladies réputées incurables. Il rejette comme vaines et inutiles les cérémonies et conjurations magiques , et prouve que la foi et l'imagination donnent à l'homme une puis-

sance supérieure à celle de toutes les créatures. « Tout doute brise l'ouvrage, dit Paracelse, et le laisse imparfait dans les desseins de la nature. C'est dans la foi que l'imagination puise sa force ; c'est par la foi qu'elle se complète, et se réalise. Celui qui croit en la nature, obtient de la nature suivant l'étendue de sa foi... Que l'objet de votre foi soit réel ou imaginaire, vous n'en obtiendrez pas moins les mêmes effets, et c'est là la cause de la superstition.

» L'imagination et la foi, dit-il encore, peuvent donner des maladies ou les enlever. La confiance dans les amulettes est tout le secret de leur vertu. Otez l'imagination et la confiance, vous n'obtiendrez rien, absolument rien. »

II CARDAN (né à Pavie en 1501) opéra des guérisons extraordinaires par des moyens inconnus, ce qui le fit traiter de magicien, et mettre en prison à Bologne. On crut d'abord que, semblable à Socrate, il avait un génie familier ; mais il déclara ensuite qu'il devait ses facultés merveilleuses à l'excellence de sa nature. Il tombait en extase quand il voulait, et voyait en songe tout ce qu'il désirait savoir et tout ce qui devait lui arriver, soit en bien, soit en mal. Pendant ses extases volontaires, il ne sentait point les douleurs violentes de la goutte à laquelle il était sujet.

Les opinions du célèbre chancelier BACON (né en 1561) sont entièrement favorables à la doctrine du magnétisme. Il reconnaît la prévision et la vue à distance comme des facultés inhérentes à la nature humaine, et il en cite des exemples. « La magie, dit-il, est le pouvoir de l'imagination d'un homme porté sur le corps d'un autre homme. »

VAN HELMONT (né à Bruxelles en 1577) fit des cures

si surprenantes , au moyen du magnétisme, que , malgré ses vertus et sa piété, il fut soupçonné de magie , dénoncé à l'inquisition et plongé dans les cachots du Saint-Office. (Voy. l'Extrait que M. DELEUZE a donné de ses ouvrages, dans la *Bibliothèque du magnétisme.*)

« Le magnétisme, dit Van-Helmont, agit partout, et n'a rien de nouveau que le nom ; il n'est un paradoxe que pour ceux qui se moquent de tout, et qui attribuent au pouvoir de Satan ce qu'ils ne peuvent expliquer..... On donne le nom de magnétisme à l'influence occulte que les corps exercent à distance les uns sur les autres, soit par attraction, soit par impulsion. Le moyen ou véhicule de cette influence est un esprit éthéré, pur, vital (*magnale magnum*), qui pénètre tous les corps et agite la masse de l'univers. Il est le modérateur du monde, parce qu'il établit une correspondance entre toutes ses parties et toutes les forces dont elles sont douées.

» Nous pouvons attacher à un corps la vertu dont nous sommes doués, lui communiquer aussi certaines propriétés, et nous en servir, comme d'un intermédiaire, pour opérer des effets salutaires.

» J'ai différé jusqu'ici, poursuit-il, de dévoiler un grand mystère : C'est qu'il y a dans l'homme une énergie telle, que par sa seule volonté et son imagination, il peut agir hors de lui, imprimer une vertu et exercer une influence durable sur un objet très éloigné.

» La volonté est la première des puissances. »

Van-Helmont connaissait plusieurs des phénomènes du somnambulisme, et avait éprouvé lui-même le transport et la concentration des sens à l'épigastre, d'où il conclut que l'âme n'est pas essentiellement obligée de se servir de tel ou tel organe, et que sem-

blable à une lumière pénétrante, distincte des sens et de la matière, elle se répand et exerce ses facultés par elle-même, sans avoir besoin d'être dirigée par des canaux, ou servie par des instrumens. « La doctrine contraire, dit-il, est avilissante et subversive de tous les principes de la morale, de toutes les espérances de l'homme. En effet, que serait l'âme, après la dissolution du corps, si elle n'avait pas la faculté de sentir et de connaître autrement que par les sens ? »

C'était souvent pendant le sommeil que Van-Helmont recevait des lumières sur le sujet de ses recherches, tantôt par des réponses directes, tantôt par des images emblématiques ; et ce sommeil était un véritable somnambulisme. Il s'y préparait par la prière, par la méditation, par une entière abnégation de lui-même, par le vœu prononcé de se rendre utile aux autres ; et comme sa piété était excessive, il attribuait à une inspiration divine tout ce qui lui était suggéré.

BENIVENIUS, médecin de Florence, rapporte dans son *Traité de abditis morborum causis*, qu'un jeune Florentin appelé Gaspard fut blessé à la poitrine d'une flèche, dont le fer resta dans la plaie. Il souffrait horriblement, lorsque tout-à-coup il se mit à faire des prédictions, reconnut et nomma d'avance toutes les personnes qui venaient le voir. Il annonça le jour et l'heure de sa guérison, son départ pour Rome, où sa mort devait avoir lieu. Sa lucidité ne se borna pas là ; car il prédit l'exil et la fuite de Pierre de Médicis, les malheurs de la ville de Florence, le bouleversement de l'Italie, et beaucoup d'autres choses du plus grand intérêt. Or, Benivenius vit s'accomplir une grande partie de ces prédictions ; le fer de la flèche sortit de la plaie le jour et l'heure que Gaspard avait

indiqués; et chose non moins étonnante! lorsque le fër fut sorti, le don de prévision s'évanouit. Quelque temps après il se rendit à Rome, où il mourut, ainsi qu'il l'avait annoncé.

La reine de Navarre étant à Metz dangereusement malade de la fièvre, décrivit la bataille de Jarnac, comme si elle en eût été témoin : « Voyez comme ils fuient, dit-elle, mon fils a la victoire ! Ah ! mon Dieu ! relevez mon fils, il est par terre ! voyez-vous dans cette haie le prince de Condé mort ? » Les assistans crurent qu'elle rêvait ; mais la nuit d'après on reçut la nouvelle de la victoire d'Henri IV avec tous les détails que sa mère avait annoncés. (*Mémoires de la Reine de Navarre*, p. 84.)

HENRI DE HER, médecin de l'archevêque de Cologne, cite l'observation d'un somnambule âgé de 45 ans, qui, dans ses rêves, prédit successivement la mort de son beau-père, de sa femme, de son fils aîné et de plusieurs parens, avec la même exactitude et les mêmes détails que s'il avait assisté à leur trépas et à leurs funérailles.

ALEXANDER *ab Alexandro* rapporte un fait semblable arrivé à son élève Marius.

Voyez également le traité de médecine intitulé *Denarius Medicus*, et les ouvrages de PORTA, CROLLIUS, GOCLENIUS, MOHY, PAPIRIUS, DIGBI, RATTRAY, LAURENT STRAUSS, ROBERT FLUDD, BECKER, BOREL, BARTHOLIN, SERVIUS DE SPOLETTE, KIRKER, FRACASTOR, TENZELIUS, SANTANELLI, BURGRAVIUS, WIRDIG, LIBAVIUS, et surtout MAXWEL, dans lequel on trouve toutes les propositions de MESMER sur le magnétisme animal.

On croirait que les opinions de tant d'hommes cé-

lèbres durent éclairer leur siècle sur la nature des facultés occultes de l'homme ; non : les préjugés l'emportèrent sur la raison, et on continua à voir dans les extatiques, des possédés du démon, et dans les magnétiseurs, des agens de l'esprit de ténèbres. Ainsi le malheureux Urbain Grandier, accusé d'avoir ensorcelé les religieuses de Loudun, qui présentaient tous les phénomènes de l'extase, fut brûlé vif, le 18 avril 1634.

Un procès semblable, mais dont les suites sont moins déplorables, fut intenté en 1700, par les tribunaux de Normandie, à Marie Bucaille, qui était sujette à des extases qui duraient ordinairement trois ou quatre heures. Il résulte de la déposition des témoins les plus dignes de foi, que Marie avait guéri par ses prières un grand nombre de malades ; qu'elle obéissait sur-le-champ aux ordres qui lui étaient transmis mentalement ; qu'elle lisait dans la pensée d'autrui et connaissait l'état de la conscience de chacun. Pendant une de ses extases, le curé de Golleville ayant remis entre les mains de Marie un billet plié et cacheté, elle répondit, avec la plus grande justesse, aux demandes qui lui étaient adressées, sans ouvrir le billet, et sans connaître la personne qui l'avait écrit ; elle la désigna cependant par sa taille et les traits de son visage. La même chose arriva plusieurs fois, avec des circonstances plus ou moins extraordinaires. Quoique Marie n'employât ses facultés merveilleuses qu'au soulagement des malades et à la gloire de la religion, elle n'en fut pas moins condamnée, comme sorcière, à la peine de mort, par le tribunal de Valogne ; mais le parlement de Rouen infirma cette sentence, et condamna Marie au fouet et à la flétrissure, ce qui ne

l'empêcha pas de faire de nouveaux miracles et d'avoir des prosélytes.

On trouve le même caractère de guérisons naturelles et de facultés somnambuliques, dans tous les procès intentés aux prétendus sorciers, ainsi que dans l'histoire des possessions et des exorcismes. *Voyez* aussi GASPARD PEUCER et REGNARD, *Voyage en Laponie* ; et JOHNSON, *Voyage aux îles Hébrides*.

Les Trembleurs des Cévennes étaient de véritables extatiques, qui se croyaient inspirés par le Saint-Esprit. Ils prédisaient ce qui devait arriver, voyaient à distance, et pénétraient le secret des cœurs. (*Voy. le Théâtre sacré des Cévennes*, et l'ouvrage de M. BERTRAND, *du Magn. en France*, II^e. partie.)

Les Convulsionnaires de Saint-Médard présentaient aussi des phénomènes semblables à ceux que le magnétisme développe quelquefois dans les individus magnétisés. (*Voy. CARRÉ DE MONTGERON*, et M. BERTRAND, *du Magn.*)

Valentin Greatrick, gentilhomme irlandais, croyant tenir du Saint-Esprit le don de guérir les écrouelles, obtint des succès qui augmentèrent encore sa confiance et son enthousiasme. Il entreprit bientôt la guérison de toutes les sortes de maladies, et opéra les cures les plus étonnantes. Sa méthode consistait à appliquer la main sur la partie malade, et à faire de légères frictions de haut en bas. Il chassait la goutte et les rhumatismes, et les faisait fuir par les extrémités du corps. Cependant quelques maladies résistaient à son pouvoir, ce qu'il attribuait à l'ancienneté du mal, ou à une disposition particulière du sujet.

Jean Joseph Gassner, né à Braz dans le cercle de Souabe, en 1727, ayant été délivré par des exorcismes

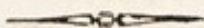
d'une maladie longue, qui avait résisté à tous les secours de l'art, se persuada que la plupart des infirmités humaines ne reconnaissaient point d'autre cause que le démon, et que c'était par les exorcismes qu'il fallait les traiter. Il commença par guérir les malades de sa paroisse ; mais bientôt la Suisse, le Tyrol et la Souabe lui envoyèrent les leurs, et il en guérissait quatre ou cinq cents par an. Après avoir parcouru différentes provinces, il se fixa à Ratisbonne, sous la protection du prince-évêque. Le nombre des personnes qui avaient recours à lui était si considérable qu'il y en avait souvent jusqu'à dix mille campés sous des tentes auprès de Ratisbonne. Gassner regardait la foi comme une condition essentielle pour être guéri. Il était rare que les malades fussent délivrés de leurs maux au premier exorcisme ; il leur consacrait souvent plusieurs heures, et quelquefois plusieurs jours. Lorsqu'il voulait agir sur un malade, il le faisait mettre à genoux devant lui ; presque toujours il touchait la partie souffrante ; quelquefois il frottait ses mains à sa ceinture ou à son mouchoir ; mais il n'en était pas toujours ainsi. Un homme tourmenté par les douleurs d'une sciatique cruelle, étant venu implorer son secours, Gassner lui demanda s'il voulait être guéri, et sur sa réponse affirmative, il lui dit : *Au nom de N. S. J.-C., que le mal cesse. Levez-vous, marchez, mon ami* ; et à l'instant le malade se leva et put marcher quelques pas dans la chambre. Il ne tarda pas à être entièrement guéri.

Gassner avait le pouvoir de faire varier à volonté le pouls des malades ; il le rendait petit, grand, fort, faible, lent, accéléré, irrégulier, intermittent, enfin tel que les médecins, qui étaient présents, le deman-

daient. Il paralysait les membres, faisait pleurer, rire, rendait calme ou agité, par un seul ordre exprimé en latin, ou plutôt mentalement.

C'est ainsi qu'il opéra les cures les plus extraordinaires. Elles trouvèrent un petit nombre de contradicteurs. Mais, qui le croirait? le célèbre DE HAEN, l'un des premiers médecins de son siècle, ne concevant pas comment Gassner avait pu opérer de semblables guérisons, en conclut que son pouvoir venait du démon. Il aborda cependant la question de savoir si elles avaient pu être faites par la sympathie, par le magnétisme, mais il dit qu'il ne connaissait personne assez profondément versé dans la philosophie occulte, pour opérer de tels prodiges par ce moyen.

Ce fut alors que MESMER publia ses premières observations; à son passage à Munich, consulté par l'électeur de Bavière sur les guérisons du curé de Ratisbonne, il reconnut dans ses exorcismes la présence et la vertu du magnétisme animal, dont il lui était réservé de faire connaître la nature et les propriétés.



NOTE XIV^e.

THÉRAPEUTIQUE DU MAGNÉTISME.

Les Commissaires de l'Académie royale de Médecine ont constaté qu'à l'aide du magnétisme, des malades avaient éprouvé : l'un la suspension des douleurs habituelles, l'autre le retour des forces, un troisième un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques, et un quatrième, la guérison d'une paralysie grave et ancienne. Cependant, disent-ils, « pour établir avec quelque justesse les rapports du magnétisme avec la thérapeutique, il faudrait en avoir observé les effets sur un grand nombre d'individus, et avoir fait long-temps, et tous les jours, des expériences sur les mêmes malades. Cela n'ayant pas eu lieu, la Commission a dû se borner à dire ce qu'elle a vu dans un trop petit nombre de cas pour oser rien prononcer. » (V. pag. 205.)

Les corps savans chargés d'éclairer l'opinion publique, ne sauraient avoir trop de prudence et de réserve sur toutes les questions nouvelles; la Commission ne pouvait donc communiquer à l'Académie que les observations dont elle avait été témoin. Mais celles-ci par leur conformité ne viennent-elles point sanctionner les faits que, depuis cinquante ans, les hommes les plus dignes de foi (on compte parmi eux plus de trois cents médecins) ont recueillis et fait connaître dans toute l'Europe? Si tant de documens identiques ne suffisent pas pour former un corps de thérapeutique, ils seront du moins consultés avec fruit par les jeunes

praticiens, et montreront ce qu'on peut attendre de cette découverte, lorsqu'elle sera appliquée avec le désir sincère de faire le bien, et guidée par une sage expérience.

Il a été établi en France et dans presque tous les pays du nord, des traitemens magnétiques, où des milliers de malades ont trouvé la santé. La relation détaillée d'un grand nombre de guérisons a été publiée soit par les particuliers, soit par les sociétés de l'harmonie. Les médecins qui voudront étendre et perfectionner le champ de la science, peuvent consulter à ce sujet : *l'Exposé des cures opérées en France par le magnétisme, depuis Mesmer jusqu'à nos jours* (1). Ils trouveront dans ce recueil des observations circonstanciées sur presque tous les cas de maladie, les divers modes de traitemens, les phénomènes les plus remarquables du somnambulisme, et enfin le catalogue complet de tous les ouvrages qui ont été publiés pour, sur ou contre le magnétisme.

Nous n'examinerons pas ici le degré d'utilité de la clairvoyance somnambulique appliquée au diagnostic des affections obscures, graves et incurables, qu'on rencontre si souvent dans la pratique ; mais seulement l'action directe du magnétisme employé comme agent thérapeutique dans le traitement des maladies.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Les procédés qu'on met en usage pour magnétiser sont : les passes générales ou partielles (*V. le Rapport, pag. 124*), l'application de la main sur l'or-

(1) Deux vol. in-8°. Paris, 1826. Chez Dentu.

gane souffrant, les frictions, l'insufflation, le baquet ou réservoir, les arbres, l'eau et les divers objets magnétisés. L'expérience, on peut même dire une sorte d'instinct, nous guide dans le choix des procédés, qui ne méritent pas du reste l'importance qu'on y attachait autrefois; la volonté est tout, sans elle les procédés ne sont que des gestes futiles et insignifiants; elle seule leur donne force et vie.

Le magnétisme étant inhérent à l'organisation humaine, il est infiniment probable que tous les individus sont doués de cette faculté, mais à des degrés différens. Le magnétiseur doit être sain et exempt de douleurs actuelles; cependant des indispositions légères, ou des maladies locales, ne sont pas toujours un obstacle au bien qu'il peut opérer. Après la santé, l'état de son âme est ce qu'il y a de plus important; la tristesse, la défiance, l'apathie, l'aversion, la colère, paralysent ou empoisonnent l'action magnétique, tandis que le calme d'esprit, la confiance, le recueillement, la bienveillance, une douce piété, rendent plus énergique et plus salutaire l'influence de la volonté, et font refluer comme par torrens la vie et la santé sur les malades.

L'homme affaibli par l'âge, les chagrins et les fatigues, est peu propre à magnétiser; comment pourrait-il, sans danger pour lui, communiquer aux autres une vie qui l'abandonne?

Les effets du magnétisme sont moins apparens chez les vieillards dont la sensibilité est émoussée, et l'absorption languissante, que dans la jeunesse où tout est vie et sensations. Cependant l'utilité de cet agent précieux se fait ressentir aussi chez les premiers par des signes non équivoques; il active les fonctions, fortifie

et répare le cerveau et le système nerveux; c'est assurément l'un des moyens les plus salutaires de combattre les infirmités qui assiègent l'hiver des années, et de prolonger raisonnablement la vie humaine.

Le magnétisme est aussi nécessaire au jeune enfant que le lait de sa nourrice: la nature en a donné le sentiment à toutes les mères; leur main caressante et affectueuse, la douce chaleur du sein et de l'haleine, leur amour si vif et si pur, forment autour de l'enfant une atmosphère magnétique sans cesse agissante, qui est le meilleur rempart et le meilleur remède contre les causes de maladies si promptement mortelles à cet âge.

Le sexe n'a aucune influence sur la faculté de ressentir ou de faire éprouver les effets du magnétisme.

Presque tous les malades sont plus ou moins sensibles à l'action magnétique convenablement exercée; on en trouve à peine un cinquième qui n'éprouve absolument rien; mais il existe un rapport naturel qui rend tel magnétiseur plus propre à agir sur telles ou telles personnes. Au reste, la sensibilité, presque nulle dans quelques circonstances, se développe d'une manière très prononcée sous l'influence de certaines maladies. J'ai fait souvent cette remarque pendant la constitution meurtrière du choléra épidémique.

L'âge moyen de la vie est celui où les phénomènes somnambuliques se déclarent avec le plus de fréquence. L'époque de la première éruption des règles et celle de leur cessation engendrent une foule de maladies graves et variées qui trouvent dans le magnétisme, sinon un remède assuré, toujours du moins un fort utile auxiliaire.

Le dixième environ des individus qu'on magnétise

deviennent somnambules ; la moitié de ceux-ci sont doués des facultés de clairvoyance et d'intuition qui les éclairent sur leurs propres maux, et sur les remèdes qu'il convient de mettre en usage ; mais un petit nombre seulement voient les maladies d'autrui, et présentent tous les phénomènes extraordinaires dont nous avons fourni des exemples dans cet ouvrage.

Il est difficile d'établir, même approximativement, le rapport des malades que le magnétisme soulage ou guérit ; parce que dans les cas peu importants, on ne sait pas toujours si c'est la nature ou le remède qui opère, et que dans les affections profondes et dangereuses, il est souvent combiné avec l'emploi des autres moyens thérapeutiques. On peut, cependant, affirmer avec d'Eslon, qu'il est généralement utile dans la cure des maladies.

C'est ici le lieu d'examiner si l'usage du magnétisme exclut celui des médicamens ordinaires, et quelle règle on doit suivre à cet égard. Mesmer et d'Eslon employaient pour tout remède la crème de tartre, la limonade, les bains et quelques saignées. Depuis, les somnambules, nos guides et nos maîtres dans la pratique du magnétisme, ont prescrit la plus grande partie des médicamens anciennement en usage, et en ont imaginé de nouveaux. Il est à remarquer toutefois que ce sont les somnambules dirigés par des médecins, ou ceux qui se sont constitués médecins eux-mêmes, qui ordonnent le plus de remèdes. Il avait été établi à Berlin une clinique de cent lits, confiée aux soins du docteur Wolfart, où l'on ne se servait d'abord que du magnétisme ; mais cet habile médecin reconnut bientôt la nécessité de combiner l'emploi de ce nouvel agent avec la médecine ordinaire. Cette conduite a été

constamment la mienne depuis plus de dix années, et à part un petit nombre de cas, où il m'est bien démontré que tout remède exaspère les symptômes et que le magnétisme seul les calme, je me sers à-la-fois de l'un et de l'autre avec avantage.

Le magnétisme guérit quelquefois un malade sans lui faire éprouver aucun effet apparent. Dans ce cas, il est assez ordinaire d'attribuer l'amélioration survenue aux seules forces de la nature; mais si l'on cesse le magnétisme, on ne tarde pas à s'en repentir, et le retour des accidens force bientôt à reconnaître son action réelle quoique latente, et à le recommencer de nouveau. D'Eslon en offre plusieurs exemples dans ses *Observations sur le magnétisme* et dans le *Supplément aux Rapports*.

Cependant il n'en est pas ainsi dans le plus grand nombre des cas, et l'action curative s'accompagne ordinairement de symptômes instantanés plus ou moins caractéristiques, dont nous allons parler maintenant.

L'effet le plus commun du magnétisme est le calme des sens, le repos de l'esprit, une tendance au sommeil, et enfin un sommeil plus ou moins profond, plus ou moins prolongé; quelques heures de bien-être et de tranquillité, apportées tous les jours aux souffrances aiguës de certains malades, sont un bienfait inappréciable dont la répétition prolongée doit finir enfin par triompher des plus graves affections.

Conjointement avec cette influence sédative, le magnétisme opère des crises, soit par les selles, soit par les urines; il rétablit les fonctions digestives et intestinales, et suffit quelquefois pour faire cesser les constipations les plus anciennes et les plus opiniâtres.

Il excite assez souvent une transpiration plus ou moins abondante, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre, le plus ordinairement aux mains, quelquefois par tout le corps ; il est rare que cette sueur se prolonge après la séance, excepté dans les maladies aiguës.

L'expérience a prouvé qu'on ne doit pas négliger les indications que la nature nous donne dans les effets du magnétisme et ceux de l'eau magnétisée, le plus utile de ses auxiliaires ; l'art des médecins doit tendre à les reproduire à l'aide des médicamens. Ainsi lorsque les malades trouvent à cette eau un goût acide, ferrugineux, aromatique, etc., je m'empresse de choisir les remèdes que je leur donne dans la classe de ceux qui sont doués de ces qualités.

Le magnétisme réveille assez souvent d'anciennes douleurs, et provoque des symptômes analogues à ceux qu'éprouve habituellement le malade. On ne doit pas s'en alarmer, car ce surcroît de malaise passager est toujours d'un augure favorable pour la réussite du traitement.

Parmi les effets généraux et salutaires du magnétisme, je ne dois pas passer sous silence le plus important de tous ; c'est la faculté qu'il possède d'activer le travail de la nutrition, soit en assimilant aux organes un plus grand nombre de molécules réparatrices, soit en leur donnant la force de s'approprier un fluide vital étranger. Ceci sera mieux compris par un exemple : Mme. Aub^{***}, atteinte d'une double affection de l'estomac et du cœur, prenait depuis trois ans pour toute nourriture une demi-tasse de café au lait le matin, une soupe au lait l'après-midi ; un verre de tisane d'orge ou d'eau gommée de surplus, lui causait

une indigestion. Il est inutile de dire qu'avec un tel tempérament, tous les remèdes avaient aggravé la position de la malade. Il me fut donc impossible de recourir à un autre moyen que le magnétisme. Eh bien! son usage seul, indépendamment de l'amélioration qui en fut la suite, procura en très peu de temps un embonpoint remarquable, sans que Mme. Aub^{***}. ait augmenté sa nourriture (1).

J'abrège ces généralités pour citer des exemples particuliers de la puissance curative du magnétisme, 1°. dans les maladies qui sont du ressort de la médecine; 2°. dans celles que l'on désigne sous le nom de maladies chirurgicales.

MALADIES INTERNES.

L'énumération de tous les cas où le magnétisme a été employé avec succès, dépasserait de beaucoup les limites que je me propose de donner à cet article. Forcé de me circonscrire dans un petit nombre d'exemples, je désire prouver cependant: 1°. que le magnétisme, en l'absence des secours de l'art, a suffi quelquefois pour guérir à leur début des maladies qui, abandonnées à elles-mêmes, pouvaient avoir une terminaison funeste; 2°. que sa combinaison avec la médecine ordinaire a triomphé de maladies aiguës ou chroniques, que cette dernière n'avait pu soula-

(1) On trouve dans l'*Extrait des journaux d'un magnétiseur* et dans les *Entretiens sur le Magnétisme*, deux exemples de personnes qui ont été plusieurs jours sans prendre de nourriture, étant soutenues uniquement par le magnétisme.

ger ; 3^o. qu'il opère seul , et par une force d'action qui lui est propre , la guérison de quelques maladies réputées incurables. Simple narrateur des faits dont je vais rendre compte , je ne les soumets à aucune espèce de discussion ; je les adopte parce qu'ils sont vrais , et je m'abstiens de toute théorie ; je suivrai cependant , autant que le sujet me le permettra , l'ordre nosographique le plus généralement adopté parmi les médecins.

On a retiré de bons effets du magnétisme dans le traitement des *fièvres* qui présentaient le plus fâcheux caractère.

M. Raullin ayant employé tout ce qu'on pouvait attendre d'une pratique éclairée pour une *fièvre putride* dont Mme. Bove était atteinte , pria M. d'Eslon de venir la magnétiser. Celui-ci envoya l'un de ses élèves ; les effets qu'il obtint , quoique la malade fût sans connaissance , lui firent augurer qu'elle aurait le lendemain des évacuations critiques. Le médecin ordinaire n'avait pas osé les provoquer , *dans la crainte de la tuer* ; ce fut son expression. En effet , dans la matinée , la malade rendit une grande quantité de matières bilieuses qui dégagèrent la tête , et firent tomber la fièvre , de sorte que M. Raullin s'écria le soir en voyant arriver l'élève de d'Eslon : *vous avez fait un miracle , la malade est sauvée !* Les évacuations se soutinrent pendant quinze jours que dura le traitement ; elles étaient d'une telle fétidité , *que tous les bijoux et les meubles de la malade en furent ternis*. Enfin , à l'aide de quelques rafraîchissans , sa santé fut entièrement rétablie. (V. *Supplément aux Rapports*, pag. 37.)

Une demoiselle âgée de vingt-un ans , était au vingt-

troisième jour d'une *fièvre maligne* très dangereuse, lorsque Mesmer vint la voir. Au bout d'une demi-heure de magnétisme, elle reprit connaissance et demanda ce qu'on lui avait fait : *j'ai senti*, dit-elle, en promenant sa main du haut de la poitrine jusqu'à l'estomac, *qu'on prenait mon mal avec la main, et qu'on l'éloignait de moi*. Dix jours après l'usage du magnétisme, la malade était en parfaite santé. (V. *Observations sur le magnétisme*, pag. 98.)

On peut regarder le quinquina comme le véritable spécifique des *fièvres intermittentes*; mais l'expérience a prouvé que le magnétisme n'est pas moins efficace, dans un certain nombre de cas, et qu'il ne présente aucun des inconvéniens que l'on peut reprocher, soit à l'abus des doses, soit à une mauvaise administration du quinquina; il a même été utile lorsque l'insuffisance et le danger de ce médicament avaient été constatés. MM. Mesmer, d'Eslon, de Lafisse, de Boissière, Gilbert, Ziegenhazen, Krauss, Orelut, médecins, et MM. de Puységur, de Baillet, de la Rigaudière, Drouault, Reinbold, ministre du saint-évangile, etc., ont guéri des fièvres d'accès, compliquées la plupart d'obstructions du foie, de la rate, et du mésentère.

Je fus appelé, dans le mois d'octobre 1827, pour voir un enfant de onze ans, atteint d'une *fièvre double-tierce* qui s'annonçait avec beaucoup de violence. Pendant environ un quart-d'heure, je tins avec la main gauche le pouls du jeune malade, tandis qu'avec la droite je paraissais explorer attentivement les viscères abdominaux; je le magnétisais. Le lendemain et les jours suivans, il n'y eut aucun vestige de fièvre, et les parens me dirent qu'ils étaient convaincus que j'avais pris la fièvre avec la main, et que je l'avais emportée.

Si ce fait était isolé, je l'attribuerais moi-même à la nature seule ; mais on en trouve une foule de semblables dans les traitemens magnétiques.

M. Drouault avait une fille, âgée de cinq ans, malade d'une *fièvre quarte* qui durait depuis dix-huit mois. Il résolut enfin d'essayer le magnétisme ; il prit son enfant sur ses genoux, et au bout de cinq minutes de caresses, comme il le dit lui-même, elle devint somnambule. Dans cet état, elle répondit à toutes les questions de son père avec la sagacité la plus étonnante. Elle s'ordonna pour tout remède une tisane de chiendent magnétisée, et fut guérie en moins de quinze jours. (V. *Ann. du Magn.*, 2^e. ann., 4^e. trim., p. 49.)

Il n'est aucune espèce de *phlegmasie*, soit aiguë, soit chronique, où l'on n'ait eu l'occasion de constater l'efficacité du magnétisme ; en voici quelques exemples :

Madame de Sainte-Croix, âgée de trente-deux ans, avait des obstructions au foie et à la rate, accompagnées d'une fièvre lente, de vives douleurs, et de dépérissement. Pendant son traitement, dont elle éprouvait les meilleurs effets, elle fut prise de la *petite-vérole*. M. de Boissière, son médecin, n'employa contre cette affection que le magnétisme seul, et la guérit parfaitement. Il est à remarquer que tous les temps de la maladie, l'éruption, la suppuration, la dessication, furent abrégés, et se terminèrent vingt-quatre heures plus vite que dans les cas ordinaires. (V. *Cures de Nantes*, p. 219.)

En 1779, le fils de M. Pellet, âgé de dix ans, élève de l'École Militaire, eut une *fièvre miliaire*, dont l'éruption se fit très mal. De jour en jour les accidens

s'aggravèrent, la transpiration s'arrêta, la peau devint terreuse, des syncopes, le marasme, un froid glacial et une espèce de léthargie annonçaient une mort prochaine. Le quarante-cinquième jour de la maladie, M. d'Eslon, l'un des médecins de ce jeune enfant, engagea Mesmer à venir le voir. Celui-ci fut tellement effrayé de l'état du moribond, qu'il ne put s'empêcher de reprocher à son confrère de l'avoir appelé. Néanmoins, il prit l'enfant par les mains; quelques minutes après, l'estomac et la poitrine furent couverts d'une moiteur gluante; au bout d'une demi-heure, le malade urina, et revint à la vie. On le mit dans un bain; toutes les fonctions se rétablirent, et le soir même, l'enfant désira et prit un peu de nourriture. Cette crise salutaire, cette espèce de résurrection, fut due à la puissance seule du magnétisme. (V. *Observat. sur le Magn.*, p. 41.)

D'Eslon rapporte que le fils de madame de Lauriston (depuis marquis de Lauriston, maréchal de France) avait une *dartre* au menton, depuis six semaines. Les remèdes qu'on lui fit prendre occasionnèrent beaucoup de toux et une grande faiblesse. Deux mois de magnétisme, sans aucune espèce de médicament, rappelèrent les forces et firent disparaître la *dartre* sans retour. (V. *Supplém. au Rapport*, pag. 18.)

Je ne parlerai pas des phlegmasies des membranes muqueuses simples, qui guérissent ordinairement par la diète et l'usage de boissons adoucissantes. Quelques-unes exigent une médication active; d'autres ont une grande tendance à passer à l'état chronique: c'est le cas de recourir au magnétisme. Mesmer, d'Eslon et Nicolas en citent des exemples remarquables; tel est le cas du célèbre avocat Gerbier, et celui du chevalier Deslandes.

Le fils de M. Kornmann, âgé de deux ans, était menacé de perdre la vue par suite d'une *ophthalmie scrofuluse* si douloureuse, que le moindre rayon de lumière le faisait tomber en convulsion. Les purgatifs, les saignées, les vésicatoires n'avaient point arrêté la formation des taies et le dépérissement graduel du jeune malade, lorsqu'enfin son père le confia aux soins de Mesmer. Celui-ci commença par supprimer les vésicatoires, défendit les purgatifs, et se borna à l'emploi du magnétisme. L'enfant éprouva d'abord quelques convulsions auxquelles succédèrent des évacuations très abondantes ; en peu de jours il reprit des forces, de l'appétit, de la gaieté, et en quatre mois sa guérison fut complète. (V. *Cures de Buzency*, p. 38.)

Le premier somnambule, dont il soit fait mention dans les Mémoires de M. de Puységur, est le paysan Victor, qui fut délivré, en peu de jours, d'une *fluxion de poitrine* par le magnétisme. Voici un fait plus remarquable encore :

M. X... ayant été atteint de cette maladie, Mesmer le fit saigner trois fois, et lui ordonna de boire de la limonade. D'Esilon trouva le régime si extraordinaire qu'il ne put s'empêcher de témoigner de l'inquiétude. Mesmer le rassura ; le soir du troisième jour il magnétisa M. X... pendant trois quarts d'heure, et lui occasionna une transpiration abondante. Deux jours après la famille, qui demeurait à quelque distance de Paris, ayant été avertie de ce qui se passait, arriva dans une extrême inquiétude ; le malade alla au devant d'elle ; car il était déjà guéri. (V. *Observat. sur le Magnét.*, p. 95.)

Le *rhumatisme* est l'une des affections où le magnétisme a le plus souvent réussi. Le traitement est quel-

quefois très rapide; mais ordinairement il réclame beaucoup de soins et de persévérance. L'un des effets les plus constans du magnétisme, dans ce genre de maladie, est de déplacer avec la main les douleurs rhumatismales, de les faire descendre le long des membres et de les chasser entièrement par les extrémités.

M. Chauvet, prêtre à Surenne, atteste que sujet depuis plusieurs années à des attaques de rhumatisme, il resta une fois dans son lit, privé de l'usage de tous ses membres pendant trois mois entiers; qu'à une autre époque, se trouvant dans le même cas, il consentit, avec beaucoup de répugnance, à se laisser magnétiser par d'Eslon, qu'il n'avait pu s'empêcher intérieurement de traiter de *charlatan*; mais à peine celui-ci lui eut-il appliqué la paume de la main sur l'omoplate malade, qu'il s'établit en lui, de la tête aux pieds, et seulement dans la partie gauche du corps où existait la douleur, une sueur si abondante que les gouttes coulaient sur son visage, et que sa chemise était collée à sa peau; le moment d'après il se sentit parfaitement guéri. (V. *Supplém. aux Rapp.*, p. 51.)

« Dans la *goutte*, remontée à la tête, à la poitrine, à l'estomac, dit M. Deleuze, j'ai vu des effets prodigieux du magnétisme. Je l'ai employé quatre fois, le malade souffrant des douleurs atroces, et chaque fois, en une heure, j'ai rappelé la goutte aux pieds. » (*Hist. crit.*, t. Ier., p. 146.)

On lit dans l'*Organon de l'Art de guérir*, par S. Hahnemann, que la puissance merveilleuse du magnétisme (quoique souvent niée par une crédulité absurde) convient surtout dans les *hémorrhagies* internes, eussent-elles atteint le dernier degré de violence, et qu'elle a rappelé à la vie des personnes asphyxiées pendant un

temps considérable. J'en citerai un exemple qui m'est personnel.

Madame F^{***}, âgée de vingt-sept ans, d'un tempérament pléthorique, fit une chute le 17 juillet 1831, et perdit connaissance. Rapportée chez elle, et revenue de la première commotion, elle ressentit des frissons, des maux de reins et des coliques. La nuit suivante, les règles parurent, mais la quantité du sang devint si abondante, que bientôt le lit en fut inondé. Tous les moyens usités en pareil cas avaient été employés sans succès. A midi, le pouls était petit, accéléré, irrégulier ; la faiblesse de la malade, la pâleur et l'altération de la face, annonçaient les progrès de l'hémorrhagie. Des syncopes survinrent. La famille était dans la désolation, et je n'étais pas étranger à ses craintes. Dans cette extrémité je me décidai à faire l'essai du magnétisme. Mais comme les gens du monde sont très disposés à rejeter sur les moyens nouveaux et insolites les non succès de notre pratique, je ne fis part à personne de mon intention, et prenant le pouls de la malade, je recommandai le silence. Après quelques minutes d'action, je vis les paupières s'agiter d'un tremblement qui annonce l'effet du magnétisme ; enfin elles se fermèrent, et je m'aperçus que le sommeil était arrivé. Mme. F^{***} répondit aux questions que je lui adressai à voix basse ; me dit que le magnétisme lui sauvait la vie, que le sang était arrêté ; que cependant, à deux heures de la nuit, il y aurait encore quelques coliques avec un peu d'écoulement ; mais qu'il me suffirait d'annoncer ce résultat comme possible et sans danger, pour que personne n'en conçut d'inquiétude. Enfin, elle régla tout ce qui était relatif à sa convalescence. Je l'éveillai sans

gestes, sans proférer une parole. Il lui sembla sortir d'un sommeil ordinaire, mais d'un sommeil réparateur. Deux heures après minuit, en effet, il reparut un peu de sang; mais il s'arrêta de lui-même, et rien ne s'opposa plus au rétablissement de la malade.

On a compris, sous le nom de *maladies nerveuses*, une foule d'affections sur lesquelles règne une grande obscurité, et qui n'ont entre elles aucune analogie de causes, de nature, de symptômes et de traitement. Cependant pour me conformer à l'usage, je suivrai l'ordre indiqué dans la *Nosographie* de Pinel.

MM. d'Eslon, de Puységur, et M^{me}. la B^{ne}. de Reich, citent plusieurs guérisons de surdité obtenues par le magnétisme. En 1813, un sourd-muet de naissance, âgé de dix ans, fut envoyé à Paris pour être placé chez l'abbé Sicard. M. Menuret (1) ayant eu l'occasion de voir cet enfant, essaya de le magnétiser, et l'endormit. Cet effet lui donnant quelque espoir de le guérir, il le garda chez lui, et continua le traitement. Le troisième jour, l'enfant sentit dans ses oreilles un mouvement qui l'engageait à y porter la main. Le cinquième jour, il entendit avec surprise le son d'une petite cloche. Peu de temps après, le bruit le fatiguait tellement, que M. Menuret le magnétisa moins pour ne pas trop exciter sa sensibilité. Enfin, au bout de trois mois, l'enfant était en état d'aller à l'école. M. Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de

(1) Fils du médecin qui a rédigé l'article *somnambule* dans l'Encyclopédie.

Médecine, ainsi que plusieurs autres médecins, l'ont vu chez M. de Puységur. (V. *Hist. crit. du Magn.*, 1^{re} partie, p. 272.)

Deux des premières malades à qui Mesmer fit l'application de sa découverte, Milles. OËsterline et Paradis, étaient affligées d'une *amaurose* qui datait de l'enfance. La première fut entièrement guérie ; la seconde était en pleine convalescence lorsque son traitement fut interrompu. (*Voyez* la note 1^{re} sur Mesmer, p. 218.) Peu de temps après son arrivée à Paris, il rendit la santé à Mme. de Berny, âgée de cinquante-quatre ans. « Je certifie, dit la malade, que mes yeux sont rétablis au point non seulement de me conduire parfaitement seule, et de distinguer tous les objets de près et de loin, mais aussi de pouvoir lire et écrire. J'ai recouvré le sommeil et l'appétit. Je n'ai plus de douleurs dans les membres, dans les reins et dans la tête ; les vomissemens ont cessé ; les obstructions sont résolues, ce qui m'a été annoncé par des urines tellement chargées, que, pendant un mois, elles avaient l'apparence du petit lait trouble, ainsi que par des sueurs considérables de la tête, un dévoiement modéré, et des ébullitions successives sur toute la surface du corps. Tous ces différens effets ont été opérés sans l'usage d'aucun médicament ; M. Mesmer n'a employé pour me guérir qu'une méthode dont j'ignore le principe. » (V. *Précis hist.*, p. 223.)

Le 26 juin 1816, Mme. la marquise des Rousses, fut frappée en sortant de l'église Saint-Sulpice, d'une attaque de *goutte seréine*, précédée d'un long évanouissement. Pendant les premiers mois de cette maladie, elle éprouva des douleurs de tête inconce-

vables, et malgré tous les secours des médecins, perdit les forces, l'appétit, le sommeil, et resta complètement aveugle. Deux ans après, M. Barouillet, touché de sa triste position, lui proposa de la magnétiser; elle y consentit, et devint somnambule dès la première séance; pour tout traitement elle demanda à être magnétisée une fois par semaine; bientôt elle put annoncer l'époque et la cause de sa guérison, c'était la joie d'être réunie à son fils, absent depuis six ans, qui devait produire cet effet inespéré. « Je dois le retrouver au Hâvre, dit-elle. » En effet, s'étant rendue dans cette ville, où son fils ne tarda pas à arriver, le bonheur qu'elle ressentit en le serrant dans ses bras, produisit dans sa tête une impression extraordinaire, et la nuit du second jour, entre quatre et cinq heures du matin, après un instant de souffrances horribles, Mme. des Rousses crut entendre comme un coup de pistolet tiré à ses oreilles : elle perdit connaissance; en la recouvrant, elle s'aperçut avec ravissement que la lumière lui était rendue, et se trouva baignée d'une grande quantité de sang et de pus qui était sortie par ses oreilles. A son retour à Paris, M. Barouillet la conduisit à une séance de la Société du magnétisme, et elle lut, en présence de ses membres, divers passages d'un livre qu'on lui présenta. (V. *Biblioth. du Magn.* tom. VI, pag. 47.)

MM. d'Eslon, de Boissière, de Puységur, etc., citent des guérisons d'*apoplexie* et de *paralysies* récentes et anciennes, qui avaient résisté aux moyens les plus énergiques de la thérapeutique ordinaire.

Le 13 mars 1784, M. Neveu fut atteint subitement d'une apoplexie et d'une paralysie complète; les sai-

gnées, l'émétique et les purgatifs ne firent aucun effet, et le malade était dans un état désespéré, lorsque Mesmer l'ayant magnétisé, détermina des évacuations alvines et des sueurs abondantes. Le vingtième jour, il reprit connaissance; le troisième mois il était guéri. (V. *Nouvelles Cures*, pag. 30.)

Un enfant de dix ans avait été frappé d'hémiplégie dès son bas âge; le pied, la jambe et la cuisse gauches avaient perdu leur chaleur naturelle; les muscles étaient amaigris; les os mêmes étaient plus grèles et plus courts que ceux de l'autre membre. Mesmer lui rendit l'usage de la jambe atrophiée; les muscles et les os reprirent leur volume normal. (V. *Observ. sur le Magn.*, p. 75.)

Il guérit de la même manière Mme. de la Malmaison, dont les deux jambes étaient parvenues au dernier degré d'atrophie. (*Précis historique*, p. 221.) Voy., pour un fait semblable, la notice sur le paralytique de la Charité, p. 167 du Rapport, et p. 405 des notes.

M. le marquis de Puységur a donné des soins à deux malades sujets à des accès de *catalepsie*, et les a parfaitement guéris. Le traitement du premier (Joly), est certainement l'un des plus curieux qui existent. (V. *Mémoires sur le Magn.*, 1re. partie, p: 164. 1784.)

L'épilepsie est une des maladies les plus communes, et malheureusement des plus rebelles aux moyens de la thérapeutique; pour en dérober la connaissance au public, on néglige de recourir, dès le début, aux conseils des médecins, qui plus tard sont infructueux. J'ai acquis la certitude que le magnétisme, employé

à l'origine de la maladie, la guérit presque toujours en peu de temps. Il est encore le meilleur, on pourrait même dire le seul remède constamment efficace dans l'épilepsie héréditaire, et dans celle qui est parvenue à son plus haut degré de développement, tandis que les traitemens énergiques en exaspèrent souvent les symptômes, et finissent par les rendre incurables. Ce que je dis de l'épilepsie s'applique à l'hystérie, aux névralgies diverses, aux migraines, au tic douloureux, aux convulsions de toute espèce, à toutes les maladies nerveuses qui font de la vie un supplice, et sont à-la-fois le désespoir des malades et des médecins. C'est dans cette classe d'affections que l'on rencontre les somnambules les plus extraordinaires et les plus clairvoyans. Voy. les notes sur Petétin, Georget, M. Rostan, Cazot, Mlle. Coeline, etc.

M. le baron de Dampierre ayant entrepris le traitement d'un soldat épileptique, redoubla tellement les accès convulsifs par le magnétisme, qu'il fut sur le point d'en cesser l'usage; mais M. de Puységur l'ayant engagé à continuer avec confiance, le malade devint somnambule, et annonça sa guérison prochaine. (V. *Annales de Strasb.*, T. I, p. 51.)

Une somnambule épileptique, magnétisée par M. le baron de Landsperg avec le plus grand succès, ordonna, sur la fin de son traitement, et pour achever sa guérison, qu'à son réveil on la plongeât à l'improviste dans un bain froid, et puis qu'on tirât un coup de fusil à ses oreilles. (V. *Annales de Strasb.*, T. III. p. 300.)

M^{me}. Fr^{***}. était atteinte de *convulsions* et d'une *fièvre lente* qui la conduisaient au tombeau. Magné-

tisée, d'abord par M. d'Inarre, puis par M. le comte de Lutzelbourg, elle devint somnambule et offrit la réunion de toutes les facultés propres à cet état merveilleux : telles que l'instinct des remèdes pour elle et pour les autres, la prévision, la vue sans le secours des yeux, la vue à distance, la communication des pensées, etc. Au moment où son traitement touchait à sa fin, une frayeur lui occasionne une fièvre cérébrale ; elle se prescrit trois saignées ; mais elle craint que la dernière ne soit suivie d'une syncope mortelle. Cependant cette saignée étant indispensable, on la pratique, la syncope arrive. M^{me}. Fr^{***} sent sa fin approcher.... Son pouls cesse de battre ; des convulsions, une sueur froide, le râle surviennent ; tous les assistans la croient expirée ; son magnétiseur seul, rempli de confiance, conserve et son courage et le plus étonnant sang-froid ; il la ranime par son souffle après une demi-heure de mort apparente. Peu de jours après, M^{me}. Fr^{***}. est empoisonnée par le vert-de-gris ; elle ne peut supporter l'action du magnétisme qui irrite ses nerfs ; elle perd d'abord sa clairvoyance, la retrouve enfin le troisième jour, découvre la cause de son mal que les médecins avaient ignorée, et conduit elle-même son traitement. Cette dame était d'une telle susceptibilité au magnétisme, qu'un geste, un regard, une simple intention de M. de Lutzelbourg, suffisaient pour la mettre en somnambulisme. Une nuit, celui-ci réveillé par le bruit du tonnerre, pensa avec inquiétude au mal que l'orage pouvait faire à M^{me}. Fr^{***}. Le lendemain, cette dame lui apprit, qu'au milieu de la frayeur qu'elle ressentait déjà en entendant le tonnerre, elle s'était tout-à-coup

trouvée plongée dans un profond sommeil ; et pour lui prouver qu'elle avait joui du dernier degré de clairvoyance, elle lui dit tout ce qu'il avait fait et pensé pendant le temps qu'elle était en crise. Après une multitude de maladies qui firent éclater toute la puissance du magnétisme, M^{me}. Fr^{***} recouvra enfin une santé parfaite. (V. *Extrait des journaux d'un magnétiseur*, et les *Annales de Strasbourg*.)

M^{me}. T^{***} était sujette, depuis sept ans, à des vomissemens opiniâtres et à des accès d'épilepsie qui duraient quelquefois douze heures. M. de L'Aubépin ayant entrepris de la guérir par le magnétisme, malgré la répugnance qu'elle éprouvait à se servir de ce moyen, la mit en somnambulisme à la quatrième séance. En voyant l'état de ses organes, elle fondit en larmes, et crut d'abord que sa maladie était incurable ; mais, après un plus long examen, elle rit de sa frayeur, et assura qu'elle guérirait en continuant l'emploi du magnétisme. Elle eut, en deux mois, dix-sept accès dont elle annonça l'invasion précise, huit jours à l'avance. Dans cet intervalle, elle vit qu'elle était menacée d'un cancer au sein, dont elle portait le germe depuis plusieurs années. « Dans trois jours, » dit-elle, « il me viendra là (en montrant un endroit du sein), un bouton gros comme un grain de millet, qui s'ouvrira dans quinze jours, et donnera issue, pendant les trois dernières nuits de ma maladie, à quelques cuillerées d'un sang noir et corrompu : vingt-quatre heures après, je serai guérie. » Cette prédiction s'accomplit avec la plus grande exactitude. Avant sa guérison, elle désira être purgée avec deux onces de manne et deux gros de séné, qui devaient, disait-elle,

lui procurer dix selles. M. de L'Aubépin lui ayant fait observer combien il était difficile de se procurer à la campagne les objets qu'elle demandait, elle but, d'après son ordonnance, un verre d'eau magnétisée, et eut le nombre de selles qu'elle avait annoncées. M. de L'Aubépin endormait cette somnambule et la réveillait, par la pensée, à des distances très grandes. Elle lisait, écrivait, et faisait toutes sortes d'ouvrages, les yeux fermés, la nuit comme le jour. Elle voyait par le front et par les mains. La veille de sa guérison, elle voulut profiter de sa clairvoyance pour savoir si, par la suite, elle était menacée de maladies dangereuses : elle en désigna trois, en fixa l'époque précise, et dit enfin que la dernière, qui arriverait en 1841, se terminerait par sa mort, si elle n'était pas traitée comme elle l'indiqua, etc.

Cette somnambule perdit toutes ses facultés, et ne fut plus sensible à l'action du magnétisme, deux heures après sa guérison. Lorsque M. de L'Aubépin publia cette observation, dans le numéro 23 de la *Bibliothèque du magnétisme*, M^{me}. T*** avait eu la première des maladies qu'elle avait prévues, et en avait été guérie par les remèdes qu'elle s'était ordonnés.

M. Esquirol (Art. FOLIE, du *Dictionnaire des sciences médicales*, t. XVI, p. 237), dit avoir fait des expériences sur onze aliénées, maniaques ou mélancoliques, sans avoir obtenu aucun effet. « Une seule, » ajoute-t-il, « éminemment hystérique, a cédé à l'influence magnétique. » Si ce médecin eût publié le journal de ses expériences et la manière dont elles furent conduites, s'il eût surtout fait connaître le nom

du magnétiseur (l'abbé Faria), personne ne serait étonné de ce résultat. Mais des observateurs pleins de mérite, en France et surtout en Allemagne, rapportent des faits qui attestent l'action salutaire du magnétisme dans le traitement de la folie. Au milieu d'une foule de guérisons de tout genre opérées dans la clinique du professeur Wolfart, à Berlin, M. le docteur Brosse cite celle d'un enfant de dix ans, absolument idiot, dont les fonctions des sens et de l'intelligence se développèrent complètement après quelques mois d'un traitement magnétique. MM. Korref, Deleuze, etc., rapportent également des observations intéressantes de maniaques et d'idiotis guéris par le magnétisme. Le traitement le plus curieux en ce genre est celui du jeune Hebert, dont la folie se compliquait d'accès de somnambulisme naturel et d'attaques de nerfs. (*Voy. Traitement du jeune Hebert, par M. de Puységur. Paris, 1813.*)

La plus grande partie des personnes que j'ai magnétisées et rendues somnambules, avaient eu dans leur enfance des accès de somnambulisme naturel ; aussi, doit-on se flatter d'un succès prompt et facile, lorsqu'on entreprend la guérison de cette maladie par le magnétisme. On peut consulter à ce sujet la série des nombreuses observations de M. de Puységur, ainsi que le traitement de Pulmann, inséré dans la *Bibliothèque du magnétisme* (N°. 12), par M. le comte Louis d'Aunay, qui marche sur les traces de M. de Puységur, son oncle, et à qui la science est redevable d'un grand nombre de faits intéressans.

Il n'y a qu'un exemple connu de *tétanos* guéri par le magnétisme ; il est dû à M. Tanton, officier de

gendarmérie, qui employa, avec un succès rapide, le souffle sur la région du cœur. (Voy. *Bibliothèque du magnétisme*, N^o. 10.)

Toutes les nevroses de la digestion, les gastralgies, vomissemens spasmodiques, coliques, iléus, ont été traités par le magnétisme, et ont donné lieu à des observations curieuses. Je me contenterai de citer l'exemple suivant. M. Boismarsas, ancien militaire, était atteint de vomissemens dont la violence et les accidens le faisaient considérer comme un choléra chronique. MM. Desprez, Moreau et Fouquier, après avoir tout employé, désespéraient des jours du malade, lorsque le premier de ces médecins proposa le magnétisme comme dernière ressource. Ses confrères adoptèrent ce moyen : en conséquence, M. Boismarsas fut magnétisé par sa propre femme, sous les yeux de M. Desprez et de M. Deleuze. Dès la première séance, les vomissemens cessèrent comme par enchantement ; le lendemain, le malade prit du bouillon ; le surlendemain, des potages. Tous les accidens se calmèrent ; et, en peu de jours, la guérison fut complète.

L'asthme est une des maladies où Mesmer et d'Eslon obtenaient les résultats les plus avantageux de l'emploi de magnétisme.

M. Thiriât, médecin inspecteur des eaux de Plombières, place au premier rang des moyens dirigés contre l'asphyxie, l'insufflation sur la poitrine. Il rapporte que par suite d'un accouchement laborieux, qui nécessita l'emploi du forceps, l'enfant se trouva presque asphyxié ; le cœur battait faiblement et la respiration était presque nulle. Après une heure de soins

infructueux , il appliqua un linge sur la région du cœur , et fit avec la bouche des insufflations qui , en quelques minutes , ranimèrent la vitalité de cet organe , et rétablirent complètement les phénomènes respiratoires.

La classe des lésions organiques est si nombreuse , si compliquée , et encore si obscure , que je me bornerai à rapporter un petit nombre d'observations qui lui appartiennent , sans établir une limite entre les maladies que la nature ou l'art guérissent quelquefois , et celles qui ont affecté si profondément un ou plusieurs systèmes d'organes , que les traitemens les plus énergiques et les plus rationnels , restent sans efficacité. Toutefois , puisqu'il existe quelques exemples merveilleux de guérisons regardées comme impossibles , la prudence et l'humanité commandent , au médecin consciencieux , de ne point négliger de recourir au magnétisme dans les cas désespérés qui se présentent à lui dans la pratique. S'il ne guérit pas toujours , il soulage souvent , et lorsqu'il n'apporte aucun adoucissement à la douleur , il a la satisfaction d'avoir tenté un essai qui n'a point abrégé ou torturé les derniers jours du malade.

Mesmer avait excepté les maladies syphilitiques de celles que le magnétisme peut guérir. Quelques observations plus récentes tendraient à prouver le contraire. Je doute , cependant , qu'il puisse être employé autrement que comme palliatif ; mais il sera souverainement efficace pour arrêter les ravages des remèdes employés à des doses monstrueuses , et pour modérer les douleurs insupportables qui naissent à la suite de semblables traitemens. (*Voy. Ann. de Strasb. , t. III , le traitement du jeune Hébert , 3^e. cahier , etc.*)

M. Guinebaut, de Nantes, était atteint depuis cinq ans d'une affection scorbutique qui avait altéré profondément toutes les fonctions organiques. Après avoir inutilement suivi les conseils des médecins, il s'adressa à Mesmer qui promit la guérison, et l'obtint par l'usage du magnétisme seul.

L'observation suivante, que j'ai choisie entre plusieurs autres de la même nature, montrera à-la-fois quelle utilité on peut retirer du magnétisme dans la phthisie pulmonaire, le danger de changer de magnétiseur, et de prolonger sans nécessité le somnambulisme, en se livrant à des expériences de pure curiosité, toujours fatigantes pour le malade. Mlle. Baron, âgée de 10 ans, était parvenue au troisième degré de la phthisie pulmonaire, caractérisée par la toux continue, l'expectoration purulente, la suffocation et la fièvre hectique, lorsqu'elle fut présentée à M. Nicolas, médecin du Roi, à Grenoble, qui ne céda qu'avec beaucoup de difficultés aux vives instances qui lui furent faites de magnétiser la malade. Dès la première séance, elle s'endormit ; mais comme il ne connaissait pas encore le somnambulisme, il négligea de l'interroger, et s'occupa uniquement de magnétiser Mlle. Baron, qu'il endormait et qu'il réveillait à sa volonté. En moins de deux mois, la santé de la malade était rétablie. Mais à cette époque, M. de Puységur ayant publié ses premiers mémoires sur le somnambulisme, M. Nicolas observa sur Mlle. Baron tous les phénomènes extraordinaires annoncés dans cet ouvrage. Pendant le cours de ces expériences, M. Nicolas, qui avait été quelquefois suppléé par M. de Philibert, capitaine au régiment de Bretagne, perdit bien-

tôt toute influence sur sa malade, et celui-ci pouvait seul la magnétiser. Cependant on commença à s'apercevoir que le germe de la phthisie n'était pas entièrement détruit, et lorsque, le 11 juin, M. de Philibert fut forcé de partir pour rejoindre son régiment, Mlle. Baron lui déclara, en somnambulisme, que si son absence se prolongeait au de là de deux mois, il la retrouverait dans le premier état dont M. Nicolas l'avait retirée. Malheureusement, M. de Philibert ne fut de retour que le 19 septembre. Tous les symptômes alarmans qui s'étaient manifestés au début de la maladie de Mlle. Baron, avaient reparu. M. Nicolas avait vainement essayé de la magnétiser, il n'avait produit aucun effet. M. de Philibert la mit en somnambulisme avec la plus grande facilité ; elle vit son mal, ses progrès effrayans, mais elle ne découvrit aucun moyen de prolonger ses jours ; elle mourut le 2 octobre, et l'ouverture du corps constata une énorme caverne du poumon gauche. (*Ann. de Strasb.*, t. III, p. 250.)

Mesmer, dans son *Précis historique sur la découverte du Magnétisme*, cite l'observation d'une jeune fille scrofuleuse, à qui un traitement de six semaines produisit le plus grand bien.

D'Esilon guérit un jeune enfant de trois ans et demi, affecté de diverses maladies et entre autres d'une déviation considérable de la colonne vertébrale. M. Wolfart, à Berlin, obtint aussi des succès sur des enfans rachitiques. M. Balguerie, fils de Tonneins, fut guéri par le même moyen, d'une maladie générale des os, qui datait de plusieurs années. Enfin M. Deleuze rapporte qu'un habile médecin ayant soigné sans succès une demoiselle qui éprouvait une déviation consi-

dérable de l'épine du dos, recourut au magnétisme qui la redressa parfaitement au bout de quelques mois. Il cite encore plusieurs exemples analogues dont il avait été témoin lui-même, dans un traitement particulier établi à Corbeil. (*Voy. Inst. prat.*, p. 250.)

Dans les maladies du cœur et des gros vaisseaux, j'ai vu souvent la simple application de la main sur la partie malade, modérer, à l'instant même, la force et la vitesse des battemens. Un jeune homme de mes amis, magnétisé par une dame qu'il mettait auparavant en somnambulisme, fut soulagé pendant plusieurs mois des accidens d'une hypertrophie de cœur dont il était atteint. Un fait bien digne d'attention, c'est qu'après chaque séance la somnambule avait la main imprégnée d'une humeur épaisse et visqueuse, qui formait une couleur d'un rouge vif par son mélange avec le jus d'un citron.

Il n'est aucune espèce d'hydropisie dont on ne trouve quelques exemples de guérison, dans les ouvrages publiés sur le magnétisme. M. Korref a vu des enfans hydrocéphales, dont il n'avait point osé entreprendre le traitement, se rétablir par les soins que leur donnait une somnambule en les magnétisant pendant les crises. M^{me}. d'Anglade, à Bayonne, par suite d'un accouchement laborieux, fut atteinte d'une hydropisie qui coïncidait avec la suppression des menstrues; M. le comte de Puységur imagina de renfermer les jambes de la malade dans des boccas de verre magnétisés, qui provoquèrent une transudation d'eaux tellement abondante, qu'elle s'éleva un jour à la dose de deux pintes. Huit jours après, les règles parurent, et quinze jours de traitement l'avaient complètement

rétablie. M. le docteur Dombay cite un fait du même genre, et il ajoute que les membres de la malade, atteinte d'une anasarque, plongés dans des bœux magnétisés, laissaient suinter pendant la nuit une humeur si acre qu'il n'était pas possible d'effacer les impressions qu'elle gravait sur le verre. On voit dans le détail des cures de Buzancy, que le père Gérard, supérieur-général de l'ordre de la charité, rappela à la vie un pauvre hydropique, à qui l'on venait d'administrer les derniers sacremens. Une résurrection non moins étonnante fut opérée par M. Ters, chirurgien ordinaire du roi, sur un malheureux qu'une fièvre intermittente et une hydropisie générale dont le siège principal était la poitrine, avaient réduit à la dernière extrémité. Cette guérison fut attestée par les médecins qui avaient donné des soins infructueux à ce malade, et qui l'avaient déclaré incurable.

Une dame de quarante ans, sujette à des migraines fréquentes et à des suppressions, avait déjà subi l'extirpation d'une glande au sein. Lorsqu'elle s'adressa à Mesmer, elle était tombée dans un état d'épuisement et de maigreur qui annonçait une fin prochaine; elle avait encore plusieurs glandes au sein, et Mesmer reconnut que la principale maladie consistait dans diverses obstructions des organes abdominaux. L'emploi du magnétisme lui occasionnait des crises très vives et très douloureuses qui duraient quelquefois six heures, et pendant lesquelles tantôt elle était privée de connaissance, et tantôt en proie à une mélancolie qui lui faisait verser des larmes abondantes. Enfin des évacuations se déclarèrent le second mois, les migraines, les glandes et les obstructions

disparurent, tous les organes reprirent leurs fonctions, et la malade ne tarda pas à quitter Mesmer, avec une santé parfaite, et pénétrée de reconnaissance. (Voy. *Observ. sur le magn.*, p. 60, de M. d'Eslon.)

On voit certaines maladies vermineuses, rebelles à tous les remèdes, et quelquefois inconnues dans leurs principes, occasionner les accidens les plus graves, et même compromettre la vie. Le magnétisme devient alors d'une utilité incontestable. Mlle. N^{***}, réglée dès l'âge de onze ans, avait joui jusqu'à seize d'une excellente santé. Tout-à-coup elle commença à dépérir sans qu'on pût en imaginer la cause; ses règles se supprimèrent, elle devint sujette à une expectoration tantôt sanguinolente, tantôt purulente, et tomba enfin dans un état d'épuisement et de maigreur que les médecins regardèrent comme le terme de sa vie. C'est alors qu'elle se présenta au traitement magnétique établi à Valence par M. Tardy de Montravel, sous la surveillance d'un médecin, qui jugea Mlle. N^{***} atteinte d'une maladie mortelle. Cependant l'usage du baquet magnétique, sans apporter un changement notable à sa position, soutint les forces pendant les six mois les plus rigoureux de l'année, et à la première séance du traitement individuel elle devint somnambule. Bientôt elle répondit à toutes les questions qu'on lui adressa, dit que sa principale maladie était la suppression des règles, mais qu'elles reparaitraient le 15 mai à 8 heures et demie du soir, en continuant l'usage du magnétisme (on était alors au 4 avril). Elle commença à prendre du lait coupé avec de l'eau magnétisée, et préparé ainsi elle le digéra, tandis qu'auparavant elle l'avait toujours vomé; enfin sa lucidité se

développant de jour en jour, elle découvrit la cause première de tous ses maux, et assura que l'expectoration purulente ainsi que la suppression des règles, provenaient d'un ver monstrueux, que M. Tardy reconnut, à la description qu'elle en donna, pour le ver solitaire. Elle vit encore d'autres petits vers dans les intestins, et en rendit trente-huit à différentes époques qu'elle annonça d'avance; mais elle ne connaissait aucun remède capable de procurer l'expulsion du ténia. M. Tardy recueillit dans un vieux traité sur les maladies des vers par Andry, une liste de tous les remèdes indiqués contre cette affection, et lut posément et à haute voix cette liste à la somnambule, en lui proposant chacun de ces remèdes. Elle rejeta la plupart d'entre eux; mais lorsqu'il eut nommé la graine de chanvre et l'écorce d'oranges amères: Oui, dit-elle avec vivacité, je suis sûre que ces deux-là tueront le ver; j'espère même qu'une seule dose suffira. En effet M. Tardy ayant donné à sa malade un verre de lait de graines de chanvre dans lequel il avait rapé l'écorce d'une orange amère, Mlle. N*** rendit peu de jours après les débris du ténia. Le 15 mai, époque indiquée par la somnambule, les règles reparurent, et bientôt elle recouvra le sommeil, l'appétit et l'embonpoint, ces trois attributs de la santé, dont elle dut le retour à la puissance seule du magnétisme.

Je suis convaincu que le magnétisme employé au début de ces épidémies cruelles qui déciment les populations, serait d'un grand secours. Cette assertion prouvée est par les nombreuses expériences qui ont été faites dans les divers pays ravagés par le choléra. La *Gazette Médicale* de Paris a cité l'exemple d'une gué-

raison opérée par M. le docteur Ferrand. Tous ceux qui s'occupent du magnétisme peuvent en rapporter de semblables : voici un petit nombre de faits qui me sont personnels.

M^{me}. Aub^{***}, dont j'ai déjà parlé dans cet article, page 505, fut atteinte dans les premiers jours de l'épidémie, d'une cholérine qui provoquait jusqu'à soixante selles dans les vingt-quatre heures. La grande quantité de malades qui réclamèrent mes soins à cette époque désastreuse, m'empêcha de me rendre auprès d'elle aussitôt que j'y fus appelé. M^{me}. Aub^{***} se croyant abandonnée avait résolu de ne rien faire et de se laisser mourir, lorsqu'enfin prévenu du danger de sa position, j'allai la voir, et jugeant qu'avec sa constitution tous les secours de la médecine seraient inutiles s'ils n'étaient point dangereux, je me contentai de la magnétiser vingt minutes, et je prescrivis pour tout remède une cuillerée de tisane de riz gommée, à prendre d'heure en heure. A dater de ce moment, les coliques et les garde-robes cessèrent pour ne pas reparaître, et la convalescence s'établit immédiatement sans avoir besoin de recourir à une nouvelle application du magnétisme.

M. le comte de Mont^{***}, témoin dans son enfance des merveilles de Buzancy, fut frappé d'une attaque de choléra porté à un très haut degré, dans la nuit du 13 au 14 avril. Je ne négligeai aucun des moyens que la médecine conseillait en pareil cas, mais j'espérais surtout dans le magnétisme, que j'employai tantôt en frictionnant les membres avec la main pour y rappeler la chaleur, tantôt en faisant des insufflations sur la région du cœur, pour ranimer la vitalité de cet

organe. Enfin après plusieurs heures d'angoisses et de souffrances tout danger disparut, et le lendemain M. Fouquier, appelé en consultation, déclara qu'il venait assister à une convalescence. Cette convalescence fut longue sans doute, mais une demi-heure de magnétisme par jour en abrégéa de beaucoup la durée, et M. le comte de Mont*** recouvra une santé parfaite.

M. le docteur Doin, sujet depuis deux ans à une névralgie atroce, qui le forçait à prendre 70 grains d'opium par jour, était depuis trente-six heures en proie à toutes les horreurs du *choléra bleu*, lorsque le hasard me conduisit dans sa maison. Je fus prié de le voir en l'absence de ses médecins, pour tâcher d'adoucir ses cruelles douleurs. Je le trouvai sans voix, sans chaleur et sans pouls. Pendant que l'on s'occupait de mes premières prescriptions, je lui fis avec la main des frictions magnétiques sur les membres inférieurs, et à l'instant sa figure exprima le bien-être et le contentement. Au bout d'un quart d'heure, je priai une personne présente de me remplacer, mais M. Doin ne put supporter ces nouvelles frictions, et il fallut les cesser. Dès ce moment je me joignis, pour la suite du traitement, à MM. Louyer Villermay et Piron, ses médecins. Afin de combattre des vomissemens verdâtres accompagnés de vives angoisses à la région épigastrique, nous prescrivîmes des bains; je choisis ce moment pour magnétiser le malade. Il ne pouvait assez se louer de cette salutaire influence: « Combien votre main me soulage, disait-il; partout où elle se porte toute douleur disparaît, j'éprouve un bien-être inexprimable! » Il n'est pas inutile d'ajouter

qu'avant de me connaître, M. Doin était très prévenu contre le magnétisme.

Je fus appelé, le 14 juillet, chez M. le marquis de B***, dont la jeune fille, âgée de onze ans, venait d'être prise du choléra. En quelques minutes le pouls avait cessé de battre ; la peau était d'un froid glacial, et offrait cette coloration bleuâtre qui caractérisait les cas les plus graves ; les vomissemens et les garderobes se succédaient sans interruption : de toutes les souffrances, la plus insupportable était une soif inextinguible. Aux sangsues, à la glace et aux excitans extérieurs, je joignis un magnétisme de tous les instans, tantôt en réchauffant les mains de la malade dans les miennes, tantôt en frictionnant doucement les régions du cœur et de l'estomac. Au bout de douze heures, un peu de vie revint aux extrémités ; les vomissemens se calmèrent, et la circulation se rétablit. Mais il se déclara un hoquet très incommode, que M. le marquis de B*** fit cesser en magnétisant sa fille. Le soir, ce même hoquet ayant reparu, la jeune malade me dit, en m'indiquant avec la main le signe du magnétisme : Faites moi comme cela ; mon père m'a guérie ce matin en agissant ainsi. J'exécutai quelques passes, et immédiatement le hoquet se dissipa. Cette maladie, qui avait fait craindre pendant deux jours les suites les plus fâcheuses, guérit presque sans convalescence.

Mme. M*** souffrait, depuis plusieurs jours, de crampes, de coliques et de dévoiement, lorsque dans la soirée du 16 août, elle éprouva une attaque foudroyante de choléra. Je la vis deux heures seulement après l'invasion, et je la trouvai dans l'état suivant : froid général, peau livide, absence totale du pouls,

haleine glacée, raideur tétanique des membres, entremêlée de convulsions partielles et de crampes déchirantes, serrement des mâchoires et grincement des dents, les yeux hagards, délire et sons inarticulés : les vomissemens et les selles étaient suspendus. Pendant qu'on préparait des sangsues, des sinapismes et de la glace, je crus devoir d'abord faire l'essai du magnétisme, et, sans prévenir personne de mon intention, j'appliquai la main sur l'épigastre de la malade. Elle supporta cette légère pression sans témoigner la douleur que le poids même des couvertures lui faisait endurer. Bientôt je vis les mouvemens nerveux diminuer de fréquence et d'intensité ; un peu de chaleur revint à la peau ; je distinguai les battemens du pouls encore faibles et irréguliers ; les yeux se fermèrent et offrirent le clignotement qui accompagne si souvent le somnambulisme. Quelques questions adressées à voix basse restèrent sans réponse, mais un léger mouvement des lèvres et de la figure m'annonça que j'étais entendu. Enfin, désespérant de tirer aucune ressource du somnambulisme, je demandai qu'on apportât les sangsues : les traits de la malade prirent une expression pénible, elle fit un effort, et soulevant la main droite elle la porta vers le bras gauche, en m'indiquant la saignée ; je ne balançai pas à la pratiquer. Le jet du sang, faible d'abord, prit successivement assez de force ; le pouls se relevait, de fréquentes inspirations annonçaient que le jeu des poumons apportait au sang les élémens de la vie. Enfin Mme. M*** parla ; elle désirait que je lui tirasse deux livres de sang ; mais, comme elle ne pouvait pas répondre des suites de sa maladie, et que déjà l'on me demandait si je ne crai-

gnais pas qu'une saignée aussi abondante n'épuisât ses forces, je m'arrêtai. « Vous serez obligé de recommencer demain, me dit-elle. Appliquez-moi, en attendant, des sinapismes aux pieds, et donnez-moi une infusion de tilleul frappée de glace; mais il faut m'éveiller, parce que le délire va me reprendre, et si je n'étais pas éveillée alors, vous ne pourriez plus tirer aucune lumière de mon sommeil; vous me magnétiserez demain, à six heures du matin. » Le délire, en effet, recommença au réveil, mais tous les accidens étaient bien adoucis. Je magnétisai de nouveau Mme. M^{***}, à six heures, suivant le conseil qu'elle m'avait donné; à l'instant le délire cessa, et j'entendis avec une grande joie, de la bouche de la somnambule, l'assurance qu'il n'y avait plus aucun danger. Elle prescrivit une nouvelle saignée que je pratiquai de suite; elle fixa, elle-même, le moment précis où je devais arrêter le sang. Je dois noter ici que ces deux saignées et la plupart de celles que je fis aux cholériques, présentèrent la couëne inflammatoire. Mme. M^{***} demanda à prendre deux gouttes d'esprit de camphre à son réveil; elle m'assura que sa convalescence commençait à dater de ce moment. En effet lorsque, par un acte de ma volonté, je fis cesser le somnambulisme, la malade fut très surprise de me voir auprès d'elle; elle se souvenait confusément de ce qui s'était passé la veille, avant son délire, mais toutes les circonstances de la nuit, ses souffrances atroces, les deux saignées, etc., n'avaient laissé aucune trace dans son esprit; et elle n'a jamais su que je l'avais magnétisée.

J'ai conclu de ces expériences, auxquelles j'aurais pu

en joindre plusieurs autres, que le magnétisme pouvait être utilement employé, de concert avec les remèdes de la médecine, dans le traitement du choléra morbus épidémique.

MALADIES EXTERNES ET CHIRURGICALES.

On donne le nom de maladies chirurgicales à celles qui exigent l'emploi de la main seule, ou armée d'instrumens. Ici, l'utilité du magnétisme est souvent secondaire : il est certains cas cependant où il opère les plus merveilleux résultats. On peut l'employer avec succès dans toute maladie caractérisée par une altération quelconque des propriétés vitales, soit primitive, soit consécutive.

Dans les plaies récentes, les fractures et les luxations, l'art du chirurgien consiste à réunir les parties divisées, à remettre dans leurs cavités les organes déplacés par violence, et à extraire les corps étrangers venus du dehors ; la nature fait le reste. Le magnétisme, appliqué dans ces circonstances, modère la fièvre, détruit le spasme, calme la douleur, et répare les pertes trop abondantes des liquides ; mais son action n'est que palliative, et ne saurait dispenser de recourir aux soins du chirurgien. Cependant cette branche de l'art de guérir, si ingrate pour le magnétisme, est celle pour laquelle les médecins du xvii^e siècle la préconisèrent avec enthousiasme, et le principal ouvrage de Van Helmont est intitulé : *Du Traitement magnétique des plaies*. Il rendit alors un service immense à la médecine, en proscrivant les méthodes barbares et les pommades irri-

tantes, dont on se servait dans la thérapeutique des blessures.

Le magnétisme a guéri des *ulcères* invétérés qui avaient résisté à tous les remèdes de la médecine. Je me contenterai de citer l'exemple suivant, qui est l'un des plus remarquables.

Mme. G^{***}, âgée de cinquante-huit ans, avait été traitée pendant sept ans à l'hôpital Saint-Louis, pour un ulcère à la jambe, dont on obtint enfin la cicatrisation, après avoir mis plusieurs fois en question l'amputation du membre. Deux mois après sa sortie de l'hôpital, il lui survint au sommet de la tête un bouton qui, ayant bientôt atteint la grosseur d'un œuf, s'ouvrit et laissa échapper une matière purulente et fétide mêlée quelquefois de caillots de sang. Elle éprouva pendant six ans des maux de tête épouvantables; les os du crâne s'exfolièrent, l'ulcère s'agrandit toujours, et les médecins le jugèrent incurable. En proie aux plus vives douleurs, privée de sommeil, sans espérance, la malade avait résolu de se donner la mort, lorsque M. le chevalier Brice, ingénieur-géographe attaché aux postes, entreprit de la soulager par le magnétisme, dont elle n'avait aucune idée. Les premières séances calmèrent d'abord la violence des douleurs, et procurèrent un peu de sommeil. Les jours suivans il s'établit une nouvelle ouverture qui donna issue à une quantité prodigieuse de pus et de sang. Dans le cours du traitement, cinq esquilles, dont l'une était grande comme une pièce de cinq francs, sortirent de l'ulcère. La tête était le siège d'une chaleur extraordinaire qui bientôt se répandit par tout le corps, et provoqua une transpiration con-

tinuelle et extrêmement abondante. Enfin, après quatre mois de l'usage non interrompu du magnétisme et de l'eau magnétisée, cet ulcère, compliqué de la nécrose des os du crâne, se cicatrisa complètement, et la santé de Mme. G^{***}. fut entièrement rétablie. Cette guérison est d'autant plus remarquable, qu'elle s'opéra sans que la malade devint somnambule. (V. *Archives du Magn.* t. VII, p. 151 et 215.)

Le magnétisme appliqué immédiatement après les chutes et les contusions violentes, en prévient souvent les suites fâcheuses, et l'on peut encore en retirer des avantages, lorsque des accidens surviennent et menacent gravement la vie. M^{lle}. de L^{***}. de Stockholm, fit une chute dans un escalier, et, malgré les soins qu'on lui donna, devint sujette à des douleurs de tête insupportables, contre lesquelles l'opium seul, porté à des doses énormes, lui offrait un soulagement momentané. Cependant elle refusa de se soumettre à l'opération du trépan que ses chirurgiens lui proposèrent. M. le comte de Loewenhielm l'ayant magnétisée la rendit somnambule. M. de W., premier médecin du Roi, la vit dans cet état, et lui adressa plusieurs questions auxquelles elle répondit avec une grande précision. Elle s'ordonna, pour tout remède, le magnétisme et l'eau magnétisée, et cessa l'usage de l'opium, dont les effets étaient remplacés par le sommeil bienfaisant que le magnétisme ne tarda point à lui procurer. M^{lle}. de L^{***}. annonça que le cinquième jour elle commencerait à rendre un abcès qu'elle avait dans la tête. En effet, à l'heure indiquée, il s'établit, par l'oreille droite, un écoulement purulent qui dura six semaines. Pour tarir la source de

cette suppuration, elle se fit placer un séton à la nuque. Mais la tête n'était point seule malade. M^{lle}. de L^{***}. était en outre attaquée de la gravelle. L'eau magnétisée la purgeait avec tant de force qu'il fallut en modérer l'usage, car, en agissant comme dissolvant sur les pierres dont elle entraînait des fragmens, elle occasionnait des coliques néphrétiques, dont l'une faillit coûter la vie à la malade. M^{lle}. de I^{***}. retrouva par le magnétisme une santé supportable, la seule que, vu son âge avancé, et tant d'infirmités, il lui fût possible d'espérer.

M. Galart de Montjoie (*Lettre sur le Magnétisme*) rapporte que s'étant foulé le poignet droit à Ruel, il souffrait des douleurs si atroces qu'il ne put supporter le mouvement de la voiture, pour retourner à Paris, et qu'il y revint à pied. Mesmer l'ayant magnétisé, lui procura un prompt soulagement. Enfin M. de Montjoie s'endormit d'un profond sommeil, et trois heures après il se réveilla guéri.

D'Eslon (*Supplément aux Rapports*) cite deux cas de brûlure qui furent guéris par le magnétisme. Je me trouvais, il y a cinq ans, chez Mme. la comtesse de D^{***}, lorsqu'on vint lui annoncer que sa cuisinière s'était renversé sur le bras un vase d'un liquide bouillant, et qu'elle souffrait des douleurs inouïes. J'allai la voir aussitôt ; le bras était rouge, tuméfié, et dans plusieurs endroits se formaient des ampoules qui menaçaient d'envahir tout le bras. Pendant qu'on allait chercher du cérat de Goulard et de la glace que j'avais demandés, je magnétisai les parties malades, tantôt avec la main, tantôt par le souffle. A l'instant les douleurs diminuèrent, mais elles recommençaient

aussitôt que je cessais. Je continuai donc trois quarts d'heure ; ce n'était point une illusion, mais à mesure que je magnétisais, les assistans voyaient diminuer la rougeur et l'enflure du bras. Je complétois cette guérison par des compresses de cérat de Goulard, et le lendemain il ne restait aucune trace de cet accident. »

M. Thiriât, médecin des eaux de Plombières, traitait, par le magnétisme, une demoiselle atteinte d'une maladie convulsive, lorsqu'elle eut un panaris violent qui intéressa les tendons et le périoste du doigt. Le magnétisme suffit à la guérison. Il rapporte qu'on voit dans les Vosges des hommes qui guérissent l'antrax et la pustule maligne, par l'application répétée sur la tumeur du pouce mouillé de leur salive. Un de ces guérisseurs ayant été se confesser, un prêtre lui refusa l'absolution, sous prétexte de commerce illicite avec le diable. Mais à quelque temps de là, le pasteur, ayant été attaqué lui-même de la pustule maligne, vint implorer l'assistance de son pénitent. Celui-ci ne laissa pas échapper l'occasion de se réconcilier avec l'église. Il guérit son confesseur, à condition qu'il pourrait à l'avenir, en sûreté de conscience, traiter les malades qui se présenteraient chez lui.

Mesmer, d'Eslon, M. Deleuze, etc, ont guéri, par le magnétisme, des engorgemens du sein, qui paraissaient nécessiter l'opération. D'Eslon rapporte que Mesmer détruisit, en moins de cinq semaines, vingt-une glandes que portait une demoiselle de vingt ans, qui fut en même temps délivrée d'une goutte sereine, compliquée d'une maladie convulsive. Une dame qui devait entrer à l'hôpital de la Charité, pour être opérée d'un squirre du sein gauche survenu à la suite d'une

contusion ancienne, fut magnétisée par M. le marquis de Salperwick, et mise en somnambulisme au bout de quelques minutes. Les remèdes simples qu'elle se prescrivit firent fondre la glande de moitié : mais elle vit que sa guérison ne pouvait avoir lieu sans que le sein s'ouvrît, ce qui ne tarda point à arriver. La suppuration fut énorme, et entraîna toute la masse cancéreuse, glande, tissu cellulaire, en un mot, le sein tout entier; il ne resta que les tégumens, et une large cicatrice qui ferait croire que la malade a subi l'ablation de la tumeur. Un cautère au bras, et quelques dépuratifs que se prescrivit la somnambule, achevèrent, en dix mois, cette guérison miraculeuse.

J'ai traité deux malades que les médecins qui m'avait précédé regardaient comme atteintes de squirres de la matrice, et j'ai eu le bonheur de les rendre à la santé, en secondant un traitement rationnel de l'usage du magnétisme. Mais il est facile de se faire illusion sur la nature de pareilles affections, et quelle que soit ma confiance dans les lumières des praticiens distingués qui les avaient caractérisées de squirre, je suis porté à croire que j'ai guéri de simples engorgemens de matrice qui avaient de la tendance à passer à l'état cancéreux.

M. Busson, premier médecin de Mme. la comtesse d'Artois, avait un énorme polype des fosses nasales, qui avait déplacé l'œil droit, et produit un élargissement hideux de la narine du même côté. Une suppuration fétide, et un dévoiement de la plus mauvaise espèce, indiquaient que la masse des humeurs était entièrement viciée. Il pria M. d'Eslon, son ancien ami, de lui amener Mesmer. A la première entrevue,

celui-ci, tout en magnétisant le malade, lui annonça qu'il s'établirait deux points de suppuration, dont il serait nécessaire de pratiquer l'ouverture, de peur que le pus stagnant n'engendrât la carie, ou ne la rendît incurable. Quelle fut la satisfaction de M. Busson, lorsqu'à la suite de cette visite, il sentit un bien-être jusqu'alors inconnu. Il eut recours à la protection de M. le comte d'Artois, qui fit prier Mesmer de donner ses soins à M. Busson, si toutefois il ne craignait pas que ce traitement ne compromît sa réputation. Mesmer ne pouvait résister à tant d'instances, et le succès couronna d'abord son zèle. Il obtint la cessation de l'écoulement sanguinolent et du dévoiement colliquatif. Le polype tomba, le nez dégrossit, et l'œil rentra dans l'orbite; mais lorsque les deux points de suppuration annoncés parurent, et que l'ouverture en eût été faite, on découvrit les progrès d'une carie que le magnétisme ne put arrêter. Toutefois ce moyen seul adoucit les derniers instans du malade qui, en descendant au tombeau, combla Mesmer de bénédictions et des marques de sa vive reconnaissance. Voici en quels termes M. Philip, doyen de la Faculté de médecine, chargé de faire l'éloge de M. Busson, en assemblée publique, rendit compte de sa mort. « M. Busson, dit-il, était un excellent citoyen : sa fin en est la plus belle des preuves. La jugeant inévitable, il voulut que du moins elle fût utile à l'humanité, et, se dévouant pour victime, il se mit entre les mains de Mesmer, non pour sauver sa vie, mais pour en être tué, de manière à convaincre l'univers que le magnétisme animal n'est qu'une charlatanerie. »

Mme. Périer était atteinte, depuis plus de onze ans, d'une maladie organique du rectum que les chirurgiens qui furent consultés caractérisaient de fistules, ulcères, et de retrécissement de cet organe. Tous les traitemens que lui firent suivre MM. Sabatier, Dubois, Daurimon, Boyer, etc., ne purent arrêter le progrès du mal et des souffrances, lorsque par hasard, un ami de la maison parla de magnétisme, et en essaya les effets sur Mme. Périer, qui se soumit sans conviction à cette expérience, dont elle n'attendait aucun bien. Cependant, après une demi-heure de magnétisme, la malade éprouva de l'engourdissement dans les membres, et un grand besoin de repos et de sommeil. On fut obligé de la porter dans son lit, à moitié endormie. Pendant la nuit, elle ne cessa de parler à haute voix, et répondit avec justesse à toutes les questions que son mari lui adressa. Ce premier essai leur donna un commencement de foi, et le lendemain, 6 novembre 1813, M. Périer, s'étant muni de toutes les instructions convenables, commença à magnétiser sa femme, et la mit en somnambulisme, avec la plus grande facilité. Depuis ce jour, le magnétisme fut presque le seul remède de la malade, et elle devint elle-même son propre médecin. Appréciation parfaite de son mal, prévision des crises qui se préparaient, et qui arrivaient au jour indiqué, sagacité remarquable pour le choix du petit nombre de remèdes qui lui étaient nécessaires, telles furent les facultés que le somnambulisme développa en elle dès les premiers jours. Enfin elle annonça presque immédiatement qu'elle serait guérie radicalement le mois de juin suivant;

et après un traitement magnétique qui surmonta de grands obstacles, et donna lieu à une foule de phénomènes très curieux, la prévision consolante de Mme. Périer s'accomplit de point en point à l'époque annoncée, et ce moment arrivé, elle cessa d'être somnambule.

Quelques maladies des reins et des voies urinaires ont été traitées avec avantage par le magnétisme. On s'en est servi également pour combattre les accidens de la grossesse et des suites de couche. Un petit nombre d'observations permettent d'espérer aussi qu'on pourra modérer, par ce moyen, les douleurs quelquefois intolérables de l'accouchement.

Enfin le somnambulisme lui-même est un véritable état pathologique, pendant lequel la nature, s'éloignant de ses lois ordinaires, opère par des moyens inconnus, les plus inconcevables phénomènes. La sensibilité, momentanément éteinte dans certains foyers, se porte plus abondante et plus vive sur d'autres organes, et leur communique de nouvelles fonctions, et, pour ainsi dire, une nouvelle existence. L'âme, dégagée des liens de la matière, franchit les distances, voit par elle-même, et lit à travers le voile qui cache aux regards de l'homme l'impénétrable avenir. Que le lecteur se rappelle les notices de Petétin, Delpit, Julie de Strombeck, Cazot, Paul et Cœline. Je pourrais citer un plus grand nombre d'observations analogues, je me contenterai de rapporter les deux suivantes :

Mme. H*** avait, sur la partie latérale droite du cou, une tumeur allongée, d'un rouge vif et très douloureuse. La peau était décollée et formait plusieurs

petits trajets fistuleux. La malade désirait vivement en être délivrée ; mais la crainte de la douleur lui faisait repousser l'idée d'une opération. M. Chapelain l'ayant magnétisée et mise en somnambulisme, il s'opéra à l'instant une métamorphose complète dans l'esprit de M^{me}. H^{***}. Elle tendit sans la moindre émotion la partie malade à l'instrument, et l'opération commença. Elle fut faite exprès avec lenteur, et, pendant tout son cours, non seulement M^{me}. H^{***}. ne témoigna pas de douleur, mais elle ne donna aucune marque de sensibilité. A son réveil, elle refusa de croire qu'elle eût été opérée, et ne fut convaincue que par la vue de la tumeur qui avait été enlevée. (V. *Thèse de M. Filassier*, p. 65) (1).

« J'ai vu souvent, dit M. Korref (*Lettre d'un médecin étranger à M. Deleuze*), des somnambules prendre des remèdes qu'ils n'avaient pas voulu employer dans l'état de veille, subir et faire de légères opérations sur eux-mêmes et sur d'autres avec une habileté extraordinaire. Ce qui est encore plus remarquable, j'ai vu maintes fois, et dans les cas les plus graves, la sensibilité changer de manière à mettre en déroute toutes nos idées sur cette fonction. J'ai vu une personne dont le somnambulisme spontané était mêlé aux

(1) M. Filassier, ancien interne des hôpitaux, fut guéri d'une inflammation chronique des intestins, par les soins de M. Chapelain, aidé des conseils d'une somnambule. Voulant acquitter dignement la dette de la reconnaissance, M. Filassier eut le courage de soutenir à la faculté de Paris, le 30 août 1832, une thèse sur le magnétisme. Elle renferme une foule de faits extrêmement curieux qu'il avait observés lui-même, ou qu'il avait recueillis dans la pratique de M. Chapelain.

symptômes de la danse de Saint-Guy et de l'aliénation mentale, parce que n'ayant pas été d'abord reconnu, il avait été dérangé ; je l'ai vue, dis-je, grimper de très hauts échafaudages avec la rapidité d'un écureuil, et monter sur des arbres dont, pendant la veille, elle n'aurait pu atteindre la première branche. Cette même personne avant été atteinte d'une inflammation de cerveau très grave, sa sensibilité devint telle, qu'on ne pouvait lui toucher les cheveux, ni exposer ses yeux à la plus faible lumière, ni faire le moindre bruit, sans lui causer des douleurs intolérables et la plonger dans des défaillances et des convulsions presque tétaniques. Je l'ai vue alors, pendant son somnambulisme, se lever, peigner et tirer ses cheveux, collés par le sang à la suite d'une application de sangsues ; ouvrir les yeux pendant quelques minutes, et fixer le soleil ; faire son lit toute seule, exécuter sans douleur les mouvemens les plus violens, exposer sa tête et son corps, revêtus d'une simple chemise et de la couverture de son lit, à l'ouragan de l'automne, au milieu de la mer du Nord ; se recoucher, se réveiller, avoir de rechef la même sensibilité, et ne pouvoir comprendre comment on avait fait divers arrangements autour d'elle pendant qu'elle dormait. D'après son ordonnance, je l'ai fait voyager sur la mer, en sommeil magnétique, et dans cet état, elle surmontait le mal de mer, qui, un mois auparavant, lui avait causé l'inflammation du cerveau dont elle souffrait encore. Je l'ai conduite, toujours dans ce sommeil, à plus de quatre-vingts lieues, par de mauvaises routes, avec la plus grande rapidité, elle qui, dans l'état de veille, ne pouvait alors supporter le mouvement le plus lent d'une voiture sans éprouver des douleurs et des syn-

copes alarmantes. Pendant un voyage qu'elle fit loin de moi, elle se luxa le fémur; et, à son retour, lorsqu'elle fut en crise et très clairvoyante, elle m'assura qu'elle se l'était remis elle-même dans un accès de somnambulisme; cet état, qui avait disparu depuis long-temps, ayant été rappelé par la douleur atroce qu'elle avait éprouvée. Quand je la revis, je lui trouvai la cuisse immobile par la douleur de la partie supérieure, la hanche tuméfiée, luisante, rouge et brûlante. On ne pouvait imprimer le moindre mouvement à ces parties sans lui arracher des cris: mais dans les accès de somnambulisme, dont elle fixait elle-même le retour et la durée, et qu'on ne pouvait ni provoquer ni prolonger arbitrairement, je la voyais se lever, marcher avec la plus grande facilité, exécuter sans peine des mouvemens rotatoires; et, ce qui est plus singulier, c'est que pendant ce violent exercice, et dès le début de l'accès, le gonflement, la dureté, la rougeur et la chaleur de la hanche, disparaissaient entièrement, pour se reproduire aussitôt après la cessation de l'accès, avec la même douleur et la même immobilité. Elle rendait raison des mouvemens violens auxquels elle se livrait: c'était, disait-elle, pour ne pas laisser solidifier les sécrétions dans la capsule, et pour empêcher qu'il ne s'y formât des adhérences. J'ajouterai qu'elle dirigea seule son traitement médical, et qu'elle fut guérie en quelques mois. »

En voyant cette variété de phénomènes et de guérisons opérés par le magnétisme, il est facile d'en conclure que cet agent thérapeutique est un remède à part, et qu'il ne peut être comparé à aucun autre. Chaque médicament, en effet, a une vertu spéciale et

déterminée, qu'on ne peut employer utilement que dans une certaine classe de maladies : c'est ainsi que la rhubarbe est purgative, le sel de nitre diurétique, le quinquina fébrifuge. Le magnétisme, au contraire, n'exerce point son influence sur un organe, sur une fonction, sur une maladie : il les impressionne et peut les guérir tous, soit directement, soit indirectement. On objectera que, considéré avec cette étendue, le magnétisme serait un remède universel, et que telle n'est point cependant l'opinion de ses partisans éclairés. Sans doute ; il y a des maladies essentiellement mortelles : quelle force humaine peut ranimer un organe dont les propriétés vitales sont anéanties ? D'ailleurs tous les individus ne sont pas également sensibles à l'action du magnétisme. On ne trouve qu'un petit nombre d'êtres privilégiés, c'est en général la classe des somnambules, sur qui cette influence produit des effets miraculeux, quelle que soit la maladie dont ils sont atteints. Ces effets miraculeux, ces résurrections véritables, sont aussi rares que les phénomènes extraordinaires du somnambulisme. Il serait donc plus juste de dire que le magnétisme a guéri tels et tels malades, que telles ou telles maladies ; la cause de ces différences est inexplicable : chaque organisation a ses secrets et ses mystères.

La science n'est pas encore assez avancée pour chercher à expliquer, comment le magnétisme agit, et quelle est sa nature intime. L'essence des maladies étant tout-à-fait inconnue, l'action des médicamens est fort obscure. Toutefois, la maladie dans son acception la plus générale, peut être considérée comme une altération de la force vitale, suivie d'un changement dans le tissu ou les fonctions d'un ou de plusieurs

organes. Tout médicament a donc pour but de modifier les propriétés vitales et de rétablir l'harmonie dans les organes. On ne peut concevoir le magnétisme que comme une émanation de nous-mêmes, une exhalaison, une communication de notre propre vie. C'est une vie saine et nouvelle ajoutée à une vie particulière et malade. Il ne faut donc point s'étonner que le magnétisme soit un remède en quelque sorte général, et qu'il produise, selon les individus et les spécialités, des effets différens et en apparence opposés.

Tous les médecins, depuis la plus haute antiquité, ont reconnu dans l'économie humaine une force qui lutte sans cesse contre les causes de destruction, et s'efforce de chasser au dehors le principe de toute maladie : les uns, tels qu'Hippocrate, Van Helmont, Sydenham, etc., regardaient cette force comme intelligente ; les autres, tels que Frédéric Hoffmann, Robert Boyle, etc., la considéraient comme aveugle et mécanique. C'est ainsi que l'on voit une fluxion de poitrine guérie spontanément par une hémorrhagie nasale, des rhumatismes et des hydropisies par des sueurs abondantes, la folie par des hémorroïdes, etc. Eh bien ! le magnétisme active, renforce les forces médicatrices de la nature ; il provoque et reproduit les crises salutaires, conservatrices, et devient ainsi un agent universel de soulagement ou de guérison.

CONCLUSION.

Lorsqu'en 1825 j'écrivis à l'Académie royale de Médecine, pour l'engager à soumettre à un nouvel examen la question du magnétisme, je crus servir la science et l'humanité, en provoquant les recherches

des médecins sur la puissance d'un agent thérapeutique qui pouvait entre leurs mains devenir une mine féconde de faits et d'observations. Dans les discussions que cette proposition inattendue souleva au sein de l'Académie, on essaya vainement d'exciter les passions et de faire craindre aux hommes sages et instruits qui la composent, de devenir les complices d'un dangereux charlatanisme; mais ce langage n'eut pas d'écho dans cette société savante, et quoique le plus grand nombre de ses membres ne fussent pas partisans du magnétisme, ils pensèrent qu'une découverte qui avait résisté cinquante ans à la persécution, à l'indifférence et même au ridicule, ne pouvait pas être une pure chimère; que dans tous les cas la méthode expérimentale était la plus sûre, et *qu'il était toujours digne de savans d'apprendre ce qu'ils ignoraient*. En conséquence, il fut décidé qu'une commission permanente de onze membres serait nommée pour se livrer à l'étude et à l'examen du magnétisme animal.

Quoique cette commission fût composée d'antagonistes ou de gens qui doutaient, je dois déclarer que je trouvai dans la plupart une grande bienveillance, les dispositions les plus favorables pour l'examen, et dans tous de la droiture et de la bonne foi. Si dans la première chaleur de la discussion, j'ai blâmé la conduite de quelques commissaires, dont la défiance et la réserve me paraissaient de l'aveuglement, je n'ai jamais élevé de doute sur la loyauté de leur caractère et sur la droiture de leurs intentions. Lorsqu'on est profondément convaincu soi-même, on s'étonne, on s'irrite que les autres ne se rendent pas à ce que l'on croit prouvé par l'évidence, et souvent on ne se reproche l'amertume de ses plaintes, qu'après que le trait

qui pouvait blesser a déjà frappé. C'est ainsi qu'une simple divergence d'opinions sur la cause des phénomènes magnétiques, m'a rendu peut-être trop sévère dans mon jugement sur M. le docteur Bertrand, que son *Traité du somnambulisme* et son *Essai sur les révolutions du globe* ont placé au rang de nos écrivains les plus distingués.

Les discussions de l'Académie royale de Médecine et cette histoire du magnétisme, fournissent de nouveau la preuve de la puissance des faits et d'un sage examen. Tous ceux qui ont examiné ont été convaincus. C'est l'histoire de MM. de Puységur, Deleuze, Bertrand, Georget, Ferrus, Rostan; c'est notre histoire à tous. Mais l'expérience des autres ne profite à personne, et tous les jours des hommes de talent écrivaient contre le magnétisme, sans le connaître et sans l'avoir jamais étudié; bien plus, ils ne craignent pas de prodiguer l'insulte et même la diffamation à ceux qui, pour obéir au témoignage de leurs sens et de leur conscience ont cru devoir rendre hommage à la vérité.

Quoique les discussions et le rapport favorable de l'Académie n'aient pas eu le retentissement qu'on pouvait en attendre, on ne peut que se féliciter d'avoir gagné à la cause du magnétisme les hommes de mérite qui ont signé ce rapport. D'ailleurs, ce n'est point un mal de parler avec une grande réserve d'une question si propre à enflammer les esprits. La marche lente et sûre du temps et de l'expérience fera connaître sur le magnétisme tout ce qu'il est utile d'en savoir, et ses avantages réels arriveront à la société dégagés de tous les abus et du danger même qui résulteraient d'une propagation prématurée. Convaincu de cette vérité, j'ai moi-même tardé long-temps à livrer cet ouvrage à

l'impression, afin que les esprits étant refroidis, on jugeât sainement, sans enthousiasme comme sans partialité, les faits que je rapporte. La plupart de ces faits ne m'appartiennent point, il est vrai ; mais j'ai eu soin de ne citer que des noms investis de la confiance publique. Je ne pouvais donner une meilleure preuve, qu'en publiant ce recueil j'avais moins en vue ma réputation que le désir d'être utile. J'ai écrit pour un petit nombre d'amis, et à leur sollicitation. C'est une dette de conscience que j'ai maintenant acquittée.

Si le magnétisme n'est plus aujourd'hui une question d'enthousiasme et de mode, on aurait tort d'en conclure qu'il est abandonné ou même négligé ; parmi ceux qui s'en occupent avec succès, on compte plus que jamais des savans recommandables et une grande partie de la génération studieuse des jeunes médecins. La thèse soutenue, il y a un an, à la Faculté de médecine, par M. Filassier, est certainement un progrès. Il fut une époque où toutes les foudres de l'école auraient accueilli une telle témérité. M. le professeur Andral a, dans son cours de pathologie interne, consacré deux leçons au magnétisme ; et s'il n'a pas adopté toutes nos opinions, il a du moins reconnu les deux principes fondamentaux du magnétisme : l'influence qu'un individu exerce sur un autre par l'acte de sa volonté, et l'existence du somnambulisme. Cette grande question a déjà même pris la place qu'elle devait occuper dans plusieurs ouvrages de philosophie moderne. (V. entre autres celui du baron Massias.)

L'époque n'est pas éloignée où des ouvrages nouveaux, publiés par d'honorables praticiens vien-

dront apporter dans la balance le poids de leur autorité et de leur expérience éclairée. M. Korref, riche de ses propres faits et de tous ceux que le génie profondément observateur des médecins allemands a recueillis sur le magnétisme, ne tardera point à publier tout ce qu'il possède de curieux et d'instructif en ce genre; son ouvrage, si désiré, formera l'histoire complète du magnétisme dans les pays étrangers.

M. Petroz, praticien aussi modeste qu'instruit, possède deux volumes d'observations qui égalent en intérêt celles de Petétin, et les surpassent par le mérite du traitement. Ennemi du bruit et de toute critique malveillante, M. Petroz n'a long-temps parlé de ses belles cures de catalepsie, de somnambulisme et d'extase, qu'à un petit nombre d'amis; leurs sollicitations l'ont enfin déterminé à les livrer prochainement à l'impression.

M. le docteur Gaymard, déjà cité par M. Rostan dans l'article Magnétisme du *Dictionnaire abrégé des Sciences médicales*, a, depuis la publication de cet article, considérablement étendu le champ de ses premières découvertes. Ce savant naturaliste, attaché à l'expédition du capitaine Freycinet autour du monde, n'a cessé de se livrer, de concert avec ce grand navigateur, à de profondes recherches sur le magnétisme. Le recueil de ses observations sera une conquête pour les sciences.

M. le docteur Despine, médecin des eaux d'Aix en Savoie, a vu et produit lui-même les phénomènes les plus étonnans du somnambulisme. Tous ceux qui ont été témoins d'une partie de ses expériences en ont parlé avec enthousiasme, et sont restés cependant au-

dessous de la vérité. M. Despine en les publiant rendra un véritable service à l'art de guérir, et ne pourra qu'ajouter par-là à l'honorable réputation dont il jouit.

Je pourrais mentionner encore M. le docteur Chapelain, qui s'occupe avec tant de zèle et de succès de la pratique du magnétisme; et M. le docteur Bailly, le philellène, qui se livre aux mêmes recherches avec la chaleur et la conviction que donnent les premiers succès. Que tous ceux qui les imitent persévèrent dans l'amour du bien et la recherche de la vérité, les bénédictions de l'humanité les récompenseront. Mais en invitant les jeunes médecins à la pratique bienfaisante du magnétisme, je ne saurais trop leur rappeler que le soulagement des malheureux qui souffrent doit être leur première et presque leur unique pensée, et que ce devoir leur interdit sévèrement les expériences qui n'ont pas immédiatement pour but l'amélioration de la santé: qu'ils apportent constamment auprès du lit des malades la discrétion, la douceur, le dévouement, la rigidité de principes, prescrits au médecin; et que le somnambulisme, surtout, présent inestimable de la Divinité, soit entre leurs mains comme un dépôt sacré qu'ils respectent toujours.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Préambule.	5
Lettre de M. Foissac à l'Académie royale de Médecine.	9
Décision de l'Académie sur cette Lettre.	40
L'Académie nomme une Commission pour examiner la question de savoir si elle doit s'occuper du magnétisme.	41
RAPPORT de cette Commission par M. Husson (13 décembre 1825).	42
Conclusions de ce Rapport.	34

Séance du 10 janvier 1826.

Discussions sur le Rapport de la Commission.	36
Opinion de M. Desgenettes contre le Rapport.	<i>Id.</i>
<i>Idem.</i> M. Virey pour.	37
<i>Idem.</i> M. Bally contre.	38
<i>Idem.</i> M. Orfila pour.	39
<i>Idem.</i> M. Double contre.	41
<i>Idem.</i> M. Laennec contre.	43

Séance du 24 janvier suivant.

Opinion de M. Chardel pour.	44
<i>Idem.</i> M. Rochoux contre.	46
<i>Idem.</i> M. Marc pour.	47
<i>Idem.</i> M. Nacquart contre.	49
<i>Idem.</i> M. Itard pour.	<i>Id.</i>
<i>Idem.</i> M. Récamier sur.	54
<i>Idem.</i> M. Georget sur.	53
<i>Idem.</i> M. Magendie sur.	56
<i>Idem.</i> M. Guersent pour.	<i>Id.</i>

Séance du 14 février suivant.

Opinion de M. Gasc contre.	58
<i>Idem.</i> M. Lerminier pour.	<i>Id.</i>
Clôture de la Discussion.	59

	Pages.
RÉPONSE aux objections contre le Rapport fait dans la séance du 13 décembre 1825, par M. Husson.	60
La Commission persiste dans ses conclusions.	98
L'Académie vote au scrutin secret et adopte les conclusions du Rapport.	<i>Id.</i>
<i>Séance du 28 février suivant.</i>	
Nomination de la Commission chargée d'examiner le magnétisme animal.	99
<i>Séance du 13 juin suivant.</i>	
M. Husson remplace M. Laennec dans la Commission.	<i>Id.</i>
Correspondance et Rapports de M. Foissac avec la Commission.	100
Expériences faites par M. Fouquier à l'Hôpital de la Charité.	111
Le Conseil général des hôpitaux ordonne de cesser les expériences.	<i>Id.</i>
La Commission réclame auprès du Conseil contre cette décision.	112
Le Conseil général confirme sa décision.	<i>Id.</i>
La Commission n'en continue pas moins ses travaux.	113
RAPPORT sur les expériences magnétiques faites par la Commission de l'Académie royale de Médecine, lu dans les séances des 21 et 28 juin 1831, par M. Husson, rapporteur.	115
Exposé historique des motifs qui ont déterminé la section de Médecine à charger une Commission d'étudier le magnétisme.	<i>Id.</i>
Formation de cette Commission.	116
Obstacles qu'elle rencontre.	117
Dispositions morales des Commissaires.	119
Ils ne rapportent que les faits dont ils ont été témoins.	<i>Id.</i>
Ce qu'ils ont vu ne ressemble point à ce qu'a décrit Mesmer.	122
La Commission s'est conformée pour magnétiser aux conditions indiquées par les magnétiseurs.	<i>Id.</i>
Procédés employés pour magnétiser. Ce que l'on entend par le mot <i>passes</i>	124

	Pages.
La Commission observe quatre classes de faits.	126
§. I ^{er} . Effets nuls chez les personnes bien portantes.	
1 ^{re} . Observation sur M. Husson.	126
2 ^e . <i>Idem.</i> sur M. Guéneau de Mussy.	<i>Id.</i>
3 ^e . <i>Idem.</i> sur M. Bourdois.	127
4 ^e . <i>Idem.</i> sur M. Itard.	<i>Id.</i>
§. II ^e . Effets peu marqués chez d'autres.	129
5 ^e . Observation sur M. Magnien, médecin.	<i>Id.</i>
6 ^e . <i>Idem.</i> sur M. Roux, médecin.	<i>Id.</i>
7 ^e . <i>Idem.</i> sur Anne Bourdin.	130
8 ^e . <i>Idem.</i> sur Thérèse Tierlin.	<i>Id.</i>
§. III ^e . Effets produits par l'ennui, la monotonie et l'ima- gination.	132
9 ^e . Observation sur M ^{lle} . Lemaître.	<i>Id.</i>
10 ^e . <i>Idem.</i> sur Louise Ganot.	133
11 ^e . <i>Idem.</i> sur un épileptique.	135
§. IV ^e . Effets dépendant très probablement du magné- tisme seul.	136
1 ^o . <i>Somnolence.</i> ,	
12 ^o . Observation sur un enfant de 28 mois.	<i>Id.</i>
13 ^o . <i>Idem.</i> sur un sourd-muet épileptique.	137
14 ^o . <i>Idem.</i> sur M. Itard.	<i>Id.</i>
Réflexions sur ces observations.	138
2 ^o . <i>Sommeil magnétique</i> ou <i>somnambulisme.</i>	139
Il était inconnu aux Commissaires qui ont jugé le magné- tisme en 1784. M. le marquis de Puységur l'a observé pour la première fois dans cette même année.	140
Précautions de la Commission pour ne pas être induite en erreur.	141
Premières traces de ce singulier état.	<i>Id.</i>
15 ^e . Observation sur M ^{lle} . Louise Delaplane.	<i>Id.</i>
16 ^e . <i>Idem.</i> sur Baptiste Chamet.	143
La Commission met en défaut trois prétendues somnam- bules.	144
17 ^o . Observation sur M ^{lle} . Joséphine Martineau.	<i>Id.</i>
18 ^o . <i>Idem.</i> sur M ^{me} . Couturier.	145
19 ^o . <i>Idem.</i> sur une Femme.	147
Existe-t-il un signe qui indique d'une manière certaine	

	Pages
l'existence du somnambulisme.	448
Recherches à ce sujet.	449
20 ^e . Observation sur Baptiste Chamet.	<i>Id.</i>
21 ^e . <i>Idem.</i> sur M ^{lle} . Lemaître.	450
22 ^e . <i>Idem.</i> sur M. Chalet.	454
23 ^e . <i>Idem.</i> sur M. Petit.	<i>Id.</i>
Ce signe n'existe pas.	453
La Commission a observé dans le somnambulisme confirmé, cinq ordres de phénomènes :	
1 ^o . L'INSENSIBILITÉ.	
24 ^e . Observation sur M ^{lle} . Samson. Bruit de la projec- tion d'une table.	455
25 ^e . Observation sur M ^{me} . Plantin. Extirpation d'un cancer au sein, par M. J. Cloquet.	456
2 ^o . LA VISION A TRAVERS LES PAUPIÈRES CLOSÉS.	459
26 ^e . Observation sur M. Petit.	<i>Id.</i>
Il se trompe dans la première expérience.	<i>Id.</i>
Il est très clairvoyant dans huit autres.	460
Réflexions sur ces Observations.	466
3 ^o . L'INTUITION.	
27 ^e . Observation sur Paul Villagrand.	467
28 ^e . <i>Idem.</i> sur Pierre Cazot.	476
4 ^o . LA PRÉVISION INTÉRIEURE.	
29 ^e . Observation sur Paul Villagrand.	<i>Id.</i>
30 ^e . <i>Idem.</i> sur Pierre Cazot. (Voy. ci-dessus.).	477
5 ^o . LA PRÉVISION EXTÉRIEURE.	
31 ^e . Observation faite avec M ^{lle} . Coeline, somnambule, sur M. Marc, membre de la Commission.	490
32 ^e . Observation sur M ^{lle} . de N****.	491
33 ^e . <i>Idem.</i> sur M ^{me} . la comtesse de L. F.	494
CONCLUSIONS. Elles sont la conséquence des faits dont le Rapport se compose.	499
M. Boisseau demande une seconde lecture du Rapport.	208
Un autre membre demande l'impression.	209
M. Castel s'y oppose.	<i>Id.</i>
M. Roux propose de faire autographier le Rapport. L'Acadé- mie adopte.	<i>Id.</i>
Plusieurs des Commissaires et un grand nombre de Méde-	

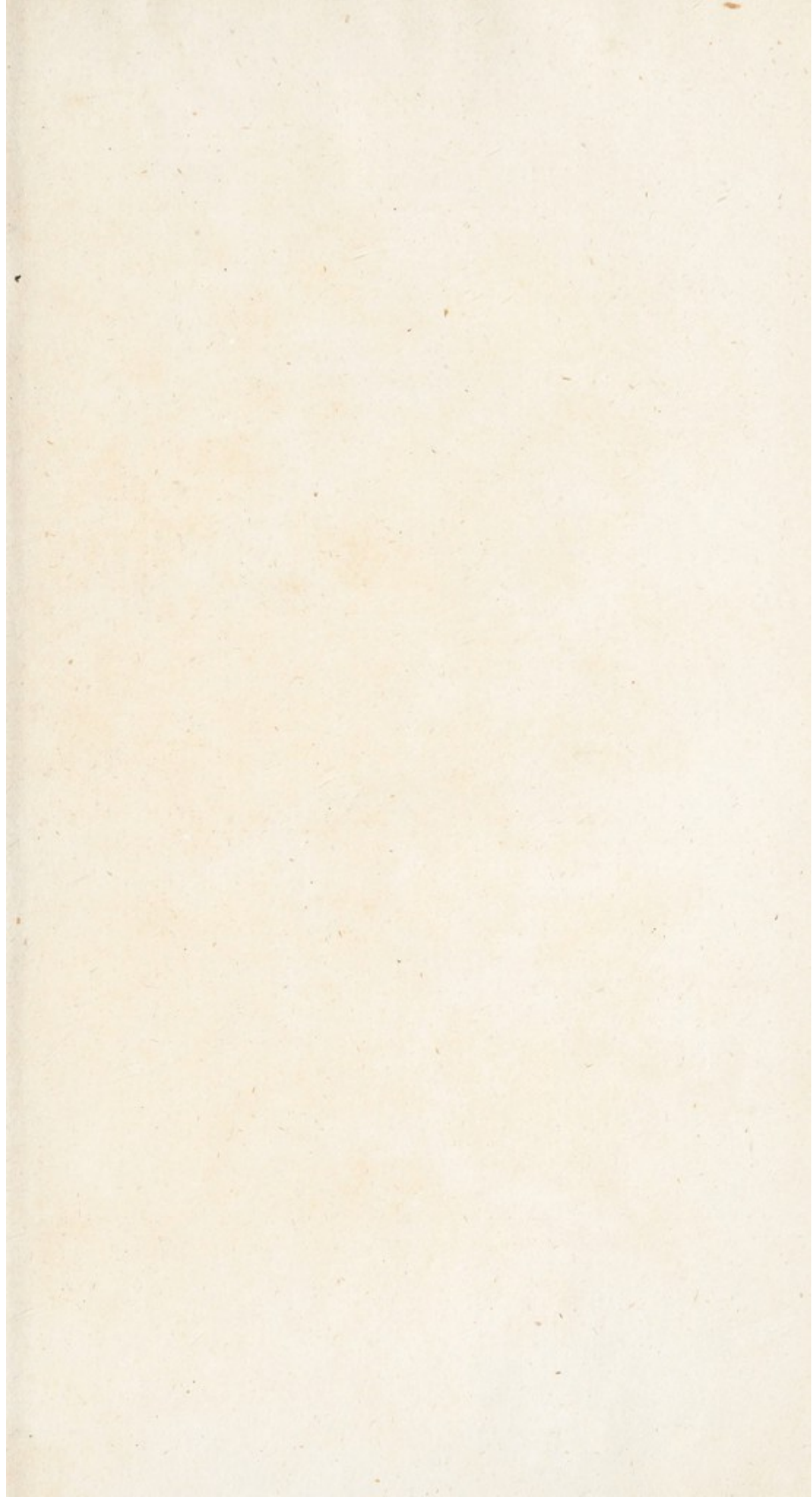
cins engagent M. Foissac à publier la relation de cette affaire importante, avec toutes les pièces justificatives.	<i>Id.</i>
NOTES.	214
Note I ^o . sur MESMER.	213
<i>Id.</i> II ^o . sur M. le marquis DE PUYSEUR.	229
<i>Id.</i> III ^o . sur M. DELEUZE.	245
<i>Id.</i> IV ^o . sur M. BERTRAND, médecin.	256
<i>Id.</i> V ^o . sur M. VIREY de l'Académie de Médecine.	261
Note VI ^o . sur les Expériences faites à l'Hôtel-Dieu en 1820 et 1821.	272
§. 1. M. HUSSON.	<i>Id.</i>
§. 2. M. RÉCAMIER.	280
Note VII ^o . sur les expériences faites à la Salpêtrière en 1820, 1821, etc., et sur plusieurs cas de catalepsie, de somnambulisme naturel, etc., observés à diverses époques.	
§. 1. M. GEORGET.	283
§. 2. M. ROSTAN.	290
§. 3. M. PETETIN. (Notice sur sa vie, et extraits de ses deux ouvrages sur la catalepsie.)	295
§. 4. MM. LATOUR et GUÉRITAUT. (Observation d'une maladie nerveuse compliquée.)	323
§. 5. M. DELPIT. (Observation de maladies nerveuses extraordinaires et rares.)	332
§. 6. MM. MARCARD, KOELER, SCHMIDT, médecins, et M. le baron DE STROMBECK, président de la Cour d'appel à Celle. (Observation d'un somnambulisme extatique naturel.)	340
§. 7. M. DESPINE, médecin des eaux d'Aix-les-Bains. (Observation de Catalepsie.)	359
Autre observation semblable.	363
Autre observation par M. GUEYMAR, chirurgien de la marine, et citée par M. Rostan.	<i>Id.</i>
Autre observation par M. CHORON, Médecin du Val-de-Grâce, du développement de l'intelligence occasionné par le somnambulisme magnétique sur une demoiselle âgée de 36 ans, <i>imbécille de naissance</i>	364
§. 8. M. BARRIER, médecin à Privas (Cantal). (Observation inédite de Catalepsie sur une enfant, âgée de 12	

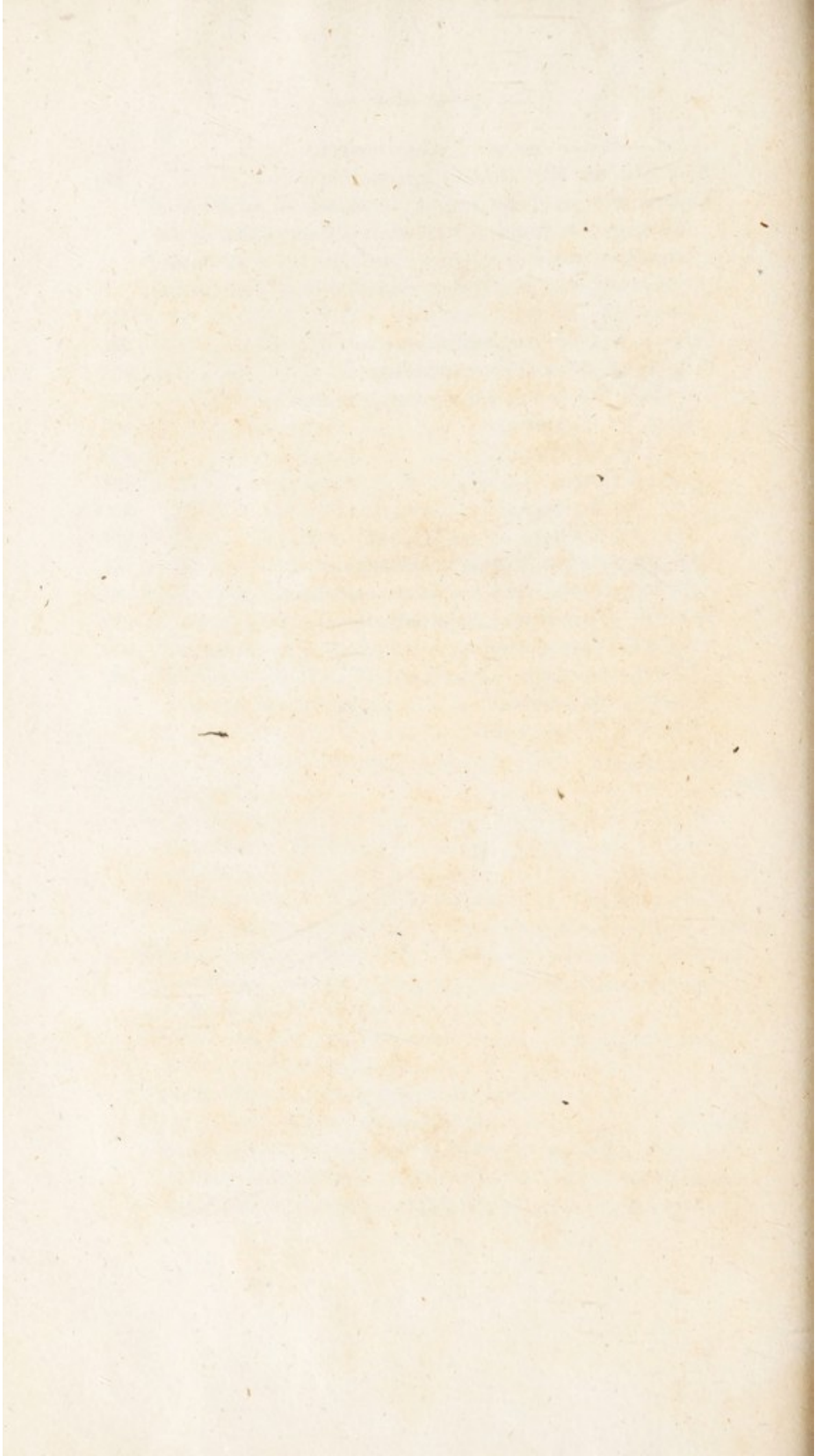
	Pages:
ans.	366
§. 9. MM. DUSAULCHOIX et CHARRIN, fait de somnambulisme naturel observé sur le célèbre La Fontaine.	378
Conclusion.	379
Extrait de la <i>Gazette médicale</i> de Paris, 2 et 4 octobre 1832, sur les phénomènes de catalepsie observés à Bologne, à l'hôpital Della Vitta, par le docteur Cini.	380
Note VIII ^e . sur les abus et les inconvéniens du magnétisme.	
§. 1. La santé.	384
§. 2. La morale.	388
§. 3. La religion.	394
Note IX ^e . De l'opinion de M. le baron LARREY, sur le magnétisme, et l'opération de M ^{me} . Plantin.	400
Note X ^e . sur PAUL VILLAGRAND, somnambule.	405
(Effets produits par le magnétisme. — Expériences sur l'imagination. — <i>Idem.</i> sur l'eau magnétisée. — Développement extraordinaire des forces, de l'intelligence, de la mémoire. — Consultations pour divers malades : le docteur Gall. — Visions les yeux fermés. — Action à distance. — Prévisions, etc. — Sa dernière maladie et sa mort.)	<i>Id.</i>
Expériences sur l'eau magnétisée par MM. FOUQUIER et BERTRAND.	409
Expériences remarquables faites sur lui-même par le docteur GALL, et opinion de ce savant sur le magnétisme.	413
Expériences faites par MM. BROUSSAIS et FRAPART, son élève, constatant la vision à travers les paupières closes.	418
Expérience magnétique faite à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, sur un épileptique, et guérison de cet homme par M. Frapart.	419
Liste de soixante-seize médecins témoins des expériences faites sur Paul et Cazot.	425
Liste de soixante-deux autres témoins.	426
Note XI ^e . sur CAZOT, somnambule.	427
(Action à distance. — <i>Idem.</i> à l'insu du malade. — Expériences faites par la Commission. — Sur l'imagination. — Sur l'effet de l'aimant. — Consultation pour divers mala-	

des. — Détails sur ses derniers momens.	427
Note XII ^e . sur M ^{lle} . COELINE, somnambule.	436
Expériences sur l'imagination. — Action à distance. — Vision par le front. — Intuition. — Prescription d'une saignée de quatre livres pour éviter une fièvre cérébrale. — Consultation pour divers malades, M. le duc de Vi- cenne, M. B.	447
Opinion de cette somnambule sur le choléra.	449
Exemples de prévision remarquables.	451
Note XIII. Sur le magnétisme dans l'antiquité.	454
Chez les Égyptiens.	457
— les Hébreux.	459
— les Grecs.	464
— les Romains.	471
— les Gaulois.	479
Du magnétisme dans le moyen-âge.	481
Du magnétisme dans les temps modernes.	489
Note XIV. Thérapeutique du magnétisme.	499
Considérations générales.	500
Maladies internes.	506
Choléra épidémique.	532
Maladies chirurgicales.	536
CONCLUSION.	549

FIN.

437	des — Détails sur ses derniers moments.
436	Note XII. sur M ^{rs} . Coeur, romaneuse.
	Expériences sur l'imagination. — Action à distance. —
	Vision par le front. — Intuition. — Perception d'une
	saignée de quatre litres pour éviter une fièvre cérébrale.
	— Consultation pour divers troubles, M. le duc de Vi-
417	ences, M. H. ...
416	Opinion de cette romaneuse sur le choléra.
411	Principes de médecine romaneuse.
411	Note XIII. Sur le magnétisme dans l'antiquité.
407	Chez les Égyptiens.
406	— les Hébreux.
404	— les Grecs.
401	— les Romains.
399	— les Gaulois.
384	du magnétisme dans le moyen-âge.
380	du magnétisme dans les temps modernes.
300	Note XIV. Théorie du magnétisme.
300	— Applications générales.
306	Maladies internes.
303	— Châtes épileptiques.
300	Maladies chirurgicales.
310	Conclusion.





Verbandbuch

